



REPUBLIQUE D'HAÏTI
DÉPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE LIMONADE

PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT (PCD)

2022-2027





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (MICT)
Unité de Coordination de Projet (UCP)
&
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATION (MTPTC)
Unité Centrale d'Exécution (UCE)



*Avec l'accompagnement
technique de*



TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES.....	13
MOTS DE LA COMMISSION MUNICIPALE.....	15
INTRODUCTION.....	17
1. MÉTHODOLOGIE	19
Phase 1 : Préparation	21
Phase 2 : Diagnostic communal	25
▶ Diagnostic technique.....	25
▶ Diagnostic participatif.....	27
Phase 3 : Révision de la programmation	31
▶ Atelier de définition de la vision, des objectifs, des orientationset des lignes d'actions stratégiques	31
▶ Atelier d'identification des programmes et actions du PCD.....	32
▶ Atelier de programmation physique et de montagedu plan d'action du PCD	32
▶ Atelier de programmation financière.....	33
Phase 4 : Mise en œuvre	33
▶ Atelier de définition des mesures politiques, économiques et sociales	33
▶ Atelier sur les mécanismes de mise en œuvre du PCD.....	33
Elaboration finale du document	34
Restitution et validation	34
Difficultés rencontrées, défis relevés et limites méthodologiques du document	35
2. DIAGNOSTIC COMMUNAL	39
2.1. ÉVOLUTION HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE	40
2.2. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE COMMUNAL	41

Localisation et limites de la commune	41
Milieu Physique.....	43
▶ Climat	43
▶ Relief et morphologie.....	44
▶ Hydrographie et ressources en eau	49
▶ Géologie et sols.....	53
▶ Occupation des sols et couverture des terres.....	57
▶ Situation environnementale.....	59
▶ Aire protégée à Limonade	60
▶ Risques et désastres.....	62
Organisation de l'espace et dynamique socio-spatiale	68
▶ Organisation administrative de la commune.....	68
▶ Evolution démographique et répartition de la population.....	71
▶ Foncier et cadastre	75
▶ Urbanisation, habitat et logement	76
▶ Énergie, électricité et éclairage public.....	82
▶ Télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)	83
▶ Voies de communication, mobilité et transport	84
Structuration et organigramme de l'administration communale	93
2.3. FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITÉS ET OFFRE DE SERVICES PUBLICS.....	93
Fonctionnement de la Mairie.....	95
Directions et Services communaux	96
▶ Direction générale	97
▶ Service de fiscalité	97
▶ Service des affaires	97
▶ sociales et culturelles	97
▶ Service d'urbanisme	98
▶ Service des équipements collectifs et communautaires	99
Fonctionnement des CASEC, ASEC et DV	99
Relations administratives entre Conseil Municipal, CASEC, ASEC et DV.....	101
Services déconcentrés de l'état.....	101
Leadership, moyens et pratiques de gouvernance	105
Développement institutionnel et partenariat	106
Intercommunalité et Coopération Décentralisée.....	106
Budget de la commune	107
▶ Evolution des recettes ordinaires.....	108

► Prévisions de Dépenses.....	110
► Conditions de réalisation de la collecte.....	113
► Ressources financières de la commune.....	113
► Mobilisation fiscale	115
► Evolution des ressources propres de la Mairie.....	116
► Evolution de l'effectif des opérations de liquidation.....	117
► Évaluation du potentiel fiscal de la commune de Limonade	117

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES MAJEURES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE..... 118

2.4. MILIEU SOCIAL ET SERVICES SOCIAUX DE BASE 120

Education..... 120

► Demande en éducation	120
► Niveau de l'offre de l'éducation	121
► Offre scolaire et personnel enseignant	127
► Qualité de l'éducation.....	127
► Gouvernance du système.....	129
► Analyse de l'efficacité interne du système	130

Santé..... 132

► Gouvernance du système, situation de la commune dans l'espace sanitaire et infrastructures de santé existantes.....	132
► Infrastructures de santé existantes.....	132
► Personnel médico-technique et administratif	136
► Praticiens traditionnels et charlatans	142
► Quelques indicateurs de santé	142
► Quelques services de santé disponibles	144
► Organisations intervenant dans le système sanitaire	145

Nutrition 146

Eau potable et assainissement..... 147

► Approvisionnement en eau.....	147
► Gestion des déchets.....	151
► Dispositifs sanitaires et évacuation des déjections.....	152
► Drainage, évacuation des eaux usées et assainissement de l'espace.....	155
► Description du système de drainage et ses vulnérabilités	155
► Conditionnement des aliments dans les marchés publics.....	155
► Gestion des tombes et cimetières	156

Justice, sécurité et droits humains 157

► Administration de la Justice	157
► Droits humains	159
► Sécurité	160

Etat civil et identification de la population..... 163

Genre et inclusion sociale..... 164

Dynamiques associatives et liens entre les différents groupes sociaux..... 169

Sports, loisirs et activités culturelles.....	174
Arts et lettres	179
Culture, cultes et confessions religieuses.....	180
Forces, faiblesses, opportunités et menaces majeures dans le domaine social.....	184
2.5. MILIEU ÉCONOMIQUE ET SES PRINCIPALES BRANCHES.....	186
Agriculture.....	186
▶ Tenure foncière.....	188
▶ Main d'œuvre agricole	189
▶ Systèmes de production et principales cultures	191
▶ Types de cultures	192
▶ Outillage agricole.....	193
▶ Itinéraires techniques et techniques de production	193
▶ Approvisionnement en intrants, accessibilité aux moyens de production techniques et financiers	194
▶ Stockage, transformation et commercialisation des produits agricoles.....	196
▶ Filières porteuses	197
▶ Importance et zones de production.....	197
▶ Problèmes affectant la production	197
▶ Sécurité alimentaire dans la commune de Limonade	200
Elevage	202
▶ Mode de conduite des animaux	202
▶ Commercialisation des animaux	204
Pêche et chasse.....	206
▶ Matériels et équipements de pêche.....	207
▶ Types de pêche	208
▶ Rendement et dispositifs de conservation des	208
produits halieutiques	208
▶ Commercialisation des produits halieutiques.....	208
Mines et carrières	210
Industries, PME/PMI	211
Commerce, institutions financières et crédit.....	213
Artisanat, métiers et industries créatives.....	216
Patrimoine, tourisme, hôtellerie et restauration.....	217
▶ Ressources patrimoniales de la commune.....	217
▶ Ressources touristiques	220
▶ Grands défis et contraintes du secteur	224
Main d'œuvre et emplois.....	227
Services	227

Forces, faiblesses, opportunités et menaces majeures en matière économique	228
---	------------

3. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE 229

Enjeux liés à la gouvernance.....	230
▶ Organisation du territoire communal	230
▶ Mobilisation des ressources financières et investissement public	230
Enjeux économiques	231
▶ Investissements publics et privés	231
▶ Baisse considérable de la production animale	231
Enjeux sociaux	232
▶ Politique migratoire et développement	232
▶ Absence de politique publique de logement	233
▶ Urbanisation accélérée et accentuation de la pauvreté	233
Enjeux liés au territoire	234
▶ Gestion du cadastre et insécurité foncière	234
▶ Gestion des risques naturels et de l'environnement	234

4. BILAN DU PCD DE PREMIÈRE GÉNÉRATION (2014-2019) 237

4.- BILAN DU PCD DE PREMIÈRE GÉNÉRATION (2014-2019)	238
Programmation des investissements	239
Performances économiques de la municipalité	240
▶ Situation des finances locales de 2014 à 2019	240
▶ Budget alloué aux investissements par la municipalité au cours des cinq années fiscales de 2014 à 2019	240
▶ Aide au développement	241
▶ Besoins exprimés, investissements consentis et financements complémentaires	242
▶ Taux d'exécution physique des programmes et projets	243
▶ Exécution des programmes et projets d'aménagement du territoire.....	243
Exécution des programmes et projets du PCD de 2014-2019	243
▶ Exécution des programmes et projets sociaux.....	244
▶ Exécution des programmes et projets économiques	245
▶ Exécution des programmes et projets de gouvernance et de participation citoyenne au développement de la commune.....	246
▶ Taux d'exécution financière des programmes et projets	247
Mécanismes de suivi de la mise en œuvre	247
Mécanismes de coordination des investissements	248
Système d'information de la mise en œuvre	248

5. PLANIFICATION 251

5.1. VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE..... 252

5.2. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE..... 253

5.3. AXES D'INTERVENTIONS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES..... 279

Orientations communales 279

Articulation entre les Objectifs
de Développement Durable et les objectifs du PCD 280

Articulation entre les orientations
nationales et les orientations du PCD 283

Articulation entre les orientations
regionales et les orientations du PCD 284

5.4. PROGRAMMATION PHYSIQUE..... 286

5.5. PROGRAMMATION FINANCIÈRE..... 318

5. MISE EN ŒUVRE 353

6.1. MESURES POLITIQUES 354

6.2. MESURES ÉCONOMIQUES 358

6.3. MESURES SOCIALES..... 360

6.4. MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE 363

ANNEXES 379

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE 413

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principales activités de la phase préparatoire	24
Tableau 2 : Principales activités de la phase de diagnostic communal	30
Tableau 3 : Climat saisonnier.....	43
Tableau 4 : Risques naturels sur la commune de Limonade	62
Tableau 5 : Répartition des habitations et localités de la Commune par Section Communale	68
Tableau 6 : Répartition de la population par sexe et par tranche d'âge en 2015	73
Tableau 7 : Répartition de la population par entité géographique et administrative en 2015	74
Tableau 8 : Principales sources d'énergie utilisée par le ménage pour la cuisson.....	82
Tableau 9 : Lieu et dispositifs des familles pour la cuisson.....	82
Tableau 10 : Caractéristiques du réseau routier de la première section Basse Plaine	87
Tableau 11 : Caractéristiques du réseau routier de la deuxième section Bois de Lance.....	88
Tableau 12 : Caractéristiques du réseau routier de la troisième section Roucou	90
Tableau 13 : Composition des Collectivités Territoriales selon le sexe	100
Tableau 14 : Répartition des institutions étatiques et des services déconcentrés sur le territoire	105
Tableau 15 : Organisations d'aide au développement	106
Tableau 16 : Synthèse de prévision des recettes pour l'exercice fiscal 2018-2019 en gourdes.....	108
Tableau 17 : Synthèse des dépenses pour l'exercice fiscal 2018-2019.....	111
Tableau 18 : Evolution des recettes collectées entre 2016 à 2019	113
Tableau 19 : Bilan cumulatif des recettes collectées en pourcentage.....	115
Tableau 20 : Synthèse de l'évolution des ressources propres de la Mairie	116
Tableau 21 : Dossiers liquidés Vs montant liquidés	116
Tableau 22 : Évaluation du potentiel fiscal de la commune.....	117
Tableau 23 : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces majeures de la commune en matière de gouvernance	119
Tableau 24 : Effectif de la population en âge de scolarisation suivant le niveau d'enseignement	121
Tableau 25 : Répartition des établissements éducatifs par niveau d'enseignement	121
Tableau 26 : Répartition des infrastructures scolaires par niveau d'enseignement et par espace géographique	122
Tableau 27 : Répartition des infrastructures scolaires par section communale et le poids des secteurs public et non public.....	123
Tableau 28 : Répartition du nombre de salles de classe disponibles par niveau par unité spatiale	125
Tableau 29 : Nombre d'élèves scolarisés pour l'année académique 2020-2021	125
Tableau 30 : Ratio élève/classe suivant les différentes unités spatiales.....	126
Tableau 31 : Répartition du nombre d'enseignants par niveau d'enseignement selon le sexe	126
Tableau 32 : Description des établissements scolaires	128

Tableau 33 : Présentation des écoles selon qu'elles disposent ou non de bibliothèque.....	128
Tableau 34 : Performance des écoles de la commune au niveau fondamental (9ème année)	129
Tableau 35 : Caractéristiques des infrastructures sanitaires.....	133
Tableau 36 : Espaces de services et de prestation de soins des établissements sanitaires.....	135
Tableau 37 : Caractéristiques des matériels et équipements des principales institutions sanitaires	136
Tableau 38 - : Personnel administratif des établissements de santé.....	137
Tableau 39 : Personnel technique des établissements de santé	138
Tableau 40 : Personnel de Soutien des établissements de santé.....	139
Tableau 41 : Statut du personnel des établissements de santé.....	141
Tableau 42 : Encadrement médico-technique suivant le nombre de Personnel médical par habitant.....	142
Tableau 43 : Fréquentation des institutions de santé.....	143
Tableau 44 : Fréquence des maladies et des symptômes couramment rencontrés....	143
Tableau 45 : Morbidité de la population au cours de la période allant de 2018 à 2020	143
Tableau 46 : Organisations intervenant dans le secteur sanitaire au niveau de la commune.....	145
Tableau 47 : Sites d'approvisionnement en eau de boisson et à usage domestique ...	148
Tableau 48 : Système d'adduction d'eau	148
Tableau 49 : Accessibilité de l'eau consommée.....	149
Tableau 50 : Gestion des déchets ménages	151
Tableau 51 : Poubelles, tas d'immondices et dépôts sauvages répertoriés	152
Tableau 52 : Gestion des déjections au niveau des ménages	152
Tableau 53 : Canaux, lagons et marres d'eau répertoriés	155
Tableau 54 : Personnel de justice et de sécurité.....	162
Tableau 55 : Composition des membres des Collectivités Territoriales selon le sexe.....	167
Tableau 56 : Genre dans la présidence des OCB selon l'unité spatiale.....	168
Tableau 57 : Répartition des Organisations Communautaires selon le champ d'intervention et l'unité spatiale	170
Tableau 58 : Répartition des organisations communautaires selon le genre de la présidence et l'unité spatiale	171
Tableau 59 : Inventaire des infrastructures de sports, de loisirs et de divertissement.....	176
Tableau 60 : Infrastructures religieuses	181
Tableau 61 : Fêtes patronales	181
Tableau 62 : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces majeures de la commune dans le domaine social.....	184
Tableau 63 : Types de cultures et filières prioritaires.....	192
Tableau 64 : Calendrier des maladies des animaux	203
Tableau 65 : Prix du bétail selon le marché.....	204

Tableau 66 : Liste des associations œuvrant dans le domaine de pêche	206
Tableau 67 : Répertoire des sites touristiques	224
Tableau 68 : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces majeures du domaine économique.....	228
Tableau 69 : Poids du financement des actions du PCD (en millions de gourdes).....	239
Tableau 70 : Comparaison entre les prévisions et les recettes collectées en millions de gourdes	240
Tableau 71 : Comparaison entre recettes collectées et dépenses d 'investissement 2014-2019 en gourdes selon le pourcentage.....	241
Tableau 72 : Exécution des programmes et projets d'aménagement du territoire	243
Tableau 73 : Evaluation des réalisations sociales (santé).....	244
Tableau 74 : Evaluation des réalisations sociales (Education).....	244
Tableau 75 : Évaluation des réalisations économiques	245
Tableau 76 : Evaluation des réalisations en matière de gouvernance et de réforme institutionnelle	246
Tableau 77 : Cadre programmatique du PCD de la commune de Limonade	253
Tableau 78 : Concordance entre le PSDH et le PCD de Limonade	280
Tableau 79 : Concordance entre les Objectifs de Développement Durables et les Objectifs du Plan Communal de Développement.....	281
Tableau 80 : Concordance entre les orientations du PSDH et les lignes d'actions stratégiques du PCD.	283
Tableau 81 : Concordance entre les orientations régionales et les orientations du PCD.....	284
Tableau 82 : Tableau synoptique des programmes et actions du PCD de la commune de Limonade pour 2022-2027.....	287
Tableau 83 : Plan quinquennal d'investissement du PCD de 2022-2027	320
Tableau 84 : - Résumé du plan quinquennal d'investissement	350
Tableau 85 : Indicateurs de suivi du PCD	370

Liste des Figures

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de Limonade	71
Figure 2 : Evolution de la population de Limonade de 1919 à 2003	72
Figure 3 : Évolution des recettes ordinaires collectées (exercice 2016 à 2019).....	109
Figure 4 : Répartition des recettes collectées par la Mairie de Limonade pour l'exercice 2018-2019	110
Figure 5 : Analyse comparative de dépenses prévisionnelles et dépenses réalisées pour l'exercice fiscal 2018-2019 en gourdes.....	112
Figure 6 : Evolution des recettes collectées par la Mairie	114
Figure 7 : Bilan des recettes propres collectées par la Mairie exercice 2016 à 2019..	116
Figure 8 : Circuits de commercialisation des produits agricoles.....	195
Figure 9 : Circuit de distribution et axe de commercialisation des produits halieutiques	208

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation et limites administratives de la commune de Limonade	42
Carte 2 : Géomorphologie de la commune de Limonade.....	46
Carte 3 : Classes de pente dans la commune de Limonade	48
Carte 4 : Ressources hydriques de la commune de Limonade.....	50
Carte 5 : Hydrogéologie de la commune de Limonade.....	52
Carte 6 : Géologie et sols de la commune	54
Carte 7 : Potentialités des sols de la commune	56
Carte 8 : Occupation des sols de la commune de Limonade	58
Carte 9 : Risques d'inondations dans la commune de Limonade.....	64
Carte 10 : Risques d'érosion dans la commune de Limonade.....	66
Carte 11 : Découpage géographique et administratif de la commune.....	70
Carte 12 : Réseau routier de la commune de Limonade	86
Carte 13 : Localisation des principales institutions de services publics de la commune	103
Carte 14 : Localisation des infrastructures d'enseignement de la commune.....	124
Carte 15 : Localisation des infrastructures de santé dans la commune	134
Carte 16 : Localisation des points d'eau de la commune.....	150
Carte 17 : Localisation des infrastructures et sites d'assainissement de la commune	154
Carte 18 : Localisation des infrastructures de sports et de loisirs.....	177
Carte 19 : Localisation des infrastructures religieuses et sites de dévotion	183
Carte 20 : Localisation des infrastructures économiques de la Commune	215
Carte 21 : Localisation des sites et attraits touristiques répertoriés dans la commune	226

SIGLES ET ACRONYMES



- ALI** : Agence Locale des Impôts
- ACOSME** : Appui au Continuum de Santé Mère-Enfant
- ASCP** : Agent de Santé Communautaire Polyvalent
- ASEC** : Assemblée de Section Communale
- BAC** : Bureau Agricole Communal
- BDS** : Bureau du District Scolaire
- BME** : Bureau des Mines et de l'Energie
- CASEC** : Conseil d'Administration de la Section Communale
- CCS** : Centre Communautaire de Santé
- CDC** : Conseil de Développement Communal
- CFPB** : Contribution Foncière sur les Propriétés Bâties
- CHCL** : Campus Henry Christophe de Limonade
- CIAT** : Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
- CM** : Conseil Municipal
- CNIGS** : Centre National d'Information Géo Spatiale
- CP** : Comité de Pilotage
- CT** : Collectivités Territoriales
- DCP** : Dispositif de Concentration de Poissons
- DINEPA** : Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
- DSN** : Direction Sanitaire Nord
- DV** : Délégué de Ville
- EPA** : Eau Potable et Assainissement
- EDH** : Electricité d'Haïti
- EMAT** : Equipe Mobile d'Assistance Technique
- FAES** : Fonds d'Assistance Économique et Sociale
- FFOM** : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
- FGDCT** : Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales
- FOPROBIM** : Fondation pour la Protection de la Biodiversité Marine
- GRD** : Gestion des Risques et Désastres
- IFOS** : Institut de Formation & de Services
- IHSI** : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
- INFP** : Institut National de Formation Professionnelle
- IST** : Infections Sexuellement Transmissibles
- KNFP** : Konsèy Nasyonal Finansman Popilè

- MARNDR** : Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
- MARP** : Méthode Accélérée de Recherche Participative
- MCI** : Ministère du Commerce et de l'Industrie
- MDUR** : Municipal Development and Urban Resilience
- MICT** : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
- MDE** : Ministère de l'Environnement
- MENFP** : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
- MPCE** : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
- MSPP** : Ministère de la Santé Publique et de la Population
- MTPTC** : Ministère des Travaux Publics, Transport et Communication
- NRECA** : National Rural Electricity and Cooperative Association
- OCB** : Organisations Communautaires de Base
- ODD** : Objectifs de Développement Durable
- OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- ONI** : Office National d'Identification
- OPDES** : Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale
- PADF** : Pan American Development Foundation
- PAM** : Programme Alimentaire Mondial
- PCD** : Plan Communal de Développement
- PEV** : Programme Elargi de Vaccination
- PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- PED** : Paquet Essentiel de Services
- PMI** : Petites et Moyennes Industries
- PPSLED** : Projet Pilote de Distribution de l'Energie Durable
- PSDH** : Plan Stratégique de Développement d'Haïti
- PVVIH** : Personne Vivant avec le Virus de l'Immunodéficience Humaine
- RGA** : Recensement Général de l'Agriculture
- RGPH** : Recensement Général de la Population d'Haïti
- SEMANAH** : Service Maritime et de Navigation d'Haïti
- SIDA** : Syndrome de l'immunodéficience Acquise
- SONUB** : Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence de Base
- SSPE** : Services de Santé de Premier Échelon
- UNESCO** : Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture
- UCE** : Unité Centrale d'Exécution
- UCP** : Unité de Coordination de Projet
- UNICEF** : Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance
- USAID** : United States Agency for International Development
- VIH** : Virus de l'Immunodéficience Humaine
- WASH** : Water Sanitation and Hygiene



MOTS DE LA COMMISSION MUNICIPALE

Le développement organisé et durable de toute communauté doit s'inscrire dans un cadre de planification stratégique impliquant la participation de tous les acteurs concernés. C'est dans cette optique que la municipalité de Limonade, faisant écho aux aspirations de la population et aux desideratas exprimés par les différentes entités territoriales, s'était fixée des objectifs de développement à atteindre à travers un premier Plan Communal de Développement réalisé avec le support de Centre de Formation Citoyenne et d'Appui au Développement (CEFCAD) et Konsèy Nasyonal Finansman Popilè (KNFP). pour le quinquennat allant de 2014 à 2019. Deux ans après son expiration, le bilan des réalisations a révélé malheureusement que la plupart des projets qui s'y trouvaient n'ont pas été réalisés et matérialisés en interventions concrètes faute de moyens financiers suffisants.

Dans le but de poursuivre les ultimes objectifs pouvant mettre la commune de Limonade sur les rails du développement, la Municipalité a, une fois de plus, défini un nouveau cadre stratégique de planification communale pour les cinq (5) prochaines années s'échelonnant de 2022 à 2027. Et cette fois-ci, la commission municipale espère capitaliser sur les expériences acquises et les leçons apprises lors de la phase de mise en œuvre du PCD de première génération pour pouvoir mieux implémenter les programmes et projets élaborés dans ce nouvel outil dont la commune dispose aujourd'hui. Ce dernier est l'œuvre de tous les acteurs qui constituent les forces vives de la commune de Limonade, appuyés par les techniciens de l'Institut de Formation et de Services (IFOS), dans le cadre du Projet de Développement Municipal et de Résilience Urbaine, dénommé MDUR, financé par la Banque mondiale, en soutien au Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT).

Par ailleurs, le Plan Communal de Développement est un instrument de planification globale dans le cadre du développement durable de la commune. Ainsi, détermine-t-il les objectifs généraux et spécifiques à atteindre, les moyens de mise en œuvre et les zones d'intervention prioritaires. C'est pourquoi la Commission Communale de Limonade s'associe avec les autres élus de la commune et les organisations de la société civile pour manifester leur reconnaissance, d'une part, à l'égard de la Banque mondiale, par l'intermédiaire du projet MDUR, et d'autre part à l'endroit des autres partenaires tels que le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales pour leur accompagnement dans le cadre de ce travail.

De plus, l'existence de cet outil représente à la fois un guide et une boussole devant éviter l'amateurisme ou l'improvisation. Elle favorise la mise en œuvre d'actions planifiées par priorité dans le temps et dans l'espace. Ce plan servira de guide et de référence pour tous

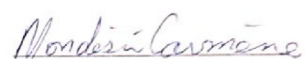
les acteurs, tous les partenaires, toutes les autorités locales et nationales et toutes les entités généralement quelconques qui interviendront d'une façon ou d'une autre dans le développement de notre chère commune. Il définit les programmes, les projets et les actions prioritaires à prendre en charge tant par l'Administration centrale de l'Etat que par le Conseil Municipal et les CASEC, les partenaires financiers et les entrepreneurs intéressés à investir dans la commune. Tout compte fait, la Commission communale adresse ses vifs remerciements aux différents techniciens qui ont pris part à tous les ateliers de travail, à tous ceux et toutes celles qui ont participé à toutes les séances de réflexion, à toutes les rencontres qui ont été organisées et réalisées dans le cadre de ce travail de longue haleine préalable à la concrétisation de ce document combien important pour la commune de Limonade. Elle s'adresse notamment à ceux et celles de l'Institut de Formation & de Service (IFOS), aux valeureux animateurs et animatrices, fils et filles de la commune, qui ont effectué un travail de titan au cours des échanges entre les acteurs à travers les ateliers participatifs, aux cadres de la Mairie de Limonade qui ont participé et contribué grandement à la réalisation dudit processus, aux délégués de ville et aux membres des différents Conseils d'Administration et Assemblées des trois Sections Communales. Des remerciements s'en vont également à l'endroit des responsables du projet MDUR et aux cadres impliqués de l'Unité de Coordination de Projets du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (UCP/MICT), encore vivants ou tragiquement disparus, pour leurs supports de toutes sortes dans le cadre de l'élaboration du PCD de deuxième génération de la commune de Limonade.

La Commission Municipale ne saurait terminer sans laisser un petit mot à l'endroit de tous ceux et toutes celles qui prendront bientôt les rênes de la commune de Limonade. Il ne servira à rien d'élaborer un pareil document s'il est destiné aux tiroirs et essayer de faire autre chose qui ne s'y trouve pas. Car cet outil de planification traduit la volonté et la vision de toute la population de Limonade. En elle, les actions spontanées et improvisées peuvent être à l'origine de désordre et engendrer un gaspillage de ressources et d'énergie, sans apporter de solutions durables aux problèmes. En revanche, les actions planifiées peuvent garantir le changement, assurer le progrès et sont susceptibles de paver la voie vers le développement durable tant souhaité pour Limonade. C'est pourquoi la Commission Municipale vous invite tous et toutes à collaborer pour la mise en œuvre de ce nouveau PCD de la commune de Limonade.

Merci!

Pour la Commission Municipale


Claudin SAUL
Maire assesseur


Carmène MONDESIR
Mairesse adjointe



En Haïti, la décentralisation est reconnue comme le mode d'organisation administrative et politique du pays avec la promulgation de la Constitution du 29 mars 1987 qui a transféré certaines compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales (CT). Elle a octroyé en effet aux autorités locales la capacité d'assurer la gestion administrative et la planification du développement de leur territoire.

En d'autres termes, elle leur donne la possibilité de travailler de manière autonome à l'amélioration des conditions de vie des populations locales en accroissant le niveau de desserte en services et en jetant les bases d'un développement durable, moyennant que ces transferts de compétences soient accompagnés d'un transfert de ressources. Il s'agit d'un tournant décisif dans l'histoire du pays, car les communes redeviennent un cadre territorial de gestion à part entière des services publics. Aussi, la participation des communautés au processus de développement de leur zone se pose désormais comme une condition indispensable pour toute intervention visant l'amélioration des conditions de vie des gens et l'un des indicateurs de gouvernance locale.

Ce processus de décentralisation connaît des balbutiements depuis le vote de la Constitution de 1987. La collectivité territoriale communale fait face à de nombreux défis pour son développement. Et la gouvernance locale est jusqu'à date mal en point. Il existe très peu d'avancées réelles qui sont faites en matière de décentralisation et de développement des CT dans le pays.

En effet, les communes ont de plus en plus de responsabilités en matière de développement dans le cadre de la décentralisation mais les moyens financiers ne suffisent pas à remplir adéquatement leur mission. Leurs nouvelles attributions les placent dans une position d'acteurs incontournables dans tous les dispositifs locaux de développement et de coopération.

En 2014, la Commune de Limonade a élaboré son premier Plan Communal de Développement (PCD). De 2014 à 2020, certaines actions de développement ont été mises en œuvre sur le territoire communal, mais loin de ce qu'a prévu le PCD pour mettre Limonade sur les rails du développement. Quelques 5 ans après, il s'est avéré nécessaire et selon les prescrits du Ministère de la Planification

et de la Coopération Externe (MPCE) de procéder à un bilan des réalisations et l'actualisation de ce document de planification stratégique de développement de la commune.

Ainsi, les autorités municipales ont décidé de convier les forces vives de la Commune de Limonade dans un processus de réflexion pour discuter, échanger et chercher des moyens de définir une vision claire et des plans stratégiques et opérationnels pour le développement de la commune. Ce qui répond en droite ligne aux principes de bonne gouvernance locale qui veulent, entre autres, la consécration d'une stratégie d'élaboration de programmes durables qui ne doivent pas viser seulement le court terme en choisissant d'élaborer un cadre de référence qui définit une vision stratégique pour la commune en établissant un consensus entre les différents acteurs locaux sur l'avenir socio-économique souhaité pour la collectivité locale.

Dans ce contexte, le Plan Communal de Développement (PCD) de Limonade, élaboré/actualisé pour une nouvelle période de cinq (5) ans (2022-2027) sous le leadership de la Commission Communale, appuyée par le Comité de Pilotage institué à cet effet, a permis d'impliquer les différents secteurs socio-économiques de la population à travers une approche hautement participative. L'élaboration/actualisation du PCD de Limonade, la base de planification de développement social et économique de la Commune fait suite au diagnostic participatif réalisé à travers les (3) sections et le centre-ville de la Commune. Ce diagnostic prend en compte la réalité socio-économique de l'ensemble de la Commune. Il a permis d'identifier les atouts et les contraintes dans plusieurs secteurs pour mieux cerner la problématique du développement et aboutir ainsi à la définition des actions prioritaires en vue de leur réalisation dans le cadre d'une programmation physique et financière, accompagnée d'un schéma de financement, étalée sur une période de cinq (5) ans.

Ce plan dont le processus d'élaboration a été à la fois inclusif et intégrateur se veut un cadre de planification et un moyen de mieux coordonner les différentes actions des divers acteurs dans l'intérêt de la population. Il permet aux autorités de mieux discuter avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et avec l'Etat (gouvernement central) en ce qui trait au développement de Limonade.

Ce document de planification est élaboré sous le leadership de la Commission Communale en place avec la participation de tous les acteurs locaux et de toutes les forces vives de la communauté au niveau des différentes composantes de la Commune.

4 COMPOSANTES DU PCD

Ce PCD comporte quatre (4) grandes composantes :

1 LE DIAGNOSTIC

- > TABLEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET PHYSIQUE DE LA COMMUNE

2 LA PROGRAMMATION

- > PROGRAMMES
- > ACTIONS
- > SCHÉMA DE FINANCEMENT
- > PLAN D'INVESTISSEMENT

3 LA VISION STRATÉGIQUE

- > VISION
- > ORIENTATIONS
- > OBJECTIFS

4 LA MISE EN ŒUVRE

- > MESURES POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
- > STRATÉGIES ET MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE
- > DISPOSITIFS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

1. MÉTHODOLOGIE

***L**a démarche d'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD) de Limonade est inspirée du guide méthodologique du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE). Ce cadre méthodologique-type préconise la réalisation des activités du processus en quatre grandes phases : la phase préparatoire, la phase de diagnostic communal, la phase d'élaboration du Plan Communal de développement ou Planification et la phase de mise en œuvre. Chacune de ces phases est déclinée en plusieurs étapes elles-mêmes constituées d'une série d'activités. Dans son ensemble, la démarche a favorisé, d'une part l'implication et la participation des acteurs locaux (h/f) et d'autre part, la responsabilisation des élus locaux (h/f), porteurs du processus.*



Ateliers Bilan (les deux photos)

1.1

PHASE 1 : PRÉPARATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 du projet « Municipal Development and Urban Resilience » (MDUR) exécuté par le MICT et le MTPTC et financé par la Banque Mondiale, l'Equipe Mobile d'Assistance Technique (EMAT) pilotée par l'Institut de Formation & de Services (IFOS) a accompagné la Mairie de Limonade dans l'actualisation du Plan de Développement de la Commune. En février 2020, le bureau de coordination de l'EMAT dans le Nord s'est entretenu avec le Conseil Municipal pour fixer les termes de l'accompagnement sur l'actualisation du PCD.

Après cette rencontre, une équipe d'assistance technique pluridisciplinaire a été constituée par l'Institut de Formation & de Services (IFOS) pour mener à bien le processus. Pour ce faire, les membres (h/f) de l'équipe ont d'abord pris contact avec le Conseil Municipal (CM) pour échanger sur le processus d'actualisation du PCD. Puis, ils se sont penchés sur le rôle fondamental que le CM devra jouer pour aboutir au PCD lui-même qui est un document de politique

publique et de planification stratégique territoriale à l'échelle communale.

Ensuite, une rencontre d'information et de concertation a été organisée avec tous les élus locaux (h/f) pour dégager une compréhension commune de la méthodologie, définir leurs rôles et responsabilités et avoir des garanties sur leur niveau d'engagement dans le processus. Puis, les cadres de l'administration municipale ont été sollicités pour la planification des activités ayant rapport avec le PCD, l'élaboration d'un plan de travail et d'un calendrier, l'identification des secteurs d'activités socio-économiques de la commune et les différentes parties prenantes devant prendre part à cette démarche.

En ce sens, tous les acteurs (h/f) conférant une représentativité territoriale, sectorielle, générationnelle, politique, religieuse et de genre ont été informés de la décision du Conseil Municipal de se lancer dans le processus et ont été invités à y participer. Ainsi donc, plusieurs autres étapes ont été franchies à cette phase :

ÉTAPES DE LA PHASE DE PRÉPARATION

- ▶ Lancement du processus
- ▶ Montage et formation du comité de pilotage
- ▶ Recrutement d'animateurs et animatrices
- ▶ Formation technique des animateurs et animatrices
- ▶ Sensibilisation autour du processus



LANCEMENT DU PROCESSUS

Le Conseil Municipal avec l'appui de l'équipe d'assistance technique a organisé le lancement officiel du processus au centre-ville de Limonade le 24 juin 2020 où différents acteurs (h/f) ont pris part. Cette cérémonie a réuni plus d'une vingtaine de personnes en présentiel et plus de 876 personnes en ligne, représentant les leaders (h/f) communautaires, des membres (h/f) de la société civile et des secteurs d'activités de la vie communale, la presse, les autorités locales et le commanditaire. Un arrêté communal élaboré pour indiquer que le CM a choisi d'entreprendre cette démarche a été lu au cours de cette rencontre publique, puis publié et diffusé dans tous les espaces publics afin que nul n'en ignore.



MONTAGE ET FORMATION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Après le lancement, la Mairie a convoqué les membres du Conseil de Développement Communal (CDC) déjà mis en place par le projet MDUR au regard des recommandations du décret de février 2006 portant sur l'organisation et le fonctionnement des communes haïtiennes. Au cours de cette rencontre, l'emphasis a été mise sur la nécessité pour les membres du CDC de constituer un Comité de Pilotage du processus d'actualisation du PCD, conformément au cadre méthodologique-type du MPCE.

Après l'identification des différents secteurs d'activités de la commune, les secteurs non représentés ont été mobilisés et le CDC transformé temporairement en Comité de Pilotage (CP). Ce comité a été composé d'acteurs (h/f) de différents secteurs de la vie communale représentant les collectivités territoriales, l'administration communale, les services déconcentrés de l'Etat, la société civile dont les organisations communautaires de base, les organisations de femmes, les associations de personnes à mobilité réduite et de notables, conformément au cadre méthodologique type du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.

Le CP, constitué de trente-neuf (39) membres, coordonné par un comité directeur de sept (7) membres et présidé par le Maire principal selon les prescrits de la loi, est le mécanisme de participation locale de manière organisée et structurée.

En vue de renforcer les capacités du CP, une formation portant sur la dynamique de développement local et la méthodologie d'actualisation du PCD a été conduite dans le but de permettre aux membres du CP de s'approprier de la démarche et de mieux comprendre la logique du développement local dans un contexte de décentralisation. À la suite de cette formation, un calendrier prévisionnel a été soumis au CP ainsi qu'un document de participation qui retrace les grandes lignes d'actions à entreprendre et le mécanisme de participation des acteurs locaux (h/f) à chaque phase et étape du processus.



RECRUTEMENT D'ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Compte tenu de la diversité de l'espace communal et de la complexité du processus lui-même, neuf (9) animateurs dont sept (7) de sexe masculin et deux (2) de sexe féminin, originaires de la commune, ont été recrutés sur concours, avec deux (2) pour le centre-ville, trois (3) pour la première section Basse-Plaine, deux (2) pour la deuxième Bois de Lance et deux (2) pour la troisième section Roucou.

Les animateurs et animatrices ont été regroupés en quatre (4) équipes en tenant compte des besoins identifiés dans chaque unité spatiale et des capacités individuelles de chacun. Ils/elles avaient pour mission d'organiser des rencontres de sensibilisation dans les sections communales et au centre-ville avec l'aide des CASEC, ASEC, Délégués de ville et des Maires, de co-animer les ateliers de diagnostic participatif et de collecter des données quantitatives sur les différents secteurs d'activités socio-économiques sur tout le territoire communal.



FORMATION TECHNIQUE DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Pour réaliser à bien leur travail, les animateurs et animatrices ont participé à quatre grandes (4) sessions de formation et plusieurs ateliers d'orientation ponctuels. La première session de formation a duré deux (2) jours. Elle a été organisée conjointement avec celle du comité de pilotage et s'est déroulée sur le développement local et la méthodologie d'actualisation du PCD. Puis, une deuxième session d'une durée de deux (2) jours, s'est portée sur les méthodes et techniques d'enquêtes, l'utilisation de tablettes électroniques pour la réalisation d'une enquête portant sur l'inventaire des infrastructures et la collecte de données socio-économiques sur les ménages effectuée sur la base d'un échantillon.

Par la suite, une troisième de sept (7) jours a été réalisée sur les techniques d'animation de groupes, la conduite des rencontres de sensibilisation, l'organisation des ateliers de diagnostic et l'utilisation de quelques outils de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARPP), particulièrement la FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) et le calendrier saisonnier qui allaient être utilisés pour le diagnostic participatif. Finalement, une quatrième session de formation de deux (2) jours portant sur les outils et la réalisation des ateliers de vision, d'orientations stratégiques, d'identification et de formulation des actions du PCD a été orga-

nisée pour les facilitateurs, facilitatrices et un groupe plus restreint des animateurs et animatrices.

En dehors de ces sessions de formation formelle, plusieurs ateliers d'orientation ont été organisés pour les facilitateurs et facilitatrices auxquels ont aussi pris part les animateurs et animatrices. Ils se sont portés notamment sur les outils et méthodes, la planification et la réalisation des ateliers sur le montage du cadre programmatique, les lignes d'actions stratégiques, la programmation physique, la programmation par compétences des acteurs, la programmation financière, les mesures politiques, économiques et sociales ainsi que sur les mécanismes de mise en œuvre du PCD.

SENSIBILISATION AUTOUR DU PROCESSUS



Quatre (4) rencontres de sensibilisation formelles, réunissant plus de cinquante (50) participants (h/f) pour certaines, ont été réalisées avec l'implication des membres des CASEC et ASEC. Ces rencontres ont été tenues dans les quatre (4) regroupements répartis sur l'ensemble des sections communales à raison de deux (2) regroupements pour la première section, un (1) pour la deuxième section, un (1) regroupement pour la troisième section et un (1) regroupement pour le centre-ville



TABLEAU 1 : Principales activités de la phase préparatoire

Activités	Structures	Institutions impliquées	Outils de référence
Prise de décision du CM d'actualiser le PCD et commande au Directeur Général de la Mairie d'informer les cadres de l'administration communale et d'inviter les CASEC, ASEC et DV à une rencontre	CM	EMAT/ IFOS	Cadre méthodologique type du MPCE proposant la démarche pour l'élaboration du PCD ; Note circulaire ; Lettre d'invitation des CASEC, ASEC et DV ; <i>CANEVAS D'ordre du jour pour la rencontre avec les cadres de l'administration communale et la rencontre avec les CASEC, ASEC et DV ;</i>
Rencontre d'information et de planification du CM avec les cadres de l'administration communale	CM	EMAT/IFOS	Cadre méthodologique type du MPCE proposant la démarche pour l'élaboration du PCD ; Ordre du jour pour la rencontre avec les cadres de l'administration communale ;
Elaboration du calendrier de travail, d'outils et préparation des arrêtés communaux	CM et IFOS	CM, Administration municipale et EMAT/ IFOS	Plan du Diagnostic Communal ; Outils de collecte ; Méthodologie pour le diagnostic d'experts et celui participatif ; Canevas de calendrier ; Canevas d'avis de recrutement des animateurs/animatrices et d'arrêtés communaux ;
Rencontre de concertation et d'implication des CASEC, ASEC et DV	CM	CM, CASEC, ASEC, DV et EMAT/IFOS	Cadre méthodologique type du MPCE proposant la démarche pour l'élaboration du PCD ; Extrait du décret portant sur l'organisation et le fonctionnement des communes ; Outils sur la participation et d'adhésion des CASEC, ASEC et DV au processus ; Avis de recrutement des animateurs et animatrices ; Ordre du jour pour la rencontre avec les CASEC, ASEC et DV ;
Rencontre d'information et de sensibilisation des acteurs de la société civile et des structures déconcentrées de l'Etat	CM	CM, SDE, Vice-Délégation, OCB, ONG et autres organismes	Cadre méthodologique type du MPCE proposant la démarche pour l'élaboration du PCD ;
Rencontre d'élaboration d'un plan de communication et de planification du lancement du processus	CM	Administration municipale et EMAT/IFOS	Canevas plan de communication ; Maquettes de Banderole ; Brouillon de l'arrêté communal sur le lancement ;

Lancement et publication de l'arrêté sur le processus d'actualisation du PCD	CM	CM, Vice-délégation, CASEC, ASEC, DV, SDE, OCB, ONG et autres organismes	Répertoire des parties prenantes ; Arrêté communal sur le lancement ;
Montage du Comité de pilotage	CM	CM, Vice-délégation, CASEC, ASEC, DV, SDE, OCB, ONG et autres organismes	Décret portant sur l'organisation et le fonctionnement des communes ; Répertoire des parties prenantes contactées ; Cadre de mise en place du Comité de Pilotage ;
Recrutement des animateurs et animatrices	Administration municipale	CM et EMAT/IFOS	Avis de recrutement ; TDR animateurs et animatrices ; Outils d'évaluation des postulant-e-s ;
Formation des membres et publication de l'arrêté sur le montage du Comité de Pilotage	CM	CM, CP et EMAT/IFOS	Programme de formation des membres du CP ; Arrêté communal sur la création du Comité de Pilotage ;
Formation technique des animateurs et animatrices	IFOS	Comité de Pilotage	Programme de formation des animateurs et animatrices ;
Rencontres de sensibilisation	CP et Administration municipale	CM, CP, Administration municipale et EMAT/IFOS	Cadre méthodologique type du MPCE proposant la démarche pour l'élaboration du PCD ;

Source : Mairie de Limonade / Guide méthodologique du MPCE / Phase préparatoire du PCD / 2020

1.2

PHASE 2 : DIAGNOSTIC COMMUNAL

Cette phase a permis, selon une approche alliant le regard du /de la technicien-ne et la perception des habitants (h/f), d'identifier les atouts du territoire et les grandes contraintes qui entravent son développement. L'actualisation du diagnostic communal a été réalisée en deux (2) étapes déroulées simultanément, l'actualisation du diagnostic technique et l'actualisation du diagnostic participatif..

DIAGNOSTIC TECHNIQUE

Le diagnostic technique dont l'objectif est de réaliser l'inventaire des potentialités et un état des lieux descriptif de la commune a été réalisé selon une approche quadrangulaire conduite autour de ces actions clés :



CONSULTATION DOCUMENTAIRE ET REVUE DES DONNÉES STATISTIQUES

Les membres de l'équipe technique de l'IFOS affectés à ce travail ont procédé à une revue de littérature sur la base des documents pertinents disponibles au niveau local, départemental et national. Dans le cadre de cette revue, l'équipe a priorisé tous les documents de stratégies régionales ou nationales, tels le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH), le Plan d'aménagement Nord / Nord' Est (2012-2030), des documents qui décrivent et/ou présentent le cadre physique et l'organisation du territoire (limites administratives, ressources naturelles et potentialités, contraintes, équipements et infrastructures, etc.), des dossiers et rapports administratifs ; des orientations de développement des Collectivités Territoriales (CT) préconisées par le pouvoir central ; des documents légaux relatifs aux CT en particulier et à la planification et la gestion du développement en général.

Des cartes géographiques et thématiques élaborées par le Centre National d'Information Géo Spatiale (CNIGS) ont été aussi consultées et analysées pour en tirer des données utiles.



ENQUÊTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Cette revue documentaire a été complétée par un inventaire des infrastructures et la collecte de données socio-économiques sur les ménages, le fonctionnement des organisations et institutions de la commune. Cette enquête qui a duré vingt-deux (22) jours, a été réalisée sur plus d'une dizaine de Sections d'Énumération (SDE) et a ciblé 401 ménages suivant une logique de dix-neuf (19) ménages par SDE sélectionnées dans l'échantillonnage répartis sur l'ensemble des unités spatiales de la commune. Neuf (9) animateurs et animatrices ont procédé à la collecte des données. Aussi, cette étude de base a permis d'identifier les risques auxquels

la commune fait face, de mieux connaître les réalités de chaque secteur d'activités, d'étudier l'espace territorial et sa situation pour dégager les pistes d'actions à entreprendre en matière de gestion et d'aménagement du territoire ainsi que des mesures de mitigation des risques et désastres naturels.



CONSULTATIONS ET ENTRETIENS SEMI-STRUCTURÉS AVEC DES ACTEURS CLÉS

Chacun-e des dix-sept (17) techniciens et techniciennes de l'équipe de terrain mobilisée par l'Institut de Formation & de Services (IFOS) a réalisé une à deux mission(s) de terrain et rencontré certains acteurs clés (h/f) des secteurs sur lesquels ils/elles travaillent et en ont tiré des éléments pertinents en complémentarité aux documents disponibles. Dans l'ensemble plus d'une vingtaine de rencontres de ce genre ont été réalisées. Les acteurs (h/f) consultés ont été surtout des informateurs clés comme des leaders (h/f) communautaires, des notables (h/f), des cadres (h/f) de l'administration publique au niveau de la commune et des autorités locales (h/f).



VISITES DE TERRAIN

Outre les entretiens semi-structurés avec les acteurs/informateurs clés (h/f), plus d'une dizaine de visites d'observation ont aussi été réalisées par des techniciens et techniciennes en gouvernance locale, gestion de risques et désastres, genre, éducation, santé et en question sociale en vue d'une meilleure appropriation et appréciation de la situation et du contexte local. Ces technicien-ne-s ou professionnel-le-s mobilisé-e-s par IFOS ont été accompagné-e-s d'animateurs ou animatrices et d'autochtones pour l'observation de l'espace et des zones difficiles d'accès. Ces visites ont permis de cerner la réalité de la commune et de confronter les données recueillies avec le vécu des habitants (h/f).

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Le Diagnostic participatif a débuté par un atelier d'évaluation participative ou « atelier bilan » des réalisations de la première génération de PCD élaboré par la Commune. Au cours de cet atelier, les participant-e-s ont fourni des informations permettant de dresser le « bilan » des réalisations du PCD de 2014-2019, en complémentarité aux informations fournies par les maîtres d'ouvrage à l'initiative des actions réalisées, et d'en calculer les taux de réalisation physique et financière, tel que présenté dans le chapitre quatre (4) du présent document qui traite du bilan du premier PCD.

A noter que le diagnostic participatif s'est déroulé de manière simultanée avec le diagnostic technique descriptif. Le but du dia-

gnostic participatif est d'analyser le fonctionnement de tous les secteurs d'activité des différentes entités géographiques afin de confronter les données du diagnostic technique avec le vécu des communautés et de collecter des informations plus qualitatives avec l'outil FFOM en procédant par des ateliers participatifs. Vingt (20) jours d'ateliers ont été réalisés à deux niveaux territoriaux : les trois (3) sections communales et le centre-ville. Ces ateliers ont réuni des acteurs clés (h/f) des sections communales et du centre urbain issus de différents secteurs. Le choix des participant-e-s à ces ateliers a été fait à l'initiative des élus locaux (h/f), du facilitateur, des animateurs et animatrices ainsi que sur les recommandations des participant-e-s aux ateliers de sensibilisation de manière que toutes les couches sociales soient représentées en tenant compte de la dimension spatiale.



Pour faciliter la collecte de données plus spécifiques et une meilleure participation, d'une part l'outil FFOM a été utilisé en raison de sa simplicité et sa facilité de manipulation et d'autre part, l'analyse a été abordée soit par thématique ou secteur. Ainsi, trente et un (31) thématiques concernant des secteurs dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'économie, du social et de la gouvernance ont été analysées à partir de cet outil.

SECTEURS D'ACTIVITÉS PAR DOMAINE D'INTERVENTION

MILIEU PHYSIQUE ET ORGANISATION DU TERRITOIRE



- Risques et Désastres / Changements climatiques
- Environnement et cadre de vie
- Foncier et cadastre
- Urbanisation, habitat et logement
- Energie, électricité et éclairage public
- Communication, mobilité et transport
- Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication

DOMAINE ÉCONOMIQUE



- Agriculture et sylviculture
- Elevage
- Pêche et aquaculture
- Mines et Carrières
- Bâtiments et travaux publics
- Patrimoine, tourisme, hôtellerie et restauration
- Artisanat, métiers et industries créatives
- Commerce et institutions financières
- PME/PMI et industries

DOMAINE SOCIAL



- Education, alphabétisation et formation professionnelle
- Santé
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Eau, hygiène Publique et Assainissement
- Justice et droits humains
- Sécurité
- Etat civil et identification de la population
- Genre et inclusion sociale
- Organisations et société civile
- Sports, loisirs et activités culturelles
- Arts et lettres
- Culture, cultes et confessions religieuses

DOMAINE DE LA GOUVERNANCE



- Administrations locales et services déconcentrés
- Fiscalité et Finances locales
- Partenariat, intercommunalité et coopération décentralisée

Puis, un atelier de mise en commun communal a été organisé. Les cinquante (50) délégués de cet atelier, à raison de douze (12) par section communale et quatorze (14) pour le centre-ville, ont été choisis par leurs pairs au moment des ateliers de Diagnostic Participatif de Limonade. Ces ateliers ont permis de sortir avec des FFOM pour chaque secteur et/ou thématique et pour la commune. Ces FFOM sont les résultats d'un travail de mise en commun et de consensus entre les acteurs (h/f). L'atelier de priorisation qui a succédé celui de mise

en commun consistait à identifier les secteurs prioritaires et à réaliser une FFOM dite FFOM majeure où les plus grandes forces, faiblesses, opportunités et menaces sont sélectionnées par les participants (h/f) par domaine et par ordre d'importance. Ces exercices effectués avec des matrices de classification ont été très animés compte tenu des enjeux pour chaque catégorie d'acteurs (h/f). Il a fallu trouver un consensus à chaque fois ou effectuer un vote lorsque le consensus était difficile à trouver.

Les diagnostics technique et participatif ont permis à l'équipe technique multidisciplinaire (Agronomie, Economie, Sociologie, Urbanisme, Génie, Médecine, Education, Genre, Gouvernance et décentralisation,

Droit, Fiscalité, etc.) mobilisée par IFOS d'effectuer une analyse approfondie de la situation communale en vue de produire ce document de Diagnostic.

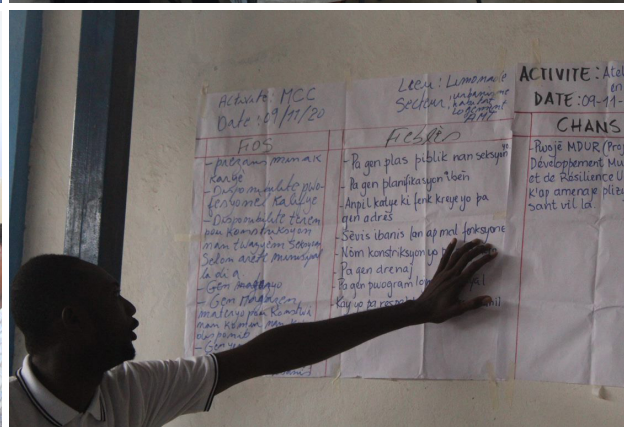


TABLEAU 2.- : Principales activités de la phase de diagnostic communal

Activités	Structures responsables	Acteurs impliqués	Outils
DIAGNOSTIC TECHNIQUE			
Consultation documentaire et revue de littérature sur la commune	EMAT/IFOS et CP	Technicien-ne-s sectoriel-le-s	PSDH • PCD 2014-2019 • Cartes thématiques CNIGS • Documents statistiques IHSI • Documents spécifiques sur la commune, etc. ;
Inventaire des infrastructures et enquête socio-économique sur les ménages	EMAT/IFOS, CP et Administration municipale	Animateurs et animatrices	Questionnaires numériques et masques de collecte de données ;
Consultations et entretiens avec des acteurs sectoriels clés	EMAT/IFOS, CP et Administration municipale	Technicien-ne-s sectoriel-le-s et personnes ressources de la commune	Outils de collecte ; Guides d'entretien ;
Visites d'observation	EMAT/IFOS, CP et Administration municipale	Technicien-ne-s sectoriel-le-s ; Animateurs et animatrices	Cartes thématiques ; Grilles d'observation ;
DIAGNOSTIC PARTICIPATIF			
Atelier bilan	EMAT/IFOS assistée par le CP	Représentant-e-s sectoriel-le-s, Vice-délégation, CASEC, ASEC, DV, SDE, ONG et autres organismes	Programmation du PCD 2014-2019 ; Outils et grilles de collecte d'informations sur le bilan ;
Ateliers de Diagnostic Participatif	EMAT/IFOS assistée par le CP	Représentant-e-s sectoriel-le-s, Vice-délégation, CASEC, ASEC, DV, SDE, ONG et autres organismes	Calendrier ; Documents de méthodologie ; Textes de Diagnostic technique sectoriel ; Fiches techniques de Diagnostic Participatif ; Guides d'entretien ; Outils de la MARP ; Outil FFOM ;
Etat des lieux des services techniques et administratifs de la Mairie	EMAT/IFOS et administration municipale	Cadres de la Mairie	Guides d'entretien et Outil FFOM ;
Rédaction du Diagnostic Participatif	EMAT/IFOS	Technicien-ne-s sectoriel-le-s	Résultats de l'enquête de terrain ; Données collectées dans les ateliers ; Visite d'observation sur le terrain
Restitution du Diagnostic Participatif	EMAT/IFOS	Représentant-e-s sectoriel-le-s, Vice-délégation, CASEC, ASEC, DV, SDE, ONG et autres organismes	Diagnostic Participatif ; Encarts ;
RÉDACTION DU DIAGNOSTIC COMMUNAL			
Rédaction du document de Diagnostic Communal	EMAT/IFOS	Technicien-ne-s sectoriel-le-s	Diagnostic technique ; Diagnostic Participatif ;

Activités	Structures responsables	Acteurs impliqués	Outils
Présentation du document au Conseil Municipal	EMAT/IFOS	IFOS, CM et administration municipale	Résumé du Diagnostic communal ; PPT ;
Finalisation du document soumis	EMAT/IFOS	Comité de Pilotage ; Administration communale ;	Avis technique des membres du CP et du CM ;
APPROPRIATION DU DIAGNOSTIC COMMUNAL			
Présentation et remise du document au CM	EMAT/IFOS	CM	Document de Diagnostic Communal
Présentation et publication du document	CM assisté par EMAT/IFOS	CP (Représentant-e-s sectoriel-le-s, Vice-délégation, CASEC, ASEC, DV, SDE, ONG et autres organismes) et Administration communale	Document de Diagnostic Communal ; PPT ;

Source : Mairie de Limonade / Guide méthodologique MPCE / Phase de diagnostic communal du PCD / 2020

1.3

PHASE 3 : RÉVISION DE LA PROGRAMMATION

La phase de programmation succède le diagnostic et s'appuie sur les éléments clés tirés des ateliers de priorisation des forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à chaque secteur. Cette phase s'est déroulée autour des ateliers définis ci-dessous avec la participation de 30 personnes, majoritairement membres du Comité de Pilotage.

ATELIER DE DÉFINITION DE LA VISION, DES OBJECTIFS, DES ORIENTATIONS ET DES LIGNES D'ACTIONS STRATÉGIQUES

Cet atelier s'est déroulé pendant 3 jours. Au cours de cette rencontre, une vision de développement de la commune a été définie sur une durée d'au moins cinq ans. Cette vi-

sion s'assoie sur l'identité de la commune, les spécificités du terroir et s'inspire des forces à valoriser pour son développement en cohérence avec la vision de développement national. La vision définie est donc la description du futur souhaité pour la commune basée sur le désidérata des élus locaux et les aspirations de la population.

Pour atteindre cette vision, les acteurs locaux ont fait des choix sur les directions à prendre par la commune. Ces dernières se matérialisent à travers les orientations et les lignes d'actions stratégiques. Elles ont été formulées sur la base des FFOM majeures, s'inspirent des orientations nationales et tiennent compte des Objectifs de Développement Durable. Ce sont en fait les grands axes d'intervention que devront suivre les décisions à prendre dans le futur, qu'elles

soient de nature politique, économique ou sociale et suivant lesquels devront s'orienter les actions de tous les acteurs de développement de la commune, qu'ils soient le pouvoir central, les acteurs politiques des collectivités territoriales elles-mêmes, le secteur privé des affaires ou les organismes de développement.

Etant donné que la vision s'étend sur un horizon de 5 ans, un objectif très rapproché de celle-ci a donc été aussi défini sur les 5 ans du PCD. La démarche a été très participative où la vision, les orientations, les lignes d'actions et l'objectif de développement ont été la synthèse des travaux des participant-e-s réparti-e-s entre 3 et 5 sous-groupes. Il a fallu des débats et du consensus pour adopter une vision, des orientations, des lignes d'actions et un objectif qui semblent être les plus proches de la réalité de la commune et l'expression des vœux de la population.

ATELIER D'IDENTIFICATION DES PROGRAMMES ET ACTIONS DU PCD

Cet atelier a été réalisé en plusieurs séquences pendant six (6) jours. La première étape s'est déroulée pendant deux (2) jours à partir de l'outil Arbre-à-Problèmes qui a permis aux participants-e-s d'analyser les causes et les conséquences des problèmes identifiés pour chaque secteur et/ou thématique. Pour pouvoir réaliser un travail de qualité, les participants-e-s ont été répartis-e-s en six (6) sous-groupes de 5 à 6 personnes selon leurs champs d'action et leur sensibilité. Puis, chaque problème analysé

a fait l'objet de discussions en plénière afin d'enrichir l'analyse faite en sous-groupes.

Ainsi, les participant-e-s ont transformé les arbres-à-problèmes en arbres-à-objectifs. Cette démarche méthodologique consistait à transformer la situation négative existante en une situation positive souhaitable dans le futur. Cette activité plutôt réjouissante pour les acteurs locaux a duré deux (2) jours au cours desquels, les participant-e-s se sont amusé-e-s à transformer les principales causes décryptées des analyses en moyens, les problèmes en solutions et les conséquences en fins ou « résultats ».

Par la suite, les participant-e-s ont été amené-e-s, pendant deux (2) jours, à traduire les objectifs définis en actions concrètes et cohérentes et à transformer les arbres-à-objectifs en éléments de programmation opérationnelle. Ainsi, la solution est devenue un programme et les principaux moyens constituent des projets et des activités, lesquels sont traduits respectivement en sous-programmes et actions dans le tableau synoptique des programmes, sous-programmes et actions à entreprendre dans le cadre du PCD. Finalement, les participant-e-s ont apporté des précisions qui ont permis la reformulation des actions et ont présenté leurs travaux en plénière pour validation.

ATELIER DE PROGRAMMATION PHYSIQUE ET DE MONTAGE DU PLAN D'ACTION DU PCD

La programmation physique est en quelque sorte la mise sous forme de tableau appelé tableau synoptique des programmes, sous-

programmes et actions identifiés comme prioritaires et à mettre en œuvre. Les résultats de l'atelier d'identification des programmes et actions, basé sur l'analyse des problèmes, ont été le socle de ce travail. Il s'agissait aussi dans cet atelier de déterminer pendant une durée de deux (2) jours le lieu d'exécution de chaque action et les résultats escomptés. Les participant-e-s ont été ainsi réparti-e-s en six (6) sous-groupes et le résultat de leur travail présenté et discuté en plénière.

ATELIER DE PROGRAMMATION FINANCIÈRE

Il s'agit dans cet atelier d'une journée, de faire une estimation des coûts des

différentes actions qui sont de la compétence de la commune. Pour cela, il a fallu préciser chaque action et indiquer des unités de mesures spécifiques pour faciliter le travail de « costing ». Ainsi, les coûts de certaines actions ont été déterminés en atelier sur la base d'un document référentiel des coûts en vigueur sur le marché, tandis que d'autres ont été déterminés après consultation des opérateurs de terrain. Compte tenu de la complexité et de la technicité du travail de « costing », il a été difficile que tous les calculs aient été effectués en atelier. L'équipe technique a donc finalisé le travail qui, ensuite, a été validé par les acteurs locaux.

1.4

PHASE 4 : MISE EN ŒUVRE

ATELIER DE DEFINITION DES MESURES POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Il n'en demeure pas moins vrai que le PCD est un document de politique publique. C'est aussi un cadre d'orientations des actions économiques et sociales. La mise en œuvre du PCD nécessite la volonté politique des acteurs et le cadrage des décisions à prendre à l'avenir. C'est ainsi qu'il a été tenu un atelier d'une journée réunissant tous les élus locaux, des acteurs économiques et des représentant-e-s de la société civile. Sur la base d'outils conçus à cet effet, ils ont décidé d'un ensemble de mesures

liées à la gouvernance, à l'économie et aux services sociaux devant assurer la continuité des interventions et la pérennité des décisions prises dans le cadre de l'élaboration du PCD. Les réflexions ont été conduites dans cinq (5) sous-groupes par la méthode des affichettes et suivies de discussions en plénière pour consensus et harmonisation.

ATELIER SUR LES MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PCD

Pour planifier la mise en œuvre effective des actions du PCD, un atelier d'une journée a été

réalisé avec les acteurs locaux. Il a été question d'assurer d'abord la planification de la participation structurée et ordonnée des acteurs à travers une matrice institutionnelle, tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel, appropriée à la réalité socio-économique et politique de la commune et au regard des prescrits légaux et des lignes méthodologiques

prévus à cet effet par l'Etat haïtien. Ensuite, il s'agissait entre autres de déterminer un plan de communication, des stratégies de mobilisation des ressources, des mécanismes de financement des actions et des mesures de suivi et d'évaluation. Pour ce faire, les participant-e-s ont été réparti-e-s en 5 à 6 sous-groupes et leurs travaux présentés et discutés ensuite en plénière.

1.5

ELABORATION FINALE DU DOCUMENT

Avec toutes les données et informations collectées lors des ateliers du diagnostic communal, de définition de la vision, de programmation physique et financière, et aussi en tenant compte des commentaires et remarques produits par les élus locaux dont le conseil municipal, les entités de l'Etat, les acteurs économiques et sociaux, le commanditaire et, entre autres, les acteurs locaux, l'équipe technique a actualisé le document du PCD de Limonade. En ce

sens, plusieurs rencontres de travail ont été réalisées et des échanges effectués avec les autorités communales et le Comité de Pilotage pour la finalisation du document. Une version préliminaire comprenant à la fois le diagnostic communal et le PCD lui-même a été soumise à l'appréciation de la municipalité et du comité de pilotage qui ont produit des commentaires dont l'équipe a tenu compte pour produire une version provisoire du PCD qui sera utilisée pour la restitution et la validation.

1.6

RESTITUTION ET VALIDATION

La validation n'a pas été seulement une phase en soi ; mais s'est réalisée tout au long du processus. A chaque atelier, il a été question de reprendre ce qui a été discuté lors de l'atelier précédent puis passer à sa validation avant de continuer. Cette stratégie a permis aux participant-e-s de mieux s'approprier du processus et de ne pas perdre le fil des idées. Cependant, la fin de chaque phase, à savoir le diagnostic et la program-

mation, a été sanctionnée, par la présentation du contenu et la remise d'un document au Comité de Pilotage, des cadres et des personnes ressources de la commune pour formuler leurs recommandations, faire des ajouts et produire des commentaires. Les recommandations soumises ont été prises en compte et ont été intégrées dans la version finale du PCD.

1.7

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, DÉFIS RELEVÉS ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES DU DOCUMENT

Le processus d'actualisation du PCD a été émaillé de multiples contraintes qui l'ont ralenti et affecté défavorablement sa progression et son déroulement. Il s'agit dans un premier temps de la deuxième vague de la pandémie du « COVID-19 ». Partout dans le monde et dans le pays, les autorités ont dû prendre à nouveau des mesures sanitaires restrictives de quarantaine ou d'isolement et la population a dû être « reconfinée ». C'est une période au cours de laquelle tout rassemblement de plus de 10 personnes, visite ou rencontre ont été proscrits par la loi et la prudence sanitaire a été la norme. Cette dernière s'est imposée tant à l'équipe d'assistance technique d'IFOS chargée de l'actualisation du PCD qu'aux participants et participantes aux ateliers.

Comprenez donc que cela n'a pas été sans conséquences sur la conduite des opérations relatives au PCD. Le COVID-19 a bouleversé tout un ensemble de préparatifs tels le lancement officiel du processus, le recrutement des animateurs et animatrices, le montage et la formation des membres du comité de pilotage, la formation des animateurs et animatrices sur l'inventaire des infrastructures et la collecte des données socio-économiques sur les ménages.

Ainsi, on a dû attendre l'allègement des mesures restrictives par les autorités compétentes pour lancer officiellement le processus, puis adapter le calendrier des activités, tout en respectant les mesures

barrières de distanciation physique, de port de masques, d'aspersion des espaces de travail, d'utilisation obligatoire du gel hydro-alcoolique en vue de minimiser la propagation et la contamination par le Corona Virus lors des ateliers du PCD.

De plus, depuis ces dernières années, le pays est entré dans une période de grande instabilité politique marquée par des protestations qui se sont exprimées notamment par des manifestations récurrentes, les casses des protestataires, les violences policières, le blocage des routes, l'arrêt total de la circulation et de toute activité sous peine d'être violenté par les manifestant-e-s. Cette situation a aussi impacté négativement le calendrier et la réalisation des activités. Ensuite, il est à mentionner que des facteurs naturels, comme la détérioration de la météo, ont aussi modifié la trajectoire des calendriers, ralenti la course du processus et occasionné le report de quelques activités prévues.

Par ailleurs, il est évident de reconnaître que le PCD, lui-même, est un processus complexe surtout sur le plan opérationnel. La méthodologie participative a ses avantages; mais aussi ses inconvénients. Ces derniers concernent surtout la disponibilité et la convergence des acteurs.

Au niveau de la participation des acteurs ciblés, certains cadres notamment des services déconcentrés de l'Etat, n'étaient pas toujours au rendez-vous aux ateliers. La

réalisation d'ateliers implique souvent la disponibilité des acteurs pendant toute la durée de l'activité. Si certains estiment qu'il est impossible de laisser le service pendant une journée, pour d'autres, ils ne réagissent tout simplement pas aux invitations.

Une autre difficulté rencontrée dans le cadre du processus est un manque de tolérance constatée vis-à-vis de certains groupements ou associations proches de structures politiques différentes. Le processus d'actualisation demande un niveau de participation de tous les acteurs de la vie communale, pourtant on a assisté à un refus de la part de certains de participer et de discuter avec d'autres représentant-e-s de tendances différentes. Au centre-ville, la réalisation de rencontres de sensibilisation était plus difficile vu le caractère hétérogène et mosaïque des acteurs.

En effet, deux rencontres de sensibilisation ont été annulées entre septembre et octobre 2020 à cause d'une faible représentativité des acteurs invités bien que planifiées avec le conseil municipal. Le leadership exercé par l'équipe notamment par la rencontre d'autres acteurs influents a permis de comprendre très vite la situation et d'adopter de nouvelles approches différentes de celles des sections rurales pour aborder les particularités du centre-ville et mobiliser les acteurs.

Un défi relevé très tôt, et non des moindres, dans le cadre du processus est l'obligation de fournir des frais aux participant-e-s pour faciliter leur présence aux ateliers. Cela a pris du temps pour les sensibiliser dans un premier temps puis de repérer au fil du processus des leaders qui manifestent

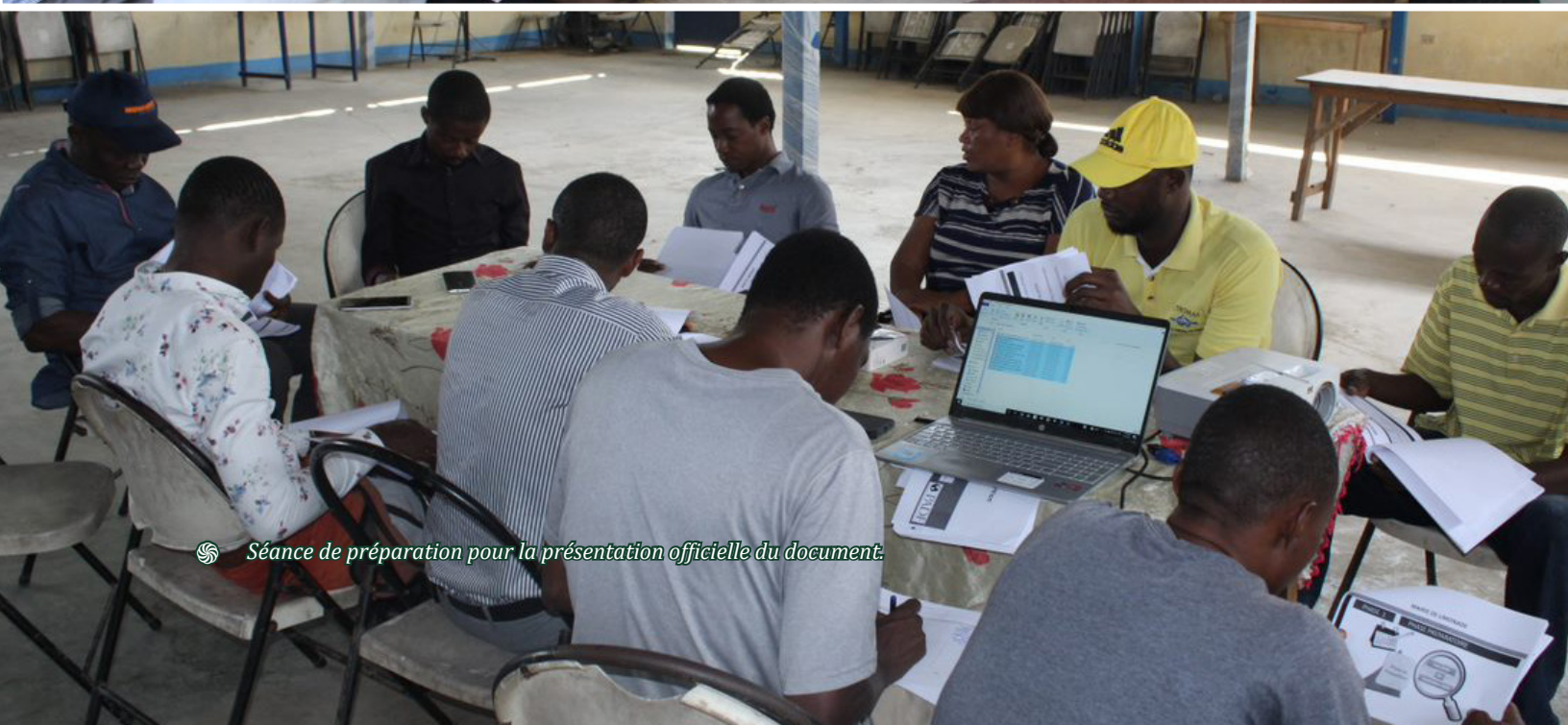
leur intérêt à participer au processus au-delà des difficultés rencontrées. Il faut également souligner un constat de désintérêt pour une telle démarche manifesté par d'autres acteurs qui disent être pessimistes par rapport à la concrétisation des actions identifiées dans le document de PCD.

A cela, il faut ajouter bien évidemment les difficultés pour accéder à certaines informations même au niveau de l'administration municipale. Elles sont certes des détails; mais elles constituent des éléments clés du diagnostic. Dans ce contexte, l'analyse au niveau de certaines sections du document est limitée en raison de l'absence, de l'indisponibilité de certaines informations ou de l'inexistence de données désagrégées au niveau communal. Ces contraintes ont imposé des limites, notamment sur l'analyse de la croissance démographique à travers la natalité, la morbidité et la migration, sur les finances, le crédit, le fonctionnement de l'économie et particulièrement sur le Bilan du PCD de première génération de 2014-2019, notamment la partie traitant du taux d'exécution financière des actions. En somme, toutes les données statistiques officielles, quand généralement elles ne sont pas accessibles, elles sont vieilles de plus de 20 ans.

En outre, les informations sur la fiscalité locale n'ont pu être obtenues aux fins d'établir les prévisions de recettes et élaborer dans les règles le schéma de financement du PCD. Ainsi les prévisions de recettes sur les cinq prochaines années n'ont pu être calculées. A une plus haute échelle, le Plan Triennal d'Investissement (PTI) non plus n'est pas disponible pour prévoir les

engagements de l'administration centrale. Aucune promesse et non plus de lettre d'intention n'a pu être obtenue de la part des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de la commune. En conséquence, les sources indiquées dans le Plan de Financement du PCD restent des contributions hypothétiques des acteurs.

Tout cela pour dire qu'il en résulte que ce document a des limites dues à l'ensemble des difficultés sus-énumérées. Cependant, cela ne porte aucune atteinte à sa qualité et à sa portée comme outil de planification stratégique territoriale et comme document de politique publique communale. Il représente sans ambages un acquis considérable pour la planification du développement de la municipalité.



🌀 Séance de préparation pour la présentation officielle du document.

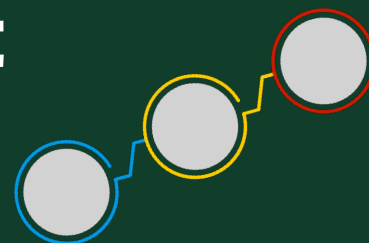


2. _____ DIAGNOSTIC COMMUNAL

L'histoire de la commune de Limonade peut être divisée en plusieurs périodes. La première date de l'avant découverte de l'île par Christophe Colomb. Il n'existe pas de données détaillées sur cette période mais des fouilles archéologiques montre que l'actuel « en Bas Saline » abritait l'une des plus grands villages « Taïno Classique » (Chican-Ostionoid) d'Hispaniola. C'est aussi à ce même endroit que Puerto Réal, une ancienne Cité, fut construite par ordonnance royale dix ans après la découverte d'Hispaniola. Ce vestige classe cette ancienne Cité parmi les quinze premières villes européennes construites en Amérique.



2.1. ÉVOLUTION HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE

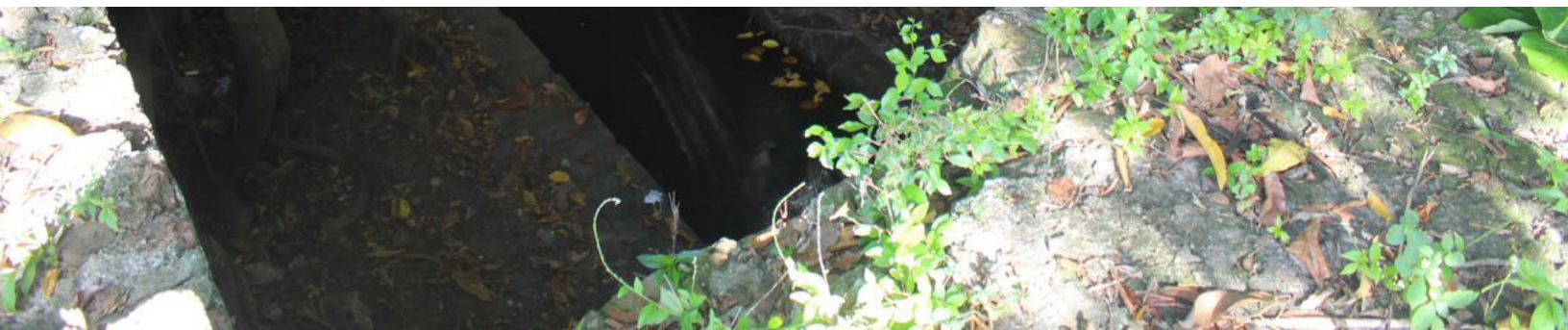


***L**e mot « Limonade » est issu de « puebla limón » pour faire référence à une terre fertile apte à la plantation de citrus. L'histoire rapporte que c'est à Limonade que fut chantée la première messe de Noël en Amérique. Une période qui marque les premières relations entre espagnols et indiens. En effet, des faits marquants témoignent des rapports entre les espagnols et les autochtones qui habitaient cette partie de l'île à l'époque. C'est à Limonade que fut retrouvée l'ancre supposée appartenir à l'une des 3 caravelles de Christophe (la Niña) exposée au musée du Panthéon National. Au niveau de la première section, des sites marquant cette période existent encore dans certaines localités.*

La deuxième étape remonte à la période française. Si la première parution des Espagnols se faisait dans la baie du bord de mer, ce n'est que deux siècles plus tard que les premiers établissements furent construits dans le voisinage du même endroit. Moreau de Saint Méry écrit à ce propos : « Limonade a été l'un des premiers établissements de la plaine du Cap. Ce fut vers l'an 1676 qu'il reçut ses premiers habitants. Il dépendait alors de Quartier-Morin et les défrichements commencèrent, comme tous ceux de la colonie, dans le voisinage du bord de la mer ... ». Depuis, la population ne cesse d'accroître. Cette zone est réputée pour la fertilité de son sol et sa position de plaine. Sous la colonie, Limonade a été à plusieurs reprises le théâtre de combats entre colons français et espagnols.

La période post indépendance a été marquée par des événements importants dans l'histoire d'Haïti. En effet, l'un des héros de l'indépendance, François Cappedoix a été tué dans une embuscade dans la localité de Fossé qui porte, depuis, son nom : Fossé Cappedoix. Cette paroisse coloniale dont les bases ont été établies au 17ème siècle, a été érigée en quartier en octobre 1821, puis élevée au rang de commune quarante-trois ans plus tard, soit en 1864, sous le président Nicolas Fabre Geffrard.

De nombreux sites archéologiques, vestiges, forts existent au point qu'un ex-maire de la commune estime que Limonade est le berceau archéologique d'Haïti.



2.2. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE COMMUNAL



2.2.1

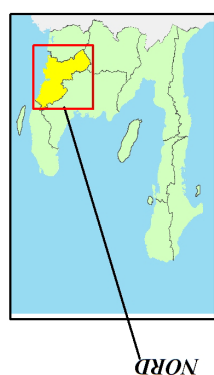
LOCALISATION ET LIMITES DE LA COMMUNE

La commune de Limonade est située dans l'arrondissement de Cap-Haïtien. Elle est bornée au Nord par la mer, à l'Ouest par la commune de Quartier-Morin, à l'Est par les communes de Caracol et de Trou-du-Nord et au Sud par les communes de Sainte Suzanne et de la Grande-Rivière-du-Nord. Elle est divisée en trois sections communales : 1^{ère} Basse Plaine, 2^{ème} Bois de Lance et 3^{ème} Roucou. La superficie de cette commune est de 131 km².

Limonade se trouve à proximité de Cap-Haïtien, métropole du département du Nord, à moins de 20 minutes en voiture. Sa position géographique est à une vingtaine de kilomètres du Parc industriel de Caracol et une trentaine de minutes de Dajabon se positionnant ainsi dans le couloir de développement des départements du Nord et du Nord-Est.



SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE LIMONADE DANS LE DEPARTEMENT DU NORD

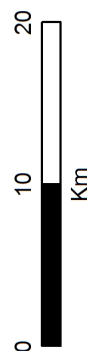


NORD

- Route nationale
- Route départementale
- Route communale

Limonade

- Limite département
- Limite commune

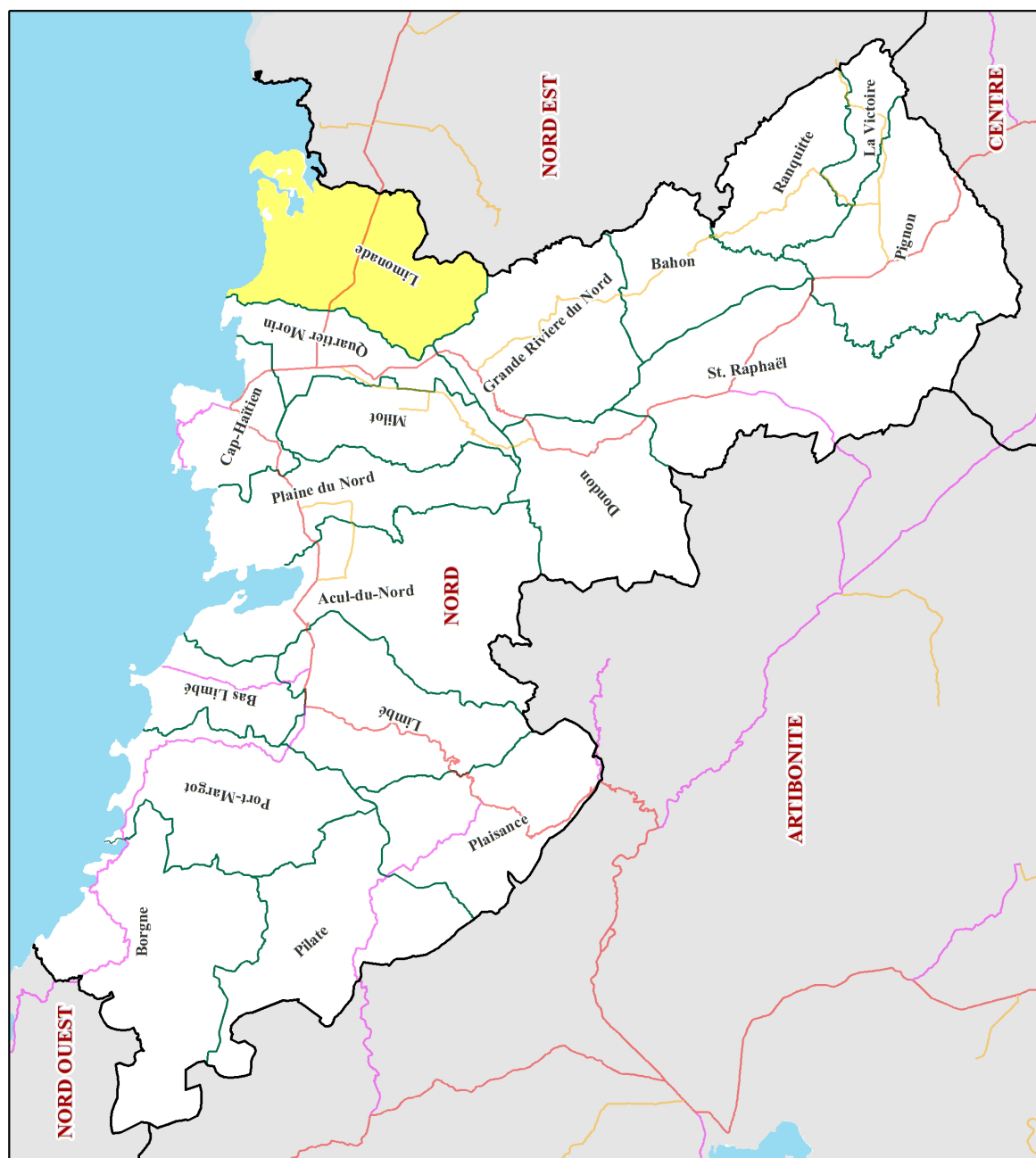


Echelle : 1/400 000

Source de données de base : CNIGS

Système de projection :
WGS84, UTM Zone 18NRéalisation : Marie Esther Manassé et
Bernadel Chery

Date réalisation : Novembre 2022



Carte 1 : Localisation et limites administratives de la commune de Limonade

2.2.2

MILIEU PHYSIQUE

CLIMAT

A Limonade, le climat est de type tropical. Il est caractérisé par une période pluvieuse plus longue que la période de sécheresse.

En effet, la commune bénéficie d'une forte pluviométrie pouvant aller au-delà de 1 300 mm l'an. Les particularités du climat de la commune sont exprimées à travers sa température, sa pluviométrie et les caractéristiques du vent.

TABLEAU 3.-: Climat saisonnier

Mois	Température moyenne maximale	Température moyenne minimale	Température moyenne	Précipitations
Janvier	27.8	18.4	23.1	92
Février	28.2	18.5	23.3	95
Mars	28.7	19.2	23.9	78
Avril	29.7	20.8	25.2	103
Mai	30.2	21.5	25.8	161
Juin	31.1	22.2	26.6	99
Juillet	31.3	22.1	26.7	56
Août	31.7	22.5	27.1	66
Septem bre	31.7	22.2	26.9	120
Octobre	31.2	21.8	26.5	132
Novembre	29.5	20.8	25.1	210
Décembre	28.1	19.2	23.6	115

Sources : Mairie de Limonade | <https://fr.climate-data.org/amerique-du-nord/haiti/departement-du-nord/limonade-48267/2020>

► TEMPÉRATURE

La température moyenne de la commune est de 25.31 °C. Le mois d'août, avec une température moyenne de 27.1 °C, est le plus chaud de l'année, tandis que le mois de janvier, avec une température de 23.1 °C, est le mois le moins chaud de l'année. Les variations de température enregistrées sont de 4.0 °C sur l'ensemble de l'année.

► PLUVIOMÉTRIE ET SAISONS

La pluviométrie de la commune est caractérisée par de grands écarts de précipitations d'un mois à un autre. Le mois de juillet est le mois le plus sec de l'année avec des précipitations de l'ordre de 56 mm tandis que les précipitations peuvent atteindre 210 mm en novembre qui est le mois le plus humide de l'année. La variation des préci-

pitations est donc de 154 mm. Ainsi, deux saisons peuvent être identifiées : une saison sèche allant de juin à août et une saison pluvieuse comprise entre septembre et janvier (MPCE/PNUD, 1995).

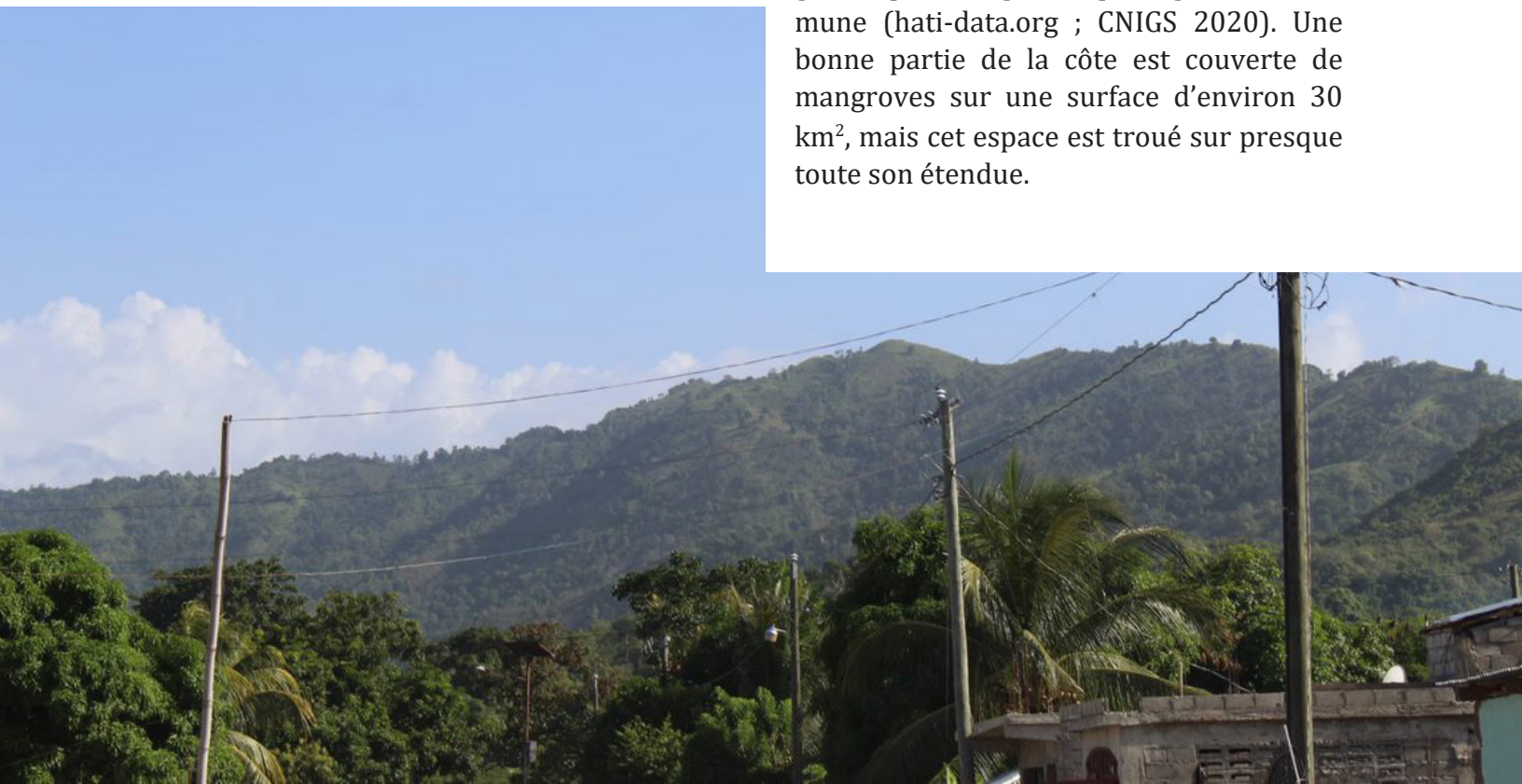
► VENT

La direction horaire moyenne principale du vent à Limonade vient de l'Est tout au long de l'année. De juin à août, le vent souffle plus fort, avec des vitesses moyennes supérieures à 15,8 kilomètres par heure. La période la plus calme de l'année s'étend d'août au 21 juin avec une vitesse moyenne horaire du vent de 13,0 kilomètres par heure. Limonade est aussi exposée aux alizés, ce vent régulier des régions intertropicales qui souffle sur la commune d'Est en Ouest en décembre et mars. La commune est aussi exposée aux nordés ou air polaire, venus du pôle, qui présentent des discontinuités dans le flux des alizés qui soufflent dans la direction nord-sud et apportent de très importantes précipitations.

RELIEF ET MORPHOLOGIE

La commune de Limonade est caractérisée par une terre de plaines fertiles bordant l'océan Atlantique. La plaine représente 73 % du territoire communal et couvre une superficie de 83 km², allant du bord de mer jusqu'à la 3^{ème} section. Ces plaines s'élèvent à environ 22 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle est dominée au Sud par un relief marqué par les mornes Vatin, Ganganzine, Delcourt, Punaise et Bellevue faisant partie du Massif du Nord. Le plus haut point de la commune culmine à environ 460 mètres d'altitude, dans la localité de Ganganzine, au niveau de la 2^{ème} section Bois de Lance. Il est à signaler qu'il s'agit de montagnes humides se trouvant à la périphérie des communes limitrophes de Trou-du-Nord et de Sainte Suzanne.

Les plaines maritimes ou deltaïques de matériaux meubles, les accumulations littorales et héritages côtiers, les marécages lagunaires à mangroves représentent en grande partie la géomorphologie de la commune (hati-data.org ; CNIGS 2020). Une bonne partie de la côte est couverte de mangroves sur une surface d'environ 30 km², mais cet espace est troué sur presque toute son étendue.





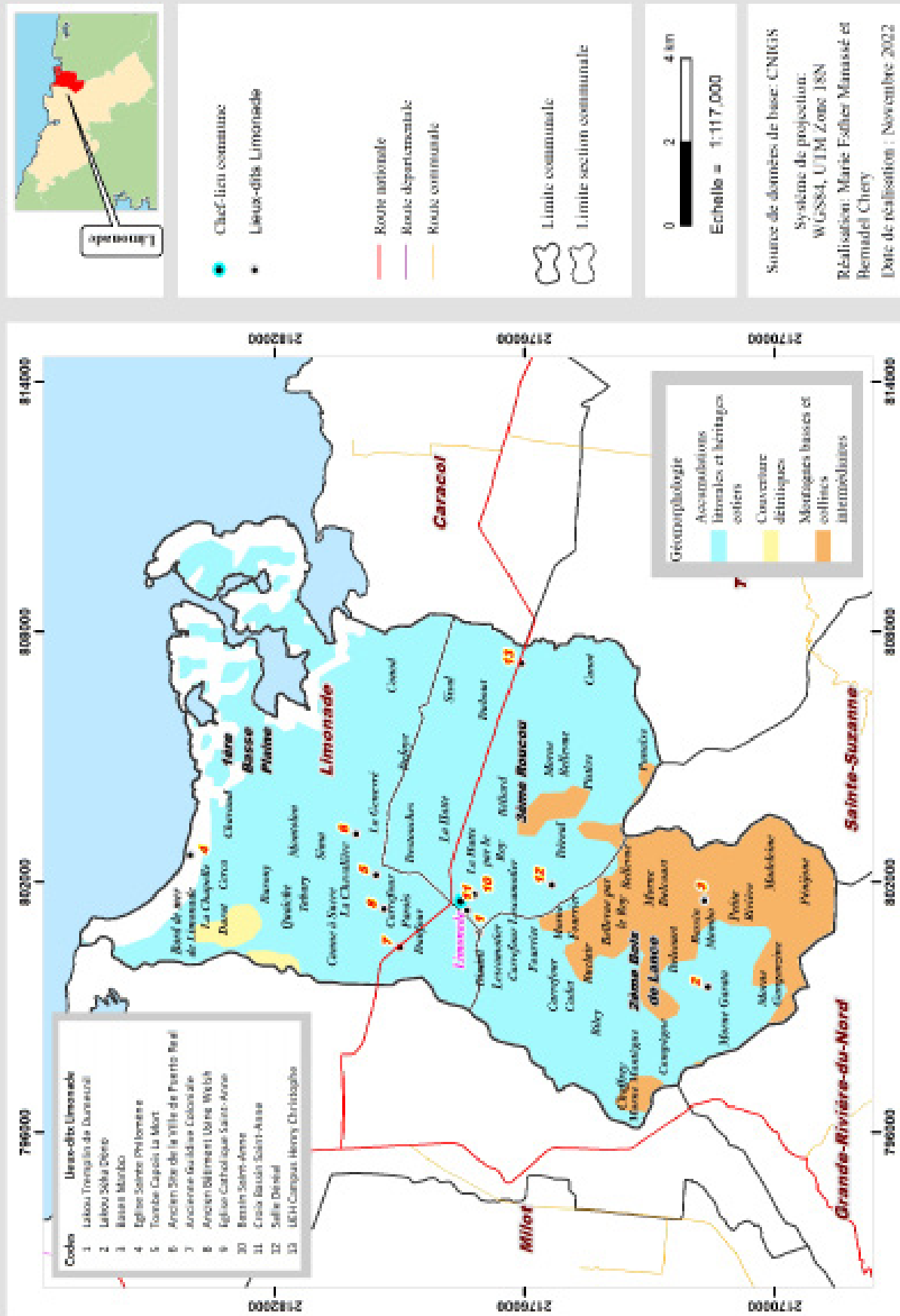
GÉOMORPHOLOGIE DE LA COMMUNE DE LIMONADE

La carte géomorphologique de la commune de Limonade montre que cette commune est formée en grande partie d'accumulations littorales et d'héritages côtiers représentés sur la carte par la couleur bleue. Elles couvrent une superficie estimée à 9673.62 ha, soit 81.27% de la surface totale de la commune. Elle est aussi formée d'une petite zone de couverture détritique qui est représentée sur la carte par la couleur jaune citron. Sa superficie est de 151.5 ha, soit un pourcentage de 1.27% de l'ensemble. Et enfin, elle est constituée d'une zone de montagnes basses et de collines intermédiaires de couleur jaune pastel sur la carte. Elle occupe une superficie de 2079.15 ha, soit 17.46% des données géomorphologiques.

Les accumulations littorales et héritages côtiers couvrent presque la totalité de la 1^{ère} section Basse Plaine et de la 3^{ème} Roucou ainsi que la partie Ouest de la 2^{ème} section Bois de Lance. Elles sont composées de récifs de coraux frangeants, de plaines maritimes, de matériaux meubles et de marécages lagunaires à mangroves.

Par ailleurs, les couvertures détritiques sont observées sous forme de tâches au Nord-Ouest de la 1^{ère} section Basse Plaine. Elles sont composées de bas-fond marécageux. Et enfin, les montagnes basses et collines intermédiaires sont constituées de roches sédimentaires altérées, roches calcaires normalement karstifiées, roches sédimentaires de lithologie mixte, roches granitiques, roches volcaniques relativement très disséquées. On les voit à l'Est de la 2^{ème} section Bois de Lance et au Sud de la 3^{ème} section Roucou.

GEOMORPHOLOGIE DE LA COMMUNE DE LIMONADE





 *Paysage de Limonade*



CLASSES DE PENTE DANS LA COMMUNE DE LIMONADE

La commune de Limonade montre 5 classes de pente qui varient de 0 à 60%. Une première classe qui varie de 0-2% est représentée sur la carte par la couleur vert-foncé. Cette classe couvre la totalité de la 1^{ère} section Basse Plaine, la partie Ouest de la 2^{ème} section Bois de Lance et la partie Nord de la 3^{ème} section Roucou. Une 2^{ème} classe qui oscille entre 2 et 5% est identifiée sur la carte par la couleur vert-prairie. On la retrouve au Sud-Est et au Centre de la 3^{ème} section et au Centre de la 2^{ème} section.

Une 3^{ème} classe, identifiée sur la carte par la couleur vert-pale, oscille entre 5 et 12%. On la retrouve un peu au Centre et à l'Ouest de la 3^{ème} section sous forme de tâches ; au Sud et au Centre de la 2^{ème} section également sous forme de tâches. La 4^{ème} classe varie entre 12 à 30%. Elle est représentée par la couleur jaune moutarde. On la retrouve au Sud et au Centre-Est de la 2^{ème} section et au Sud de la 3^{ème} section. Une dernière classe qui fluctue autour de 30 à 60% est identifiée sur la carte par la couleur orange. Cette classe concerne le sud des sections Bois de Lance et Roucou. Elle est représentée sous forme de tâches sur la carte.

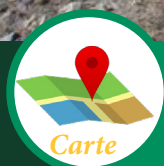
La première classe représente 65.18% de la superficie totale de la commune. Les deuxième et troisième classes représentent respectivement 13.16% et 7.87% de l'ensemble, tandis que la 4^{ème} représente 9.54% et la 5^{ème} occupe seulement 4.25% de la superficie totale du territoire communal.

[illegible]

Carte 3 : Classes de pente dans la commune de Limonade

HYDROGRAPHIE ET RESSOURCES EN EAU

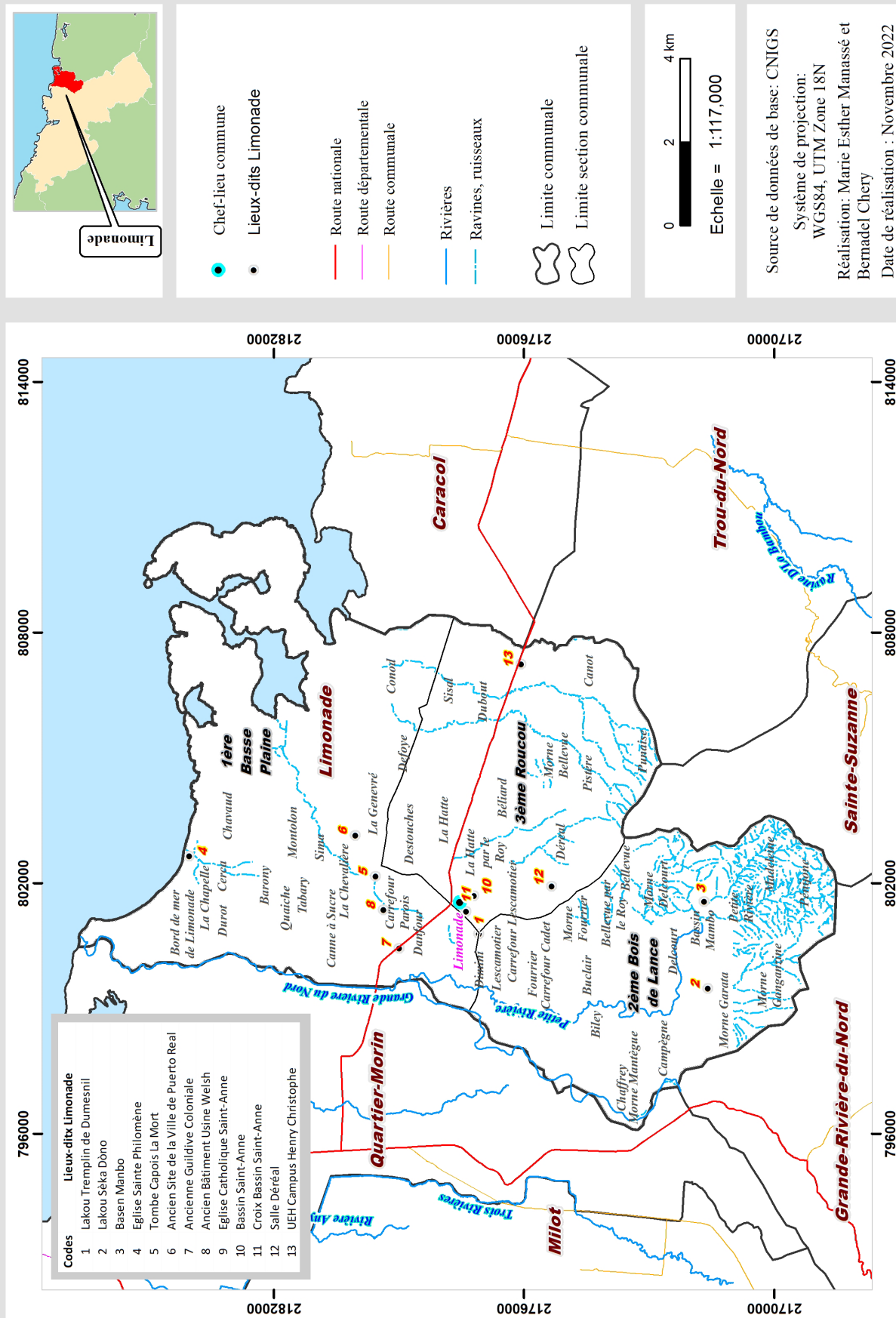
La commune de Limonade a une grande potentialité hydrique. Elle est baignée en grande partie par la Grande Rivière du Nord et la petite rivière de Limonade en termes d'eau de surface. Cependant la commune possède sur le plan hydrogéologique des aquifères alluviaux à nappes en partie captives semi-perméables et des aquifères.



RESSOURCES HYDRIQUES DE LA COMMUNE DE LIMONADE

Comme il est démontré sur la carte, le réseau hydrographique de la commune de Limonade est constitué principalement de la Petite Rivière et de la Grande Rivière du Nord qui délimite les communes de Limonade et de Quartier-Morin. Elles sont représentées sur la carte par la ligne bleue continue et un ensemble de ravines observées surtout dans les parties montagneuses des sections de Bois de Lance et de Roucou. Les ravines sont identifiées sur la carte par les traits bleus discontinus. Ces 2 rivières couplées à la très faible pente de la 1^{ère} section Basse Plaine et une partie de la 2^{ème} section Bois de Lance augmentent la vulnérabilité du territoire aux risques d'inondations.

RESEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE LIMONADE



Carte 4 : Ressources hydriques de la commune de Limonade



HYDROGÉOLOGIE DE LA COMMUNE DE LIMONADE

La commune de Limonade est composée de six types de ressources hydrogéologiques dans son sous-sol.

Un premier type est constitué d'aquifères alluviaux à nappe en partie captive semi perméable, où il existe une mince couche de matériaux semi-perméable dans la partie supérieure de la nappe. Il est identifié sur la carte par la couleur bleu avec des polygones au milieu. Ces aquifères se trouvent à l'Est et au Centre de la 1^{ère} section et représentent 23.47% des ressources hydrogéologiques du sous-sol.

Un 2^{ème} type qui montre des aquifères alluviaux à nappe libre est identifié sur la carte par la couleur mauve. Ces aquifères où l'eau souterraine est peu profonde représentent 39.66% de l'ensemble. Ils sont situés au Sud-Est de la 1^{ère} section, au centre de la 2^{ème} section et dans une grande partie de la 3^{ème} section. L'existence de ces zones facilite les forages à très faible pied de profondeur.

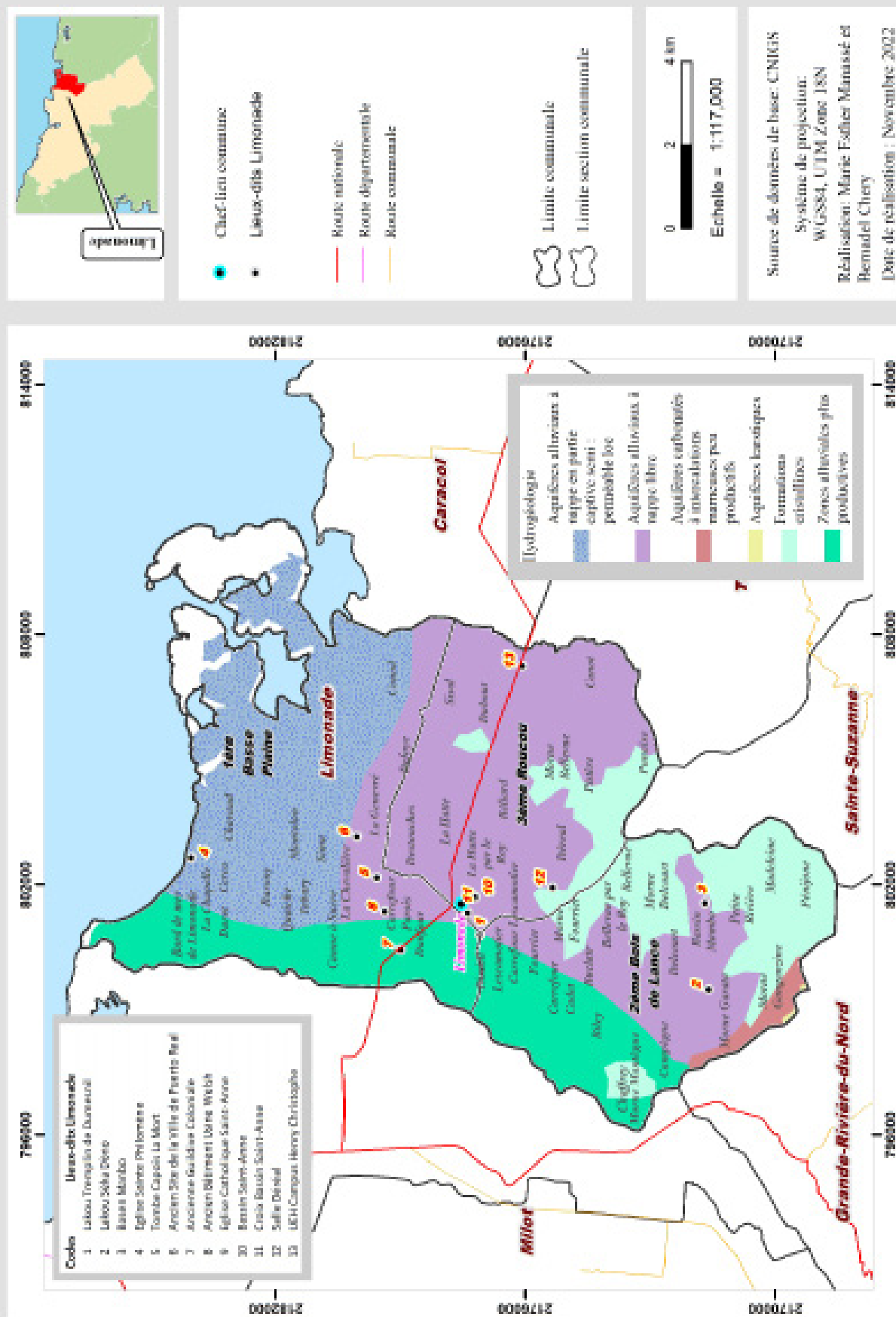
Un 3^{ème} type présente les zones alluviales plus productives identifiées par la couleur verte. On les retrouve à l'Ouest de la 1^{ère} section Basse Plaine et de la 2^{ème} Bois de Lance. Elles sont constituées majoritairement par des zones de saturation en eau. Ce type représente 19.15% des ressources hydrogéologiques du sous-sol de cette commune.

Un 4^{ème} type présente les formations cristallines. Elles sont représentées sur la carte par la couleur vert aigue-marine. On les retrouve au Sud de la 3^{ème} section et à l'Ouest de la 2^{ème} section. Ces formations représentent 16.34% des ressources hydrogéologiques de Limonade.

Un 5^{ème} type est composé d'aquifères carbonatés à intercalations marneuses peu productifs identifiés sur la carte par la couleur orange pastel. Ils occupent un pourcentage de 1.28% des aquifères de cette commune et sont observés au Sud de la 2^{ème} section.

Un dernier type constitué d'aquifères karstiques est identifié sur la carte par la couleur jaune. On l'observe dans une petite partie au Sud de la 2^{ème} section. Les aquifères karstiques résultent d'un processus complexe de karstification et d'évolution au cours du temps. La karstification se fait par dissolution des roches carbonatées ou sulfatées au contact de l'eau créant ainsi des galeries qui facilitent la circulation souterraine très rapide de l'eau. Ces aquifères peuvent entraîner la création de rivières souterraines. Ce type représente 0.1% de l'ensemble des ressources hydrogéologiques de la commune.

HYDROGEOLOGIE DE LA COMMUNE DE LIMONADE



Carte 5 : Hydrogéologie de la commune de Limonade

GÉOLOGIE ET SOLS

Selon une étude menée par la société d'ingénierie et d'expertise LGL S.A, en 2005, « géologiquement, la commune de Limonade se trouve sur une zone de roche sédimentaire du quaternaire, notamment présente sous forme d'alluvions détritiques. D'un point de vue hydrogéologique, elle est située à la limite entre une zone d'aquifères alluviaux à nappe libre à l'Est et une zone plus productive à l'Ouest, toutes deux séparées selon un axe Nord-Nord-Est / Sud-Sud-Ouest qui traverse la ville ».

La plaine de Limonade se situe à l'Est de la Plaine de l'Acul et est d'une excellente fertilité naturelle. Elle est d'une grande plasticité et réclame des méthodes d'exploitation, de labour surtout, très soigneuses afin d'obtenir de meilleurs résultats dans les cultures (MPCE/PNUD, 1995).

Sur le plan pédologique, les sols sont composés d'alluvions entreposés par la Grande Rivière du Nord. Sous l'effet des incursions marines, ces alluvions sont retouchées, étalant par endroit des sédiments argileux qui s'imbriquent de façon complexe entre les dépôts sableux. Cette richesse en sols permet une grande partie des cultures vivrières, des plantations de bananiers, de canne à sucre, de mangues et de citrus. Toutes les terres sont exposées aux inondations saisonnières, mais le microrelief et le drainage interne des horizons de surface entraînent des variations dans la durée de la stagnation de l'eau et donc les aptitudes à la culture des bananiers. Ce sont des sols dont la fertilité est constamment renouvelée par les dépôts laissés par chaque inondation (MPCE/PNUD, 1995).



GÉOLOGIE ET SOLS DE LA COMMUNE DE LIMONADE

Cette carte présente les 6 types de lithologies répertoriés sur la commune. Le premier type est représenté par des alluvions et des matériaux détritiques identifiés à partir de la couleur bleue. Il couvre entièrement la 1^{ère} section, la partie Ouest et Centre de la 2^{ème} section et une grande partie de la 3^{ème} section. Ce type couvre 83% de la superficie totale de la commune.

Un 2^{ème} type montre des andésites et rhyodacites identifiés par la couleur orange pastel. On les voit au Sud de la 3^{ème} section, au Centre-Est et à partir des 2 petits polygones au Sud et à l'Ouest de la 2^{ème} section. Cette typologie représente 6.13% de l'ensemble.

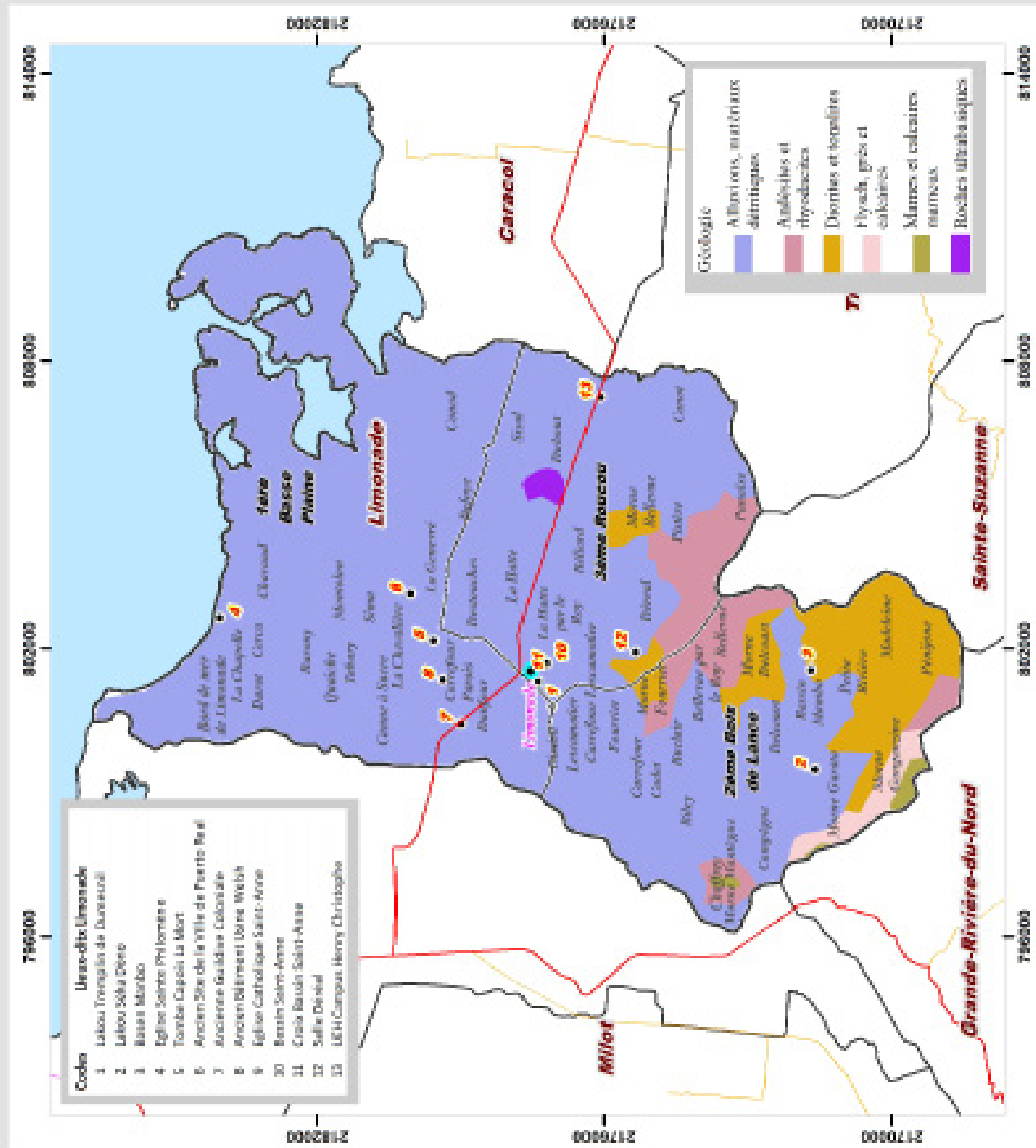
Un 3^{ème} type est constitué par Flysch, grès et calcaires. Ils sont remarqués au Sud de la 2^{ème} section Bois de Lance. Ce type est identifié par la couleur rose pâle et représente 1.27% de l'ensemble.

Un 4^{ème} type est constitué de Marnes et de calcaires marneux. Il est identifié par la couleur vert kaki. On le retrouve au Sud de la 2^{ème} section Bois de Lance. Il représente 0.44% de la lithologie communale.

Un 5^{ème} type composé de roches ultrabasiques est identifié par la couleur mauve. On retrouve un petit polygone de ce type au Nord de la 3^{ème} section. Il représente 0.34% de la lithologie de la commune.

Le dernier type est constitué de diorites et de tonalites représentés par la couleur jaune moutarde foncée. Cette typologie est observée au Sud et au Centre-Est de la 2^{ème} section et au Centre de la 3^{ème} section. Ce type couvre 8.72% de la superficie totale de la commune de Limonade. Les traits en noirs discontinus représentent les failles géologiques qui traversent la commune.

GÉOLOGIE DE LA COMMUNE DE LIMONADE



Carte 6 : Géologie et sols de la commune



POTENTIALITÉS DES SOLS DE LA COMMUNE DE LIMONADE

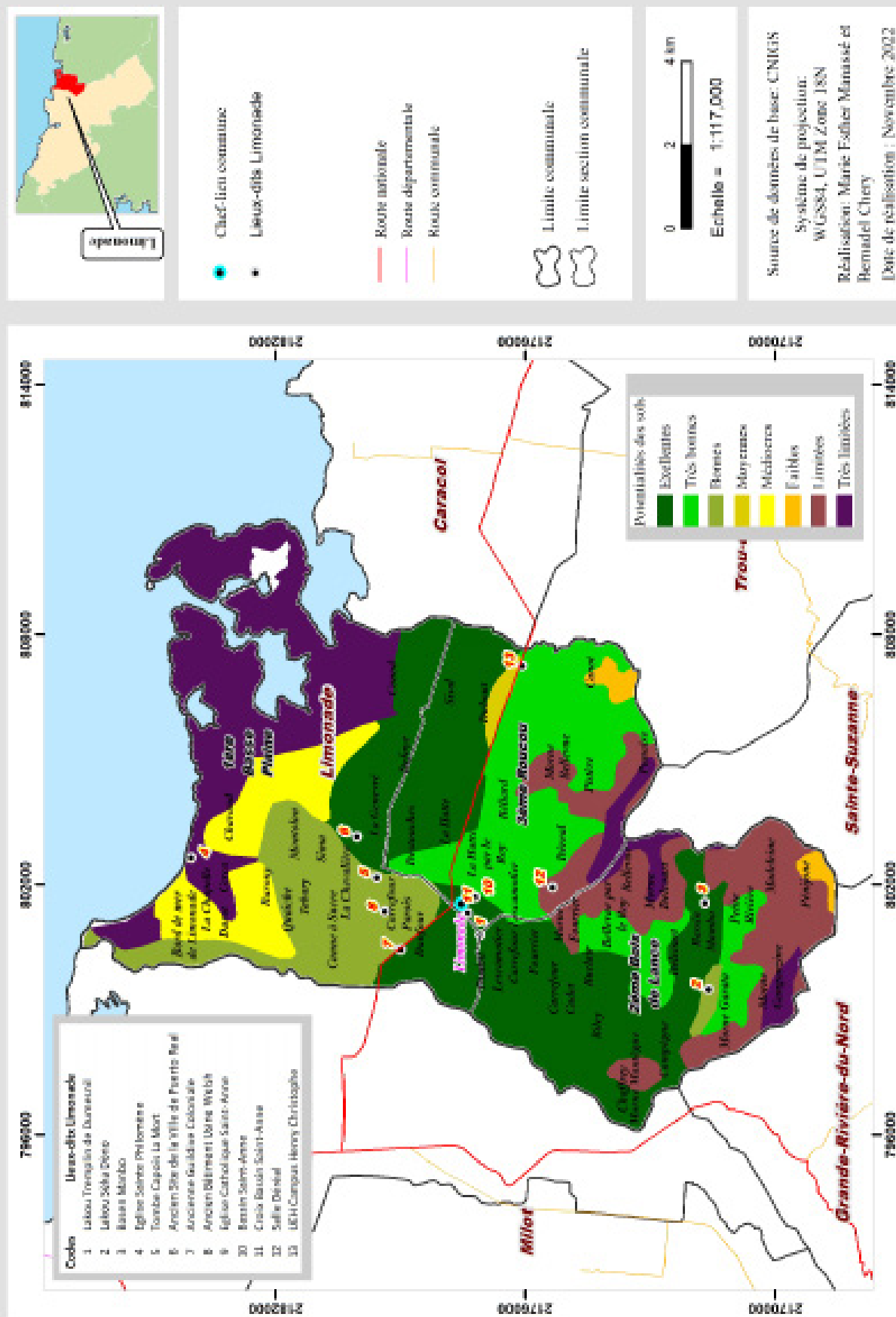
Cette carte nous renseigne sur la potentialité des sols aux activités agricoles dans la commune de Limonade. De cette carte, on peut déduire 3 catégories de potentialités des sols. La 1^{ère} catégorie est composée des classes excellentes représentées sur la carte par la couleur vert-foncé, très bonnes identifiées sur la carte par la couleur vert prairie, bonnes de couleur vert kaki sur la carte et moyennes identifiées sur la carte par la couleur ambre. Ce groupe est très propice à l'agriculture. On rencontre cette catégorie au Sud de la 1^{ère} section Basse Plaine, à l'Ouest et au Centre de la 2^{ème} section Bois de Lance et dans une grande partie de la 3^{ème} section Roucou.

Une 2^{ème} catégorie est constituée des classes médiocres identifiées sur la carte par la couleur jaune citron et des classes faibles représentées par la couleur jaune-orangé. Dans ce groupe les activités agricoles sont très faiblement pratiquées. On retrouve cette classe au Nord-Ouest et au Centre de la 1^{ère} section, au Sud-Est sous forme de taches au niveau de la 2^{ème} section Bois de Lance et de la 3^{ème} Roucou.

Le dernier groupe est composé des classes limitées identifiées sur la carte par la couleur fauve et des classes très limitées représentées par la couleur mauve sur la carte. Dans cette catégorie, on ne rencontre pratiquement pas d'activités agricoles. On l'observe au Nord et à l'Est de la 1^{ère} section, au Sud et au Centre-Est de la 2^{ème} section et dans le Sud de la 3^{ème} section. La zone humide de la 1^{ère} section fait partie de cette catégorie.

Les deux premiers groupes où les activités agricoles sont pratiquées occupent une superficie de 8687.5 ha, soit 66.75% qui représentent environ deux tiers de la superficie totale de la commune de Limonade.

POTENTIALITES DES SOLS DE LA COMMUNE DE LIMONADE



Carte 7 : Potentialités des sols de la commune

OCCUPATION DES SOLS ET COUVERTURE DES TERRES

En dépit des problèmes de déboisement enregistrés partout sur le territoire communal, il existe encore, une couverture végétale intéressante. Les pratiques agroforestières favorisent que de grands arbres sont encore visibles à plusieurs endroits. Entre arbres productifs et non productifs, Limonade abrite plus de 221,000 arbres et accuse un pourcentage de 4,4% sur l'ensemble d'arbres au niveau du département du Nord (MARDNR, 2012). Sur toute

la commune, on peut remarquer des lots boisés entremêlés de clairières exploitées par la coupe anarchique de bayahondes, de pâturages ou la mise en place de cultures. Les écosystèmes sont principalement dominés par la bananeraie, la canne à sucre notamment dans les zones proches de la côte, des pratiques agroforestières denses entrelaçant la production vivrière y sont très répandues. Les espèces d'arbres les plus en vogue sont entre autres l'arbre véritable, le cocotier, le manguiier, l'avocatier, les citrus, l'arbre à pain et des espèces forestières comme le campêche, le mombin, le palmiste, le mapou et le chêne.



OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE LIMONADE

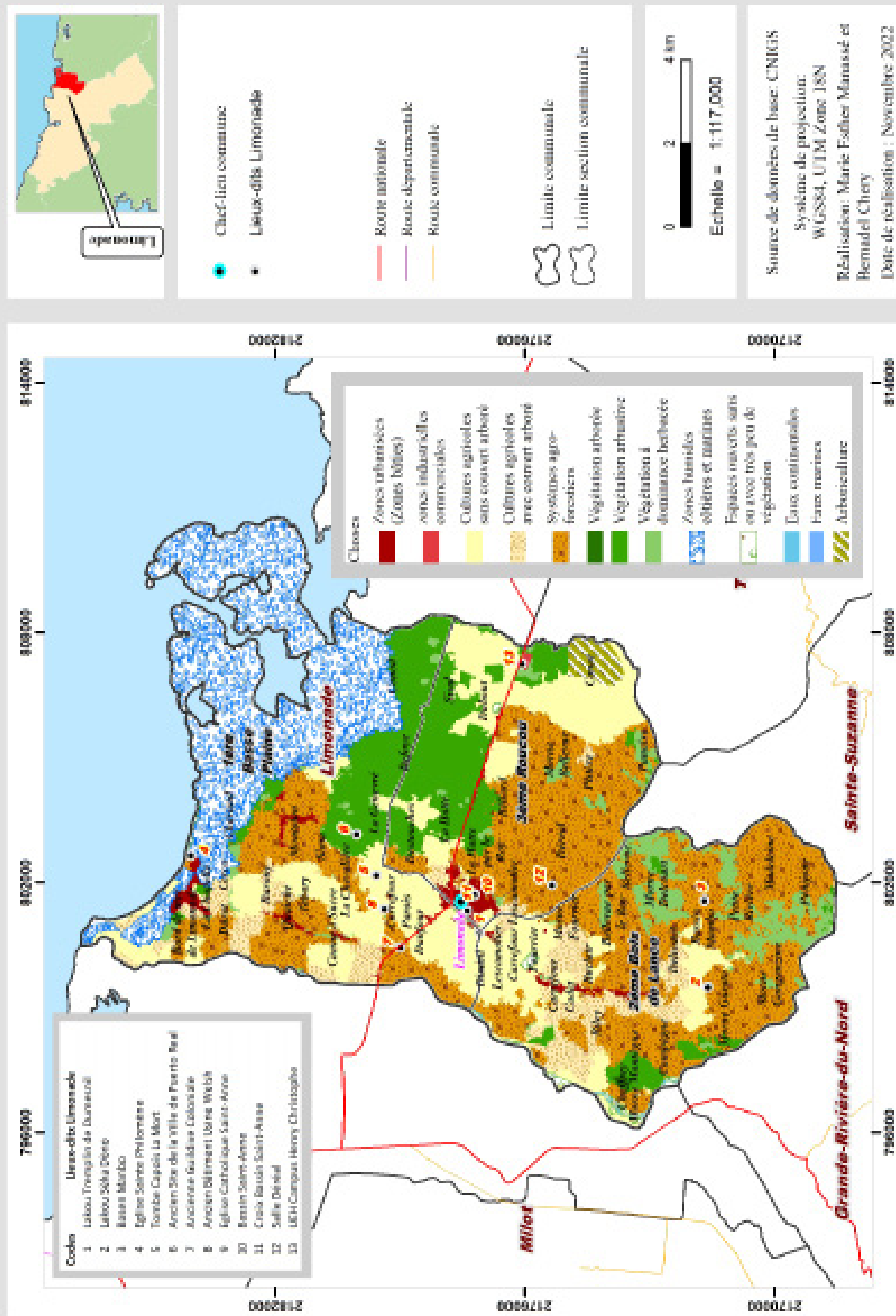
Cette carte affiche les principales formes d'occupation de sols de la commune de Limonade. La carte d'occupation des sols est produite à partir des données provenant d'images satellites du capteur Pléiade dont la résolution spatiale est de 5 mètres. Elle montre que l'espace communal est dominé à 95% par les surfaces agricoles et les espaces naturels.

Les surfaces agricoles comprennent les systèmes agro-forestiers identifiés en couleur jaune foncé avec des points au milieu. Les cultures agricoles sans couvert arboré, cependant, sont représentées par la couleur jaune citron simple. Ensuite viennent les cultures agricoles avec couvert arboré identifiées par la couleur jaune clair avec des points au milieu tandis que l'arboriculture s'identifie par des barres grises et noires découpées par du blanc. On trouve dans la classe arboriculture les anciennes plantations de bigaradier (oranger amer) du domaine « le Grand Marnier ». Les surfaces agricoles couvrent 8 011 hectares, soit 61% de la superficie de la commune. On les rencontre un peu partout dans la commune.

Les espaces naturels regroupent les classes de végétations arborées, arbustives, à dominance herbacée et des zones humides. La végétation arborée est identifiée par la couleur vert foncé tandis que la végétation arbustive est identifiée par la couleur vert prairie. Les deux autres formes de végétation à savoir la végétation à dominance herbacée est représentée par la couleur vert clair et les zones humides côtières et marines sont représentées par un fond blanc avec des polygones bleus au milieu. Ces espaces occupent une superficie de 4 744 hectares, soit un pourcentage de 36% du territoire communal. Dans la classe « zones humides côtières et marines », on a une partie du parc des 3 baies emblavée de mangliers. Les zones humides représentent 2 614 hectares, soit près de 20% de la superficie totale de la commune. On la retrouve au nord-est de la 1^{ère} section Basse Plaine.

Les surfaces bâties regroupent les zones urbanisées identifiées par la couleur rouge et les zones industrielles, commerciales ou publiques identifiées par la couleur rose. Elles occupent une superficie de 307 ha, soit 2.5% de la superficie totale communale. Le centre urbain se situe à la croisée des 3 sections ; mais la plus grande partie se trouve dans la 3^{ème} section Roucou. A noter que le campus universitaire Henry Christophe de Limonade se trouve également dans la 3^{ème} section.

OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNE DE LIMONADE



Carte 8 : Occupation des sols de la commune de Limonade

SITUATION ENVIRONNEMENTALE

La commune de Limonade fait face à un ensemble de problèmes qui affectent la qualité de l'environnement physique. En première ligne, il faut pointer du doigt la coupe anarchique des arbres par des habitants dont la majorité vit dans la précarité et cherche un soulagement à partir de l'exploitation des ressources ligneuses qui entraîne le déboisement continu de l'espace. Cette pratique ne fait que contribuer à l'érosion des sols sous l'influence des eaux de ruissellement.

Dans la même veine, il faut aussi signaler que les aléas climatiques viennent renforcer les menaces, jadis, existantes. A cause du changement climatique, certains phénomènes naturels s'amplifient. En période cyclonique, les temps pluvieux deviennent de plus en plus sévères et exposent la commune aux assauts des vagues de l'océan Atlantique et des vents régionaux, comme le Nordé, qui apportent de fortes quantités de pluies. L'exploitation des carrières et l'agriculture extensive semblent aussi exercer une influence négative sur le cadre environnemental général de la commune, même quand ces pratiques occupent un rôle important sur le marché du travail.

La mangrove, en dépit du statut protégé que lui confère toute la zone de la baie de Limonade, via son appartenance au parc national des 3 baies (PN3B), fait objet d'une exploitation anarchique. Les visites effectuées sur place montrent que les mangliers sont soit coupés, soit dépouillés de leurs écorces avant leur mort. Ils sont utilisés pour la fabrication du charbon de bois, dans la construction, dans l'industrie de la cordonnerie et dans l'artisanat, utilisant le manglier rouge particulièrement. Ainsi des

sols agricoles au niveau du Quartier de Bord de mer disparaissent vraisemblablement à cause de l'intrusion marine qui suscite au fur et à mesure leur salinisation.

Un autre aspect de la problématique environnementale de la commune de Limonade réside dans le fait que de grandes propriétés se trouvent actuellement squattérées, facilitant ainsi, l'extrême morcellement des terres qui pourrait constituer très certainement un obstacle à un aménagement durable du territoire.

A l'instar des autres communes du département du Nord, l'insalubrité à Limonade est au rendez-vous. La pollution du sol et des eaux, bat son plein, étant corollaire de la mauvaise gestion de l'urbanisation, de la mauvaise gestion des déchets et du mauvais comportement des habitants ainsi que de la pauvreté de la grande majorité de la population. Il n'existe pas d'infrastructures en place pouvant aider à la gestion des déchets dans la commune.

A certains endroits, le long de la route nationale RN6, se trouvent disséminés d'une part des récipients en verre ainsi que des bouteilles et sachets en plastique. D'autre part des immondices jonchent le sol tant au centre-ville que dans les sections communales. Or, ces matières mettent non seulement beaucoup de temps à se dégrader ; mais aussi s'infiltrant dans le sol et contaminent les nappes phréatiques. A côté de cette forme de pollution, il existe dans la commune une pollution dite visuelle caractérisée par la présence de 74 tas d'immondices et 21 dépôts sauvages dont plus de 70% sont répertoriés dans la première section Basse Plaine. Cette situation est une gêne à la vue et dégrade l'esthétique de l'espace environnant.

Partout dans la ville, on peut constater principalement des déchets empilés, parfois en feux, des eaux usées déversées dans les canaux ou en pleine rue. Aussi, par endroit lorsque la terre est sèche et argileuse, elle est transportée sous l'effet du vent. Ce qui rend certaines zones très poussiéreuses et encore pire durant les périodes où il vente beaucoup. Ces particules en suspension peuvent être dangereuses pour la santé lorsque l'on sait que par endroit des gens défèquent à l'air libre où les excréments dégagent des odeurs pestilentielles.

AIRE PROTÉGÉE À LIMONADE

La baie de Limonade, avec celle de Caracol et de Fort-Liberté, forment le centre du parc

national des trois baies et en constituent une grande partie des objets de conservation. Les études réalisées démontrent que la partie du parc qui correspond à la baie de Limonade est un habitat irremplaçable pour d'innombrables organismes importants sur les plans écologiques et économiques. Elle représente un élément essentiel pour les Limonadiens/nes et leur subsistance. L'espace protégé abrite un écosystème relativement uniforme de mangroves, des habitats de récifs coralliens, composés de fonds durcis influencés par l'écoulement d'eau douce provenant de la Grande-Rivière-du-Nord. Le site héberge aussi une diversité d'espèces benthiques. Malheureusement ces richesses biologiques ne cessent de subir des pressions anthropiques de toute sorte (Kramer et al, 2016).

En résumé



A Limonade, le cadre de vie reste agréable malgré l'existence de certaines contraintes d'ordre environnemental. La richesse de la biodiversité animale et végétale, l'existence d'aire protégée et de brigades de surveillance constituent des atouts non négligeables pour la commune. Il existe aussi deux institutions qui forment des professionnels dans la gestion de l'environnement. De plus, des organisations de la communauté sont très actives et interviennent dans le reboisement des espaces fragiles. Enfin, la commune dispose d'un certain nombre d'équipements de ramassage des ordures pour assainir la ville.

Toutefois, il a été constaté un déboisement intensif des bassins versants et du littoral. Les projets de restauration environnementale en cours n'ont pas réellement un volet de suivi tandis que la population n'a pas vraiment conscience des dangers environnementaux existants. De plus, le non-fonctionnement du site de décharge AITOM et l'absence d'un système de gestion des déchets favorisent l'existence de dépôts sauvages non adaptés et la présence de déchets sur le littoral. D'autres contraintes physiques liées à l'absence de réseaux de canalisation de drainage représentent une faiblesse pour la municipalité.

Enfin, la dégradation des conditions environnementales perpétue à cause de multiples facteurs tels l'absence de politique de sensibilisation des ménages à l'utilisation de réchauds à gaz, le manque de matériels et d'équipements d'assainissement et le manque de gestion des ressources ligneuses.



RISQUES ET DÉSASTRES

Par sa situation sur la côte Atlantique Nord, la commune est exposée à un ensemble de risques et confrontée à des phénomènes naturels. Le tableau suivant présente un résumé de ces risques auxquels fait face la commune de Limonade.

► CYCLONES

La commune de Limonade, située sur la côte Nord d'Haïti, fait face chaque année

à une période cyclonique entre juin et novembre. En effet, la commune a enregistré à plusieurs reprises des dégâts importants dus au passage des cyclones. Le PCD de 2014 rapporte qu'au cours de l'année 2000 à 2004, la commune a été frappée par des cyclones causant des pertes importantes surtout dans le secteur agricole. Le bord de mer de Limonade reste la zone la plus exposée même si toute la commune en est concernée.

TABEAU 4 : Risques naturels sur la commune de Limonade

Risques naturels	LIMONADE ET SES SECTIONS COMMUNALES					
	1 ^{ère} section Basse Plaine		2 ^{ème} section Bois de Lance		3 ^{ème} section Roucou	
	Fré- quence	Gravité	Fré- quence	Gravité	Fré- quence	Gravité
Eboulement	Inexistant		Inexistant		Fréquent à un niveau localisé	Sans gravité
Enravinement	Fréquent à un niveau localisé	Pouvant occasionner des dégâts	Courant	Ayant occasionné des dégâts importants	Courant	Ayant occasionné des dégâts importants
Glissement de terrain	Inexistant		Fréquent à un niveau localisé	Sans gravité	Fréquent à un niveau localisé	Pouvant occasionner des dégâts
Pollution de l'eau	Rare	Pouvant occasionner des dégâts	Rare	Pouvant occasionner des dégâts	Courant	Ayant occasionné des dégâts importants
Inondation et rivières en cru	Rare	Ayant occasionné des dégâts importants	Fréquent à un niveau localisé	Ayant occasionné des dégâts importants	Fréquent à un niveau localisé	Ayant occasionné des dégâts importants
Grande sécheresse	Rare	Ayant occasionné des dégâts importants	Rare	Ayant occasionné des dégâts importants	Rare	Ayant occasionné des dégâts importants

Risques naturels	LIMONADE ET SES SECTIONS COMMUNALES					
	1 ^{ère} section Basse Plaine		2 ^{ème} section Bois de Lance		3 ^{ème} section Roucou	
	Fré- quence	Gravité	Fré- quence	Gravité	Fré- quence	Gravité
Salinité du sol	Fréquent à un niveau localisé	Sans gravité	Fréquent à un niveau localisé	Pouvant occasionner des dégâts	Fréquent à un niveau localisé	Sans gravité
Carrières en exploitation (roches, sables, etc)	Fréquent à un niveau localisé	Sans gravité	Courant	Pouvant occasionner des dégâts	Fréquent à un niveau localisé	

Source: Mairie de Limonade / MARNDR, 2008, adapté avec les acteurs locaux / 2020

► INONDATIONS

La topographie de Limonade lui confère dans sa majeure partie une forme plate, ayant une altitude moyenne de 22 mètres dans plus de 73% de sa superficie. Cette situation expose Limonade à des risques d'inondations élevés. Au mois de novembre, elle est confrontée fort souvent à des dégâts causés par des inondations, principalement, à des endroits localisés, au niveau

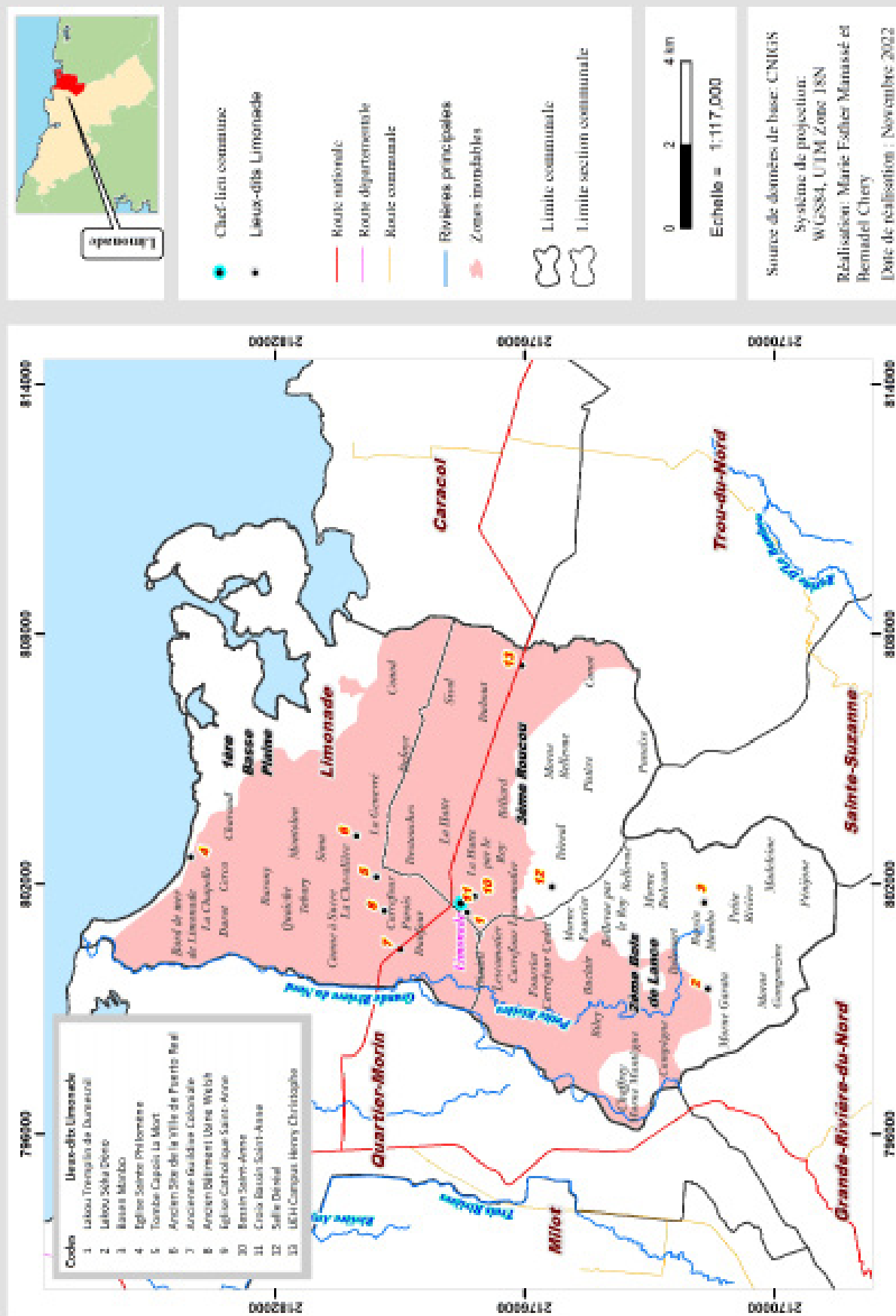
de la section Basse plaine, notamment à Bord de mer, La Chapelle, La Saline, Bas Canal, Haut Canal ; dans la 2^{ème} section Bois de Lance, à Dericourt, Carrefour Lachaux, Gilo, Dorno, Campêche, Madan Go, Buclair, et la 3^{ème} Roucou (MPCE/PNUD, 2013 ; MARNDR, 2008). La plus récente inondation ayant occasionné des dégâts importants et qui reste en mémoire des habitants date de novembre 2014, d'autres inondations ont eu lieu en 2000 et 2005.



RISQUES D'INONDATIONS DANS LA COMMUNE DE LIMONADE

La carte ci-dessus présente les zones vulnérables aux risques d'inondation dans la commune. A partir de la carte l'on peut constater que les zones inondables sont représentées par la couleur rose. Les zones à risque représentent plus de 75% de la superficie totale de la commune. Il existe plusieurs facteurs qui font en sorte que ces zones soient identifiées comme étant inondables. Le premier est lié à la très faible pente qui est de l'ordre de 2% observée dans certaines zones. Le deuxième facteur est lié au débordement de l'eau de la Grande Rivière du Nord et Petite Rivière. Quant au troisième facteur, il est influencé par l'accumulation des eaux de ruissellement en provenance des communes de Grande-Rivière-du-Nord et de Sainte Suzanne ainsi que les bassins versants des zones montagneuses de la commune de Limonade. Les zones inondables couvrent toute la 1^{ère} section, la partie Est de la 2^{ème} section et le Nord de la 3^{ème} section. Le centre-ville de Limonade se trouve à l'intérieur de zones inondables.

ZONES INONDABLES DE LA COMMUNE DE LIMONADE



Carte 9 : Risques d'inondations dans la commune de Limonade

► SÉCHERESSE

Le risque des changements du climat influence, de nos jours, les saisons et le patron pluviométrique. Les saisons pluvieuses ou sèches s'allongent ou diminuent de manière drastique et imprévisible. Cette forte variation climatique est souvent attribuée aux effets des alizés. Même que rare, quand survient la sécheresse, elle occasionne beaucoup de dégâts au niveau du secteur de l'agriculture et de l'élevage, bovins et caprins en particulier. A date les récents épisodes de sécheresse connue dans

la commune remontent aux années 1999, 2000, 2004, 2016 et 2018.

► ÉROSION DES SOLS

Le risque d'érosion est rare au niveau de la commune vu que le relief est majoritairement plat. Toutefois, la partie montagneuse, particulièrement dans la 2^{ème} section Bois de Lance, est sujette à l'érosion en période pluvieuse et sous l'effet du déboisement des versants, notamment à Garata, Punaise, Bellevue.



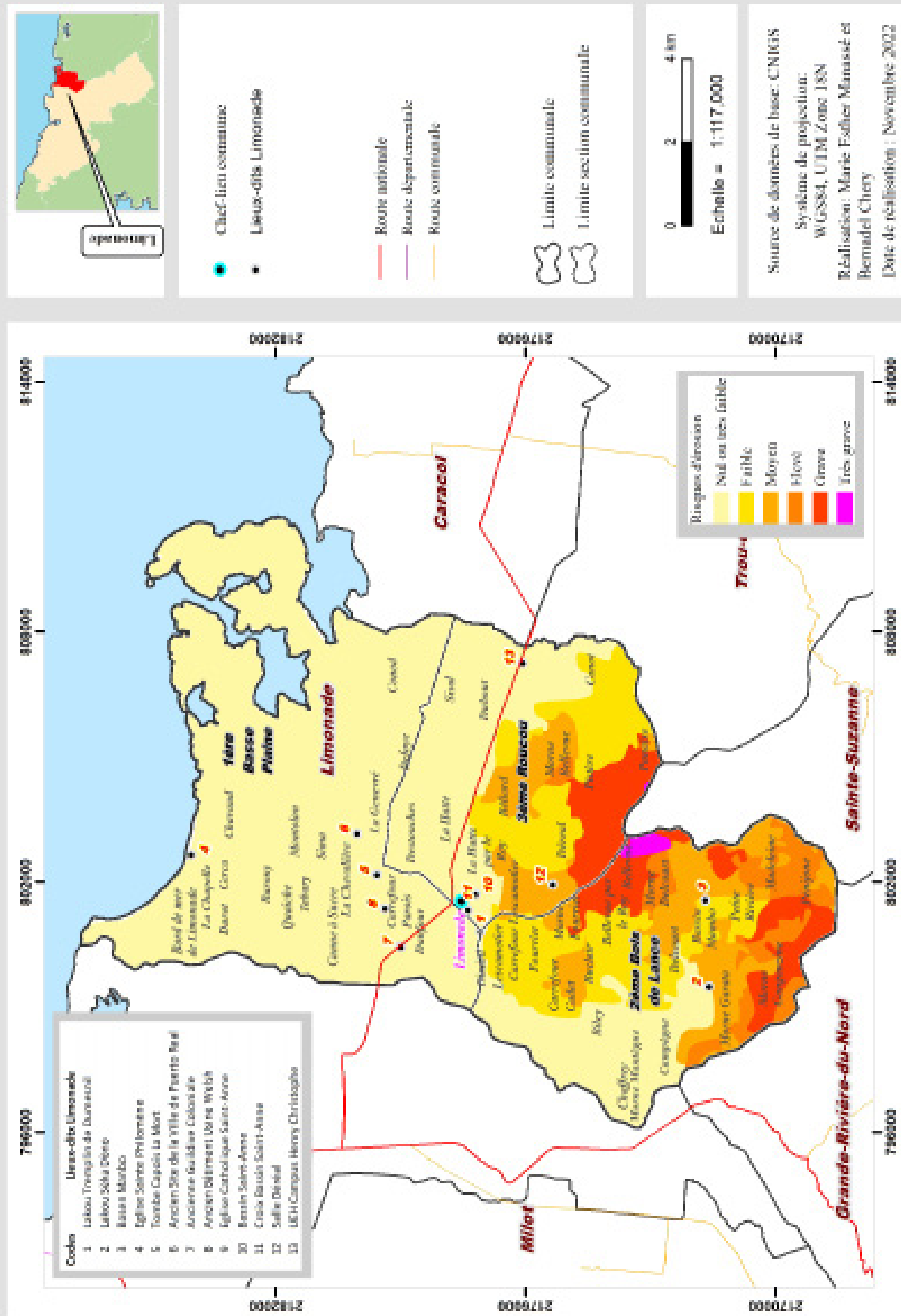
RISQUES D'ÉROSION DANS LA COMMUNE DE LIMONADE

L'analyse de la cartographie des risques d'érosion montre l'existence de 6 niveaux de risques. Le premier niveau de risques, représenté par la couleur jaune clair, est très faible voire nul. Cette zone est localisée sur toute la 1^{ère} section, la partie Ouest de la 2^{ème} section et au Nord de la 3^{ème} section. Un deuxième niveau observé au Nord et au Centre de la 2^{ème} section, au Sud-Est et centre de la 3^{ème} section, est représenté par la couleur jaune citron. Il représente les zones à faible risque. Un troisième niveau de risque moyen est identifié par la couleur jaune moutarde. On le retrouve au Sud et au Centre de la 2^{ème} section et au Centre de la 3^{ème} section. Un quatrième niveau de risque élevé est identifié par la couleur jaune orangé clair. Ce niveau de risque est observé au Sud de la 2^{ème} section et une petite partie au Centre de la 3^{ème} section. Un cinquième niveau de risque grave est représenté sur la carte par la couleur jaune orangé foncé. Il est observé au Sud-Ouest et Centre-Est de la 2^{ème} section et au Sud-Ouest de la 3^{ème} section. Un dernier niveau de risque que l'on peut qualifier de très grave est représenté par la couleur mauve et observé au Centre-Est de la 2^{ème} section.

Globalement, les risques d'érosions sont faibles. Le premier niveau de risque occupe un pourcentage de 64.32%, le deuxième niveau montre un pourcentage de 13.6%, le troisième niveau occupe un pourcentage de 10.30%, le quatrième niveau occupe un pourcentage 4.22%, le cinquième niveau montre un pourcentage de 7.17% et le dernier niveau occupe un pourcentage de 0.39% de la superficie totale de la commune de Limonade.



RISQUES D'ÉROSION DE LA COMMUNE DE LIMONADE



Carte 10 : Risques d'érosion dans la commune de Limonade

► EBOULEMENT ET GLISSEMENT DE TERRAIN

Les risques d'éboulement sont possibles seulement au niveau de la 3^{ème} section Roucou, cependant à un niveau localisé de la section communale, notamment au niveau de la zone limitrophe de la commune Sainte Suzanne. Ces risques corollaires obligés des inondations sont aussi liés à l'exploitation anarchique des carrières, principalement dans les environs de Dubout et Bassin Mambo.

► IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

A date, selon les acteurs clés rencontrés dans la commune, la tendance à une période prolongée de la saison sèche ou d'une pluviométrie atypique au cours de la saison pluvieuse est l'un des impacts perçus et les plus visibles attribués selon toute vraisemblance aux changements climatiques.

En résumé



La situation de la commune montre qu'elle est vulnérable par rapport à certains risques. Toutefois, elle dispose de la présence des mornes et d'une couverture végétale qui peut atténuer certains facteurs de risques. La commune peut compter sur la présence et le fonctionnement d'un comité de protection civile et l'existence d'institutions pouvant servir d'abris provisoires en cas de catastrophes.

Cependant, l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et le manque de formation au profit des membres du comité de la protection civile et de la population dans le domaine des risques et désastres ne jouent pas en faveur du territoire. Par ailleurs, le manque de couverture du réseau de drainage permettant l'évacuation des eaux usées présente une contrainte majeure en cas d'inondation. D'autres faiblesses liées au manque de matériels, de moyens de communication et d'équipements pour le comité de protection civile affectent la gestion du territoire en cas de désastres et de catastrophes naturelles.



2.2.3

ORGANISATION DE L'ESPACE ET DYNAMIQUE SOCIO-SPATIALE

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE

Limonade fait partie de l'arrondissement de Cap-Haïtien aux côtés des communes de Quartier-Morin et de Cap-Haïtien. Elle est divisée en 3 sections communales et un quartier communément appelé Bord de mer de Limonade. Ce sont respectivement la 1^{ère} section Basse plaine, la 2^{ème} section Bois-de-lance et la 3^{ème} Roucou.

La première section Basse Plaine est dotée d'un quartier du nom de Bord de mer de Limonade. Elle est composée de 27 habitations. Parmi les plus grandes habitations, on compte Chabannon et Bord de mer. Le bureau du CASEC de la première section se trouve dans le quartier de Bord de mer.

La deuxième section Bois de Lance est la deuxième plus grande section après Basse

Plaine. Elle est composée de 43 habitations dont certaines sont plus habitées que d'autres. A noter que certaines habitations comme Nan Digo et Baroni sont inhabitées. Les trois (3) plus grandes habitations qui y sont répertoriées sont Fournier, Bclair et Dorno.

Quant à la troisième, Roucou, elle est composée de 23 habitations. Quatre de ces vingt-trois (23) habitations, à savoir Chanson, Mamelèt, ChalPierre et Vòg, sont inhabitées. Cette dernière est dévitalisée et sa population migre principalement vers Calvaire, une localité à proximité du centre-ville.

D'après les données recueillies auprès des autorités locales, la commune de Limonade est composée de 93 habitations, elles-mêmes composées d'un ensemble de localités comme indiqué dans le tableau suivant.

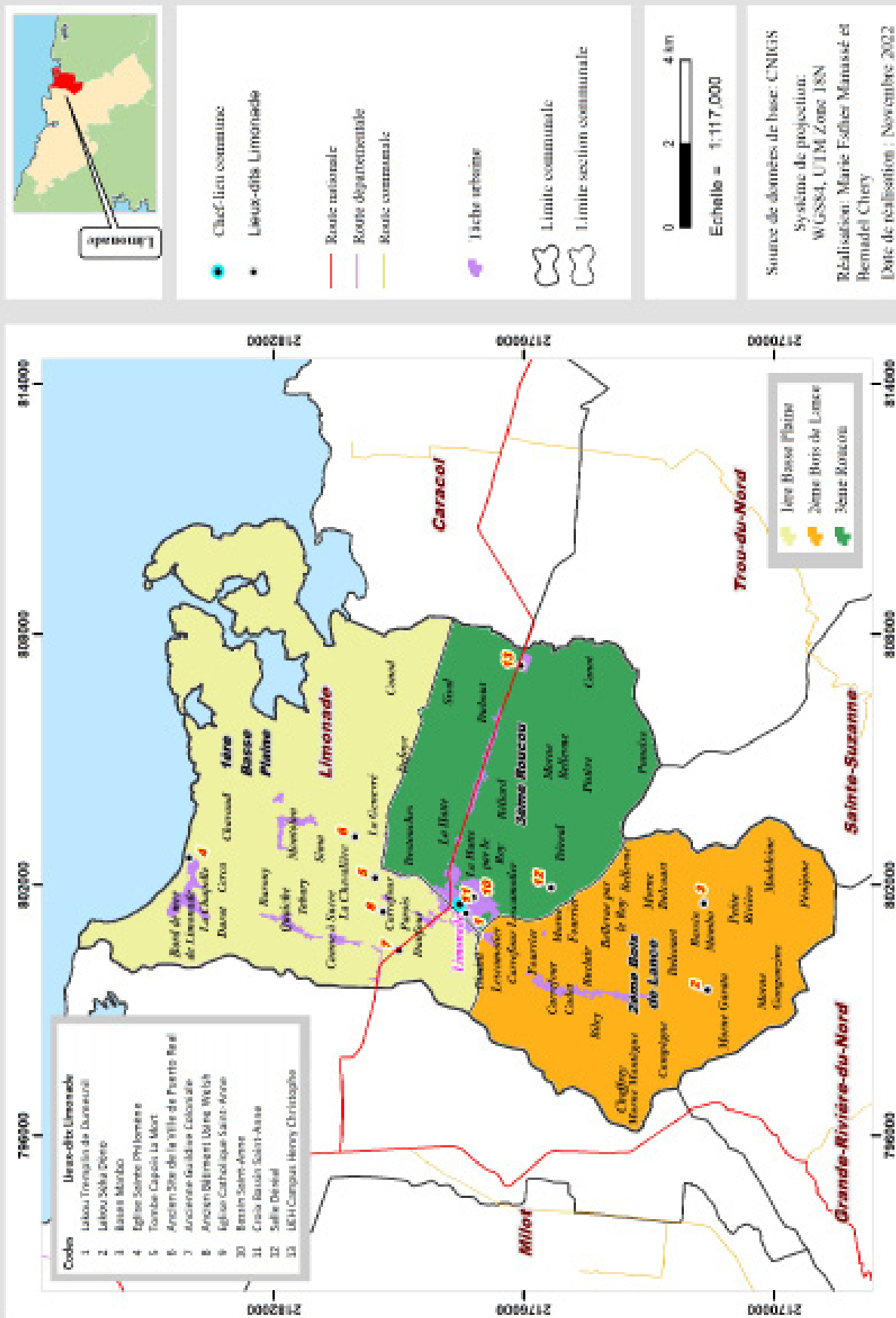
TABLEAU 5.- : Répartition des habitations et localités de la Commune par Section Communale

Sections communales	Habitations		localités	
	#	Dénomination	#	Dénomination
1 ^{ère} Section, Basse Plaine	27	Bord de mer ₁ , Bas Canal ₂ , Bas Saline ₃ , Haut Saline ₄ , Bellevue ₅ , La Chapelle ₆ , La Belinéy ₇ , Cerca ₈ , Durot ₉ , Baroni ₁₀ , Tabari ₁₁ , Cesuline ₁₂ , Carrefour Monazard ₁₃ , Chevalerie ₁₄ , Danfour ₁₅ , Bohama ₁₆ , Destouches ₁₇ , Fossé Capois ₁₈ , la Génivré ₁₉ , Cima ₂₀ , Mortolon ₂₁ , Charazard ₂₂ , Simon ₂₃ , Bas Fossé ₂₄ , Persévérance ₂₅ , Meniac ₂₆ , Chabannon ₂₇	26	Haut Canal ₂ , Bellevue ₂ , Nan Mang ₃ , Nan Bouchi ₃ , Perseverance ₄ , Bas Larivyè ₇ , Dlo Kraze ₈ , kamwazi ₉ , Ba larivyè ₉ , Labrine ₉ , Sable ₁₀ , Ral ₁₀ , Bò bèt ₁₁ , Mang kòddòk ₁₁ , Wèch ₁₂ , Pawa ₁₃ , Pon Man Eli ₁₅ , Wèch ₁₆ , Nan Mapou ₁₆ , Ti Mòn ₁₇ , Kapwa ₁₇ , Chevalerie ₁₉ , Tou bourik ₁₉ , Persévérance ₂₆ , Idé ₂₇ , La Chaudière ₂₇

Sections communales	Habitations		localités	
	#	Dénomination	#	Dénomination
2 ^{ème} section, Bois de Lance	43	Dimini ₁ , Eskanmwatye ₂ , Nan Digo ₃ , Kada ₄ , Fournier ₅ , Via ₆ , Haut Charite ₇ , Bas Charite ₈ , Dremond ₉ , Biley ₁₀ , kanpèch ₁₁ , Melaïde ₁₂ , Dison ₁₃ , Dorno ₁₄ , Dorno 2 ₁₅ , Savane Gras ₁₆ , Bonhomme ₁₇ , Metayer ₁₈ , Derikou ₁₉ , Goya ₂₀ , Pitimi ₂₁ , Ravine Desroches ₂₂ , Nordèt ₂₃ , La Fable ₂₄ , Djòdè ₂₅ , Madan Go ₂₆ , Madeliane ₂₇ , Bclair ₂₈ , Ponngonn ₂₉ , Deransi ₃₀ , Baroni ₃₁ , Trompete ₃₂ , Romaine ₃₃ , Macéus ₃₄ , Grand Ravine ₃₅ , Gilo ₃₆ , Gédé ₃₇ , Gad Chanpèt ₃₈ , Tresor ₃₉ , Lagon Vert ₄₀ , Nan Gwayav ₄₁ , Zidor ₄₂ , Gran Ravine ₄₃	70	Talan ₁ , Tropfen ₁ , Tropicana ₁ , Bayawond ₁ , Pont Blaise ₁ , Nan Fransik ₂ , Kada ₅ , Kafou kadèt ₅ , Jan milat ₅ , Frèy ₅ , Ponngonn ₅ , Dèyè Bannann ₁₁ , Haut kanpèch ₁₁ , Zèb Ginen ₁₁ , Cerca ₁₅ , Grand Ravine ₁₅ , Romaine ₁₅ , Savanne Gra ₁₅ , Macéus ₁₅ , Nan kafe ₁₈ , St Zidor ₁₉ , Djòdè ₁₉ , Nan kabare ₁₉ , Dèyè Kafe ₁₉ , haut Derikou ₁₉ , Bas Derikou ₁₉ , Andan Derikou ₁₉ , Nan Tanba ₁₉ , Marie Louise ₁₉ , Langon Manda ₁₉ , Nan Kernisan ₂₀ , Haut Goya ₂₀ , Bas Goya ₂₀ , Kadichon ₂₁ , Blòkòs ₂₁ , Gran Lakou ₂₂ , Nan Bosi ₂₃ , Nan Bouno ₂₃ , Nan Koran ₂₃ , Fils-Aimé ₂₃ , Ravin Fig ₂₃ , Kankando ₂₃ , St Isidor ₂₅ , Nèg Lib ₂₅ , Ti Gouyab ₂₅ , Bonmèt ₂₅ , Nan Richa ₂₅ , Jilo ₂₆ , Basen Pi ₂₆ , Capois ₂₇ , Nan Kaso ₂₇ , Nan Labou ₂₇ , Charite ₂₇ , Bien-Aimé ₂₇ , Dupon ₂₇ , Dachou ₂₇ , Gad Chanpèt ₂₈ , Koridò lendi ₂₈ , Lagon vèt ₂₈ , Gran Fon ₂₈ , Kafou Jede ₂₈ , Kafou Elfida ₂₈ , Kafou Hypolite ₂₈ , Tyòt ₂₈ , Trésor ₂₈ , Nan Manlik ₃₆ , Nan Jonase ₃₆ , Nan Bokle ₄₀
3 ^{ème} Roucou	23	Tozin ₁ , Gachette ₂ , Déréal ₃ , Beliné ₄ , Kalobois ₅ , La Chapelle ₆ , Dubourg ₇ , La Chené ₈ , Pistère ₉ , Cussy ₁₀ , Mou-chinette ₁₁ , Masoke ₁₂ , Fòjè ₁₃ , Montenoir ₁₄ , Charles Pierre ₁₅ , Chanson ₁₆ , Bouchereau ₁₇ , Vòg ₁₈ , Ago ₁₉ , Génivré ₂₀ , Mamelette ₂₁ , Karata ₂₂ , Bellevue ₂₃	66	Pon Zangi ₁ , Calvaire ₁ , KoupeTèt ₂ , Haut Déréal ₃ , Bas Déréal ₃ , Nan Duro ₃ , Haut Beliné ₄ , Bas Beliné ₄ , Gran Balanyen ₄ , Nan kòdòk ₄ , Djòbrè ₅ , Koupe tèt ₅ , La Hatte ₅ , Nan Simon ₅ , Belvi palè wa ₆ , Haut la Chapelle ₆ , Bas La Chapelle ₆ , Bremon ₇ , Belia ₇ , Gomez ₈ , Haut Karata ₈ , Tè blanch ₉ , Ba Karata ₉ , Bouchereau ₉ , Ti kòdòk ₉ , Nan Michel ₉ , Déclé ₁₀ , Grantou ₁₀ , Haut Déclé ₁₀ , Bas Déclé ₁₀ , Nan Nazon ₁₀ , Defòj ₁₁ , Fossé Capois ₁₁ , Ti jan ₁₂ , Haut Fojè ₁₃ , Bas Fojè ₁₃ , Pirene ₁₃ , Kafou Fuya ₁₄ , Haut Mantonwa ₁₄ , Bas Mantonwa ₁₄ , Tou bourik ₁₅ , Oviyon ₁₅ , Nan Dolcé ₁₅ , Konoji ₁₅ , Kosiko ₁₆ , Vedrine ₁₆ , Nan Kreve ₁₆ , Nan Fransik ₁₆ , Tè blanch ₁₇ , Haut Bouchereau ₁₇ , Bas Bouchereau ₁₇ , Madeliann ₁₈ , Nan Paskad ₁₉ , Bellevue ₁₉ , Nestali ₂₀ , Tou bourik ₂₀ , Chevalerie ₂₀ , Defòj ₂₁ , Tè blanch ₂₁ , Haut Karakata ₂₂ , Bas Karata ₂₂ , Haut Bellevue ₂₃ , Bas Bellevue ₂₃ , Nan Sodo ₂₃ , Palèwa ₂₃ , Gran Balanyen ₂₃

Sources : Mairie de Limonade / IHSI / Enquête de terrain / Diagnostic participatif – novembre 2020

DECOUPAGE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE DE LIMONADE



Carte 11 : Découpage géographique et administratif de la commune

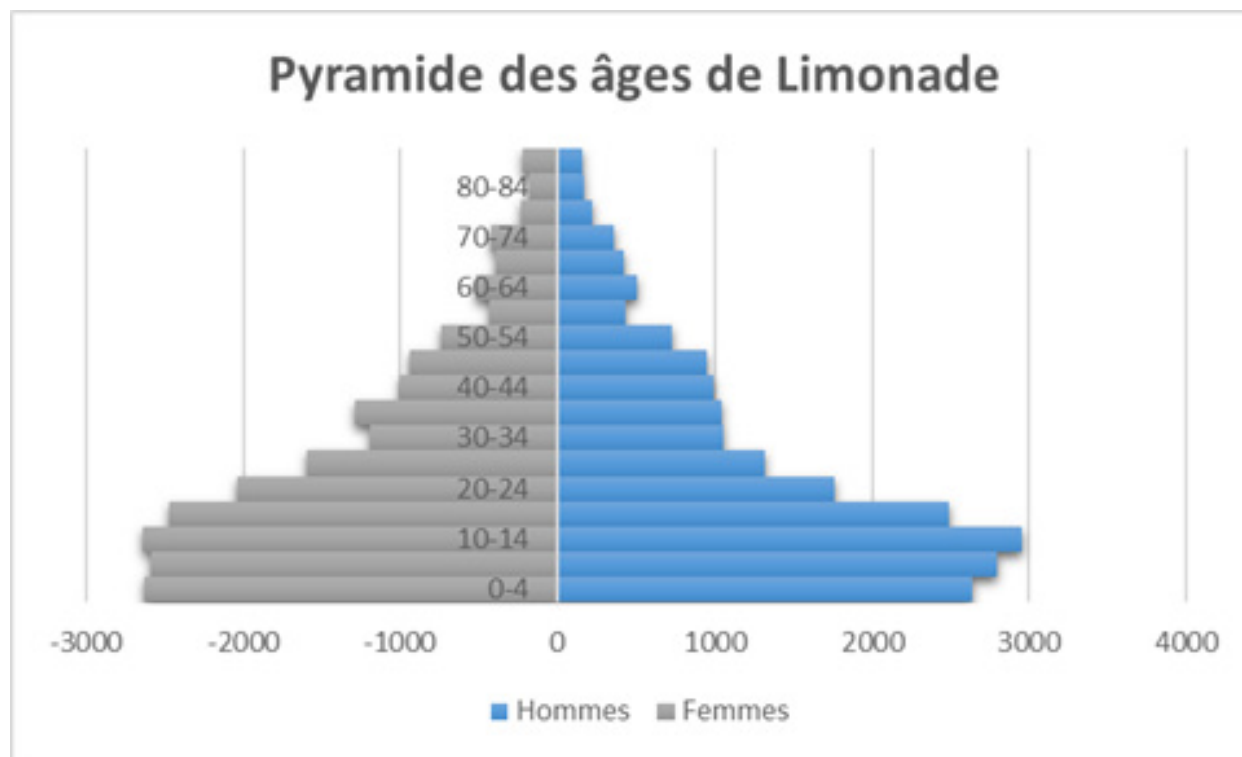
EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET RÉPARTITION DE LA POPULATION

Selon le dernier recensement de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique de 2003, la population Limonadienne s'élevait à quarante-deux mille cinq cent trente (42 530) habitants. Ce chiffre représentait seulement 5% de la population du département du Nord. A l'époque, c'était la sixième commune la plus peuplée du département devancée dans l'ordre d'importance par Cap-Haïtien, Limbé, Borgne, Acul-du-Nord et Plaisance. Les données comparées des 3 derniers recensements étudiés entre 1950, 1971 et 2003 montrent que la population de la municipalité a été plus que doublée

en seulement cinquante ans, passant de 17 554 à 42 530 habitants.

Le cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) n'ayant pas été réalisé comme prévu en 2021, l'analyse démographique sur la structure par âge de la population de la commune de Limonade est donc basée sur les données du recensement de 2003 présentées sous forme de pyramide des âges. Comme on peut le constater la pyramide prend la forme d'un parasol c'est-à-dire la base est large et le haut de la pyramide est effilé. Une situation qui explique que le taux de natalité est élevé. Un taux d'accroissement qui continuera d'augmenter dans les prochaines décennies si l'on considère la population des femmes en âge de procréer pour la période. A par-

FIGURE 1.- : *Pyramide des âges de la population de Limonade*



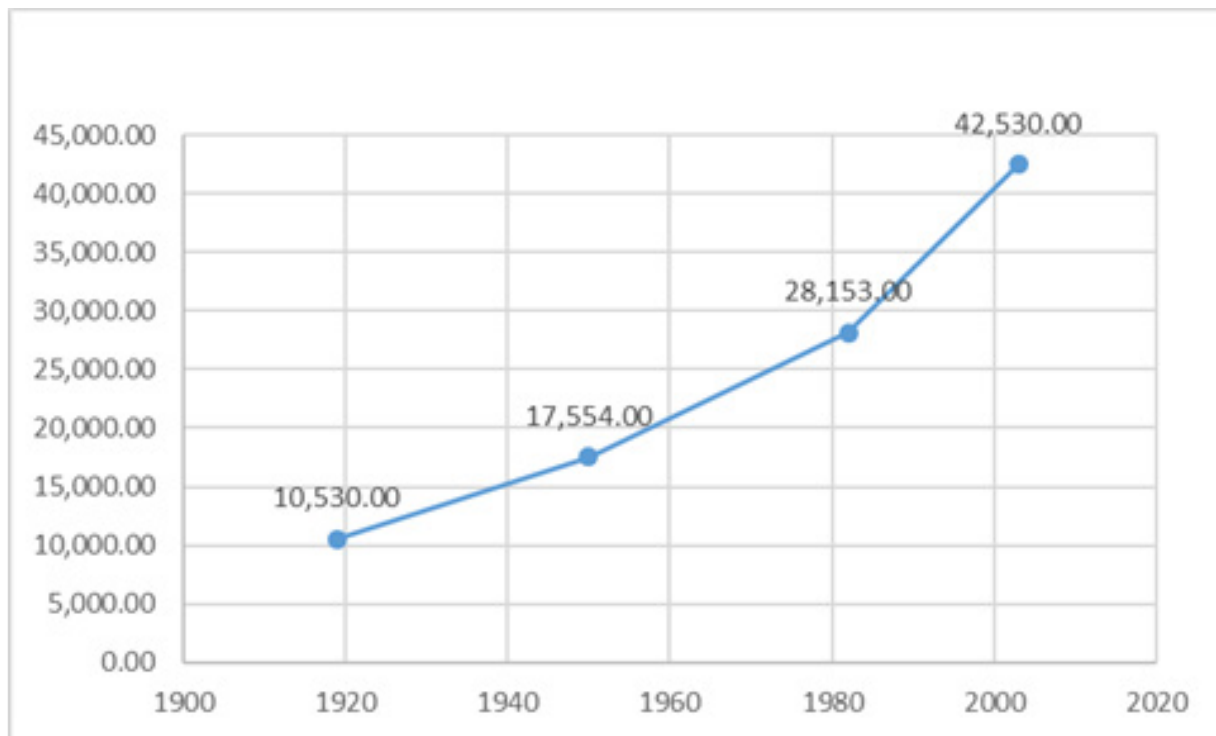
Source : Mairie de Limonade / IHSI / Recensement de 2003

tir des données du recensement analysées, elle représente 47.37% de la population.

Comme le montre la figure sur la pyramide des âges de la population de Limonade, la population de la commune est jeune, les moins de 30 ans représentent un peu plus de 65% de la population. Cette figure

démontre également que sur le plan économique, la municipalité dispose d'un potentiel car la population active représente 55.27% de la population. Seulement 6.5% de la population dépasse l'espérance de vie à la naissance (64 en 2019), soit 2 766 personnes.

FIGURE 2 : Evolution de la population de Limonade de 1919 à 2003



Source : Mairie de Limonade / IHSI / Recensements de 1920, 1950, 1982 et 2003

Selon la dernière estimation de l'IHSI datée de 2015, la municipalité compte 55145 habitants. Un peu plus d'un tiers de cette population vit dans la ville de Limonade, soit 36.77%. La répartition entre la ville et les sections montre que presque 2/3 de la population de Limonade vit dans les 3 sections rurales. Or, il y a de cela 60 ans, la population était presque entièrement rurale (93%). Seulement 6.8% de la population vivait en ville en 1950.

L'évolution de la population haïtienne pendant ce demi-siècle augmente de manière

exponentielle au regard des chiffres officiellement fournis par l'IHSI sur les 4 derniers recensements (1950, 1971, 1982 et 2003). Limonade s'aligne dans le même sens avec des taux d'accroissement élevé de 34% entre 1950 et 1971 ; de 4% entre 1971 et 1982 et de 34 % entre 1982 et 2003.

A partir de ce graphe, on peut constater une tendance à l'accroissement de la population de la commune. Pendant les trente-deux premières années soit de 1918 à 1950, on constate une augmentation timide

de la population de seulement sept mille habitants. Entre 1950 et 1980, l'accroissement de la population suit le même rythme mais avec une tendance plus rapide que les trois décennies précédentes. La même tendance est aussi remarquée pour la période d'après, soit de 1980 à 2003. A date, il n'existe pas de recensement pour montrer comment la population de Limonade évolue ; mais les estimations de l'IHSI de 2015 montrent qu'en seulement 12 ans la population passera à 55145 habitants, soit une

augmentation proche de l'évolution des trente dernières années précédentes.

L'évolution rapide de la population municipale n'est pas sans conséquence sur d'autres facteurs de la vie communale en particulier l'urbanisation. L'analyse du tableau sur la répartition de la population par sexe et par tranche d'âge montre qu'on assiste à une tendance à l'urbanisation des sections rurales, notamment au niveau des sections Roucou et Basse Plaine.

TABLEAU 6.- : Répartition de la population par sexe et par tranche d'âge en 2015

Dénomination	Milieu	Population totale	Masculin	Féminin	18 ans et plus
Commune		55145	27997	27148	28423
Ville de Limonade	Urbain	20280	9946	10335	10037
Quartier de Bord de mer urbain	Urbain	1524	817	707	714
Sections rurales	Rural				
1 ^{ère} Basse Plaine	Urbain	4626	2245	2381	2259
1 ^{ère} Basse Plaine	Urbain (Quartier)	1524	817	707	714
1 ^{ère} Basse Plaine	Rural	11059	5820	5239	5836
2 ^{ème} Bois de Lance	Rural	11225	5791	5434	6125
3 ^{ème} Roucou	Urbain	15665	7701	7954	7778
3 ^{ème} Roucou	Rural	11056	5623	5433	5711

Source : Mairie de Limonade / Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) / Direction des statistiques démographiques et sociales /2015

Selon les données fournies par l'IHSI, la répartition de la population selon le genre est sensiblement égale avec 50.75% d'hommes contre 49.23% de femmes. La population en âge de voter représente plus de la moitié de la population soit 51.54% dont 1/3 vit au centre-ville de Limonade.

TABLEAU 7 : Répartition de la population par entité géographique et administrative en 2015

Dénomination	Milieu	Population Totale	Nombre de ménages	Superficie en km ²	Densité
Commune		55145	11400	131,90	418
Ville de Limonade	Urbain	20281	4448	1.69	12001
Sections rurales	Rural	33340	6624	129.98	257
1 ^{ère} Basse Plaine	Urbain	4626	999	1.16	3988
1 ^{ère} Basse Plaine	Urbain (quartier)	1524	328	0.23	6626
1 ^{ère} Basse Plaine	Rural	11059	2392	57.16	193
2 ^{ème} Bois de Lance	Rural	11225	2176	39.27	286
3 ^{ème} Roucou	Urbain	15665	3449	0.53	29538
3 ^{ème} Roucou	Rural	11056	2056	33.55	330

Source : Mairie de Limonade / Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) / 2015

Selon les données du tableau ci-dessus, la population est répartie de manière inégale sur le territoire. La population rurale est estimée à 60.45% contre 39.56% en milieu urbain. Les sections rurales qui représentent 98.5% du territoire ont une densité de 257 habitants au kilomètre carré tandis que le centre-ville qui représente seulement 1.15% du territoire accuse une forte densité de population, soit 12 001 habitants/km². Cette tendance montre bien que la transition de la population rurale vers la ville a été acquise depuis des décennies car la population totale a été, il y a soixante-dix ans, essentiellement rurale à plus de 90%. Cette situation traduit une forte migration de la population.

A Limonade, la dynamique migratoire interne se manifeste au travers des déplacements du milieu rural vers le centre-ville. Ces mouvements migratoires découlent de la paupérisation accélérée de la paysannerie. Depuis environ une décennie, l'agricul-

ture ne représente plus un secteur économique rentable pour les habitants (h/f) des milieux ruraux. Le diagnostic a révélé qu'il existe, entre autres, un grave problème d'irrigation des terres. Devant cet état de fait, ces derniers sont obligés de venir s'installer en ville à la recherche de travail, notamment au Parc industriel de Caracol, et d'un mieux-être. Cependant leur installation en ville ne conduit pas toujours à une amélioration de leur situation socio-économique.

La première destination intra-régionale des limonadien(ne)s demeurent Cap-Haïtien. En laissant la commune, les habitants de la 1^{ère} section vont surtout s'installer dans les bidonvilles de Cap-Haïtien, communément appelés cités, alors que ceux du centre-ville vont surtout s'installer à Port-au-Prince. Cependant depuis ces dix dernières années, on observe un important flux migratoire vers la commune dû à l'implantation du Parc industriel de Caracol et du Campus Henry Christophe. La commune accueille en effet plus d'habitants qui viennent de

tout le pays ; mais principalement de la région métropolitaine de Cap-Haïtien ; que ceux qui en partent. Un tel accroissement de la densité démographique accélère les constructions anarchiques dans les espaces périurbains.

La République Dominicaine demeure la première destination des Limonadiens(ne)s qui partent en terre étrangère. Elle concerne autant les ressortissant-e-s qui partent pour poursuivre leurs études que ceux et celles qui y vont pour le travail. Puis viennent le Chili, le Brésil, la Guyane ou les Îles Turks-et-Caïcos.

FONCIER ET CADASTRE

Le travail de l'office national du cadastre (ONACA) n'est pas effectif sur le plan foncier. Cela entraîne des appropriations anarchiques et le morcellement des biens de l'Etat qui sont divisés en biens du domaine public et biens du domaine privé de l'Etat. Les propriétés du domaine privé de l'Etat comportent des biens immobiliers comme les biens vacants, les biens confisqués pour cause d'utilité publique. Il est à noter aussi qu'historiquement la majorité des terres étaient du domaine privé de l'Etat car c'étaient des usines et de vastes plantations de sucre et de banane en concession par l'Etat haïtien.

Selon la population, sachant que le décret du 1^{er} février 2006, fixant le cadre général de la décentralisation, stipule en son article 157, que « les collectivités territoriales possèdent un domaine foncier propre constitué par les parties du domaine national cédées à titre de propriété par l'État » et

sous prétexte de récupérer les terres de l'Etat, des appropriations anarchiques et des accaparements des terres, surtout des particuliers, sont effectués régulièrement par la municipalité engendrant de violents conflits avec des pertes en vies humaines et des dégâts matériels. Et, c'est ce qui rend également floue la gestion du foncier en tant qu'une source d'importants conflits.

Sur un autre plan, la présence du Campus Henri Christophe de Limonade de l'Université d'Etat d'Haïti et la construction du parc industriel de Caracol dans la commune voisine ont fait augmenter la valeur des terres et les convoitises, du fait des bénéfices qu'elles peuvent générer. La commune de Limonade est ainsi devenue l'une des zones les plus conflictuelles en relation avec sa situation foncière au niveau du pays.

Au-delà de tout cet imbroglio, les transactions immobilières se font généralement de deux manières : l'une par acte de vente devant un notaire, et l'autre par acte de vente rédigé sous seing privé qui omet des étapes de la procédure de vente par acte authentique. Cette manière d'acquérir une propriété est courante en milieu rural en Haïti où l'étude d'un notaire est inexistante. De plus, les héritiers se partagent la terre familiale à l'amiable sans formaliser ce partage par un acte quelconque.

Pour comprendre cette situation, il faut noter qu'il n'existe que deux études notariales et deux arpenteurs commissionnés pour toute la commune. Le coût des transactions est tellement élevé que les acquéreurs et vendeurs préfèrent les négociations à l'amiable. Pour contourner la hausse du tarif des notaires locaux, ils vont même

passer la transaction dans des études qui ne sont pas dans la juridiction du bien. Pour les arpenteurs, ils sont nombreux ceux qui calculent les surfaces et délivrent des procès-verbaux sans être commissionnés pour la commune.

En fait, la commune de Limonade ne dispose pas de schéma d'aménagement communal ni de plan directeur d'urbanisme ni de règlement de zonage. Ce qui rend la gestion du territoire plus difficile, la situation foncière encore plus instable et les acquisitions immobilières difficiles. Le registre foncier communal n'est pas accessible et le service de génie municipal se contente seulement de donner des autorisations de construire. Cette situation favorise l'émergence de quartiers spontanés et la bidonvilisation alimentée par l'expansion démographique de la commune. Ainsi, les prix établis pour les propriétés s'envolent et la valeur du foncier augmente.

URBANISATION, HABITAT ET LOGEMENT

L'espace communal est structuré autour du centre-ville de Limonade ayant pour densité de population 12 001 habitants/km² en 2015 et de densité pour l'habitat 1 020 bâtiments/km² en 2003. La population est surtout dispersée dans les localités des sections communales où la densité de population est de 257 habitants/km² en 2015. Les perspectives d'évolution de l'espace sont à maîtriser dans une dynamique de structuration des espaces ruraux et d'une meilleure utilisation du territoire pour une répartition équilibrée et harmonieuse de

la population et de la gestion de son cadre environnemental.

Les limites de la ville ne sont pas définies et suivent l'appropriation progressive de l'espace par la population. La ville de Limonade s'étale sur une superficie légèrement supérieure à 2 km². La trame originale du centre historique présente un tracé en damier plus ou moins régulier avec des îlots aux dimensions relativement égales. L'extension de la ville, cependant, est plutôt diffuse et multidirectionnelle. Elle se fait suivant deux principes : d'abord le long de 3 principaux axes routiers et ensuite par densification de l'espace situés entre deux de ces axes. Le tissu urbain relativement homogène au centre est plus hétérogène à la périphérie où une certaine mixité de l'habitat est observée. Le maillage du centre ancien contraste ainsi avec celui des zones d'extension où les voies ont une emprise variable et ne délimitent aucun îlot. La parcelle devient dès lors l'élément déterminant de la morphologie.

Le centre-ville de Limonade concentre l'ensemble des activités administratives, commerciales et de services. Autour de la place publique se trouvent les principaux bureaux de l'administration publique comme la Mairie, le Tribunal Civil, le Commissariat de Police, l'Agence Locale (ALI) de la Direction Générale des Impôts (DGI). Sur la rue Saint Paul vers le quartier Calvaire, on retrouve le marché municipal où sont échangés divers produits locaux et importés. Dans ce périmètre, il existe une activité intense à travers les épiceries et étals observés. Les zones d'extension comme Carrefour Saint Hilaire, Cité Tropicana, Route

Nationale, Cité Calvaire, Cité Napoléon, Cité Nicolas, Cité Pélélé, Cité Vogue, Cité Capois la Mort, Cité Dimini et Cité Dessources sont en revanche essentiellement résidentielles. De même, au quartier du Bord de Mer de Limonade, on retrouve l'essentiel des activités administratives de la plus petite division territoriale administrative tels qu'un sous-commissariat, un tribunal de paix en construction et un centre de santé.

Actuellement, à Limonade, la fonction « habiter » domine. Les fonctions administratives, commerciales et/ou de services sont peu développées. De fait, en dépit de la taille de la population urbaine estimée à près de 10 mille habitants (h/f), Limonade ne compte que peu d'équipements collectifs. De plus, la commune ne dispose d'aucun Plan d'Occupation des Sols (POS), mais d'une esquisse de plan d'urbanisme en vue d'orienter sa croissance. Il est fort de constater que malgré l'existence de cet instrument, la croissance se fait de manière spontanée, voire anarchique en périphérie de la trame urbaine originelle.

En effet, les équipements en caniveaux et en trottoirs ne répondent à aucune norme d'aménagement comme la largeur minimale selon le type. Les rues destinées à desservir une ou plusieurs propriétés ne sont ni adoquinées, ni bétonnées ou pavées. Elles ne sont pas pour la plupart reliées ou connectées entre elles et ne respectent pas la distance minimale à respecter entre les voies.

Aussi, le plus souvent, aucun équipement ou infrastructure n'accompagne le développement de nouveaux secteurs urbanisés. Certains quartiers de Limonade sont, en effet, mal desservis et sous-équipés, pré-

sentant le plus souvent une forte densité bâtie et n'offrant pas aux résidents (h/f) des conditions de vie satisfaisantes et durables. Il s'agit notamment de Cité Nicolas, Cité Vogue, Cité Napo ou encore de Cité Tropicana. Ces cités développées en périphérie du centre-ville sont caractérisées par un tracé fait de corridors irréguliers et étroits.

Les cités Calvaire, Capois la Mort et Napoléon sont situées à proximité d'un canal. La cité Calvaire se trouve de l'autre côté du canal et la traversée se fait au moyen d'un petit pont se trouvant à proximité du marché. En période de pluie, certaines maisons sont inondées et les corridors d'accès transformés en mare de boue. Au quartier du Bord de Mer de Limonade, le niveau d'agressivité de la mer est tel que c'est apparent sur les façades des maisons.

Raccordé à la centrale de Caracol, le centre-ville de Limonade, est bien desservi en électricité, grâce à ce réseau fonctionnel et bien entretenu. Mais, plusieurs quartiers des sections communales rurales et urbaines n'ont pas accès au service de distribution d'électricité. Les zones agglomérées des sections communales sont éclairées par des lampadaires solaires. Seuls les ménages du centre-ville de la commune et des zones agglomérées des sections communales ont accès à un réseau d'eau potable. Limonade dispose d'une esquisse de plan d'urbanisme, mais les règlements de zonage qui y sont inscrits ne sont pas en vigueur.

Les besoins en assainissement pour la ville de Limonade sont importants. Pratiquement tout est à faire tant au niveau du drainage des eaux de pluie, de l'évacuation des eaux usées que de la gestion des déchets et

excrétas. Concernant le drainage des eaux de pluie, présentement la rue Sainte Catherine et la rue Saint Paul sont parmi les rares rues à avoir des infrastructures de drainage. Cette ville dont le niveau de la nappe phréatique superficielle est très proche du sol, même en saison sèche, connaît des inondations régulières en saison de pluie. Les bas-côtés de la rue rejoignant la rue Républicaine à la zone de Déréal sont immergés en permanence faute de pente et d'entretien des rigoles de drainage. L'école Marie Louise Croix David qui se trouve dans cette zone est régulièrement inondée et donc habituellement fermée en saison de pluie.

L'assainissement collectif des eaux usées n'existe pas et la population doit résoudre le problème elle-même. L'habitat est très dense ne laissant pas d'espace pour construire des fosses septiques dotées des éléments épurateurs appropriés, en admettant que les habitants aient les moyens de supporter de tels investissements individuels. Pour l'instant, la ville ne dispose pas de moyens financiers pour envisager un système d'assainissement collectif comprenant tout un réseau d'égouts gravitaires et un système d'épuration des eaux avant leur rejet, mais cette solution devra être envisagée à l'avenir.

Par sa position géographique à mi-chemin entre Cap-Haïtien et Trou-du-Nord, sur l'axe routier Cap-Haïtien - Dajabón, Limonade subit l'influence des flux régionaux et internationaux entre le Nord et la République Dominicaine. La conjonction de facteurs exogènes, comprenant la croissance du Cap-Haïtien, et d'autres liés à la dyna-

mique de la ville elle-même conditionnent par conséquent son développement et sa croissance.

La présence du campus Henri Christophe donne désormais à Limonade la vocation de Ville universitaire. Cependant, l'UEH peine à doter le campus des infrastructures nécessaires pour accommoder l'essentiel des besoins en hébergement des étudiants (h/f). Il semble donc évident qu'une partie de la demande s'est reportée sur la commune et dans les environs. Aussi, les emplois directs et indirects générés par les grands projets de la région comme le PIC, sont logiquement captés par la ville de Limonade en termes de services aux entreprises, aux particuliers, aux étudiants, etc. Mais la municipalité doit créer les conditions préalables nécessaires pour profiter de cette opportunité de développement par l'ouverture de nouveaux quartiers à l'urbanisation, le développement de l'offre résidentielle et l'aménagement d'espaces dédiés aux activités économiques.

Les impacts positifs de la mise en place du PIC en 2012 pour la région de Limonade incluent, entre autres, la création de nombreux emplois ainsi que l'apport en énergie électrique. Toutefois, la municipalité doit maintenant affronter de nouveaux défis en termes d'allocation de services à la population principalement concernant les problématiques de l'eau potable, de l'énergie et de la gestion des déchets solides. La municipalité possède des moyens limités et n'est pas en mesure de répondre à l'augmentation de ces besoins.

L'arrivée de nouveaux résidents dans la municipalité induit une augmentation du

prix de location des maisons, passant du simple au double ainsi que des produits de première nécessité. De plus, un certain climat d'insécurité commence à s'installer dans la municipalité avec l'arrivée de nouveaux résidents (h/f). L'augmentation du nombre d'emplois disponible est un impact positif de l'implantation du PIC ; mais elle crée également des incertitudes par rapport à la pérennité des activités agricoles dans la région. De nombreux agriculteurs ont délaissé leur occupation pour aller travailler au PIC et l'augmentation de la valeur des terres situées à proximité du PIC favorise la vente des terres au détriment de l'agriculture.

Ces problèmes se posant avec tant d'acuité sont loin d'être résolus ; car l'esquisse de plan d'urbanisme élaboré n'a pas été mise en application par les autorités tant centrales que locales. La croissance urbaine n'est pas gérée et les ressources naturelles sont surexploitées. L'environnement se dégrade et souvent insalubre. La migration rurale-urbaine est continue et croissante d'année en année alors que les infrastructures et les services sociaux de la ville sont faibles, fragiles et stagnants. La vulnérabilité économique, sociale et environnementale de la population est criante et sa maîtrise de plus en plus délaissée. Selon les informations collectées lors des missions de terrain, Limonade compte une dizaine de quartiers ou cités dont certain(e)s sont de formation récente traduisant ainsi une certaine accélération du rythme de croissance, avec pour conséquence une augmentation de la pression sur les rares services existant dans la ville.

Comme de nombreuses villes du pays, la ville de Limonade se localise au croisement de deux axes de circulation structurants : la RN6 et le boulevard Capois-La-Mort. Mais « la ville s'est développée en retrait de cette intersection majeure, préservant ainsi le centre de la ville des nuisances pouvant être engendrées par une importante circulation de transit ». Au Sud de la RN6 et à l'Est du boulevard Capois-La-Mort, la trame viaire de la ville répond à un plan orthogonal hérité de l'époque coloniale. Ce secteur, composé d'îlots plus ou moins réguliers, correspond à la première phase d'urbanisation de la ville. Il est structuré à partir de la place de Limonade, autour de laquelle on retrouve les principaux bâtiments publics de la ville comme l'église Sainte-Anne, l'église Baptiste, la Mairie, le Tribunal de paix, le Bureau d'État civil, l'agence locale de la Direction des impôts, le Commissariat de Police ou encore le Centre de santé.

Le cimetière localisé derrière l'église, occupe le cœur d'un large îlot délimité par les rues Sainte-Anne, Saint-Bernard, Sainte-Catherine de Médicis et Prison. Cette urbanisation informelle semble avoir progressivement investi les « creux » qui se situent entre le lieu de culte et l'espace funéraire. À l'Est et bordé par un petit cours d'eau traversant du Nord au Sud l'ensemble de la ville, le marché se trouve enclavé à l'Est entre les rues Saint-Bernard, Sainte-Anne et Sainte-Catherine de Médicis. Il est globalement peu accessible depuis les principaux axes de circulation de la ville, et s'y rendre requiert à traverser le centre de Limonade.

À partir de ce secteur urbain central, l'urbanisation de la ville s'est poursuivie sans

égard pour la trame viaire esquissée. En effet, seules quelques rues se prolongent au-delà du secteur de première urbanisation comme la rue Prison au sud, la plupart buttant sur la RN6 et le boulevard Capois-La-Mort. L'urbanisation se développe donc ensuite le long des principaux axes de circulation existants et au cœur d'îlots, sans que les équipements ou infrastructures de base n'accompagnent ce développement.

Le développement de l'espace urbain de la commune de Limonade est dans l'ensemble incontrôlé. A l'instar de toutes les villes d'Haïti, l'urbanisation n'est pas contrôlée se poursuivant ainsi au gré des constructions informelles et des projets individuels, sans vision ni logique spatiale d'ensemble. Ce développement non-planifié met en évidence les problèmes liés à l'étalement urbain. Il entraîne une tension au niveau de l'affectation des sols et souligne l'absence de gestion des potentialités du territoire, notamment celles des terres agricoles environnantes. Coûteux en espaces et infrastructures, ce type de développement ne laisse également que « peu de place à la production d'espaces publics et préservent rarement ceux qui existent ». Ce mode de développement ne peut ainsi guider, de manière durable, l'aménagement du territoire à Limonade.

Du point de vue spatial, on assiste au lotissement des terrains non encore occupés situés dans les quartiers en formation ou en construction, à l'urbanisation progressive des terrains agricoles situés en périphérie des quartiers et le long des principaux axes routiers, à la consolidation des nouveaux quartiers couramment appelés cités et à la densification du centre. La concentration des services et des commerces au centre-

ville devrait continuer et s'accroître au fil des ans avec la conurbation de la région de Cap-Haïtien aux environs de 2025. On devrait envisager une plus grande mixité d'utilisation du sol à travers la mise en place de services et des activités commerciales dans les quartiers périphériques qui constituent de futures zones d'extension.

En matière d'habitat et de logement, en 2003, une population de 42 530 habitants (h/f) fut répartie dans 8 691 bâtiments dans la commune de Limonade. La densité de l'habitat de la commune était de 66 habitats/km². Mais, à Limonade, l'habitat est surtout concentré au niveau de la ville et dans le quartier du Bord de Mer. On a recensé 1 724 bâtiments sur une superficie de 1,69 km² (densité habitat : 1 020 habitats/km²) dans le centre-ville et 139 bâtiments sur une superficie de 0,23 km² (densité habitat : 604 habitats/km²) dans le quartier du Bord de Mer.

En milieu urbain, les bâtiments forment des îlots et sont surtout des maisons basses avec des façades en béton. Cependant, en milieu rural, l'habitat est le plus souvent recouvert de tôles et dispersé, sauf dans des localités d'agglomérations relativement importantes. L'une des conséquences de cette réalité est l'inégal accès de la population aux services sociaux de base. Cependant, il est important de noter la construction par Food For The Poor, à Viard et Pistère, respectivement de 140 et 100 unités de maisons individuelles de 70m² recouvertes de tôles et construites en blocs enduits de ciment. Elles comportent deux chambres à coucher, une salle à manger, un salon, une cuisine, une douche et deux galeries.

En termes de densité d'occupation, la commune de Limonade, suivant les limites définies par l'IHSI (2015), avait une densité de population de 418 habitants (h/f) au kilomètre carré, soit 4.18 habitants à l'hectare. Celle-ci avoisine les 102 habitants à l'hectare en considérant la superficie construite. Les densités d'occupation varient néanmoins d'un quartier à l'autre. Au centre-ville par exemple, elle atteint 168 habitants à l'hectare.

Au regard de la typologie de l'habitat, selon le recensement de l'année 2003, Limonade comptait 2131 « locaux à usage d'habita-

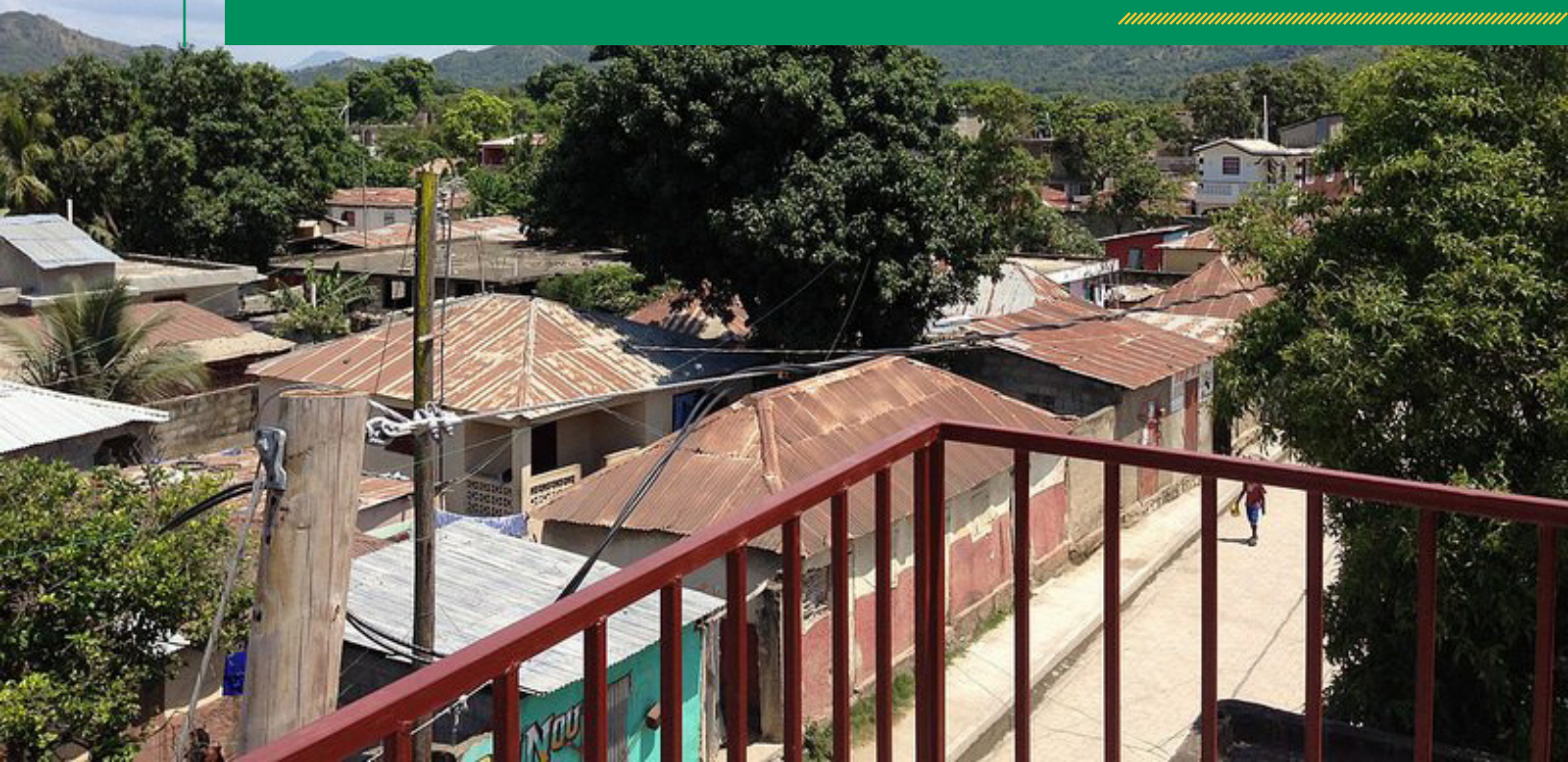
tion individuelle » (IHSI, 2006. RGPH-2003) dont plus de 90% sont des maisons basses. En 2020, selon les données de l'enquête socio-économique sur les ménages, la majorité des constructions sont en maçonnerie avec une toiture en tôle ouvrant directement sur la rue, soit respectivement 77.78% en milieu rural et 87.20% pour le centre-ville (IFOS, 2020). Dans les quartiers en périphérie du centre-ville où se développe un ensemble de cités, les premières maisons étaient en clisses crépies. Au fur et à mesure des bâtiments plus solides, en blocs et béton y sont construits.

En résumé



En matière d'urbanisme et d'aménagement, il existe une esquisse de plan d'urbanisme et un service d'urbanisme au niveau de la Mairie. En outre, des normes légales en matière de gestion et d'aménagement du territoire communal sont en vigueur bien qu'elles soient anciennes. Toutefois, les normes de construction ne sont pas respectées et l'esquisse n'a pas été utilisée pour aboutir à l'élaboration d'un schéma d'aménagement communal et d'un plan d'urbanisme. Les contraintes liées à l'habitat et au logement sont caractérisées par l'insécurité foncière, l'absence de politique de logements sociaux et d'adressage des rues du centre-ville.

En matière d'organisation spatiale, les services bien que limités, sont concentrés au centre-ville entraînant comme corollaire direct l'exode rural et l'explosion démographique au centre-ville impliquant une inégale répartition de la population sur le territoire communal.



ÉNERGIE, ÉLECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le centre-ville de Limonade et ses environs est alimenté en électricité par la centrale du Parc industriel de Caracol, inaugurée le 22 octobre 2012. Le système, d'une capacité de 10 MW mais pouvant s'étendre jusqu'à 35 MW, fonctionne au mazout. Cette centrale fournit de l'électricité à plus de 7,800 ménages et 1,000 micro et petites entreprises dans 5 communes du département du Nord

et du Nord-Est. Il s'agit de Limonade, Caracol, Trou-du-Nord et Terrier Rouge. Grâce à ce projet, la municipalité bénéficie de l'électricité 24h par jour au niveau du centre-ville ; mais la population se plaint du prix du Kilowatt/heure qui n'est pas à sa portée. Même si les gens continuent d'utiliser le charbon de bois et le bois de chauffe, surtout dans les sections communales, de plus en plus de ménages utilisent le gaz propane dont la vente est assurée par plusieurs stations qui se sont installées ces derniers temps dans la commune.

TABLEAU 8 : Principales sources d'énergie utilisée par le ménage pour la cuisson

Types de combustibles domestique utilisés	Fréquence	Pourcentage
Gaz	331	2.90%
Bois/ morceau de bois	2671	23.43%
Charbon de bois	8398	73.67%
Total général	11400	100.00%

Source : Mairie de Limonade/Enquête socio-économique sur les ménages, 2020

Pour ce qui est de l'énergie consommée dans les foyers, l'enquête socio-économique sur les ménages réalisée par l'IFOS pour le compte de la Mairie entre 2020 et 2021, fait état de moins de 3% des ménages de la commune utilisant le gaz, plus de 23% le bois et les morceaux de bois contre 74% qui consomment le charbon de bois. Par rapport à l'endroit où l'on cuisine, 64% des personnes questionnées disent utiliser leur propre cuisine pour préparer à manger, plus de 23% le font à l'extérieur contre un peu plus de 10% à l'intérieur.

TABLEAU 9 : Lieu et dispositifs des familles pour la cuisson

Lieu principal de cuisson de nourriture	Fréquence	Pourcentage
A l'intérieur de la maison	42	10.14%
A l'extérieur la maison	97	23.43%
Dans la cuisine de la voisine	9	2.17%
Dans ma cuisine	265	64.01%
Autres endroits	1	0.24%
Total général	414	100.00%

Source : Mairie de Limonade/Enquête socio-économique sur les ménages, 2020

A noter que le potentiel d'exploitation des énergies renouvelables existe dans la commune de Limonade. La municipalité peut se servir du soleil qu'elle bénéficie, entre 10 heures et 12 heures le jour, ainsi que du vent qui souffle et berce la commune quasiment toute l'année. Malgré le fait qu'il y a de l'électricité 24h par jour, l'éclairage des rues se fait, en grande partie, avec des lampadaires solaires dont certains ont été fournis par l'USAID et la World vision.

En résumé



Il existe une diversité de sources d'énergie utilisée par les ménages. En ce qui a trait à l'électricité, le centre-ville et ses environs sont alimentés 24h/24. Il faut aussi souligner que le potentiel d'énergie éolienne existe sur les zones côtières. Cependant la majorité des habitations et localités des sections n'ont pas accès à l'énergie électrique. Pour le centre-ville qui y a accès, les consommateurs se plaignent non seulement de la redistribution des pertes d'énergie liées au vol du courant électrique entre les consommateurs par la NRECA ; mais aussi de l'augmentation incessante du prix du kilowat heure.

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC)

La commune de Limonade compte une seule station de radio fonctionnelle appelée Radio Marien dont la programmation se limite principalement aux émissions musicales. Les émissions à caractère éducatif et informationnel se font de plus en plus rares faute d'interventions de cadres locaux dans cette station de radio. De plus, cette station ne reçoit pas assez de publicités lui permettant d'assurer un plein fonctionnement. Pour pallier ce manque d'informations, la population de Limonade a recours aux radios de Cap-Haïtien et aux relais des stations de radio de Port-au-Prince comme Vision 2000.

L'accès à la communication téléphonique est facile car les deux compagnies de téléphonie mobile (Digicel et Natcom) couvrent presque toute l'étendue du territoire communal. Cependant la qualité de leur service laisse parfois à désirer. Dans pas mal de localités et habitations et même au centre-ville, la population fait face à des difficultés dues à la faible qualité de couverture des 2 réseaux.

La commune ne dispose plus de cyber café. Ce qui rend l'accès à l'Internet, un luxe. Cependant grâce à NU^{tv} et CanalPlus, la commune de Limonade dispose actuellement d'une couverture télévisuelle, par la fourniture de services de connexion à des chaînes de télévision nationale et internationale. Le service postal est inexistant.

En résumé



La couverture du réseau téléphonique est assurée grâce à la présence de deux compagnies de téléphonie mobile. Le fonctionnement de ces deux compagnies favorise aussi la communication grâce au service d'internet offert multipliant ainsi l'utilisation des réseaux sociaux par la population. De plus, la communauté locale s'informe grâce au captage d'ondes de plusieurs stations de radio et de télévision de Cap-Haïtien et de Port-au-Prince. Quant aux chaînes et télévisions nationales et internationales, l'accès aux services câblés de la Canal+ permet à la population d'y accéder.

Cependant, la couverture du réseau de la Natcom et de la Dicigél n'est pas étendue sur tout le territoire. Il a été noté aussi une mauvaise utilisation des réseaux sociaux par la population. Il n'existe pas non plus de station de radio communautaire ni de journal écrit permettant à la population de s'exprimer et de participer à la gestion de la chose publique dans la commune. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont menacées dans la commune par des sabotages récurrents des réseaux de ces deux compagnies.

VOIES DE COMMUNICATION, MOBILITÉ ET TRANSPORT

Limonade est une commune côtière qui est bornée au Nord par l'Océan Atlantique. On peut y accéder tant par voie maritime que par voie terrestre. La commune est établie au croisement de deux axes de circulation structurants et importants, la RN6 et le boulevard Capois-La-Mort, du nom de François Capois, héros de l'indépendance haïtienne. Limitrophe avec Caracol où se trouve le plus important parc industriel de la zone, elle lui sert de porte d'entrée. Elle est directement connectée avec plusieurs communes des départements du Nord et du Nord' Est telles Sainte-Suzanne, Grande-Rivière-du-Nord, Caracol, Trou-du-Nord et Quartier-Morin.

La station de transport en commun localisée le long de la RN6 juste à l'Est du boulevard Capois-La-Mort, est informelle. Elle ne dispose pas d'aire de stationnement hors-rue adaptée, ni d'espace aménagé pour accommoder les véhicules, encore moins les usagers. En période de grande affluence, les activités débordent fréquemment sur la

voie publique, nuisant aux fonctions riveraines.

La plupart des rues sont en terre battue sauf la rue principale qui traverse la ville et mène à la section communale de Bois de Lance. Les sections communales sont interconnectées par de grandes routes majoritairement en terre battue et en mauvais état. Elles relient non seulement les sections communales entre elles ; mais aussi les différentes habitations de la commune.

Les deux axes les plus importants formant le réseau primaire de la commune sont la RN6 qui traverse les 1^{ère} et 3^{ème} section ainsi que le centre-ville et le boulevard Capois la Mort qui connecte la 1^{ère} et la 2^{ème} section en passant par le carrefour Saint Hubert. La proximité de Limonade avec la métropole du Nord, Cap-Haïtien, située à une quinzaine de kilomètres environ, sa réputation, son importance sur le plan touristique et stratégique ainsi que le fait qu'elle héberge aussi l'une des plus importantes universités du pays en font une commune très fréquentée, avec un flux circulaire très important.

L'un des deux axes qui la traversent, la RN6, la connecte directement avec plu-

sieurs communes des départements du Nord et du Nord' Est, telles Quartier-Morin, Trou-du-Nord et Caracol. Elle donne accès aussi au très important marché frontalier de Ouanaminthe et favorise le commerce entre la République Dominicaine et la partie septentrionale du pays. Elle favorise enfin le transfert des ressources humaines, matérielles et les matières premières vers le parc industriel de Caracol et celui se trouvant dans les environs de Ouanaminthe.

Le réseau secondaire est constitué de la rue principale qui traverse la ville et le reste de la commune jusqu'à la porte de Sainte Suzanne et principalement de la RN6 qui connecte la commune de Limonade avec Caracol, Quartier-Morin, Trou-du-Nord, deux sections communales ainsi que le centre-ville. Toutefois, il n'y a pas de connexion entre les 2^{ème} et 3^{ème} sections et la commune avoisinante de Sainte Suzanne. C'est aussi le même cas de figure pour la 2^{ème} avec la commune de Grande-Rivière-du-Nord.

Le réseau tertiaire de la commune est formé de routes locales qui facilitent les déplacements à l'intérieur de la commune et assurent la communication entre les trois sections communales, les quatre-vingt-treize (93) habitations et plus d'une centaine de localités. Ces zones sont reliées entre elles par une cinquantaine de routes qui permettent les échanges avec le bord de mer, les zones résidentielles et l'université.

Plus de 80% d'entre elles sont en terre battue et en mauvais état. Elles sont accessibles en Tap-Taps, Voitures, Bus et pour la grande majorité à motos. Il faut mentionner aussi que le maillage des différentes localités de la ville est mal réalisé et n'offre pas d'autres alternatives que l'usage des axes principaux pour se déplacer d'un point à un autre. Les tableaux suivants donnent une idée sur la distance, les moyens, le classement et l'état des réseaux primaires, secondaires et tertiaires.



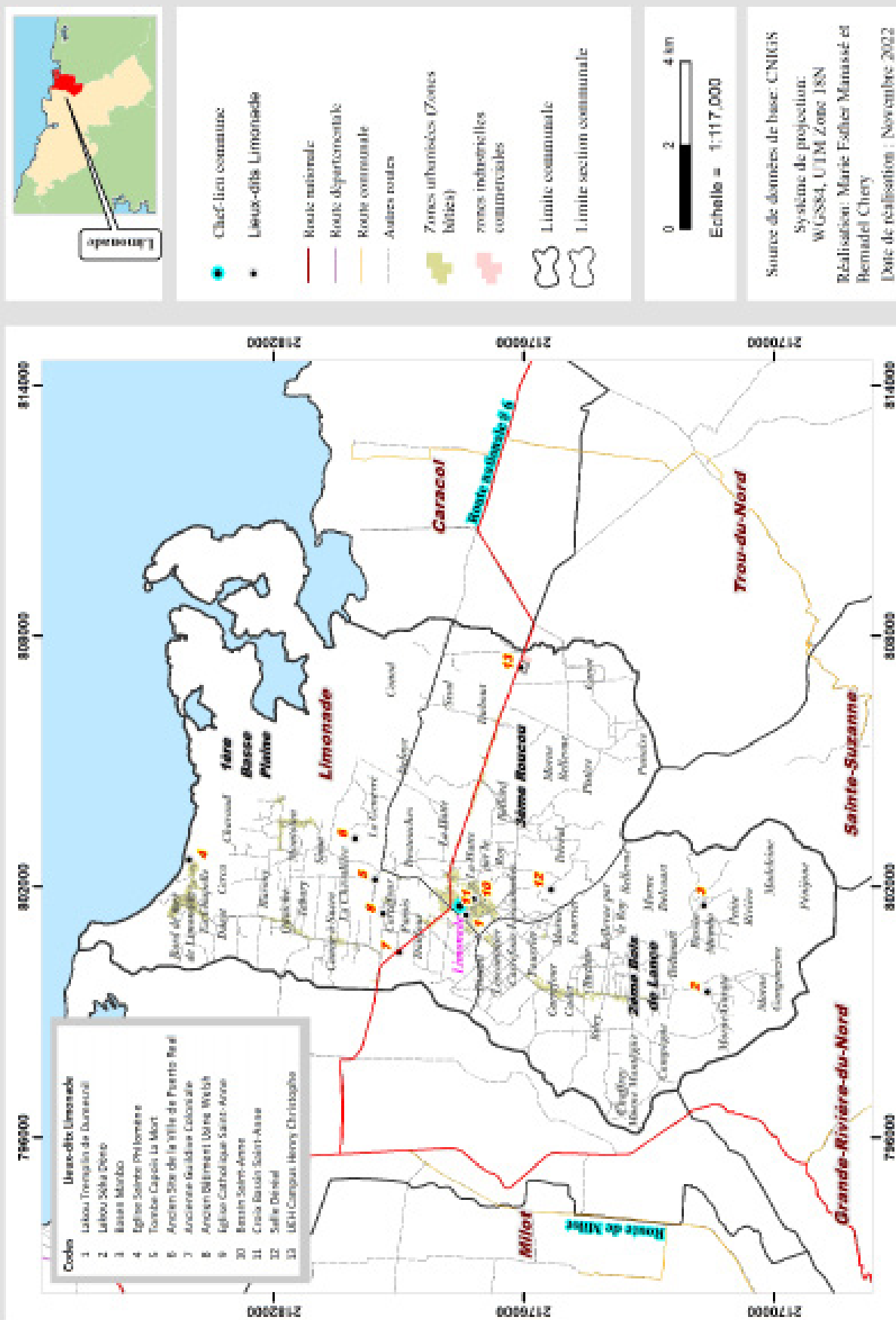
RÉSEAU ROUTIER DE LA COMMUNE DE LIMONADE

Cette carte du réseau routier est produite sur la base des données créées en 2013 à partir de l'image aérienne de 2010. Elle montre que la commune de Limonade présente un réseau routier plus ou moins dense au niveau du centre-ville, lâche dans les différentes habitations non montagneuses et presque inexistant dans les zones montagneuses.

Le réseau routier est dominé par la route nationale no 6 qui traverse la commune d'Ouest en Est en passant par le centre-ville pour aller vers la commune de Caracol. Elle est identifiée sur la carte par la ligne rouge. C'est l'axe de circulation des véhicules vers le département du Nord-Est. Les traits gris discontinus désignent les autres routes de la commune qui permettent la circulation à l'intérieur du centre-ville et au niveau des localités.



RÉSEAU ROUTIER DE LA COMMUNE DE LIMONADE



Carte 12 : Réseau routier de la commune de Limonade

Globalement, mis à part les deux axes routiers principaux, la chaussée de la grand-rue partant de la RN6 au centre-ville est très dégradée. Les rues entourant la place publique et les voies de circulation de la ville ne sont pas toutes adoquinées et asphaltées. Elles mesurent en moyenne 6 mètres de large et sont construites sans trottoir sans caniveau pour la majorité. Ceux qui existent commencent déjà à se détériorer. Étant une route internationale, la RN6 est très fréquentée par les poids lourds qui transportent des marchandises de toutes sortes en provenance de la République Dominicaine et du carburant vers les communes du département du Nord-Est.

TABLEAU 10 : *Caractéristiques du réseau routier de la première section Basse Plaine*

Circuits		Distance en KM	Type de route	Nature de la route	État du tronçon	Moyens de transport
Départ	Vers					
Carrefour St Hubert	Cima	3 km	route primaire	Terre battue	Moyen	Moto
Carrefour St Hubert	Haut Saline	10 km	route tertiaire	Terre battue	Moyen	Moto
Carrefour Fossé Capois	Gachette	3 km	route tertiaire	Terre battue	Moyen	Moto
Chabanon	Bord de mer	6.33 km	route tertiaire	Terre battue	Moyen	Moto
Carrefour Telemak	Lambouchure	7 km	route tertiaire	Terre battue	Moyen	Moto
Carrefour Bahama	Bois chaîne	2 km	route primaire	Terre battue	Moyen	Moto
Parois	Bord de mer	9 km	route secondaire	Terre battue	Moyen	Moto Véhicule 4X4
Carrefour St Hubert	Chabanon	5.6 km	route tertiaire	Terre battue et béton	Passable	Moto
Carrefour Morne Azar	Tabari	3 km	route primaire	Terre battue	Moyen	Moto
Carrefour Morne Azar	Ba Rony	3,5 km	route primaire	Terre battue	Moyen	Moto
Carrefour St Hubert	Bas Larivière	5 km	route primaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto

Circuits		Dis- tance en KM	Type de route	Nature de la route	État du tronçon	Moyens de transport
Départ	Vers					
Carrefour Morne Azar	Carrefour St Hubert	4 km	RN6	Asphaltée	Très bon état	Moto Tap-tap
Carrefour Morne Azar	La Genivré	5 km	route pri- maire 50% et tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Pont Parois	Bas Larivière	3 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Cesuline	Carrefour Bohama	2.23	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Cima	Carrefour Saint Hubert	4.29	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Meniac	Fossé Capois	2.42	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
La Cha- pelle	Carrefour Napo	3.25	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour St Hubert	Montolon	5 km	route primaire	Terre battue	Moyen	Moto
Plezi plaj	Carrefour Saint Hubert	8.38	route primaire	Terre battue	Moyen	Moto

Source : Mairie de Limonade / Analyse cartographique et atelier de diagnostic participatif / 2020

TABLEAU 11 : Caractéristiques du réseau routier de la deuxième section Bois de Lance

Circuits		Dis- tance en KM	Type de route	Nature de la route	État du tron- çon	Moyens de transport
Départ	Vers					
Carrefour Gede	Savanne gras	5 km	Route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Gede	Campèche	3 km	Route pri- maire 50% et tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Gad cham- pet	Billey	3 km	Route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Billey	Chofre	4 km	Route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto

Circuits		Dis- tance en KM	Type de route	Nature de la route	État du tron- çon	Moyens de transport
Départ	Vers					
Billey	Via	5 km	Route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Billey	Seka dònò	7 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Billey	Champin	4 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Gad champet	Seka dònò	4 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Gad champet	Gilo	5 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Ka Da	Charit	4 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Billey	Charit	3 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour St Hubert	Bassin mambo	15 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Kadek	Via	3 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Via	Bon- homme	10 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Kadek	Carrefour Lacho	6 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Biley	Carrefour Bremond	1.94	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Bonhomme	Viard (en passant par cafou Gédé et cafour cadet)	7.90	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Bremont	Viard	1.44	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Gédé	Nordette	4.38	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Champin	Charite	2.57	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Campeche	Viard	4.81	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Charite	Biley	3.24	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto

Circuits		Dis- tance en KM	Type de route	Nature de la route	État du tron- çon	Moyens de transport
Départ	Vers					
Saint Isidor	Carre- four Saint hubert	8.37	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Bremond	Carre- four Saint Hubert	4.59	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Cadet	Saint Hubert	2.90	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Garde Champetre	Saint Hubert	5.11	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour Gede	Saint Hubert	6.39	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Carrefour viard	Saint hubert	4.06	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto
Gad champet	Carrefour Lacho	4 km	route tertiaire	Terre battue	Très mauvais état	Moto

Source : Mairie de Limonade / Analyse cartographique et atelier de diagnostic participatif / 2020

TABLEAU 12 : Caractéristiques du réseau routier de la troisième section Roucou

Circuits		Distance en KM	Type de route	Nature de la route	État du tronçon	Moyen de transport
Départ	Vers					
Carrefour St Hubert	Carrefour de l'université	5.89km	RN6	Asphaltée	Moyen	Moto Tap-tap
Carrefour Napo	Carrefour Pistère	13 km	route tertiaire	Terre battue	Mauvais état	Moto
Carrefour Declé	Carrefour Pistère	4 km	route primaire	Terre battue	Mauvais état	Moto
Carrefour Dubourg	Dereal	2 km	route primaire	Terre battue	Mauvais état	Moto
Pont Manma	Centre-ville	1,5 km	route primaire	Terre battue	Mauvais état	Moto
Gachette	Mouchinette	1.78 km	route primaire	Terre battue	Mauvais état	Moto
Pont Manma	La chapelle	2,5 km	route tertiaire	Terre battue	Mauvais état	Moto

Circuits		Distance en KM	Type de route	Nature de la route	État du tronçon	Moyen de transport
Départ	Vers					
Carrefour Deline	Carrefour Pistère	3 km	route tertiaire	Terre battue	Mauvais état	Moto
Saint hubert	Dubout	3.66	RN6	Asphaltée	Moyen	Moto/Taptap
Pistère	Labrine	3.13	Route tertiaire	Terre battue	Mauvais état	moto

Source : Mairie de Limonade / Analyse cartographique et atelier de diagnostic participatif / 2020

Le transport public intra-communal est assuré particulièrement par des tap-taps et des motos taxis. La majorité des véhicules assurant ce transport ne sont pas assurés et leurs conducteurs dépourvus de permis de conduire, pour la plupart. Cependant, ils sont relativement en bon état. Mais on ne peut pas dire autant pour leur entretien car le service d'inspection des véhicules n'est pas présent dans la commune.

Il n'existe pas de gare routière aménagée selon les normes au niveau de la commune. L'espace de stationnement utilisée comme gare dans l'intersection entre la RN6 et la route conduisant au centre-ville, crée fort souvent des problèmes sur la route nationale et engendre même des accidents.

Comme dans d'autres communes, l'entreprise publique Dignité est présente dans la commune de Limonade. Toutefois, elle ne fonctionne pas, les véhicules vétustes et non réparés sont bloqués dans leur garage. Il existe aussi des compagnies privées de transport en commun mais elles opèrent surtout dans le transport interdépartemental. S'il existe des syndicats de chauffeurs de taxis motos dans la commune, les transporteurs et propriétaires ne se mettent pas encore en association.

A noter que la commune compte une quinzaine de carrefours mentionnés dans les tableaux ci-dessus, (Carrefours Gédé, Saint

Hubert, Monazard, Fossé Capaix, Télémaque, Napo, Deline, Gade Champêtre etc.) très souvent utilisés comme espaces de stationnement pour les taxis-motos et qui permettent aux usagers des différentes routes qui les traversent de se repérer et d'accéder plus facilement à la zone voulue. De plus, ils peuvent aider au développement économique et contribuer à une meilleure gestion de la circulation et de la sécurité publique au niveau des zones qu'ils desservent.

Il y a aussi un pont jeté sur la rivière paroiss et plusieurs dalots dans les localités Gachette, Declé, Bord de mer et le long de la RN6. La majorité, en très bon état, permet la traversée de la RN6 qui est une route interdépartementale et internationale.

En termes d'état du réseau routier, hormis les deux grands axes, la rue principale qui traverse la ville et certaines rues dans les alentours de la place publique centrale qui sont asphaltés, les autres rues ainsi que les routes reliant les sections sont presque toutes en terre battue et en très mauvais état.

La circulation au niveau de la commune occasionne certains méfaits. En effet, la RN6 est très fréquentée et n'est pas dotée de passerelle devant permettre sa traversée avec plus de facilité, surtout dans les zones de grande concentration d'habitations. Cette situation engendre très souvent des cas d'accidents mortels. Il faut noter aussi

que d'autres facteurs liés aux comportements favorisent des accidents, comme le mauvais stationnement des camionnettes et des autobus ainsi que les chauffeurs de motos peu formés qui roulent à vive allure sur la route avec des motos toujours surchargées. A cela s'ajoute la pollution de l'air dû aux gaz d'échappement et à la pollution sonore causée par l'utilisation abusive des klaxons (avertisseurs) qui nuit non seulement les habitants vivant dans les grandes agglomérations à proximité des routes ;

mais perturbe aussi le fonctionnement des écoles et des assemblées.

En dehors de la circulation terrestre, la commune de Limonade est accessible aussi par voie maritime. Cependant, il n'y a ni gare maritime ni wharf. Le bord de mer est très insalubre et non aménagé. Des canots font le va et vient entre Limonade et Cap-Haïtien pour y transporter des marchandises de toutes sortes ; mais surtout du bois.

En résumé



La commune de Limonade dispose comme atout d'un réseau routier reliant les sections communales et le centre-ville. La route nationale #6 assurant la connexion intercommunale (Trou-du-Nord, Caracol, Quartier-Morin) et interdépartementale (Nord-Nord Est) traverse la commune passant par la première et la troisième section.

Cependant le réseau est caractérisé par des routes majoritairement en terre battue, mal entretenues, étroites et sans canaux de drainage. Les routes secondaires et tertiaires sont les plus touchées. Par ailleurs, il a été constaté une absence de connexion entre les sections et les communes avoisinantes telles que Sainte Suzanne (avec la 2^{ème} et 3^{ème} section), Grande-Rivière-du-Nord (2^{ème} section). Ce qui empêche l'accès aux localités reculées en période pluvieuse. Par contre, pour le centre-ville c'est l'absence de revêtement qui caractérise les voies de circulation. En ce qui a trait au transport, la commune ne dispose d'aucun plan d'organisation. Cette réalité encourage le surcharge des motocyclottes, le manque de formation des chauffeurs assurant le transport public, l'absence d'assurance pour beaucoup de véhicules assurant le transport public. De plus, l'Etat ne dispose plus de bus assurant le transport public dans la commune.





2.3. FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITÉS ET OFFRE DE SERVICES PUBLICS

2.3.1

STRUCTURATION ET ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

La Mairie de Limonade est classée dans la catégorie des Mairies de type II par le MICT. En principe, elle devrait faire fonctionner un noyau administratif minimal de onze postes. Deux considérations importantes dans la structuration de la Mairie sont à faire. D'une part, deux des trois principaux postes de direction ne sont pas comblés, et d'autre part les structures existantes sont gérées avec amateurisme en dehors des procédures formelles.

Le poste de Directeur du territoire et celui des Affaires Financières qui sont susceptibles d'améliorer les résultats de l'administration municipale en termes d'efficacité et d'efficience ne sont pas comblés. Les structures de service à la population ne sont pilotées par aucune instance de supervision et/ou d'orientation d'où la désarticulation de l'appareil administratif de la commune. La structure de Direction Générale ne joue plus son rôle pivot dans l'organisation et la supervision des services municipaux. Les chefs de services reçoivent les instructions directement des Maires.

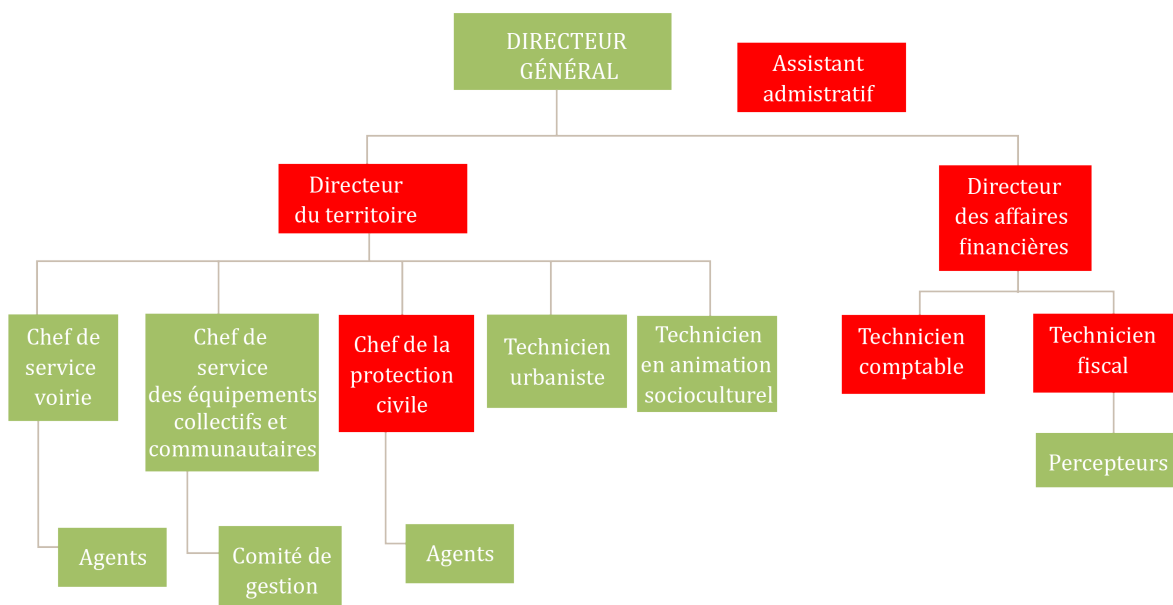
Le choix du conseil municipal de fonctionner en dehors des circuits formels de communication et de coordination rend l'administration dysfonctionnelle en cas d'absence des Maires. Malgré la présence de certains cadres qualifiés dans les services, l'administration communale est peu dynamique ne bénéficiant du leadership d'un coordonnateur des services, car le principal et unique centre de liaison des services a été mis en veilleuse en attendant le choix d'un nouveau Directeur Général.

En effet, le programme PMAC du MICT, après évaluation des cadres municipaux avait fait des propositions autour du renforcement du staff municipal. L'une de ces mesures de redressement est le remplacement du Directeur Général par un cadre dont le profil est plus approprié. En réalité, cette mesure a peu de chance d'être efficace car les problèmes fondamentaux liés au fonctionnement de l'administration n'ont pas été traités. Le fonctionnement de l'administration dépend grandement du type de leadership exercé par les Maires et des valeurs qui l'accompagnent.

Les sept postes où il faut intervenir pour stabiliser le fonctionnement de la Mairie sont en rouge dans l'organigramme. Ils concernent quatre directeurs de services sociaux, deux techniciens du service financier et un assistant (e) administratif attaché à la direction générale. Les visites de

terrain ont montré que la situation est un peu plus grave qu'elle n'apparaît. Les directeurs ou responsables en poste ne sont plus présents dans l'administration n'étant pas payés depuis plus de quatorze mois (en décembre 2020)

MAIRIE DE LIMONADE | ORGANIGRAMME



2.3.2

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE

La Mairie de Limonade est logée dans un bâtiment situé en face de la place municipale dans le centre-ville. A l'époque de sa construction, il y a plus d'une vingtaine d'années, ce local répondait parfaitement au besoin de l'administration communale. Malgré les impacts négatifs des crises politiques de 1986, 1991 et 2004, la commune de Limonade a bénéficié de la bonne gestion de certains conseils municipaux qui se sont succédés. Aujourd'hui, le Palais Municipal de Limonade mérite de sérieuses rénovations qui lui permettraient de mieux répondre aux besoins logistiques de l'administration communale.

La Mairie de Limonade dispose de cadres assez expérimentés dont les niveaux de compétence ne sont pas reflétés dans le fonctionnement de l'administration municipale qui manque de constance et d'efficacité dans ses rapports avec la population locale. En effet, en temps normal, sous le leadership du Directeur Général, certains cadres sont régulièrement à leurs postes et fournissent des services à l'administration et à la population. La disponibilité du personnel administratif et de services facilitait l'accès de la population aux services de base tant dans le centre-ville que dans les sections communales. Depuis quelques mois, on assiste à une dégradation de la performance de l'ensemble de l'appareil administratif. La routine, sinon la passivité, remplace le fonctionnement dynamique du Conseil, de la direction générale et des services municipaux.

Il est plutôt difficile de décrire la vie interne de l'administration communale tellement les versions diffèrent selon la source. Le leadership du Conseil Municipal sur les cadres et sa connaissance des principaux services assurent une stabilité apparente dans le fonctionnement de l'ensemble de l'administration municipale. Mais les divisions internes existent et persistent ; tantôt elles opposent des conseillers municipaux entre eux, tantôt des directeurs de services s'affrontent pour l'accaparement de privilèges attachés aux postes municipaux.

Malgré les divergences et les sensibilités politiques, le conseil municipal reste fondamentalement uni et solidaire dans les prises de décisions qui concernent l'avenir économique et social de la commune. Les conseillers municipaux sont d'origines différentes, ils ont encouragé l'intégration des sections communales dans les affaires municipales et maintiennent l'unité des secteurs sociaux autour des intérêts de la commune. Certains conseillers municipaux expriment mieux leur engagement et leadership et exercent une meilleure influence sur l'action globale de l'administration municipale. Il reste évident que les grandes décisions municipales sont prises par consensus entre les conseillers sans discrimination.

Le discours officiel des conseillers municipaux reflète une certaine préoccupation pour les questions d'aménagement et d'embellissement de la commune. Même si la Mairie de Limonade est techniquement

limitée, le Conseil est ouvert aux initiatives privées et publiques qui visent l'aménagement et l'embellissement du territoire de la commune. Cependant, comme toutes les Mairies de ce type II, l'administration communale de Limonade est incapable de faire face aux défis d'aménagement de son territoire et de son développement économique et social sans l'appui de l'administration centrale de l'Etat Haïtien et d'autres partenaires, dont des organismes internationaux d'aide au développement.

Le personnel de la Mairie est formé presque exclusivement d'employés régulièrement engagés et qui occupent des postes de carrière. Certains ont eu l'opportunité de participer à des programmes de formation continue pour le compte de la Mairie et ont

été confirmés à leurs postes sinon promus à des positions supérieures dans le cadre des efforts de modernisation de l'administration municipale. Malheureusement, le MICT qui finance le budget de fonctionnement de la Mairie à travers le FGDCT cumule des arriérés de salaires qui s'étendent au 6 juin 2022 sur trente mois, d'après les dernières informations. Ce retard dans le traitement des salaires impacte négativement l'engagement des cadres dans la gestion de leurs directions respectives. Malgré tout, le service de voirie, particulièrement, continue à opérer profitant de la disponibilité de ressources humaines et de moyens logistiques affectés au nettoyage des rues et à la collecte des ordures ménagères.

2.3.3

DIRECTIONS ET SERVICES COMMUNAUX

La structure centrale responsable des opérations de la Mairie de Limonade est la direction générale qui coordonne et supervise la mise en œuvre des décisions du Conseil municipal. Cette direction est sensée avoir sous sa tutelle cinq autres services dont trois externes : Voirie, Fiscalité, Comptabilité, Equipements collectifs et Communication/Activités socio-culturelles. Chaque service est dirigé par un cadre doté d'une formation universitaire correspondant à sa fonction, à l'exception du Directeur Général qui est un fonctionnaire municipal expérimenté, formé de façon non-formelle dans des programmes de renforcement des capacités du personnel municipal.

Comme institution de services à la population, les directions municipales ne sont ni équipées ni organisées pour répondre à leurs missions nominales. Malgré tout, les quatre principaux services fonctionnent avec un personnel minimal. Cependant d'autres postes de direction sont à pourvoir afin de compléter le noyau minimal suggéré par le MICT. A première vue, on comprend difficilement la façon dont la Mairie va financer les nouveaux salaires, son budget de fonctionnement étant financé presque exclusivement par le FGDCT.

DIRECTION GÉNÉRALE

La perception exprimée par les cadres municipaux à propos de la Direction Générale est un point particulièrement litigieux. Les opinions exprimées sont empreintes de subjectivité suivant l'affiliation du cadre dans la dynamique interne de l'administration municipale. De cette structure, on peut au cours d'un même atelier entendre tout et son contraire. Il est certain que le directeur général jouit d'un grand respect des maires et des cadres malgré les divergences. Toutes les conditions sont réunies pour paralyser le fonctionnement de la principale structure administrative et technique de la Mairie : peu de communication entre les Maires et les cadres, en amont et en aval respectivement, cadre physique peu approprié aux besoins administratifs et confits ouverts avec le supérieur hiérarchique. A l'issue de l'évaluation des cadres municipaux conduite par le MICT, le conseil municipal a négocié le remplacement du Directeur Général. Ce dernier est toujours en fonction sans réelle implication dans l'administration municipale. Son rôle est exercé à distance par les Maires qui de leur côté ne fréquentent que rarement les locaux de la Mairie.

SERVICE DE FISCALITÉ

Ce service stratégique est placé sous la responsabilité d'un agent fiscal formé dans le cadre des programmes d'appui institutionnel à la Mairie financés par les fonds de la coopération internationale (USAID, Banque Mondiale). Des kits complets d'équipements informatiques ont été installés à la

Mairie. Le service fiscal est en mesure de mener les principales opérations de collecte de données pour alimenter le rôle et renforcer le potentiel fiscal de la Commune.

Et pourtant la situation financière de l'administration municipale ne s'est pas améliorée à l'issue de ces programmes. Des problèmes de gouvernance découragent à la fois les cadres municipaux et les contribuables. Comme l'ont avoué certains responsables directement concernés, le personnel fiscal ne coopère pas avec le Conseil Municipal, peu d'efforts sont donc fournis pour mener des opérations d'envergure dans le cadre de la mobilisation des ressources financières de la commune.

De son côté, le conseil n'a pas démontré une claire volonté de bâtir une administration axée sur la fiscalité et les services sociaux. La gestion peu transparente des recettes collectées fragilise l'administration municipale incapable d'offrir des services sociaux à la communauté et enlève aux agents fiscaux un argument de poids dans les campagnes de sensibilisation sur les redevances. Certaines contributions payées directement à la Mairie échappent au contrôle de l'administration.

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES

La commune de Limonade est un haut lieu d'activités et de valeurs culturelles. Certaines de ces activités sont d'envergure nationale et ont un poids considérable dans l'économie de la commune. Traditionnellement, la Mairie élabore un calendrier d'événements à consonances culturelles et/ou

historiques. Cependant, la Mairie n'est promotrice d'aucune activité socio-culturelle. Le service d'animation socio-culturelle joue un rôle secondaire dans la planification et la réalisation de ces événements dans lesquels des OCB et entrepreneurs de la commune investissent et les rentabilisent.

Certains équipements collectifs ont été placés dans la commune par des organismes internationaux partenaires de la Mairie. Ils n'ont pas été gérés adéquatement par les comités mixtes établis à cet effet. La Mairie n'a pas réussi à assurer la maintenance des matériels d'accueil et de spectacle mis au service des salles communautaires comme le CLAC et la Salle Paroissiale tombés dans un état de délabrement depuis quelques années.

Contrairement aux résultats des ateliers de diagnostic participatif, il est difficile d'admettre que ces équipements communautaires fonctionnent. Ils sont dans les limites de la fermeture et de la précarité tellement le matériel de base fait défaut (Chaises, sonorisation, éclairage, facilités sanitaires). Le calendrier d'activités socio-culturelles pourrait être la base d'un programme annuel d'événements culturels rentables que le service culturel n'a pas su exploiter jusqu'à date. Les difficultés financières de l'administration municipale ne justifient pas son incapacité à faire la promotion du calendrier d'activités socio-culturelles de la commune.

SERVICE D'URBANISME

L'urbanisme devrait être l'une des principales préoccupations de l'administration municipale qui dispose dans son personnel d'un seul technicien urbaniste qui délivre des permis de construire sans aucune référence normative. Incité par les nouvelles demandes de logement à bas prix, l'habitat est en plein développement dans la commune. Le service d'urbanisme de la Mairie devrait pouvoir aider l'administration municipale à jouer son rôle dans la régulation et l'orientation de l'occupation de nouvelles zones autour de la vieille ville notamment.

La structure existante est à refaire en la plaçant dans un cadre physique de travail approprié et la dotant de matériels suffisants. Le MICT a délégué deux ingénieurs stagiaires pour compléter son personnel. Malheureusement, la Mairie n'est toujours pas en mesure d'accueillir ces nouveaux cadres, faute d'espaces et d'équipements. En réalité, la Mairie de Limonade n'a jamais défini une politique en vue d'orienter et de contrôler l'urbanisation de la commune. Comme conséquence, la prolifération des bidonvilles échappe au contrôle des autorités municipales et devient une contrainte majeure au développement harmonieux de la commune.

La Mairie n'est même pas en mesure de proposer des typologies de maisons dans les nouvelles zones en construction. La mise en œuvre de certaines activités du projet MDUR représente effectivement une opportunité pour la Mairie de renforcer et former son personnel affecté à ce service. Finalement, le conseil doit faire preuve de

vision et d'autorité dans la définition et l'application de règles d'urbanisme adaptées à la situation de la commune.

SERVICE DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET COMMUNAUTAIRES

L'administration municipale gère douze (12) équipements collectifs et communautaires dont cinq sites culturels et historiques (Fossé Capois, Trampfen, Bassin Dimini, Salle Déréal et Plage de bord de Mer). Logiquement ce service d'équipements collectifs et communautaires devrait collaborer étroitement avec celui d'animation socio-culturelle pour assurer la protection, l'entretien et la mise en valeur des sites. En réalité, aucun personnel n'est mandaté par l'administration municipale qui n'intervient pas dans la gestion de ces sites. Les équipements collectifs dont les cimetières

et les marchés ne sont pas entretenus malgré les recettes générées.

Les faiblesses de leadership dans l'administration locale et le dysfonctionnement des structures municipales impactent directement cette instance de services sociaux. Les équipements communautaires sont très insalubres et peu adaptés aux services pour lesquels ils ont été construits (Marchés et cimetières). Les interventions des projets de la coopération internationale (AITOM et MDUR) sont effectivement des opportunités que l'administration municipale devrait exploiter pour mettre en place des systèmes de gestion (maintenance et exploitation) des équipements collectifs et communautaires. La Mairie devrait profiter de l'actualisation du PCD pour proposer les actions d'amélioration de la qualité des équipements collectifs et communautaires de la commune.

2.3.4

FONCTIONNEMENT DES CASEC, ASEC ET DV

Les CASEC et ASEC sont les deux organes de gestion des sections communales. Selon les prescrits constitutionnels, il revient à l'ASEC de contrôler le mode de gestion et d'administration du CASEC. Mais en réalité, il n'existe pas de rapport institutionnel de travail entre ces deux instances. Les conseils d'administration gèrent comme bon leur semble la section communale. Sur le plan des infrastructures, seule la troisième section communale Roucou dispose d'un bureau du CASEC récemment construit par une institution d'appui dans la com-

munauté. Ce bureau abrite aussi le bureau agricole communal (BAC) de la commune.

Le CASEC de la deuxième section communale ne dispose pas de local propre. Dans la pratique, lorsqu'il y a une rencontre, c'est souvent dans un endroit public, un espace quelconque ou chez un membre du Conseil qu'elle est organisée.

Quant à la première section Basse Plaine, il existe un bureau situé au quartier de Bord de mer loué par le conseil dans la section.

La loi ne donne pas aux CASEC les compétences en termes de capacité de perception de fonds dans leurs territoires respectifs. Leurs rares interventions sont souvent résumées à un petit projet financé par le pouvoir central ou dans de rares cas par des subventions lors de fêtes patronales qui permet aux CASEC de réaliser des travaux

dans leurs localités. Cela constitue un handicap pour les sections notamment celles de la commune de Limonade qui n'ont ni les moyens humains ni la logistique nécessaire leur permettant d'améliorer les conditions de vie des personnes vivant dans leurs limites administratives.

TABEAU 13 : Composition des Collectivités Territoriales selon le sexe

Collectivités	Total des représentants par unité spatiale	Homme	Femme	Sexe du Coordonnateur ou du président
Première Section Basse Plaine				
CASEC	3	2	1	M
ASEC	5	3	2	M
Deuxième Section Bois de Lance				
CASEC	3	2	1	M
ASEC	5	3	2	M
Troisième Section Roucou				
Casac	3	2	1	M
Asec	5	3	2	M
Centre-Ville				
Délégués de Ville	5	3	2	M
Commune				
Conseil Municipal	3	2	1	M
Total	32	20	12	

Sources : Mairie de Limonade / Atelier avec les élus locaux / 2020



2.3.5

RELATIONS ADMINISTRATIVES ENTRE CONSEIL MUNICIPAL, CASEC, ASEC ET DV

Les relations administratives entre la Mairie et les autres autorités de la municipalité sont bonnes. Le dialogue même informel est maintenu et effectivement, toutes ces autorités répondent positivement aux invitations formelles de l'administration municipale. Ce climat d'apaisement et de collaboration est facilité par la composition du conseil municipal dont chacun des membres est originaire d'une section communale différente.

S'ajoute à ce contexte, l'attitude de rassembleur du Maire principal à l'égard des

autorités des autres collectivités territoriales permet certaines synergies entre les activités des CASEC et celles de la Mairie. En réalité, les activités issues de relations administratives formelles entre les collectivités sont rares, car l'action globale de toutes ces administrations locales est ponctuelle et peu consistante. Le fonctionnement des structures des collectivités dans les sections communales est au plus bas niveau. Les CASEC ne sont pas en mesure d'accueillir les ASEC qui n'ont pas pu tenir leurs assemblées statutaires.

2.3.6

SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT

La commune de Limonade bénéficie de la présence et du fonctionnement de quelques services déconcentrés de l'Etat. Certains ont des impacts structurants dans leurs domaines. Le Parc industriel de Caracol tend son rayon de recrutement jusqu'à Limonade et augmente les possibilités d'emplois et les opportunités d'affaires dans la commune. Le Campus universitaire Henry Christophe attire dans la commune des professionnels et des étudiants, change la typologie des ménages et dynamise la vie sociale.

L'apport le plus sensible est venu de l'alimentation de la commune en électricité

par la Centrale Electrique de Caracol. Selon les relevés de terrain, l'indisponibilité de l'énergie était la principale contrainte pour les investissements locaux. Comme impact de cette desserte, le centre-ville résidentiel s'est progressivement transformé en zone commerciale éparsée juxtaposée au marché communal.

Des représentants du MJSP desservent les populations du centre-ville et des trois sections communales grâce aux installations suivantes : un commissariat et un sous commissariat, deux tribunaux de Paix, deux bureaux d'état civil et l'équipe mobile de l'ONI.

En plus du cadre physique aménagé qui loge les commissariats et les tribunaux, les agents de la PNH disposent de moyens logistiques (autos et motos) qui facilitent leurs interventions sur tout le territoire de la commune. Le MENJS délègue des

inspecteurs qui supervisent le fonctionnement des écoles. En réalité, cette dernière représentation est minimale et insuffisante vu l'envergure du secteur éducatif dans la commune. Ce constat est aussi vrai pour le MARNDR et le MSPP.

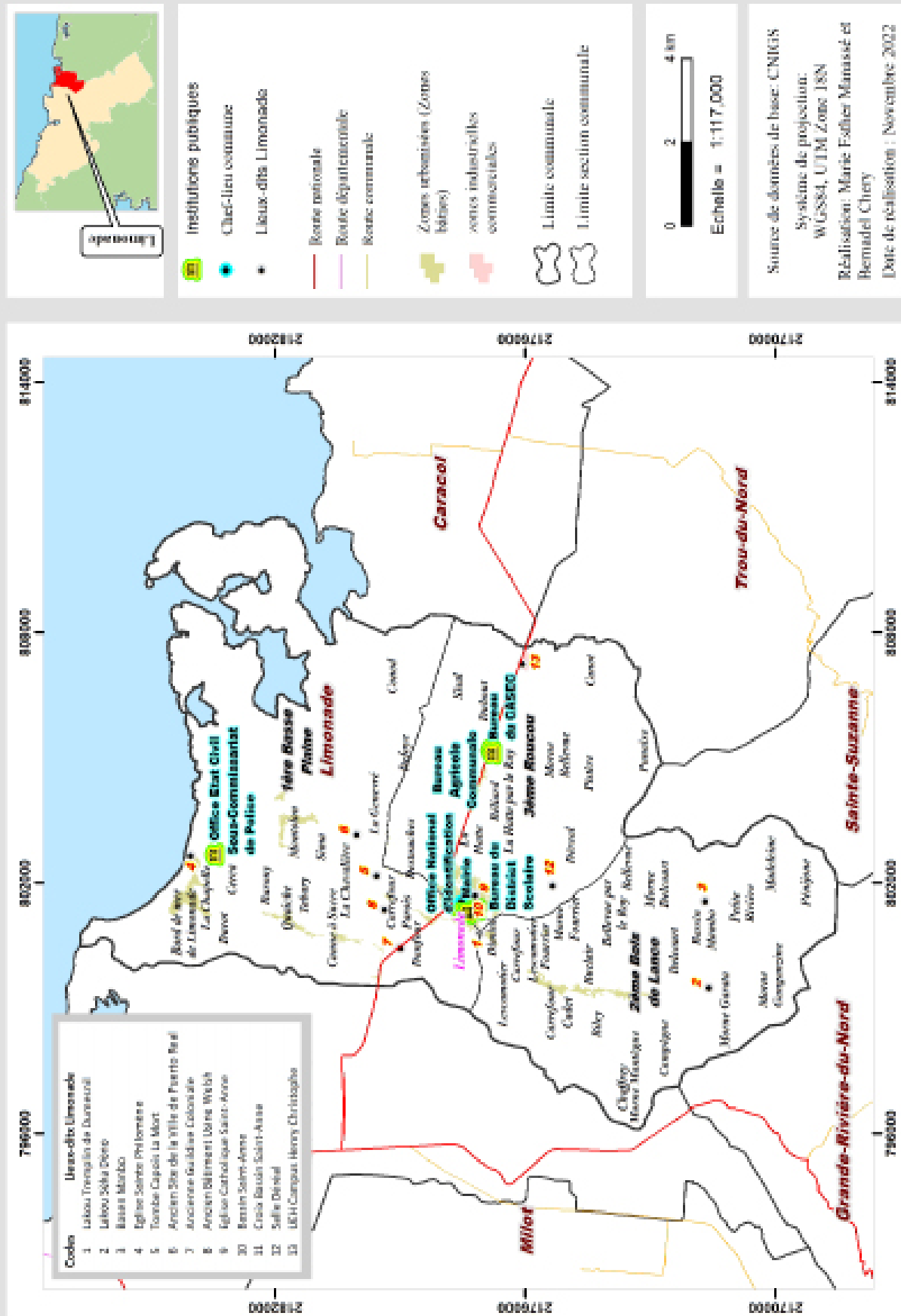


LOCALISATION DES PRINCIPALES INSTITUTIONS DE SERVICES PUBLICS DE LA COMMUNE

Cette carte montre que les institutions publiques sont localisées principalement dans la première section Basse Plaine et le centre-ville. Parmi ces institutions, figurent la Mairie, le Bureau d'état civil, l'Agence Locale des Impôts (ALI), le Bureau du District Scolaire (BDS), le Bureau Agricole Communale (BAC), l'Office National d'Identification (ONI), le Comité d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (CAEPA), le Commissariat de police du centre-ville, le Sous-commissariat de police du bord-de-mer et le Bureau du Conseil d'administration de la Section Communale (CASEC) de la 3^{ème} section.



INSTITUTIONS PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LIMONADE



Carte 13 : Localisation des principales institutions de services publics de la commune

PROBLÉMATIQUE D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

En dehors des organes déconcentrés du Ministère de la Justice et de la Sécurité publique, quatre autres Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) sont représentés dans la commune par des structures minimales qui offrent certains services de base : le Bureau du District Scolaire, le Bureau de l'Office Nationale d'Identification, l'Agence Locale des Impôts et le Bureau Agricole Communale. Deux des trois sections communales disposent d'un bureau administratif pour les CASEC. Cependant, ces institutions étatiques et les SDE sont représentés de manière inégale sur le territoire de la commune. Le centre-ville concentre 57% des institutions publiques et des SDE, soit 8 sur 14, contre 43% sur les trois sections communales.

La deuxième section est plus dépourvue en matière de représentativité de l'administration déconcentrée permettant d'offrir des services publics de proximité à la population. Aucun bureau des SDE n'est présent sur cette unité géographique. Les habitants sont obligés de se rendre au centre-ville pour procurer des services. Le bureau administratif du CASEC et le BAC sont logés dans la 3^{ème} section.

La première section est la mieux pourvue car elle dispose d'un sous-commissariat, d'un tribunal de paix et du bureau du CASEC. Elle présente moins de disparités comparativement au centre-ville de Limonade en termes d'accès aux services de justice, de sécurité.

Le MJSP est le mieux représenté avec quatre structures de base en activité malgré leurs faiblesses. La construction du mini complexe administratif de la commune pourrait être d'un apport considérable au fonctionnement de l'administration locale. Cependant, l'aménagement de l'espace ne permet pas d'installer les services suivant une logique qui faciliterait l'interaction entre les cadres. Deux projets de la coopération internationale sont en cours d'exécution et sont susceptibles de renforcer la gouvernance.

Les consultations publiques organisées autour de l'administration locale et des services déconcentrés n'ont malheureusement pas fourni de nouveaux éléments de réponse autres que des formules déjà essayées comme des dons de matériels bureautiques et des formations pour les cadres. L'administration est minée par des contradictions internes qui la dévient de sa principale mission de développer des services d'appui au développement économique et social de la commune.

TABLEAU 14 : Répartition des institutions étatiques et des services déconcentrés sur le territoire

Catégories d'institutions répertoriées dans la commune	Adresse (s)	Domaine d'intervention et Services Offerts
SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ETAT (SDE)		
Bureau du District Scolaire	Rue prison prolongée	Education
Office National d'Identification	Rue Saint Paul	Identification
Police Nationale d'Haïti	Rue Saint Paul	Justice et Sécurité
	Bord de mer de Limonade	
Tribunal de Paix	Rue Saint Paul	Justice
	Bord de mer de Limonade	
Agence Locale des Impôts	Rue Saint Paul	Taxes et Impôts
DINEPA	Rue Saint Paul	Eau et Assainissement
Office d'Etat Civil	Rue Saint Paul	Actes Civils
Bureau Agricole Communal (BAC)	Duboug, 3 ^{ème} section	Agriculture, Elevage et pêche
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES		
Bureau du CASEC de la 1 ^{ère} section	Bord de mer (1 ^{ère} section)	
Bureau du CASEC de la 3 ^{ème} section	Dubourg (3 ^{ème} section)	
Mairie de Limonade	Rue Saint Paul	

Source : Mairie de Limonade/ Rencontres avec les SDE et visites d'observation / 2020

2.3.7

LEADERSHIP, MOYENS ET PRATIQUES DE GOUVERNANCE

Les forces sociales sont éparpillées dans la commune, sans une réelle prédominance dans une zone donnée. Deux des éléments fondamentaux du leadership rencontrés sont à la fois l'appartenance à une communauté et l'implication dans l'action sociale de la commune. Du leadership se dégage à partir des capacités et du niveau d'implication des responsables d'OCB dans les sections communales et le centre-ville. Le pouvoir local est contrôlé par le groupe qui s'est montré plus apte à fédérer les OCB autour d'un projet de développement local porté par les leaders de quartiers. Cette

plate-forme locale est l'espace où sont traités les différends entre les autorités des collectivités locales.

Dans la pratique, les grandes affaires communales sont traitées en toute transparence au cours d'ateliers de consultations publiques, même si certaines personnalités peuvent influencer les décisions de la majorité. Mais au niveau interne de l'administration de la Commune et des Sections Communales cette transparence est moins évidente. Les autorités locales communiquent peu dans un cadre formel avec leurs collaborateurs et préfèrent utiliser

des circuits informels pour passer des instructions.

Certaines pratiques de mauvaise gouvernance sont constatées. Elles sont surtout dues aux faiblesses de l'administration

municipale qui ne contrôle pas le fonctionnement de certains de ses services. L'administration n'a pas mis en place des moyens de vérification des recettes et dépenses qui ne sont pas, de ce fait, opérées suivant les procédures établies.

2.3.8

DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAT

L'institution municipale n'a pas connu de changements significatifs dans ses structures et son fonctionnement, malgré l'existence d'accords de partenariat établis dans des domaines variés. La faible capacité d'absorption des structures municipales les empêche de suivre le rythme de mise en œuvre de l'assistance technique, notamment, proposée par les partenaires locaux et étrangers. AFLIDEPA et SAO (Sonje Ayiti Organisation) ont développé des rapports stables avec la communauté et leurs stratégies inclusives et participatives, sont les mieux adaptées aux besoins de coopération de la Mairie pour faciliter le développement de services sociaux dans la commune.

TABEAU 15-: Organisations d'aide au développement

Organisations Non Gouvernementales	Domaines d'intervention
PADF	Infrastructures urbaines
Sonje Ayiti Organisation	Education
Aflidepa	Artisanat et Agriculture
BID	Environnement, Agriculture, Energie
NRECA	Energie
AVSI	Agriculture
CECI	Micro Crédit

Source : Mairie de Limonade / Ateliers communaux de diagnostic participatif, 2020

2.3.10

INTERCOMMUNALITÉ ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Les possibilités de faire des prospections sur les opportunités offertes par les accords de type partenariat, intercommunalité, coopération décentralisée et coopération internationale sont offertes diversement

à la Mairie de Limonade. En effet, cette commune est formellement liée par une dizaine d'accords qui concernent l'emploi, l'énergie, l'environnement, les infrastructures urbaines et la culture. Les relations

qui ont été établies par la Mairie avec des partenaires haïtiens et étrangers devraient permettre de dynamiser la gouvernance et orienter les actions communales vers la création et la gestion de services sociaux.

Des faiblesses institutionnelles handicapent la participation active de l'administration municipale à ces programmes qui dépassent l'horizon de la commune. Les opportunités offertes par la coopération décentralisée ne sont pas exploitées. Le conseil municipal et les cadres concernés n'ont pas fait preuve d'imagination dans le traitement des dossiers d'intercommunalité

et de coopération décentralisée. Leur attitude attentiste reflète la passivité de l'administration municipale se contentant des subventions reçues du MICT pour financer le budget de fonctionnement.

Les cadres municipaux ont eu raison de noter l'absence d'une structure municipale dédiée à la facilitation des partenariats. Cette structure aurait aidé à exploiter les opportunités offertes par l'intercommunalité et la coopération décentralisée, la commune de Limonade étant partenaire d'autres municipalités haïtiennes et étrangères.

2.3.12

BUDGET DE LA COMMUNE

Les prévisions de recettes ordinaires de la commune de Limonade pour l'exercice 2018 -2019 s'élèvent à 10,551,550.⁰⁰ gourdes, soit 50.²⁰% de son budget prévisionnel. Les recettes ordinaires sont composées de recettes fiscales, de recettes non fiscales et d'allocations. Les recettes fiscales prévues à partir de la Contribution Foncière des Propriétés Bâties (CFPB), la patente, le droit d'alignement, le permis d'inhumer, la concession de terrains de cimetières et échoppes, tonnelles, ajoupas, sont de l'ordre de 2,078,550.⁰⁰ gourdes, soit 20% de la totalité des recettes prévisionnelles.

Les recettes non fiscales sont constituées par les droits et les redevances. Dans le cas de la commune de Limonade, les prévisions de recettes non-fiscales se focalisent sur les

redevances de marché, les redevances pour la plage et les autres redevances et droits. Elles sont fixées à 365,000.⁰⁰ gourdes. Elles représentent seulement 3%, tandis que les prévisions des allocations du Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales (FGDCT) et les autres allocations totalisent respectivement 6,108,000.⁰⁰ et 2,000,000.⁰⁰ gourdes, soient 58% et 19% des recettes ordinaires prévisionnelles.

Les recettes extraordinaires prévisionnelles pour le même exercice alimentent le budget à hauteur de 10,459,550.⁰⁰ gourdes, soit 9.⁷⁸% du budget prévisionnel. Les autres subventions de l'Etat non ventilées et les autres recettes extraordinaires représentent respectivement 67% et 33% des recettes extraordinaires prévisionnelles.

TABLEAU 16 : Synthèse de prévision des recettes pour l'exercice fiscal 2018-2019 en gourdes

Recettes	Montant en GOURDES	% de prevision
RECETTES ORDINAIRES		
RESSOURCES PROPRES		
Recettes fiscales	2,078,550.00	20%
Recettes non-fiscales	356,000.00	3%
AUTRES RESSOURCES ORDINAIRES		
Allocations FGDCT	6,108,000.00	58%
Autres allocations	2,000,000.00	19%
Sous total	10,542,550.00	
RECETTES EXTRAORDINAIRES		
Autres subventions de l'Etat non ventilées (...)	7,055,550.00	67%
Autres recettes extraordinaires disponibles (...)	3,404,000.00	33%
Sous-total	10,459,550.00	
TOTAL	21,011,100.00	100%

Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2020

EVOLUTION DES RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires collectées pour l'exercice 2016-2017 ont totalisé la somme de 6,803,428.⁶⁷ gourdes, soit 89% des recettes ordinaires prévisionnelles. Les recettes fiscales collectées par la Mairie au cours de l'exercice 2016-2017 ont représenté 17 %, les recettes non-fiscales ont été de 4% et l'allocation du FGDCT, 78% du montant total des recettes ordinaires.

Les recettes ordinaires collectées pour l'exercice 2017-2018 ont totalisé la somme de 7,622,187.²⁸ gourdes, soit 87% des recettes ordinaires prévisionnelles. Les recettes fiscales collectées par la Mairie au cours de l'exercice 2017-2018, 18 %, les recettes non-fiscales étant de 2% et l'allocation

du FGDCT, 80% du montant total des recettes ordinaires.

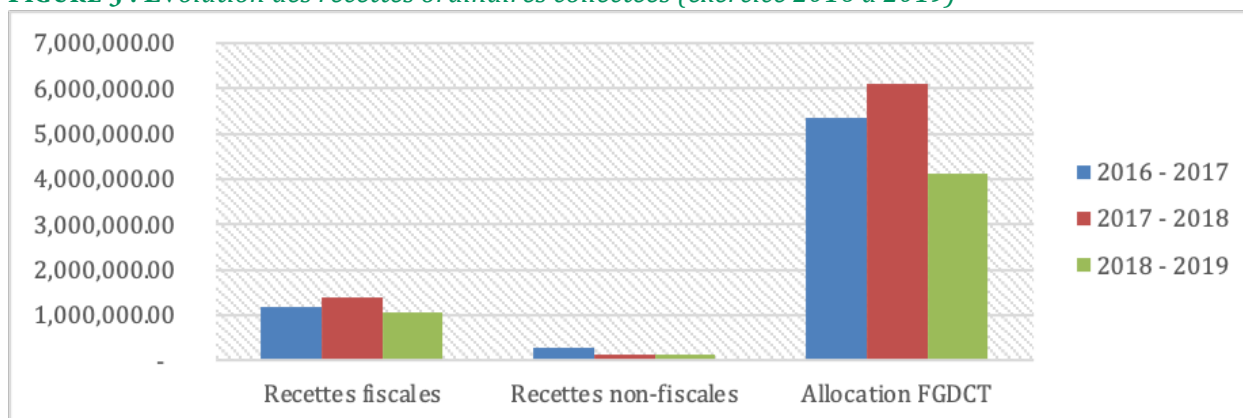
Pour l'exercice 2018-2019, la Mairie de Limonade a collecté 5,301,632.⁰⁶, soit 50% des recettes ordinaires prévisionnelles. Parmi les différentes sources de recettes ordinaires figuraient les recettes fiscales, non-fiscales et les allocations. Les recettes fiscales collectées par la Mairie de Limonade ont constitué 20% des recettes ordinaires totales. Les recettes non-fiscales et allocations du FGDCT ont contribué respectivement à 2% et 78%.

Les recettes ordinaires collectées durant ces trois exercices, à savoir 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019, se présentent sous forme de dents de scie, car elles ont progressé de 11% durant l'exercice 2017-2018 pour régresser au cours de l'exercice 2018-2019

de 30% par rapport à l'exercice 2017-2018. La Mairie de Limonade a atteint presque la totalité de sa prévision pour les allocations du FGDCT et des recettes fiscales au cours de l'exercice 2016-2017, ce qui a augmenté considérablement les recettes ordinaires. La Mairie de Limonade a reçu la totalité de l'allocation du FGDCT pour l'exercice 2017-2018, ce qui explique l'augmentation de ces recettes ordinaires. L'allocation du FGDCT a été réduite au cours de l'exercice 2018-2019 de 1,978,000.⁰⁰ gourdes, soit 32% par rapport à l'exercice 2017-2018.

Les recettes fiscales se présentent de la même manière que l'allocation du FGDCT. Elles ont augmenté de 17% au cours de l'exercice 2017-2018 par rapport à l'exercice 2016-2017 et elles ont diminué de 24% au cours de l'exercice 2018-2019 par rapport à celui de 2017-2018. Ces baisses de recettes sont dues à une mauvaise exploitation des ressources propres de la commune. Les recettes non-fiscales composées des redevances et droits ne représentent pas beaucoup dans la balance. Les recettes provenant des différentes sources qui alimentent les recettes non-fiscales sont quasiment faibles.

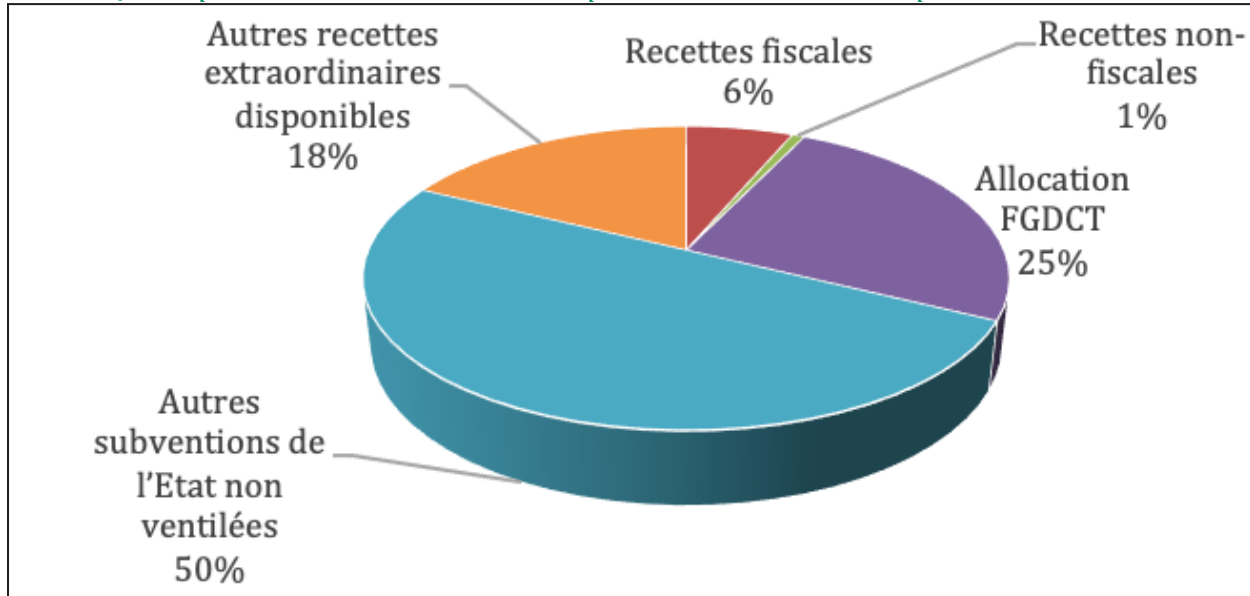
FIGURE 3 : Évolution des recettes ordinaires collectées (exercice 2016 à 2019)



Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2020

Le montant prévisionnel du budget pour l'exercice 2018-2019 s'élève à 21,011,100.⁰⁰ gourdes, tandis que les recettes collectées totalisent 16,410,072.⁰⁶ gourdes. Cette somme représente 78% du budget prévisionnel. Dans le budget, les ressources propres collectées comprennent les recettes fiscales qui sont de l'ordre de 1,049,162.⁵⁶ gourdes et les recettes non-fiscales qui s'élèvent à 122,469.⁵⁰ gourdes. Les allocations du FGDCT contribuent à hauteur de 4,130,000.⁰⁰ gourdes.

Les autres subventions de l'Etat non ventilées (MICT, MPCE.) et les autres recettes (Autres recettes extraordinaires, Disponibilité Bancaire) ont totalisé respectivement la somme de 8,200,000.⁰⁰ et 2,908,440.⁰⁰ gourdes. Les chiffres montrent que la Mairie de Limonade n'a pas la capacité de financer son budget avec ces propres ressources.

FIGURE 4. - : Répartition des recettes collectées par la Mairie de Limonade pour l'exercice 2018-2019

Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2020

PRÉVISIONS DE DÉPENSES

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement de l'exercice 2018-2019 totalisent 14 707,770.⁰⁰ gourdes, soit 70% de la masse des dépenses. Dans la rubrique de dépenses de fonctionnement, les dépenses pour payer les salaires du personnel et du conseil municipal occupent 43% du budget prévisionnel des dépenses de fonctionnement. Les dépenses de services et charges quant à elles représentent 21%, les achats de biens de consommation et petits matériels 9% et les autres dépenses restantes totalisent 28%.

Par contre, les dépenses prévisionnelles d'investissements s'élèvent à 6,303,330.⁰⁰ gourdes, soit 30%. L'administration communale focalise le budget d'investissement sur l'acquisition de terrain à bâtir pour une somme de 500,000.⁰⁰ gourdes, l'aménagement et l'amélioration de terrain de voirie pour 1,000,000.⁰⁰ gourdes, l'aménagement et l'amélioration de cimetières

pour 614,230.⁰⁰ gourdes, l'aménagement et l'amélioration de terrains autres pour 400,000.⁰⁰, les travaux d'amélioration de bâtiment administratif pour 1,500,000.⁰⁰ gourdes, l'amélioration de routes et ponts pour 600,000.⁰⁰ gourdes.

Les dépenses de fonctionnement effectuées par la Mairie de Limonade au cours de l'exercice 2018-2019 totalisent la somme de 9,525,940.⁰⁰, soit 66% des dépenses

Elles représentent 45% des dépenses de fonctionnement. Les dépenses d'investissements effectuées par la Mairie de Limonade au cours de l'exercice 2018-2019 totalisent la somme de 4,888,559.⁹⁰ gourdes, soit 34% du budget. Pour cet exercice, plusieurs projets ont été réalisés : 416,000.⁰⁰ gourdes ont été dépensées dans l'aménagement & l'amélioration de terrains de voirie, 4,472,559.⁹⁰ gourdes ont été investies dans la rubrique de projets extrabudgétaires totales réalisées. Les charges du personnel et du conseil sont les dépenses les plus importantes pour la Mairie de Limonade.

TABLEAU 17 : Synthèse des dépenses pour l'exercice fiscal 2018-2019

Dépenses	Prévisions	Réalisation	Ecart en %
Dépenses de fonctionnement			
Dépenses de personnel et Conseil Municipal	6,251,408. ⁰⁰	4,313,392. ⁰⁰	0. ⁶⁹
Dépenses de services et charges diverses	3,077,904. ⁶⁰	520,534. ⁰⁰	0. ¹⁷
Achats de biens de consommation et petits matériels	1,255,000. ⁰⁰	185,350. ⁰⁰	0. ¹⁵
Immobilisations corporelles	260,000. ⁰⁰	0. ⁰⁰	0. ⁰⁰
Subventions, quotes-Parts et contributions, allocations, Indemnités	1,025,000. ⁰⁰	153,000. ⁰⁰	0. ¹⁵
Amortissement de la dette Publique	2,192,080. ⁰⁰	1,363,664. ⁰⁰	0. ⁶²
Service d'intelligence et de police	646,377. ⁴⁰	2,990,000. ⁰⁰	4. ⁶³
Sous-total	14,707,770.⁰⁰	9,525,940.⁰⁰	
Acquisition de terrain à bâtir	500,000. ⁰⁰	0. ⁰⁰	0%
Aménagement & amélioration de terrains de voirie	1,000,000. ⁰⁰	416,000. ⁰⁰	42%
Travaux d'amélioration des places publiques	1,000,000. ⁰⁰	0. ⁰⁰	0%
Aménagement & Amélioration de cimetières	614,230. ¹⁰	0. ⁰⁰	0%
Aménagement & amélioration de terrains autres usages	400,000. ⁰⁰	0. ⁰⁰	0%
Travaux d'amélioration de bâtiments administratifs	1,500,000. ⁰⁰	0. ⁰⁰	0%
Travaux d'amélioration de halles et marchés	500,000. ⁰⁰	0. ⁰⁰	0%
Amélioration de routes et ponts	600,000. ⁰⁰	0. ⁰⁰	0%
Projets extrabudgétaires	189,099. ⁹⁰	4,472,559. ⁹⁰	2365%
Sous-total	6,303,330.⁰⁰	4,888,559.⁹⁰	
TOTAL	21,011,100.00	14,414,499.90	

Source : Mairie de Limonade/ Service de fiscalité / 2020

Compte tenu du poids des dépenses de fonctionnement de la Mairie, elle ne trouve pas assez de fonds pour effectuer des investissements. La mauvaise gestion et le

manque d'exploitation des sources de revenus ne jouent pas en faveur de l'administration communale. Cette situation ne permet pas non plus une dynamique de fourni-

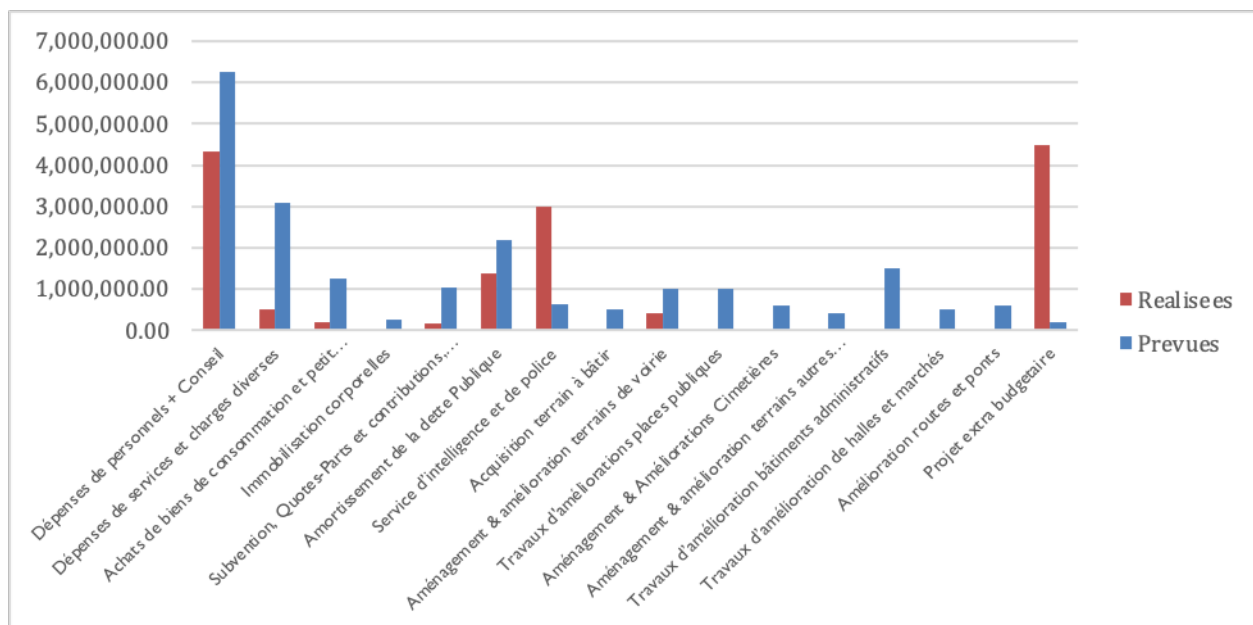
ture et d'amélioration des services aux citoyen-ne-s. Pour cela, elle doit adopter des mesures en place pour mieux exploiter ses propres ressources, structurer l'administration et aussi faire une bonne gestion de ses recettes afin de mieux dépenser en offrant des services à la population et non pas d'utiliser la plus forte partie des recettes collectées dans le fonctionnement de l'administration.

Les dépenses d'investissement par habitant effectuées par la Mairie de Limonade durant les exercices suivant 2016-2017 ; 2017-2018 ont totalisé respectivement la somme de 17.⁰⁰ ; 2.⁰⁰ et 89.⁰⁰ gourdes.

Compte tenu du poids des dépenses de fonctionnement de l'administration com-

munale de Limonade, les recettes propres collectées sont incapables de supporter cette charge. En ajoutant l'allocation du FGDCT moyenne reçue par la commune, le résultat reste le même, ses revenus n'arrivent pas à la hauteur des dépenses de fonctionnement. Ce qui explique le phénomène d'arriérés de salaire dans l'administration communale. Les analyses montrent clairement que la Mairie de Limonade a dépensé la plus forte partie de son budget dans le fonctionnement de son administration sans tenir compte de sa mission de fournir des services à la population. Les dépenses moyennes de fonctionnement de l'administration de Limonade représentent 88.⁸⁶%, du total des revenus potentiels de la commune.

FIGURE 5 .-: Analyse comparative de dépenses prévisionnelles et dépenses réalisées pour l'exercice fiscal 2018-2019 en gourdes



Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2020

CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA COLLECTE

La Mairie de Limonade avec le support du projet USAID LOKAL+ avait réalisé un projet de mobilisation fiscale dans l'objectif de recouvrer les impôts sur les propriétés bâties. Durant l'exercice fiscal 2014-2015 six mille treize (6013) propriétés ont été recensées. Après le recensement des propriétés bâties de 2014, la gestion des opérations fiscales se faisait à travers le Logiciel CIVITAX. Ce qui a permis la préparation des avis de liquidation, l'émission des avis, la gestion du rôle fiscal et l'enrôlement de nouveaux contribuables. Depuis 2018 CIVITAX ne fonctionne plus. Le responsable du service fiscal utilise un rôle qu'il prépare avec une partie des informations recueillies sur CIVITAX. Pour recouvrer les impôts de la CFPB à la Mairie particulièrement, le contribuable récupère son avis de liquidation à la Mairie, passe à la DGI pour payer, aucune action de recouvrement n'a été réalisée.

RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA COMMUNE

Le manque de capacité à collecter les impôts, surtout les droits et redevances créées par la loi, a une grande conséquence sur l'autonomie financière de la commune de Limonade. L'insuffisance de ressources financières collectées a causé un véritable handicap dans le développement de la commune. Pour pallier cette situation critique, les élus municipaux doivent créer les conditions nécessaires pour une bonne maîtrise des ressources, de leur mobilisation effective et de leur judicieuse utilisation.

La CFPB et la patente sont deux champs d'impôts les plus importants pour la commune, la plus forte recette collectée par la Mairie provient de ces deux champs. Les autres champs comme la concession de terrains de cimetière, les épaves ainsi que les échoppes, tonnelles et ajoupas ne rapportent presque rien à la commune à cause d'une mauvaise gestion et d'un manque d'exploitation.

TABLEAU 18 : Evolution des recettes collectées entre 2016 à 2019

Sources	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019
CFPB	853,376. ⁰⁰	984,791. ⁰⁰	664,680. ⁰⁰
Patente	28,209. ¹²	47,043. ²⁸	126,363. ⁵⁶
Permis d'inhumer	58,555. ⁰⁰	32,251. ⁰⁰	101,962. ⁰⁰
Concession de terrains de cimetière	30,805. ⁰⁰	2,315. ⁰⁰	2,640. ⁰⁰
Droit d'alignement	181,443. ⁵⁵	257,940. ⁰⁰	111,691. ⁰⁰
Epaves	13,303. ⁰⁰	7,634. ⁰⁰	-
Certificats de vente de bétail	24,759. ⁰⁰	9,748. ⁰⁰	1,248. ⁰⁰
Echoppes, tonnelles et ajoupas	-	52,000. ⁰⁰	40,578. ⁰⁰
TOTAL	1,190,450. ⁶⁷	1,393,722. ²⁸	1,049,162. ⁵⁶

Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2020

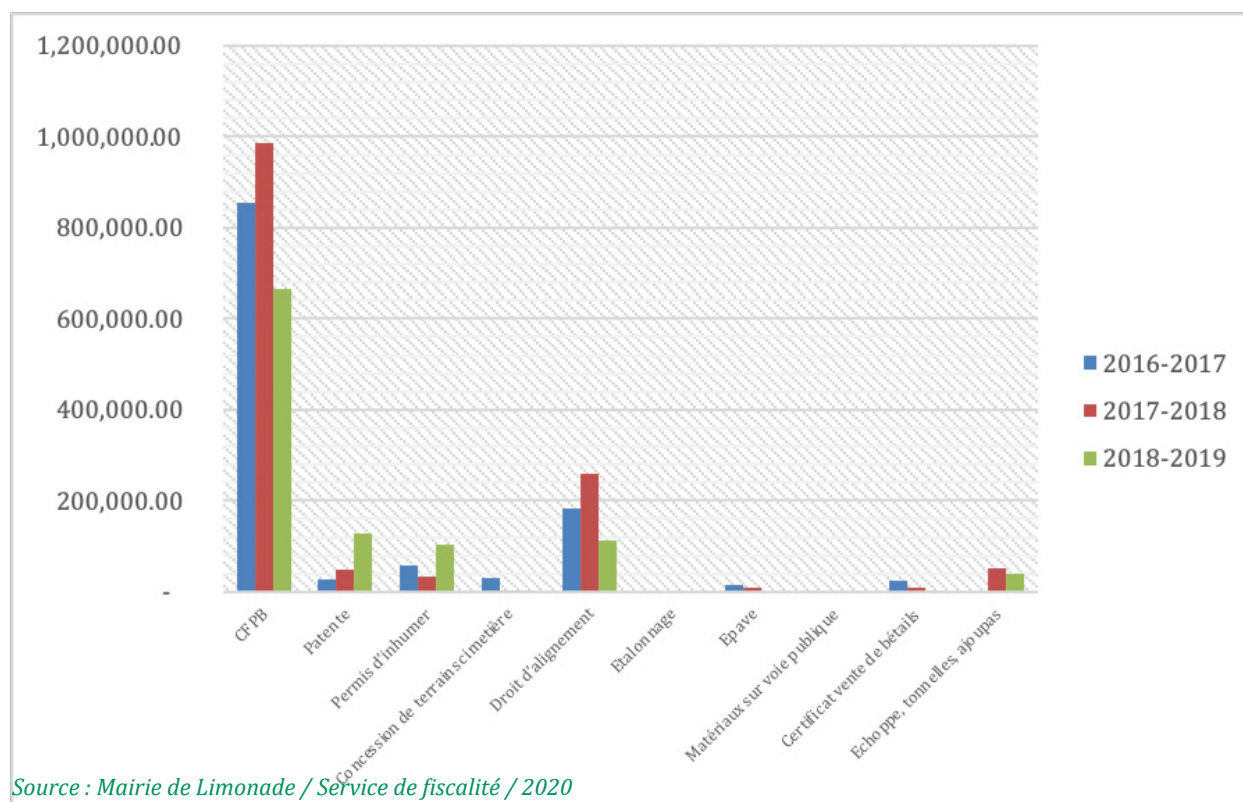
Les analyses montrent que l'administration communale de Limonade n'a pas la capacité à exploiter ses propres ressources. Son rendement dans la collecte des recettes propres est très faible et elle n'est même pas en mesure de couvrir ses dépenses de fonctionnement. Sans les allocations et les autres recettes extraordinaires, elle n'est pas en mesure de fonctionner. Elle est dépendante des fonds venant de l'extérieur (allocations du FGDCT et recettes extraordinaires) pour compenser ses déficits budgétaires.

Les recettes propres sont nettement inférieures par rapport aux dépenses de fonctionnement, ce qui explique que la commune de Limonade n'exploite pas vraiment ses ressources comme il faut. Les recettes propres collectées pour chacun

des exercices (2016-2017) ; (2017-2018) et (2018-2019) s'élèvent respectivement à 1,190,450.⁶⁷ ; 1,393,722.²⁸ et 1,049,162.⁵⁶ gourdes. On a pu constater que les recettes ont augmenté durant l'exercice 2017-2018 par rapport à l'exercice 2016-2017 et diminué en 2018-2019 par rapport à l'exercice 2017-2018.

Les recettes collectées durant l'exercice (2016-2017) représentent 85% des recettes prévisionnelles, la CFPB contribue à 72% des recettes collectées, la patente 2%, le droit d'alignement 15%, le permis d'inhumer est de 5%. Les recettes collectées au cours de l'exercice (2017-2018) représentent 69% des recettes prévisionnelles de l'exercice, la CFPB contribue à 71% des recettes collectées, la patente 3%, le droit d'alignement 19%, le permis d'inhumer est

FIGURE 6 : Evolution des recettes collectées par la Mairie



de 2%. Les recettes collectées à travers l'exercice (2018-2019) sont de 50% du montant total des recettes communales prévisionnelles. La CFPB contribue à 63% des recettes collectées, la patente 12%, le droit d'alignement 11% et le permis d'inhumer de 10%.

MOBILISATION FISCALE

Le service fiscal arrive à récolter des données sur 6117 propriétés. Un nombre de 104 d'entre eux sont recensés par le service fiscal et les autres avec le support de LOKAL+. Les dossiers étaient traités à travers Civitax. Pour l'instant les informations relatives aux contribuables payeurs sont

inscrites dans un registre préparé par les responsables du service fiscal parce que Civitax est dysfonctionnel

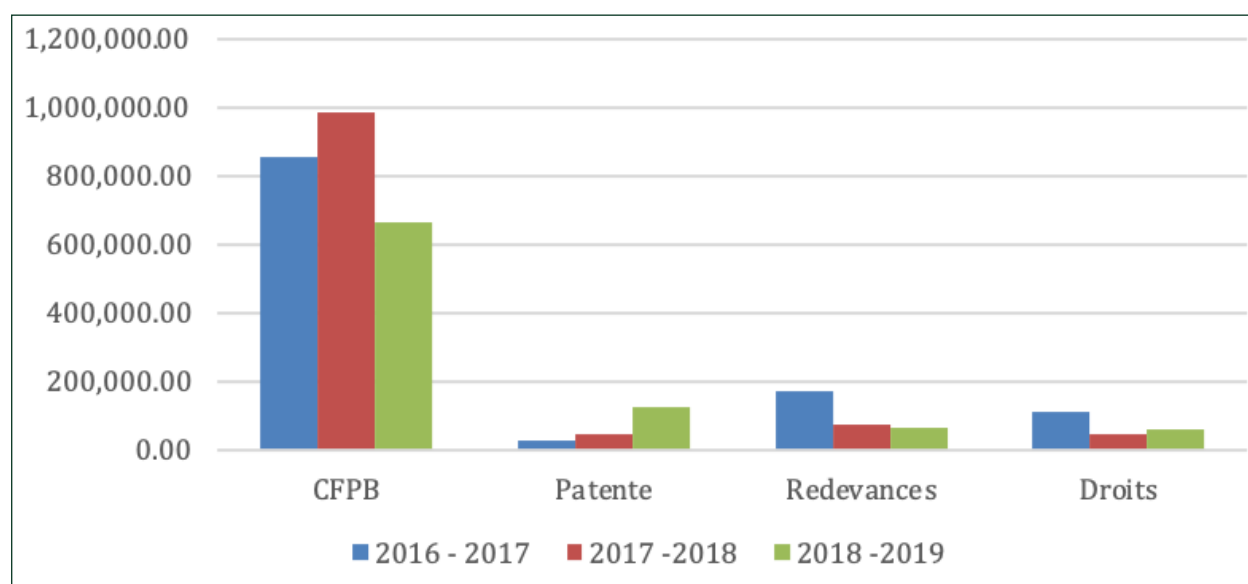
Malgré le faible rendement de ces deux impôts communaux à savoir la CFPB et le permis d'inhumer, ils restent quand même les deux champs d'impôts les plus importants pour la commune. Les autres champs ne sont pas vraiment exploités par la Mairie. Elle devrait concentrer ses ressources dans la mobilisation des recettes de la CFPB et la patente et elle devrait faire le maximum d'efforts possible pour exploiter les autres champs, impôts, droits et redevances, pour faciliter la croissance financière de la commune.

TABLEAU 19 : Bilan cumulatif des recettes collectées en pourcentage

Sources	2014 -2015	2015-2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	Moyenne
RECETTES FISCALES						
CFPB			853,376. ⁰⁰	984,791. ⁰⁰	664,680. ⁰⁰	60. ²⁴⁰ %
Patente			28,209. ¹²	47,043. ²⁸	126,363. ⁵⁶	4. ⁸⁵⁰ %
RECETTES NON-FISCALES						
Redevances			169,542. ⁰⁰	75,272. ⁰⁰	62,999. ⁰⁰	7. ⁴¹⁰ %
Droits			108,986. ⁰⁰	45,193. ⁰⁰	59,471. ⁰⁰	5. ¹⁴⁰ %

Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2020

En analysant le résultat du rendement provenant de chacune de ces sources de financement de la Mairie de Limonade et en utilisant comme échantillon la moyenne des recettes collectées durant les trois derniers exercices à savoir (2016-2017) ; (2017-2018) ; (2018-2019), on peut conclure que la CFPB apporte une contribution en moyenne de 60.²⁴⁰% de toutes les recettes propres communales, les recettes provenant de la patente représentent 4.⁸⁵⁰%, les redevances et droits sont respectivement de 7.⁴¹⁰% et 5.¹⁴⁰%.

FIGURE 7.- : Bilan des recettes propres collectées par la Mairie exercice 2016 à 2019

Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2020

EVOLUTION DES RESSOURCES PROPRES DE LA MAIRIE

Les recettes fiscales et non- fiscales, autrement dit les recettes propres de la Mairie n'ont pas beaucoup évolué au cours de la période 2016-2019. Les recettes propres collectées au cours de l'exercice 2016-2017 rapportent 1,468,978.⁶⁷ gourdes, soit 81% des prévisions qui étaient estimées à

1,813,520.⁰⁰ gourdes. La Mairie a une augmentation des recettes propres collectées pour l'exercice 2017-2018. Elles totalisent la somme de 1,514,187.²⁸ gourdes qui représentent 57% des recettes prévues, soit 2,667,267.⁰⁰. Les recettes propres collectées au cours de l'exercice 2018-2019 rapportent à la Mairie la somme de 1,171,632.⁰⁶ gourdes, soit 53% des recettes propres prévues qui étaient estimées à 2,201,019.⁵⁰ gourdes.

TABLEAU 20 : Synthèse de l'évolution des ressources propres de la Mairie

Exercice fiscal	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Recettes fiscales et non-fiscales (droits et redevances)	1,468,978.67	1,514,187.28	1,171,632.06

Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2020

TABLEAU 21 : Dossiers liquidés Vs montant liquidés

Exercice fiscal	Nombre de contribuables payeurs	Montant moyen payé par immeuble
2016 - 2017	-	-
2017 - 2018	-	-
2018 - 2019	350	2,383.66

Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2020

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Durant l'exercice 2017-2018, l'administration communale de Limonade a réalisé une opération de recensement des propriétés bâties. Au total, 6 117 immeubles ont été recensés et sur cet effectif, le service fiscal arrive à contraindre un nombre de 350 propriétaires à payer la CFPB. Pour cet exercice, la Mairie a atteint 6% du nombre d'immeubles recensés, ce qui paraît très faible en termes de rendement. Les valeurs moyennes des montants versés par immeuble au cours de ces deux exercices sont de 2,383.⁶⁶ gourdes. Les informations relatives au nombre de contribuables qui ont payé pour l'exercice 2016-2017 et 2017-2018 n'étaient pas disponibles.

ÉVALUATION DU POTENTIEL FISCAL DE LA COMMUNE DE LIMONADE

La moyenne des contribuables payeurs pour la CFPB est de 350. Avec une estimation de 6 500 immeubles recensés et en utilisant le montant moyen versé par les contribuables, le résultat montre que la Mairie de Limonade pourrait collecter 15,493,814.⁷⁶ gourdes, seulement avec la CFPB. Pour la patente les chiffres ne sont pas disponibles, on ne peut pas faire une évaluation. Si la commune de Limonade arrive à atteindre 50% de son potentiel total de la CFPB, soit 7,746,907.³⁸, en ajoutant le revenu moyen actuel de la patente (67,205.³² gourdes) et celui de l'allocation du FGDCT (5,190,816.⁶⁷), elle arrivera à répondre à ses exigences de fournir des services à la population et elle sera en mesure de financer en grande partie son budget.

TABLEAU 22. - : Évaluation du potentiel fiscal de la commune

Champs	Valeurs Moyennes collectées des 3 exercices	Nbre effectif	Nbre de contribuables payeurs	Montant moyen par contribuable	Estimation	Revenu potentiel des propriétés recensées	Potentiel fiscal
CFPB	834,282. ³³	6117	350	2,383. ⁶⁶	6500	14,580,871. ⁵²	15,493,814. ⁷⁶

Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2020



En résumé



La municipalité de Limonade comme les autres communes de la république dispose de multiples atouts et potentiels en matière de finances locales. Elle collecte des rentrées à partir des ressources fiscales, mais aussi à partir des redevances imposées par l'administration municipale. En outre, la commune peut compter sur l'allocation du pouvoir central ; mais aussi sur la bonne collaboration qui existe avec l'agence locale des impôts pour l'augmentation de ces ressources et l'existence d'autres champs de taxation.

En revanche, les recettes propres restent faibles à cause de l'absence de maîtrise des ressources et des faibles capacités de procéder à la mobilisation fiscale. De plus, la non-actualisation des taux d'imposition a pour conséquence un faible rendement de certains impôts et taxes locaux. Par ailleurs, la capacité de la DGI à mobiliser des fonds supplémentaires à partir du recouvrement forcé est limitée. Parmi les autres contraintes expliquant la pauvreté des finances locales figure l'incivisme fiscal car une bonne partie de la population refuse de payer leurs impôts communaux.

2.3.13

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES MAJEURES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

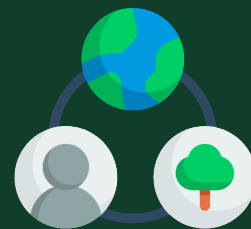
En somme, le diagnostic de l'organisation administrative et de la gouvernance de la commune s'achève par la réalisation d'un atelier spécifique pour déterminer les FFOM majeures en matière de Gouvernance. Ces dernières serviront d'outils de base pour les choix des grandes orientations stratégiques de développement. Ces FFOM majeures sont issues de discussions et débats où les enjeux de chaque secteur ont été pris en compte et constituent les priorités de développement en matière de gouvernance. Le tableau qui suit traduit ces priorités sur la base d'un score par thématique.

TABLEAU 23.- :Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces majeures de la commune en matière de gouvernance

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Existence de taxes, impôts, redevances et droits comme recettes fiscales pour la commune (14 ; 1^{er}) - Niveau de formation universitaire de beaucoup d'hommes et de femmes dans la commune (12 ; 2^{ème}) - Présence des CASEC, du conseil municipal, des délégués de ville, et des ASEC dans la commune (10 ; 3^{ème}) - Présence d'un commissariat au centre-ville et d'un sous commissariat dans la première section communale (8 ; 4^{ème}) - Présence de deux tribunaux de paix dans la commune, au centre-ville et dans la première section) (6 ; 5^{ème}) - Présence d'un bureau d'état civil dans la première section et d'un autre au centre-ville (4 ; 6^{ème})	- Non disponibilité d'espace de bureau pour le CASEC (Conseil d'Administration de la Section Communale) de la première section (13 ; 1^{er}) - Inexistence de budget et fonds non mobilisés pour le développement des sections communales (13 ; 2^{ème}) - Absence de sous-commissariat dans la deuxième et la troisième section (8 ; 3^{ème}) - Coût élevé du kilowat-heure et manque d'accès des sections communales à l'énergie électrique ; (6 ; 4^{ème}) - Non enregistrement de beaucoup d'actes civils (actes de naissance, de décès, de mariage, etc.) (6 ; 5^{ème}) - Manque de structuration des organisations locales (Absence de siège, OCB non légalisé, Membres non formés et manque d'accès aux financements) (6 ; 6^{ème})	Don de matériel de bureau par la USAID et MDUR à la Mairie de Limonade (4 ; 4)	- Impunité (14 ; 1) - Insécurité foncière (13 ; 2) - Banditisme (9 ; 3) - Corruption (6 ; 4) - Violence basée sur le genre (6 ; 5) ; - Crises politiques (6 ; 6) ;

Source: Mairie de Limonade/ Ateliers communaux de priorisation des FFOM sectorielles / 2020

2.4. MILIEU SOCIAL ET SERVICES SOCIAUX DE BASE



L'accès aux services de base est incontournable dans la fourniture des services à la population. Ayant pour vocation l'amélioration du cadre et des conditions de vie par la fourniture des biens et services, la municipalité s'engage à satisfaire les besoins sociaux de la communauté locale. Pour apporter une réponse efficace au secteur social, le diagnostic fournit une description complète des différentes thématiques liées au social afin de projeter une meilleure connaissance de l'éducation, de la santé, du genre, de la société civile, de la jeunesse et autres dans la commune. Cette connaissance de la réalité permettra à la municipalité d'apporter les meilleures réponses aux problématiques actuelles.

2.4.1

EDUCATION

Il est indéniable que l'éducation et la formation contribuent grandement à bâtir un capital humain indispensable au développement socio-économique, force motrice de la productivité et de la croissance. Consciente de cela, la municipalité estime que l'éducation et la formation sont des investissements nécessaires à l'acquisition de moyens de production au service de son développement.

En ce sens, pour mieux piloter ses décisions et orienter la contribution de l'éducation au développement local, la commune juge nécessaire de déterminer les orientations de ses actions en tenant compte de la situation actuelle du secteur éducatif. C'est ainsi

que le diagnostic communal, dans son état des lieux du fonctionnement du secteur, prend en compte la demande en éducation, l'accessibilité et la qualité de l'offre éducative, la gouvernance et la performance du système.

DEMANDE EN ÉDUCATION

Les données disponibles montrent que la commune de Limonade accuse un effectif global de 16 918 enfants en âge de scolarisation pour les trois niveaux d'enseignement à savoir le préscolaire, le fondamental premier et deuxième cycles, le fondamental troisième cycle et le secondaire.

Avec un effectif de 3 353 enfants âgés de 3 à 5 ans, il a été constaté que les besoins en éducation pour le préscolaire, sont d'au moins 134 salles de classe, selon les normes de la Direction de Génie Scolaire (DGS) du MENFP. Pour le premier et le deuxième cycles du fondamental, 161 salles de classe seraient nécessaires pour un effectif de 6 452 enfants, âgés entre 6 et 11 ans.

Quant au troisième cycle du fondamental, selon les normes exigées par le guide pratique de construction des écoles, 77 salles de classe sont nécessaires pour un effectif correspondant à 3 099 enfants âgés entre 12 et 14 ans, tandis qu'au niveau du secon-

daire, 100 salles de classe sont nécessaires pour 4 014 enfants âgés entre 15 et 18 ans.

Les données collectées sur le terrain montrent que l'offre globale en éducation est de 965 salles de classe, comprenant celles des universités et des écoles professionnelles, réparties sur l'ensemble du territoire communal, alors que le nombre de salles nécessaire selon les calculs basés sur les normes du MENFP serait de 472 salles. En dépit de l'indisponibilité des données désagrégées par niveau d'enseignement, tout porterait à croire que la municipalité est au-dessus du nombre minimal de salles de classe nécessaires pour les niveaux d'enseignement préscolaire, fondamental et secondaire.

TABLEAU 24.- : Effectif de la population en âge de scolarisation suivant le niveau d'enseignement

Niveau d'enseignement	Tranche d'âge par niveau de scolarisation	Effectif global de la population correspondante par groupe d'âge	Nombre de salles de classe nécessaire
Préscolaire	3 - 5 ans	3 353	134
Fondamental 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle	6 - 11 ans	6 452	161
Fondamental 3 ^{ème} cycle	12-14 ans	3 099	77
Secondaire	15-18 ans	4 014	100
Total	N/A	16 918	472

Source : Mairie de Limonade / Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle (DGS/PDEF/MENFP) /IHSI/ 2021

NIVEAU DE L'OFFRE DE L'ÉDUCATION

L'offre d'éducation regroupe l'ensemble des institutions qui interviennent dans la formation à tous les niveaux. Elle prend donc en compte l'accessibilité au niveau maternel, fondamental, secondaire et universitaire. L'ensemble des niveaux de formation à Limonade sont représentés dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 25.- : Répartition des établissements éducatifs par niveau d'enseignement

Niveau d'enseignement	Nombre d'écoles	%
Universitaire	3	2,92
Professionnel	6	5.83
3 ^{ème} cycle et Secondaire	28	27.18
Primaire	50	48.54
Maternel	14	15,53
Total	101	100

Sources : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures, 2020

Il est important de souligner que cette commune a le privilège d'héberger le plus grand centre universitaire du Pays. Il s'agit du Campus Henry Christophe de l'Université d'État d'Haïti à Limonade (CHC-UEH-L). Les Limonadiens ont donc la possibilité de poursuivre leurs études jusqu'à l'université sans avoir besoin de quitter leur commune d'origine.

Comme indiqué dans le tableau 25, les données montrent, que la petite enfance

est beaucoup négligée. Car, parmi les 101 institutions recensées, il n'existe que 14 établissements de petite enfance (13.87 %) contre 50 écoles accueillant des élèves des premier et deuxième cycles du Fondamental (49.50 %) et 28 écoles assurant la formation au niveau du troisième cycle du fondamental et du secondaire (27.72 %). Le tableau suivant présente la répartition des infrastructures scolaires par niveau d'enseignement et par espace géographique.

TABLEAU 26.- : Répartition des infrastructures scolaires par niveau d'enseignement et par espace géographique

Niveau d'enseignement	Centre-ville	Basse plaine	Bois de Lance	Roucous	Total
Universitaire	0	0	1	2	3
Professionnel	2	2	0	2	6
3 ^{ème} cycle et Secondaire	12	6	6	4	28
Primaire	11	17	14	8	50
Maternel	6	6	2	-	14
Total	31	31	23	16	101
	30.69%	30.69%	22,77%	15.85%	100.0%

Source : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures / 2020



En plus du manque de centres de la petite enfance signalé plus haut, le tableau 26 indique l'inexistence de ce niveau d'éducation dans la section communale de Roucou, ce qui constitue un manque pour la population de ladite section. Il est bon aussi de souligner qu'il n'existe pas d'école professionnelle dans la section communale de Bois-de-Lance. Les données révèlent que la section communale de Roucou est l'unité spatiale qui dispose de moins d'infrastructures scolaires (15%). Entre les trois autres unités géographiques (centre-ville, Basse-plaine et Bois de Lance), la répartition est sensiblement équitable.

TABLEAU 27.- : Répartition des infrastructures scolaires par section communale et le poids des secteurs public et non public

Secteurs	Centre-ville		Basse plaine		Bois de Lance		Roucou		Total	
Communautaire	1	3.23%	9	29.03	5	21.74%	2	12.50%	17	16.83%
Public	2	6.45 %	5	16.13 %	5	21.74%	6	37.50%	18	17.82%
Non public	28	90.32 %	17	54.84%	13	56.52 %	8	50.00%	66	65.35%
Total									101	100%

Source : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures / 2020



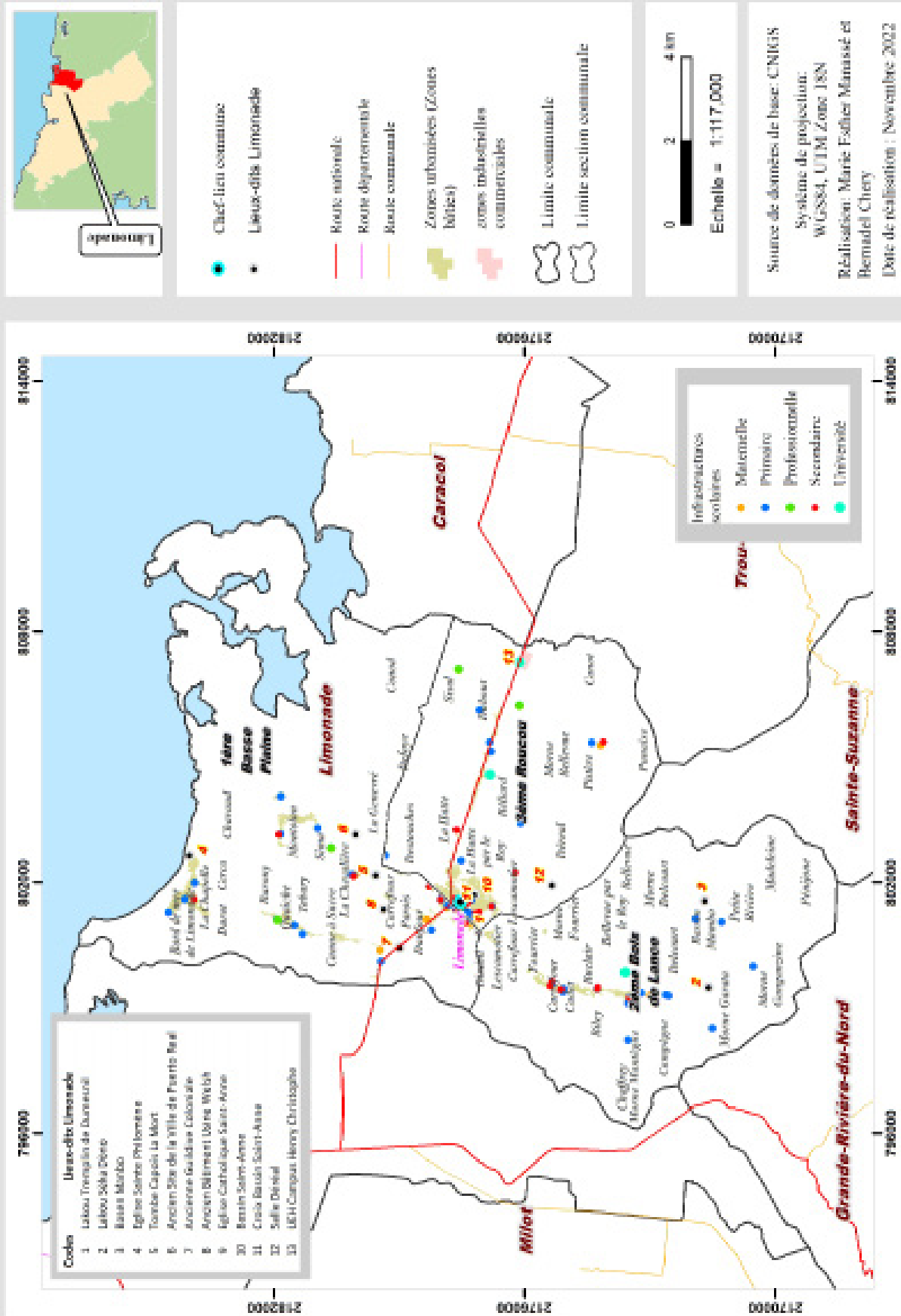
LOCALISATION DES INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNE

L'analyse des données collectées montre que les infrastructures scolaires sont réparties de manière inégale sur le territoire de la commune de Limonade. A partir de la carte ci-dessous on peut constater que les écoles sont concentrées prioritairement au centre-ville, dans les agglomérations urbaines et dans les zones d'extension urbaine de la municipalité.

Dans cette commune, les écoles sont regroupées en fonction du niveau d'étude qu'elles offrent. Ainsi, on distingue les écoles maternelles, primaires, secondaires, professionnelles et universités. Dans une école, on peut trouver plusieurs niveaux, la carte prend en compte le niveau supérieur retrouvé dans chaque école. Parmi les 103 infrastructures scolaires inventoriées par IFOS, les écoles primaires dominent avec un peu plus de la moitié de l'effectif. Au total 16 écoles maternelles sont répertoriées, 50 écoles primaires, 28 écoles secondaires, 3 universités et 6 écoles professionnelles.

En ce qui a trait à la répartition spatiale des écoles, on recense 31 établissements scolaires dans la 1^{ère} section Basse Plaine, 23 dans la 2^e section Bois de Lance, 18 dans la 3^e section Roucou et 31 dans le centre-ville. Les pourcentages d'écoles sont de 30.10%, 22.33%, 17.47 et 30.10% respectivement dans la 1^{ère}, la 2^e, la 3^e section et le centre-ville. Les trois universités sont localisées dans les sections Bois de Lance et Roucou.

INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNE



Carte 14 : Localisation des infrastructures d'enseignement de la commune

Limonade ne fait pas exception du fort poids du privé dans le secteur éducatif haïtien. Selon ces données indiquées dans le tableau 27, seuls 17.82 % de l'offre d'éducation sont assurés par des écoles publiques, 65.35 % sont assurés par des écoles privées et 16.83 % sont des écoles communautaires. Cette réalité constitue un véritable obstacle à l'éducation des enfants et des jeunes de la commune en raison des conditions socio-économiques de la population. Pour les trois niveaux d'enseignement (maternel, fondamental et secondaire), un total de 965 salles de classe sont disponibles. La répartition de ces salles de classe par unité spatiale est présentée dans le tableau 28.

TABLEAU 28.- : Répartition du nombre de salles de classe disponibles par niveau par unité spatiale

Espace géographique	Centre-ville	Basse plaine	Bois de Lance	Roucous	Total
Nombre de salles de classe	74	468	363	60	965
%	7.7%	48.5%	37.6%	6.2%	100.0%

Source : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures / 2020

La plus grande proportion des salles de classe, soit 48.49 %, sont disponibles au niveau de la section communale de Basse-Plaine. La deuxième unité spatiale la mieux pourvue en salles de classe est Bois de Lance avec 37.61 %, puis le Centre-ville disposant de 7.68 % et Roucou contenant seulement 6.22 %. Les données du tableau ci-dessus indiquent le nombre d'élèves scolarisés pour l'année académique 2020-2021.

TABLEAU 29.- : Nombre d'élèves scolarisés pour l'année académique 2020-2021

Niveau d'enseignement	Nombre de fille		Nombre de garçons		Total
	#	%	#	%	
Maternel	657	53.32 %	575	46.68%	1232
1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle du Fondamental	4115	52.17 %	3773	47.83 %	7888
3 ^{ème} cycle et secondaire	2737	50.20 %	2715	49.80	5452
Professionnel	114	66.67 %	57	33.33 %	171
Total général	7623	51.70 %	7120	48.30 %	14743

Source : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures / 2020

Les informations du tableau ci-dessus révèlent que, contrairement à l'idée communément admise, le pourcentage de filles scolarisées à Limonade est, sur le plan général, sensiblement supérieur à celui de garçons, soit 51.70% contre 48.30 %. Ce rapport est enregistré au niveau de la petite enfance, les deux premiers cycles du fondamental et aussi au niveau du troisième cycle du fondamental et du secondaire. Il est cependant important de souligner qu'en formation professionnelle, les filles représentent seulement 33.33 % contre 66.67 % de garçons.

TABLEAU 30.- : Ratio élève/classe suivant les différentes unités spatiales

Niveau d'enseignement	Hommes	%	Femmes	%
Maternel	0	0%	53	100%
Primaire	185	45.79 %	219	54.21 %
3 ^e cycle et Secondaire	497	90.53%	52	9.47 %
Professionnel	17	80.95	04	19.05 %
Total	699	6.06 %	328	%

Source : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures / 2020

Comme le tableau ci-dessus le révèle, le ratio élève/classe est relativement bon à Limonade, étant donné que le dernier ratio indiqué par le Ministère de l'éducation Nationale et de la Formation professionnelle est 50. Toutefois, il convient de souligner que l'existence de salles de classe ne suffit pas pour assurer la qualité de la formation.

TABLEAU 31.- : Répartition du nombre d'enseignants par niveau d'enseignement selon le sexe

Unité spatiale	Nombre de salles de classe	Nombre d'élèves	Ratio
Centre-ville	74	3790	51.21
Basse-plaine	468	4759	10.16
Bois de Lance	363	2885	7.94
Roucou	60	3138	52.30
Total	965	14572	15.10

Source : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures / 2020

L'analyse des données collectées montre que les infrastructures scolaires sont réparties de manière inégale sur le territoire de la commune de Limonade. A partir de la carte ci-dessus on peut constater que les écoles sont concentrées prioritairement au centre-ville, dans les agglomérations urbaines et dans les zones d'extension urbaine de la municipalité.

Dans la commune, les écoles sont regroupées en fonction du niveau d'étude qu'elles offrent. Ainsi, on distingue les écoles maternelles, primaires, secondaires, professionnelles et les universités. Dans une école, on peut trouver plusieurs niveaux, mais la carte prend en compte le niveau supérieur

retrouvé dans chaque école. Parmi les 101 infrastructures scolaires inventoriées par IFOS, les écoles primaires dominent avec un peu plus de la moitié de l'effectif. Au total, 14 écoles maternelles sont répertoriées, 50 écoles primaires, 28 écoles secondaires, 3 universités et 6 écoles professionnelles.

En ce qui a trait à la répartition spatiale des écoles, il a été recensé 31 établissements scolaires dans la 1^{ère} section Basse Plaine soit 30.10%, 23 dans la 2^{ème} section Bois de Lance (22.33%), 16 dans la 3^{ème} section Roucou soit 17.47 % de l'effectif global et 31 dans le centre-ville soit 30.10% . Les trois universités sont localisées dans les sections Bois de Lance et Roucou.

OFFRE SCOLAIRE ET PERSONNEL ENSEIGNANT

Comme mentionné au tableau précédent, un total de 699 enseignants (h/f) ont été enregistrés aux niveaux de la petite enfance, du fondamental et du secondaire. Le personnel enseignant de la petite enfance est constitué uniquement de femmes. Les hommes représentent 45.79 % du corps enseignant des deux premiers cycles du fondamental contre 54.21 % de femmes. Cependant, il convient de signaler la faible présence des femmes au niveau du troisième cycle du fondamental et du secondaire. Elles représentent 9.47 % du total des enseignants pour ces deux niveaux d'enseignement.

QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

La qualité de l'offre éducative dans la commune peut être mesurée suivant quatre critères. Il s'agit de la qualification des ressources humaines, la qualité des matériels et outils, la qualité de la mobilisation sociale et l'apport des parents et de la communauté aux écoles ainsi que le niveau de performance.

► QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS

Les échanges avec les acteurs dont l'inspecteur principal du BDS, un inspecteur de zone

et deux directeurs d'école, révèlent que la majorité des enseignant-e-s au niveau des deux premiers cycles du fondamental sont des normaliens. Il y en a qui, selon eux, ont bénéficié de la Formation Initiale Accélérée (FIA). Selon ces acteurs, au niveau du troisième cycle du fondamental et du secondaire, la plupart des enseignants ont une formation universitaire, soit en sciences de l'éducation, soit dans d'autres domaines.

Cependant, les acteurs n'écartent pas l'acoïtance politique, le favoritisme et l'affiliation à une église comme critère de recrutement de certains enseignants (h/f) aussi bien dans le secteur public que dans le non public. Il faut aussi préciser que, selon les données recueillies au niveau du BDS, il y a, dans le secteur public, des enseignants et enseignantes qui travaillent mais ne sont pas nommé-e-s par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle. Toujours, selon les acteurs rencontrés, cette situation est démotivante pour les enseignants-tes et du coup, a des conséquences négatives sur la qualité de l'enseignement-apprentissage.

► QUALITÉ MATÉRIELLE

L'éducation de qualité exige que les environnements physique et matériel soient favorables à l'enseignement-apprentissage. Le tableau suivant présente l'état des établissements scolaires de la commune de Limonade.

TABLEAU 32.- : Description des établissements scolaires

Unité spatiale	Types	Etat du bâtiment		
		Bon	Passable	Mauvais
Centre-ville	Communautaire			1
	Public		2	
	Non public	13	15	
Roucous	Communautaire	2		
	Public	2	4	
	Non public	4	3	1
Bois-de-Lance	Communautaire		3	2
	Public		5	
	Non public	5	7	1
Basse-Plaine	Communautaire		9	
	Public		3	2
	Non public		16	1
Total		26	67	8
Pourcentage		25.74	66.34	7.92

Source : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures, 2020

Le tableau 32 révèle que seuls 25,74 % des bâtiments scolaires de la commune de Limonade sont en bon état. En effet, 74.26 % des écoles n'offrent pas un cadre physique susceptible de favoriser l'apprentissage. Il est bon de noter que l'environnement physique est d'une haute importance, car la qualité de la formation requiert un environnement propice à l'apprentissage. Cependant, l'enquête révèle que le cadre physique de la plupart des institutions scolaires n'offre pas le confort que nécessite une éducation de qualité. En plus du problème lié à l'environnement physique des établissements scolaires, un autre obstacle à signaler est la carence en matériels didactiques. Ils jouent un rôle capital puisqu'ils ont une forte incidence sur le travail des enseignants (h/f).

TABLEAU 33.- : Présentation des écoles selon qu'elles disposent ou non de bibliothèque

Unité géographique	Catégories d'écoles			Total	%
	Ecole communautaire	Ecole Publique	Ecole non publique		
1 ^{ère} section	2	2	4	8	33.33
2 ^{ème} section	0	0	6	6	25
3 ^{ème} section	1	1	5	7	29.16
Centre-ville	0	0	3	3	12.5
Total communal		24	100		

Source : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures / 2020

L'analyse des données de l'enquête montre que, seulement 24% des écoles disposent d'un embryon de bibliothèque. Le manque d'un ensemble d'infrastructures pédagogiques au niveau des institutions ne garantit pas une offre éducative de qualité dans la commune.

► QUALITÉ DE LA MOBILISATION SOCIALE

Il est communément admis que l'apport des comités de parents au fonctionnement des écoles est d'importance capitale. Ces structures contribuent grandement à la réussite des élèves. Les interactions avec les acteurs ont, cependant, révélé que ce dispositif est absent dans la grande majorité des écoles de la commune, ce qui laisse comprendre que les parents ne sont pas réellement impliqués dans la vie des écoles. Cela constitue un manquement pour le fonctionnement des établissements scolaires et, en conséquence ne garantit pas la réussite scolaire.

► PERFORMANCE DU SECTEUR ÉDUCATIF DANS LA COMMUNE DE LIMONADE

Selon les données tirées du Plan décennal d'éducation et de formation 2018-2028, Limonade fait partie des 5 Communes du département du Nord ayant le pire rendement scolaire interne avec un pourcentage évalué à environ 61.12 %. Bien qu'il soit révélé, dans le PCD 2014-2019, que le personnel enseignant de cette commune se compose majoritairement de normaliens, leurs conditions de travail et l'absence d'un plan de formation continue mettent en doute la qualité du travail fourni.

En matière de réussite scolaire, il est uniquement considéré le taux de réussite aux examens de 9^{ème} année fondamentale durant les quatre dernières années académiques. Selon les données recueillies, le taux de réussite pour l'année académique 2016-2017 était d'environ 85% ; environ 50% au cours de l'année académique 2017-2018 et environ 73% pour l'année 2018-2019.

TABEAU 34.- : Performance des écoles de la commune au niveau fondamental (9^{ème} année)

Années académiques	Effectif	Admis	Non admis	% admis
2016-2017	497	426	71	85,71%
2017-2018	567	285	282	50,26%
2018-2019	734	541	181	73,70%
2019 – 2020	652	601	51	92%

Source : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures/ 2020

Selon les données du tableau précédent, la performance du secteur éducatif de la commune de Limonade est relativement bonne avec un taux moyen de 75 % de réussite pour les quatre dernières années.

GOVERNANCE DU SYSTÈME

Le travail de coordination, de supervision et de réglementation des écoles selon les normes de la politique nationale du secteur est assuré par la présence du Bureau déconcentré de la Direction départementale Nord d'Éducation, soit le Bureau du district scolaire de Limonade (BDS). Ce BDS est responsable de la coordination du secteur dans les Communes de Limonade et de Quartier-Morin.

Depuis 2014, lors de l'élaboration du PCD 2014-2019, ce BDS avait sous sa responsabilité 87 écoles du district dont 66 de Limonade et 21 de Quartier-Morin. Il convient de souligner qu'en dépit d'une augmentation des écoles après ces 6 dernières années, il n'y a que deux inspecteurs de zone et l'Inspecteur principal dans la composition du personnel du BDS. Cette carence de cadres techniques prouve, clairement, la faiblesse de cette structure de gouvernance du système éducatif à planifier et à gérer efficacement la qualité de l'offre éducative dans la commune. Selon les cadres du BDS rencontrés, l'inexistence de moyens de transport complique leurs tâches.

ANALYSE DE L'EFFICACITÉ INTERNE DU SYSTÈME

Des cadres du BDS rencontrés évoquent une grande déperdition scolaire dans la commune de Limonade. Selon ces acteurs, les causes de l'augmentation de l'abandon scolaire sont entre autres la proximité du parc industriel de Caracol, la situation économique précaire des parents, les grossesses précoces et le manque de sensibilisation des parents. Ce phénomène est donc

un problème majeur à résoudre, car les conséquences peuvent être néfastes pour le système éducatif et le pays en général.

Par ailleurs, les acteurs rencontrés informent que le taux de redoublement est très faible. Selon eux, cela découle du passage automatique au niveau des 1^{er} et 2^{ème} cycles du fondamental prôné par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. Parallèlement aux problèmes de déperdition scolaire et de redoublement, il existe le cas des élèves sur-âgés dans la commune.

Le phénomène des élèves sur-âgés s'explique, en grande partie, par la légèreté avec laquelle est géré le niveau de la petite enfance. Comme déjà souligné, ce niveau d'enseignement est très négligé. Il ne représente que 13.86 % des établissements scolaires contre 49.50 % pour le premier et le deuxième cycles du fondamental et 27.72 % pour le troisième cycle du fondamental et le secondaire. Il est aussi important de souligner qu'il n'existe aucun dispositif d'encadrement de la petite enfance. Il s'ensuit alors une multiplication des cas d'élèves sur-âgés dans les écoles. Les acteurs rencontrés n'ont pas les statistiques exactes. Selon eux, le pourcentage de sur-âgés est très significatif.



En résumé



L'analyse des résultats quantitatifs et qualitatifs montre que le fonctionnement du secteur éducatif ne favorise pas l'efficacité du système dans la commune de Limonade. En fait, l'offre d'éducation au niveau de la commune est disponible. Des enseignants ont reçu une formation à l'École Normale d'Instituteurs. De plus, la disponibilité du Bureau du district scolaire joue un rôle important dans la coordination du secteur malgré sa limite en personnel technique et son manque de supervision du système scolaire. En ce qui a trait aux infrastructures physiques, le cadre n'est pas approprié pour la majorité des écoles. Ce qui ne favorise pas un environnement d'apprentissage favorable. D'autres difficultés et non des moindres impactent le système éducatif, notamment la carence en matériels didactiques, le manque de bibliothèque, etc.

En matière d'opportunités, il a été relevé, la présence de plusieurs acteurs nationaux et internationaux qui coopèrent dans le secteur éducatif. Ils interviennent en général dans le parrainage des élèves, la formation continue des enseignant-e-s et la nutrition. Deux menaces fondamentales sont à redouter, à savoir l'implication de la politique dans les prises de décision exigeant plutôt une intervention technique et les troubles politiques.



2.4.2**SANTÉ**

La politique nationale de santé représente l'ensemble des choix stratégiques du gouvernement pour améliorer l'état de santé de la population vivant sur le territoire national dont il a la responsabilité.

L'autorité sanitaire nationale a pour mission tout en tenant compte des référents constitutionnels et légaux, conventions, accords et traités internationaux de garantir à tous les citoyens sans distinction le droit à la vie, à la santé et leur procurer, dans toutes les collectivités territoriales, les moyens appropriés pour la protection, le maintien et le rétablissement de leur santé.

Dans cette optique, le ministère de la santé publique et de la population (MSPP) est le premier responsable de la mise en œuvre de la politique sanitaire sur toute l'étendue du territoire national sous l'autorité du gouvernement. Pour analyser le fonctionnement du microsystème de santé de la commune de Limonade dont il a la garde, le Diagnostic Communal se penche sur la situation de la commune dans l'espace sanitaire, les infrastructures de santé, les équipements des services et du personnel médical, l'encadrement sanitaire assuré par le personnel soignant, les soins ambulatoires, les praticiens traditionnels dans la commune, quelques indicateurs et services de santé offerts par les institutions sanitaires.

GOUVERNANCE DU SYSTÈME, SITUATION DE LA COMMUNE DANS L'ESPACE SANITAIRE ET INFRASTRUCTURES DE SANTÉ EXISTANTES

En matière de gouvernance, la commune de Limonade est sous la responsabilité de la Direction Sanitaire Nord. La couverture sanitaire est assurée par plusieurs institutions sanitaires publiques et privées. Ces institutions sont toutes du niveau primaire, assurant des soins de santé de premier et de deuxième échelons. Le fonctionnement des institutions est assuré grâce à l'apport financier conjoint de l'Etat et d'organisations non gouvernementales.

INFRASTRUCTURES DE SANTÉ EXISTANTES

Les infrastructures de santé de la commune sont au nombre de huit (8) cliniques privées et cinq (5) centres de santé. Aucun Hôpital Communautaire de Référence (HCR) n'est recensé au niveau de la commune. Deux de ces institutions de santé, soit 40% de l'ensemble sont du secteur public, couvrant uniquement la première ainsi que la troisième sections. Tandis que les trois autres sont du secteur privé à but lucratif. Il faut noter que le secteur privé est très important particulièrement celui à but lucratif mais souffre de l'absence d'une bonne articulation et de synergie avec le secteur public.

TABLEAU 35.- : Caractéristiques des infrastructures sanitaires

Institution	Localisation	Statut	Situation	Horaire	Etat physique
Centre de Santé de Limonade	Centre-ville	Public	Fonctionnelle	8h-4h	Bon
Centre de Santé Bord de Mer	1 ^{ère} -Basse-Plaine	Public	Fonctionnelle	8h-4h	Bon
Centre de Santé Porte Ouverte	2 ^{ème} -Bois-de Lance	Privé à but Lucratif	Fonctionnelle	24/24h	Bon
Centre de Santé St Charles	3 ^{ème} -Roucou	Privé à but non Lucratif	Fonctionnelle	8h-4h	Bon
Centre de Santé Soaring	3 ^{ème} -Roucou	Privé à but Lucratif	Fonctionnelle	8h-4h	Bon

Source : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures / 2020

Le Centre de santé de limonade est situé en Milieu Urbain. Il fournit des soins curatifs, préventifs et promotionnels essentiels. Il offre les services de consultations générales, les consultations prénatales, la planification familiale et la vaccination. Le service de maternité est non fonctionnel en dépit de la présence d'un gynécologue et d'une infirmière sage-femme en raison du manque d'espace approprié pour la prise en charge de l'accouchement et du post-partum, donc incapable d'exécuter les fonctions SONUB (Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence et de Base).

Il dispose en outre d'un laboratoire de niveau primaire.

Le Centre de santé de Bord de Mer de Limonade, nouvellement construit avec le support d'ACOSME, offre des services de consultations générales, de vaccination, d'accouchement S.O.S, de planification familiale et de consultations prénatales. Le bâtiment s'insère de façon optimale dans son environnement cependant les ressources sont insuffisantes pour répondre aux besoins de la population.



INFRASTRUCTURES DE SANTÉ DANS LA COMMUNE

A partir de la carte sur les infrastructures sanitaires l'on peut constater une répartition à peu près égale de ces établissements dans 2 des trois unités géographiques de la commune (Basse Plaine et Roucou). Cependant la deuxième section est très pauvre en termes de disponibilité en infrastructures. La 1^{ère} section Basse Plaine compte 5 infrastructures sanitaires, la 2^{ème} section Bois de Lance en a 1 seule et la 3^{ème} section Roucou en possède 7.

Les différentes institutions sanitaires identifiées sur la carte sont les centres de santé identifiés par une boule rose avec une croix blanche à l'intérieur et les cliniques représentées par une boule vert et bleu.

Les cliniques sont au nombre de 8 sur un total de 13 infrastructures sanitaires, soit un pourcentage de 61.54% et les centres de santé répertoriés sont de 5, soit 38.46% de l'ensemble des infrastructures de santé dans commune de Limonade.

Carte 15 : Localisation des infrastructures de santé dans la commune

Le Centre de Santé Porte Ouverte de Bois de Lance offre les services de consultations générales, de clinique prénatale, de maternité, de planification familiale et de vaccination. Il dispose de cinq médecins dont 2 généralistes, 1 médecin spécialiste en santé communautaire et un gynécologue. Il dispose également d'un laboratoire médical et d'une pharmacie.

Le centre de santé St Charles offre des consultations générales et de vaccination. Il dispose également d'un laboratoire et d'une pharmacie. En outre, le centre de santé Sooring offre des consultations générales, la planification familiale et la consultation prénatale. A noter qu'une maison de naissance est en construction au niveau de cette structure.

TABLEAU 36.- : Espaces de services et de prestation de soins des établissements sanitaires

Type d'établissement de santé	Principaux espaces de services et de prestation de soins : OUI=1, Non=2							
	Ar-chives et per-ception	Salle d'ur-gence	Salle de consul-tation	Salle d'accou-chement	Salle d'hos-pitalisation	Phar-macie	Labo	Dor-toir
Centre de Santé de Limonade	1	1	1	1	2	1	1	2
Centre de Santé Bord de Mer Limonade	1	1	1	1	2	1	1	2
Centre de santé Porte Ouverte	1	1	1	1	1	1	1	2
Centre Santé St Charles	1	1	1	2	2	1	1	2
Centre de Santé Sooring	1	2	1	2	2	1	2	2

Source : Mairie de Limonade/Institutions de santé, février 2020

L'équipement médical est indissociable de la vie quotidienne du praticien et indispensable pour poser des gestes qui sauvent. Particulièrement important, il offre la possibilité de diagnostiquer, de soigner et d'entretenir santé et bien-être. Les institutions sanitaires de la commune n'ont pas d'équipements en quantité suffisante pour

pouvoir répondre aux besoins de la population. Les centres de santé supportés par ACOSME ont des matériels medicotechniques de qualité, mais insuffisants. L'acquisition en intrants dont les médicaments se fait en petite quantité, ce qui empêche ces institutions sanitaires de relever les grands défis d'urgence dans le domaine de

la santé et de satisfaire les besoins de leurs patients. Le réseau de soins au niveau de la

commune se montre donc faible pour faire face à la demande de soins de santé.

TABLEAU 37.- : Caractéristiques des matériels et équipements des principales institutions sanitaires

Type de matériels et d'équipements	Centre de santé de Limonade	Centre de santé bord de mer de limonade	Centre de santé Porte Ouverte	Centre de santé St Charles	Centre de santé Sooring
Matériels de travail Équipements médico-techniques	bon état	Bon état	Bon état	bon état	Bon état
Mobilier pour le personnel soignant	Satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant
Intrants et médicaments	Insuffisants	Insuffisants	Insuffisants	insuffisants	Insuffisants

Source : Mairie de Limonade / Institutions de santé, janvier 2021

PERSONNEL MÉDICO-TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

La disponibilité et l'accès à des données sur les ressources du système de santé est un élément essentiel pour déterminer la meilleure réponse à apporter aux besoins de la population en matière de santé. Dans la commune de Limonade, l'encadrement médicoteknique est assuré par un ensemble de quatre groupes de personnel, soit le personnel administratif, le personnel technique, le personnel ambulatoire et le personnel de soutien.

Pour ce qui concerne le personnel administratif, seulement deux établissements de santé dont le « centre de santé de Limonade » et le « centre de santé Porte ouverte » fonctionnent avec un personnel administratif plus ou moins complet. Ils comptent à eux huit (8) personnes, soit 4 hommes et 4 femmes. Cela représente un pourcentage de 50% d'hommes contre 50% de femmes. Dans les autres structures, il n'y a personne qui occupe ces fonctions. Pour certains postes, les ressources sont polyvalentes jouant le rôle simultané d'archivistes et de caissiers par exemple.

TABLEAU 38 - : *Personnel administratif des établissements de santé*

Etablissements de santé	Sexe	Administrateur	Caissière	Archiviste	Comptable	Directeur médical/ Exécutif	Total	%
Centre de sante de Limonade	Homme	1				1	2	50%
	Femme		1	1			2	50%
Centre de sante porte ouverte	Homme	1				1	2	50%
	Femme		1	1			2	50%

Source : Mairie de Limonade / Personnes responsables de l'administration des institutions de santé / Janvier 2021

Au niveau de la commune de Limonade, le personnel technique est caractérisé par l'insuffisance de médecins généralistes, d'infirmières, d'auxiliaires, de techniciens de laboratoire et l'absence de pharmaciens et de chirurgiens-dentistes. En effet, 11 médecins sont répertoriés à travers tout le territoire communal, 4 au « centre de santé de Limonade », 4 au « centre de santé porte ouverte » et les trois autres repartis dans les autres centres de santé. Cela représente 50% environ au niveau de la troisième section, 40% au niveau de la deuxième section et 10% au niveau de la première section.

Parmi les médecins trois (3) sont des femmes et huit (8) sont des hommes, soit 27.27% de femmes et 72.72% d'hommes. Globalement sur les 49 techniciens médicaux enregistrés, quarante (40) sont des femmes et neuf (9) sont des hommes, soit un pourcentage de 81.6% de femmes contre 18.4% d'hommes. Ce qui traduit une forte participation des femmes dans la prestation de services. Dans les centres de santé, ce personnel travaille du lundi au vendredi, de 8h Am à 4h Pm. Au « centre de santé Porte Ouverte » le service de maternité fonctionne 24/24.

On constate qu'un fort pourcentage du personnel technique est concentré au niveau du « centre de santé de Limonade » et du « centre de santé porte ouverte » quoiqu'insuffisants. Dans les autres établissements, certaines catégories sont inexistantes. Certaines structures ont un local plus ou moins acceptable ; mais il n'y a pas de personnel à temps pour la fourniture de service. C'est le cas par exemple du « centre de santé de Bord de mer de Limonade ». Une politique en matière de ressources humaines est à envisager.

Dans la commune de Limonade, la catégorie des prestataires de soins de santé ambulatoire est constituée par les agents de santé et les agents de santé communautaire polyvalents (ASCP). Ces derniers sont en nombre très limité, ce qui diminue l'accessibilité des soins aux personnes surtout vivant dans les zones reculées. Fort de ce constat, il est nécessaire d'augmenter le nombre de Centres Communautaires de Santé (CCS) et d'agents de santé communautaires polyvalents pour faciliter l'accès aux soins de proximité dans les sections communales.

TABLEAU 39 : Personnel technique des établissements de santé

Type d'éta- blissement de santé	Catégories de personnel														Total	%				
	Médecin		Chirurgien Dentiste		Pharma- cien/régis- seur		Laboran- tin		Infirmière Sage- femme		Infir- mière		Auxiliaire				Tech- nicien radiologie			
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H			F	H		
Centre de santé de Limonade	2	2	-	-	1	-	1	-	1	-	1	-	5	-	1	-	-	-	13	26.5%
Centre de santé Bord de Mer Limonade	-	1	-	-	1	-	1	-	1	-	-	-	7	-	1	-	-	-	11	22.4%
Centre de santé Porte Ouverte	-	4	-	-	1	-	2	-	-	-	-	5	-	3	-	-	-	-	15	30.6%
Centre Santé St Charles	-	1	-	-	1	-	1	-	1	-	-	3	-	-	-	-	-	-	6	12.2%
Centre de Santé Soo- ring	1		-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	4	8.2%
Total	3	8	-	-	4	-	6	1	1	-	1	-	21	-	5	-	-	-	49	100%

Source : Mairie de Limonade / Personnes responsables des institutions de santé, 2021

Les agents de santé représentent l'un des piliers de la composante ambulatoire des soins de santé. Ils jouent le rôle principal en matière de la promotion et de la prévention sanitaire. Ils facilitent l'accès aux soins de santé de base à la population en délivrant le Paquet Essentiel de Service (PES) dans les postes de rassemblement, particulièrement dans les zones reculées de la commune. Il a été enregistré 20 Agents de santé dont 6 ASCP et 14 ASC dans toute la commune.

Ce nombre est complètement insuffisant vu la taille de la population. L'effectif de ces agents pourrait aisément être attribué à quatre centres communautaires de santé (CCS). Cela pour dire que beaucoup d'efforts doivent être déployés pour augmenter le nombre d'agents de santé communautaires polyvalents qui jouent un rôle important surtout au premier échelon du niveau primaire (CCS) qui est la principale porte d'entrée du système de soins. A noter qu'un seul agent est payé par le trésor public.

Des matrones sont recensées au niveau de la commune, cependant aucune d'entre elles n'est rattachée aux institutions sanitaires. Dans les cas extrêmes, elles réfèrent les patientes dans les structures pouvant assurer la prise en charge. Certaines d'entre elles reçoivent parfois des séances de formation de la part des responsables du « centre de santé Sooring ».

En ce sens, les agents de santé ont un rôle capital à jouer dans l'éducation de la population, particulièrement des femmes en âge de procréer pour leur montrer l'importance de la clinique prénatale et de l'accouchement en milieu hospitalier. C'est une raison de plus pour que le MSPP augmente le nombre de ASCP au cas où l'option de former les matrones ne serait pas la stratégie envisagée.

Pour la catégorisation du personnel de soutien, on a recensé 14 personnes dont 8 hommes et 6 femmes assurant la maintenance et la sécurité des infrastructures sanitaires. On en compte 5 gardiens, 3

TABLEAU 40 : Personnel de Soutien des établissements de santé

Type de personnel/ institutions	Gardien		Agents de Sécurité		Ménagère		Total	%
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme		
Centre de santé de Limonade	1	-	-	-	-	1	2	14.3%
Centre de santé Bord de Mer Limonade	1	-	-	-	-	1	2	14.3%
Centre de santé Porte Ouverte	-	-	3	-	-	2	5	35.7%
Centre Santé St Charles	1	-	-	-	-	1	2	14.3%
Centre de Santé Sooring	2	-	-	-	-	1	3	21.4%
Total	5	-	3	-	-	6	14	100%
%	35.7	-	21.4	-	-	42.8	-	-

Source : Mairie de Limonade / Responsables des institutions sanitaires / Janvier 2021

agents de sécurité et 6 ménagères. Elles sont 57,2% de sexe masculin et 42,8% de sexe féminin. Certaines structures n'ont pas d'agents de sécurité et les bâtiments sont souvent livrés à eux-mêmes après les consultations.

L'acquisition et la mise à jour des compétences dans un domaine particulier constituent une condition de bon fonctionnement des organisations. La formation des ressources humaines favorise justement l'accroissement du savoir, du savoir-faire et des comportements des ressources humaines. Dans la commune, aucune formation continue n'est signalée pour le personnel technique. Le personnel bénéficie parfois de séances de formation au niveau de la Direction Sanitaire du Nord, surtout le personnel rattaché aux programmes prioritaires du MSPP. Une formation adaptée et continue devrait être donnée au personnel technique et ambulatoire afin de renforcer les capacités d'intervention de l'appareil

sanitaire, réduire le nombre de personnel non qualifié et améliorer la qualité des soins offerts à la population.

L'analyse des données sur le statut du personnel montre que 92 personnes travaillent activement dans le système sanitaire. Parmi ces personnes, 12 d'entre elles sont des employés, soit un très faible pourcentage de 13 %, environ. En revanche, 80 d'entre elles sont des contractuels, soit 87 %. Il faut préciser que tous les employés nommés quoiqu'en nombre réduit se retrouvent au niveau du « Centre de santé de limonade » et du « Centre de santé de Bord de Mer de Limonade ». L'apport du MSPP est presque insignifiant en termes de disponibilité de ressources humaines payées par le trésor public au niveau de la commune. Des nominations avec politique de rétention doivent être envisagées. La gestion des ressources humaines doit se faire selon les normes et standards d'allocation par catégorie d'institution de santé.



TABLEAU 41 : Statut du personnel des établissements de santé

Catégorie de personnel	Employé		Contractuel	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Médecin	3	2	5	
Infirmière				21
Auxiliaire				5
Laborantin		1	2	2
Pharmacien/régisseur				4
Technicien en radiologie				
Sous Total				
Administrateur	1		1	
Archiviste	1	1		3
Directeur Exécutif/médical	2			
Caissière				3
Comptable				
Sous Total				
Ménagère				6
Gardien			5	
Sécurité			3	
Sous Total				
Agents de santé	1			18
Sous Total	1			18
Grand Total	8	4	18	62
Pourcentage	8.7%	4.3%	19.5%	67.4%

Source : Mairie de Limonade / Institutions de santé / 2021

En termes d'encadrement médico-technique, la commune dispose de 41 personnes, soit 10 médecins, 21 infirmières, 5 auxiliaires et 5 laborantins assurant la prestation directe de soins de santé. Ces chiffres sont loin de répondre aux normes internationales, plus particulièrement celles de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui stipulent que pour chaque 10 000 habitants, 25 ressources humaines

en santé regroupant médecins, infirmières et auxiliaires sont nécessaires pour offrir un minimum de services de santé adéquats.

En outre par rapport aux ressources disponibles certains paramètres sont à considérer comme l'accessibilité aux services (distribution géographique, lieu de résidence), l'organisation des services et le niveau du

pouvoir d'achat de la population. Il faut en outre considérer l'utilisation des services par la population qui utilise le service au cours

d'une période donnée. L'accès aux soins de santé de qualité reste insuffisant tant sur le plan géographique que démographique.

TABEAU 42 : *Encadrement médico-technique suivant le nombre de Personnel médical par habitant*

Catégorie	Catégories de personnel	La Commune	Centre-ville
Médecin	Médecins	10	5
	Médecin/Habitant	1 / 5 096	1 / 2 548
Infirmière	Infirmières	21	8
	Infirmière/Habitant	1 / 2427	1 / 924
Auxiliaire	Auxiliaires	5	1
	Auxiliaire/Habitant	1 / 10 193	1 / 50 965
Agents de Santé	Agents de Santé	20	-
	Agent santé/Hab.	1 / 2 548	-
Laborantin	Laborantin	5	2
	Laborantin/Habitant	1/10193	1 / 4 077

Source : Mairie de Limonade / Responsables des institutions de santé / Janvier 2021

PRATICIENS TRADITIONNELS ET CHARLATANS

Le recours à la médecine traditionnelle reste très répandu et ne cesse de croître en Haïti. Les habitants de la commune de Limonade croient aussi dans les forces mystiques de guérison. Certains habitants recourent le plus souvent à leurs services traditionnels pour résoudre leurs problèmes de santé, surtout dans les zones reculées. Encore le MSPP doit renforcer la santé communautaire via la mise en place de CCS et les doter d'ASCP pour sensibiliser la population sur les problèmes de santé nécessitant une prise en charge médicale facilitant l'accès aux soins de proximité.

QUELQUES INDICATEURS DE SANTÉ

► FRÉQUENTATION DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Si l'on tient compte des données du tableau suivant, on peut déduire que les institutions sont très peu fréquentées. Certains paramètres sont à considérer comme l'accessibilité aux services (distribution géographique et lieu de résidence), l'organisation des services, le niveau du pouvoir d'achat de la population) et l'utilisation des services par la population au cours d'une période donnée.

TABLEAU 43 : Fréquentation des institutions de santé

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre
Nouvelles visites (2019)	1030	415	715	941	1049	703	754	695	503	825	607
Nouvelles visites (2020)	1104	928	901	432	473	591	560	582	712	733	179

Source : Mairie de Limonade / Département Sanitaire du Nord (DSN) / Janvier 2021

► PRÉVALENCE DES CAS LES PLUS COURANTS ET MORBIDITÉ DE LA POPULATION

Les tableaux suivants offrent une idée des cas les plus couramment rencontrés au niveau de la commune de Limonade et de la morbidité de la population. Les maladies chroniques non transmissibles occupent une place de plus en plus importante dans le lot des pathologies courantes, les plus fréquentes sont le diabète et l'hypertension artérielle.

TABLEAU 44 : Fréquence des maladies et des symptômes couramment rencontrés

Période	Nouveaux cas HTA	Nouveaux cas diabète	Anciens cas HTA	Anciens cas diabète
Octobre 2018-septembre 2019	334	78	206	96
Octobre 2019-septembre 2020	517	97	273	128

Source : Mairie de Limonade / Département Sanitaire du Nord (DSN) / Janvier 2021

Les informations sur la morbidité de la population de la commune révèlent que les cas de parasitoses intestinales, de typhoïde, d'infections respiratoires aiguës, d'infections sexuellement transmissibles et les maladies diarrhéiques sont les plus rencontrées au niveau de la commune.

TABLEAU 45 : Morbidité de la population au cours de la période allant de 2018 à 2020

Période	Diarrhée aqueuse	Diarrhée sanglante	Parasitose intestinale	typhoïde	IST	IRA
Oct.2018-Sept.2019	39	3	980	909	31	409
Oct.2019-Sept.2020	62	7	791	1004	16	583

Source : Mairie de Limonade / Département Sanitaire du Nord (DSN) / Janvier 2021

QUELQUES SERVICES DE SANTÉ DISPONIBLES

Parmi les services les plus courants offerts par les institutions de santé citons les consultations générales, la clinique prénatale, la vaccination infantile, la consultation des femmes enceintes et des femmes en âge de procréer ainsi que les séances d'éducation sanitaire.

► LUTTE CONTRE LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LE VIH/SIDA

Pour lutter contre les infections sexuellement transmissibles, les pathologies chroniques non transmissibles et le COVID-19, les établissements de santé organisent des séances d'activités éducatives sanitaires sur le VIH/SIDA, le COVID-19, l'HTA et le Diabète qui constituent les principaux thèmes abordés.

► VACCINATION

Dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination (PEV) les enfants de 0 à 5 ans reçoivent plusieurs vaccins gratuitement comme le BCG, le vaccin contre la Rougeole, la Diphtérie, le Tétanos et la Polio. Plus de la moitié des enfants vaccinés dans ce programme sont âgés de 0 à 12 mois.

► EDUCATION SANITAIRE

Les institutions sanitaires sensibilisent la population sur les questions de santé et organisent régulièrement des séances d'éducation basées sur les thèmes suivants : COVID-19, maladies diarrhéiques, vaccination, planification familiale, nutrition, allaitement maternel, tuberculose, VIH/SIDA et autres.



ORGANISATIONS INTERVENANT DANS LE SYSTÈME SANITAIRE

Pour remédier à la déficience d'intervention de l'institution de Tutelle, certaines organisations interviennent en aide dans le système sanitaire. Celles recensées au niveau de la commune sont au nombre de quatre institutions, soit l'ACOSME, le PAM, le MFK et l'USAID.

TABLEAU 46 : Organisations intervenant dans le secteur sanitaire au niveau de la commune

Organisation	Domaine d'intervention	Zones d'intervention	Groupes encadrés
ACOSME (Appui au Continuum Mère-Enfant)	Construction Accompagnement des femmes enceintes et des enfants dans l'accessibilité aux soins de santé	Commune	Mères, enfants
Aide du PAM (Programme Alimentaire Mondial)	Distribution de nourriture dans les centres de santé	Commune	Mère, patient
MFK (Meads For Kids) dans	Distribution de beurres de cacahuete (manba) aux enfants	Commune	Enfants
USAID	Accès au service de vaccination, clinique mobile, et distribution de médicaments pour les personnes infectées du VIH	Commune	

Source : Mairie de Limonade / Ateliers de diagnostic participatif du PCD / 2021

En résumé



L'analyse du secteur montre que le système de santé de la commune n'est pas efficace en dépit du fait que la commune dispose d'atouts considérables. En effet, il existe plusieurs catégories d'infrastructures sanitaires et un personnel qualifié avec l'existence de paquets essentiels de services. De plus, les médecins traditionnels offrent des soins de santé en utilisant des plantes médicinales. Par ailleurs, la présence d'une faculté de médecine et l'intervention des ONG dans le secteur assurent la formation de cadres et des interventions sur tout le territoire communal. Cependant de nombreux défis restent à relever comme le manque de personnel médical et de matériel dans les centres de santé, l'absence de services spécialisés et le manque d'accès au paquet essentiel de service de santé.

L'intervention de plusieurs institutions dans divers domaines notamment, l'accès aux soins, la distribution de médicaments et la prévention des IST constitue des soutiens considérables pour la population. Les principales menaces auxquelles est confronté le secteur sanitaire sont les épidémies, les IST, les pandémies, la malnutrition et la mortalité materno- infantile.

2.4.3

NUTRITION

La nutrition est l'apport alimentaire répondant aux besoins de l'organisme, une bonne alimentation, c'est-à-dire un régime adapté et équilibré contribue au maintien d'une bonne santé. Une enquête sur les ménages au niveau de la commune montre qu'un fort pourcentage de la population vit en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition que ce soit en termes de disponibilité alimentaire, d'accessibilité que de qualité de l'alimentation.

Alors que la majorité des comestibles proviennent du marché, cependant le pouvoir d'achat des ménages est en général modeste et les sources de revenus faibles, voire inexistantes pour certains. C'est une vérité que ce que nous mangeons a un impact sur notre santé, si l'on se réfère à la pyramide alimentaire haïtienne. Des repas variés et équilibrés sont le meilleur moyen de se protéger contre certaines maladies telles les pathologies cardio-vasculaires, les maladies métaboliques etc.

Le diabète, un des troubles métaboliques le plus connu fait partie des pathologies les plus couramment rencontrées au niveau de la commune. L'Hypertension artérielle est un des troubles métaboliques les plus

fréquents et également l'un des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires. Ces dernières sont les premières causes de mortalité dans le monde et sont fortement diagnostiquées au niveau de la commune. Les cas de malnutrition aigüe et sévère sont très peu rapportés au niveau du département par rapport aux chiffres disponibles, cependant beaucoup de cas d'enfants mal nourris sont répertoriés, au niveau de la commune surtout en zones rurales.

Une nutrition adéquate est la première défense contre la maladie et elle fournit l'énergie nécessaire pour mener une vie active. Une alimentation inadéquate peut engendrer toutes sortes de problèmes nutritionnels qui, lorsqu'ils affectent une génération de jeunes, peuvent réduire leurs capacités d'apprentissage et compromettre leur avenir, en perpétuant un cycle intergénérationnel de pauvreté et de malnutrition, avec de lourdes conséquences aussi bien pour les individus que pour les communautés. Les acteurs concernés doivent intensifier la lutte contre la malnutrition et les carences en micronutriments au niveau de la commune à travers des programmes bien spécifiques en passant par la sensibilisation et l'éducation de la population.



2.4.4**EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**

Dans le monde entier, et en Haïti en particulier, l'accès à l'eau et l'assainissement est un facteur important de santé publique qui pourrait également s'inscrire dans une perspective de développement des communautés locales. L'hygiène publique qui regroupe les activités ayant pour objectif l'amélioration de la santé de la population représente un élément indispensable du paquet des services de santé. La promotion de l'hygiène a un impact positif en termes de réduction de la mortalité et de la morbidité dans les communautés dépourvues d'infrastructures sanitaires. La mauvaise gestion conduit parfois à la contamination et à la dégradation des ressources en eau et de l'environnement.

APPROVISIONNEMENT EN EAU

La commune de Limonade est dotée d'un important réseau hydrographique constitué d'eaux de surface et souterraines qui alimentent une vingtaine de sources principalement à partir de deux rivières, la Grande-Rivière-du-Nord et la petite rivière de Limonade.

À l'origine, tout le réseau transportant l'eau à Limonade était en tuyau galvanisé. En 1995, le FAES à travers le Service National d'Eau Potable (SNEP) a réalisé plusieurs travaux d'extension avec des tuyaux PVC. Des bornes fontaines ont été déconnectées du réseau et sept (7) kiosques ont été

construits pour permettre au comité de gestion du réseau d'eau d'en faire payer et d'en assurer une bien meilleure gestion.

En août 1997, une seconde extension qui consistait à capter la source Ago se trouvant à Pascad, dans la 3^{ème} section (GPS 18Q0803303 / UTM 2174143 et altitude prise au GPS de 146m) a été réalisée. Elle a été, par la suite, connectée au brise-charge du réseau principal pour renforcer l'approvisionnement en eau. Dix ans plus tard, le système a été abandonné suite au sabotage des conduits.

En 2010, grâce à un financement de l'Union Européenne, le système d'adduction d'eau potable du centre-ville a été réhabilité avec la construction dans la localité de Bohama, 1^{ère} section, d'un système par pompage qui alimente un nouveau réservoir d'une capacité de 196 m³ ainsi que l'ancien réservoir de 100 m³. Grâce à ces travaux, le réseau dessert plus de 600 abonnés privés au centre-ville et alimentaient treize kiosques qui, malheureusement, ne sont plus fonctionnels. Beaucoup de kiosques, éparpillés à travers toute la commune, sont, pour l'instant, alimentés à l'aide d'environ quatre-vingts (80) puits forés par Food for the Poor, Living water et World vision.

Selon les habitants de la commune, la consommation de l'eau des robinets qui n'est pas potable entraîne des problèmes de santé telle la diarrhée, les vers intestinaux, etc. Ils sont obligés de recourir à l'utilisation de l'eau traitée et ce, à des coûts

exorbitants. Les habitants de la commune s'approvisionnent de différentes manières. Si plus de 39% de la population utilisent l'eau des fontaines et kiosques publics, plus de 22% s'approvisionnent de celle des puits protégés et plus de 14% branchés au réseau de la DINEPA. Par contre moins de 1% de la population a accès à l'eau traitée des camions citernes.

La plupart des résidents du centre-ville croient que la commune doit se doter d'un système d'adduction pouvant fournir l'eau potable à la population en quantité et en qualité. Le système actuel est déjà défaillant et les abonnés, branchés au réseau, se plaignent non seulement de la qualité de l'eau ; mais aussi le précieux liquide devient de plus en plus rare dans les robinets.

TABLEAU 47 : Sites d'approvisionnement en eau de boisson et à usage domestique

Lieu principal de puisement d'eau	Fréquence	Pourcentage
Robinet du ménage	523	4.59%
On achète l'eau par seau chez/Vendeur privé/Citerne privé	165	1.45%
Réseau public (CTE/DINEPA)	1652	14.49%
Fontaine/Kiosque public	4488	39.37%
Puits protégés	2561	22.46%
Puits non protégés	1019	8.94%
Camion-citerne (eau traitée)	27	0.24%
Camion-citerne (eau non-traitée)	496	4.35%
Autres	469	4.11%
Total général	11400	100.00%

Source : Mairie de Limonade / CAEPA / 2020

En ce moment, au centre-ville, le nombre d'heures de distribution d'eau est réduit, car l'ORE-PA ne peut pas couvrir les coûts de fonctionnement du système qui, parfois, dépassent les 115,000.00 Gourdes le mois uniquement pour la facture d'électricité sans compter le salaire des techniciens, le fonctionnement du bureau, l'entretien du système et les 4% du revenu réclamés par la DINEPA.

TABLEAU 48 : Système d'adduction d'eau

Date de construction	2010
Localisation	1 ^{ère} et 3 ^{ème} section
Institution de financement	Union Européenne
Etat de fonctionnement	Bon
Matériels de Chloration de l'eau	Chlore résiduelle
Nombre d'heures par jour	2 fois par semaine (mardi et samedi)
Institution de gestion	CAEPA (Comité d'Adduction d'eau Potable et d'Assainissement)

Source : Mairie de Limonade / CAEPA ou URD / 2020

Le système fonctionne par pompage. Les deux réservoirs utilisés ont une capacité de 96 m³ et 196 m³ et alimentent le centre-ville et ses environs. Au total, seize (16) kiosques sont rattachés au système. Le nombre de prises domiciliaires s'élève à 417.

Les usagers du service de Limonade se plaignent de la mauvaise qualité de l'eau qu'ils reçoivent dans leur robinet. Une

grande majorité de personnes questionnées au niveau de la commune font croire que l'eau n'est pas très accessible malgré tout. Quatre-vingt-deux pour cent (82 %) des sondés disent qu'ils mettent moins de 30 minutes pour aller chercher de l'eau alors que plus de neuf pour cent (9%) affirment mettre environ une heure et moins de neuf pour cent (9%) estiment mettre plus d'une heure pour la collecte de l'eau.

TABLEAU 49 : Accessibilité de l'eau consommée

Temps de marche jusqu'au lieu de puisement d'eau	Fréquence	Pourcentage
Moins de 30 minutes	9351	82.03%
Entre 30 minutes et 1 heure	1039	9.11%
Plus d'une heure	1010	8.86%
Total général	11400	100.00%

Source : Mairie de Limonade / Enquête socio-économique auprès des ménages/2020



LOCALISATION DES POINTS D'EAU DE LA COMMUNE

La carte des points d'eau renseigne sur l'accessibilité à cette ressource au niveau de la commune de Limonade. Un total de 338 points d'eau ont été inventoriés par les enquêteurs d'IFOS pour le compte de la Mairie. Parmi les points d'eau, on compte 169 fontaines, 141 forages, 1 citerne, 2 kiosques d'eau traitée, 7 puits et 18 réservoirs. On retrouve 71 points d'eau dans la 1^{ère} section Basse Plaine, 193 dans la 2^{ème} section Bois de Lance et 74 dans la 3^{ème} section Roucou.



Communes de la Région de Limonade

Codex	Commune
1	Lafou Trogan de Dumeacil
2	Lafou Salla Doro
3	Basse Maroko
4	Eglise Sainte Philomène
5	Tombé Capelin La Mort
6	Ancien Site de la Ville de Ponto Real
7	Ancienne Guinée Coloniale
8	Ancien Bâtiment Louis Walsh
9	Eglise Catholique Saint-Antoine
10	Bassin Saint-Antoine
11	Croix Basin Saint-Antoine
12	Salle Dénivel
13	UEH Campus Henry Christophe

Puits d'eau

- Cylindre
- Fontaine
- Puits
- Kiosque d'eau traitée
- Puits
- Réservoir

Communes de la Région de Limonade

- 1 Lafou Trogan de Dumeacil
- 2 Lafou Salla Doro
- 3 Basse Maroko
- 4 Eglise Sainte Philomène
- 5 Tombé Capelin La Mort
- 6 Ancien Site de la Ville de Ponto Real
- 7 Ancienne Guinée Coloniale
- 8 Ancien Bâtiment Louis Walsh
- 9 Eglise Catholique Saint-Antoine
- 10 Bassin Saint-Antoine
- 11 Croix Basin Saint-Antoine
- 12 Salle Dénivel
- 13 UEH Campus Henry Christophe

Carte 16 : Localisation des points d'eau de la commune

GESTION DES DÉCHETS

En 2018, grâce à un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre de la phase pilote du projet de Gestion Intégrée des Déchets Solides et de l'Environnement (GIDE), la Mairie de Limonade a bénéficié d'un appui technique pour l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage qui lui a permis de définir une stratégie dynamique afin d'établir un système pérenne de gestion de déchets ménagers et des marchés. Des dispositions techniques ont été prises mais à la suite d'une décision de justice devant entraîner la fermeture du site qui devait servir de centre de compostage et d'enfouissement technique des déchets collectés dans plusieurs communes telles Cap-Haïtien, Limonade, Quartier-Morin, Caracol, Plaine-du-Nord, etc., le projet a été interrompu. Par la suite, la Présidence a déclaré d'utilité publique, un terrain situé à Mouchinette devant être utilisé comme centre d'enfouissement technique. Entre temps, les déchets collectés sont transportés à Thozin, dans la 3^{ème} section, sur un terrain loué par la Mairie pour leur stockage en attendant l'ouverture et le fonctionnement du centre susmentionné.

TABLEAU 50 : Gestion des déchets ménages

Gestion des déchets	Fréquence	Pourcentage
Brûler	304	73.43%
Jeter	104	25.12%
Enterrer	8	1.93%
Autre moyen	32	7.73%
Total	414	100.00%

Source : Mairie de Limonade/Enquête socio-économique auprès des ménages, 2020

Le service de la voirie se compose, pour l'heure, d'un responsable, d'un inspecteur et de 24 agents dont sept (7) femmes. En ce qui a trait aux équipements, la commune ne dispose que de deux tricycles pour le transport des déchets. L'un est en panne depuis plus d'un an et l'autre, vieux de six années, est en très mauvais état. Elle dispose aussi d'un camion à benne compressive pour ordures gracieusement offert par la présidence en 2018 mais qui est en panne de moteur depuis plusieurs mois. Pour s'acquitter de ses obligations, de temps en temps, la municipalité loue deux camions bascules pour le transport des déchets qui sont collectés quatre jours par semaine en temps régulier (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et tous les jours en période de fête.

Grâce au projet pilote «Gestion Intégrée des Déchets Solides» financé par l'AFD, la Mairie avait fait l'acquisition d'une trentaine de poubelles éparpillées dans toute la commune. Actuellement, il n'en reste que deux (2) dont l'un se trouve sur la cour de la Mairie et l'autre à Basse plaine. On recense aussi au niveau de la commune soixante-quatorze (74) tas d'immondices dont cinquante-quatre (54) à Basse plaine et douze (12) au centre-ville et vingt et un (21) dépôts sauvages dont seize (16) à Basse plaine.

Les déchets, à la fois, ménagers et médicaux sont gérés de différentes façons. Pour ce qui concerne les premiers, plus de 73% sont brûlés, 25% jetés et seulement 2% environ enterrés. Cependant pour les déchets médicaux, certains centres stockent ceux qui sont dangereux et qui seront collectés suivant un calendrier établi par la direction départementale de la santé publique, d'autres utilisent la méthode d'enfouissement.

TABLEAU 51 : Poubelles, tas d'immondices et dépôts sauvages répertoriés

Zones géographiques	Quantité			
	Tas d'immondices	Poubelles	Dépôts sauvages	Total
Basse-Plaine	54	1	16	71
Bois-de-Lance	3		3	6
Centre-ville	12	1		13
Roucou	5		2	7
Grand Total	74	2	21	97

Source : Mairie de Limonade / Enquête socio-économique auprès des ménages/ 2020

DISPOSITIFS SANITAIRES ET ÉVACUATION DES DÉJECTIONS

Des visites de terrain ont permis d'estimer rapidement à 80 % les familles vivant dans des cités ne disposant pas de latrines. Elles utilisent soit les toilettes d'un voisin ou défèquent à l'air libre comme c'est surtout le cas au bord de mer malgré le fait que l'institution dénommée Soil aide à transformer les matières fécales en engrais. Certaines habitations du centre-ville ne disposent pas non plus de fosses d'aisance.

TABLEAU 52 : Gestion des déjections au niveau des ménages

Lieu d'aisance du ménage	Fréquence	Pourcentage
Installations hygiéniques WC (Toilette hygiénique)	909	7.97%
Latrines de la famille/Pour moins de 3 familles	247	2.17%
Latrines de la famille/Pour plus de 3 familles	82	0.72%
Latrines de la famille	7848	68.84%
Défécation dans un trou	827	7.25%
Défécation dans les bois	550	4.83%
Défécation chez les voisins	854	7.49%
Défécation dans un sac	55	0.48%
Autres (Sous un arbre, Ekolakay)	28	0.24%
Total général	11400	100.00%

Source : Mairie de Limonade / Enquête socio-économique auprès des ménages / 2020

A propos de la gestion des excréta, une estimation rapide lors des visites a permis d'estimer qu'un fort pourcentage des familles vivant dans des cités ne disposent pas de latrines. Le constat est poignant vu que beaucoup de logements ne disposent pas de lieux d'aisance.

L'enquête socio-économique sur les ménages réalisée dans la commune montre qu'à l'échelle communale, 7.5% des familles utilisent les installations sanitaires d'un voisin, 5.3% défèquent à l'air libre et 7,2% dans un trou (IFOS, 2020). Bon nombre d'habitations du centre-ville ne disposent

pas de fosses d'aisance, ni de WC. Seulement 7.97% en ont accès.

Les puits privés, généralement proches des latrines qui sont pour la plupart des latrines sèches ayant des fosses souterraines, représentent un effectif de 81.7% (IFOS,

2020). Avec un sol sablonneux, la contamination directe des puits par les latrines est inévitable. La construction de latrines sèches surélevées serait l'une des solutions les plus appropriées pour la zone urbaine de Limonade.



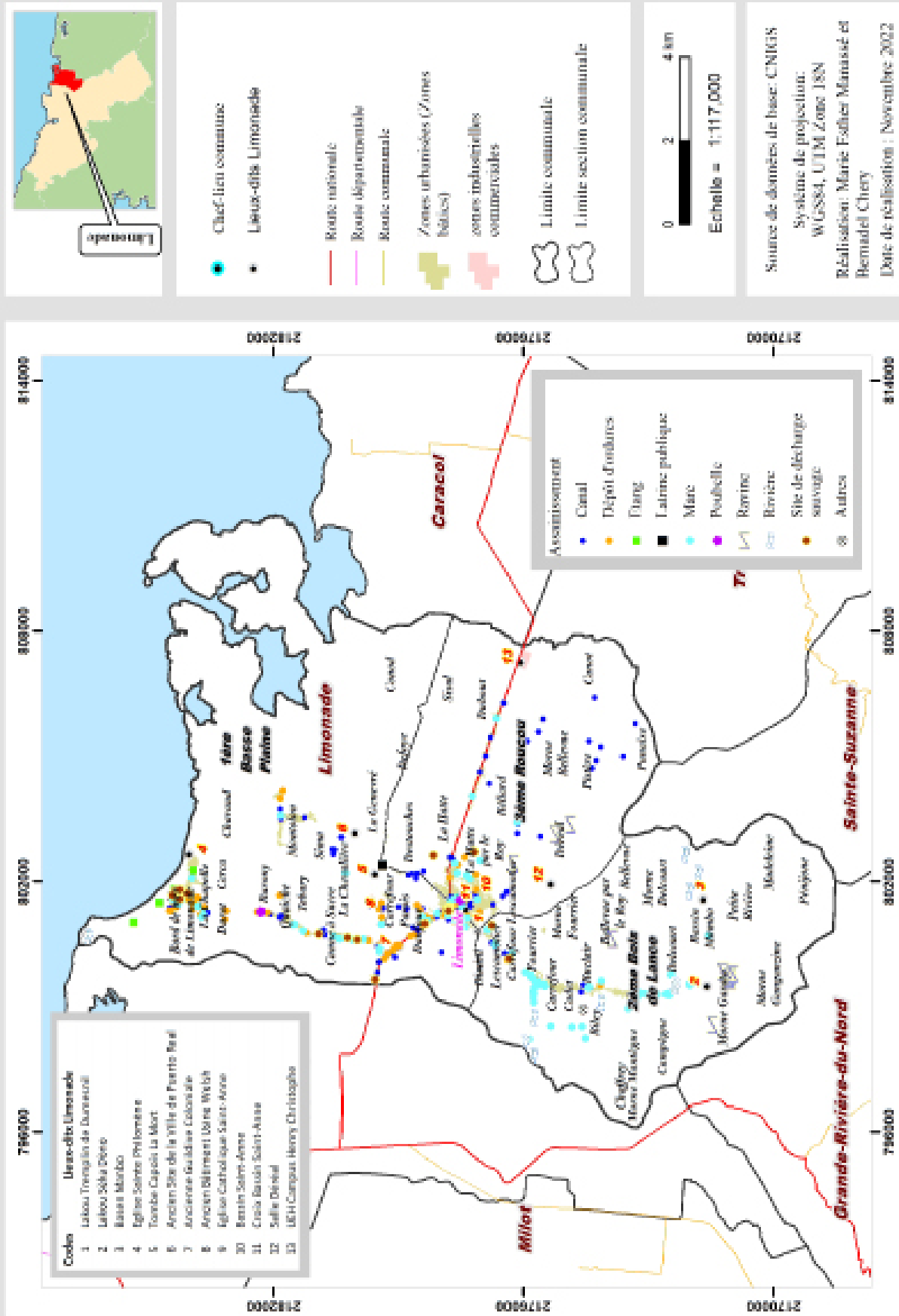
LOCALISATION DES INFRASTRUCTURES ET SITES D'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE

La carte d'assainissement montre la répartition spatiale des différents éléments qui sont considérés dans l'analyse de la gestion des eaux usées et des déchets solides. Ces éléments sont: des canaux de drainage, des dépôts d'ordures, des poubelles, des sites de décharge sauvages, des marres d'eau, des étangs, des ravines, des rivières et des latrines publique. Les éléments concernant les infrastructures et sites d'assainissement répertoriés par les enquêteurs à Limonade sont au nombre de 340 répartis dans les zones urbanisées de la commune.

Les infrastructures et sites d'assainissement sont représentés sous forme de points. Ainsi, 129 points concernent les canaux de drainage, 74 dépôts d'ordures, 2 poubelles, 20 sites de décharge, 86 mares, 4 étangs, 11 sur les rivières, 10 sur les ravines, 2 latrines publiques et 2 éléments non catégorisés.

En ce qui a trait à la répartition par unité géographique, la 1^{ère} section Basse Plaine compte 175 éléments d'infrastructures d'assainissement, soit 51.48% de l'ensemble, la 2^{ème} section Bois de Lance en a 81, soit 23.82%, et la 3^{ème} section Roucou possède 84 éléments d'infrastructures et sites d'assainissement, soit 24.7%.

INFRASTRUCTURES ET SITES D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE



Carte 17 : Localisation des infrastructures et sites d'assainissement de la commune

DRAINAGE, ÉVACUATION DES EAUX USÉES ET ASSAINISSEMENT DE L'ESPACE

Dans certaines zones au centre-ville de Limonade, l'habitat est très dense et ne laisse pas d'espace pour construire des fosses septiques dotées d'éléments épurateurs appropriés. En ce sens, les eaux grises sont jetées sur la chaussée ou dans les petits canaux. Ainsi, on peut déduire que les besoins en assainissement de cette commune sont énormes et importants vu la présence de 124 canaux non curés dont plus de 50% à Basse plaine, un lagon et 81 marres d'eau dont plus de 50% à Bois de lance.

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE DRAINAGE ET SES VULNÉRABILITÉS

Très peu de rues sont dotées d'infrastructures de drainage au centre-ville où le ni-

veau de la nappe phréatique superficielle est très proche du sol et cela même en saison de sécheresse. C'est la raison pour laquelle la ville est régulièrement inondée en temps de pluie. Les bas-côtés de la rue faisant la jonction entre celle de la rue Républicaine et la zone de Déréral sont immergés en permanence faute de pente et d'entretien des rigoles.

En ce qui a trait au drainage des eaux pluviales, l'évacuation des eaux usées ainsi que de la gestion des déchets et excréta, tout est à faire dans cette commune qui ne dispose pas de système de traitement des eaux usées. De plus, l'assainissement collectif comprenant tout un réseau d'égouts gravitaires et un système d'épuration des eaux avant leur rejet, n'existe pas non plus. Toutefois, cette solution devra être envisagée à l'avenir.

TABLEAU 53 : Canaux, lagon et marres d'eau répertoriés

Zones géographiques	Nombre			
	Canaux non curés	Lagons	Marres d'eau	Grand Total
Basse-Plaine	66	1	22	89
Bois-de-Lance	15	-	45	60
Centre-ville	19	-	6	25
Roucou	24	-	8	32
Grand Total	124	1	81	206

Source : Mairie de Limonade / Enquête soci-économique auprès des ménages/ 2020

CONDITIONNEMENT DES ALIMENTS DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Un nouveau marché public comprenant vingt (20) chambres de dépôts, cinquante

(50) tables pour étalage et un espace bétonné pouvant accueillir plusieurs dizaines de marchands et marchandes, a été inauguré au centre-ville de Limonade le 12 octobre 2015. Actuellement, la structure de ce mar-

ché communal est dans un état très critique et mérite d'être reprise.

Il réunit quotidiennement une trentaine de marchandes, cependant, les mercredi et samedi sont réservés chaque semaine au marché régional rassemblant plus de 2 000 marchandes qui utilisent toujours la chaussée et d'autres espaces dans les parages du marché pour étaler leurs produits qui se vendent dans des conditions plus ou moins acceptables. Après chaque jour de marché régional particulièrement, les agents de la voirie se chargent de gérer les déchets et l'assainissement du marché. Un petit marché informel de vêtements usagés (pèpè) et de nourriture s'est aussi développé dans la zone du port. Il fonctionne deux jours par semaine mais ne dispose d'aucune infrastructure.

GESTION DES TOMBES ET CIMETIÈRES

La gestion du cimetière est assurée par deux (2) agents de la Mairie ; mais l'espace qui est dans un piteux état représente une menace pour la santé de la population. Non seulement il est très insalubre, certains tombes et caveaux sont dans un état de délabrement ; on y respire aussi des odeurs pestilentielles. A l'intérieur du cimetière dont l'espace est clôturé et doté d'une barrière à l'entrée principale, des restes de cercueils jonchent le sol. En dépit de tout, un marché de planches s'est établi devant son entrée principale et plusieurs habitats sont construits dans son voisinage immédiat. Ce qui expose leurs occupants à de graves problèmes sanitaires.

En résumé



Le secteur de l'eau et de l'assainissement malgré ses divers atouts est confronté à des défis d'importance. Du point de vue de la disponibilité en eau, la commune a un potentiel hydrique intéressant. En matière d'eau de surface et souterraine, elle dispose de deux rivières et de plusieurs sources dont deux alimentent le système d'adduction du CAEPA. En ce qui a trait à l'approvisionnement en eau des ménages, il est assuré par plus de 80 pompes à motricité humaine, des entreprises de traitement d'eau par osmose inverse, des sources naturelles et un système d'adduction d'eau potable. Quant à l'assainissement au niveau de la commune, l'existence d'un service de voirie facilite le ramassage des ordures ménagères.

Néanmoins, il existe un manque d'accès à l'eau potable. Aussi, il a été constaté que l'eau d'un certain nombre de puits et de sources, notamment ceux situés à proximité des zones côtières, est devenue salée. De plus, l'analyse des données montre que le secteur de l'eau et de l'assainissement est caractérisé par l'absence de maintenance dans les pompes publiques et d'entretien dans les citernes. Il a été constaté non seulement une absence de matériels d'aspersion et de fumigation; mais aussi un manque d'entretien des canaux de drainage et un nombre limité de poubelles pour l'entretien des espaces publics. Une situation qui s'aggrave à l'heure actuelle par la non-opérationnalisation du site de décharge de Mouchinnette.

Par ailleurs, il existe des opportunités que la commune peut saisir auprès d'agences et de partenaires, notamment l'ONG SOIL qui transforme les matières fécales en engrais, Living Water qui soutient les activités de forage de puits, Food for the Poor et les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui financent l'aménagement et le fonctionnement du site de décharge.

Des menaces telles que la sécheresse, la pollution et la salinisation des eaux sont des facteurs qui peuvent aggraver la situation du secteur eau, hygiène et assainissement au niveau de la commune.





2.4.5

JUSTICE, SÉCURITÉ ET DROITS HUMAINS

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

Il existe dans la commune de Limonade deux tribunaux de paix, l'un dans le centre-ville et l'autre dans le quartier de Bord de Mer de Limonade. Avec deux tribunaux de paix, ce chiffre place la municipalité au-dessus de la moyenne nationale en termes de nombre de tribunaux par commune, soit 1.26 tribunal de paix par commune. Le tribunal de Paix du Centre-Ville est logé au rez-de-chaussée du complexe administratif. Au niveau du quartier de Bord de Mer de Limonade, le tribunal de Paix ne fonctionne presque plus depuis l'incendie de son local par les membres de la population. En effet, le tribunal ne dispose pas de local propre depuis 12 ans après l'incendie de son local en 2009. En ce qui a trait au nouveau local, l'institution siège au sous- commissariat

depuis seulement 5 ans. Le tribunal du Bord-de-Mer partage la salle de réception du sous-commissariat de la zone, malgré les différents rapports envoyés au ministère de la justice et de la sécurité publique faisant état de cette situation. Cette salle de réception sert de salle d'audience. Le tribunal possède pour tout matériel de bureau une table, deux chaises et un classeur.

En somme, les tribunaux de paix de la commune de Limonade sont confrontés presque aux mêmes difficultés que les autres tribunaux du pays à savoir des espaces inappropriés, le manque de matériels de bureaux, l'absence de moyens de déplacement, l'absence de formation continue, le manque de personnel et l'absence d'assistance légale.

Au centre-ville, le personnel du tribunal est composé de trois (3) juges, deux (2) greffiers. Au Bord de mer deux juges siègent au

tribunal. La représentation de la profession de juge de paix est essentiellement masculine à 100%. En tout, 5 juges sont affectés pour les deux tribunaux de paix. Ce qui représente un ratio de 1 juge de paix pour 10 229 habitants. En comparant Limonade avec la moyenne nationale il a été constaté qu'avec 0.9 juge pour 10 000, elle se situe au-dessus de la moyenne nationale car celle-ci s'établit à 0.4 juge de paix pour 10 000 habitants.

L'un des indices pouvant améliorer la prestation de service de justice et assurer l'efficacité de la justice est le nombre de juges par tribunal. Au centre-ville 3 juges sont disponibles. Cela représente une proportion légèrement en-dessous de la moyenne nationale, soit 3.04 juges par tribunal. C'est le même cas pour le tribunal de Bord de mer où le ratio est de deux (2) juges pour le tribunal.

Dans la catégorie de personnel de justice, la situation est plutôt bonne. Le tribunal du centre-ville fonctionne avec deux greffiers, un huissier, un ménager et un hoqueton. Quant au tribunal de paix de Bord de mer de Limonade, il dispose de deux greffiers, un huissier, un messenger et un hoqueton. Pour les deux tribunaux, ce sont les greffiers qui jouent le rôle de messenger. Le ratio/greffier par habitant est estimé à un greffier pour 12 786 habitants, soit 0.7 greffier pour 10 000 habitants.

Il y a une seule salle d'audience et pour certaines affaires, les juges siègent dans leurs bureaux respectifs. Il n'y a pas de policiers affectés au tribunal en raison de sa proximité avec le commissariat. La collaboration est plutôt bonne entre la justice et la police

dans la commune.

Au Bord-de-Mer, la collaboration entre la police et la justice est étroite, d'autant plus que les deux institutions sont logées à la même enseigne. Néanmoins, les audiences ne sont pas régulières, malgré la présence de deux juges en exercice. En fait les juges n'habitent pas la juridiction. Ce qui diminue l'accès rapide aux services judiciaires. Lors de la réalisation des ateliers, deux des contraintes citées par les participants sont liées à la disponibilité des juges, à savoir les retards lors des constats et leur manque de disponibilité.

Les audiences commencent après l'heure prescrite par la loi, soit de 10 heures du matin à une heure de l'après-midi, selon le décret du 22 août 1995, Art. 62, Alinéa 2, relatif à l'organisation judiciaire.

En effet, les juges de paix de la commune effectuent parfois les constats d'infractions ne relevant pas de leurs compétences. Ils arrêtent et rédigent les informations préliminaires pour le renvoi des dossiers et des prévenus, en état s'il y en a, au tribunal de première instance de Cap-Haïtien. Les affaires ne sont pas traitées dans le délai légal à cause de l'assistance légale qui fait défaut malgré l'existence de cabinets d'avocats et la présence de beaucoup de fondés-de-pouvoir. En ce sens, il revient aux détenus de recourir aux services d'un avocat à leurs frais.

Selon les acteurs locaux, dans les parages du tribunal de paix, les fondés-de-pouvoir constitueraient une source de corruption en servant d'interface pour soutirer de l'argent des mains des justiciables. Dans

certaines sections communales, ce sont les membres du Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) et des Assemblées des Sections Communales (ASEC) qui suppléent les juges pour les constats pénaux surtout au cours de la nuit.

Selon les acteurs locaux, au Bord-de-Mer, la délinquance et le banditisme commencent à germer. Dès fois, selon la perception des acteurs locaux, la politique influencerait les décisions de justice. Selon eux, l'arbitraire est aussi au rendez-vous. En résumé, la justice semble inopérante et l'impunité règnerait en maître au niveau de la zone de Bord de Mer de Limonade. Toutefois, le regard de l'office du protecteur du citoyen est constaté par le biais de son représentant départemental qui fournit des rapports périodiques sur la situation de détention dans les centres carcéraux de la commune et dénonce des cas d'arbitraire ou d'illégalité.

Notons que la commune de Limonade bénéficie d'un terrain concédé dans la 1^{ère} section communale par Reynold Benfeld pour la construction du tribunal de Paix, d'un don de matériels de bureau aux tribunaux de paix de la commune par le gouvernement américain à travers l'USAID, d'un programme d'appui à la promotion contre la maltraitance et la lutte des enfants dans les écoles par la World Vision.

DROITS HUMAINS

Le commissariat du centre-ville dispose d'une garde à vue d'environ 12 mètres carré. L'un des problèmes confrontés ayant rapport aux conditions d'incarcération est la détention préventive prolongée. Des

policiers interviewés estiment que des personnes incarcérées attendent plusieurs jours avant de comparaître devant leurs juges alors que la loi prévoit seulement un délai de 48 heures après l'arrestation.

Il n'existe aucune association qui s'occupe des droits de la personne ni de bureau d'assistance légale pouvant permettre aux personnes en situation de précarité économique de bénéficier d'une assistance légale gratuite. Cette situation ne favorise pas l'accès à la justice pour tous et montre à quel point l'accès à la justice est inégal dans la municipalité. Elle traduit aussi la non-opérationnalisation du Conseil National d'Assistance Légale dont la mission est de permettre aux citoyen-ne-s à faible revenu d'être assisté gratuitement comme le veut la loi.

La détention préventive prolongée est très courante selon les agents de police. La situation de la municipalité de Limonade n'est pas différente du reste du pays où le taux de détention dépasse les 85% des détenus incarcérés. L'absence du BAL à Limonade augmente la violation des droits de la personne car étant incarcéré et mis en garde à vue, ces individus ne peuvent jouir de leur droit de liberté. D'ailleurs selon la loi haïtienne, tout-e citoyen-ne qui n'a pas encore eu d'audience devant un juge bénéficie de son droit de présomption d'innocence.

Lors de la réalisation des ateliers sur l'approche genre, les participant-e-s affirment que des cas de violence basée sur le genre sont aussi enregistrés. En ce qui a trait aux violences, elles revêtent plusieurs formes comme partout dans le pays. Des cas de violences basées sur le genre sont notés et

enregistrées par les participant-e-s, comme les viols, les harcèlements sexuels, etc. Et les participant-e-s avouent que certains de ces cas de violence concernent les deux sexes, même si généralement ce sont les femmes qui en sont victimes.

La perception des justiciables sur la gestion de la justice dans la commune reflète de nombreuses faiblesses qui affectent l'efficacité de la justice locale. Selon les acteurs locaux les taxes et frais de justice payés par un justiciable pour une procédure est supérieur aux frais légaux. Cette situation est valable pour les frais légaux pour la réalisation des constats. De plus, le manque de disponibilité des juges dans la localité et les retards répétés lors des constats sont attribués au manque de supervision qui existe dans le système. A cela s'ajoute d'autres éléments affectant la justice locale comme la perception de préjudices dans les procédures judiciaires, de l'ingérence de CASEC et ASEC dans la justice locale ou la faible assistance légale aux plus démunis.

Au final, le diagnostic a montré que le fonctionnement du système judiciaire à Limonade est assuré par l'existence de deux tribunaux de paix et d'un personnel administratif pléthorique constitué de juges, greffiers et huissiers.

En revanche, l'analyse du secteur dévoile un manque de disponibilité des juges. De plus, des retards dans les horaires de travail et lors des constats sont aussi signalés par les acteurs locaux. Aussi, des informations issues des ateliers affirment un non-respect des droits de la personne, une absence d'assistance légale et l'inexistence d'organisations œuvrant dans le domaine des droits

humains. Ensuite, l'analyse des données issues des entretiens et des enquêtes montre qu'il n'existe pas de bâtiment administratif pour le tribunal de Bord de mer alors que parallèlement le prix des services judiciaires est élevé.

La commune de limonade peut compter sur l'existence de certaines opportunités dans le domaine de la justice tels l'appui de la World Vision dans la promotion et la lutte contre la maltraitance des enfants dans les écoles, la fourniture et le don de matériels par l'agence des Etats Unis pour le développement (USAID).

La corruption, l'impunité, l'insécurité et la vengeance constituent des menaces pour le bon fonctionnement du secteur de la justice et des droits humains à Limonade.

SÉCURITÉ

Limonade enregistre une situation sécuritaire précaire qui ne cesse d'être dégradée. Cette réalité est liée à plusieurs facteurs notamment une sous-représentation territoriale de la police, un manque de matériels logistiques dans les commissariats et une migration grandissante non contrôlée par les élus locaux. Selon des leaders communautaires, les capacités de réponse de la police sont souvent faibles. Ce qui limite leur intervention et impacte négativement du coup sur la gestion de la sécurité et des actes de banditisme.

L'effectif de la PNH au niveau communal est de 28 policiers pour 55 145 habitants, soit 1 policier pour mille neuf cent soixante-neuf (1969.60) habitants. De ce nombre, 19 sont affectés au commissariat du centre-ville et

9 au sous-commissariat de Bord de mer. La commune est placée nettement en dessous de la moyenne nationale avec un ratio policier/population de 5.51 policiers pour 10 000 habitants. Tandis que le ratio policier/population au niveau national est de 13.90 policiers pour 10 000 habitants.

Pourtant, selon les normes internationales, il devrait y avoir un policier pour 225 habitants. L'analyse des données montre que la municipalité accuse un chiffre 8 fois moins de policiers par habitant par rapport à la moyenne internationale. L'une des causes qui explique cette réalité est que le nombre de policiers n'est pas révisé à la hausse par le pouvoir central en fonction de la croissance démographique accélérée de la population locale.

Au niveau de la représentativité des femmes dans la PNH, aucune policière n'est représentée dans la commune alors qu'au niveau national elles sont représentées à 12.63%. Cette situation traduit bien les disparités en termes de genre défavorables aux femmes dans l'administration publique tant au niveau national que local. Elle traduit également le reflet de la société patriarcale en Haïti où les femmes sont écartées dans certaines franges de l'administration publique.

En matière logistique, le fonctionnement de la police est aussi d'une grande précarité. Un seul véhicule est affecté au commissariat du centre-ville. Le commissariat comprend une salle de réception constituant le bureau du chef de poste. Il contient aussi le bureau de l'inspecteur responsable, un dortoir pour les policiers, une garde-à-vue séparée en deux compartiments, soit un pour les détenus de sexe masculin et l'autre pour le sexe féminin. Il n'existe pas de cafétéria. Des entretiens réalisés avec des policiers et les observations effectuées au commissariat

montrent que le dortoir dispose de 4 chambres avec de faibles commodités et est caractérisé par le mauvais état de l'espace et le manque d'entretien.

Au Bord de mer de Limonade, la salle de réception du chef de poste sert aussi de salle d'audience du tribunal de Paix. Le commissariat contient aussi une garde-à-vue et un dortoir pour les agents. Les policiers ont un seul véhicule de service à leur disposition. De plus, le véhicule n'est pas adapté au relief de la section. Toutefois sa durée de vie aurait diminué plus rapidement que s'il était utilisé en ville avec des voies de circulation asphaltées. Dans les autres sections communales, le vide laissé par les agents de l'ordre expliquerait l'implication et l'immixtion des membres de CASEC et d'ASEC dans la sécurité et le maintien d'ordre.

En dehors des problèmes de logistique, la localisation du sous-commissariat de Bord de mer n'est pas appropriée au niveau de la section étant situé à proximité des côtes. Ce cas hérité du passé, où les préoccupations de sécurité étaient surtout liées à la protection des côtes est aujourd'hui au détriment de la sécurité intérieure de l'espace géographique en question.

Il y a un dialogue de sourd entre la police locale et les citoyens (h/f) de la commune. Il y a une sorte d'incompréhension entre la population et les forces de police. En raison des problèmes structurels et du manque de matériel de fonctionnement, les forces de l'ordre répondent peu aux appels de la population locale. Par conséquent, la commune est peu sécurisée. Les policiers ne peuvent jouer aucun rôle de prévention de la délinquance du fait que les sections communales sont éloignées, n'ont pas d'antenne de police ou de sous-commissariat et que le banditisme est en gestation dans cer-

taines zones avec beaucoup de jeunes qui seraient armés illégalement.

Il n'existe aucune synergie entre la police et les autres acteurs locaux qui ont des champs de compétences dans le domaine sécuritaire. Il n'existe aucune forme de rencontre entre la Mairie, la justice et la police telle que prévue dans le décret de 2006 portant organisation et fonctionnement de la collectivité municipale. La commission de sécurité municipale n'existe tout simplement pas.

En dépit du fait qu'il n'y a pas de zones de non droit ou foyers de tension dans la commune, la sécurité reste fragile. En effet, les riverains racontent que certaines activités occasionnent des cas de violences. Par exemple, la pêche de nuit des anguilles communément appelées « zangui » offre le spectacle de conflits entre vendeurs et acheteurs armés venant de partout s'approvisionner de cette espèce sous-marine. La commercialisation de cette espèce est une activité rentable qui donne lieu à des échanges qui finissent parfois en queue de poisson.

La politique exercerait également une certaine influence sur la sécurité locale, selon

les acteurs locaux. La présence d'individus armés et les interventions de corps comme la brigade de sécurité des aires protégées (BSAP) sans la présence des instances policières ou judiciaires donnent lieu à des échauffourées. Toutes ces situations affaiblissent l'institution policière et favorisent des cas de viol, de vol, d'assassinat, de délinquance juvénile, de banditisme, de corruption et d'impunité.

TABEAU 54 : Personnel de justice et de sécurité

	Bourg	1 ^{ère} SECTION	TOTAL
Tribunal de paix	1	1	2
Juges	3	2	5
Greffiers	2	2	4
Huissiers	2	2	0
Messenger	0	0	0
Office Etat civil	1	1	2
Clercs	1	1	2
Commissariat	1	0	1
Policiers	19	9	28
Sous-Commissariat	0	1	1

Sources : Mairie de Limonade/ Enquête auprès des institutions locales, 2020

En résumé



Le diagnostic a révélé la présence d'un commissariat et d'un sous commissariat avec un effectif de 28 policiers qui assurent le maintien de l'ordre et la sécurité dans la commune. Bien que ce nombre soit plus élevé que la moyenne nationale par commune, l'effectif de policiers ne répond pas aux exigences des normes internationales. Le diagnostic dévoile aussi un manque de moyens logistiques des policiers qui limite les capacités de réponses de l'institution policière police. Des facteurs comme le banditisme et l'insécurité foncière menacent la stabilité et la sécurité dans la commune.

2.4.6**ETAT CIVIL ET IDENTIFICATION
DE LA POPULATION**

La commune de Limonade a deux (2) bureaux d'officier d'état civil. Le premier est logé au complexe administratif du centre-ville. Construit en 2009-2010 et financé par l'Union Européenne, ce complexe dispose de 12 salles et abrite essentiellement des services déconcentrés de l'Etat tels l'Agence Locale des Impôts, le Comité d'Adduction d'eau Potable, l'Office National d'Identification, le tribunal, etc. Le deuxième bureau est localisé au quartier de Bord de mer dans la première section communale. Le service de l'état civil n'ayant pas de local, il est logé au bureau du CASEC de la première section qui est un espace loué par le conseil de la section et appartenant à un particulier. Grâce à leur présence, la majorité des enfants nés ont leur acte de naissance. Malgré tout, le service est à améliorer car beaucoup d'actes comprenant naissance, mariage et décès ne sont pas correctement enregistrés.

Le coût des actes est élevé puisque l'acquisition des registres et des formulaires d'actes est à la charge de l'officier qui l'achète à prix fort des particuliers vendeurs. Récemment le problème d'enregistrement des actes est posé par le ministre de la justice et ce dernier a fait injonction aux officiers d'acheminer les registres régulièrement au tribunal de première instance de Cap-Haïtien qui les transmet à Port-au-Prince pour les suites nécessaires.

Les autres sections communales sont dépourvues de bureaux d'état civil et cela

constitue un handicap, car les habitants de ces sections communales sont obligés de se déplacer vers le centre-ville ou dans la 1^{ère} section pour avoir accès à ce service. A côté de cela, les bureaux d'état civil n'ont pas de matériels de fonctionnement et surtout ne sont pas informatisés. Les données ne sont pas gérées dans des archives numériques. Les officiers de l'état civil eux-mêmes ne seraient pas suffisamment qualifiés pour fournir le service, de l'avis de certains acteurs locaux.

Avec la présence du bureau de l'office national de l'identification conformément au décret du 7 juillet 2005, les citoyens et citoyennes de la commune à l'âge de la majorité ont accès à un autre moyen d'identification qu'est la carte d'identification nationale. Le bureau est logé dans le centre-ville au complexe administratif d'un espace d'environ 16 mètres carrés et dessert toute la commune avec les maigres moyens mis à sa disposition. Le bureau est aussi caractérisé par son étroitesse et le manque de mobiliers.

Le personnel est restreint, car seulement 3 personnes offrent les services pour la réalisation de la carte. En termes de services, le bureau est caractérisé par de longs fils d'attente et connaît des retards dans la livraison des cartes. Des entretiens réalisés avec le personnel du BONI (Bureau de l'Office Nationale d'Identification) communal expliquent que cette situation est liée à la faible capacité d'offre de service et la forte

demande de la part de la population. En fait, le matériel est insuffisant car le bureau local dispose seulement de deux ordinateurs et accessoires pour desservir la population. Donc, les capacités de traitement des données restent très limitées. En effet, le bureau a la capacité de réaliser entre 80 et 200 cartes par jour. Pour répondre à la demande et offrir des services de proximité, l'un des deux ordinateurs est installé

dans la première section. La population est mise en courant sur les lieux de rassemblement comme stratégie pour récupérer leurs cartes d'identification.

Il existe aussi dans la commune un bureau de la direction générale des impôts qui fournit une identification fiscale à partir d'un numéro de matricule fiscale servant d'identifiant à tout haïtien ou étranger voulant payer des redevances fiscales.

En résumé



Le diagnostic du système de l'Etat civil et de l'identification de la population à Limonade montre l'existence d'un bureau de l'office national d'identification et de deux bureaux d'état civil dans la commune. Un personnel est disponible au BONI et deux officiers d'état civil offrent des services d'identification dans la commune. Cependant beaucoup d'actes civils ne sont pas enregistrés. Les données recueillies montrent également que les officiers manquent de matériel à leur disposition. Le coût des actes civils est aussi élevé. Enfin, les bureaux d'état civil ne sont pas informatisés et les espaces de bureau inappropriés.

2.4.7

GENRE ET INCLUSION SOCIALE

En matière de genre et d'inclusion, les rapports sociaux globalement sont marqués par certaines dominations débouchant sur des inégalités en matière de droit, de statut social et économique entre les sexes. Ces rapports de genre sont alimentés par des discours stéréotypés, des restrictions, des préjugés basés sur des perceptions issues de facteurs culturels et/ou sociopolitiques. En Haïti, comme à Limonade la manifestation de ces inégalités s'opère dans la famille, dans les relations de travail, la politique, etc.

A partir des constats réalisés et des discussions sur le terrain avec les acteurs locaux, il a été constaté une représentation de tous les types de familles sur le territoire communal : famille monoparentale, nucléaire, plaçage, mariage, famille matrifocale, etc. Même si elles sont différentes les unes des autres par leur constitution, les modes d'expressions, visibles et invisibles, basés sur l'idéologie patriarcale dominante restent les mêmes. Ces valeurs ou du moins ces perceptions de l'organisation du monde et de la vie en société sont partagées par tout un processus de socialisation construit à

l'école, dans le milieu professionnel et surtout dans les rapports familiaux.

Les rapports familiaux sont caractérisés par une idéologie patriarcale qui est « une forme d'organisation sociale et juridique fondée sur la détention de l'autorité par les hommes ». A Limonade, cette idéologie semble bien partagée par une bonne partie de la population qui prône ou accepte de fait la suprématie de la gent masculine. Celle-là se manifeste à travers un ensemble d'éléments fondamentaux de nature biologique ou issus du constructivisme social patriarcal. D'abord la programmation biologique d'une certaine force physique par l'homme qui le différencie de la femme sert de prétexte de supériorité. Ensuite, les rôles sont socialement programmés et hiérarchisés entre les sexes. Et enfin, il y a une valeur psychologiquement construite de supériorité dans les décisions de l'homme.

En matière sociale, dans le travail de reproduction, les tâches sont réparties dans la famille. Au foyer, la gestion de la maison est assurée par la gent féminine. Cela inclue les soins de l'enfance, l'éducation et l'affectivité. Les normes et les constructions sociales patriarcales en vigueur sont à la base de cette répartition. En effet, les responsabilités liées au logement sont généralement assurées par les femmes.

C'est un travail imperceptible pour lequel elles ne perçoivent aucune rémunération. Il est considéré comme naturel et ne fait pas le contrepoids en termes de valeur face au travail à l'extérieur du foyer et qui rapporte des billets ayant valeur d'échange. Cette perception persiste lors même que le travail au foyer serait plus contraignant et aurait une valeur fiduciaire supérieure à celui réalisé à l'extérieur. En effet, ce travail

non rémunérateur dure les 24 heures de la journée et couvre toute une gamme d'activités.

Néanmoins, dans les décisions devant engager la famille, l'homme et la femme les prennent en général d'un commun accord selon les participant-e-s aux ateliers réalisés. Lors d'une discussion dans un atelier sur les rapports de genre beaucoup de participant-e-s affirment que s'il n'y a pas entente sur un sujet de discussion familiale quelconque, la dernière décision reste à la portée du mari.

Pour expliquer cette réalité, certains participants (h/f) pensent que cela est résumé à une question d'économie dans le foyer. Car dans beaucoup de ménages, c'est l'homme qui supporte la maison économiquement. Ainsi, d'autres pensent que si les femmes limonadiennes étaient autonomes financièrement, il pourrait y avoir un équilibre au niveau des relations de genre. Et cela est justement une injustice sexo-spécifique à l'encontre des femmes socialement programmées à accomplir des tâches non rémunératrices.

Par ailleurs, les rapports de genre ne sont pas si différents dans d'autres sphères de la vie sociale. Comme exemple, dans les secteurs comme la santé et l'éducation, les statistiques parlent d'elles-mêmes. En matière d'éducation, le pourcentage de filles scolarisées à Limonade est sensiblement supérieur à celui de garçons, soit 51.70% pour le premier contre 48.30 % pour le second.

Ce rapport est enregistré au niveau de la petite enfance, les deux premiers cycles du fondamental et aussi au niveau du troisième cycle du fondamental et du secondaire. C'est juste un effet de la démographie, car il naît beaucoup plus de nouveau-nés de

sexe féminin que de sexe masculin. Il est cependant intéressant de souligner qu'en matière de formation professionnelle, les filles représentent seulement 33.33 % contre 66.67 % de garçons. Cela est justement un méfait de la socialisation où les filles sont victimes des choix d'avenir qui se portent généralement sur le sexe mâle ; mais aussi du travail de reproduction, des grossesses précoces et non désirées.

Pour le personnel enseignant, les résultats diffèrent selon le niveau d'enseignement. Si au maternel les femmes enseignent à 100%, au niveau primaire, elles représentent 54,21% contre 45,9% pour les hommes. Par ailleurs, pour le secondaire et le 3^{ème} cycle les femmes sont représentées à seulement 9.47% tandis que les hommes dominent à 90.43%. C'est donc un constat que tout ce qui est avantageux économiquement et socialement perçu comme privilégié, prestigieux et dominant est accaparé par les hommes aux dépens des femmes.

En matière de santé, au niveau du personnel médical 72% du corps médical incluant médecin, infirmière, auxiliaire sont du genre masculin tandis que 28% sont des femmes. Cependant pour le personnel de support, l'analyse des données montre aussi une prédominance d'hommes avec 63% contre seulement 37% pour les femmes.

Du point de vue économique, dans la production et le commerce, la situation est partagée entre hommes et femmes. L'analyse des réalités observées ou des discussions entretenues lors des ateliers de diagnostic et de mise en commun avec des acteurs locaux, démontre que certains sont d'avis qu'il y ait des métiers ou professions qui sont réservés à un genre particulier. En effet, si dans la vente au marché les femmes

occupent la première position, dans l'agriculture et l'élevage c'est l'inverse qui est observé.

En effet, la gestion de l'exploitation ou la gestion du cheptel est généralement assurée et dominée par le sexe masculin. Par ailleurs, au niveau de certains secteurs de l'administration publique locale comme la justice par exemple, il n'existe aucun membre du personnel qui soit une femme (juges, greffier, huissier, etc.). Ce même constat est fait pour les cadres de la Mairie. Il demeure sans conteste que les positions socialement privilégiées sont occupées par le sexe socialement programmé pour être dominant. C'est sans doute et les faits attestent que l'idéologie patriarcale dominante est la cause fondamentale de la destinée socio-économique différenciée entre les sexes.

En termes de gouvernance et de pouvoir public, au niveau des collectivités, force est de constater une prédominance d'hommes comparativement aux femmes à Limonade. Par exemple, dans le domaine de la gouvernance, à part l'exigence du tiers des femmes dans chaque cartel exigé par la constitution et le décret électoral, tous les postes de coordination sont occupés par des hommes au niveau des instances exécutives ou délibératives.

En effet, sur les trente-deux élus représentant la commune (CASEC, ASEC, délégués de ville et conseil municipal) seulement 34% sont des femmes contre 66% pour les hommes. En ce qui a trait aux différents postes de coordination, tous les représentants sont des hommes. Cela exprime clairement que depuis le montage même des cartels, les hommes accaparent des postes décisionnels. Alors que les femmes psycho-

logiquement meurtries et programmées depuis l'enfance ont tendance à laisser faire. Toutefois, l'histoire révèle des cas

d'exception. Car par le passé la gestion de la municipalité a été exercée par une femme à deux reprises.

TABLEAU 55 : Composition des membres des Collectivités Territoriales selon le sexe

Collectivités	Total des représentants par unité spatiale	Homme	Femme	Sexe du Coordonnateur ou du président
Première Section Basse Plaine				
CASEC	3	2	1	M
ASEC	5	3	2	M
Deuxième Section Bois de Lance				
CASEC	3	2	1	M
ASEC	5	3	2	M
Troisième Section Roucou				
CASEC	3	2	1	M
ASEC	5	3	2	M
Centre-Ville				
Délégués de Ville	5	3	2	M
Commune				
Conseil Municipal	3	2	1	M
Total	32	20	12	

Source : Mairie de Limonade /Ateliers de travail avec les élus locaux / 2020

Dans le domaine organisationnel, en matière de dynamique associative, en ce qui a trait aux comités directoires des associations mixtes, il n'existe aucun coordonnateur de sexe féminin (Voir tableau ci-dessous). Cela prouve que la commune accuse un certain retard dans la promotion et le plaidoyer pour l'émergence des droits des femmes et de la représentativité du genre féminin dans les postes décisionnels. Il faut aussi souligner qu'il n'y a aucune organisation de défense des droits de la femme enregistrée au niveau de la commune.

C'est peut-être l'expression de trois réalités. Premièrement, soit les droits des femmes sont suffisamment respectés, par conséquent il n'y a pas nécessité d'émergence d'organisation de défense de leurs droits. Deuxièmement, soit toute tentative est étouffée dans l'œuf par une socialisation patriarcale forte et dominante. Troisièmement, soit les femmes sont suffisamment et psychologiquement meurtries et qu'elles ne prennent pas conscience de leurs droits. Les faits de socialisation au foyer, à l'église, à l'école et dans les médias semblent écarter le premier postulat et privilégier les deux derniers.

TABLEAU 56 : Genre dans la présidence des OCB selon l'unité spatiale

Unités spatiales	Genre de la présidence des organisations communautaires de bases		
	Présidence masculine	Présidence féminine	Total
Centre-Ville	11	Aucune	11
1 ^{ère} section Basse Plaine	6	Aucune	6
2 ^{ème} section Bois-de-Lance	7	Aucune	6
3 ^{ème} section Roucou	3	Aucune	3

Source : Mairie de Limonade/Inventaire des infrastructures et enquête socio-économique auprès des ménages/2020

VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

En ce qui a trait aux violences, elles revêtent plusieurs formes comme partout dans le pays. Des cas de violences basés sur le genre sont notés et enregistrés par les participant-e-s, comme les viols, les harcèlements sexuels, etc. Même si les participant-e-s avouent que des cas de violence concernent les deux sexes, il faut souligner que la consolidation de la famille nucléaire a une grande importance pour les limonadien-ne-s.



En effet, le divorce comme l'abus d'autorité, la violence faite aux femmes sont considérés comme des menaces selon les participant-e-s aux ateliers sur les rapports sociaux de genre dans la commune. Cet état de fait est la forme frustrante la plus dangereuse et une dimension dans les acquis de l'idéologie dominante qui consiste en un semblant que tout va pour le mieux pour les deux sexes, alors que l'homme détient subtilement et tient les rênes du pouvoir.

Dans l'ensemble, il est probant que les inégalités sociales, politiques, culturelles, économiques liées aux conditions de vie existent à Limonade. À part l'exigence de la représentativité des femmes dans la politique, suivant un quota de 30%, il est clair que la participation des femmes fait défaut, sauf dans de rares cas d'exception, notamment dans le domaine de l'éducation. La question de la parité reste aujourd'hui un objectif à atteindre sans toutefois qu'il n'y ait des signes montrant véritablement qu'il existe une vision globale menant vers cette finalité objective, que ce soit dans la vie associative, la gouvernance et au foyer.

En résumé



En termes de rapports de genre et d'inclusion sociale, le diagnostic montre d'un côté une certaine égalité des chances entre hommes et femmes dans certains domaines comme la fréquentation des établissements scolaires et l'université, les activités agricoles, le commerce. En outre, il existe plusieurs organisations de femmes dans la communauté et des hommes intègrent la lutte contre les violences faites aux femmes dans la commune.

D'un autre côté, le diagnostic montre que des faiblesses de divers ordres caractérisent les rapports de genre. L'analyse des données recueillies montre un manque de participation des femmes dans la vie politique, un manque de respect des droits des femmes et des cas de violence psychologique contre les femmes dans la communauté. En conséquence, les violences faites aux femmes sont la principale menace dans les rapports de genre identifiée dans la commune. En effet, ce serait les conséquences d'un sentiment de supériorité éprouvé par les hommes à l'égard des femmes et dont la base serait le système patriarcal qui offre des avantages dans les prises de décisions aux hommes par rapport aux femmes.

2.4.8

DYNAMIQUES ASSOCIATIVES ET LIENS ENTRE LES DIFFÉRENTS GROUPES SOCIAUX

L'implication des acteurs dans la vie associative se manifeste à travers l'existence de nombreuses organisations. A Limonade, le diagnostic en a inventorié presque une trentaine qui interviennent dans des domaines divers.

Le paysage associatif est constitué d'une large gamme d'associations locales intervenant principalement dans les domaines suivants : agriculture, élevage et environnement ; culture, sport et loisirs ; activités à caractère économique ; santé, eau et assainissement. Parmi les structures organisées les plus actives de la commune figurent le

Mouvement Coopératif Agricole de Dubout (MKAD) dans la 3^{ème} section, la Chambre d'Agriculture de Limonade (CALI) qui regroupe plusieurs entrepreneurs et agriculteurs, le Rassemblement Fanm Vanyan Limonad (RAFAVAL), l'Association des paysans producteurs de lait à Limonade (APROLIM), l'Association des Femmes de Limonade pour le Développement de l'Agriculture et de l'Artisanat (AFLIDEPA), l'Organisation des Paysans de Limonade (OPL) et Intervet. D'autres comme Oganizasyon Peyizan Bois-de-Lance (OPBD) ou (Mouvman Peyizan Limonad) MPL, actuellement en perte

de vitesse, connaît un fort ralentissement de fonctionnement.

L'analyse des données de l'enquête réalisée auprès des organisations locales révèle une variation du domaine d'intervention prioritaire selon l'unité spatiale considérée. Alors qu'en centre-ville les organisations locales interviennent prioritairement dans l'agriculture et le social, dans les sections communales de Bois de lance et de Roucou, c'est surtout l'agriculture qui est priorisée. La première section Basse plaine a une particularité au sens où elle est la seule unité spatiale dont les organisations font de l'en-

vironnement leur domaine d'intervention prioritaire.

En plus d'être prioritaire dans trois des quatre unités spatiales, avec 14 organisations sur 27, le secteur de l'agriculture et de l'élevage concerne globalement deux tiers des organisations locales, à l'exception de la première section Basse Plaine où une seule sur six s'occupe prioritairement d'activités agricoles. Par ailleurs dans les quatre unités spatiales réunies, seulement 7 sur 33 des organisations interviennent prioritairement dans le domaine socio-politique alors que plus de 2/3 interviennent dans le domaine agro-économique.

TABEAU 57 : Répartition des Organisations Communautaires selon le champ d'intervention et l'unité spatiale

Domaines d'intervention prioritaires	Unités spatiales				Total
	Centre-ville	1 ^{ère} section Basse plaine	2 ^{ème} section, Bois de Lance	3 ^{ème} section, Roucou	
Agriculture et élevage	5	1	4	4	14
Environnement	1	3	1	-	5
Culture, sports et loisirs	2	1	-	-	3
Social et droits humains	5	1	-	-	6
Activités à caractère économique	1	-	1	-	2
Santé, eau et assainissement	2	-	-	-	2
Education	-	-	1	-	1
Total	16	6	7	4	33

Source: Mairie de Limonade / Enquête socio-économique auprès des ménages et ateliers de diagnostic participatif/ 2020

Cependant, les participants (h/f) aux ateliers de mise en commun ainsi que les représentants associatifs rencontrés lors des groupes de discussions ont fait savoir que la majorité des organisations locales connaît actuellement un fonctionnement mitigé qui résulte de situations diverses :

déception des acteurs associatifs, manque de leadership dans l'espace associatif local, gestion non transparente des petits projets, intervention non inclusive de l'Etat et des ONG, impact négatif des élections.

Les organisations locales de la commune de Limonade fonctionnent généralement

sous la direction d'un comité exécutif dont le nombre de membres varie entre cinq (5) et onze (11) en fonction de la taille de l'assemblée. Le comité exécutif, constitué entre autres des postes de coordonnateurs (principal et adjoint) ou de président et vice-président, de secrétaire et de trésorier,

est élu pour une durée variable entre un (1) et trois (3) ans, et combine souvent les responsabilités de gestion stratégique et les tâches opérationnelles (ou ponctuelles) quand il n'est pas jugé nécessaire de recourir à des commissions spécifiques.

TABLEAU 58 : Répartition des organisations communautaires selon le genre de la présidence et l'unité spatiale

Unités spatiales	Genre de la présidence des organisations communautaires de bases		Total
	Présidence masculine	Présidence féminine	
Centre-Ville	11	Aucune	11
1 ^{ère} section Basse Plaine	6	Aucune	6
2 ^{ème} section Bois-de-Lance	7	Aucune	6
3 ^{ème} section Roucou	3	Aucune	3

Source : Mairie de Limonade / Enquête socio-économique auprès des ménages/2020

En ce qui concerne les comités exécutifs provisoires, leur durée s'étend généralement sur trois (3) mois. Si les organisations constituées exclusivement de femmes (6 sur 33), soit 18% ou d'hommes (1 sur 33), soit 4%, représentent un peu plus de 20%, celles mixtes font presque 80% (26 sur 33) du tissu organisationnel. Cette dernière catégorie est encore loin de briser le « plafond de verre » à la promotion et la participation des femmes dans la hiérarchie organisationnelle. Dans toutes les unités spatiales de la commune, aucune des 26 organisations mixtes n'a son comité exécutif présidé par une femme. En revanche, les organisations mixtes sont d'autant plus sensibilisées sur les questions de parité de genre que leur comité exécutif intègre généralement quelques femmes.

L'absence de siège social de la plupart des organisations locales inventoriées agit négativement sur leur régularité de fonctionnement, bien qu'elles estiment que ce n'est pas nécessaire qu'elles aient chacune leur propre local ou un espace physique dédié uniquement à leur fonctionnement. De plus, même si la pratique de prises de notes et de procès-verbaux est plus ou moins respectée lors des réunions, la plupart des organisations n'utilisent aucune méthode systématique d'archivage ou de registriat. Il serait difficile en ce sens d'évaluer le fonctionnement interne et les activités réalisées par les organisations locales.

En ce qui concerne le leadership et la dynamique de participation au sein des organisations locales, la majorité d'entre elles

sont dirigées par un comité exécutif dont la légitimité électorale est susceptible d'être remise en question, soit en raison de l'épuisement de la durée de son mandat ou parce que le comité est issu d'un consensus entre membres actifs. Or ces derniers quand ils ne sont pas, dans certains cas, réduits au comité exécutif lui-même, ne représentent généralement même pas la moitié du membership total de l'organisation.

Les organisations locales de Limonade font face à trois défis majeurs quant au processus de leur structuration institutionnelle. En dépit de l'existence d'un Bureau municipal d'enregistrement des organisations locales, la question de l'enregistrement et de l'autorisation légale de fonctionner est souvent évoquée comme défi pour celles-ci. D'ailleurs, lors des ateliers de mise en commun et des groupes de discussion avec les représentants associatifs, beaucoup d'organisations inventoriées n'ont toujours pas l'autorisation municipale de fonctionnement puisque le processus est, dans certains cas, en cours et, dans d'autres, jamais entamé.

La question du financement constitue le deuxième défi des organisations locales. Pour combler leur faible capacité d'auto-financement et être en mesure d'alimenter leur budget de fonctionnement, elles ont souvent tendance à recourir à d'autres fonds non réguliers (qui peuvent être) issus d'appels à projets (ce qui exige déjà un degré de structuration avancé), de collaboration sous-traitante auprès d'autres organisations mieux structurées ou de projets ponctuels, ou de dons de particuliers, notamment de futurs candidats en période de pré-campagne ou d'haïtiens de la diaspora.

En dernier lieu, le niveau de scolarisation du membership constitue également une contrainte majeure pour la dynamisation et le développement de la vie associative locale. Car si certains séminaires tout public en rapport à l'éducation civique ou aux droits fondamentaux par exemple ont été réalisés au profit des membres, les formations techniquement plus avancées ou dotées d'enjeux socio-politiques majeurs sont en revanche hors de portée d'une grande partie du membership organisationnel, faiblement voire jamais scolarisée.

Depuis 2010, par le biais du programme MAKÒN mis en place par le Konsèy Nasyonal Finansman Popilè (KNFP), la commune de Limonade fait l'expérience d'un espace citoyen de discussion et de concertation, ainsi que de réseautage organisationnel. Ayant pour objectif de renforcer la dynamique associative tant à l'échelle des unités spatiales infra-communales qu'au niveau communal, cet espace de regroupement d'organisations locales déploie en effet un double régime de fonctionnement : tout d'abord, une sous-structure à présidence trimestrielle tournante au niveau de chaque unité spatiale administrative de la commune et, ensuite, une structure communale formée par délégation de représentants des sous-structures infra-communales.

Ainsi, les apports de MAKÒN à la dynamisation de la vie associative locale à Limonade s'inscrivent dans une démarche à la fois de publicisation d'enjeux d'intérêt collectif et de recherche de solutions concertées entre acteurs non étatiques et gouvernants locaux. N'ayant pas été informés au moment de la constitution de ce réseautage asso-

ciatif au niveau de leur unité spatiale respective, certains responsables associatifs manifestent la volonté d'en faire partie.

Lors des groupes de discussion avec les représentants associatifs limonadiens, il a été mentionné, à travers l'espace de concertation appelé MAKÒN, la conduite de plusieurs plaidoyers dont l'un des plus importants fut réalisé en 2010 autour de la réhabilitation de l'École Nationale de Dubout (2^{ème} section). Ayant constaté un relâchement dans les travaux de réhabilitation de l'École Nationale de Dubout à l'approche de l'ouverture de l'année scolaire 2010-2011, plusieurs organisations orchestrèrent un long plaidoyer allant de correspondances aux instances concernées, signature de pétitions, discussions auprès de la firme de construction aux démarches médiatiques. Cependant l'échec d'un tel plaidoyer amena les organisateurs à entreprendre d'autres actions plus contraignantes en occupant l'espace de la route nationale devant l'École et en y mettant des pneus enflammés. Par rapport à ces protestations, les autorités ont promptement réagi en prenant la décision de rendre l'école fonctionnelle.

En dépit de l'existence d'un tel espace de concertation (MAKÒN) plutôt prometteur, d'une fédération en balbutiement appelé Rassemblement des organisations de Limonade (ROL) ainsi que de plusieurs associations fonctionnelles dans la commune, le déficit de structuration institutionnelle des organisations, en termes de capacités organisationnelles, d'accompa-

gnement financier et d'encadrement technique, représente une véritable contrainte qui les empêche de se constituer en interlocuteurs (interfaces ou relais) dignes et valables de leur communauté auprès des autorités locales, de l'administration centrale, et même des organisations non gouvernementales. D'ailleurs, la plupart d'entre-elles ne sont opérationnelles qu'à l'approche des périodes électorales, où souvent elles sont créées, mobilisées, réactives voire détournées à des fins politiques.

Si l'expérience de vie associative locale à Limonade paraît plutôt intéressante, le paysage associatif est toutefois trop peu institutionnalisé compte tenu de nombreuses défaillances auxquelles sont confrontées les organisations locales, notamment celles évoluant dans les domaines sociaux, tant au niveau de leur fonctionnement qu'au niveau de leur renforcement structurel interne, inter-associatif et externe. D'où leur difficulté de se constituer, en leur état actuel, en véritable contre-pouvoir, en prestataires de services et d'activités de développement ou en instance de solidarité communautaire. Par ailleurs, en dépit du phénomène de prolifération d'organisations dans la commune, la longévité générale de celles-ci connaît une importante diminution depuis plusieurs années. Toutefois celles qui arrivent à tenir le coup misent considérablement sur l'autofinancement, soit au travers de la cotisation régulière de leur membership ou par le biais des activités économiques entreprises.

En résumé



Les organisations communautaires disposent de cadres bien formés et évoluent dans des domaines variés. Elles bénéficient aussi de séances de formations sur des thématiques diverses.

Cependant, beaucoup d'organisations ne sont pas légalisées et beaucoup de leurs membres manquent de formation dans certains de leurs domaines de fonctionnement et d'intervention. De plus, il existe un manque de transparence dans le fonctionnement des comités exécutifs des organisations locales. Enfin, les OCB de la commune sont peu actives et ne sont pas suffisamment impliquées dans le développement de la commune.

Toutefois, en matière d'association, la commune peut compter sur le soutien d'institutions comme l'ambassade de France, la USAID, le World Vision et le projet PITAG qui apportent du soutien aux organisations locales. L'abandon des membres constitue l'une des principales menaces pour les organisations communautaires de base.

2.4.9

SPORTS, LOISIRS ET ACTIVITÉS CULTURELLES

Reconnues comme un facteur d'intégration sociale et d'amélioration de la qualité de vie dans le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH), les activités sportives et de loisirs représentent un secteur clé capable de jouer un rôle dans la refondation sociale du pays. Pour parvenir à ce résultat, l'accès à la pratique d'activités physiques, sportives et de loisirs doit être généralisé tant au niveau national que local. A Limonade, commune du département du Nord où semble se développer une dense vie sportive et culturelle, une analyse de ce secteur s'impose.

Hébergeant un Campus Universitaire qui dispose d'une faculté dédiée à l'enseignement des beaux-arts, la commune de Limonade est la scène d'une vie culturelle intense. Les activités y sont nombreuses et

variées allant des plus classiques comme les défilés de bandes à pied et les performances théâtrales aux plus contemporaines comme les défilés de modes et les festivals de musique. On y dénombre des troupes de théâtre et de danses, des associations socioculturelles qui se spécialisent dans l'événementiel en organisant journées récréatives, concours de chant et de chaises musicales. Toutefois, malgré ce dynamisme, ce secteur fait face à des difficultés qui entravent son épanouissement en raison du fait qu'il reste tributaire de la bonne volonté des amateurs et qu'il n'existe aucun plan visant son développement.

Sur le plan sportif, la commune de Limonade se distingue également par l'existence d'un secteur sportif dynamique et diversifié. De

nombreuses disciplines y sont pratiquées. En effet, en plus de celles plus populaires comme le football, le volleyball et le basketball, on dénombre dans cette commune des salles de sports où sont pratiquées des disciplines comme le judo, le karaté et l'haltérophilie. Il existe même un personnel qualifié dans des domaines comme le kitch et la gymnastique. Par ailleurs, certains athlètes s'adonnent à la pratique du taekwondo, du chotokan et de la boxe.

Il importe de souligner qu'à Limonade les disciplines comme le football et le volleyball, le karaté et le judo se démarquent par l'existence de clubs qui permettent aux passionnés d'exercer leurs activités en association. C'est ce qui permet, par exemple, aux membres de Galaxy Football Club, une équipe évoluant dans le championnat régional de 3^{ème} division, de bénéficier d'un partenariat avec le club professionnel Real Hope de Cap-Haïtien.

De même, il existe un club évoluant dans le championnat national de 2^{ème} division, Union Sportive de Limonade (USL) qui a pour ambition d'intégrer l'élite professionnelle du football national. Ce qui laisse prévoir la possibilité pour certains pratiquants de ces disciplines d'envisager une carrière professionnelle.

Parallèlement, des comités proposent avec le support parfois de la diaspora des championnats de football de vacances. Ces activités qui rassemblent un large public dans différents quartiers de la commune sont aussi des animations socio-culturelles qui proposent aux populations des lieux de rencontres et de divertissements.

A côté des activités physiques, la commune de Limonade se distingue par l'organisation d'activités de sports cérébraux comme les jeux de cartes, de domino et les jeux de société. Des championnats ont habituellement lieu où s'affrontent les meilleurs joueurs de la communauté.

Toutefois, comme le monde culturel, le secteur sportif semble être abandonné à son sort. Aucune vision ne se dégage de la part des autorités dans l'objectif d'encadrer ce secteur à fort potentiel en dépit de l'intérêt des jeunes de la commune. Dans ces conditions, ce secteur ne pourra jamais jouer sa partition dans la refondation sociale de la commune.

Il existe quelques infrastructures dédiées à l'animation socio-culturelle. Au centre-ville, le Centre de Lecture d'Animation Culturelle (CLAC) propose un espace où l'on distingue une salle de lecture et une salle de spectacle. Il existe aussi une salle paroissiale d'animation culturelle et des espaces culturels dans les sections communales. On y recense aussi des places publiques aménagées, des night-club et discothèques. Il existe quelques salles qui tiennent lieu de cinéma. Ces infrastructures, à l'exception de l'auditorium du Campus Universitaire qui demeure trop éloigné et inaccessible pour le grand public, ont en commun un manque d'adaptation et sont généralement sous-équipées.

Pour ce qui a trait au sport, les infrastructures qui sont malheureusement peu nombreuses concernent principalement le football et le volleyball. Généralement peu entretenues, ces quelques infrastruc-

tures ne correspondent pas forcément aux normes fixées pour la pratique de ces disciplines. Il existe aussi des salles où sont pratiqués les arts de combat qui ne conviennent pas aux standards. Si ces salles ne permettent pas aux pratiquants de ces arts martiaux de développer pleinement

leurs talents, il faut toutefois reconnaître qu'elles participent à diversifier le secteur sportif à Limonade. Malheureusement, cette diversité ne concerne pas encore le sport pour les personnes à mobilité réduite (handisport).

TABEAU 59 : Inventaire des infrastructures de sports, de loisirs et de divertissement

Activités	Unités spatiales				
	Basse-Plaine	Bois-de-Lance	Centre-Ville	Rou-cou	Grand Total
Disco	7	3	3		13
Sport	6	3	2	9	20
Gaguère	1	4	1	1	7
Place publique		1	1	2	4
Place publique avec équipements sportifs		5			5
Cinéma	9	8			17
Centre culturel		3		1	4
Autres				1	1
Plage	10				10
Total	33	27	7	14	81

Sources : Mairie de Limonade / Inventaire des infrastructures / Ateliers communaux de diagnostic participatif / 2020

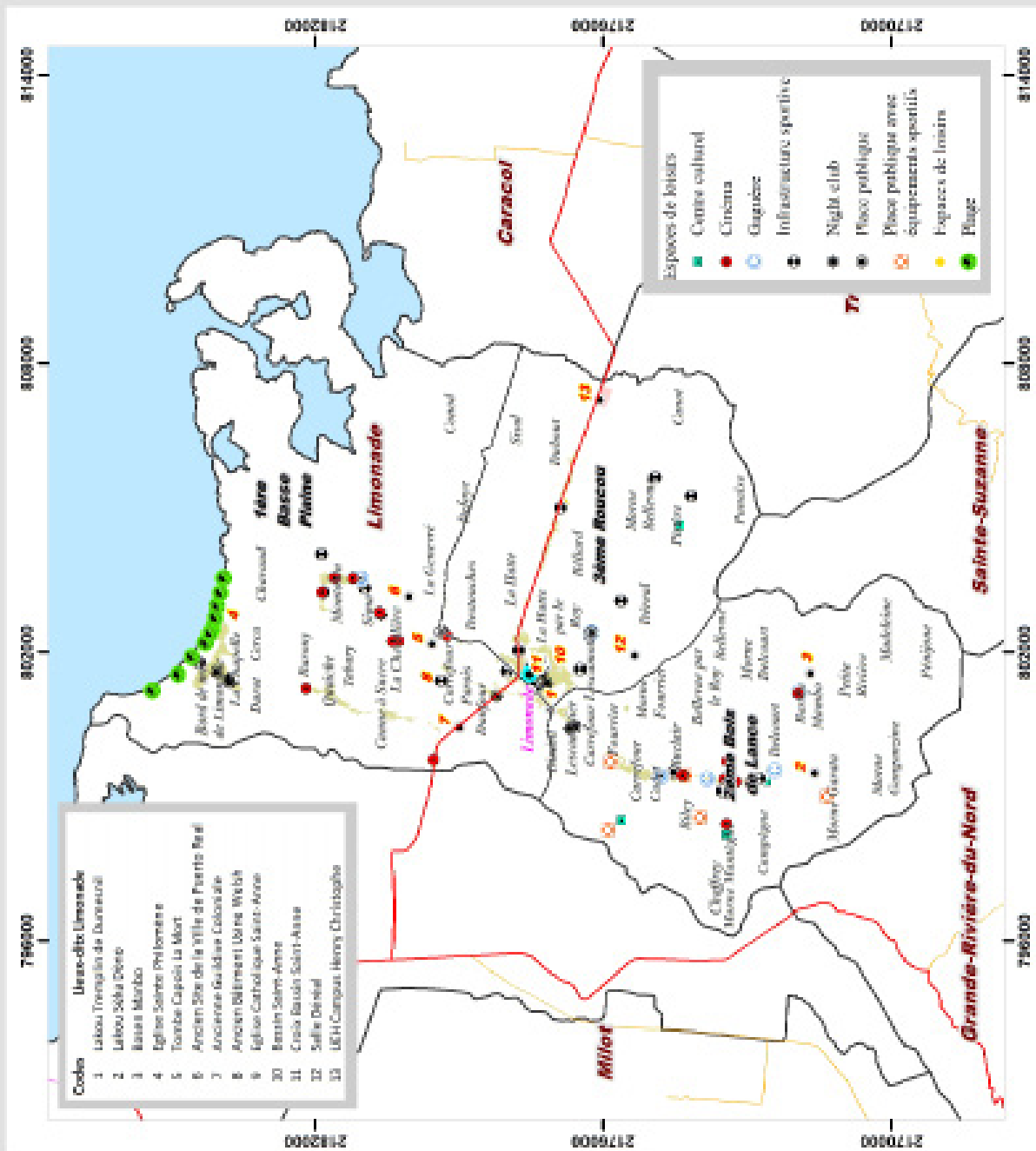


INFRASTRUCTURES DE SPORTS ET DE LOISIRS

Les infrastructures de loisirs de la commune de Limonade sont concentrées en majorité dans le centre-ville et les espaces urbanisés de cette commune. Parmi elles on retrouve les catégories suivantes : salles de cinéma, clubs, gaguères, centre culturel, places publiques, avec équipements sportifs, salles de sport, plages et autres infrastructures touristiques non catégorisées

En termes de répartition spatiale, 33 infrastructures de loisirs sont répertoriées dans la 1^{ère} section (40.74%), 27 dans la 2^e section (33.34%) et 21 dans la 3^e section et le centre-ville (25.92%). Ce qui fait un total de 81 infrastructures de loisirs répertoriées dans la commune.

INFRASTRUCTURES DE SPORTS ET DE LOISIRS



En résumé



Le diagnostic indique la présence de plusieurs types d'infrastructures sportives dans la commune. Il existe aussi des ressources humaines qualifiées qui mettent à disposition leurs compétences et offrent des services dans des disciplines sportives variées. Ce qui facilite l'exercice de divers types d'activités sportives physiques et cérébrales dans la commune. Par ailleurs, des infrastructures d'animations socio-culturelles fonctionnent et des groupes culturels de différentes tendances offrent des prestations dans la communauté. La formation dans le domaine culturel est offerte par la faculté des beaux-arts du Campus Henry Christophe de Limonade.

En revanche, il existe un manque d'infrastructures culturelles et sportives dans la commune. Aussi, un manque d'espace de loisir public est constaté dans les sections communales. De plus, il n'y a pas de travaux d'entretien des infrastructures culturelles et sportives. Et enfin, peu d'activités et d'événements socio-culturels sont réalisés dans la commune. Néanmoins, les opérateurs culturels peuvent compter sur l'appui de la diaspora de Limonade qui offre un appui à l'organisation d'événements sportifs et culturels.



2.4.10

ARTS ET LETTRES

La production culturelle liée aux arts et aux lettres est peu développée dans la commune malgré l'existence d'infrastructures liées à cet effet [Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), Centre Communautaire de Pistère (CCP) et autres salles pouvant accueillir un public ciblé. Toutefois, la formation octroyée par la faculté des Beaux-Arts au Campus Henry Christophe de Limonade depuis 9 ans devrait permettre la formation de nouveaux professionnels capables d'évoluer dans des domaines divers tels histoire de l'art haïtien, métiers de la scène, art plastique, etc.

Il n'y a pas d'atelier d'art plastique; mais l'association AFLIDEPA (Association des Femmes Limonadiennes pour le Développement de la Production Artisanale) offre

un appui à des jeunes par la réalisation de séances de formation dans la confection d'objets artisanaux (sandales, colliers, valises, etc.) et dans la transformation de déchets plastiques en objets d'art.

Les métiers de la scène tels que troupes théâtrales évoluent timidement malgré les difficultés liées au financement et au manque d'encadrement. JAL (Jeunesse Active de Limonade) et Pepinyè sont deux structures qui offrent des formations à leurs membres recrutés et organisent des activités théâtrales dans la commune. Il existe deux cercles littéraires dont l'un semble dysfonctionnel aujourd'hui. Le cercle littéraire Boulimie du savoir fonctionne avec une structure de coordination et organise des activités littéraires avec des jeunes.



2.4.11

CULTURE, CULTES ET CONFESSIONS RELIGIEUSES

Parmi les quatre grands chantiers de développement du pays qui découlent du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH), la refondation sociale embrasse plusieurs secteurs tels que la culture, les cultes et professions religieuses.

Comme partout en Haïti, de nombreuses confessions religieuses sont présentes à Limonade. Pour la seule église catholique, on en compte plusieurs chapelles éparpillées sur toute l'étendue du territoire communal. On y dénombre aussi des églises protestantes de toutes les confessions et des cultes réformés comme les adventistes qui possèdent neuf (9) temples et les témoins de Jéhovah.

Ces différentes dénominations religieuses ont l'habitude d'organiser des activités socio-culturelles et spirituelles comme des croisades évangéliques, des compétitions de génie bibliques, des processions de rue, des congrès, etc.

Cependant, la faible tolérance à l'égard d'autres croyances de certains leaders religieux et de leurs fidèles favorise le développement du prosélytisme. Il en résulte des formes d'intolérance religieuse dont les voudouisants sont les principales victimes. Ce qui n'empêche toutefois pas une forte présence de cette religion ou culte traditionnel sur tout le territoire de la commune.

TABLEAU 60 : Infrastructures religieuses

Cultes et confessions religieuses	Basse-Plaine	Bois-de-Lance	Centre-Ville	Roucou	Grand Total
Catholique	5	2	1		8
Protestant	20	23	8	14	65
Salle du royaume des témoins de Jéhovah			1		1
Vodou	4	32	1	2	39
Grand Total	29	57	11	16	113

Source : Mairie de Limonade/Inventaire des infrastructures et enquête socio-économique auprès des ménages

Les fêtes patronales sont à Limonade comme partout en Haïti des moments de réjouissances populaires qui débordent largement le champ du religieux (catholicisme). Ayant un caractère culturel et social, ces fêtes où se mélangent toutes les couches sociales sont l'occasion d'intenses activités culturelles et économiques. Chaque unité spatiale a son jour de fête qui est fonction du saint patron de l'église catholique de la zone.

La fête patronale du centre-ville revêt quant à elle d'une importance telle qu'elle a une ampleur régionale. En effet, la patronne de l'église catholique du centre-ville, Sainte-

Anne, occupe dans la spiritualité populaire une place de choix au point qu'elle s'impose comme l'une des figures emblématiques du syncrétisme haïtien. Le 26 Juillet, jour consacré par l'église catholique pour commémorer la Sainte-Anne, reconnu sous le nom de Grann Sentan, dans la culture populaire, marque une date importante dans le calendrier des fêtards et des pèlerins de la région, en ce sens que ce jour marque le début véritable de la saison des fêtes champêtres des communes de la région. A l'occasion, artisans et petits détaillants, hôteliers et restaurateurs profitent pour faire des affaires dans une ambiance de réjouissances populaires.

TABLEAU 61 : Fêtes patronales

Unités géographiques	Lieux de cultes	Dates
1 ^{ère} section/Basse Plaine	Notre Dame du Sacre Coeur de Chabanon	1 ^{er} Juin
	Eglise Sainte Philomène	5 Septembre
	Notre Dame de la médaille miraculeuse	30 Novembre
2 ^{ème} Section / Bois de Lance	Eglise Saint Isidor	15 Mai
	Marie qui defait les Noeuds	19 Septembre
Centre-ville	Eglise Sainte-Anne de Limonade	26 Juillet

Source : Mairie de Limonade /Ateliers communaux de diagnostic participatif / 2020

En résumé



La commune de Limonade est l'une des bastions culturels du département du Nord. De par sa richesse en sites archéologiques et culturels, elle peut se positionner sur le devant de la scène en termes de promotion de valeurs culturelles du pays. Cependant l'absence de politique culturelle, l'intolérance, l'appauvrissement et les pertes d'éléments dans les traditions populaires constituent de véritables défis pour le secteur. Le choc culturel est une menace importante à laquelle est exposée le secteur dans la municipalité.

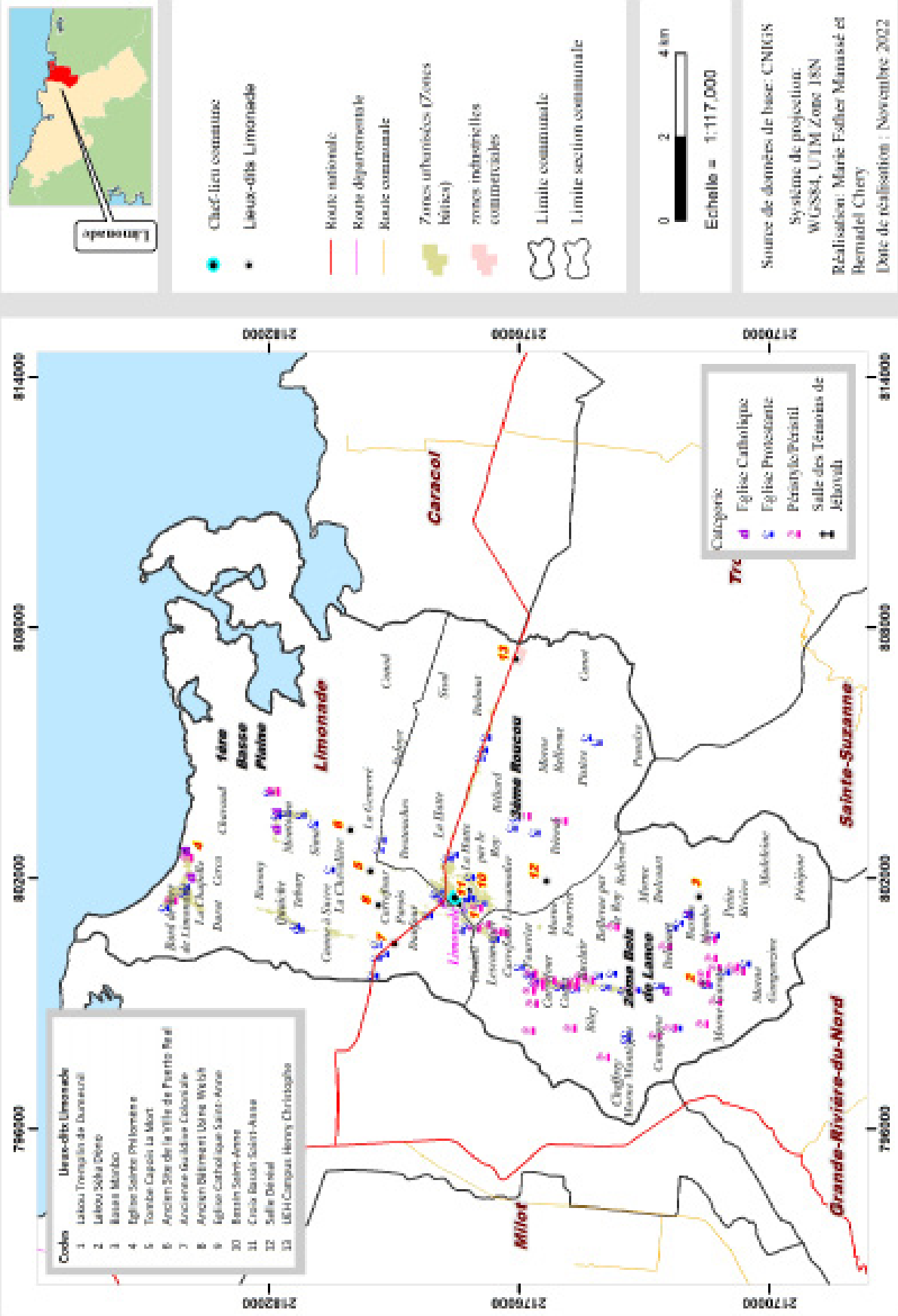


LOCALISATION DES INFRASTRUCTURES RELIGIEUSES ET SITES DE DÉVOTION

Cette carte affiche la géolocalisation des différents lieux de cultes et sites de dévotion répertoriés à Limonade. Les infrastructures religieuses et sites de dévotion répertoriés sont au nombre de 113 parmi lesquelles 65 églises protestantes, 1 salle du royaume des témoins de Jéhovah, 8 églises catholiques et 39 péristyles.

Elles sont réparties ainsi dans les unités spatiales : 29 dans la 1^{ère} section Basse Plaine, 57 dans la 2^{ème} section Bois de Lance, 16 dans la 3^{ème} section Roucou et 11 dans le centre-ville. Leur pourcentage respectif est de : 25.66%, 50.44%, 14.16 et 9.74% de l'ensemble des infrastructures religieuses et sites de dévotion dans la commune.

INFRASTRUCTURES RELIGIEUSES ET SITES DE DÉVOTION



Carte 19 : Localisation des infrastructures religieuses et sites de dévotion

2.4.12

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES MAJEURES DANS LE DOMAINE SOCIAL

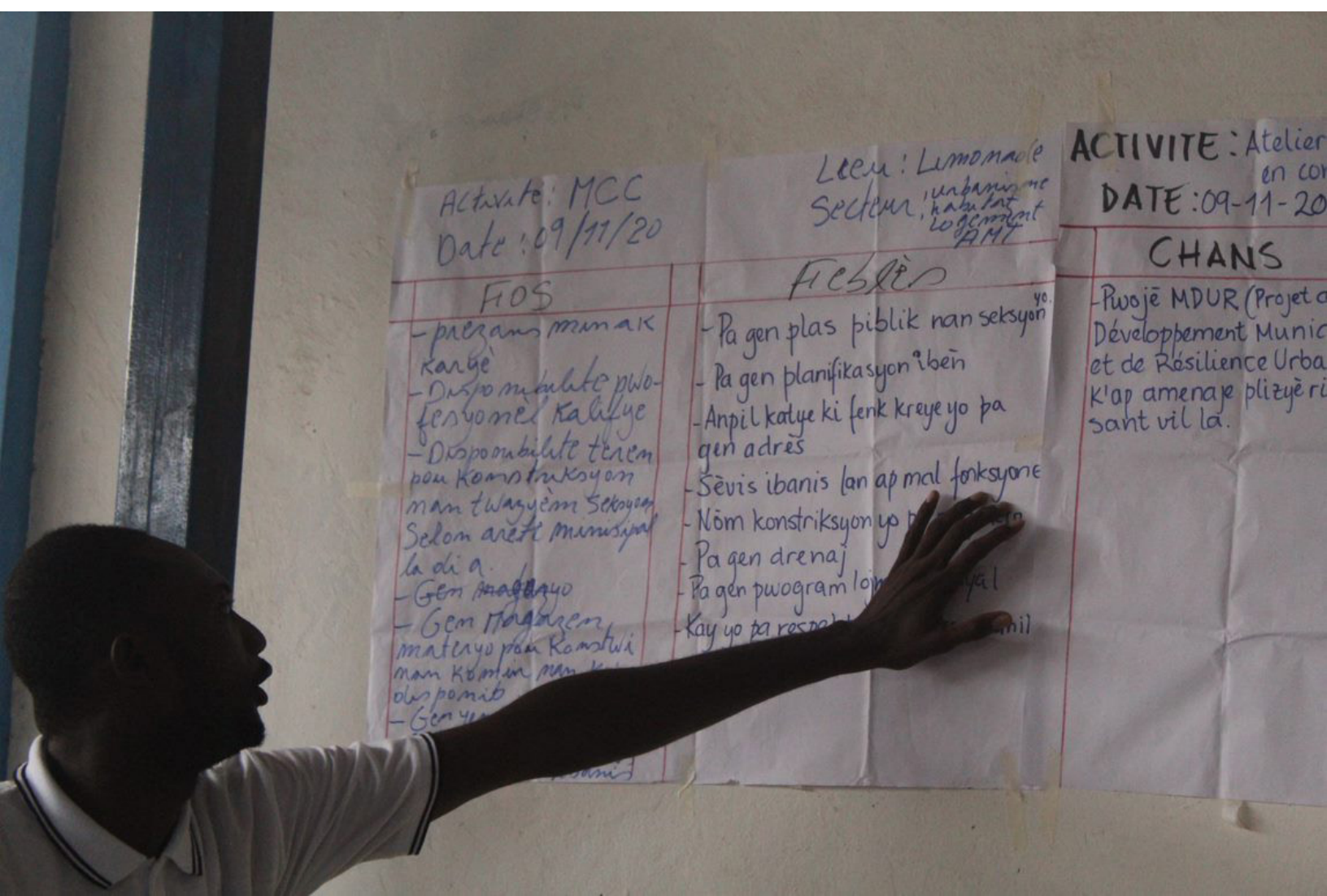
Le diagnostic des secteurs sociaux s'est achevé par la réalisation d'un atelier spécifique pour déterminer les FFOM sociales majeures de la commune. Ces FFOM vont servir d'instruments de base pour les choix des grandes orientations stratégiques communales dans le domaine social. Elles sont issues de discussions et débats où les enjeux de développement de chaque secteur et thématique ont été discutés. Elles reflètent le choix des secteurs prioritaires par la population en matière de développement social.

TABLEAU 62 : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces majeures de la commune dans le domaine social.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Existence d'un riche patrimoine matériel dans la commune tels Puerto Réal, Fossé Cappel (1^{ère} section), Fort Cappel (2^{ème} section), Caserne coloniale, tremplin Dimini, maison du gouverneur (centre-ville), hôtel de la patrie, Kay boule, Masue Welsh (1^{ère} section) (16 ;1) - Disponibilité de 80 pompes d'eau fonctionnelles dans la commune (16 ;2) - Accès à l'éducation évalué à 90% au niveau du premier et deuxième cycle du fondamental et à 70% pour le secondaire à partir de 2 lycées, 55 écoles nationales et 6 écoles communautaires (14 ;3)	- Absence d'hôpital dans la commune (18 ; 1) - Voies de communication majoritairement en terre battue dans la commune (16 ;2) - Manque d'infrastructures et d'équipements dans les écoles (cafétéria, bibliothèque, mobilier, laboratoire, matériel didactique et pédagogique, terrain de jeu, bloc sanitaire, eau potable, etc.) (14 ;3) - Esquisse d'urbanisme non mise en œuvre (10 ;4) - Mauvaise gestion des déchets dans la commune (8 ;6)	- Support de la BID et de l'AFD dans la construction d'un site de décharge dans la commune (18 ;1) - Support de la banque mondiale à travers le projet MDUR dans la construction d'un pont dans la commune (16 ;2) - Programme de parrainage de plusieurs organisations telles World Vision, compassion, paroisse Sainte Anne et Sonje Haïti des enfants dans la commune (14 ;3)	- Insécurité foncière (18 ;1) - Risques et désastres (14 ;2) - Changement climatique (14 ;3) - Epidémies (12 ;4) - Sécheresse (12 ;5) - Inondations (8 ;6)

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Existence d'un réseau routier reliant les sections communales et le centre-ville (12 ;4) - Présence d'une riche biodiversité de plantes et d'espèces animales dans la commune (10 ;5) - Disponibilité de 12 infrastructures sanitaires fonctionnelles, soit 5 centres de santé et 7 cliniques (10 ;6)		- Support de la USAID dans des activités telles vaccination, don d'ambulance, clinique mobile, distribution de médicaments pour des personnes infectées du VIH (10 ;5) - Appui de l'ISPAN (Institut de Sauvegarde du Patrimoine National) dans l'inventaire des patrimoines dans la commune (8 ;6)	

Source: Mairie de Limonade / Ateliers communaux de priorisation des FFOM / 2020



2.5. MILIEU ÉCONOMIQUE ET SES PRINCIPALES BRANCHES

La Commune de Limonade a une petite économie dominée par les activités du secteur primaire, particulièrement l'agriculture, l'élevage et la pêche, tant en termes de création d'emplois qu'en termes de contribution à la génération de richesses. Sur toute l'étendue de son territoire, les branches traditionnelles (agriculture, élevage et pêche) ont absorbé 83.35% de la main d'œuvre disponible en 2009 (RGA, 2009). Cette économie est aussi caractérisée par la prolifération de certaines activités du secteur tertiaire, particulièrement le commerce. Les services sont très peu présents et diversifiés.

Les caractéristiques précitées trouvent leur racine dans la faiblesse des investissements privés et publics et l'incapacité de l'économie d'afficher, malgré ses atouts, une certaine performance durable, indispensable à son essor. Selon les résultats du RGA, ses piliers (branches traditionnelles) ont dégagé une tendance baissière. Les seules branches ayant affiché un accroissement de ses activités dans ces trois sections communales sont le commerce, le transport et la construction (bâtiments).

Il faut préciser qu'un tel dynamisme, au niveau du commerce, résulte en grande par-

tie des effets induits de l'implantation de l'Université Henry Christophe sur son territoire. Joint à la présence de certaines activités commerciales et financières, cela fait de Limonade un petit pôle autour duquel gravitent des communes du Nord (Quartier-Morin, par exemple).

Les principales branches d'activités identifiées dans la commune sont l'agriculture, l'élevage, « la pêche et l'aquaculture », le commerce, la « transformation », le « tourisme, hôtellerie et restauration » et les services.

2.5.1

AGRICULTURE

La commune de Limonade dispose d'un avantage comparatif intéressant par rapport à certaines communes du département en matière d'agriculture en ce sens

que le territoire est constitué majoritairement de plaine et détient un sol très riche et fertile. L'agriculture est l'une des principales activités de la population et constitue



la base de l'économie locale. Ne disposant pas d'informations fiables récentes, selon les données du Recensement général Agricole, 75% de la superficie communale est utilisée à des fins agricoles. La Superficie Agricole Utile, est de 3527 carreaux, soit 4.2% du département du nord. Mais la taille actuelle estimée par les acteurs locaux des SAU est infirme au regard des données disponibles. Chaque exploitation agricole se compose en moyenne de 2.37 parcelles.

Au total, la commune compte 5515 exploitants largement dominés par les hommes à 83.34% contre 16.40% de femmes ; ce qui représente 5.5% des exploitants du département du Nord et 0.52% de l'ensemble des exploitations agricoles du pays. Comparé à la population communale, le nombre des exploitants représente un ratio d'un (1) exploitant agricole pour chaque 10 habitants. Cette réalité traduit le poids que représente l'agriculture dans la vie de la communauté et sur l'économie locale de la commune de Limonade.

L'intérêt de la population pour l'agriculture n'est pas seulement lié au nombre d'exploitants agricoles, elle est aussi visible et marquée par le principal choix des domaines d'intervention prioritaire des structures organisées de la commune. L'analyse des données de l'enquête réalisée par l'IFOS, pour le compte de la Mairie, et les informations recueillies lors des ateliers du diagnostic participatif montrent que l'agriculture est la seule intervention prioritaire des associations locales des sections communales et du centre-ville. Cette réalité prouve bien l'intérêt accordé pour l'agriculture par les acteurs de la société civile au niveau du territoire communal.

Néanmoins, l'agriculture pratiquée à Limonade est une agriculture de subsistance. La production agricole est destinée principalement à l'autoconsommation et à la vente. De plus, elle est essentiellement pluviale. Ce qui implique que les rendements agricoles ne sont pas seulement liés aux facteurs de production ; mais dominés par les aléas naturels que l'agriculteur ne contrôle pas.

TENURE FONCIÈRE

Les exploitations agricoles à Limonade, s'étendent sur un total de 12 792 parcelles avec une moyenne de 2.31 parcelles pour chaque exploitation agricole. Les parcelles destinées à l'agriculture sont généralement de superficie assez réduite. Ce morcellement des terres est dû aux modes d'appropriation de la terre, aux différentes formes de partage des biens successoraux, qui au fil des ans ont accéléré l'indivision. Par exemple, la taille moyenne des exploitations agricoles pour l'ensemble du pays est de 1.2 hectare. Celles de la commune de Limonade sont relativement au-dessus de cette moyenne avec 1.88 hectare, selon les résultats du recensement général agricole.

En dépit du fait que les données datent du dernier recensement et qu'aucune enquête de ce genre n'est réalisée sur la commune depuis lors, les tendances resteraient les mêmes, selon les agriculteurs rencontrés lors des interviews semi-structurés sur le terrain. Ce problème ayant rapport avec la taille des exploitations constitue un véritable obstacle au développement des zones rurales et agricoles. En effet, l'indivision sur le long terme, limite les possibilités d'inves-

tissement, engendrent des conflits violents entre propriétaires et occupants de terrain et augmente aussi la vulnérabilité de l'environnement.

L'accès au foncier à Limonade devient de plus en plus compliqué et fragile dû à l'insécurité foncière liée à la fragilité des terres du domaine public et privé de l'Etat et l'occupation illégale grandissante des terrains privés. Cette réalité s'explique en partie par une forte demande immobilière engendrant une pression sur le foncier aux fins de construction et le besoin de subsistance de paysans sans terre. Cette occupation illégale s'accélère ces deux dernières décennies à cause de la hausse de l'insécurité, de la faiblesse des institutions étatiques incapables d'assurer et de garantir la propriété privée, de l'absence de certains outils de gestion du territoire, comme le cadastre entre autres.

En ce qui a trait au statut juridique de ces parcelles, 64.13%, soit 8 204 parcelles sont occupées par des propriétaires à titre d'achat, 16.39%, soit 2 097 parcelles sont occupées par des propriétaires à titre d'héritage, 12.70% appartiennent à l'Etat, 0.11 % appartenant à l'église, 6.33% à titre de mineur partagé ou collectif et 0.32% ont un statut juridique non déclaré. Les parcelles non déclarées sont souvent à l'origine de conflits terriens souvent réclamées par plusieurs propriétaires. Il faut souligner que l'absence de données actualisées ne permet pas de montrer la tendance et l'évolution récente sur la situation juridique des parcelles mais la dynamique économique et sociale qui existe depuis plus d'une décennie ont vraisemblablement des impacts sur le statut juridique des parcelles à Limonade.

Le régime régissant l'utilisation et l'exploitation agricole à Limonade se réalise à 69.73% en mode de faire valoir direct. Ces chiffres montrent que la gestion des exploitations agricoles dans la commune de Limonade se fait par les propriétaires des terres. La répartition des autres modes de gestion des parcelles cultivées se réalise comme suit : 11.13% en mode de faire valoir indirect nature, 1.93% en mode de faire valoir indirect sans contrepartie, en service indirect, 0.18% en indirect espèce 5.56% sans autorisation préalable du propriétaire et 10.86% en caution ou par plane

Les deux autres régimes les plus populaires avec près de 25% des cas sont la situation où l'exploitant offre en contrepartie d'un paiement de bail en récolte fixée d'avance, plus connu sous le vocable de « deux moitié », et le cas où l'exploitant tient la terre comme garant contre un prêt d'argent. Si l'on ajoute les terres exploitées sans autorisation, la situation démontre clairement le niveau de pauvreté des agriculteurs sans terre qui utilisent de faibles moyens pour exploiter la terre et tirer un minimum de profit pour subvenir aux besoins de leurs familles.

MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE

La main d'œuvre agricole recensée sur la commune de Limonade est de deux types, la main d'œuvre familiale et la main d'œuvre salariale. La main d'œuvre familiale et salariale mobilisées sur l'ensemble des exploitations agricoles de la commune totalise 16 188 personnes/jours avec une prédominance de la main d'œuvre familiale à hauteur de 95.31%. La participation de la

femme dans la main d'œuvre familiale et non familiale est très faible avec seulement 5.41% des cas recensés.

A côté de la main d'œuvre permanente, il existe une main d'œuvre occasionnelle qui est exploitée à titre individuel ou dans des structures traditionnelles dont les plus utilisées sont le konbit et l'Eskwad. La différence entre ces deux types d'association de structures traditionnelles réside dans le fait que l'eskwad permet l'échange de travail entre les individus tandis que le konbit est une forme d'organisation rémunérée de la force de travail.

Au cours des années du recensement, la main d'œuvre occasionnelle était utilisée dans les exploitations agricoles pendant 3 saisons annuelles de travail. Elle s'élevait, au total, à 240 888 personnes/jours dans les communautés. La plus forte partie de cette main d'œuvre était utilisée dans la première saison de travail avec une contribution de 60.83% et 38.9% pour la deuxième saison et seulement 0.22% pour la troisième.

Bien que ce soit à un faible niveau, les femmes participent à la main d'œuvre familiale et salariale pendant les trois saisons de travail afin d'effectuer des tâches bien précises dans les exploitations agricoles. Généralement les femmes participent aux travaux de semis, récoltes et d'autres petites tâches non pénibles dans le processus tandis que les tâches qui demandent plus d'énergie sont réservées aux hommes.

L'analyse des données du recensement montre une forte augmentation de la mobilisation des femmes dans la première sai-

son contrairement à la troisième saison de mobilisation où la représentativité des femmes est très faible. La main d'œuvre occasionnelle déployée à la première saison s'élève à 146 550 personnes/jours dont 7 698 femmes, soit 5.25%. Quant à la deuxième saison elle mobilise 93 796 personnes dont 5 186 femmes personnes.

De nos jours, la main d'œuvre tend à décroître de manière considérable, selon des personnes ressources interrogées sur le terrain. L'une des contraintes exprimées par les participant-e-s lors des ateliers de mise en commun est la fuite de la main d'œuvre locale. Cela peut être expliqué d'abord par la faible rémunération des ouvriers agricoles.

En effet, le coût moyen d'une journée de travail mentionné au PCD de 2014 a été de 150 Gourdes par jour. En 2021, elle a augmenté de 100%, soit 300 gourdes en moyenne selon des acteurs clés consultés. Ce montant, équivaut à environ 2.5 dollars américains par jour et ne représente guère le salaire minimum fixé à 500 gourdes en 2019. Malgré l'augmentation du coût journalier les travailleurs agricoles s'intéressent de moins en moins et migrent souvent à Port au Prince, à Cap-Haïtien ou en République Dominicaine à la recherche d'une vie meilleure. De plus, certaines pratiques d'entraide sociale comme le Konbit tendent à disparaître. Ce qui limite la disponibilité de tous les facteurs de production.

La main d'œuvre mécanisée ou à charrue n'est pas développée dans la commune. Le prix de la location d'un matériel pour labourer les terres est relativement élevé pour

l'agriculture qui ne reçoit aucune subvention de la part du pouvoir central. Les informations recueillies auprès du bureau agricole communal montrent que parmi les trois engins disponibles pour la commune deux d'entre eux ont des problèmes d'accessoires et un seul fonctionne.

Le problème de la fuite de la main d'œuvre agricole dans la commune est crucial. L'un des pistes pour apporter une solution durable à cette problématique est une revalorisation du secteur et par voie de conséquence de la force de travail en milieu rural. La force de travail mobilisée par une personne en une journée est une des plus pénibles et des moins valorisées en milieu rural.

SYSTÈMES DE PRODUCTION ET PRINCIPALES CULTURES

La commune de Limonade est caractérisée par deux zones agro-écologiques favorisant, sur chacune d'entre elles, des cultures adaptées en fonction des potentialités des sols. Une première zone agro-écologique est constituée par de vastes plaines situées sur la première section basse plaine et une partie de la deuxième section Bois de Lance et de la troisième section Roucou. Cette zone est aussi caractérisée par de très faibles pentes comprises entre 0 et 5%. Elle est essentiellement composée de matériaux meubles, d'accumulations littorales, d'alluvions et de matériaux détritiques. Les terres de bonne et d'excellente qualité se trouvent sur ce relief de la commune et sont dominées surtout par des cultures de bananes et de canne à sucre, des cultures vivrières et l'agroforesterie.

La deuxième zone agro-écologique est aussi marquée par un relief plus ou moins accidenté de pente raide qui peut aller jusqu'à 60% localisée particulièrement sur la deuxième et la troisième section. Cette zone est dominée par des montagnes humides et recouverte par des cultures vivrières, des cultures arbustives (cacao), de l'igname et des tubercules.

L'ensemble des cours d'eau qui drainent les bassins versants alimentent deux rivières surfaciques : la grande rivière qui traverse la commune par la deuxième et la première sections jusqu'à se jeter en mer et la petite rivière alimentée principalement par les ravines des mornes Garata, Garganzine et les localités de Madeleine de Bois de Lance. Ce réseau hydrographique est aussi alimenté par des sources d'eau de ruissellement et des eaux d'infiltration de la commune. La densité de drainage pérenne devient plus forte dans la jonction entre petit rivière et la grande rivière qui serpente la deuxième et la première sections.

Malgré la richesse et la disponibilité en eaux de surface et souterraines, le nombre de parcelles irriguées sur la commune de Limonade est presque nulle. Parmi les 12 792 parcelles dénombrées seulement 65, soit 0.5% de l'ensemble sont irriguées. L'irrigation des parcelles mentionnées a des origines diverses : 2 parcelles sont irriguées par le biais de barrage, 11 à partir des rivières, 3 par des sources et 49 par puits ou forage. A partir de ces chiffres, il est bien visible que les eaux surfaciques ne sont guère exploitées par les communautés alors que l'irrigation est un facteur clé pour

l'amélioration optimale des rendements agricoles qui jouent positivement sur la sécurité alimentaire de la commune.

TYPES DE CULTURES

Il existe une diversité de cultures réalisées sur les exploitations agricoles dans la commune de Limonade : cultures permanentes ou pérennes, cultures annuelles, cultures successives, cultures associées et cultures en assolement. Cependant certaines cultures sont pratiquées en fonction des potentialités du sol et de la zone agro-écologique considérée. Au total, les grands groupes d'occupation de sol sont repartis sur 5 646.9 carreaux en surfaces agricoles utilisées, 2 207 carreaux sont occupés en légumes, 1 521 carreaux en fruits et noix, 819.2 carreaux en céréales, 688.7 carreaux en légumineuses et les 411 carreaux restants sont partagées en cultures oléagineuses, boissons épicées, canne à sucre, et autres cultures.

Les principales cultures pratiquées dans la commune sont les cultures céréalières (le

maïs, le riz pluvial) ; les légumineuses (le haricot, le pois congo, les légumes) ; les tubercules (igname, manioc, patate douce) ; le canne-à-sucre (Canne industrielle), la banane (Plantain et figue), les fruits, le cacao et les citrus. Toutefois, selon le Recensement Général Agricole, les quatre principales cultures sont : la banane, le maïs, le haricot et la canne à sucre, avec respectivement 1 480,5 hectares pour le premier, 806,5 pour la deuxième et 134 hectares pour la troisième. La fermeture de l'usine Welsh dans les années 90 entraîne une chute de la production de la canne à sucre et constitue une perte énorme pour les agriculteurs locaux. La canne à sucre vient en quatrième position avec seulement 112,5 hectares.

Cependant, dans les sections communales, les principales cultures pratiquées sont différentes d'une section à l'autre. La troisième section est plus sèche, la culture dominante est le manioc et l'igname tandis que pour la deuxième, les principales cultures sont l'igname et les cultures maraichères. Quant à la première section c'est la banane comme le présente le tableau ci-dessous sur les types de cultures et les filières prioritaires.

TABLEAU 63 : Types de cultures et filières prioritaires

Unité géographique	Filières prioritaires	Cultures vivrières	Fruitiers
1 ^{ère} section	Banane	Banane, haricot, manioc, maïs, patate	Citrus, mangues, avocat
2 ^{ème} section	Manioc, maïs, banane, igname, patate, pois, légume	Banane, ignames, riz, taro, manioc, patate, maïs, tomate, café, cacao mazombelle, maraichage	Orange, avocat, véritable
3 ^{ème} section	Ignames, manioc, patate, banane, taro, maïs	Ignames, manioc, patate, banane, taro, maïs	

Source : Mairie de Limonade, PCD 2014

Culture	Opération culturale	Période											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Haricot	Préparation												
	Semis												
	Entretien												
	Récolte												
Igname	Préparation												
	Plantation												
	Entretien												
	Récolte												
Manioc	Préparation												
	Plantation												
	Entretien												
	Récolte												
Patate douce	Préparation												
	Plantation												
	Entretien												
	Récolte												
Banane plantain	Préparation												
	Plantation												
	Entretien												
	Récolte												
Tarot	Préparation												
	Plantation												
	Entretien												
	Récolte												

APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS, ACCESSIBILITÉ AUX MOYENS DE PRODUCTION TECHNIQUES ET FINANCIERS

Il y a un réel besoin d'approvisionnement pour améliorer les rendements agricoles dans la commune. Le manque d'accès aux intrants est placé quatrième dans la liste des différentes contraintes qui entravent

le développement des exploitations pour le département du Nord. Dans la commune, l'accès aux intrants reste limité pour les paysans qui sont obligés de s'approvisionner au prix fort à Cap-Haïtien. Or, la disponibilité d'intrants est une condition incontournable dans l'amélioration de la productivité agricole.

Le ministère de l'agriculture à travers le BAC distribue régulièrement des semences aux agriculteurs. Aussi, il a été constaté

que le projet de Reforestation de l'USAID implémenté par Chemonics fournit des semences au moment de la réalisation du diagnostic communal du PCD. L'accès limité aux intrants agricoles constitue un problème grave pour les producteurs locaux. En effet, lors de la réalisation des ateliers, trois des contraintes majeures citées par les participant-e-s sont l'absence de boutiques d'intrants agricoles, de moyens économiques et matériels ainsi que de centres de conditionnement pour la conservation des produits agricoles.

L'analyse des données sur la vulgarisation au regard des chiffres fournis par le RGA montre que peu d'agriculteurs reçoivent de conseils et d'informations, soit dans la gestion de l'exploitation, le choix de variétés de culture, en matière de crédit, de commercialisation ou autres. Il existe certes le BAC et la Direction départementale de l'agriculture dont leur mission est, entre autres, de vulgariser des techniques de production adaptés au niveau la commune. Mais l'accès aux services de vulgarisation demeure limité.

Sur les 5 515 exploitations, seulement 7.5% des exploitants ou gérants d'exploitation agricole affirment avoir reçu des conseils. Des ONG ont l'habitude d'intervenir en prodiguant des conseils aux paysans mais leurs actions sont non seulement limitées dans le temps mais aussi leurs interventions étant réalisées sur la base de petits projets ne peuvent toucher qu'un nombre limité de bénéficiaires.

L'accès au crédit pour financer les opérations de l'exploitation agricole a également

ses limites. Au niveau national, il existe la Banque Nationale de Développement Agricole qui a pour rôle de financer les exploitations agricoles ; mais aucune représentation n'est identifiée et aucune intervention n'est recensée dans la commune, selon un cadre du bureau agricole communal.

Il existe, certes, au moins une institution financière du secteur privé qui octroie des prêts dans la commune ; mais le producteur fait face à la hausse des taux d'intérêt et les modalités du versement des mensualités qu'il ne maîtrise pas forcément. Cela constitue un facteur de découragement pour l'agriculteur en nécessité de solliciter des prêts pour financer ses besoins en liquidités et des opérations d'investissement au sein de son exploitation agricole.

L'analyse de données du recensement agricole montre que seulement 5.9% des producteurs qui gèrent une exploitation agricole cherchent à contracter une forme de crédit quelconque. Il faut toutefois souligner que c'est le crédit de campagne qui est surtout financé et non le crédit d'investissement pour ceux qui ont obtenu le crédit demandé.

Sur les 297 exploitations agricoles ayant obtenu le crédit, 94.9% sont des crédits de campagne et seulement 5% sont des crédits d'investissement. Alors que ce qui permet aux agriculteurs d'améliorer le rendement agricole c'est l'achat d'équipement, de terre, de puits et d'ouvrages hydrauliques, d'aménagement de sol qui peuvent améliorer le rendement et donc augmenter leurs revenus.

STOCKAGE, TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Le faible moyen de stockage est une des caractéristiques de la problématique agricole à Limonade. Les moyens de stockage les plus utilisés par les exploitants pour conserver les produits agricoles sont les sacs en paille ou en nylon chez l'exploitant. Cette faible possibilité de conservation des produits agricoles combinée aux coûts élevés de transport rend fragile la situation des paysans qui sont obligés d'écouler rapidement la production.

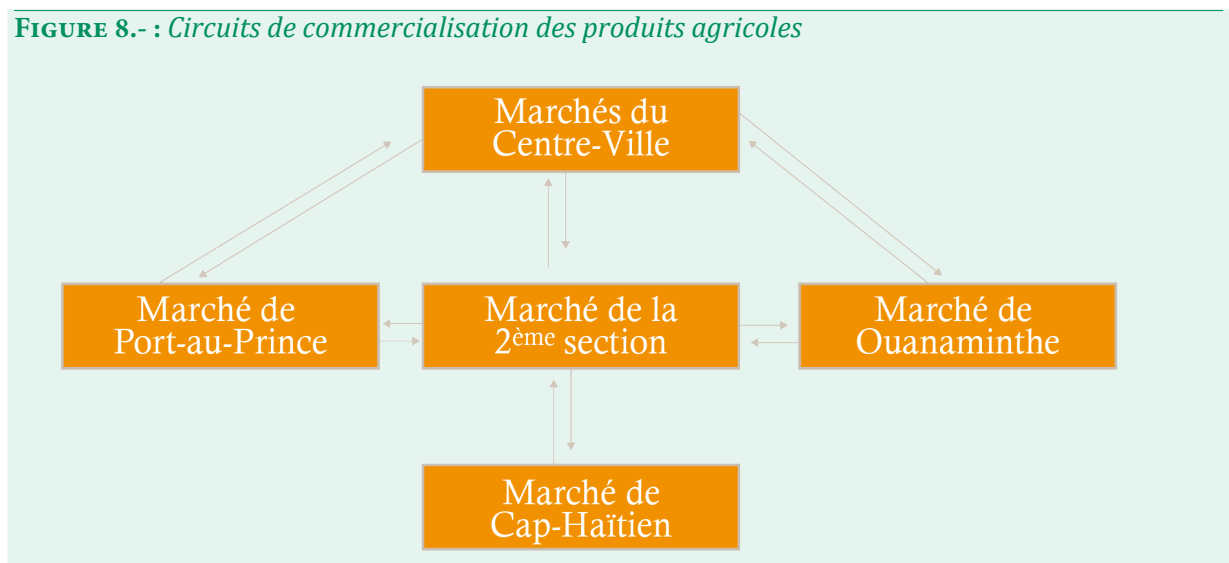
Le secteur de la transformation n'est pas vraiment développé au niveau de la commune. Depuis la disparition de l'usine sucrière Welsh dans les années 80, la transformation de la canne industrielle a connu un net recul. Aujourd'hui à part la laiterie Lèt Agogo qui est de type industriel formel, c'est le secteur traditionnel de la transformation fonctionnant à bras ou à moteur, généralement informel, qui existe dans la commune.

La production dans la commune de Limonade est destinée à 45.8% à l'autoconsommation et 54.2% à la vente selon le recensement général agricole. Ce fort pourcentage pour la consommation, proche de la moitié, montre qu'en termes de volume, la production n'est pas aussi élevée. Cette faible production destinée à la vente ne peut alimenter les grands marchés régionaux, voire l'exportation.

Les échanges commerciaux se limitent principalement aux marchés de proximité. Ainsi, la commercialisation des produits agricoles se réalise entre les marchés les plus proches à savoir les deux importants marchés de Cap-Haïtien, les communes limitrophes ou quelques rares fois à Ouana-minthe et Port-au-Prince.

Les prix des produits enregistrent des fluctuations tout au long de l'année. Les deux périodes ayant rapport au pic du prix des denrées agricoles sont la récolte et le moment des plantations. A la récolte les prix chutent tandis qu'au moment de la plantation il est généralement enregistré des flambées de prix des produits sur le marché.

FIGURE 8.- : Circuits de commercialisation des produits agricoles



FILIÈRES PORTEUSES

Malgré les difficultés liées au secteur agricole, il existe des filières très prometteuses pour les paysans et l'économie locale. Parmi les cultures identifiées, on y trouve les cultures de banane, igname, manioc, maïs, patate. Parmi ces filières, la banane est identifiée comme l'une des principales cultures pratiquées. L'igname et le manioc sont les deux filières importantes produites principalement dans la deuxième et la troisième section. D'autres cultures complètent la liste comme le taro, les légumineuses et le pois.

IMPORTANCE ET ZONES DE PRODUCTION

L'accroissement de la production végétale, particulièrement les filières identifiées préalablement, peuvent générer des milliers d'emplois directs et indirects et favoriser le développement de l'économie locale. Depuis la fermeture de l'usine sucrière Welsh dans les années 90, la culture de la canne à sucre régresse au profit d'autres cultures. La topographie de la commune, caractérisée par de vastes plaines fertiles, facilitera le développement de la filière banane qui est une des filières prioritaires et domine particulièrement dans la première section. Cependant, la culture de l'igname domine dans la deuxième et la troisième section.

PROBLÈMES AFFECTANT LA PRODUCTION

Globalement les entraves au développement de la production ont été publiées

dans le recensement agricole à partir d'un ensemble de témoignages des exploitants questionnés lors du RGA. En analysant les résultats, l'on voit bien que ces entraves s'alignent aux problématiques affectant la production de la commune de Limonade. Au top des cinq entraves déclarées par les exploitants, ce sont, dans l'ordre décroissant : le manque de ressources financières, le manque d'encadrement, l'absence de système d'irrigation/eau, l'occurrence de catastrophes par suite de phénomènes naturels et le manque d'accès aux intrants

Le manque de ressources financières est bien visible à Limonade. Les chiffres ont montré que seulement 5% des exploitants ont déclaré avoir reçu du crédit pour financer leurs exploitations agricoles. De plus, les subventions de la part du pouvoir central sont quasi inexistantes. Or la gestion des exploitations agricoles demande souvent de nouveaux investissements que l'agriculteur ne dispose pas forcément.

La nécessité de fournir des conseils et informations aux paysans est d'une grande importance pour améliorer leurs techniques de production. Cependant il est clair que le faible pourcentage (moins de 10%) des exploitants qui mentionnent avoir reçu du conseil et des informations prouve que les exploitants ne sont pas suffisamment encadrés par les instances qui en sont responsables dans la commune.

L'agriculture à Limonade, étant une activité dépendante de la pluviométrie, a besoin de compensation en eau, soit par barrage, forage ou autres. L'analyse des données a montré que malgré la disponibilité en eau de surface il n'y a aucun effort pour capter

l'eau des rivières par la mise en place d'infrastructures hydrauliques adéquates. Ce qui réduit considérablement le rendement agricole, surtout en période de sécheresse où les pertes sont importantes au niveau des exploitations agricoles.

Les variations irrégulières des saisons découlent des impacts du réchauffement climatique à l'échelle globale. Les saisons sèches ont tendance à être plus long ou dès fois plus court mais restent imprévisibles. C'est le même cas pour les inondations et la pluviométrie. Les cas de sécheresse sont des exemples incontournables à prendre en compte du fait qu'elle a toujours eu des effets dévastateurs sur les plantations et les cultures. En janvier 2021, par exemple la sécheresse a détruit beaucoup de récoltes et occasionné la mort de centaines d'animaux dans la commune. Plus proche du littoral, à Chabannon, c'est la salinisation des terres et de la nappe phréatique à laquelle sont récemment confrontés les rivevains. Ce qui réduit considérablement le rendement des terres à proximité de la mer. Ces situations

décapitalisent beaucoup d'agriculteurs qui souvent n'ont pas le choix que de s'endetter pour réinvestir dans l'agriculture.

L'absence d'assurance dans le secteur agricole fait que les exploitants sont confrontés seuls aux problèmes qui découlent du passage des phénomènes naturels. Lors d'une catastrophe l'exploitant a non seulement perdu ses récoltes, le bétail ; mais il est souvent décapitalisé. Et toute tentative de reprise des activités liées à la production est forcément synonyme d'endettement. Ce qui augmente son niveau de pauvreté extrême.

L'accès aux intrants est une contrainte majeure pour l'exploitation agricole. Or, l'apport de l'intrant est nécessaire à l'amélioration de la productivité. Pourtant c'est l'accès limité et la faible disponibilité des intrants, comme les semences de qualité, les pesticides, les fertilisants etc., qui impactent négativement le fonctionnement de l'agriculture à Limonade. De plus, le prix des fertilisants non-subsidés n'est pas toujours à la portée de tous les agriculteurs.



PROBLÉMATIQUE DU SECTEUR AGRICOLE

Malgré les potentialités diverses dont dispose la commune de Limonade (terres fertiles, fort potentiel hydrique, zones constituées majoritairement de plaine, etc.), le secteur agricole fait face à un certain nombre de problèmes qui entravent son développement. Le plan communal de développement de première génération a fait état d'un ensemble de contraintes qui perdurent jusqu'à aujourd'hui.

Ce sont l'insécurité foncière, l'accès limité aux intrants agricoles de bonne qualité, l'absence de réseau d'irrigation et le dysfonctionnement du système d'irrigation de Latannerie, le morcellement des parcelles, le non-endiguement des berges de la Grande-Rivière-du-Nord au niveau de la 1^{ère} section Basse Plaine et de la 2^{ème} section Bois de Lance, le caractère rudimentaire des outils de travail et le manque de matériels motorisés, la raréfaction de la main-d'œuvre.

Ensuite, viennent la dégradation continue des terres par l'érosion et leur salinisation au niveau du bord de mer, le faible encadrement technique, la mauvaise qualité des semences et la faible capacité de conditionnement des denrées agricoles, la disponibilité irrégulière d'intrants agricoles, l'utilisation insuffisante des pratiques de fertilisation, l'inexistence de crédits agricoles appropriés, le manque d'unités de transformation des produits agricoles et l'atrophie de l'agro-industrie et finalement l'absence de volonté politique réelle priorisant l'agriculture au niveau des choix nationaux et locaux de développement.

En conclusion, le territoire communal compte de nombreux atouts physiques et d'énormes potentialités. Ses richesses physiques en matière de développement agricole sont manifestées par la présence élevée de surface agricole fertile et la richesse en disponibilité d'eaux de surface et souterraines. Ces avantages devraient permettre l'ouverture d'autres fermes agricoles, inciter d'autres associations à s'investir dans l'agriculture et la transformation des produits agricoles et du coup favoriser le développement de plusieurs filières très prometteuses. De plus, les structures d'accompagnement existent dans la communauté telle que le bureau agricole communal, les universités et écoles techniques offrant des formations dans le domaine agricole.

Par ailleurs, la présence de nombreux défis limite le développement du secteur. Les moyens techniques et financiers constituent les deux problèmes majeurs de l'agriculture. Ces derniers influent négativement sur l'irrigation, l'acquisition des intrants, la disponibilité des structures de conservation entre autres. D'autres difficultés d'ordre structurel ne jouent pas en faveur d'une relance agricole telle la faiblesse des structures d'accompagnement, l'absence de politique de suivi, l'instabilité des prix des denrées agricoles, la fuite de la main-d'œuvre, etc.

Bien que des opportunités existent, notamment par l'intervention des partenaires à travers plusieurs programmes de soutien et d'accompagnement ; des menaces tels que les changements climatiques, l'exode rural, le vol de récoltes sont à combattre pour mieux conditionner le développement du secteur dans la commune.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA COMMUNE DE LIMONADE

D'après les données du Programme Alimentaire Mondiale, sur Haïti, près d'un million de personnes souffrent d'insécurité alimentaire et 4.3 millions de personnes à travers le pays n'ont pas assez à manger. Ces chiffres s'alignent aux données fournies par la Coordination Nationale de la Sécurité alimentaire qui, en analysant la situation de la sécurité alimentaire au niveau nationale pour la période allant de mars à juin 2022 démontrent que le pourcentage de personnes en insécurité alimentaire se situe à 4.5 millions. La situation d'insécurité alimentaire au niveau nationale est due à plusieurs facteurs, dont les effets dévastateurs du séisme, les faibles récoltes dues à une pluviométrie inférieure à la normale, et la décapitalisation des exploitants en raison des mauvaises performances de précédentes récoltes.

Cette réalité confrontée au niveau nationale n'est pas différente de celle de la situation actuelle de Limonade où des catastrophes répétées impactent la situation des ménages en matière de sécurité alimentaire. Par exemple, en 2021 la commune a confronté à une importante vague de sécheresse qui a eu des conséquences négatives sur la production agricole de la commune et le cheptel particulièrement sur la troisième section. Au-delà des catastrophes naturelles qui décapitalisent les exploitants, l'agriculture pratiquée à Limonade ne peut répondre proportionnellement aux besoins alimentaires car elle dépend totalement de la pluviométrie. Aucune réali-

sation hydraulique agricoles n'est mise en place pour compenser les pertes en eau des exploitations agricoles malgré l'existence de la richesse en eau de surfaces et souterraines. Cette réalité entraîne une baisse de revenu des ménages qui provient en partie de l'agriculture. Selon les données de l'enquête ENUSAN, 51% des revenus de la population en milieu rural viennent de l'agriculture.

Toutefois, la production agricole a fourni une contribution non négligeable à la disponibilité alimentaire même si elle ne couvre pas tous les besoins alimentaires de la population. Au niveau de la plaine, qui représente plus de deux tiers du territoire, composées de matériaux meubles, d'alluvions et de sédiments, très fertile, on cultive des cultures vivrières comme l'igname, le manioc, la patate douce, les légumes et les cultures maraichères, très présentes dans la deuxième section de Bois de Lance et la troisième section Roucou. Au niveau de la première section Basse Plaine, ce sont le bananier plantain, culture dominante, la canne à sucre, le haricot, le maïs et des cultures en association qui sont cultivées. Les arbres fruitiers (citrus, mangues, avocat, arbre véritable) sont aussi très représentés au niveau de la commune.

Mais la carence de données locales disponibles ne permet pas d'apprécier la quantité de tonnes métriques des récoltes par culture produite chaque année. Elle ne permet pas non plus d'obtenir à quel niveau ni à quel pourcentage le marché local est approvisionné en production de denrées locales. Cependant si l'on en tient compte de la taille de la population il est évident

que la production locale communale ne suffit pas de satisfaire la demande locale. Ce qui oblige les consommateurs à compenser les produits de base constituant le panier alimentaire.

Le panier alimentaire, selon le CNSA, est composé de six produits de base qui sont le riz, la farine, le blé, mais, haricot, le sucre et l'huile végétale. Parmi les produits qui entrent dans la constitution du panier alimentaire cultivé dans la commune figurent le haricot et le maïs. Donc, les ménages de la commune de Limonade sont obligés de se procurer à l'achat des produits qui ne sont pas disponibles sur le marché local. Cette production, qui vient généralement de l'exportation, ne cesse d'augmenter car leur prix dépend des contraintes exogènes comme la hausse du prix du carburant et la dépréciation de la gourde entre autres. Entre décembre 2021 et janvier 2022, le coût moyen du panier alimentaire pour un ménage composé de 5 personnes selon les données de la CNSA, augmente de 3% passant de 2708 à 2800 gourdes. Ce qui réduit la capacité de résilience des ménages les plus pauvres qui vivaient déjà dans une si-

tuation préoccupante face à la montée des prix sur le marché. D'autant plus que les récentes crises de sécheresse qui ont frappé la commune au cours de l'année 2021, fragilisent une partie des ménages dont leur revenu dépend de l'agriculture et de l'élevage.

En considérant le niveau de vie des ménages de la commune dont une bonne partie vivait déjà dans l'insécurité alimentaire, des stratégies de réponses proportionnelles s'imposent. Pourtant au niveau communal, il existe peu de réponses directes aux problématiques d'insécurité alimentaire. En effet, des efforts consentis par le pouvoir central sur ce point ne sont pas réguliers et consistent à mettre en place des programmes de soutien à la production agricole, à l'élevage et la pêche. D'autres initiatives sont habituellement prises par des structures non-gouvernementales comme le PAM à travers des programmes de cantines scolaires ou la FAO dans des programmes d'appui à l'agriculture et à l'élevage afin de réduire le niveau d'insécurité alimentaire des ménages les plus pauvres.



2.5.2

ELEVAGE

La production animale est l'un des piliers de l'économie rurale à Limonade. L'élevage joue un double rôle dans la fertilisation du sol et constitue un moyen d'épargne pour les paysans qui n'ont presque pas d'accès au système de crédit formel. Sur le territoire communal, l'élevage est surtout pratiqué en parallèle avec l'agriculture notamment pour son rôle de fertilisation naturelle. Globalement, la production animale est assez développée. La commune est placée sixième au niveau départemental par rapport à l'effectif du cheptel et septième par rapport au nombre de volailles, selon les résultats du recensement général agricole du ministère de l'agriculture.

Le cheptel n'est pas différent des autres communes du département. Les principales espèces rencontrées sont les bovins, équins, caprins, porcins, etc. Les données recueillies à partir du Recensement Général Agricole montrent que l'effectif du cheptel de la commune était estimé à 17 007 espèces et diffère selon l'espèce considérée. Le cheptel est réparti de la manière suivante : 7 732 bovins, 3 079 porcins, 116 ovins, 6 060 caprins locaux et 20 caprins améliorés. La troisième section Roucou est le bastion de l'élevage bovin dans la commune, bien qu'il ait été observé, selon des acteurs clés et les participant-e-s aux ateliers, une baisse considérable de l'élevage bovin ces 10 dernières années. Comparativement au nombre d'exploitations agricoles, chacune dispose de 3 bétails et 4.81 volailles en moyenne. L'élevage est surtout

pratiqué dans les zones de plaine. (RGA, MARNDR, 2009)

MODE DE CONDUITE DES ANIMAUX

Les deux modes de conduite d'animaux pratiqués sont l'élevage en liberté ou attaché à la corde et l'élevage contrôlé. Il faut préciser que l'élevage libre est surtout pratiqué sur la troisième section tandis que l'élevage de contrôle ou à la corde est plus représenté sur la première et la deuxième sections.

► ALIMENTATION

L'alimentation du bétail est constituée de résidus de récoltes, d'herbes et de feuilles. Il n'existe pas d'autres sources additionnelles d'alimentation industrielles dans la commune sauf pour les volailles importées. Il faut toutefois souligner que le projet Reforestation de l'USAID implémenté par Chemonics entreprend à travers un projet de reboisement la distribution de plusieurs types d'herbes pour renforcer l'alimentation du bétail : herbes guinée, herbes éléphant, cross etc. Elle offre également à certaines familles paysannes de la canne à sucre afin d'inciter les éleveurs à la culture d'herbes pour répondre au problème d'alimentation surtout en saison sèche. Il faut du temps pour observer des résultats d'une telle démarche mais les acteurs consultés sur cet aspect affirment que l'effet immé-

diat est encore très faible car les paysans n'ont pas l'habitude de cultiver et produire les fourrages sur leurs terres. La deuxième explication est le morcellement des terres. L'espace cultivé étant réduit, l'agriculteur peine à réserver une partie de sa parcelle à la production de foin. La troisième explication est le mode de tenure : le fermage.

► ABREUVEMENT

Le forage de puits dans des zones sèches, les points d'eau, l'utilisation de pompes à motricité humaine sont utilisés dans l'élevage contrôlé pour l'abreuvement des animaux. Par contre, les animaux en élevage libre utilisent les rivières, mares et ravines comme sources d'alimentation en eau. Il est à souligner que l'un des problèmes majeurs de l'élevage dans la commune est la sécheresse. En 2019, la sécheresse qui a frappé la commune a entraîné, particulièrement sur la troisième section la mort de beaucoup d'espèces animales notamment les bovins.

► REPRODUCTION

Il n'y a pas de station de monte dans la commune. Les animaux pour se reproduire s'accouplent librement sans intervention des éleveurs. Selon les participants des ateliers, il existe une carence en races améliorées. Ce qui limite toute amélioration de la race locale.

► SANTÉ ANIMALE

Limonade est l'une des communes du département disposant d'un nombre d'agents vétérinaires au-dessus de la moyenne. Elle compte dix-huit (18) agents vétérinaires et un (1) infirmier selon des informations recueillies au Bureau Agricole Communale. Ces agents sont formés par l'ONG Veterimed, Interéglise et le Ministère de l'Agriculture et forment le GSB (Groupman Sante Bèt) réparti sur le territoire communal. Ce groupement, fondé en 2012, composé d'agents vétérinaires, d'éleveurs et d'élus locaux a pour rôle de veiller sur la bonne marche de l'élevage dans la commune. Il n'existe pas de clinique ni de pharmacie vétérinaire dans la commune. La santé curative des animaux est assurée par ces agents vétérinaires. Bien qu'ils ne soient pas rémunérés par le ministère de l'agriculture, ils tirent profit du métier au cas par cas qu'ils traitent. Selon des agents vétérinaires consultés, certains paysans n'hésitent pas à avoir recours à des charlatans pour diminuer le coût des soins en cas de maladies. En ce qui a trait aux maladies des animaux, elles sont très diversifiées et sont liées à l'espèce.



TABLEAU 64 : Calendrier des maladies des animaux

Maladies/Parasites/Symptômes	Espèces affectées	Périodes	Modes de traitement
Parasites interne	Bovin	Toute l'année	
Charbon, aveuglement	Caprin	Saisons pluvieuses	Antibiotique
Toux, Tétanos, complications à la mise bas	Équidés	Toute l'année	
Techenn, PPK	Porcin	Toute l'année	Aucun
Rage, toux, maladies virales	Canin	Toute l'année	Aucun
New Castle	Volaille	Mars/juillet/décembre	Aucun

Sources : Mairie de Limonade / enquêtes et entretiens réalisés auprès des acteurs clés, mai 2021

Il n'existe pas de campagnes régulières de vaccination des animaux dans la commune. Bien qu'en principe chaque douze mois, il devrait y en avoir selon certains acteurs consultés dans le domaine. Par exemple, la dernière campagne de vaccination contre la rage date de décembre 2019. Pourtant la vaccination est le seul moyen de lutter contre certaines maladies car une fois infecté l'animal n'aura aucune chance de survivre selon des professionnels de santé animale consultés. Dans le temps, le MARNDR organisait régulièrement des campagnes de vaccination. De nos jours, des partenaires et certaines ONGs viennent en appui au ministère pour les soins préventifs des animaux notamment dans les campagnes de déparasitage et de vaccination. C'est le cas par exemple de la Chemonics et de la FAO en 2019, qui avaient appuyé une campagne de déparasitage dans la commune.



COMMERCIALISATION DES ANIMAUX

Il existe un seul marché de vente de bétail communément appelé Palan dans la commune. Ce marché se trouve sur la deuxième section, Bois de Lance, plus précisément à carrefour Gédé d'une distance d'environ 6 kilomètres du centre-ville. L'espace qui n'est pas aménagé est utilisé à la fois comme Palan mais aussi pendant deux autres jours comme marché de produits vivriers, fruits et légumes. Il n'existe pas de dépôt pour les commerçants qui viennent de loin, pas de hangars ni de bloc sanitaire non plus. En période de crues de la rivière, l'espace est régulièrement inondé. C'est l'un des plus grands marchés de la région puisqu'il dessert les départements du Nord et du Nord Est. Les commerçants viennent de partout faire des échanges : Ouanaminthe, Dondon, Ranquitte, Trou-du-Nord, Saint Raphaël, etc. Le palan fonctionne deux jours de la semaine : mardi et vendredi. C'est dans un espace où l'on peut observer une tentative d'aménagement inachevé que les CASEC délivrent les papiers d'autorisation la vente de bétail. Le prix de vente du bétail dépend de plusieurs facteurs : sexe, taille et la santé de l'animal.

TABLEAU 65 : Prix du bétail selon le marché

Espèces	Après sevrage Prix marché local (HTG)	Phase de Maturité Prix marché local (HTG)
Cabri ou chèvre	2.000 à 4.000	5.000 à 10.000
Bœuf et Vache	15.000 à 25.000.	30.000 à 100.000
Porc ou Truie	1.500 à 2.500	10.000 à 20.000
Cheval	10.000 à 20.000	20.000 à 35.000
Mouton	3.500 à 5.000	10.000 à 15.000
Bourrique	4.000 à 6.000	10.000 à 15.000

Source : Mairie de Limonade, entretien avec le CASEC de la 2^{ème} section, 2021

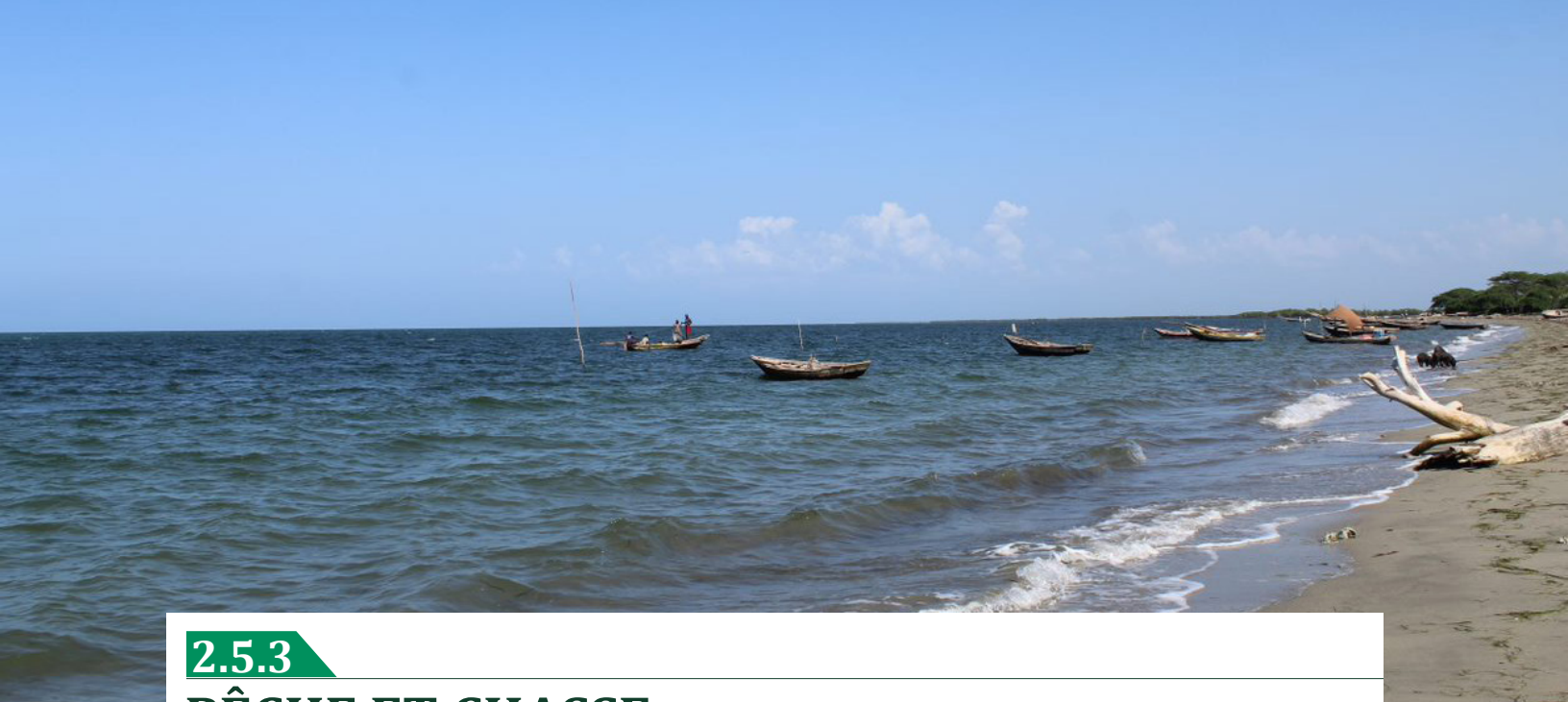
PROBLÉMATIQUE DU SECTEUR



L'élevage malgré son rôle déterminant dans l'économie paysanne dans la commune de limonade fait face à d'énormes problèmes et défis qui limitent son développement. Les problèmes confrontés dans le secteur sont l'élevage libre, et le vol de bétail et la faible capacité de réponse en cas de maladie. Le vol de bétail est bien organisé selon les informations recueillies aux entretiens réalisés avec des acteurs clés. Il existe tout un réseau malgré la mise en place du programme d'identification des animaux par le MARNDR. Quant à l'élevage libre, elle cause de multiples accidents de circulation, tandis que celui des volailles pose des problèmes pour la vaccination car elles sont très dispersées. Les catastrophes naturelles telles qu'inondations, sécheresses, cyclones entraînent aussi des cas de disparition d'espèces, la mort d'animaux. Un autre problème du secteur est lié aux maladies auxquels les agents ne peuvent apporter des réponses telles que le charbon. Une maladie récemment apparue ayant des symptômes proches du PPK affectant les cochons au début de l'année 2021 a entraîné la mort de beaucoup de cochons. Ces cas méritent des réponses rapides et urgentes par les autorités concernées.

En conclusion, en matière d'élevage, la commune de limonade dispose des atouts considérables. Cependant le développement de la production animale nécessite la mise en place d'une bonne politique qui doit prendre en compte des besoins exprimés par les éleveurs, le renforcement des structures d'accompagnement locales (association d'éleveurs, BAC, GSB) et des techniciens de proximité disponibles pour améliorer la situation sanitaire des animaux. Le secteur nécessite aussi des interventions régulières pour la vaccination du cheptel, de mesures de lutte contre certaines menaces telles que le vol de bétail, la vente illégale voire de contrebande, des dispositions pour lutter contre la sécheresse.





2.5.3

PÊCHE ET CHASSE

La pêche représente un secteur assez important du point de vue économique dans la commune. Au cours des entretiens et discussions réalisés avec les participants lors des ateliers, il a été démontré qu'il existe une riche biodiversité marine dominée par une faune aquatique intéressante et une grande quantité de récif corallien. Un grand nombre de familles vivent des produits de la pêche dans la première section. A côté des pêcheurs, il y a les intermédiaires (les mareyeuses) et ceux pratiquant l'ébénisterie marine c'est-à-dire ceux qui construisent les canots de pêche qui vivent directement ou indirectement de la pêche. En dépit de multiples forces existantes dans le secteur, il existe pas mal de contraintes qui méritent d'être adressées.

Limonade dispose de 14 kilomètres linéaires côtiers et une riche biodiversité marine. Selon les données recueillies auprès des associations de pêcheurs et des

participants aux ateliers, les espaces littoraux et marins ne cessent pas d'être dégradés. Les utilisateurs de plages publiques et les riverains jettent régulièrement toutes sortes de détritiques (sachets, boîtes en styrofoam, déchets organiques) à même le sol. Ce qui n'est pas sans conséquence sur les espèces et la faune halieutiques. En effet, l'écosystème marin est affecté par une diminution des palétuviers et la destruction des récifs coralliens. Un pêcheur membre d'une association locale rapporte qu'autrefois certains riverains utilisaient des récifs coralliens dans la construction. De plus, de déchets évacués dans les rivières et les canaux d'évacuation, les sédiments apportés par l'érosion des sols sont directement jetés dans la mer. A côté de ces problèmes, des participants rapportent que les ressources halieutiques sont surexploitées. Par ailleurs, des pêcheurs, qui utilisent des filets de petites mailles affectent la régénération des espèces.

Les mangroves et certains espèces végétaux marins jouent les rôles d'habitat, de nidification, fournissent des éléments nutritifs, des aliments et produisent du carbone à la faune aquatique. Aujourd'hui la superficie en mangroves diminue au fur et à mesure. Son déboisement par les riverains et des personnes provenant d'autres localités est réalisé nuit et jour. La mangrove, très prisée, est utilisée par les boulangeries, dans le charbon de bois mais aussi dans les blanchisseries ou dry cleaning.

À l'initiative de l'ONG FOPROBIM, une structure locale nommée Garde Ecologique composée d'une dizaine d'agents a été expérimentée pour surveiller et protéger l'environnement marin de plusieurs communes dont Limonade. De nos jours, cette structure n'est plus fonctionnelle dans la communauté.

La pêche est concentrée principalement sur la première section Basse Plaine dans trois habitations. Il s'agit de Bas Saline, Bord de mer et Chabannon. Il existe huit ports de débarquement : Kay Boulé, Haut Broché, Donnan, Devan Legliz, Nan Bouchi, Rache et Mouyay. La pêche en eau douce est inexistante dans la commune. Les habitants utilisent soit la côte maritime soit le large pour exercer la pêche. Le choix de la zone de pêche est souvent lié au matériel de pêche disponible. Certains pêcheurs haïtiens, pour augmenter la rentabilité de leurs produits de pêche pénètrent dans les eaux maritimes dominicaines car ils expliquent que c'est très profitable. Mais une fois attrapé par les gardes côtes dominicains tous les matériels et équipements sont confisqués. Cependant, les pêcheurs dominicains profitent régulièrement les eaux maritimes haïtiennes sans toutefois ne craindre aucune sanction de la part des autorités haïtiennes.

TABLEAU 66 : Liste des associations œuvrant dans le domaine de pêche

Zones	Nom association	Membres	Centre de pêche associé
OPPBL	Organisation des Pêcheurs pour la Protection de Basse-Plaine de Limonade.	40	Bord de mer de Limonade (1 ^{ère} section)
OCPAC	Organisation des Citoyens Progressistes Avisés de Chabannon	35	Chabannon (1 ^{ère} section)

Source: Mairie de Limonade/Ateliers communaux de diagnostic participatif, 2020

MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DE PÊCHE

Le matériel de pêche est caractérisé par l'outillage traditionnel. Les principaux outils utilisés sont : senne (ti may), filets), de canaux à voile etc. Cette situation limite les pêcheurs notamment ceux qui opèrent en haute mer. Le Plan Communal de Déve-

loppement de 2014 relate que des matériels ont été distribués par des organismes d'aide à Haïti. En effet, Food For the Poor a distribué des moteurs de type 40, chaloupes, (DCP) Dispositif de Concentration de Poisson. L'une des contraintes observées selon un membre d'une organisation de pêche de la commune est le coût élevé de carburant pour faire fonctionner ces matériels de pêche car les moteurs de type

40 distribués en consomment beaucoup ; la deuxième difficulté présentée a été que la distribution de matériel ne visait pas des structures déjà en place (association de pêche par exemple) mais des pêcheurs isolés. Aujourd'hui ces matériels n'existent plus dans la communauté.

TYPES DE PÊCHE

Selon les données de l'Institut Haïtien de Statistique et d'informatique, le nombre de pêcheurs est estimé à mille cinq cents. Il existe seulement quatre cent quatre-vingts selon une autre source provenant d'une association de pêcheurs. Le système de pêche pratiqué consiste en l'utilisation de la senne ti maille, la pêche à la lampe et une autre pratique traditionnelle qui consiste à faire du bruit pour permettre aux poissons de se faire prendre aux pièges tendus préalablement. Ce système entraîne des impacts négatifs sur la disponibilité des espèces car ils doivent aller au large pour pêcher. Cette situation influe grandement sur la productivité du secteur. Ensuite le secteur de la pêche reste peu organisé. Il existe deux associations de pêche dans la commune ; l'une ayant son siège à Bord de mer et l'autre à Chabannon.

L'OPPBL est composé uniquement de pêcheurs. Fondé en 2012, l'organisation a pour but de promouvoir le développement de l'environnement maritime. Les principales actions entreprises par cette organisation dans la communauté concernent la plantation et la restauration de mangroves, la protection et la restauration des récifs coralliens et le nettoyage du littoral.

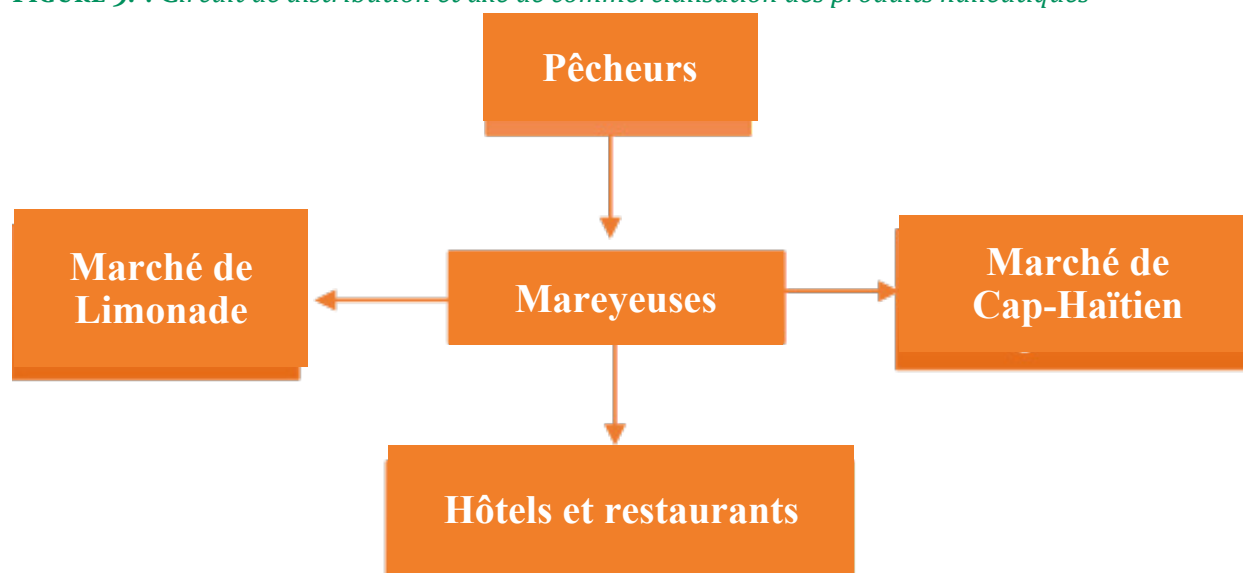
RENDEMENT ET DISPOSITIFS DE CONSERVATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES

Comme mentionné au titre précédent, la pêche artisanale pratiquée et les matériels rudimentaires utilisés ne permettent pas aux pêcheurs d'investiguer la haute mer. Cette situation ne permet pas non plus un rendement optimal. Les deux villages de pêcheurs (Limonade Bord de mer et Chabannon) ne disposent pas d'infrastructures électriques comme le centre-ville. Il n'existe pas non plus de chambre froide pour la conservation des produits halieutiques. Les deux moyens utilisés pour conserver les poissons sont l'igloo de glace et le séchage.

COMMERCIALISATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES

Il n'y a pas une organisation du circuit de distribution impliquant beaucoup d'acteurs. Les produits halieutiques, une fois arrivés sur la côte sont vendus à des intermédiaires (généralement des femmes) soit par cuvette, soit par igloo. Celles-ci vont les distribuer aux marchés de Limonade (les mardis et les vendredis) ou au marché de Cap-Haïtien tous les jours. Le prix d'un igloo de poisson varie selon l'espèce entre 2500 et 25000 gourdes. Certaines personnes pratiquent le séchage et commercialisent dans d'autres communes du département. Les espèces capturés et vendus sont : boutou, balbarin, carengue, bonique, hareng, balaro, sad doré etc. Les espèces de poissons les plus rentables sont le poisson rose, balbarin et la famille des Sarde. Parmi les crustacés figurent le homard et le lambi.

FIGURE 9.-: Circuit de distribution et axe de commercialisation des produits halieutiques



En résumé



La pêche constitue l'une des trois principales activités génératrices de revenus de la commune. Pratiquée majoritairement par les hommes, elle est destinée à la consommation et la vente au marché local. Les principales faiblesses sont répertoriées au niveau des instruments utilisés, du faible encadrement, de l'accès limité au crédit, de l'absence d'espace de conditionnement des produits halieutiques. Le développement du secteur doit passer inévitablement par la formation des pêcheurs, le regroupement des pêcheurs isolés en associations afin de stimuler des initiatives locales.



2.5.4

MINES ET CARRIÈRES

Le morne Deckley, à Limonade, est constitué de schistes et de roches volcaniques. Ce contexte géologique de la commune encourage la recherche des métaux de type platine. A Zépiny, un indice de cuivre qui a fait l'objet d'une tentative d'exploitation au début du siècle, a été identifié. Seulement quelques centaines de tonnes de cuivre y ont été extraits. Néanmoins, les opportunités en termes de carrières et mines existent bel et bien dans la commune.

A la rivière Parois, l'exploitation des carrières de sable se fait dans deux brèches différentes : La chapelle et « Anba Larivyè ». Les mornes Decley et Pistè regorgent de carrières de remblais et de roches. Ces matériaux sont de bonne qualité et donnent des résultats satisfaisants dans la construction des routes. Leur exploitation par les riverains pose certaines difficultés par le fait qu'elle est rudimentaire en raison de l'absence de matériels appropriés et du

manque de formation. De plus, il n'y a aucun mécanisme de contrôle et de suivi des autorités locales ni de l'administration centrale.

La mauvaise exploitation de ces carrières entraîne des éboulements et glissements de terrain qui, certaines fois, occasionnent même la mort des exploitants dont les revenus sont déjà relativement faibles parce qu'ils font face à des contraintes majeures et multiples, notamment le manque d'organisation qui réduit les marges de leurs recettes et entraîne une exploitation irrationnelle des gisements. De plus, les moyens financiers pour l'acquisition de matériels et équipements d'extraction appropriés font défaut, de même que l'insuffisance des moyens de l'Etat pour promouvoir une exploitation rationnelle des carrières, faire respecter les mesures prises et, du coup, valoriser ce métier.

En résumé



Il existe des exploitants de carrières dans différentes localités de la commune. La grande et la petite rivière permettent l'exploitation des carrières de sable dans la première et la deuxième sections. Aussi, dans la localité de Calvaire, à la troisième section, des carrières de roches sont aussi exploitées.

Cependant, il n'existe pas de matériel et équipement adapté pour exploiter les carrières de sable et de roches. Aucun contrôle ni système de surveillance n'est établi par les exploitants et les autorités locales. Il n'y a pas non plus de séance de formation organisée à l'intention des exploitants de carrières et les carrières de sable sont mal exploitées. En ce sens, les principales conséquences à la mauvaise exploitation des carrières sont la dégradation de l'environnement et l'érosion.

2.5.5**INDUSTRIES, PME/PMI**

La sous-branche « transformation » est l'unique forme industrielle existante dans la commune. Elle comprenait, en 2004, 30 unités de production qui peuvent être regroupées en (4) types. Premièrement, une kyrielle d'entreprises évoluent autour de la filière canne-à sucre. L'IHSI en a identifié 16 unités, soit près de 53.33% de l'ensemble des unités de production industrielle recensées (Inventaire des ressources et potentialités des communes d'Haïti, 2004). Les trois (3) autres types sont : des usines de glace (12 unités), une entreprise de transformation de céréale (1 unité) et une autre non nommée (1 unité)

Au cours de la période 2004- 2009, sa performance a varié d'une section à une autre. Si pour la 2^{ème} section, la tendance a été à l'augmentation, pour la 3^{ème}, une baisse a été constatée (RGA, 2009). Cependant, concernant la 1^{ère} section, aucune information n'a été fournie par les résultats du RGA.

Puis, en 2014, il y a été répertorié 23 unités de transformation, soit 10 boulangeries, 4 guildiveries, 5 moulins d'arachide, 1 moulin de riz, 2 cassaveries et 1 laiterie (PCD de Limonade, 2014). Une baisse de l'effectif des entreprises de production a été observée par rapport aux données de 2004. Mais, ces données ne suffisent pas pour appréhender en termes de création de richesses et d'emplois le dynamisme de la branche.

Cette diminution aurait persisté en 2020 d'après les résultats du recensement effectués dans le cadre de l'élaboration du PCD.

L'effectif des unités de production est passé à 26. Ce qui aurait traduit une stagnation par rapport à 2009 et une baisse nette comparée aux données de 2004.

Selon les perceptions de nombreux responsables d'entreprises ou d'organisations, les causes de la décadence de la branche sont multiples. On peut citer entre autres le faible accès au crédit, le manque d'encadrement technique et l'insécurité (voir le tableau ci-après pour de plus amples informations).

De taille petite et générant très peu de richesses, les chiffres d'affaires des entreprises et le nombre d'emplois créés (1 à 3 emplois) ne suffisent pas pour qu'un nombre élevé d'entre elles soit compté comme Petites et Moyennes Entreprises.

Ce sont surtout de microentreprises opérant en général dans la branche commerciale. En 2004, parmi les 204 entreprises recensées, près de 60.80% (soit 126 unités) étaient des établissements commerciaux, contre 18.60% et 14.70% pour respectivement « artisanat et petits métiers » et « transformation ». Les agents ayant évolué dans les activités de service ne représentaient que près de 5.9%.

De plus, le nombre des entreprises est passé à 778 unités en 2020. La troisième section Roucou, comprenant une grande partie du centre ville, l'espace le plus dynamique de la commune, en abrite la majeure partie, soit 42,09% environ de l'ensemble.



La deuxième section Bois-de-Lance est la moins dynamique avec 19.7% des unités économiques dénombrées.

En somme, aujourd'hui, le nombre de micro, de petites et de moyennes entreprises s'est accru ; mais, le caractère exigü (microen-

treprises) des activités créées persiste et sous-entend leur faible organisation et structuration, ce qui les empêche d'accéder à des capitaux du système financier départemental indispensable pour accroître leur taille.

2.5.6

COMMERCE, INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET CRÉDIT

Le commerce est la deuxième plus grande branche d'activités tant en termes de création de richesses que d'emplois dans toutes les composantes communales (Ville, sections communales). Sa pratique est complémentaire aux activités agricoles et d'élevage et revêt un caractère informel aussi bien dans les zones rurales que dans la ville qui est faiblement organisée et structurée. Ce secteur est aussi marqué par la forte prépondérance des femmes qui sont très présentes dans les marchés et les activités informelles.

Pour les produits agricoles, d'élevage et de pêche, les circuits traditionnels d'échange sont utilisés avec pour épicerie les marchés, espaces de transit de la majeure partie de la production locale faisant l'objet de transaction marchande. Ces circuits relient généralement les zones de production aux deux principaux marchés, à savoir le Marché du Bord de Mer et le Marché Garde Champette.

Outre son réseau traditionnel, des établissements commerciaux se développent dans la commune en complémentarité. En 2004, l'IHSI avait recensé 124 établissements

commerciaux avec une proportion très élevée de petites boutiques représentant près de 48.4% de ces derniers. Les autres principaux types d'établissements identifiés sont par ordre d'importance : bars et restaurants (29 unités), provisions alimentaires (10), matériaux de construction (8), grandes boutiques (6), dépôts (3), pharmacies (3).

Depuis 2004, l'IHSI n'a pas généré de données locales. Ce qui rend difficile d'apprécier quantitativement l'évolution des établissements commerciaux. Entre 2004 et 2009, le MARNDR a dénoté un certain dynamisme de la branche dans toutes les sections communales (RGA, 2009). En 2020, la tendance semblerait persister. Les résultats du recensement, réalisé dans le cadre de la réalisation de ce PCD, ont révélé l'existence de 479 établissements commerciaux qui se sont concentrés davantage, par ordre d'importance, dans la 1^{ère} Section et le centre-ville. Ces deux territoires ont détenu 71,63% de ces unités économiques. De plus, parmi les types d'activités commerciales identifiés, les boutiques sont les plus prépondérantes et en représentent près de 86.8%.

En outre, il existe des institutions financières évoluant dans la commune. Il y est identifié la présence d'une caisse populaire dont le rayon d'action dépasse celui de la commune, des services de transfert, des mutuelles et la fourniture des services de micro crédit par FINCA.

En termes de crédit, il est impossible d'apprécier le niveau en raison de l'opacité informationnelle à ce propos. Toutefois, selon certains agents économiques, particulièrement les commerçants (h/f), l'accès au crédit est très faible pour une relance réelle des activités économiques.



LOCALISATION DES INFRASTRUCTURES COMMERCIALES DE LA COMMUNE

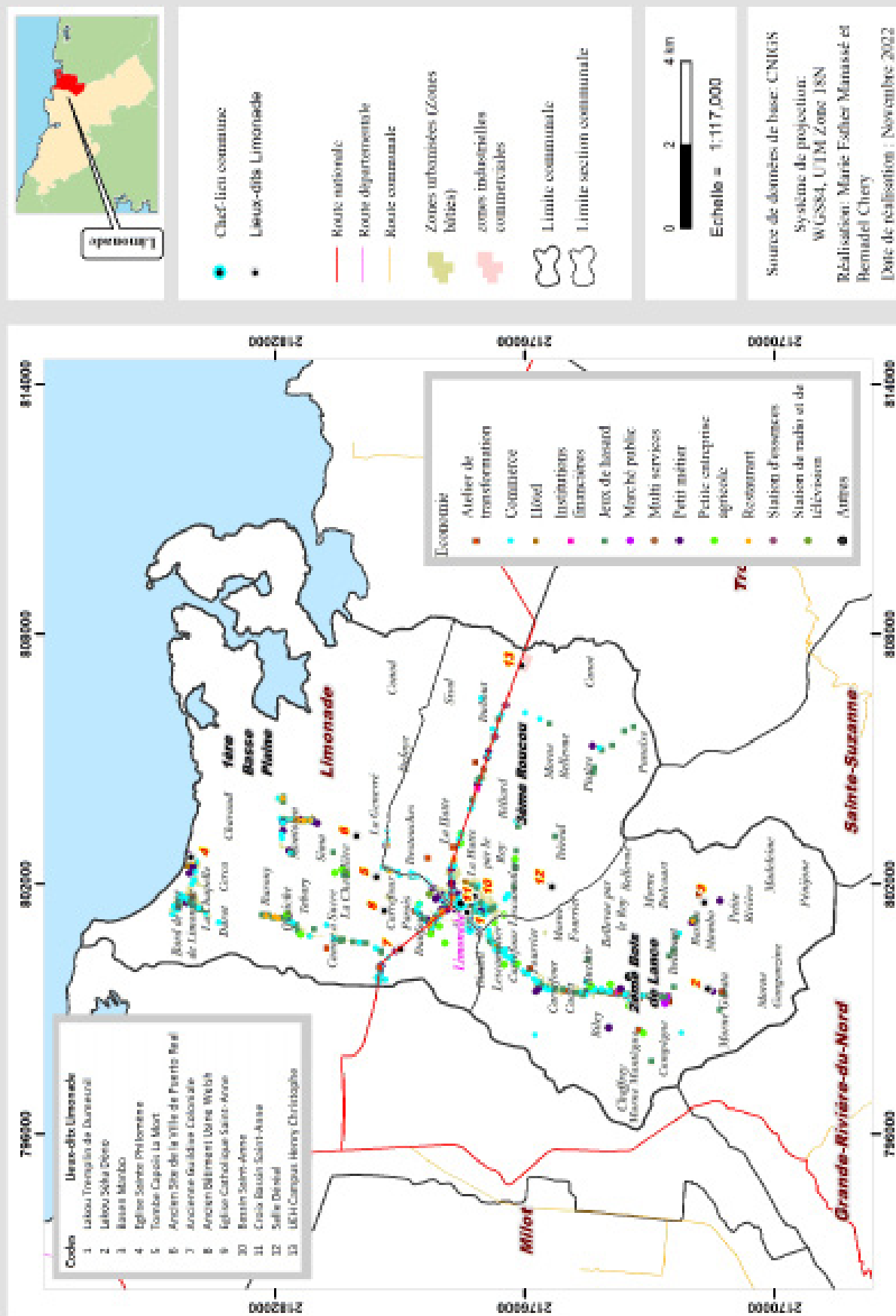
La carte ci-dessous affiche des indications sur la localisation des activités économiques de la commune de Limonade. A partir de la carte, on peut voir qu'elles sont concentrées dans les zones urbanisées en particulier le long des routes principales et secondaires. Elles regroupent les marchés publics qui sont représentées par les boules de couleur mauve, les jeux de hasard réunissant borlettes, loteries, entre autres, sont identifiés par les carrés de couleur vert. Quant aux hôtels, ils sont représentés par les losanges marron tandis que les boules jaune moutarde identifient les restaurants.

La station de radio est représentée sur la carte par les boules vert olive, les carrés rouges montrent les ateliers de transformation (guildive, laiterie, boulangerie, cas-saverie etc.), les petits métiers (couture, menuiserie, ferronnerie, salon de coiffure, garage, studio de beauté etc) sont identifiés par les boules bleu marine, les stations d'essence sont identifiées par les boules de couleur jaune citron, les multiservices (entreprise funéraire etc.) sont identifiés par les boules de couleur marron, les institutions financières (caisse populaire, bureau de transfert) sont représentées sur la carte par les carrés rose, les infrastructures de commerce (quincailleries, boutiques, provisions alimentaires, pharmacies, auto parts, etc.) sont identifiées par les boules de couleur bleu vert, les petites entreprises agricoles (poulailler, pépinière, etc.) sont identifiées sur la carte par les boules vert prairie et les infrastructures non catégorisées sont représentées par les boules de couleur noire.

L'analyse des données collectées montrent que les infrastructures de commerce et les jeux de hasard sont en nombre supérieur par rapport aux autres activités économiques, soit 778 (479 commerces et 299 jeux de hasard) sur un total de 1 004 recensées. Ce chiffre représente 77.41% de l'ensemble. On remarque aussi que le commerce se développe surtout le long des voies de communication, particulièrement dans la deuxième et la troisième sections. On a entre autres 4 marchés publics, 22 petites entreprises agricoles, 5 hôtels, 33 restaurants, 35 ateliers de transformation (26 unités de production et 9 autres), 5 institutions financières, 20 multiservices, 96 petits métiers, 1 station de radio, 4 stations d'essence et 1 infrastructure non catégorisée.

Ces infrastructures sont réparties ainsi dans les sections communales: 384 dans la 1^{ère} section Basse Plaine, 197 dans la 2^{ème} section Bois de Lance et 423 dans la 3^{ème} section Roucou avec des pourcentages respectifs de 38.24%, 19.62% et 42.14%

INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNE



Carte 20 : Localisation des infrastructures économiques de la Commune

2.5.7

ARTISANAT, MÉTIERS ET INDUSTRIES CRÉATIVES

L'artisanat est rural dans la majorité des cas. Il s'agit d'une activité complémentaire à l'agriculture. Néanmoins, il existe une catégorie d'artisans comme les sculpteurs, menuisiers, bijoutiers qui se consacrent uniquement à l'activité artisanale. En général, au niveau de la commune, les artisans savent fabriquer les objets utilitaires et d'outillage.

LES PRINCIPALES ŒUVRES ARTISANALES RECENSÉES DANS LA COMMUNE



CHAISERS

Il existe une variété de chaises artisanales avec l'utilisation de la paille comme garniture. Ici, dominent les petites chaises qui sont l'un des objets les plus demandés par les pèlerins en provenance d'autres régions du pays. Présentes dans toutes les cuisines haïtiennes, l'une des contraintes majeures à son exploitation hors du pays dans la diaspora est la difficulté de standardisation de ses différentes composantes.



VANNERIE

Considérée comme la plus populaire à l'échelle du pays, il s'agit d'une tradition qui s'enracine aussi bien dans le fond culturel amérindien et africain. Parmi les produits les plus populaires des vanniers, on compte le « Layé » ou la bichette en latanier servant d'éventaire dans les marchés, le Halefort en usage chez les paysans, le fameux panier de bambou et tout un éventail de paniers à usage agricole. Le travail du latanier permet d'obtenir les sacoches ou « macouti », la macoute à deux pans pour les chevaux et les ânes permettant le transport des produits agricoles.

Le sisal plus connu sous le nom de la « pite » est l'une des matières premières des artisans pour la fabrication de cordes et de chapeaux. Les feuilles de bananiers séchées servent à la fabrication des nattes. Il existe également des nattes de joncs plus populaires et moins chers. La paille de banane sert également à la fabrication de la « toque », sorte de siège des cavaliers. Les joncs des marais servent à obtenir les différents types de nasses nécessaires à

la pêche des crustacés. Il est à noter que les vanes, balais, cordes et chaises sont les produits les plus vendus pendant la période des fêtes patronales.



CHAPELIERS

Là encore le latanier rentre dans la fabrication de divers types de chapeaux dont certains pouvant atteindre un certain niveau de finesse et de souplesse.



MENUISERIE

Ces artisans fabriquent des meubles tandis que les artisans appelés boisseliers produisent les pilons, la gamelle (sorte d'auge), des cuillères, les tambours et les mortiers à café. On retrouve tout de même dans une proportion bien moindre des sculpteurs.



BIJOUTERIE

Ces artisans proposent des produits divers allant des bracelets, colliers aux boucles d'oreille.

Ateliers de couture, genre très important aujourd'hui mais très fragilisé par l'envahissement des « pèpè » pourtant le stylisme, la mode et la haute couture peuvent stimuler l'économie par l'exploitation du coton délaissée que l'on retrouve au Nord-Ouest et dans le Sud.

Il existe au niveau de la commune des ateliers regroupant divers artisans pratiquant un artisanat utilitaire diversifié où l'on trouve chaussures, sandales, colliers, poterie, saladiers, plats utilitaires, peinture, broderie, sous plat, etc. Il existe bien des ateliers de forgerons qui fabriquent des houes, serpettes, peintures et gonds destinés au marché local.

En dehors des cas de regroupements d'artisans et d'associations d'ailleurs rares, il n'existe aucune organisation formelle de l'artisanat. La présence au niveau de la commune de l'Université de Limonade qui comporte une chaire des Beaux-Arts est

une opportunité. Dans le temps, il a existé dans le nord une institution dénommée Ouvroir National du Ministère des Affaires Sociales. Cette institution venait en appui aux artisans dans divers domaines dont l'aide à la création.

La mise en valeur de l'artisanat n'est possible sans appui institutionnel et technique, la formation et l'aide à la création. Néanmoins, cette aide octroyée devrait l'être selon des critères de qualité et de pertinence de l'œuvre. Et enfin une action majeure, un soutien à la circulation des œuvres et des créateurs dans des espaces et réseaux est à définir à différentes échelles (national, antillais, latino-américain, francophonie).

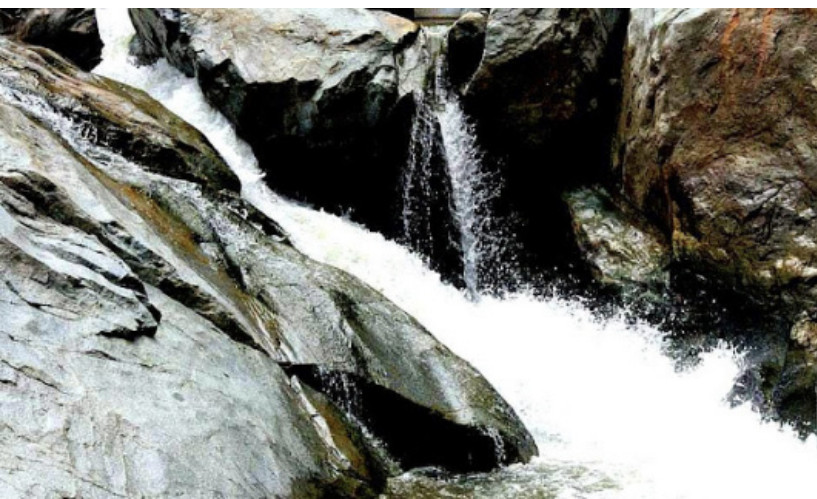
2.5.7

PATRIMOINE, TOURISME, HÔTELLERIE ET RESTAURATION

Le plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) élaboré en 2012 par l'Etat haïtien met un point d'honneur à « assurer la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine » national. En faisant de cette question (dont l'enjeu est de taille par ailleurs) son cheval de bataille, le PSDH entend promouvoir les richesses patrimoniales du pays, l'objectif étant, par ailleurs, de faire d'Haïti un pays émergent à l'horizon de 2030.

RESSOURCES PATRIMONIALES DE LA COMMUNE

La commune dispose d'un ensemble de ressources patrimoniales indéniables. On constate ainsi la présence d'un patrimoine matériel fort riche situé notamment dans la première section. On trouve dans la commune Puerto Real, Fossé Cappel, la caserne coloniale, le Tremplin Dimini, la maison du gouverneur en Centre-ville, l'hôtel de la Patrie, « Kay Boule », Baroni, Dufort, Bellevue, Montolon ainsi que la Masue Welsh.



Force est de constater que la commune possède un fort potentiel de patrimoine historique, dans la mesure où elle est une des rares à posséder encore des céramiques indiennes, des forts et des vestiges espagnols. L'existence de ces différents sites et monuments historiques constituent autant d'atouts et qui pourraient être mieux valorisés et exploités dans le cadre d'un maillage territorial avec d'autres communes limitrophes. Cela pourrait d'autant plus se réaliser que Limonade se caractérise aussi par la présence d'associations évoluant dans le domaine de l'artisanat et qui pourraient, elles aussi, contribuer à mettre en valeur le patrimoine communal.

En dépit de ce potentiel patrimonial incontestable, la commune est confrontée à un ensemble de problèmes structurels qui n'en mettent pas moins celle-ci en danger et donc hypothéquer toute tentative de conservation et de protection, telle que l'envisage le PSDH. D'une part, faute de routes carrossables, l'accès à certains sites patrimoniaux en devient fort difficile et constitue en ce sens un obstacle à leur mise en valeur. Il faut mentionner que ce problème structurel touche aussi un autre aspect du patrimoine local, à savoir les fêtes patronales, dont la gestion laisse le plus souvent à désirer. D'autre part, l'inexistence d'activités artistiques et littéraires est probablement la résultante de l'absence de politique culturelle.

A cela s'ajoute un autre obstacle qui revient comme un leitmotiv s'agissant des autres communes, à savoir l'absence d'encadrement, de formation et de financement dans le domaine de l'artisanat utilitaire (confection de chapeaux, de chaise, de rallo, etc.).

Cette absence d'encadrement et de financement constitue un véritable point d'achoppement pour le développement territorial communal tel que prévu par le Plan Stratégique de Développement d'Haïti à l'horizon de 2030. Les données révèlent que les défis que la commune doit surmonter sont d'autant plus importants qu'elle est confrontée à des aléas naturels récurrents et susceptibles de provoquer des glissements de terrain et des inondations, comme cela s'est passé au cours de l'année 2016, touchant ainsi les trois sections communales.

Il est indéniable que la commune fait face à de nombreux défis d'ordre socio-politiques, économiques et naturels. Outre le manque d'encadrement, de formation et de financement des activités artisanales, outre l'absence d'activité littéraire et artistique faute de politique culturelle locale, la commune est autant confrontée à des problèmes d'infrastructures routières conduisant vers ses sites patrimoniaux qu'à l'absence d'entretien de ces derniers.

Malgré tous ces défis indéniables, force est de constater que la municipalité n'en possède pas moins certaines opportunités susceptibles de lui permettre de se tirer d'affaire. Parmi ces opportunités, citons l'existence du programme de l'ISPAN dont bénéficie la commune ainsi que les financements alloués par des organismes internationaux, notamment l'USAID. A cela vient s'ajouter un atout majeur que constitue le Campus Henri Christophe avec son département des Beaux-Arts, lequel pourrait contribuer à organiser des formations et promouvoir des activités et des recherches sur le patrimoine, les arts et les lettres.

RESSOURCES TOURISTIQUES

La commune de Limonade possède un énorme potentiel. L'histoire a marqué cette commune de ses empreintes diverses plus ou moins conservées constituant aujourd'hui le patrimoine le plus riche et l'un des plus variés d'Haïti. Les bouleversements et le système d'exploitation à main-d'œuvre intensive et servile qui suivit le débarquement des Espagnols en 1492 jusqu'à la révolte des esclaves contre le régime colonial et l'indépendance d'Haïti, constituent les fondements de ce patrimoine. Les paysages sont façonnés par les activités humaines, les produits du terroir, les traditions orales et écrites, sites et traditions spirituelles et religieuses. Ce potentiel attend d'être recensé le plus systématiquement et le plus précisément et d'être organisé autour d'éléments porteurs afin de structurer une offre touristique en réalisant une construction dynamique et animée.

En matière de ressources touristiques de nature historique liées à l'axe terroir et découverte archéologique et amérindienne, Limonade possède plusieurs vestiges des habitations sucrières. L'une des plus symboliques reste le moulin à eau et le système d'adduction de l'habitation Dumesnil lieu-dit Dimini qui était devenue sous l'administration du Royaume du nord, une dotation de la Reine sous le nom de « Montre Marie ». Ensuite, viennent une succession d'habitations : « Buclair », Déricourt, Marquis de Parois (Tabari), la Chapelle, Tabari (Carrefour Monaza ou Cesseline), « Dawaki » (Pistère), Dufort, le barrage et système d'irrigation de Butler et ses aqueducs (Bois de Lance), les

Aqueduc de Pogone, de « papa Gadjia », de Pont Blaise, les vestiges du débarcadère du bourg de Bord de Mer de Limonade (1675) ainsi que les traces de son dispositif défensif.

Cette commune associait une nature autrefois luxuriante et une anthropisation de plusieurs millénaires. Les témoins de cette hybridation jalonnent la commune et marquent de sa spécificité mais participent de la cohérence de l'histoire. Une mise en tourisme devrait permettre la mise en valeur ponctuelle des éléments clés qui synthétisent ces moments.

On y trouve aussi les vestiges et lieux de mémoire de la colonisation française comme **l'église Ste Anne (1707)**. Cet édifice fut construit selon le modèle de l'église du Cap considéré comme étant l'un des plus beaux de la colonie. Détruite par le séisme de 1842, l'église actuelle est relevée sur les ruines de l'ancienne, à peu près selon les mêmes dimensions sans la splendeur de l'ancienne. C'est dans cette église que, le 15 août 1820, le roi Christophe fut victime d'un accident cardio vasculaire qui le laissa paralysé.

Disséminés dans la plaine de Limonade, subsistent les ruines des anciennes habitations coloniales : étuves, cases à moulin, sucreries avec leurs cheminées, et surtout les canaux d'irrigation, ponts, aqueducs... Ces ruines totalement abandonnées dont l'accès et le repérage sont souvent très difficiles se détériorent sous l'effet conjugué de la végétation et de l'action humaine. L'absence d'initiatives de mise en tourisme de ces éléments constitue donc des manques à gagner. La toponymie a gardé quelques

noms de la période coloniale tandis que d'autres ont acquis de nouveaux noms en fonction de la réappropriation culturelle. Le patrimoine bâti souffre d'une carence de ressources budgétaires nécessaires à sa préservation. Les collectivités ne se sentent pas concernées par la problématique de sauvegarde.

On retrouve à Limonade **quelques sites historiques post indépendances comme le Palais Bellevue Le – Roi** situé sur l'habitation Bellevue (3^{ème} section) faisant parti de la dotation de la couronne composée de châteaux, qui en fait, étaient de jolies et élégantes maisons de plaisance ; le site de **fossé Capois** où fut assassiné François Capois, un des héros légendaires de la guerre de l'indépendance d'Haïti, enterré sur l'habitation du même nom ; la **maison du Gouverneur** où aurait séjourné un président haïtien Oreste Zamor en 1912 pendant 3 mois. Par ailleurs sur la propriété, dont une partie du terrain a été cédé au CLAC se trouve, à l'intérieur de l'édifice, la tombe d'un ancien maire de Limonade en 1864 ; **l'Hôtel de la Patrie** sur la place d'armes de Limonade qui aurait été construit par le roi Christophe.

Globalement ces sites souffrent d'un déficit de gestion et de prise en charge comme se présente le site Fossé Capois, abandonné à la végétation et au ruissellement. La **maison du gouverneur** est un exemple intéressant d'architecture vernaculaire typique abritant une école primaire et se trouvant dans un état de vétusté avancé. Le **Palais Bellevue** a été, pendant des années, vandalisé aux fins de réutilisation des matériaux. La tombe d'un maire de

Limonade sert aujourd'hui de marche pour gravir le podium du Centre de lecture et d'animation culturelle.

Limonade compte aussi des **sites archéologiques** comme le site **d'En Bas-Saline** (1250 AD-1492) qui représente un village-mère type taïno, sorte d'agglomération pré-urbaine dénommée « Yucayequeys » établie près des embouchures de rivière. Des données scientifiques, en provenance de la Florida Museum of Natural History, confère à « En Bas Saline » le rang d'un des plus grands villages taïno sur l'île d'Haïti et dans les Antilles avec près de 200 000m². On y retrouve aussi le site archéologique de la ville de **Puerto-Real** (1503-1578), deuxième ville espagnole du continent, édifiée en 1503, dont les vestiges sommeillent sur l'habitation Motholon. C'est un témoin historique de la plus haute importance tant nationale que caribéenne, américaine et mondiale.

Une borne a été édifiée en 1892 là où fut trouvée une ancre de type du XV^{ème} siècle sur l'habitation **Fournier Bellevue** en 1784. Une Stèle est érigée à l'emplacement où fut trouvée l'encre de la Santa Maria sur l'habitation Fournier Bellevue. A deux kilomètres de Puerto Real, sur le lieu-dit « caye brulé », au Bord de Mer de Limonade, abrite le site archéologique du fort de la Nativité (1492-1493), première construction militaire européenne du nouveau monde, édifiée avec les débris de la nef capitane de la Santa Maria.

Les vestiges gisent sous des couches de sédiments alluviaux ou d'apports d'origine anthropique dûs à l'action de l'homme sur la nature. Les pouvoirs publics ne semblent

manifester aucun intérêt pour ces lieux à haute portée mémorielle d'un très grand intérêt pour la science et qui subissent actuellement des exhumations sauvages. La mise en tourisme de ces sites archéologiques n'est possible que par la création du Parc Archéologique et écologique de « En Bas Saline » et de la conception d'un programme d'interprétation.

En ce qui a trait aux ressources touristiques de nature ethnographique et culturelle, la commune comporte des sanctuaires et de hauts lieux de pèlerinage du vodou. Le grand Vodou des Lakou de Limonade s'apparente à celui de Lavilokan réputée être le premier établissement de ce genre sur l'île. On y trouve : « Lakou Déréal » important centre de regroupements présentant des caractéristiques d'un site lié à la résistance avec un substrat d'abord précolombien, perceptible grâce à certaines divinités, métissées à l'apport nago et Kongo (bantoue) ; « Lakou Cerca Dono » (Bois de lance) devenu à la fin de la première moitié du XX^{ème} siècle un sanctuaire classique et haut lieu du vodou du Nord d'Haïti ; « Lakou Nan Kafe » (Bois de Lance) qui, comme Déréal, se situe dans les mornes et de ce fait conserve un rituel qui pourrait être plus proche des « maniels », c'est-à-dire des bastions de résistance intérieure ; « Lakou Campeche » (Bois de Lance) ayant des caractéristiques différentes des autres « lakou » de la commune de Limonade ou prédominant des divinités guerrières tels Ogoun.

Ces sites d'intérêt ethnographique sont marginalisés, victimes d'un écartèlement très grave entre les dimensions reconnues et non reconnues, entre la culture

dite savante et la culture populaire. Leur mise en tourisme pourrait passer par la création d'un centre culturel destiné à recueillir systématiquement les différentes facettes du savoir vodou, ainsi que les traditions au travers de ses détenteurs : cosmogonie, chants, danses, histoires orales, connaissances agricoles, thérapeutiques, historiques, territoriales, astronomiques, sociétales, philosophiques, rites, rituels, protocole, langage...

En termes de ressources touristiques naturelles et anthropiques liées à l'axe nature, spéléo-tourisme, agro-écotourisme, écomusée et tourisme communautaire, de nombreux centres d'intérêt sont identifiés dans la commune. En effet, le front de mer avec ces récifs coralliens et mangroves, ses ressources halieutiques et espèces endémiques est d'une rare beauté. Les mangroves de cette baie avec une superficie de 4 000 ha, sont les plus importantes d'Haïti après celle de L'Estère. La flore et la faune sauvages, constituées de mangroves et d'espèces halieutiques et pélagiques, font partie d'un ensemble constituant le Parc Marin des Trois Baies avec les communes de Caracol et de Fort Liberté. Les coupes abusives pour l'obtention du charbon ou des matières colorantes (tanin), ainsi que son utilisation ancienne pour le calfatage des navires et canaux, ont dégradé cet écosystème fragile.

Les consultations ont révélé une quasi-méconnaissance de l'écotourisme. Il en est de même de la mise en valeur du patrimoine naturel, historique et culturel. La plaine et les plantations, la végétation, les différentes cultures offrent également des possibilités

de mise en tourisme avec de nombreuses activités susceptibles de se développer en milieu rural comme le bivouac, l'observation de la flore, la découverte des plantes médicinales, la photographie, etc. La commune comporte une zone montagneuse avec des sommets. Le relief étant une ressource touristique qui offre la possibilité du développement du tourisme de montagne avec vues panoramiques. Les sommets Morne Punaise, Morne Fournier, Morne Baptiste sont des sites qui constituent une attraction très intéressante.

Limonade comporte encore un remarquable réseau de distribution d'eau datant de la période coloniale française. C'est un potentiel énorme pour mettre en place le circuit communal de la route de l'eau. Les vestiges de plantations coloniales de la commune ont la dimension de développer un itinéraire intercommunal dans le cadre de la mise en place d'un Eco musée du Nord avec les objectifs qui prennent en compte toutes les formes d'expression et les dimensions spatiales et temporelles du territoire (ethnologie, histoire, histoire des techniques, art, savoir-faire, traditions orales, vision du monde, gastronomie).

En ce qui concerne les ressources touristiques liées au Folklore, danses et coutumes, il ne fait aucun doute que les danses dites profanes font partie de notre patrimoine culturel immatériel. Elles sont oubliées de l'histoire musicale et chorégraphique parce que remises à l'arrière-ban des reliquats folkloriques suspects. Les danses et musiques traditionnelles profanes et semi sacrées rencontrées dans la commune sont les suivantes : contre danses et ses

variantes, croisez le huit, le pot-pourri de contredanses, Quadrille, 4 chaines, « Kalbas », « Matinik », « Plake », « Siye », « Banbou », Kongo, « Koko », « Douze et demi ».

On compte aussi les pratiques déambulatoires (rara, bande à pied, etc.), les chants de Combite ou de Labour, les danses folkloriques de petites formations musicales nommées troubadour avec un répertoire comportant la musique urbaine et populaire traditionnelle revisitée et adaptée. Limonade est connue pour être un des bastions du théâtre populaire dans le nord. On retrouve aussi les produits culinaires du terroir : « Pannisik », « Pendou », « Mabi », « Kochongra », « rapadou », « bougonnen », « fwomaj peyi », « cassave ti kouzin ». Mais il n'existe aucun inventaire, aucune étude et documentation de ces savoirs traditionnels.

En termes de ressources touristiques complémentaires les structures d'accueil de la commune de Limonade sont plutôt très faibles et la qualité de service est caractérisée par l'absence de professionnalisme. Les quelques établissements qui existent, respectent à un certain pourcentage des critères servant à classer les hébergements : qualité des accès, stationnements, électricité, disponibilité du réseau internet, la tranquillité des lieux, la qualité environnementale tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sanitaire standard par chambre, services aux chambres, la disponibilité permanente de l'eau dans les toilettes et lavabos. Néanmoins, le cadre physique est peu attrayant, les services de qualité limitée et le personnel manque de professionnalisme.

GRANDS DÉFIS ET CONTRAINTES DU SECTEUR

L'évidence suggère que les contraintes exprimées à travers le déficit en infrastructures physiques (routes, communications, aéroports, eau) et sociales (santé, éducation), le climat d'insécurité qui s'installe sporadiquement dans le pays ont fait d'Haïti une destination très marginale dans la région. Néanmoins le Nord, dont Limonade, possède un énorme potentiel allant de son histoire unique au monde, la renommée de sa culture, produit d'une série d'autochtonisations successives, de l'art et l'artisanat qui a longtemps dépassé les frontières.

En dépit de la grave dégradation de l'environnement, le pays possède une diversité biologique qui comporte 21 espèces d'oiseaux plus de 2000 de plantes endémiques

dont la commune de Limonade regorge une grande partie. L'écotourisme représente une part assez substantielle du marché du tourisme dans les pays en développement. A ce compte la Destination du Nord pourrait créer sa propre niche et la commune de Limonade pourrait contribuer à revivifier l'économie locale profitée aux micros et moyennes entreprises.

Gérer le tourisme en espace rural comme filière de production, induit la maîtrise de toutes les phases du processus qui va de l'information et de la sensibilisation de la population à la formation des hommes et des femmes, puis à la création des infrastructures de production, de produits touristiques (hébergements, restaurations, animation et loisirs), à la mise en place de structures d'animation, de promotion et de commercialisation de ces produits.

TABLEAU 67 : Répertoire des sites touristiques

Localisation	Potentiel et attraits touristiques		
	Plages	Grottes	Sites historiques et lieux de pèlerinage
1 ^{ère} section, Basse Plaine	Plages de Bord de mer		Eglise de Bord de mer, Bassin St Philomène, Kay Boule, Donan, La Nativité, Puerto Réal, Bellevue, Baie de mouillage, Bambous couleuvre, tombe de Capois, Monument de Capois,
Centre-ville			Hotel de la patrie, Eglise St Anne, Maison du Gouverneur
2 ^{ème} section			Voute et tremplai de Dimini, Caserne colonial, Bassin Mambo, Bassin Monda, Bassin Assiette, Papa Gadj, Nan Ponngonn
3 ^{ème} section			Salle Déréal, Bellevue Palais Roi

Sources : Mairie de Limonade/Atelier de diagnostic participatif et enquête socio-économique, 2021



LOCALISATION DES SITES ET ATTRAITS TOURISTIQUES RÉPERTORIÉS DANS LA COMMUNE

Cette carte montre les différentes attractions touristiques à l'intérieur de la commune de Limonade. Ces infrastructures sont les suivantes : forts et vestiges de fort, lieux mystiques, plages, grotte, cascade, site naturel, site de pèlerinage, sites historiques et sites non catégorisés.

Au cours de l'enquête réalisée par l'équipe d'IFOS, 45 forts et vestiges de fort, 14 lieux mystiques, 10 plages, 2 grottes, 12 sites historiques, 1 cascade, 3 sites naturels, 5 sites de pèlerinage et 12 sites non catégorisés ont été répertoriés par les enquêteurs et enquêtrices. Ce qui donne un total de 104 lieux touristiques.

Comme on peut le remarquer sur la carte c'est la 1^{ère} section Basse Plaine qui compte un plus fort pourcentage d'infrastructures et sites touristiques, avec un peu plus de la moitié, soit 58 infrastructures et sites qui représentent un pourcentage de 55.77%. En deuxième position vient la 2^{ème} section qui totalise 36 infrastructures et sites, soit 34.61%. La troisième section vient en dernière position avec seulement 10 infrastructures et sites touristiques représentant 9.62% de l'effectif total.

Unité-district Limonade

Codex	Unité-district Limonade
1	Lieu-district de Dumeval
2	Lieu-district de Dumeval
3	Bassin de Dumeval
4	Eglise Sainte Philomène
5	Tombes Capelle La Motte
6	Ancien Site de la Ville de Dumeval
7	Ancienne Gendarmerie Coloniale
8	Ancien Bâtiment Usine W&A
9	Eglise Catholique Saint-Anne
10	Bassin Saint-Anne
11	Croix de Saint-Anne
12	Salle de Dumeval
13	USH Campus Henry Christophe

Infrastructures touristiques

Infrastructures touristiques	Unité-district Limonade
Castel	Castel
Fort/Vestige/Masure	Fort/Vestige/Masure
Grotte	Grotte
Lieu mystique	Lieu mystique
Site historique	Site historique
Site naturel	Site naturel
Site pèlerinage	Site pèlerinage
Autres	Autres
Plage	Plage

Source de données de base: CNIG
Système de projection: WGS84, UTM Zone 18N
Réalisation: Marie Esther Manassé et Bernadette Chery
Date de réalisation: Novembre 2022

Carte 21 : Localisation des sites et attraits touristiques répertoriés dans la commune

2.5.8

MAIN D'ŒUVRE ET EMPLOIS

Limonade a une population relativement intéressante estimée en 2015 à 55 145 habitants (h/f) avec une proportion élevée de la population urbaine tournant autour de 21 805 habitants. Selon la pyramide des âges, sa population est jeune avec pour corollaire une main d'œuvre importante qui tend à augmenter tant par la dynamique interne que par la migration, étant donné qu'elle devient un réceptacle de migrants provenant de différentes communes des

départements du Nord et du Nord-Est, suivant des constats de terrain.

En outre, il est impossible sans une étude préalable de préciser le niveau de qualification de sa main d'œuvre ; mais tenant compte de l'implantation de l'Université Henry Christophe dans la commune et de quelques autres dans le département, on peut toutefois supposer une appréciation du nombre d'actifs qualifiés.

2.5.9

SERVICES

A l'image de toutes les communes rurales du Nord, les entreprises sont très peu développées et structurées à Limonade. Les activités relativement formelles tournent autour d'un ensemble d'entreprises caractérisées par la petitesse de leur taille et l'informalité.

A dominante rurale, les activités traditionnelles (agriculture, élevage, pêche) ont absorbé 83.35% de la main d'œuvre disponible en 2009. Il est à noter qu'une bonne part de la main d'œuvre rurale pratique d'autres activités parallèles en lien particulièrement au commerce et à la transforma-

tion. Donc, il n'existe pas de frontière sectorielle étanche sur le marché de l'emploi.

En 2020, les activités secondaires et tertiaires ont généré 2 474 emplois déclinés ainsi : 848 salariés urbains et 1 626 salariés ruraux. La 1^{ère} Section crée beaucoup plus d'emplois (soit 854) que la ville qui génère 848 et les autres espaces ruraux.

En termes d'équité du genre, il y a lieu de constater un déséquilibre. Dans les entreprises recensées, il existe plus de salariés de sexe masculin que de ceux de sexe féminin. En effet, environ 61% des salariés sont des hommes contre 39% de femmes.

2.5.10

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES MAJEURES EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE

Le diagnostic des secteurs économiques a pris fin par un atelier spécifique pour déterminer les FFOM économiques majeures de la Commune. Ces forces, faiblesses, opportunités et menaces serviront de base pour les choix des grandes orientations économiques de développement. Ces FFOM majeures sont issues de discussions et débats où les enjeux de développement de chaque thématique ou domaine ont été pris en compte. Elles représentent aussi les priorités des acteurs communaux en matière de développement économique.

TABLEAU 68 : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces majeures du domaine économique

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Disponibilité de terres fertiles dans la commune (20 ;1)	Manque d'équipements dédiés au labourage des terres dans la commune (20 ; 1)	Support de la Banque Mondiale à travers le projet MDUR dans l'aménagement d'un tronçon de route et la construction d'un pont (16 ;1)	Changement climatique (20 ;1)
Disponibilité de plusieurs sources d'énergie (solaire, électrique etc.) (18 ;2)	Insuffisance de matières premières dans les périodes post-récoltes (18 ; 2)	Existence de la compagnie NRECA qui fournit l'électricité (14 ;2)	Sécheresse (18 ;2)
Existence de plusieurs sites historiques, coloniaux et monuments telles que Dimini, Baroni, Difò, Bellevue, Mortolon, Fossé Cappaix etc. (16 ;3)	Habitations des sections communales majoritairement sans accès à l'énergie électrique (16 ;3)	Programme PITAG qui accompagne les agriculteurs en distribuant des semences, pesticides et laboure de terres au profit des paysans (12 ;3)	Importations massives des produits étrangers (14 ;3)
Disponibilité de plusieurs kilomètres de côtes et de plusieurs plages dans le quartier de Bord de mer. (14 ;4)	Inexistence d'un bureau du ministère des travaux publics, transport et communication dans la commune (14 ;4)	Soutien de l'organisation FOPROBIM dans un projet de reboisement des mangroves et la sensibilisation sur la biodiversité (10 ;4)	Inflation (14 ;4)
Diversité de l'élevage dans la commune (cabri, cochon, mouton, bœuf, volailles, etc.) (12 ;5)	Absence de matériel mécanisé pour l'exploitation des carrières dans la commune (12 ;5)	Programme KNFP dans la réalisation des séances de formation pour la transformation des produits tels que cacao en chocolat (8 ;5)	Disparition de certaines espèces (14 ;5)
Disponibilité de matières premières pour le développement de l'agro-industrie dans la commune (manioc, cacao, pistache) (10 ;6)	Manque d'organisation et de structure dans la gestion des fêtes patronales et des activités touristiques (10 ;6)	Appui de la PAPDA dans la distribution d'animaux tels que bœufs, cabris aux organisations telles que AFLIDEPA, APWOLIM ... afin de les distribuer à leurs membres (6 ;6)	Envahissement de terrains et destruction de vestiges (8 ;6)

Source: Mairie de Limonade / Ateliers communaux de priorisation des FFOM sectorielles / 2020

3.

ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

***L**e diagnostic réalisé à partir des différents ateliers avec les acteurs locaux a permis d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces majeures auxquelles est confrontée la commune. L'analyse des 29 thématiques dévoile les nombreux défis et révèle également des potentialités à saisir pour stimuler le développement communal. Cette analyse permet de déboucher sur les enjeux de développement de la commune dans les domaines de la gouvernance, de l'économie et du social, et ceux liés au territoire.*



3.1.

ENJEUX LIÉS À LA GOUVERNANCE

- Faiblesse de l'environnement institutionnel
- Gouvernance locale et développement territorial
- Mobilisation et gestion des ressources fiscales



Etant un corollaire du développement durable, la problématique de la gouvernance constitue un des principaux défis des autorités locales. Les enjeux liés à la gouvernance de la commune sont l'organisation du territoire communal et la mobilisation des ressources financières de la commune.



ORGANISATION DU TERRITOIRE COMMUNAL

L'augmentation rapide de la population a des impacts sur l'organisation et la dynamique spatiale de la commune. De plus, l'absence de certains outils de planification stratégique tels que le plan de zonage, le plan cadastral, le schéma d'aménagement et autres outils de gestion territoriale capable d'orienter le développement amène la municipalité à subir de profonds changements liés à l'architecture et la trame urbaine du centre-ville. Avec le flux migratoire actuel, si rien n'est fait, la commune risque de reproduire le modèle d'urbanisation anarchique que connaissent certaines grandes villes du pays. Les principaux méfaits déjà constatés sont le développement anarchique de cités, l'hypertrophie urbaine, l'urbanisation des sections communales et l'insécurité.



MOBILISATION DES RES-SOURCES FINANCIÈRES ET INVESTISSEMENT PUBLIC

Les deux principaux impôts communaux générateurs de revenus pour la commune sont la Contribution Foncière des Propriétés Bâties et la Patente. L'incapacité de la Mairie de Limonade à élaborer et/ou pérenniser des politiques de mobilisation fiscale est un enjeu majeur pour la municipalité.

En effet, la commune ne procède pas au recensement triennal des maisons ; moins de 10% des contribuables paient la CFPB et il n'y a pas de collaboration avec la DGI pour procéder au recouvrement forcé. Par ailleurs, aucun effort n'est consacré pour dénombrer les entreprises, les autorités locales ne procèdent pas au marketing territorial pour encourager l'implantation d'entreprises malgré les avantages dont elle dispose notamment en matière d'accès à l'énergie.

Cependant, le potentiel fiscal en termes de CFPB, de patente et des redevances est énorme. Ces défis communaux non maîtrisés traduisent le faible budget d'investissement, l'incapacité pour l'administration communale de payer les honoraires de ses cadres municipaux et surtout une dépen-

dance économique à l'égard du pouvoir central. L'élargissement de l'assiette fiscale à partir de la mobilisation des ressources propres constitue un véritable enjeu en termes de moyens financiers pour promouvoir le développement de la commune de Limonade.

3.2.

ENJEUX ÉCONOMIQUES

- Investissements publics et privés
- Baisse considérable de la production animale



Parmi les piliers de l'économie de la commune figurent l'agriculture et l'élevage. Étant donné la fertilité de son sol et son potentiel en eau, la municipalité est bien placée pour développer ses secteurs. Le développement des infrastructures de services par des investissements public et privé ainsi que la baisse de la production végétale et animale constituent des enjeux de développement économique de la commune.



INVESTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

Limonade dispose d'un avantage comparatif en matière d'énergie en raison de la disponibilité de l'électricité 24 heures par jour au centre-ville et dans les environs des sections communales. Ce support à l'économie locale voit le jour grâce à l'investissement de dizaines de millions de dollars dans la production d'électricité dans la région par la NRECA, dont la commune est une des bénéficiaires. Il existe aussi un centre universitaire public de production de savoir : le CHCL et le fonctionnement d'une industrie agro-alimentaire d'origine étrangère (Industrie San Miguel). Ces investisse-

ments constituent des atouts considérables sur lesquels la commune pourrait compter pour développer le marketing territorial susceptible de renforcer leur implantation et d'attirer de nouveaux investissements créateurs de biens et de richesses sur le territoire communal.



BAISSE CONSIDÉRABLE DE LA PRODUCTION ANIMALE

L'un des défis majeurs de l'économie locale à Limonade est la capacité pour l'agriculture et l'élevage de se développer au rythme de l'accroissement de sa popula-

tion. En dépit de l'augmentation de la population, les défis restent les mêmes dans le secteur agricole. Ce qui limite la production et constitue un manque à gagner pour les paysans qui s'enlisent dans la pauvreté et sont incapables de supporter les dépenses liées à la production. Beaucoup d'entre eux abandonnent leur terre au profit du Parc industriel ou partent en terres étrangères.

Au niveau de l'élevage, source principale d'épargne des ménages, la production de lait qui a été un point fort de l'économie de la commune, particulièrement la troi-

sième section, connaît une forte baisse. Les périodes de sécheresse répétées, la santé précaire des animaux et l'élevage libre sont parmi les principales causes pointées du doigt par les éleveurs. L'absence de réponses adéquates peut mettre à mal tout ce pan de l'économie locale. En dépit de leurs énormes potentialités, l'agriculture et l'élevage se trouvent à un carrefour périlleux qui peut déstabiliser les bases de l'économie de la commune en l'absence d'investissements tant matériel qu'humain dans les secteurs public et privé.

3.3.

ENJEUX SOCIAUX

- Politique migratoire et développement
- Absence de politique publique de logement
- Urbanisation accélérée et accentuation de la pauvreté



L'explosion démographique que connaît Limonade depuis plus d'une dizaine d'années et ses corollaires constituent de véritables enjeux sociaux en matière de développement. Ces enjeux tournent autour de l'absence de politique de contrôle migratoire, l'absence de politique de logement, l'urbanisation accélérée et l'accentuation de la pauvreté.



POLITIQUE MIGRATOIRE ET DÉVELOPPEMENT

L'un des défis majeurs est la capacité pour la municipalité à contrôler et d'orienter les mouvements de population qui s'opèrent sur son territoire. Limonade détient tout pour attirer non seulement les migrants ruraux mais aussi des citoyens d'autres communes de toute la région et de la zone métropolitaine de Port-au-Prince en proie à

l'insécurité. Et de fait, ces dernières décennies, elle a reçu d'importantes vagues migratoires venant de tous les départements. L'incapacité à faciliter l'établissement des migrants et la mobilité de la population de manière ordonnée, sûre et responsable par les autorités locales voire nationale affectera non seulement l'environnement mais aussi le climat de sécurité de la commune qui peut mettre à mal les faibles efforts de développement initiés au niveau local.



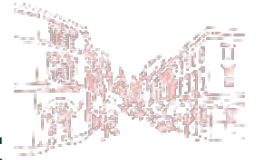
ABSENCE DE POLITIQUE PUBLIQUE DE LOGEMENT

Le déplacement massif des populations rurales et urbaines des communes environnantes aura sans doute des impacts sur le logement à Limonade. Toutefois, les faibles capacités financières des migrants à avoir accès à un logement décent entraîneront des conséquences sur l'urbanisation et favorisera le développement anarchique du territoire par la bidonvilisation, l'insécurité, la dégradation de l'environnement, etc. Dans un contexte d'inflation galopante où les fonds d'investissement public et privé se font de plus en plus rares, les perspectives d'accroissement de l'offre de logement pour répondre aux besoins grandissant dans ce secteur sont de moins en moins reluisantes.

Parallèlement, les procédures pour l'acquisition de terrains à des fins de construction ne sont pas maîtrisées et s'engluent dans les impasses administratives d'acquisition des permis de construire et des titres de propriété. En somme, la gestion efficace du secteur du logement représente l'un des plus grands défis pour les autorités locales car le positionnement géographique de la

commune et les investissements régionaux massifs ces quinze dernières années influencent désormais et influenceront profondément ce secteur.

URBANISATION ACCÉLÉRÉE ET ACCENTUATION DE LA PAUVRETÉ



Depuis plus de deux décennies l'extension urbaine de la commune de Limonade se développe de manière incontrôlée. Aujourd'hui, elle représente l'un des défis majeurs pour la commune. Il a été constaté une tendance à l'hypertrophie urbaine qui s'étend dans les sections communales et crée du coup de nouvelles formes d'établissements humains anarchiques. L'urbanisation telle qu'on la connaît, devrait s'accompagner d'un schéma d'aménagement et d'un plan de développement économique local. Or cette urbanisation rapide ne s'accompagne pas d'une croissance économique propre à supporter l'accroissement de la population. Ainsi, se développent de nombreux quartiers en proie à la pauvreté et la misère susceptibles de se constituer comme des freins au développement de la commune.



3.4

ENJEUX LIÉS AU TERRITOIRE

- Gestion du cadastre et insécurité foncière
- Gestion des risques naturels et de l'environnement



Pour ce qui est du milieu physique, la commune de Limonade fait face à de grandes contraintes dont l'analyse montre qu'elles constituent les véritables enjeux qu'il lui incombe d'adresser pour s'engager sur la voie du développement. Ces enjeux sont surtout liés à la mauvaise gestion du cadastre et l'insécurité foncière ainsi que la mauvaise gestion de l'environnement.



GESTION DU CADASTRE ET INSÉCURITÉ FONCIÈRE

L'insécurité foncière est l'une des menaces qui pèsent sur l'agriculture et l'immobilier dans la commune de Limonade. Les terrains majoritairement constitués de plaines fertiles et dont une partie appartient au domaine privé de l'Etat, sont souvent envahis et squattés par des tiers. Cette situation affecte non seulement le secteur de l'agriculture ; mais aussi le patrimoine cadastral communal. L'organisation efficace de l'espace dépend dans une large mesure de la maîtrise du foncier et du cadastre ainsi que de la sécurité des propriétés tant publiques que privées.

Sans une réforme du foncier et en absence de mesures de sécurité des propriétés, il serait difficile d'attirer des investissements et de créer un environnement propice au développement d'une politique devant permettre l'harmonisation du territoire communal en matière d'aménagement de l'espace. La maîtrise du foncier et la sécu-

rité des propriétés constituent donc pour la municipalité de grands défis pour attirer les investissements et faciliter l'implantation de nouvelles entreprises dans la communauté.



GESTION DES RISQUES NATURELS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le positionnement de la commune de Limonade fait qu'il est doublement exposé aux risques environnementaux. D'abord le territoire est vulnérable aux catastrophes naturelles étant situé sur la côte nord à proximité de la ligne de faille septentrionale qui risque de provoquer tremblement de terre et tsunamis. Ensuite, sa position par rapport à l'océan Atlantique la place au premier rang par rapport aux communes les plus exposées aux cyclones. De plus, les mauvaises pratiques qui constituent des risques pour la biodiversité, l'impact de la déforestation et l'insalubrité constituent des enjeux majeurs pour la gestion de l'en-

vironnement et la résilience des communautés urbaines et rurales.

Cependant, le territoire possède des atouts pour développer des capacités à résister et à s'adapter au changement climatique et aux chocs environnementaux par la mise en place de politiques locales et de méca-

nismes de réponses préventives visant à réduire l'impact des catastrophes sur les communautés. La réduction des risques environnementaux par les pouvoirs locaux est susceptible d'accroître la résilience communale au bénéfice du développement durable, car les désastres et risques naturels impactent négativement l'économie et font accroître les inégalités sociales et l'extrême pauvreté.







4.

BILAN DU PCD DE PREMIÈRE GÉNÉRATION (2014-2019)



4.- BILAN DU PCD DE PREMIÈRE GÉNÉRATION (2014-2019)

***L**e bilan tel qu'il se présente dans le document fait une analyse de la mise en œuvre du PCD de première génération de Limonade pour le quinquennat 2014-2019. Il est réalisé à partir de plusieurs éléments et prend en compte plusieurs facteurs notamment le dispositif institutionnel, l'exécution des interventions, le dispositif de suivi, le système de coordination et d'information de la mise en œuvre.*

La phase de mise en œuvre a été marquée par des événements qui ont impacté négativement les réalisations et favorisent ainsi un ralentissement du financement des actions du PCD. Premièrement, elle a été marquée par le renouvellement des conseillers municipaux durant l'année 2016. Deuxièmement au niveau national, le pays a été marqué par une période de transition qui a duré une année, entre 2016-2017 et qui a ralenti le financement de certains projets par les partenaires techniques et financiers de la coopération internationale. Troisièmement, les dotations du fonds d'investissement communal prévus initialement à hauteur de dix (10) millions de gourdes annuellement par commune, n'ont pas été décaissées et transférées à la Mairie sous forme d'allocations budgétaires; mais transférées et gérées par le député de la circonscription sans l'implication des conseillers municipaux.

Au-delà de certains facteurs de portée nationale, il existe deux autres facteurs imputables à aux administrations locale et centrale qui sont liés à la faible exécution des actions du PCD pendant la période considérée. Il s'agit de la limite des ressources financières propres de la commune et de la faible intervention de l'administration centrale sur des actions prévues sur le territoire communal.

Il faut souligner que les informations mentionnées dans le bilan présentent certaines limites. Les données sur les interventions engagées par la Mairie n'ont pas été fournies. D'autre part, la grève enclenchée par les cadres de la Mairie ne nous a pas aidés dans la démarche. Ce manque d'informations limite les analyses sur la mise en œuvre du PCD.

4.1

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS

La programmation des interventions sur la période 2014-2019 est composée de 4 grands axes, à savoir l'augmentation des revenus de la population ; le renforcement des infrastructures et l'amélioration des services sociaux ; la structuration, la gestion du territoire et l'amélioration du cadre de vie ainsi que le renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne. Ces axes sont repartis en 13 programmes, 35 projets et 143 actions.

L'estimation des coûts des différents projets du plan d'investissement pluriannuel

sur la période a été de cinq cent quatre-vingt-treize millions quatre cent (593, 000, 400) gourdes. La répartition du montant des investissements est différente selon le domaine d'intervention. Ainsi, une grande importance est accordée au secteur économique avec un poids d'investissement qui s'élève à 50% du montant global des investissements. Puis, le secteur social vient en deuxième position avec 33%, la gouvernance et l'aménagement du territoire viennent en troisième et quatrième positions avec respectivement 10,28 et 4.94%.

TABLEAU 69 : Poids du financement des actions du PCD (en millions de gourdes)

Domaines d'intervention	Montant d'Investissement (en gourdes)	Pourcentage (%)
Structuration et gestion du territoire communal et amélioration du cadre de vie de la population	29,300,000.00	4.94%
Augmentation des revenus	302,000,500.00	50.90%
Renforcement des infrastructures de base et amélioration de la qualité des services sociaux	201, 699,900.00	33.88%
Renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne	61,000,000.00	10.28%
Total	593, 000,400.00	100%

Source : Mairie de Limonade/ Données PCD 2015 / juin 2021



4.2

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DE LA MUNICIPALITÉ

SITUATION DES FINANCES LOCALES DE 2014 À 2019

Les données disponibles pour la commune de Limonade en matière de mobilisation des ressources pour les exercices 2016-2019 démontrent que la Mairie peine à mobiliser

les ressources nécessaires pour matérialiser les actions du PCD-G1 de 2014-2019. Sur les 53 millions de gourdes prévues, seulement 65% ont été mobilisées, soit un peu plus de 34 millions de gourdes. Le manque à gagner représente près de 20 millions de gourdes pour la période.

TABLEAU 70 : Comparaison entre les prévisions et les recettes collectées en millions de gourdes

Exercice fiscal	Prévisions de recettes	Recettes réalisées	Ecart
2016-2017	14,888,922.00	8,803,518.00	6,085,404.00
2017-2018	17,139,736.00	9,622,187.00	7,517,549.00
2018-2019	21,011,100.00	16,410,072.06	4,601,027.94
Total	53,039,758.00	34,835,777.06	18,203,980.94

Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2021

BUDGET ALLOUÉ AUX INVESTISSEMENTS PAR LA MUNICIPALITÉ AU COURS DES CINQ ANNÉES FISCALES DE 2014 À 2019

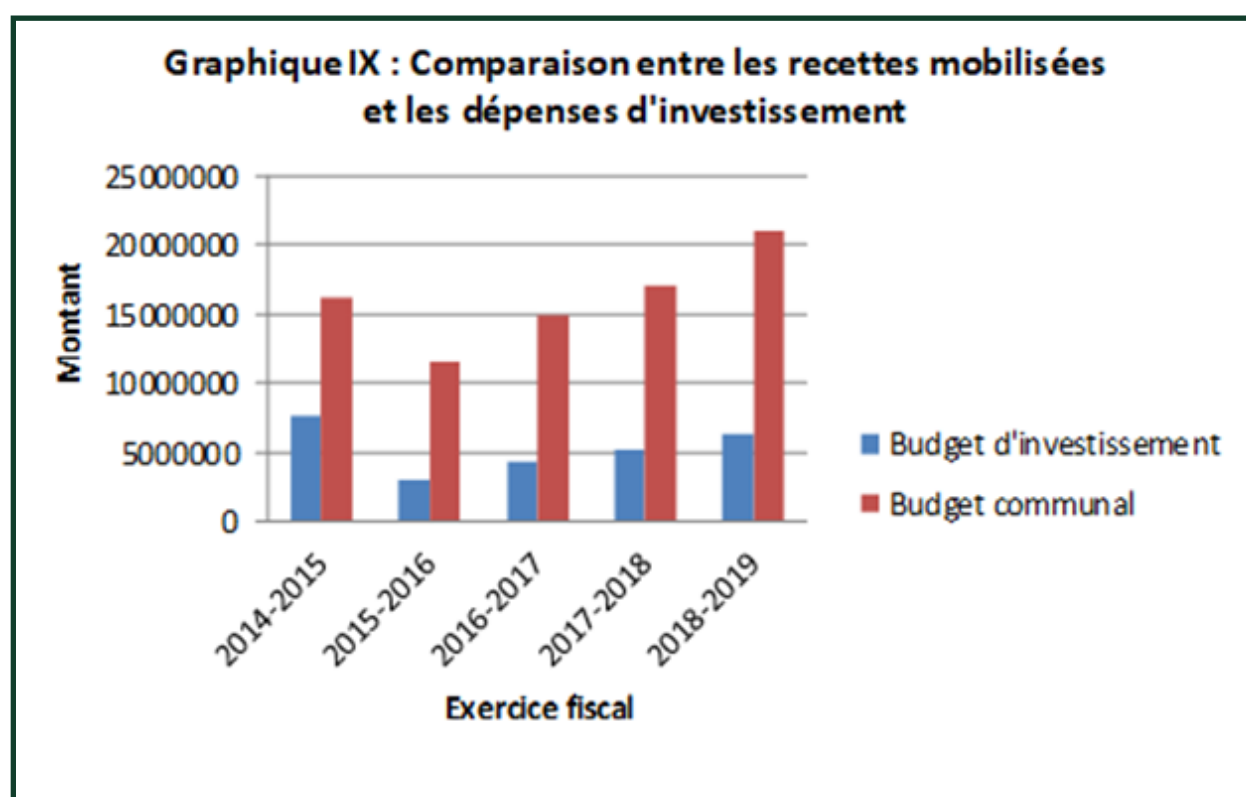
Les dépenses d'investissement de l'administration communale pour le quinquennat totalisent 26.28 millions de gourdes comme le démontre le tableau ci-dessous. Ce montant représente 4% du montant total du coût des interventions pour l'ensemble des actions du PCD-G1 de 2014-2019. Toutefois, l'absence des données sur le coût des interventions des institutions de coopération et du pouvoir central empêche une meilleure appréciation de l'apport financier de ces deux groupes d'acteurs par rapport au montant global des 143 actions du PCD.



TABLEAU 71 : Comparaison entre recettes collectées et dépenses d'investissement 2014-2019 en gourdes selon le pourcentage

Exercice fiscal	Budget communal	Dépenses d'investissement	Dépenses d'investissement en pourcentage
2014-2015	16,240,139.00	7,604,112.00	46.82
2015-2016	11,489,300.00	3,000,000.00	26.11
2016-2017	14,888,922.00	4,232,330.00	28.42
2017-2018	17,139,736.00	5,141,925.00	30
2018-2019	21,011,100.00	6,303,330.00	30
Total période	80,769,197.00	26,281,697.00	32.27

Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 2021



Source : Mairie de Limonade / Service de fiscalité / 202

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Beaucoup d'organisations internationales, d'institutions de coopération bilatérale et multilatérale interviennent dans la commune. Leurs champs d'intervention sont

variés et comprennent l'agriculture, la santé, l'éducation, l'alimentaire, la pêche, les infrastructures, le renforcement des capacités, etc. La liste de ces institutions comprend l'USAID, World Vision, CECI, MFK, Food For the Poor, FAO, BID, Banque Mon-

diale, FOPROBIM, etc. L'analyse des réalisations montre bien que les actions prévues dans le PCD sont en grande partie financées par des ONGs internationales et des organismes de coopération. Ces institutions interviennent directement ou financent des projets de développement sur le territoire communal. L'absence de données chiffrées ne permet pas d'apprécier le coût global de leurs interventions ; mais l'apport de ces institutions a été incontournable dans la réalisation d'une bonne partie des actions prévues dans la mise en œuvre pour la période 2014-2019.

BESOINS EXPRIMÉS, INVESTISSEMENTS CONSEN- TIS ET FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Si la Mairie de Limonade devait financer toutes les actions du PCD-G1 de 2014-2019, elle aurait besoin de ressources financières évaluées à 593,000,000 de gourdes qui est le montant estimatif du coût de l'ensemble des 143 actions de la programmation. Cependant les capacités de financement pendant la même période étaient estimées à 76 millions de gourdes. Il s'ensuit un écart négatif de 512 millions de gourdes entre les efforts de financement et les fonds réellement collectés au cours de la période. Cette réalité prouve bien que la Mairie a été loin de pouvoir financer les actions du PCD par ses propres ressources financières. Cette

réalité prouve aussi les difficultés de la commune en termes de capacité de mobilisation de fonds propres au service du développement.

Il est difficile de préciser exactement les investissements consentis par les acteurs externes dans la réalisation des actions dans le cadre de la mise en œuvre du PCD pour la période 2014-2019. Cependant la commune de Limonade a pu bénéficier de certains projets régionaux d'importance financés par les acteurs de coopérations multilatérales ou bilatérales.

Par exemple dans le cadre du projet d'Appui au Continuum de Santé Mère-Enfant (ACOSME) financé par Affaires mondiales Canada, Limonade a pu bénéficier de la reconstruction et de l'équipement du centre de santé de Bord de mer parmi les 3 construits dans le département. Le coût de l'intervention du centre de santé sur la première section n'est pas disponible ; mais les recherches effectuées montrent que le coût global du projet s'évalue à 11, 052, 087 dollars canadiens.

Un autre exemple est celui du projet pilote de distribution de l'électricité durable. Ce projet régional touche six communes des départements du Nord et du Nord-Est dont Limonade. Le projet a été financé par l'USAID à hauteur de 16 millions de dollars. C'est aussi le cas d'autres interventions effectuées par des projets financés par des agences de coopération extene telle la Banque Mondiale.

4.3

EXÉCUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS DU PCD DE 2014-2019

TAUX D'EXÉCUTION PHYSIQUE DES PROGRAMMES ET PROJETS

La mise en œuvre du PCD concerne 4 grands axes d'intervention. Elles sont divisées en 13 programmes, 35 projets et 143 actions. Parmi celles-ci, 27% ont été réalisées sur la période, soit 39 actions sur les 143. Les interventions exécutées concernent principalement les domaines d'aménagement du territoire, de l'économique, le domaine social et de la gouvernance.

EXÉCUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les programmes et projets d'aménagement du territoire concernent la structuration, la gestion de l'espace communal, la protection des bassins versant et la maîtrise des risques et désastres. Ils sont repartis en 4 projets et 15 actions évalués à 124,000,550 gourdes. En termes de réalisation physique quatre (4) actions ont été réalisées sur quinze préalablement définies. Ce qui donne un taux de réalisation physique de 26,66%.

TABLEAU 72 : Exécution des programmes et projets d'aménagement du territoire

Actions réalisées	Instances d'exécution et sources de financement
PROGRAMME1 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES BASSINS VERSANTS ET MAÎTRISE DES RISQUES ET DÉSASTRES	
PROJET 1.1 : MITIGATION ET GESTION DES RISQUES NATURELS (1)	
A.1 : Aménagement des ravines et correction des lits des rivières (travaux de gabionnage)	Mairie/USAID, 2017
A.2 : Elaboration d'un plan de gestion des risques et des désastres	OPC Nord/Banque Mondiale, 2019
A.3 : Renforcement du comité des risques et des désastres	Mairie, Banque Mondiale, 2018
A.4 : Formation des Jeunes en technique de gestion des risques et des désastres	Mairie, Impact, 2018

Source : Mairie de Limonade / Enquête de terrain / 2021

EXÉCUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS SOCIAUX

Les projets axés sur le renforcement des infrastructures essentiellement des projets sociaux ont ciblé des interventions sur plusieurs thématiques comme la santé, l'édu-

cation, l'eau potable et assainissement, etc. Au total, 7 programmes répartis en 20 projets et 67 actions ont été prévus pour un montant estimatif de 201 millions de gourdes. Sur les 67 actions préalablement identifiées, 19 ont pu être exécutées ou en cours de réalisation, soit un taux de réalisation physique de 28.35%.

TABEAU 73 : Evaluation des réalisations sociales (santé)

Actions réalisées	Instances d'exécution et sources de financement
PROGRAMME 2.3 : AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DE PRISE EN CHARGE DES MALADES DANS LA COMMUNE	
PROJET 4.1 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE PRISE EN CHARGE DES STRUCTURES SANITAIRES DE LIMONADE	
A1. Construction du centre de santé de Bord de mer	MSPP, Affaires mondiales Canada, 2020
A.2. Renforcement de la pharmacie du centre de santé du centre-ville	MSPP, Affaires mondiales Canada, 2020
A.3. Acquisition de deux ambulances	Gouvernement du Brésil, 2014
A.4. Réalisation de clinique mobile dans les zones éloignées des structures sanitaires	Coopération canadienne, 2016
A.5. Recrutement des agents de terrain pour les structures sanitaires	MSPP, Affaires mondiales Canada, 2015
A.6. Formation des agents polyvalents Programme prioritaire du MSPP	MSPP, Affaires mondiales Canada, 2020-2021
A.7. Promotion des messages d'information sur la santé au niveau de la communauté	MSPP, Affaires mondiales Canada, 2019

TABEAU 74 : Evaluation des réalisations sociales (Education)

Actions réalisées	Instances d'exécution et sources de financement
PROGRAMME 2.4 : AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION DANS LA COMMUNE	
PROJET : AUGMENTATION DE L'OFFRE SCOLAIRE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE (1)	
A.1. Formation, recyclage et encadrement des professeurs	MENFP/USAID, 2018-2019
A.2. Création des cantines scolaires au niveau des écoles primaires des sections communales et du bourg	MENFP/PAM, 2014-

A.3. Dotation de l'Université en matériels, équipements et infrastructure physique (Dortoir) nécessaire à son fonctionnement	UEH, 2019
A.4. Opérationnalisation du restaurant universitaire de Limonade	UEH
A.5 Entretien du système de distribution d'eau potable de la ville	World Vision, 2019
A.6. Achat d'équipements de gestion de déchets solides	LOKAL Plus/USAID, 2017
A.7. Augmentation du nombre de livres au niveau de la bibliothèque	DNS/ADRAS de France, 2014
A.8 Réaménagement de la place publique du bourg puis réaménagement et/ou agrandissement des places publiques au niveau des trois sections communales	Mairie/MPCE, 2019
A.9. Aménagement des terrains de football disponibles	D.P,Tertius/MJSAC, 2019
A.10 Support aux activités sportives	Mairie, 2015-
A.11 : Renforcement et dynamisation de la direction des activités culturelles au niveau de la Mairie	LOKAL+, USAID, 2015-2016

Source : Mairie de Limonade / Enquête de terrain / 2021

EXÉCUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS ÉCONOMIQUES

Les projets économiques faisant partie de l'axe « augmentation des revenus de la population » totalisent 3 programmes. Ils comprennent 8 projets et 46 actions. Ces actions identifiées avaient pour objectifs de renforcer le potentiel de produc-

tion agricole et de la pêche, l'amélioration du cadre d'investissement et de créer un cadre favorable au développement du tourisme, de l'artisanat, et la promotion de la culture locale. Le coût associé aux projets économiques représente 59% du montant des actions de la mise en œuvre. En termes de réalisation physique, neuf (9) actions ont été réalisées sur les 67 actions prédéfinies. Ce qui donne un taux de réalisation physique de 13.43%.

TABLEAU 75: Évaluation des réalisations économiques

Actions réalisées	Instances d'exécution et sources de financement
PROGRAMME 2.1 : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES	
PROJET 1. : CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DE TRONÇONS DE ROUTES PRIORITAIRES	
A.1. Réhabilitation de la route carrefour St Hubert jusqu'à Bord de Mer en passant par Chabanon.	FER/MTPTC, 2018
A.2 : Réhabilitation Tronçon Piste à Carrefour Malexi (sonson je)	Bureau du député, pouvoir central, 2019

Actions réalisées	Instances d'exécution et sources de financement
A.3 : Raccordement de Limonade au réseau électrique de Caracol poisson	NRECA, USAID, 2014
A.4 : Placement de lampadaires fonctionnant à énergie solaire	World Vision, 2020
A5. Réhabilitation de dix (10) puits déjà existants et installation de cinq (5) stations de forage et de pompage	CASEC/MARNDR, 2016
A.6 : Appui à l'augmentation du cheptel (caprin et bovin) particulièrement au niveau des 3 sections communales	CESVI ET KNFP, 2015
A.7 : Formation des éleveurs en technique d'élevage (bovins, caprins, volailles, lapin et apiculture etc.	VETERIMED, MARNDR USAID, 2015
A8. Amélioration génétique (bovins, caprins) et des volailles par l'introduction des géniteurs améliorés et des races de poules améliorées	VETERIMED, FAO, 2016
A.9 : Formation d'au moins 50 agents vétérinaire par section communale et recyclage des agents vétérinaires existants	VETERIMED/USAID, 2015

Source : Mairie de Limonade/ Enquête de terrain / 2021

EXÉCUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE GOUVERNANCE ET DE PARTICIPATION CITOYENNE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

L'axe « renforcement de la gouvernance locale et la participation citoyenne » comptait 15 actions. Ces dernières sont réparties en trois projets et un programme. Ces actions visaient le renforcement de la capacité ins-

titutionnelle et opérationnelle des administrations publiques et de la société civile. 61 millions de gourdes est la somme qui a été calculée dans le PCD pour la réalisation de ces interventions représentant ainsi 10% du montant total des investissements. Onze (11) actions sont réalisées dans le cadre de la mise en œuvre. Cela représente un taux de réalisation de 73.33%. C'est le domaine qui présente le taux de réalisation physique le plus élevé parmi les quatre domaines d'intervention de la mise en œuvre.

TABLEAU 76 : Evaluation des réalisations en matière de gouvernance et de réforme institutionnelle

Actions réalisées	Instances d'exécution et sources de financement
PROGRAMME 2.7 : PROMOTION DE LA JUSTICE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
PROJET : CONSTRUCTION DE COMMISSARIAT ET RENFORCEMENT DU PERSONNEL DE LA POLICE	
A1. Formation continue des policiers	L'Etat Haïtien, 2020

A.2 : Augmentation du personnel de la justice (greffier, ménagère)	MJSP, 2019
A.3 : Formation à l'intention des élus locaux et du conseil administratif communal (sur le leadership, la planification et les statistiques)	MICT/USAID, 2018
A.4 : Equipement en matériels lourds, en matériels de bureau et informatique et mise réseau des services de l'administration communale.	MICT/Banque Mondiale, 2019
A.5 : Reforme et dynamisation de la fiscalité locale (mise en place d'un système de vérification de paiement des taxes, formation des agents de mobilisation.	LOKAL+, USAID, 2016
A.6 : Mise en place du KDK et suivi de PCD	LOKAL+/USAID, 2016

Source : Mairie de Limonade/ Enquête de terrain / 2021

TAUX D'EXÉCUTION FINANCIÈRE DES PROGRAMMES ET PROJETS

En dépit des efforts consentis sur le terrain pour avoir accès aux informations financières pour calculer le taux d'exécution financière des programmes et projets pour la période 2014-2019, aucune avancée significative n'est réalisée en la matière. Les premières tentatives pour récupérer ces données ont été entreprises auprès des cadres de la Mairie en vue de réaliser une analyse du bilan financier des interventions. Cepen-

dant, l'équipe a fait face à des réticences et s'est butée sur une résistance farouche de la part des acteurs concernés.

Cette expérience est révélatrice de l'absence de transparence et de l'opacité sur les informations de nature financière en général et les données fiscales de la Mairie de Limonade en particulier, censé être maître d'ouvrage de l'actualisation du PCD. D'autre part les acteurs non étatiques qui ont intervenu pendant la période n'ont pas laissé de traces à travers des rapports et des bilans financiers qui pourraient être consultés et exploités pour l'appréciation de la mise en œuvre du PCD.

4.4

MÉCANISMES DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

« Le suivi commence par l'élaboration des planifications opérationnelles » précise-t-on dans le PCD-G1 de 2014. Cet outil de planification stratégique établit également les modalités et les instruments de suivi et

d'évaluation de la mise en œuvre du PCD. Le décret sur l'organisation et le fonctionnement des communes de 2006 prévoit la mise en place du Conseil de Développement Communal qui est composé d'instances sta-

tutaires et d'instances techniques devant assurer le suivi de la mise en œuvre du PCD.

Parmi les instances statutaires on compte le comité de suivi et d'évaluation. Au nombre des mandats du CDC figure « la planification du processus d'élaboration du plan de développement communal et la formation du comité de suivi ». Le CDC de Limonade formé entre 2014-2015 comptait 41 membres dont 4 femmes issus de tous les

secteurs de la vie locale. Cette structure de participation citoyenne fonctionnait pendant plusieurs années et a reçu des séances de formation pour mieux orienter ses actions. Cependant, sur le plan technique, aucun outil de suivi n'a été adopté et aucun rapport n'a pu être fourni par les instances du CDC qui pourraient être mis au service du bilan et permettre de mieux apprécier la mise en œuvre du PCD-G1 de 2014-2019.

4.5

MÉCANISMES DE COORDINATION DES INVESTISSEMENTS

La loi ne prévoit aucune structure de coordination des investissements dans le cadre du PCD ; mais le Conseil communal reste le maître d'ouvrage de l'élaboration et de la mise en œuvre du PCD appuyé par le CDC qui par sa composition et en incluant tous les acteurs de la vie locale était chargé de veiller sur les investissements dans la communauté. Le conseil de développement

communal de Limonade se réunissait régulièrement pour discuter sur tous les dossiers d'intérêts communaux, participait aux rencontres avec le conseil communal et représentait la société civile. Néanmoins, aucune information n'est disponible sur les mécanismes qui ont été adoptés et mis en œuvre pour la coordination des investissements dans le cadre de la mise en œuvre du PCD.

4.4

SYSTÈME D'INFORMATION DE LA MISE EN ŒUVRE

Il a été clairement exprimé dans le PCD que le conseil communal dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets relevant de sa compétence et doit initier de concert avec les autres autorités locales des plaidoyers auprès de l'administration centrale, des ONG et des bailleurs de fonds pour la réalisation des actions du PCD. Donc, les conseillers

municipaux sont le chef d'orchestre de la mise en œuvre du PCD. Toutefois, selon le décret de février 2006, le Conseil de Développement Communal est créé en appui aux maires dans cette lourde tâche.

Les informations recueillies auprès des membres de cette structure composée des leaders de toute la communauté montrent

qu'elle a été dynamique pendant un certain temps, que des rencontres périodiques ont été réalisées pour discuter du développement de la commune ; mais les instances techniques n'ont jamais pu se mettre en place jusqu'à son dysfonctionnement quelques années après sa mise en place. Pour certains, il n'y avait aucun plan

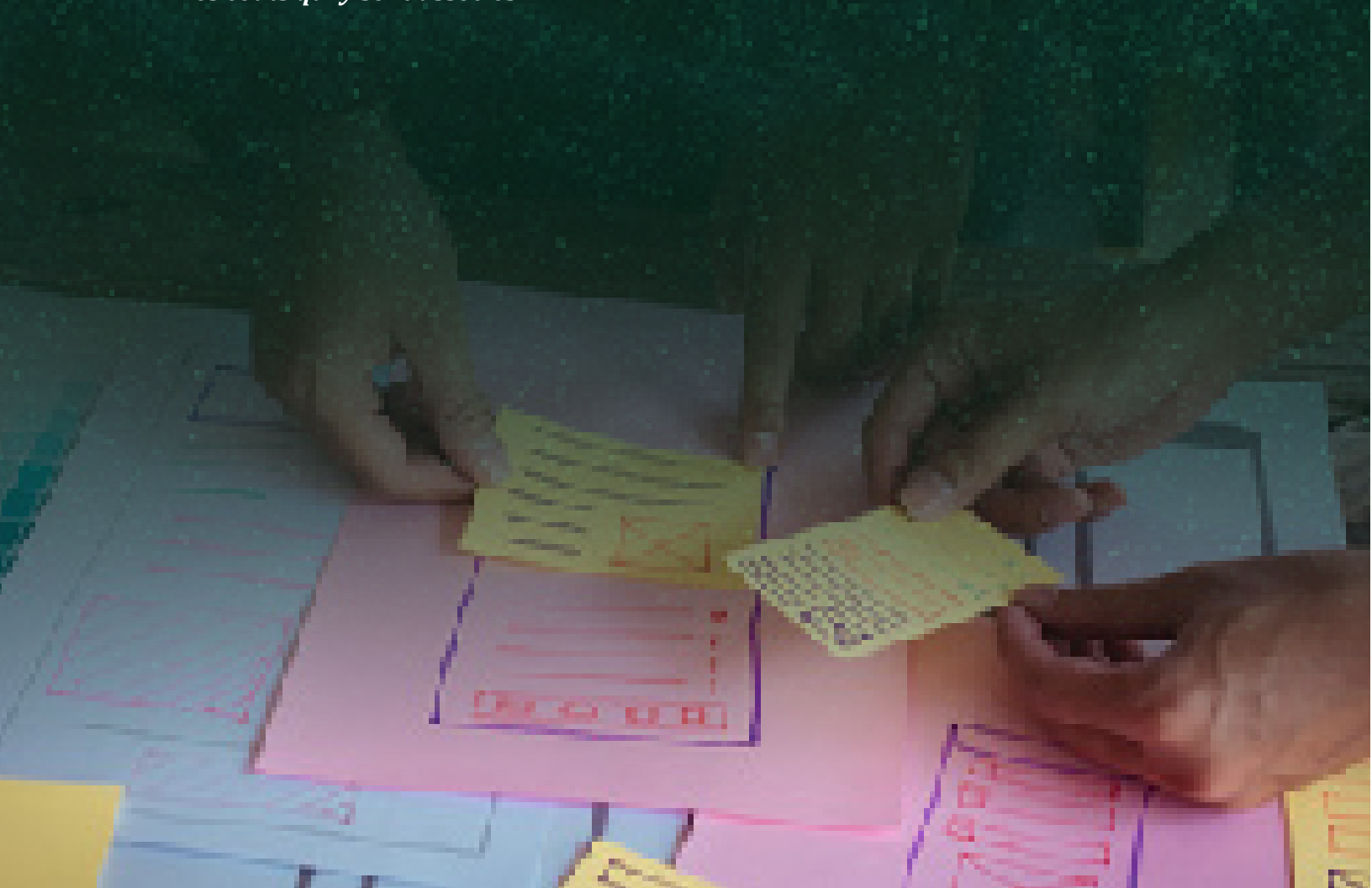
de communication et aucune initiative de vulgarisation n'a été faite auprès des bailleurs et partenaires en collaboration avec le conseil consultatif communal pour promouvoir le financement des actions du PCD afin que cette structure joue pleinement son rôle d'information de la mise en œuvre du PCD.





5. --- PLANIFICATION

***L**a planification est la troisième phase du processus d'actualisation du PCD de Limonade. Cette phase qui succède à la phase préparatoire et celle du diagnostic constitue une des étapes clés dans le processus. En effet, elle permet de déterminer la voie à emprunter pour la mise en œuvre des actions de développement qui changeront les conditions de vie de la population pour les cinq prochaines années. Cette étape précise comment va s'enchaîner la logique des interventions qui matérialiseront la vision de la commune ainsi que les coûts qui y sont associés.*



5.1. VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE



***L**a planification est la troisième phase du processus d'actualisation du PCD de Limonade. Cette phase qui succède à la phase préparatoire et celle du diagnostic constitue une des étapes clés dans le processus. En effet, elle permet de déterminer la voie à emprunter pour la mise en œuvre des actions de développement qui changeront les conditions de vie de la population pour les cinq prochaines années. Cette étape précise comment va s'enchaîner la logique des interventions qui matérialiseront la vision de la commune ainsi que les coûts qui y sont associés.*

La définition d'une vision commune a été réalisée en atelier avec la participation des acteurs locaux représentant les autorités locales, les services déconcentrés de l'Etat, le comité de pilotage du processus et les

acteurs de la société civile. Cette vision du futur souhaité par la population est basée sur des besoins identifiés à partir de la réalisation des activités de différents ateliers communaux.



Vision de développement de la commune

Dans 5 ans, soit en 2027, Limonade est un pôle universitaire rayonnant, une collectivité dynamique et attractive développant les bases de son économie et favorisant les investissements, une commune où vivent des citoyen-ne-s responsables et organisé-e-s, ayant l'accès aux services sociaux de base et travaillant à l'aménagement du territoire et à la protection de l'environnement, dans un climat de paix, de justice sociale et de bonne gouvernance garantissant l'équité de genre et le respect des droits fondamentaux de la personne.

La définition de la vision partagée de la commune découle d'une approche participative et traduit la volonté des acteurs locaux de doter leur communauté d'un outil stratégique de planification. Cette vision reste en cohérence avec la vision nationale à partir des grandes orientations présentées dans le PSDH et qui voit Haïti un pays émergent d'ici 2030. Cette vision s'aligne aussi sur les aspirations de la société Limonadienne et traduit la concrétisation des actions qui seront entreprises basées sur l'engagement et la détermination des acteurs sur la planification du développement de leur commune.

5.2. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE



La définition de l'objectif de développement par les élus locaux, les membres des secteurs organisés de la société civile et des représentant-e-s d'organismes publics répond à la nécessité pour les acteurs de se fixer un but commun susceptible de répondre aux besoins réels de la communauté. L'objectif de développement permet de déterminer une étape du processus de développement pour les cinq années à venir.

OBJECTIF GENERAL DE DEVELOPPEMENT

Promouvoir une société équilibrée, formée et bien gouvernée garantissant l'accès aux services sociaux de base et la promotion de l'équité de genre, la modernisation de l'économie locale et la promotion de l'investissement privé par l'exploitation et la mise en valeur des atouts du territoire en assurant le développement ordonné de l'espace, la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques dans la bonne gouvernance ».

La poursuite d'un tel objectif vise à canaliser les actions de tous les acteurs d'aménagement du territoire vers un but commun.

Cet objectif nécessite l'implication de tous les acteurs et le financement des interventions à partir de ressources mobilisées par l'administration locale, le pouvoir central, les acteurs de coopération internationale, les ONG et des entreprises privées et mixtes. L'objectif doit servir également de catalyseur aux représentants légaux des collectivités territoriales et des services déconcentrés dans la fourniture des services publics et la création des conditions pour un développement durable et intégré de la commune.

Puis finalement, les acteurs locaux ont formulé, autour de cet objectif général, quatorze objectifs spécifiques qui sont des cibles, desquelles découlent un ensemble de lignes d'actions stratégiques qui piloteront les actions prévues dans la programmation. Ces dernières se concrétiseront en interventions au cours de la phase d'opérationnalisation du PCD.

TABLEAU 77 : Cadre programmatique du PCD de la commune de Limonade

OBJECTIFS LIÉS À LA STRUCTURATION DU TERRITOIRE COMMUNAL	
Objectif spécifique 1.1	Planifier la gestion et mettre en œuvre le cadre d'aménagement du territoire
Objectif spécifique 1.2	Organiser l'espace et développer les infrastructures

OBJECTIFS LIÉS À LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉDUCTION DES VULNÉRABILITÉS FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES	
Objectif spécifique 2.1	Protéger l'espace et le milieu naturel
Objectif spécifique 2.2	Accroître la résilience du territoire et développer des communautés durables
OBJECTIFS LIÉS À LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE	
Objectif spécifique 3.1.	Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des administrations publiques
Objectif spécifique 3.2	Garantir un climat de paix et de sécurité
OBJECTIFS LIÉS À LA PROMOTION DU RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE ET DE L'ÉQUITÉ DE GENRE	
Objectif spécifique 4.1	Renforcer les capacités d'actions et d'autonomisation des femmes
Objectif spécifique 4.2.	Promouvoir et garantir le respect des droits fondamentaux de la personne
OBJECTIFS LIÉS À L'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET SOCIAL DE LA POPULATION	
Objectif spécifique 5.1	Garantir l'accès aux services sociaux de base
Objectif spécifique 5.2.	Créer un cadre propice à l'épanouissement physique et améliorer le cadre de vie de la population
Objectif spécifique 5.3	Promouvoir et valoriser la culture et le patrimoine local
OBJECTIFS LIÉS À L'ORGANISATION ET LA MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE	
Objectif spécifique 6.1.	Moderniser les bases de l'économie locale
Objectif spécifique 6.2	Développer et renforcer l'entrepreneuriat local
Objectif spécifique 6.3	Valoriser les potentialités touristiques du territoire

Source : Mairie de Limonade / Ateliers de définition de la vision, des objectifs, des orientations et des lignes d'actions stratégiques / 2021

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.1 : **Planifier la gestion et mettre en œuvre le cadre d'aménagement du territoire**

La collectivité communale de Limonade a une immense responsabilité en matière de structuration du développement du territoire. Les dynamiques qui ont impacté l'extension urbaine ces dernières décen-

nies, tel l'accroissement rapide de la population, s'accompagne d'un besoin crucial en logement. De plus, l'augmentation des investissements au niveau local et régional par l'implantation de nouvelles entreprises joue un rôle d'attraction pour de nouveaux migrants. La conséquence directe de cette situation est l'envahissement des terrains et une insécurité grandissante dans la communauté.

Cette réalité nécessite d'abord une gestion rationnelle de l'espace communal. En effet, le conseil communal entend mettre en place des stratégies pour mettre en œuvre les outils de gestion de l'espace tels que l'esquisse du plan d'urbanisme et assurer aussi la mise en œuvre des interventions du plan communal de développement actualisé. Par ailleurs, d'autres outils de gestion et de planification territoriale sont en ligne de mire en vue d'être conceptualisés sinon actualisés. Il s'agit du cadastre communal afin de faciliter les mesures de sécurisation du foncier, du plan d'occupation des sols, du plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension, du schéma directeur d'aménagement urbain, etc.

L'administration communale prévoit d'une part d'entreprendre des démarches auprès des partenaires techniques et financiers pour financer ces interventions au niveau local et, d'autre part, de réaliser des activités de plaidoyer auprès d'autres pouvoirs et institutions sur la nécessité d'englober l'aménagement du territoire communal dans un cadre d'aménagement régional.

La Mairie entend aussi utiliser d'autres stratégies pour structurer le territoire communal et en particulier mettre en œuvre le cadre d'aménagement du territoire en s'attaquant à la question du foncier. La sécurisation foncière joue un rôle essentiel qui contribue non seulement à la réalisation d'un développement urbain cohérent, mais également à l'implication de la population dans les actions d'amélioration urbaine. Les autorités locales considèrent la régularisation de la question foncière comme un levier déterminant dans la mise en œuvre des actions à engager. L'accès au foncier

reste compliqué et son occupation opaque. Il s'avère donc nécessaire d'intervenir sur la régularisation des occupations juridiquement problématiques qui entravent la cohérence urbaine. Ensuite, l'institution municipale entend redoubler les efforts dans la manière dont les terres urbaines et périurbaines sont gérées, y compris un meilleur accès aux parcelles aménagées sur la base d'un système d'enregistrement des droits et des actes fonciers.

La stratégie à utiliser par l'administration municipale est une association d'usages compatibles avec les fonctions dominantes, notamment un éventail d'usages commerciaux, résidentiels et publics, dans les zones de centralité urbaine. Elle prend en compte les préoccupations de déplacement qui font partie intégrante des fonctions urbaines. Aujourd'hui, les usagers doivent marcher pour se rendre à destination, il serait avantageux pour ces derniers et pour les piétons que les infrastructures mises à leur disposition soient entièrement intégrées aux nouvelles approches d'aménagement. Pour les liaisons inter-pôles, le transport en commun est à favoriser.

Cette fonction est primordiale, car elle définit la forme urbaine future de la ville. Il faudra opter pour un dimensionnement adapté de la taille des îlots, la largeur des rues, la densité de l'espace urbain, la diversité des parcours et la bonne gestion de l'espace public. La notion d'économie de l'espace a un double intérêt : l'arrêt de l'étalement excessif de la ville parfois sur des zones à risques ou au détriment des surfaces d'agrément (places, jardins), la diminution du coût d'entretien des surfaces publiques à la charge des habitants et des collectivités locales.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.2 : Organiser l'espace et développer les infrastructures

En plus de la question foncière, la municipalité entend s'attaquer à l'organisation de l'espace et au développement des infrastructures communales notamment celles liées à la mobilité, aux énergies et au développement des NTIC. Pour atteindre le premier objectif, la Mairie prévoit renforcer sa direction du territoire et ses services de génie municipal et de voirie en instaurant une structure s'occupant de la gouvernance municipale des questions liées au transport et à la mobilité. Celle-là réunira des représentants de la direction départementale des travaux publics, du service de la circulation, de la vice-délégation et des notables de la société civile. Elle travaillera à mettre en place et à professionnaliser le service de la circulation, développer le transport en commun par voie maritime, aménager une gare routière et réaménager la voirie.

La Mairie entend mener des activités de plaidoyer pour solliciter auprès du pouvoir central des fonds dédiés au développement des infrastructures. Cette démarche s'accompagnera d'une campagne de sensibilisation à travers la diffusion de spots et la réalisation d'émissions sur le respect du code de la route, de la responsabilité des citoyen-ne-s à payer leurs taxes et impôts et un plaidoyer pour la mise en place et le fonctionnement d'un service d'inspection de véhicules sur le territoire.

La commune entreprendra également des démarches auprès du pouvoir central pour l'obtention de subventions à partir

du Fonds d'Entretien Routier (FER) pour la réalisation des travaux d'entretien, de réhabilitation des routes endommagées, la construction de nouvelles routes en béton hydraulique, en béton bitumineux, en ardoquin, la construction d'ouvrages de traversée sur plusieurs rivières et ravines ainsi que de routes en terre battue connectant les sections communales entre elles et toutes autres infrastructures urbaines.

Le tout sera appuyé sur une série de formations et d'activités de sensibilisation permettant de toucher durablement toutes les couches de la communauté à travers des activités de vulgarisation et de communication pour le changement de comportement des citoyen-ne-s.

La deuxième démarche permettra à la commune de renforcer l'accès à l'électricité et de développer les énergies propres et renouvelables. Alimentée en énergie électrique par les centrales de la NRECA, Limonade est l'une des communes du département du Nord à avoir bénéficié de plus d'heures d'électricité le jour. Cependant, elle entend non seulement étendre le réseau dans les zones agglomérées des 3 sections communales et raccorder plus de ménages au réseau électrique au quartier du Bord de mer pour que plus de foyers aient accès au courant électrique; mais aussi se donner les moyens d'accéder à des sources variées d'énergie pour les besoins de la population.

En ce sens, la municipalité envisage de se donner des outils de planification et d'assurer la gouvernance administrative et technique du secteur énergétique pour la rendre accessible aux consommateurs et à un prix plus abordable. Elle décide en

ce sens de discuter et de conduire un plaidoyer auprès des autorités et des responsables de la NRECA pour diminuer le coût du kilowatt/heure d'électricité. À cette initiative, la Mairie entend impliquer la population à travers des structures organisées qui signeront des pétitions en ce sens ; ce qui crédibilisera, légitimera et renforcera la démarche.

La Municipalité estime qu'assurer l'éclairage public c'est rapatrier une partie de ses droits et responsabilités. En effet, la Mairie prévoit faire d'une pierre deux coups. D'abord, il s'agit d'encourager l'organisation de la société civile de la commune tant en renforçant son système économique à travers un appui aux investissements pour les projets d'énergie renouvelable par la mise en place de petites et moyennes entreprises (PME) pouvant intervenir dans le secteur des énergies. Elle démarchera aussi auprès du pouvoir central dans la mise en place de micro centrale d'énergie à base d'énergie solaire photovoltaïque tout en installant des lampadaires pour éclairer les espaces publics et points de concentration de personnes dans les sections communales.

Par ailleurs, la municipalité entend mener des actions de plaidoyer auprès de ses partenaires techniques et financiers devant aboutir à la création d'un fonds vert local pour le subventionnement de l'achat d'équipements domestiques liés au Gaz Propane Liquéfié (GPL) ainsi que des kits d'énergies utilisant des panneaux solaires. Ces opérations devront se faire à travers des institutions de crédit ou des coopératives qui se mettraient en place en vue de

supporter le passage du bois et du charbon de bois au gaz propane. Toutefois, ces changements devront s'accompagner d'actions permanentes de sensibilisation et de formation surtout des ménages sur l'utilisation des équipements fonctionnant au Gaz Propane liquéfié.

Le fait que la commune de Limonade bénéficie de l'électricité 24 heures par jour facilite l'utilisation en permanence des services de télécommunication offerte par les compagnies de téléphonie mobile. En effet, cette situation offre à la population de la commune la possibilité d'être connectée au reste du monde. De plus, la disponibilité de la NTIC apportée par ces 2 compagnies offre la possibilité de diminuer les inégalités entre les populations du centre-ville et celle des sections communales et contribuera au développement de l'e-gouvernance, e-éducation, et à l'accroissement des services offerts par les compagnies en termes de transactions financières et l'e-banking. Dans cette perspective d'omniprésence de la NTIC dans toutes les sphères de la vie économique et sociale, le PCD envisage d'améliorer les services de communication et le développement des NTIC dans la commune.

Pour cela, la Mairie décide de réaliser du plaidoyer auprès du pouvoir central en collaboration avec les instances concernées pour sensibiliser les 2 compagnies à implanter des antennes pour assurer la couverture dans des zones d'accès difficile. Par ailleurs, une connexion entre les communautés locales passera aussi par la mise en place d'une radio communautaire tandis que l'accès au reste du monde se fera aussi

par l'aménagement d'un espace au CLAC équipé d'une salle informatique connectée au réseau d'internet et d'un centre multimédia accessibles au grand public à prix forfaitaire et surtout aux jeunes.

La Mairie de Limonade, à partir du PCD, entend faciliter la réalisation de séances de formation au profit des jeunes pour une meilleure utilisation des réseaux sociaux et des médias de communication de masse. Elle envisage aussi de financer des sessions de formation pour des jeunes en collaboration avec l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP) dans le dépannage de téléphone portable et d'ordinateurs vu le poids que représente le marché de téléphonie dans la commune, voire le pays tout entier.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2.1 : **Protéger l'espace et le milieu naturel**

Les ressources de base et les écosystèmes naturels de la commune de Limonade sont d'une richesse extraordinaire. Cependant les pratiques de chasse sauvage, la coupe d'arbres, les outils et pratiques de pêche inadaptés utilisés en mer et la mauvaise gestion des déchets menacent les écosystèmes terrestres et aquatiques. Les menaces qui pèsent sur cette biodiversité font l'objet d'attention particulière des autorités et des acteurs locaux qui ressentent la nécessité de préserver les écosystèmes naturels et de protéger l'environnement.

En effet, des interventions immédiates seront prises pour préserver les écosystèmes naturels et protéger l'environnement. Les

interventions à mettre en œuvre concernent d'une part la sensibilisation de la population particulièrement ceux qui résident à proximité du littoral sur l'importance d'un environnement de qualité par des séances de formation. Ensuite, des mesures drastiques seront prises pour freiner le déboisement et assurer une meilleure protection des bassins versants, notamment sur la deuxième et la troisième sections.

Des activités de plaidoyer seront réalisées pour la mise à disposition de plus de moyens financiers pour la protection du parc des 3 baies qui héberge une importante diversité d'espèces animales et végétales, notamment les palétuviers des mangroves et les animaux aquatiques marins. D'autres mesures, par ailleurs, feront l'objet d'attention du conseil communal et du Bureau Agricole Communal, notamment en matière de protection des espèces menacées et de celles en voie de disparition. Il s'agit ici de limiter les chasses intensives, l'abattage d'espèces en voie d'extinction; mais aussi de procéder à une diminution du reboisement extensif.

La stratégie à adopter consiste aussi à impliquer de manière systématique les organisations de la société civile et des secteurs organisés dans la mise en œuvre de ces actions dans la mesure où ils participeront à la sauvegarde et la pérennité des interventions.

Pour préserver l'espace et le milieu, la Mairie s'occupera aussi de l'amélioration du système de gestion des résidus et de l'assainissement de l'espace. En attendant le transfert de la compétence eau et assainissement aux différentes communes du pays comme prévu par la loi créant la DINEPA, la

municipalité de Limonade entend commencer par se préparer et s'organiser en mettant en place les structures nécessaires lui permettant d'endosser correctement ses responsabilités.

Avec le financement de la BID dans le cadre du projet de Gestion Intégrée des Déchets Solides et de l'Environnement, la gestion des déchets dans la commune de Limonade est assurée. Cependant, la Mairie en tant que membre fondateur et majoritaire de l'Association Intercommunale de Traitement des Ordures Ménagères (AITOM) constituée des communes de Limonade, de Quartier-Morin et de Cap-Haïtien, décide de travailler de concert avec ses pairs et toutes les autres communes qui bénéficieraient du projet afin de contourner les contraintes qui occasionnent beaucoup trop de retard dans sa mise en œuvre.

Parallèlement, la Mairie s'attèlera à communiquer sur le projet, particulièrement en organisant des réunions publiques avec la société civile et les autres autorités locales, en définissant et en mettant en œuvre différents supports pour la communication communautaire, en organisant des ateliers thématiques sur la gestion des déchets, et enfin en mettant en place un dispositif de partage d'informations à destination des autorités publiques communales, intercommunales et nationales.

Finalement, la Municipalité entend démarcher auprès du pouvoir central et mener des actions de plaidoyer pour une sensibilisation des partenaires techniques et financiers aux fins de débloquer des fonds nécessaires pour assurer la continuité du projet.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2.2 : Accroître la résilience du territoire et développer des communautés durables

La Mairie de Limonade entend accroître la résilience du territoire et développer des communautés durables par le renforcement de la lutte face aux risques liés aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques habituels et par l'amélioration de la gestion de l'habitat et du logement.

L'incidence du changement climatique sur une partie de la communauté locale de Limonade se fait déjà ressentir comme le sont déjà de nombreuses communautés côtières. A Chabannon par exemple, des leaders communautaires ont évoqué la salinisation de puits ou de sources proches de la mer ainsi que des terres agricoles. En dehors des risques liés au réchauffement du climat, la commune est exposée aux risques de tsunamis, de tremblement de terre et d'inondations fréquentes. Pour permettre à la population locale de mieux gérer ces risques, le PCD entend renforcer les capacités de la population en matière de risques et désastres.

Ce PCD prévoit des séances de formation visant à augmenter la résilience de la population face aux changements climatiques. Il s'agit de développer des habilités et des capacités pour l'adaptation de la communauté et aussi à développer des comportements pour l'atténuation des impacts des changements climatiques afin de réduire la vulnérabilité des communautés. Par ailleurs, les stratégies prennent en compte

des interventions visant la réduction de la vulnérabilité de la population par rapport à des risques plus spécifiques comme les inondations, les tremblements de terre et raz-de-marée.

Ensuite, il est prévu des stratégies de renforcement du comité communal de protection civile de concert avec les responsables de la Direction de la Protection Civile locale. Ce comité sera doté en matériels nécessaires pour accompagner la population au moment des catastrophes naturelles et anthropiques. Enfin, le PCD entend mettre l'accent sur l'harmonisation des approches d'interventions des différents partenaires présents sur l'espace communal en gestion des risques et désastres en matière de lutte contre les changements climatiques.

Par ailleurs, la prolifération des cités à proximité du centre-ville témoigne d'une faiblesse de politique publique liée à la gestion de l'habitat. De plus, l'accélération de la demande en logement qui est une conséquence directe de la migration massive se fait sentir depuis quelques temps dans la commune. Les faibles capacités d'accueil existant accroissent l'envahissement des terrains et l'insécurité foncière. De plus, l'offre de logement n'a pas su suivre la croissance exponentielle de la demande immobilière ces dernières années. Ce qui rend nécessaire des interventions pour une amélioration de la gestion de l'habitat et l'accès au logement dans la commune.

L'administration municipale entend mettre en place un programme de rénovation urbaine pour améliorer l'habitat et faciliter de meilleures offres de logements décentes à la population. Ce programme prendra en compte d'autres composantes pour améliorer l'esthétique urbaine notamment en favorisant une meilleure desserte en eau, la réduction de la vulnérabilité de la population urbaine et une gestion rationnelle et durable de l'environnement.

La stratégie à adopter consiste à réaliser des activités de plaidoyer auprès de l'administration centrale pour débloquer des fonds en appui aux programmes de rénovation urbaine. Elle consiste aussi à sensibiliser des structures centrales telles que le comité interministériel d'aménagement du territoire à fournir une assistance technique afin d'intégrer ces interventions dans un cadre d'aménagement régional Nord-Nord Est.

Par ailleurs, des mesures seront mises en place notamment par la réalisation de séances de formation à l'intention des cadres de l'administration publique notamment pour les informer sur la disponibilité de fonds liés à la construction de logement en particulier le programme de financement de logement Kay Pam, l'Entreprise Publique de Promotion des Logement Sociaux, etc. D'autres stratégies seront encouragées pour faciliter l'attractivité du territoire communal à des entreprises privées et mixtes afin d'investir dans l'immobilier notamment dans la construction d'appartement et de logement résidentiel.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3.1 : **Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des administrations publiques**

Les faiblesses observées dans le diagnostic du domaine de la gouvernance encouragent la Mairie à réaliser des activités pour le renforcement des bureaux de administration publique et stimuler la participation locale afin d'offrir des services de qualité et transparents à la population. Des mesures incitatives seront parallèlement prises pour l'amélioration des finances locales et la participation citoyenne.

En effet, les faiblesses institutionnelles et opérationnelles sont évidentes à tous les niveaux de l'administration locale. Elles sont non seulement dues au manque de coopération entre les structures municipales et les services déconcentrés, mais aussi aux contraintes internes auxquelles fait face chaque entité concernée par le développement local. Les institutions étatiques locales, municipales ou déconcentrées fonctionnent dans la précarité et sont incapables d'offrir les services sociaux de base à la population.

Le choix de renforcer les capacités du personnel et des structures correspond aux principaux programmes du MICT qui visent notamment la modernisation des collectivités territoriales. Les activités proposées sont susceptibles d'apporter des réponses appropriées au besoin de renforcer l'efficacité et l'efficacité de l'action municipale. Elles visent des améliorations dans des secteurs stratégiques de l'administration

locale : ressources humaines, cadre physique de l'administration, finance locale et coopération. La commune de Limonade est en train de subir de fortes pressions démographiques alimentées par les opportunités d'emploi créées dans le corridor Marien. De nouveaux besoins étant créés, l'administration locale ressent le besoin d'améliorer sa gouvernance et son leadership pour mieux répondre à sa principale responsabilité de promouvoir le développement économique et social de la commune.

Le développement local de la commune de Limonade repose entre autres sur sa capacité à financer ses actions et augmenter de manière considérable son budget d'investissement. Cependant l'expérience réalisée au cours de la mise en œuvre du PCD 2014-2019 montre que la Mairie peine à mobiliser même 10% de son potentiel fiscal. De plus, les dépenses communales dépendent à plus de 50% des allocations versées par le pouvoir central. Face à ce constat, les orientations du PCD se portent vers l'amélioration des performances des finances locales de la commune.

A travers le PCD, la Mairie entend utiliser des stratégies pour redresser les finances locales et renforcer son autonomie financière. Dans un premier temps l'institution décide de définir une politique fiscale pour augmenter les ressources ordinaires et extraordinaires sur les cinq années du PCD.

Les mesures seront orientées d'abord vers le renforcement des capacités institutionnelles de la Mairie particulièrement les services de comptabilité et de fiscalité. Le programme de modernisation des administrations communales du MICT qui vise

à réorganiser les services municipaux est orienté en ce sens.

De plus, ces services seront aussi renforcés en personnel qualifié. Un soutien à la Mairie de Limonade par le projet de Développement Municipal et de Résilience Urbaine (MDUR) a permis des avancées considérables en ce sens qu'un certain nombre d'agents ont été recrutés pour notamment participer au programme de mobilisation fiscale.

Au moment de la réalisation du diagnostic en 2021, une enquête toponymique est en train d'être réalisée. Une autre composante qui vise le recensement des propriétés bâties est en projection. Ces actions et mesures permettront à l'administration municipale d'avoir une bonne maîtrise de son potentiel en matière de ressources propres, notamment la CFPB et la Patente, et mobiliser les contribuables à acquitter de leurs redevances auprès de l'Agence locale des impôts.

Ensuite, le service fiscal entend procéder à la remise en place du traitement des dossiers à travers l'application Civitax et procéder à la mobilisation fiscale. La Mairie de Limonade a expérimenté un programme de mobilisation fiscale initiée par le projet USAID LOKAL + entre 2013 et 2017 à travers la Civitax. Les résultats ont été encourageants et des progrès ont été réalisés sur ce point car entre les deux exercices fiscaux 2016-2017 et 2017-2018 les recettes ordinaires ont augmenté de plus de 10%.

Ensuite, le PCD encourage d'entreprendre d'autres mesures pour mobiliser la patente. Cet impôt communal, deuxième source de

recettes en termes d'importance, permettra à la municipalité d'augmenter ses ressources fiscales. Le service de la fiscalité procèdera dans un premier temps au recensement des entreprises communales. Des actions seront, dans un second temps, menées pour exiger les entreprises à s'acquitter de leurs obligations fiscales. Dans ce même ordre d'idées des interventions seront faites pour mobiliser les ressources d'autres champs d'impôts, tel le permis de construire, le permis d'inhumation, etc.

L'administration municipale à travers le service fiscal entend travailler de concert avec l'Agence Locale des impôts notamment pour procéder à la liquidation de la CFPB, de la patente et d'autres impôts locaux. Cette procédure aura l'avantage pour l'administration municipale de maîtriser son potentiel fiscal et d'identifier les contribuables retardataires.

La Mairie prendra ensuite des mesures pour solliciter auprès de la DGI un avocat afin de déclencher les procédures de recouvrement forcé auprès des contribuables retardataires après l'expiration du délai de paiement. De plus, l'administration municipale réalisera auprès des OCB, des acteurs de la société civile des campagnes de sensibilisation et d'information sur leurs rôles de contribuables dans l'amélioration des conditions de vie de la population. Une émission radiophonique sera animée en ce sens pour le compte de la Mairie pour encourager le civisme fiscal.

De plus, la Mairie entend mobiliser les recettes non fiscales de la commune. Des mesures seront prises pour évaluer les redevances communales, les exiger des

contribuables et faciliter leur traçabilité. Cela consiste en la création de nouvelles échoppes, d'un dépôt sécurisé au marché du centre-ville et la perception du droit d'affichage.

La Mairie entend aussi réaliser des activités de plaidoyer avec l'appui de la FENAMH, AMNORD auprès du pouvoir central plus spécifiquement auprès du Ministère de l'économie et des finances au travers de la DGI pour procéder à la collecte de certains impôts communaux à la source pour faciliter la Mairie à augmenter ses ressources financières.

Dans ce même ordre d'idées, Limonade veut aussi projeter l'exemple d'une commune modèle en matière de transparence, de gestion participative du pouvoir local comme le veut la constitution. En effet, depuis 1987, la loi mère prône une nouvelle gouvernance axée sur la participation des acteurs locaux dans le développement local. Près de 20 ans plus tard, le cadre légal de 2006 renforce et appuie la constitution par un modèle de gouvernance qui renforce la société civile et l'implication des structures organisées dans la gouvernance locale. C'est pourquoi le PCD entend promouvoir la gouvernance collaborative / participative et la contribution des structures organisées au développement de la commune.

Cette promotion de la gouvernance participative est faite dans un premier temps par l'implication de la société civile dans les choix d'orientations du développement au niveau local. Cela consistera à opter pour la démarche participative dans la mise en place des instruments de gouvernance locale communale, particulièrement le bud-

get participatif, les débats sur l'adoption des interventions et projets dans les communautés et la possibilité pour les élus de concerter en permanence avec la société civile et les organisations communautaires de base.

La stratégie adoptée par le Conseil municipal est la mise en place du Conseil de développement communal ou Comité de mise en œuvre du PCD qui regroupe les secteurs clés de la commune. Le Conseil municipal entamera aussi des activités de plaidoyer pour encourager le partenariat public privé, la création de société anonyme mixte d'investissement local afin de permettre à la société civile de s'impliquer dans les affaires économiques communales.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3.2 : **Garantir un climat de paix et de sécurité**

Pour faciliter la garantie de la paix et de la sécurité publique, des stratégies impliquant des activités de plaidoyer seront enclenchées pour améliorer non seulement les services existants ; mais aussi faciliter l'accès des justiciables à une justice équilibrée et renforcer les infrastructures de maintien d'ordre pour la construction d'un climat propice à la sécurité dans la commune.

Une des perceptions attribuées à la justice est qu'elle est accessible à une catégorie de personnes. Cette perception de la justice est aussi présente à Limonade où une partie des justiciables estiment souvent, soit par ignorance soit par manque de connaissance de la loi, que leurs droits sont violés. En ce

sens, les actions du PCD sont orientées vers l'amélioration des services et la facilitation de l'accès à une justice équitable ».

Une amélioration de la justice et des droits humains à Limonade, tel que les problèmes ont été photographiés dans le diagnostic, nécessite des interventions urgentes pour le bon fonctionnement du système de justice locale. Pendant les cinq années de mise en œuvre du PCD, le conseil municipal décide de réaliser des activités de plaidoyer auprès du pouvoir central pour renforcer le secteur en réalisant des actions visant le renforcement de la justice administrative de la commune.

Il conviendra d'abord de renforcer les capacités opérationnelles des acteurs de la justice évoluant sur le territoire. Il s'agit dans un premier temps de reconstruire le tribunal de paix de la première section communale, de l'équiper en matériels de bureau et de faciliter la mobilité des juges de paix en mettant à leur disposition le matériel roulant adéquat. Par ailleurs, des facilités de logements décentes seront accordées aux juges de paix pour favoriser une représentation permanente des acteurs de la justice dans la commune.

Les orientations dans le domaine de la justice portent également sur l'amélioration de l'accès de la population aux services de la justice par la construction d'un bureau d'assistance légale dans la commune. Cette intervention permettra une meilleure accessibilité des justiciables démunis, représentant une partie de la population, des personnes ignorant les textes de loi et les procédures légales de bénéficier de l'assistance juridique.

En outre, cette intervention réduira non seulement les inégalités d'accès à la justice ; mais aussi elle redonnera confiance au système judiciaire local et réduira la perception d'une partie de la population à savoir que la justice est accessible et rendue seulement à une catégorie de personnes. La mise en place et le fonctionnement d'un BAL agira aussi positivement sur le taux de détention préventive prolongée, étant un des problèmes majeurs mentionnés par la police interrogée sur les défis les plus importants qu'elle confronte dans la commune.

En ce qui a trait aux droits humains, les organisations communautaires seront sensibilisées, orientées vers la création d'une association de défense des droits de la personne qui agira comme « un lanceur d'alerte » lorsque des cas de violation des droits humains sont répertoriés dans la commune. Cela permettra aux organes réglementaires et de contrôle, tel l'office de protection du citoyen, l'organe de supervision des tribunaux et de la police d'être au courant des irrégularités afin de prendre des mesures de redressement.

Si le plan stratégique de développement d'Haïti vise à renforcer l'administration de la sécurité, le PCD envisage de manière spécifique de renforcer le système de sécurité publique de la commune à travers trois grandes lignes d'actions stratégiques.

Au niveau institutionnel le conseil de sécurité composé du maire, d'un représentant de la justice et d'un représentant de la police sera créé et installé dans le but de discuter des problématiques de sécurité publique.

Par ailleurs, la Mairie démarchera auprès des autorités centrales pour réaliser des activités de plaidoyer pour un appui au renforcement des capacités opérationnelles et de réponses rapides de la police. L'emphasis sera mise sur la logistique nécessaire au déplacement des policiers, la disponibilité d'armes, de munitions et de matériels de communication pour les policiers.

De plus, les infrastructures de maintien d'ordre feront l'objet de certaines interventions. En ce sens, le sous-commissariat sera réhabilité et agrandi avec des commodités (dortoirs adaptés et agrandissement du garde à vue et de la prison). En revanche, le positionnement du sous-commissariat de Bord de mer qui, à l'origine, a été construit pour répondre à un besoin de contrôle maritime sera reconstruit, délocalisé et repositionné sur l'habitation Duhaut au centre de la section.

Ce nouveau sous-commissariat sera équipé aussi de moyens logistiques et d'équipements divers tels que véhicules adaptés au relief du milieu, mise à disposition de moyens de communication, d'armement, de logement accessible et confortable pour les policiers. Compte tenu du positionnement stratégique de la localité de Dubourg, reliant le département du Nord et du Nord-Est, un poste de police sera construit pour marquer la présence policière dans ce grand axe routier.

En matière d'effectif, le conseil communal réalisera des activités de plaidoyer pour le renforcement de la présence policière de 25%, passant de 28 à 35 agents de police dont au moins deux (2) femmes et bien

répartie sur le territoire communal. Par ailleurs, les capacités des policiers seront renforcées dans des domaines variés tels que droits humains. En matière de sécurité publique, une base de réponse aux urgences sera implantée dans la commune. Elle sera composée d'une unité de pompiers ayant la capacité opérationnelle d'intervention lors d'incendies, de phénomènes majeurs, et/ou d'accidents graves.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 4.1 : **Renforcer les capacités** **d'actions et d'autonomisation** **des femmes**

Le PCD entend prendre fait et cause pour les groupes vulnérables dont les femmes et aussi pour le respect des droits de l'homme. En ce sens, des actions se porteront sur le renforcement des capacités et l'autonomisation des femmes dans la commune. En effet, des actions individuelles et collectives de promotion seront réalisées dans la recherche d'équilibre des rapports de sexe et de l'équité de genre. Sur le plan économique, la créativité féminine et l'autonomisation des femmes seront au cœur des actions de la mise en œuvre du plan communal de développement. Par ailleurs, la cause du respect des droits de la personne sera engagée et poursuivie par l'inclusion, la justice sociale pour tous et toutes ainsi que pour la protection des personnes vulnérables et celles à mobilité réduite.

Le diagnostic montre que les problématiques liées à l'égalité de genre sont multiples et beaucoup de défis restent à surmonter. D'autant plus que le poids de la

société patriarcale pèse lourd sur des stéréotypes dans la société et encourage fortement la domination masculine. Le PCD s'aligne dans le même sens que les ODD et le PSDH en ciblant l'inclusion par la réduction des inégalités sociales et basées sur le genre. De ce fait, il s'évertue à promouvoir l'équité de genre et l'équilibre des rapports sociaux de sexe dans la commune et entend intervenir sur plusieurs axes afin d'atteindre la poursuite de cet objectif.

Premièrement, le PCD entend renforcer et valoriser la visibilité des femmes. Cette mesure permettra à la population de garder en tête que les femmes sont en permanence active dans la communauté. De plus, les élus locaux envisagent des stratégies visant l'intégration des femmes dans la gouvernance locale et surtout les activités économiques. Plusieurs interventions seront réalisées telles des séances de formation sur l'entrepreneuriat, le financement des projets montés par des associations de femmes afin d'encourager non seulement l'investissement au féminin ; mais aussi la promotion pour des femmes entrepreneures. L'autonomisation des femmes sera l'un des piliers pour la promotion de l'équité de genre dans le cadre de la mise en œuvre du PCD.

Ensuite, le PCD entend valoriser et faire la promotion du sport au féminin. Les activités sportives dévoilent des talents extraordinaires des deux sexes. Elles peuvent encore servir pour renforcer l'estime de soi des adolescentes voire leur ouvrir des portes pour des clubs étrangers. A cet égard, la Mairie entend faire la promotion pour des structures sportives telles que FEMINA Club multisports et encourager des

jeunes à intégrer des structures de sports. Elle entend aussi faire la promotion de jeunes adolescentes originaires de Limonade qui ont percé dans certains domaines, tel le judo, le football et le volleyball par exemple.

Le PCD de Limonade voudra troisièmement encourager la formation professionnelle et technique des jeunes des deux sexes au développement personnel et social de la commune. Les organisations de la société civile seront impliquées dans la formation des jeunes dans des domaines de formation divers, tels l'économie familiale, le développement personnel, la santé sexuelle et reproductive, etc. Des activités de plaidoyer seront ensuite engagées pour une politique d'emploi égalitaire et l'intégration des femmes dans les sphères de décision comme les structures de coordination des OCB, les postes décisionnelles, la politique, etc. Cette mesure renforcera la présence des femmes dans les sphères de l'administration publique, des organisations de la société civile et des institutions privées. Les orientations du PCD envisagent aussi d'encourager la mixité des métiers. Une plus grande mixité des métiers et activités économiques favorisera une véritable politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de la commune.

L'inclusion sociale marche aussi de pair avec l'économie. En ce sens, le PCD soutiendra l'empowerment et la créativité féminine pour une plus grande inclusion économique. En fait, la représentativité des femmes dans les secteurs économiques montre qu'elles sont des acteurs clés et constituent le moteur économique dans la

lutte contre la pauvreté comme le soutient le PSDH. Aujourd'hui certaines avancées faites en matière d'intégration des femmes, de participation dans les sphères politiques, du respect de leurs droits bousculent à peine certains stéréotypes existant dans la société haïtienne. Limonade n'est pas épargnée par ce lent progrès qui limite les droits économiques et sociaux des femmes.

Dans un premier temps, il sera mis en place un programme pour former les femmes à partir de séances de formation et de coaching sur la création et la gestion d'entreprise. Des stratégies diverses seront employées pour cibler ces interventions notamment dans l'appui financier et le soutien organisationnel des associations de femmes et des femmes leaders dans le développement des activités économiques comme l'agriculture et le commerce.

Par ailleurs, des femmes seront encouragées à apprendre des métiers techniques et des initiatives créatives dans les métiers de l'art. Cette stratégie consiste à permettre aux femmes de se lancer en affaires et du même coup réduire leur dépendance à l'égard des hommes. Des appels seront aussi lancés pour qu'un fonds local de financement des projets et des initiatives de femmes dans la commune soit aussi créé pour faciliter l'appui aux initiatives visant l'autonomisation des femmes et la réduction de la pauvreté féminine dans les communautés rurales et urbaines.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 4.2 : **Promouvoir et garantir** **le respect des droits** **fondamentaux de la personne**

Le PCD entend créer un élan de solidarité sociale pour les personnes présentant un handicap physique et mental. A ce titre, les interventions cibleront entre autres les enfants orphelins et les enfants de rues ; mais aussi l'enfant et l'adulte en situation de handicap.

D'abord des mesures seront prises pour la construction d'un centre d'accueil communal disposant des infrastructures de base pour héberger les enfants en situation difficile et les adultes dépendants. D'autres mesures seront prises pour faciliter l'intégration des enfants en situation de handicap au système éducatif par la construction d'un centre d'éducation spécialisée communale. Des activités de plaidoyer seront aussi réalisées pour adapter les nouvelles infrastructures publiques aux personnes à mobilité réduite dans la commune.

La stratégie à adopter consiste à faire la promotion pour l'encadrement et la protection des personnes en situation de handicap auprès des instances publiques et privées intervenant dans la protection de l'enfance et des personnes en situation de handicap pour supporter et financer de telles initiatives. Par ailleurs, les inégalités sociales sont particulièrement significatives où l'accès aux services sociaux de base et la protection sociale fait défaut dans l'ensemble du pays.

En ce sens, le PCD entend s'aligner sur le PSDH pour promouvoir l'inclusion et la jus-

tice sociales dans la commune. Les mesures qui seront prises dans le cadre de cet effort viseront un double axe d'intervention. Premièrement un appui pour un accès économique des ménages sera initié par une facilité de prêt pour la création de micro-entreprises. Et finalement les interventions du PCD s'orienteront vers des activités de plaidoyer pour une protection sociale des plus pauvres et une meilleure solidarité envers ceux-ci.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 5.1 : **Garantir l'accès aux services sociaux de base**

Le PCD envisage des actions d'amélioration du bien-être physique et social de la population de Limonade. En ce sens, l'accès aux services sociaux de base sera garanti par des efforts d'amélioration de l'accès à une eau potable et aux soins de santé de qualité. Les stratégies misent sur la création d'un cadre propice à l'épanouissement physique et l'amélioration du cadre de vie par la valorisation de la culture et du patrimoine local, le développement des infrastructures propices à cet effet et le renforcement d'un espace viable pour l'éducation et la formation professionnelle.

En effet, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'accès aux soins peut être défini comme la capacité des personnes à recevoir des soins quand il est nécessaire et au bon endroit. Sur cette base, améliorer l'accès aux soins de qualité au niveau de la commune de Limonade doit obligatoirement passer par la mise en place de structures avec un processus qui tient compte de

la réalité du milieu pour pouvoir atteindre les résultats escomptés.

En ce sens, pour les cinq ans à venir, le PCD prévoit, dans un premier temps, de renforcer les infrastructures de santé. Il s'agit de rendre opérationnelle la réorganisation du système de soins avec les centres communautaires de santé (CCS), les centres de santé avec ou sans lits (CS) articulés autour d'un hôpital communautaire de référence (HCR) qui permettra d'établir un système de santé adéquate, efficient et universel. Ensuite, il sera question d'augmenter le nombre de CCS et d'agents de santé pour faciliter l'accès aux soins de proximité. Troisièmement, un programme de prise en charge des pathologies chroniques (HTA, Diabète) sera mis en place pour renforcer l'offre de soins dans ces structures sanitaires. Cette action permettra d'aboutir à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées à ces pathologies.

Les stratégies pour aboutir à cette fin se porteront d'abord sur la mise en place d'équipements et intrants au niveau des institutions en quantité suffisante et des prévisions pour leur approvisionnement sur une base périodique selon les rapports d'utilisation. Puis, il sera question de s'assurer de l'accessibilité et de la disponibilité des médicaments essentiels de qualité au niveau des structures de soins dans les communautés.

Ensuite, l'administration communale entamera des activités de plaidoyer non seulement pour rendre disponible les soins obstétricaux de base (SONUB) et les soins obstétricaux complets (SONUC); mais aussi pour doter les institutions de santé de res-

sources humaines compétentes selon le niveau de la structure de soins tout en adoptant une politique de gestion rationnelle. A cela devraient s'ajouter des nominations à partir du trésor public selon les normes standards d'allocation par catégorie d'institution de santé avec politique de rétention pour les ressources qui ne sont pas de la zone. Les cadres, personnel technique et ambulatoire, recevront des séances de formation et seront recyclés selon un calendrier bien défini sur une base périodique.

La stratégie à utiliser pour rendre le secteur plus dynamique est d'impliquer les autres acteurs qui indirectement ont un impact sur la santé de la population. En effet, la période de mise en œuvre renforcera les liens avec les matrones et les tradipraticiens œuvrant déjà au niveau de la communauté afin de référer les clients vers les structures de santé. Elle consiste aussi à créer des partenariats mixtes pour améliorer l'articulation entre le secteur privé à but lucratif et le secteur public dans des domaines sociaux clés comme l'eau potable et l'assainissement.

Ainsi, la Mairie entend démarcher auprès du pouvoir central, de concert avec la DINEPA, pour le recrutement de techniciens dont un TEPAC (technicien en eau potable et assainissement communal), 2 techniciens pour assurer la réparation et la maintenance des PMH (Pompes à Motricité Humaine), des techniciens formés pour assurer la maintenance au niveau du système d'adduction d'eau.

À travers son instance de gouvernance de l'eau qui doit être hébergée au service qui s'occupe des réseaux, la Mairie envisage

des activités de plaidoyer pour la réalisation d'une étude en vue de mesurer le taux de contamination des puits par rapport aux toilettes de proximité, rendre opérationnel le service de surveillance et de contrôle bactériologique des points d'eau et superviser les entreprises de vente et de traitement des eaux par osmose inverse. Certaines de ces activités peuvent se réaliser par des firmes privées locales dans le but de les renforcer et de garantir des activités pour les techniciens qui acceptent de revenir se fixer de nouveau dans leur commune.

Par ailleurs, la municipalité de Limonade décide de se mêler dans la fourniture des services en assainissement et en eau particulièrement. En ce sens, pour mieux s'assurer tant de la qualité que de la quantité des services aux citoyen-ne-s, elle entend étendre le réseau de la CAEPA dans les zones agglomérées des sections communales, réparer les conduits endommagés au centre-ville dans la 1^{ère} section et la 3^{ème} sections, construire un système d'adduction d'eau fonctionnant à l'énergie solaire au niveau de la 2^{ème} section, raccorder annuellement environ 100 nouveaux abonnés au système d'approvisionnement d'eau de la CAEPA.

Ensuite, la Municipalité entend réparer une vingtaine de kiosques au centre-ville et ses environs, forer une quinzaine de puits artésiens publics dotés de pompes à motricité humaine fonctionnant à énergie solaire dans les sections communales, capter 2 sources à régime permanent potentielles et entretenir, sur une base trimestrielle, le système de distribution d'eau potable par les techniciens du CAEPA. Une fois cer-

taines de ces activités réalisées au bénéfice des populations, les autorités envisagent une augmentation des frais d'abonnement mensuel de l'eau pour une meilleure maintenance du système et la pérennisation des services.

Toutes ces interventions s'accompagneront de formations pérennes, de séances de communication et de sensibilisation pour porter les citoyen-ne-s à s'acquitter de leur bordereau mensuel, protéger les infrastructures, les sources, l'environnement immédiat des puits, kiosques et le réseau de distribution d'eau.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 5.2 : Créer un cadre propice à l'épanouissement physique et améliorer le cadre de vie de la population.

Limonade est une des communes très riches d'Haïti sur le plan culturel et patrimonial. Cependant cette valeur accumulée et construite depuis plus de deux siècles est quasiment abandonnée et victime de ce que l'on pourrait appeler un écartèlement grave entre des dimensions reconnues et non reconnues du patrimoine. Ce qui induit des distorsions dont la marginalisation de lieux et pratiques culturels. A partir de ce constat, une remise en ordre des valeurs, la restauration du patrimoine menacé, pillé et abandonné est nécessaire pour éviter son péril et sa dégradation totale.

En ce sens, la municipalité décide de définir une politique culturelle communale. Cette politique passera nécessairement par le couloir de l'élaboration d'un plan de ges-

tion et de promotion du patrimoine matériel et immatériel. Cette stratégie de mise en valeur des sites historiques permettra de développer non seulement le tourisme culturel mais aussi peut prendre d'autres formes comme l'aide à la création, le soutien aux créateurs qui devrait permettre l'émergence d'initiatives culturelles.

Dans cette veine, les infrastructures culturelles seront non seulement équipées mais aussi mises aux normes et leur capacité d'accueil renforcées. La stratégie qui sera utilisée par la Mairie est de supporter et d'appuyer la formation de jeunes dans le domaine des métiers de l'art qui vont, à la fin de leur formation appuyer les structures culturelles et groupes théâtraux dans la commune. Aussi, des infrastructures sportives et de jeunesse seront développées pour mieux encadrer la jeunesse.

En effet, l'administration municipale de Limonade entend offrir son soutien au développement du sport et des initiatives de jeunesse dans toute la commune. Sur ce, elle entend d'une part, aménager les infrastructures sportives existantes, notamment les terrains affectés à la pratique de football, d'autre part elle réalisera des activités de plaidoyer pour la construction d'espaces et des infrastructures pour le développement de nouvelles disciplines. De plus, le PCD, dans le souci d'encourager le sport pour tous, appuiera la construction de terrains sportifs dans les écoles publiques et privées, le handisport et le sport sur table à travers des compétitions annuelles sur le territoire.

Afin de stimuler la pratique sportive, la Mairie utilisera comme stratégie le finan-

cement des championnats interscolaires sur une base annuelle dans la commune. Ensuite, elle réalisera des activités de plaidoyer auprès du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique (MJSAC) pour la formation de moniteurs sportifs et de cadres spécialisés dans diverses disciplines sportives.

Par ailleurs, des programmes de partenariat seront développés avec des centres sportifs et des associations œuvrant dans la promotion et la visibilité d'athlètes Limonadiens et de centres sportifs comme le FEMINA au niveau national. Enfin pour assurer la visibilité des potentialités sportives que détient la commune, la Mairie entend réaliser des activités de plaidoyer auprès du MJSAC pour apporter des appuis financiers à la réalisation de championnats intercommunaux dans des disciplines comme le volleyball, le basketball et le football qui se dérouleront dans la municipalité.

La Mairie soutiendra en collaboration avec le CLAC, la réalisation d'événements socio-culturels et éducatifs en partenariat avec les écoles, les associations culturelles et les universités. L'appui au développement d'associations de jeunes, la mise en place de concours de jeunes entrepreneur-e-s sont autant de soutiens que la commune apportera dans la mise œuvre du PCD dans le cadre de l'appui à la jeunesse dans les communautés.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 5.3: **Renforcer le développement d'un espace d'apprentissage et de recherche**

Haïti demeure confrontée à des défis importants pour assurer un accès équitable à un enseignement de base de bonne qualité, et même au-delà, garantir ainsi la réussite de tous les enfants en âge d'aller à l'école et la formation de citoyens capables de se prendre en charge et de contribuer au développement. L'accès à l'offre éducative est limité et reste très inégalement réparti dans les différents départements et communes du pays. Le contexte socio-économique et le mode de gouvernance en vigueur n'ont pas permis d'atteindre un niveau de qualité satisfaisant en termes d'éducation et de formation. C'est également le constat des principaux acteurs de la commune de Limonade concernant l'évolution du secteur éducatif dans la commune.

Pour atteindre cet objectif, la Mairie entend réaliser des activités de plaidoyer, d'une part, pour la démocratisation de l'accès à l'offre éducative et d'autre part, pour créer un environnement favorable à l'enseignement-apprentissage.

Tout d'abord, la Mairie réalisera des activités de plaidoyer auprès du pouvoir central à travers le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) pour augmenter considérablement l'offre publique en matière de scolarisation. Cela doit passer nécessairement par l'élaboration d'une carte scolaire de la commune. Cette carte qui sera régulièrement actualisée prendra en compte la représen-

tativité des différentes unités spéciales, les niveaux d'enseignement et le poids de l'offre et de la demande. Il conviendra d'augmenter graduellement l'offre scolaire publique par la construction de nouvelles écoles et le renforcement des capacités d'accueil des écoles existantes tout en mettant à leur disposition des matériels/mobiliers adéquats et en augmentant le personnel enseignant sur la base de la qualification; c'est-à-dire, en organisant des concours pour recruter les nouveaux enseignant-e-s. Il faut s'assurer qu'une bibliothèque moderne, un réfectoire et un terrain de jeu fassent partie des infrastructures qui accompagnent les nouvelles constructions.

Ensuite, le MENFP sera encouragé à mettre en place un dispositif de formation continue à l'intention des enseignant-e-s. Cette mesure est importante dans la mesure où une enseignant-e, pour être efficace dans son métier, doit se former continuellement. La formation continue s'avère nécessaire aujourd'hui, tenant compte de la réforme en cours dans le système, surtout avec l'introduction du nouveau secondaire.

Mais compte tenu des difficultés d'ordre logistique souvent évoquées limitant les structures déconcentrées du MENFP d'assurer la formation des enseignant-e-s, un partenariat efficace entre les secteurs public et privé est une stratégie qui ne sera pas négligée. Il est entendu surtout une meilleure coordination des actions de formation des acteurs non-gouvernementaux. Les enseignant-e-s seront également motivés par l'amélioration de leur condition de travail. S'impose, donc, la révision de leur salaire en rendant effectif les avantages sociaux liés à leur fonction.

L'autre aspect concerne, surtout, l'application du curriculum de l'école fondamentale dans toutes les écoles de la commune. Le District Scolaire qui veille au respect des normes du MENFP et de la supervision pédagogique/administrative des écoles devra être doté d'un personnel qualifié, suffisant et disposant des moyens logistiques nécessaires. Chaque zone du district scolaire de la commune de Limonade devra disposer d'au moins de deux (2) inspecteurs-trices pour un ratio de 10 écoles maximum par inspecteur-trice.

En dépit de tout, la mise en œuvre effective d'un ensemble d'actions devant améliorer l'accès à l'offre éducative de qualité et la bonne gouvernance du secteur nécessite la construction d'une synergie entre les différents acteurs clés de la commune. Au niveau des écoles, la mise en place d'équipes-écoles incluant des parents, des enseignants et des directeurs d'écoles sera encouragée en vue d'une réflexion permanente sur la bonne marche des établissements scolaires. Au niveau communal, une cellule sectorielle impliquant le District Scolaire, la Mairie, les syndicats et les organisations non-gouvernementales qui évoluent dans le secteur sera mise en place à travers la commission municipale de l'éducation pour orienter et coordonner toutes les actions éducatives de la commune.

Par ailleurs, le PCD, dans le souci d'assurer efficacement l'éducation non-formelle des jeunes et des adultes de la commune, préconise que chaque section communale soit dotée d'au moins un centre d'alphabétisation fonctionnelle. Ces centres auront pour mission, d'abord, de développer les

compétences minimales des participant-e-s en lecture et écriture; mais aussi des compétences professionnelles, économiques et des compétences utiles dans la vie quotidienne, l'éducation civique (droits de l'homme, ...) et l'éducation sanitaire. Des équipements appropriés à l'apprentissage des participants doivent être disponibles dans ces centres et les moniteurs-trices doivent être qualifiés.

La professionnalisation et la formation universitaire seront des secteurs incontournables dans les interventions de la mise en œuvre. En effet, la formation professionnelle est une demande sociale de formation en nette progression depuis les dernières années en Haïti et à Limonade en particulier. Les jeunes veulent, de plus en plus, exercer une profession. Cette tendance est confirmée chez les élèves qui n'ont pas réussi leurs examens de baccalauréat. Malheureusement, cette demande n'est pas toujours comblée.

Au niveau de la commune de Limonade, le marché de la formation professionnelle n'est pas suffisamment organisé. Il s'agit d'une formation largement théorique, faute de relations étroites avec les entreprises (stages ou formation en alternance) et les programmes offerts ne correspondent pas toujours aux besoins du tissu économique et social local.

Donc, pour redynamiser ce sous-secteur éducatif, la Municipalité entend mener des actions de plaidoyer pour, d'abord augmenter l'accès à l'offre de la formation professionnelle en dotant la commune d'un centre de formation professionnelle de référence. Par la suite, elle entend mener un plaidoyer

pour diversifier les programmes de formation en les adaptant à l'environnement dans lequel vivent et évoluent les jeunes. De ce fait, un partenariat avec l'Université Roi Christophe de Limonade est à développer pour la formation des cadres / enseignant-e-s nécessaires au fonctionnement de ce centre de formation professionnel.

Finalement, ce sous-système de formation technique et professionnelle sera connecté au secteur productif afin que les entreprises puissent trouver suffisamment de techniciens supérieurs qualifiés pour répondre à leurs besoins. Le centre de formation définira, en ce sens, un partenariat stratégique avec ces entreprises pour des programmes de stage tout au long de la formation des jeunes.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 6.1: **Moderniser les bases de l'économie locale**

Etant considéré comme des piliers de l'économie au niveau local, l'agriculture, l'élevage et la pêche seront modernisés par la promotion du développement d'une agriculture durable et résiliente, le renforcement de l'élevage et la structuration de la pêche. Au niveau de l'investissement, l'entrepreneuriat local sera boosté par la création d'un climat favorable au développement des PME, la dynamisation des finances et le développement des potentialités touristiques et de l'artisanat dans la commune.

En effet, un relief constitué de vastes plaines à plus de 70%, un sol fertile et une grande richesse en eau souterraine, telles sont les

principales caractéristiques du territoire communal de Limonade. Malgré ces avantages comparatifs et l'effet multiplicateur qu'ils peuvent engendrer dans l'économie locale, la production végétale n'est pas développée. Les freins à l'accroissement de la productivité agricole sont multiples allant de la carence en infrastructures au sous-financement, en passant par le manque d'encadrement tout en tenant compte des facteurs légaux et historiques. Pourtant, l'agriculture crée la majeure partie des emplois dans la commune. C'est en ce sens que les stratégies du PCD s'orientent vers l'augmentation de la production végétale.

Les actions portant sur l'augmentation de la production végétale ciblent l'accès au matériel et aux intrants agricoles, le financement des exploitations agricoles, la recherche de débouchés pour les produits agricoles et la mécanisation des outils. L'accès à la terre et la sécurisation du foncier sera également développé dans le cadre des orientations du secteur. L'élaboration du zonage et d'un plan cadastral communal sera réalisée pour rendre attractif la commune. Il s'agit de minimiser les problématiques foncières, notamment l'envahissement illégal des terrains, et offrir aux potentiels investisseurs des garanties d'investissement.

Aussi, pour accroître la productivité des exploitations agricoles, un réseau d'irrigation sera construit sur la grande plaine pouvant alimenter des centaines d'hectares de terre. Ce réseau de canaux d'irrigation sera alimenté par le barrage de Latannerie, l'exploitation des eaux de surface, des eaux souterraines et des stations de forage de puits avec pompage à énergie solaire

pour développer les filières porteuses. Aussi, en dehors des deux fermes agricoles, le développement d'autres fermes agricoles sera encouragé. Les orientations du PCD se porteront aussi sur la diversification de la production. Diversifier la production facilite la sécurité alimentaire et augmentera le revenu des paysans. Des débouchés sur les marchés régionaux, nationaux voire internationaux seront ensuite recherchés au profit des producteurs afin qu'ils puissent tirer des bénéfices de leur investissement et tirer des bénéfices du secteur agricole.

Enfin, le morcellement des terres favorise une agriculture de subsistance. De plus, cette pratique accélère la dégradation de l'environnement, suscite des conflits et réduit les rendements. Pour lutter contre l'indivision et dynamiser l'agriculture, des activités de plaidoyer seront engagées auprès du pouvoir central et du parlement pour procéder à la réforme des textes modifiant le partage de biens successoraux et prôner la grande et moyenne propriété.

En ce qui a trait à l'élevage, il est très pratiqué et constitue une source de revenus non négligeable et un important moyen d'épargne des paysans. Cependant, ces dernières décennies, il a été constaté une baisse considérable de la production animale. Celle-là est liée à plusieurs facteurs notamment les périodes de sécheresses fréquentes, la rareté du fourrage, l'élevage libre, le vol et les épidémies. En ce sens, les orientations du PCD pour le secteur sont portées vers une augmentation de la production animale pour les cinq années à venir.

L'augmentation de la production animale passera par une meilleure prise en charge de la santé animale dans la commune. En effet, les éleveurs seront appuyés par l'installation d'une pharmacie et d'une clinique vétérinaire au centre-ville. Par ailleurs, la municipalité engagera auprès du ministère un plaidoyer pour l'organisation annuelle d'une campagne de vaccination contre les maladies les plus courantes dans la communauté.

Dans ce même ordre d'idées, des mesures seront prises comme prévention pour limiter les pertes lors des périodes de sécheresse répétées qui ont frappé la communauté ces dernières années et ont impacté négativement le niveau de vie des éleveurs. En outre, deux bassins de 500 mètres carrés avec un système de pompage alimenté en énergie solaire seront construits dans la troisième section, dont l'un à l'ouest et l'autre à l'est de la route nationale pour alimenter le cheptel en période de rareté d'eau. Cette stratégie consiste à rendre disponible l'eau de manière pérenne et diminuer le risque d'accident très courant à cause de la pratique de l'élevage libre dans la section.

Des races de bovins, de caprins et de porcins seront distribuées aux paysans pour permettre de renouveler le cheptel durement frappé récemment par la sécheresse et la maladie. Le BAC développera des stratégies pour accompagner les paysans en réalisant notamment des séances de formation au profit des éleveurs sur la culture d'herbes (cross, guinées, canne à sucre) afin de rendre le fourrage disponible pendant toute l'année.

L'une des difficultés du secteur de l'élevage à Limonade est le vol de bétail. D'une part

des brigades antivols seront encouragées à mettre en place par la communauté pour lutter contre les vols d'animaux. D'autre part un abattoir moderne sera construit et la Mairie prendra des mesures pour publier un arrêté communal afin d'interdire la vente de viande en dehors de l'abattoir, dans les limites du centre-ville. Ensuite, elle compte interdire toute vente de bétail sans le carnet d'identification instauré par le Ministère de l'Agriculture et des ressources naturelles.

Quant à la pêche, elle fait partie des 3 secteurs représentant les bases de l'économie Limonadienne. Elle est un important secteur d'activité pour les communautés villageoises de Bas-Saline, Bord de mer et de Chabannon. Une centaine de pêcheurs, de mareyeuses et de commerçantes vivent de cette activité. Cependant, elle n'est pas organisée et la pratique de la pêche est exercée avec des équipements rudimentaires. Ce qui diminue nettement sa productivité. A cet égard, le PCD entend orienter ses actions vers le développement de l'économie bleue.

En tout premier lieu, les interventions s'orientent dans le sens de la dynamisation du développement économique de la pêche. Les mesures et les actions seront orientées vers l'augmentation et la disponibilité en matériel de pêche moderne au niveau local. La gestion et l'usage des matériels de pêche seront effectués par les associations de pêche existantes. Par ailleurs, le développement de coopératives de pêcheurs sera encouragé. Cette dynamique sera stimulée en orientant aussi les pêcheurs vers des initiatives économiques, notamment en créant de micro-entreprises de pêche telle la construction et la gestion d'un magasin de vente de matériels de pêche.

D'autre part des séances de formation seront réalisées au profit des pêcheurs pour rentabiliser les prises, notamment sur la pratique de la pêche saisonnière, la connaissance et les périodes de passage des bancs de poissons, l'utilisation d'équipements modernes en haute mer afin de permettre la régénération des ressources. Des sessions de formation seront également réalisées pour faciliter la compréhension et l'usage des bulletins météorologiques de la SEMANAH dans le quotidien des usagers de la mer.

Le PCD entend aussi apporter un appui au développement durable de la pêche. Le diagnostic rapporte que la coupe des mangroves affecte directement les ressources halieutiques de la commune. Etant le lieu de ponte des poissons, sa diminution affecte considérablement l'écosystème marin évoluant à proximité du littoral. Les associations locales de pêche feront la promotion d'une gestion saine de l'environnement marin à partir des interventions comme le ramassage des détritiques, la gestion rationnelle des ressources, la régénération de la mangrove, et le respect des interdictions d'utilisation de matériels non adaptés. Ainsi des Dispositifs de Concentration de Poissons seront mis en place pour faciliter et encourager la pêche en haute mer. Le choix de l'utilisation des DCP assurera une meilleure productivité et une augmentation des revenus des pêcheurs.

Par ailleurs, le PCD envisage de réorganiser le circuit de commercialisation des fruits de mer. Cela consiste à créer un système de conditionnement par la mise en place d'une chaîne de froid afin de conserver les fruits de mer, de la capture jusqu'aux consommateurs, d'autant plus que le centre-ville de Limonade a l'avantage de disposer de l'éner-

gie électrique jusqu'à 24 heures par jour. Cette intervention diminuera les pertes et facilitera l'augmentation des revenus des pêcheurs et des intermédiaires.

L'extraction minière est aussi une activité développée à petite échelle dans les sections. En fait, les lois haïtiennes font du Bureau des Mines et de l'Énergie (BME) l'autorité en matière de mines et carrières dans le pays. Cependant, les municipalités doivent négocier leur implication tant dans la gouvernance en général que dans la gestion des carrières en particulier. Aussi, la commune de Limonade entend exiger sa participation dans l'application des mesures réglementaires quant à l'exploitation des carrières, la protection des exploitantes à partir de la mise en place d'une unité municipale qui s'occupe de la gouvernance des activités liées aux mines et carrières.

Ainsi, elle pourra préparer et publier un arrêté municipal sur une meilleure utilisation ainsi que les conditions suivant lesquelles les carrières doivent être exploitées. L'application de l'arrêté sera assurée par cette unité municipale qui comprend aussi des inspecteurs chargés de la sécurité au niveau des sites d'exploitation. Les bureaux des CASEC s'occuperont de la mise en place des brigades de surveillance contre les fouilles sauvages et illégales de carrières en collaboration avec les services municipaux compétents et la représentation du Bureau des Mines et de l'Énergie.

À partir de crédits contractés par la commune et qui seront payés avec les fonds issus de l'établissement d'une redevance carrière mise en place par la municipalité, elle pourra faire l'acquisition de matériels lourds tels excavatrice et pelleteuse dans le dessein de mécaniser l'exploitation des

carrières et du coup participer à un certain niveau à la sécurisation des exploitant-e-s qui pourront louer les services de ces matériels. Elle pourra réaliser des activités de plaidoyer auprès du pouvoir central pour la réalisation d'une étude en vue de l'identification des ressources minières de la commune.

Enfin, toutes ces activités qui viseront la protection des exploitant-e-s, la recherche de l'implication et de la participation des populations locales à tous les niveaux seront réalisées à grand renfort de sensibilisation des exploitant-e-s sur les consignes de sécurité et les bonnes pratiques pour l'exploitation des carrières dans plusieurs zones au niveau de la commune.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 6.2 : **Développer et renforcer** **l'entreprenariat local**

Compte tenu de l'importance de la création de richesse et la lutte contre le chômage dans le développement économique et social de la commune, les autorités communales, à travers le PCD, entendent réaliser des activités de plaidoyer en faveur de séances de formation à l'intention des jeunes sur le montage de plan d'affaires, les procédures et mécanismes de financement des institutions financières tels que le Ministère du commerce, le FDI, etc. De plus, le PCD préconise de mettre en place un fond local pour financer les projets innovants dans la commune. Des séances de formation seront organisées à l'intention des producteurs de banane de la première section et de producteurs de fruits pour la transformation de la banane en produits dérivés.

Dans ce même ordre d'idée, la Mairie en-

visage de soutenir le secteur de l'agro-alimentaire et offrira un appui pour des études au profit de deux jeunes par année pendant cinq ans dans le domaine de la technologie alimentaire pour appuyer les unités de transformation de produits dans la commune. Ces entrepreneurs locaux seront canalisés ensuite et orientés sur les modalités d'accès aux marchés locaux, régionaux voire internationaux et leur fonctionnement par des séances de formation continue. Ces mises en place favoriseront la création d'emplois par des initiatives locales en propulsant les secteurs porteurs de l'économie locale.

Par ailleurs, la Mairie à travers le PCD envisage d'impulser l'essor des activités économiques des secteurs primaire et tertiaire en s'appuyant sur divers sous-axes. Le premier consiste à promouvoir le développement des mutuelles et coopératives. Elle consiste à favoriser la création de nouvelles mutuelles de solidarité et leur réseautage. Ensuite, le PCD encouragera la formation d'association de commerçant-e-s et soutiendra leur structuration. De plus, elle procèdera à la réhabilitation et l'agrandissement du marché du centre-ville en installant notamment des blocs sanitaires, de nouvelles échoppes et un dépôt sécurisé. Un équipement commercial standard sera construit dans la deuxième section incluant un espace aménagé qui logera le marché et le palan.

En matière de finance, des modèles de structures traditionnelles de financement, tels que le BAKOLA (Bank Kominotè Lakay), seront encouragées à développer. De plus, des séances de formation seront réalisées pendant la période pour permettre aux commerçant-e-s de comprendre le processus d'obtention de prêts, de crédits, de

solvabilité des banques commerciales, de la caisse populaire (Caisse Populaire Fraternité) et leur exigence en matière de remboursement de prêts.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 6.3 : Valoriser les potentialités touristiques du territoire

Limonade comporte des témoins qui font d'elle un véritable carrefour historique de la région. Sur cette base, il est possible de mettre en tourisme les points forts et d'en faire une destination originale et unique du département. Une destination dont les contours prennent en compte le patrimoine physique et immatériel culturel pour sa conservation, sa valorisation, sa promotion et mise en tourisme. Sur ce point, les autorités locales, à partir du PCD, envisagent de mettre en place plusieurs stratégies dans ce domaine.

Premièrement, le PCD entend promouvoir le tourisme culturel dans la perspective de créer une dynamique de développement durable. Ce qui permettrait de mieux organiser et de structurer une offre par la mise en valeur de ce patrimoine unique. Ce qui, dans une société normale, serait avantageux pour des visiteurs qui découvrent un potentiel et des atouts jusque-là occultés par l'histoire normative et ceci loin de toute démarche folklorisante. Profitable pour le renforcement du sentiment d'appartenance et le renforcement de l'identité au sens où Limonade se sentirait fier de la qualité de cette offre enfin reconnue et cette fierté participerait à « booster » l'estime.

Deuxièmement les potentialités culturelles et historiques dont dispose Limonade devraient permettre aux autorités locales de

structurer une véritable offre touristique autour de filières et de marchés prioritaires représentant une capacité totalement méconnue non exploitée de valorisation et d'investissement dans de nouvelles logiques territoriales, sous réserve, cependant d'en comprendre et respecter les conditions de la réussite.

Les autorités mobiliseront les capacités de fédérer une image touristique commune, privilégiant ainsi le territoire géographique sur les découpages administratifs et la mise en cohérence de l'attractivité des territoires, ce qui naturellement induit une évaluation de leurs capacités et un renforcement institutionnel et technique.

Cette attractivité touristique passe aussi par un appui au développement de l'artisanat et des industries créatives. En fait, l'artisanat est en gestation dans la commune. Ce secteur qui évolue lentement mérite d'être soutenu. Beaucoup de créateurs ont acquis leurs connaissances dans l'informalité en plus des problèmes de financement qu'ils confrontent. En ce sens, le PCD envisage de prendre des mesures pour soutenir et développer le secteur.

Un appui financier et un accompagnement technique seront mis à la disposition des artisans en termes d'aide à la création, au soutien des créateurs qui devraient permettre l'émergence d'initiatives culturelles. Ce soutien sera élargi et étendu sur d'autres volets tels la danse, la musique, le théâtre, les arts appliqués, l'artisanat, le textile, le design, la mode, les arts plastiques dans la perspective de mise en tourisme d'une des communes les plus riches d'Haïti sur le plan culturel.

5.3. AXES D'INTERVENTIONS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les axes d'orientations stratégiques sont formulés au cours de l'atelier « vision, orientations et lignes d'actions stratégiques ». S'appuyant sur le diagnostic communal, les grandes lignes pour la formulation des orientations sont identifiées à partir des enjeux de développement et de l'analyse de la matrice d'orientations stratégiques. Ces orientations stratégiques sont d'une importance capitale car elles déterminent les directions à prendre et facilitent la définition des politiques publiques nécessaires au développement de la commune.

5.3.1.

ORIENTATIONS COMMUNALES

Les orientations communales indiquent dans quels sens les actions doivent être orientées et les directions à prendre par les acteurs locaux pour la matérialisation de la vision.

A travers les orientations, les acteurs ont fait le choix des domaines d'intervention prioritaires et déterminé les principaux champs d'actions des intervenants tout en tenant compte des orientations stratégiques au niveau national. Le PSDH, qui est l'actuel document de planification au niveau national, a défini quatre grands chantiers considérés comme les assises de la planification du développement du pays, à savoir la refondation territoriale, la refondation économique, la refondation sociale et la refondation institutionnelle.

Le PCD de Limonade suit parallèlement le même schéma d'intervention et se repose sur quatre grands piliers que sont la réorganisation territoriale, la redynamisation de l'économie, la restructuration sociale et la réorientation institutionnelle. Ces piliers sont les rampes sur lesquelles s'articulent les orientations stratégiques.

Ainsi, à partir des enjeux et des facteurs prioritaires de développement, les autorités locales et la société civile ont identifié 6 grands axes d'intervention du PCD assortis de lignes d'actions stratégiques en articulation avec les grands chantiers du PSDH et en accord avec les grands piliers du PCD.

TABLEAU 78 : Concordance entre le PSDH et le PCD de Limonade

Chantiers du PSDH	Piliers du PCD	Axes d'intervention du PCD
Refondation territoriale	Réorganisation territoriale	01: Structuration du territoire communal
		02 : Gestion durable de l'environnement et réduction des vulnérabilités face aux aléas climatiques
Refondation économique	Redynamisation économique	03 : Organisation et modernisation de l'économie locale
Refondation sociale	Restructuration sociale	04 : Amélioration du bien-être physique et social de la population
		05 : Promotion du respect des droits de la personne et de l'équité de genre
Refondation institutionnelle	Réorientation institutionnelle	06 : Promotion de la bonne gouvernance

Source : Mairie de Limonade / Matrice et atelier de définition des orientations stratégiques / 2021

5.3.1.

ARTICULATION ENTRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES OBJECTIFS DU PCD

Les Objectifs de Développement Durable sont un ensemble d'objectifs mis en place par les Nations-Unies et font suite aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ils ont été élaborés de manière conjointe entre les Etats afin de répondre aux défis majeurs que confronte la planète dans les domaines économique, environnemental et social.

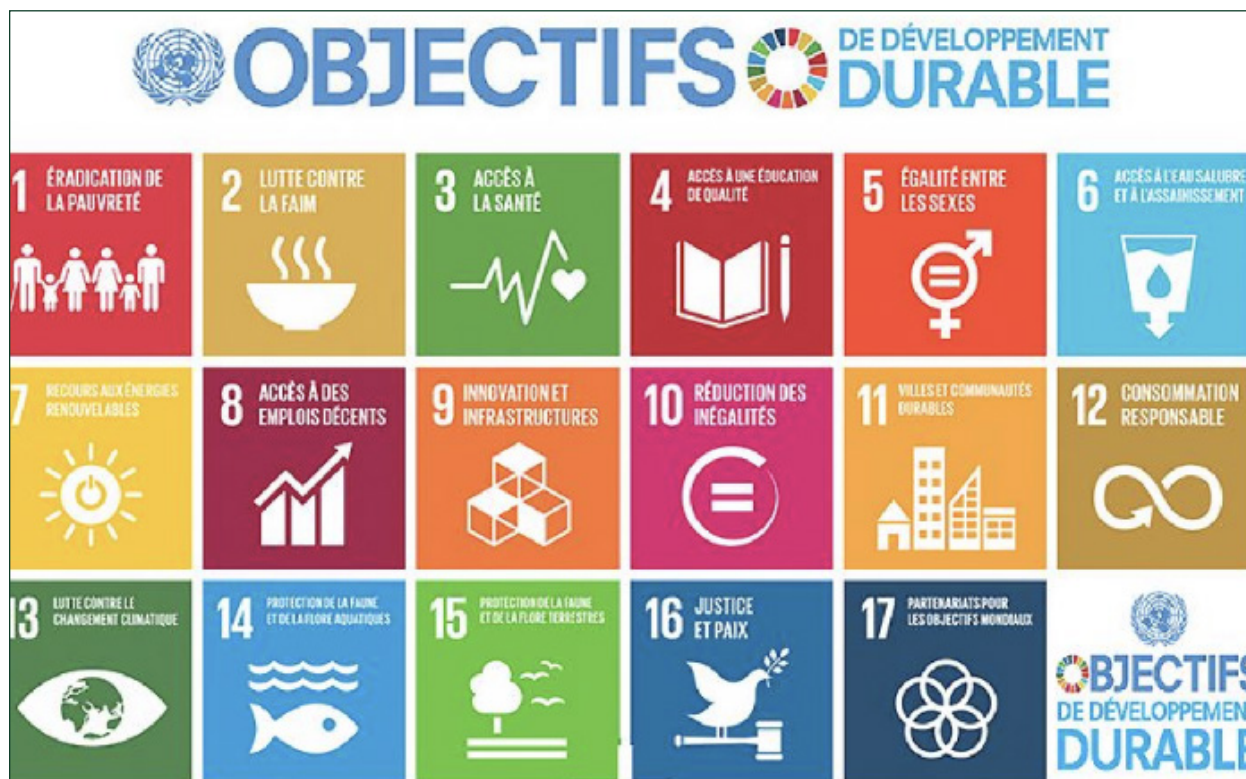
Ces objectifs mondiaux, au nombre de 17, touchent diverses cibles qui jusque-là n'ont jamais été prises en compte dans les plans d'interventions mondiales, tels que les OMD. Il s'agit entre autres de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes, la lutte contre les changements climatiques et la résilience des communautés face aux crises et aux phénomènes naturels.

Le choix pour des pays de la planète entière de définir ensemble des objectifs montre leur engagement à lutter contre certains problèmes cruciaux qui frappent l'humanité. Cependant, les capacités de réponses inégalitaires des pays, la définition d'autres priorités de l'heure et l'émergence des récentes urgences sanitaires ayant rapports avec le COVID-19 et de problèmes divers ralentissent le respect des engagements pris.

En Haïti, ces engagements pris dans le cadre de la mise en place d'actions concordantes avec les ODD sont visibles dans le PCD de Limonade. En effet, la société civile et les autorités locales de Limonade ont réfléchi à la manière dont ces objectifs peuvent contribuer au développement de

leur communauté et ont compris l'urgence de s'emparer de l'Agenda de 2030 et qu'il est désormais impérieux de s'assurer et de

participer à sa mise en œuvre en cherchant une mise en cohérence et en alignant les grandes thématiques du PCD avec celles des ODD.



En ce sens, les orientations et les objectifs du cadre programmatique vont dans le même sens que les objectifs de développement durable adoptés par les Nations-Unies et conformément aux engagements pris par Haïti. Les Objectifs de Développement Durable s'articulent autour de cer-

tains grands thèmes que sont la gouvernance, l'inclusion, les conditions de vie, le développement de capacités, le développement industriel, les contraintes environnementales et les moyens. L'ensemble de ces grands thèmes sont repris dans le PCD tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

TABLEAU 79 : *Concordance entre les Objectifs de Développement Durables et les Objectifs du Plan Communal de Développement*

Grands Thèmes abordés par les ODD	Objectifs de Développement Durables associés	Objectifs du Plan Communal de Développement
Thème 1 : Gouvernance	ODD 16 : Paix, Justice, Institutions efficaces ;	Objectif 3.1 : Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des administrations publiques Objectif 3.2 : Garantir un climat de paix et de sécurité

Grands Thèmes abordés par les ODD	Objectifs de Développement Durables associés	Objectifs du Plan Communal de Développement
Thème 2 : Conditions de vie et développement de capacités	ODD 2 : Faim Zéro ODD 3 : Bonne santé et bien être ODD 6 : Eau propre et assainissement ODD 7 : Energie propre et d'un cout abordable ODD 4 : Education de qualité	Objectif 5.1 : Garantir l'accès aux services sociaux de base Objectif 5.2 : Créer un cadre propice à l'épanouissement physique et améliorer le cadre de vie de la population Objectif 5.3 : Renforcer le développement d'un espace d'apprentissage et de recherche
Thème 3 : Inclusion	ODD 1 : Pas de Pauvreté ODD 5 : Egalité entre les sexes ODD 10 : Inégalités réduites ODD 11 : Villes et communautés durables	Objectif 4.1 : Renforcer les capacités d'action et d'autonomisation des femmes Objectif 4.2 : Promouvoir et garantir le respect des droits fondamentaux de la personne Objectif 2.2 : Accroître la résilience et développer des communautés durables
Thème 4 :	ODD 9 : Industrie, Innovation, Infrastructure, Commerce, Finances, Technologies ; ODD 12 : Consommation et production responsable ; ODD 8 : Travail décent et croissance économique ; ODD 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs / Renforcement des capacités, Cohérence politique, Suivi et responsabilités	Objectif 1.1 : Organiser l'espace et développer les infrastructures Objectif 6.1 : Moderniser les bases de l'économie locale Objectif 6.2 : Développer et renforcer l'entrepreneuriat local Objectif 3.1 : Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des administrations publiques
Thème 5 : Contraintes environnementales	ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ODD 14 : Vie aquatique ODD 15 : Vie terrestre	Objectif 2.2 : Accroître la résilience du territoire et développer des communautés durables Objectif 2.1 : Protéger l'espace et le milieu naturel

Source : Mairie de Limonade / ODD / Atelier de définition des objectifs / 2021

5.3.3.

ARTICULATION ENTRE LES ORIENTATIONS NATIONALES ET LES ORIENTATIONS DU PCD

Le Plan Stratégique de Développement d'Haïti a identifié huit orientations stratégiques sur la base desquelles des actions seront menées pour transformer Haïti en pays émergent d'ici 2030. Le plan communal de développement s'aligne dans le même sens que les grandes orientations nationales. Ces orientations visent entre autres l'amélioration du bien-être de la population haïtienne et ciblent sur le plan économique la création de richesses et

d'emplois, l'offre des services de base à la population et le secteur privé comme agent pourvoyeur des emplois. Sur le plan social et de la gouvernance, le PSDH et le PCD visent l'inclusion des jeunes, des femmes et des institutions fortes. Au regard de ces choix fondamentaux, il y a une forte corrélation entre les orientations du PSDH et celles du PCD de la commune, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

TABEAU 80 : *Concordance entre les orientations du PSDH et les lignes d'actions stratégiques du PCD.*

Orientations nationales du PSDH	Orientations stratégiques du PCD
Le choix de la création de richesse et d'emplois sans lesquels la protection de l'environnement et le développement social seront difficilement réalisables ;	OS 6 : Organisation et modernisation de l'économie locale OS 2 : Gestion durable de l'environnement et réduction des vulnérabilités face aux aléas climatiques
Le choix des Chefs-lieux d'Arrondissement comme pôles locaux de développement, et donc le choix des Arrondissements pour structurer le développement et l'aménagement local du territoire ;	
Le choix du secteur privé (national, régional et international) comme agent premier de cette création de richesse et d'emplois ;	
Le choix d'une stratégie de croissance économique forte et durable du développement pour supporter les efforts de ses acteurs nationaux et locaux ;	
Le choix de l'offre des services de base à la population, y compris comme axe de création de richesse et d'emplois ;	
Le choix de l'inclusion sociale sous toutes ses formes et, notamment, pour offrir des opportunités aux jeunes, aux femmes et aux paysans ;	OS 4 : Promotion du respect des droits de la personne et de l'équité de genre OS 5 : Amélioration du bien-être physique et social de la population

Orientations nationales du PSDH	Orientations stratégiques du PCD
Le choix de pôles régionaux de développement, et donc le choix des régions, pour structurer et équilibrer le développement socio-économique et l'aménagement du territoire national ;	OS 1 : Structuration du territoire communal
Le choix de la construction d'un État fort, déconcentré et décentralisé, indispensable à la création de ce nouveau pacte national.	OS 3 : Promotion de la bonne gouvernance

Source : Mairie de Limonade / PSDH / Matrice et atelier de définition des orientations stratégiques / 2021

5.3.4.

ARTICULATION ENTRE LES ORIENTATIONS REGIONALES ET LES ORIENTATIONS DU PCD

Le document du PSDH prévoit des orientations nationales dans les 4 grands chantiers, il prévoit aussi des interventions à d'autres échelles territoriales administratives. Ainsi, sur le plan départemental, des pôles régionaux de développement pour structurer et équilibrer le développement socio-économique et l'aménagement du territoire ont été identifiés. Ainsi les chefs-lieux d'arrondissement ont été identifiés pour l'éclosion de pôles locaux de développement et d'aménagement régional du territoire.

Ainsi, les grandes orientations de développement et d'aménagement de la région Nord sont-elles des choix stratégiques de développement visant l'établissement des

grandes lignes directrices de l'organisation physique, économique et sociale du territoire sur fond de bonne gouvernance des acteurs politiques.

Ainsi, cette organisation triangulaire, basée sur les potentialités du département et adaptée à son cadre écologique passe par le développement des infrastructures départementales, du secteur agricole, touristique et industriel, la régénération et la protection des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie de la population. Le plan communal de développement de Limonade est concordant et s'aligne dans le même sens que les orientations départementales tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

TABEAU 81 : Concordance entre les orientations régionales et les orientations du PCD

Orientations stratégiques régionales NORD	Orientations stratégiques du PCD
Le développement du secteur agricole	OS 6 : Organisation et modernisation de l'économie locale ;
Le développement du secteur touristique	
L'ouverture du Nord sur l'extérieur	
Le développement du secteur industriel	

Orientations stratégiques régionales NORD	Orientations stratégiques du PCD
La régénération et la protection des ressources naturelles	OS 2 : Gestion durable de l'environnement et réduction des vulnérabilités face aux aléas climatiques ;
Le développement des infrastructures nationales et départementales	OS 1 : Structuration du territoire communal ;
L'amélioration des conditions de vie de la population dans le cadre d'une répartition équitable et harmonieuse de la desserte en services et infrastructures de base en fonction des bassins de population.	OS 4 : Promotion du respect des droits de la personne et de l'équité de genre ; OS 5 : Amélioration du bien-être physique et social de la population

Source : Mairie de Limonade / Plan Nord-Nord'Est / Matrice et atelier de définition des orientations stratégiques / 2021



5.4. PROGRAMMATION PHYSIQUE

Le mode d'organisation de l'Etat unitaire décentralisé vise une meilleure distribution des services publics par la répartition de compétences entre l'administration centrale de l'Etat et les collectivités territoriales. Ainsi, les structures centrales sont créées d'une part pour permettre à l'administration d'assurer sa bonne marche avec efficacité et l'offre de services publics au niveau national, d'autre part, des organes locaux représentant le prolongement du pouvoir central sont installés dans les collectivités afin d'offrir des services de proximité à la population. Cette disposition permet à l'administration centrale d'assumer ses responsabilités au regard du principe de subsidiarité et des compétences légales qui lui sont confiées jusqu'à la plus petite division administrative du territoire.

Dans cette même veine, certaines responsabilités et compétences sont attribuées par des dispositions légales aux collectivités territoriales dans le souci de répondre aux besoins de la population locale et de fournir des services de proximité aux citoyens et citoyennes. Ainsi, le décret cadre de la décentralisation octroie 11 champs de compétences aux trois niveaux de collectivités locales.

Dans ce contexte, la loi fait de la collectivité communale l'instance chargée d'assurer la gestion administrative et la planification du développement de son territoire à travers le plan communal de développement. Les différentes étapes du processus d'actualisation du PCD et la méthodologie participative impliquant une diversité d'acteurs locaux aboutissent à des actions qui sont de natures diverses et tombent sous la responsabilité légale ou champs d'action natu-

rels des différents acteurs d'aménagement du territoire dont la collectivité territoriale communale administrée par un Conseil municipal à travers la Mairie.

Par rapport à ses responsabilités, la Mairie est dans l'obligation d'assurer la mise en œuvre des actions relevant des compétences de la collectivité communale par la mobilisation de ressources, soit à partir de ressources propres provenant de la mobilisation fiscale, soit à partir de fonds externes, d'allocations et subventions de l'administration centrale, du financement des organismes de la coopération internationale, d'emprunts ou de dons.

Les actions à mettre en œuvre qui sont de la responsabilité du pouvoir central, des acteurs économiques et de la société civile sont également identifiées dans le document en annexe. Pour les actions qui

tombent dans les champs d'intervention naturels du secteur économique, les autorités municipales procéderont au marketing territorial pour attirer de nouveaux investisseurs et sensibiliseront des entrepreneurs et des entreprises sur les avantages comparatifs de la commune. Quant au pouvoir central, le conseil municipal initiera des actions de plaidoyer et des démarches pour faciliter leurs interventions propres

et celles relevant des compétences de l'administration centrale à partir des actions identifiées dans le PCD.

Le tableau synoptique suivant présente les 212 actions identifiées qui sont de la responsabilité de la commune desquelles 20 sont à réaliser dans le centre-ville, 42 dans les sections communales et 150 sur l'ensemble du territoire communal.

TABLEAU 82 : Tableau synoptique des programmes et actions du PCD de la commune de Limonade pour 2022-2027

Objectif général : « Promouvoir une société équilibrée, formée et bien gouvernée garantissant l'accès aux services sociaux de base et la promotion de l'équité de genre, la modernisation de l'économie locale et la promotion de l'investissement privé par l'exploitation et la mise en valeur des atouts du territoire en assurant le développement ordonné de l'espace, la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques dans la bonne gouvernance ».

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
PROGRAMME 1 : STRUCTURATION DU TERRITOIRE COMMUNAL				
SP1.1 : PLANIFICATION DE LA GESTION ET MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE				
A.1.1.1 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'actualisation du cadastre communal	X			E.1.1.1 : Des activités de plaidoyer sont réalisées et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'actualisation du cadastre communal
A.1.1.2 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'élaboration et la mise en application d'un Plan de drainage communal	X			E1.1.2 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'élaboration d'un Plan de drainage communal
A.1.1.3 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'actualisation du Plan Local d'Urbanisme		X		E.1.1.3 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'actualisation du Plan Local d'Urbanisme

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.1.1.4 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols	X			E.1.1.4 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols
A.1.1.8 : Equipement du service d'urbanisme de 2 GPS et 4 tablettes	X			E.1.1.8 : Le service d'urbanisme est équipé de 2 GPS et 4 tablettes
A.1.1.10 : Réalisation d'une séance annuelle de formation à l'intention de 20 contremaîtres sur les normes de construction parasismique	X			E.1.1.10 : 20 contremaîtres sont formés sur les normes de construction parasismique
A.1.1.12 : Réaménagement du parc Saint Anne		X		E.1.1.12 : Le parc Saint Anne est réaménagé
A.1.1.13 : Identification des rues du centre-ville et de zones des sections communales		X		E.1.1.13 : Les rues du centre-ville et des zones des sections communales sont adressées
A.1.1.14 : Numérotation des maisons du centre-ville		X		E.1.1.14 : Les maisons du centre-ville sont numérotées
A.1.1.15 : Réalisation d'une séance annuelle de formation pour 20 vendeurs de blocs dans la fabrication de blocs vibrés			X	E.1.1.15 : Une séance annuelle de formation est réalisée sur la fabrication de blocs vibrés pour 20 vendeurs de blocs
A.1.1.5 ; A.1.1.6 ; A.1.1.7 ; A.1.1.9 ; A.1.1.11 sont en annexes				E.1.1.5 ; E.1.1.6 ; E.1.1.7 ; E.1.1.9 ; E.1.1.11 sont en annexes
SP1.2 : ORGANISATION DE L'ESPACE ET DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES				
A.1.2.1 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la réalisation d'une percée de 1 km en terre battue reliant la 2ème section à la commune de Grande-Rivière-du-Nord			X	E.1.2.1 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la réalisation d'une percée de 1 km en terre battue reliant la 2ème section vers la commune Grande-Rivière-du-Nord
A.1.2.2 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la réalisation d'une percée de 1 km en terre battue reliant la 2ème section à la commune de Sainte Suzanne			X	E.1.2.2 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la réalisation d'une percée de 1 km en terre battue reliant la 2ème section à la commune de Sainte Suzanne

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.1.2.5. Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la construction de 15 km de route en Béton hydraulique reliant Chabanon à Bord de Mer			X	E.1.2.5 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la construction de 15 km de route en Béton hydraulique reliant Chabanon vers Bord de Mer
A.1.2.8. Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'entretien de 7 km de route en asphalte de la route nationale # 6			X	E.1.2.8 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'entretien de 7 km de route en asphalte de la route nationale # 6
A.1.2.15. Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la construction d'un pont sur Rivière Gédé connectant la localité de Avida et Mercellus			X	E.1.2.15 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la construction d'un pont sur la rivière Gédé connectant la localité de Avida et Mercellus
A.1.2.17. Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour le fonctionnement d'un service d'inspection de véhicules	X			E.1.2.17 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour le fonctionnement d'un service d'inspection de véhicule sont réalisés
A.1.2.18. Réhabilitation en terre battue 5 km de pistes sur l'habitation de Bas-canal			X	E.1.2.18 : 5 km de pistes sur l'habitation de Bas Canal sont réhabilités
A.1.2.19. Profilage de 5.000 mètres linéaires de canaux de drainage	X			E.1.2.19 : 5.000 mètres linéaires de canaux de drainage sont profilés
A.1.2.22. Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au développement du transport de passagers en commun par voie maritime reliant Bord de mer de Limonade et Cap-Haitien			X	E.1.2.22 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au développement du transport de passagers en commun par voie maritime reliant Bord de mer de Limonade et Cap-Haitien
A.1.2.23. Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'extension du réseau d'électrification de la NRECA dans les zones agglomérées des 3 sections communales			X	E.1.2.23 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'extension du réseau d'électrification de la NRECA dans les zones agglomérées des sections communales

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.1.2.24. Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour diminuer le coût du kilowat/heure	X			E.1.2.24 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la diminution des coûts du kilowat/heure
A.1.2.25. Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'installation de 50 lampes dans les rues du centre-ville	X			E.1.2.25 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'installation de 50 lampes dans les rues du centre-ville
A.1.2.27. Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour la subvention annuelle de 1000 ménages pour l'achat d'équipements domestiques liés au Gaz Propane Liquéfiés	X			E1.2.27 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour la subvention annuelle de 1000 ménages pour l'achat d'équipements liés au GPL
A.1.2.28. Formation de 200 ménages par année sur l'utilisation des équipements utilisant le Gaz Propane liquéfié	X			E.1.2.28: 200 ménages sont formés par année sur l'utilisation du Gaz Propane liquéfié
A.1.2.29 Subvention annuelle de kits d'énergies utilisant des panneaux solaires de 100 watts pour 200 familles	X			E.1.2.29 : 200 kits d'énergies utilisant des panneaux solaires de 100 watts à usage domestique sont subventionnés
A.1.2.31 : Sensibilisation pour l'implantation des antennes de la Natcom et de la Digicel pour la couverture des zones d'accès difficiles	X			E.1.2.31 : Les compagnies téléphoniques Digicel et Natcom sont sensibilisées pour l'implantation d'antennes pour couvrir des zones d'accès difficiles
A.1.2.33: Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'aménagement d'un espace pour l'implantation d'un centre communal multi-services équipé d'internet, de matériel d'impression au centre de Lecture et d'Animation Culturelle		X		E.1.2.33 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'implantation d'un centre communal multiservices équipé d'internet, de matériel d'impression au centre de Lecture et d'Animation Culturelle
A.1.2.34: Réalisation de 10 séances de formation dans les écoles publiques et non publiques sur une meilleure utilisation des médias de communication de masse	X			E.1.2.34 : 10 séances de formation sont réalisées dans les écoles publiques et non publiques sur une meilleure utilisation des médias de communication

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.1.2.36. : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'établissement d'un protocole d'accord avec l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP) pour financer la formation professionnelle de 20 jeunes par année pendant 5 ans dans les filières de construction et des TIC	X			E.1.2.36. : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'établissement d'un protocole d'accord avec l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP) dans le cadre du financement de la formation professionnelle de 20 jeunes par année pendant 5 ans dans les filières de construction et des TIC
A.1.2.3; A.1.2.4; A.1.2.6. ; A.1.2.7; A.1.2.9. ; A.1.2.10; A.1.2.11. ; A.1.2.12; A.1.2.13. ; A.1.2.14 ; A.1.2.16 ; A.1.2.20 ; A.1.2.21 ; A.1.2.26; A.1.2.30 ; A.1.2.32 ; A.1.2.35 sont en annexes				E.1.2.3; E.1.2.4; E.1.2.6. ; E.1.2.7; E.1.2.9. ; E.1.2.10; E.1.2.11. ; E.1.2.12; E.1.2.13. ; E.1.2.14 ; E.1.2.16 ; E.1.2.20 ; E.1.2.21 ; E.1.2.26; E.1.2.30 ; E.1.2.32 ; E.1.2.35 sont en annexes
PROGRAMME 2 : GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET RÉDUCTION DES VULNÉRABILITÉS FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES				
SP2.1 : PROTECTION DE L'ESPACE ET DU MILIEU NATUREL				
A.2.1.3 : Réalisation d'une campagne annuelle pour le reboisement 10 hectares de bassin versant avec 50000 plantules d'arbres fruitiers et forestiers dans la deuxième et la troisième sections	X			E.2.1.3 : Une campagne annuelle est réalisée pour le reboisement 10 hectares de bassin versant en arbres fruitiers et forestiers dans la deuxième et la troisième sections
A.2.1.4 : Réalisation d'une rencontre annuelle de sensibilisation auprès des entrepreneurs locaux pour la promotion de création d'entreprise de vente de GPL et dérivés	X			E.2.1.4 : Une rencontre annuelle de sensibilisation est réalisée auprès des entrepreneurs locaux pour la promotion de création d'entreprise de vente de GPL et dérivés
A.2.1.5 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour le recrutement de 6 agents forestiers à raison de 2 par section communale	X			E.2.1.5 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour le recrutement de 6 agents forestiers à raison de deux par section communale
A.2.1.6 : Renforcement des capacités de la protection civile	X			E.2.1.6 : Les capacités de la protection civile sont renforcées
A.2.1.7 : Installation de 10 poubelles pour préserver le littoral et la biodiversité marine de la pollution (3 Bas-Saline, 1 Haut Brocher, 2 villages Bord de mer, 2 kay Boule).			X	E.2.1.7 : 10 poubelles sont installées pour préserver le littoral et la biodiversité marine de la pollution (3 Bas-Saline, 1 Haut Brocher, 2 villages Bord de mer, 2 kay Boule).
A.2.1.8 : Élaboration d'un plan de gestion et de collecte des déchets	X			E.2.1.8 : Un plan de gestion et de collecte des déchets est élaboré

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.2.1.9 : Distribution annuelle de 200 kits de poubelles et de sachets de 2 couleurs différentes pour le tri et la collecte des déchets	X			E.2.1.9 : 200 kits de poubelles et de sachets de 2 couleurs différentes sont distribués pour le tri et la collecte des déchets
A.2.1.10: Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la construction de 7 blocs sanitaires publiques, à raison de 1 au marché du centre-ville, 1 au marché de la deuxième section et 4 dans les terrains de jeu	X			E.2.1.10 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la construction de 7 blocs sanitaires à raison de 1 au marché du centre-ville, 1 au marché de la deuxième section et 4 dans les terrains de jeu
A.2.1.11 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale auprès du pouvoir central et la BID pour la poursuite des phases du projet AITOM	X			E.2.1.11 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la poursuite des phases du projet AITOM
A.2.1.12 : Réparation du camion à benne compressive et des trois tricycles du service de la voirie	X			E.2.1.12 : Le camion à benne compressive et les 3 tricycles du service de la voirie sont réparés
A.2.1.13 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'équipement du service de la voirie de 2 bascules, 10 brouettes et 2 tricycles	X			E.2.1.13 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'équipement du service de la voirie de 2 bascules, 10 brouettes et de 2 tricycles
A.2.1.14: Démarches et suivi auprès du MICT pour le recrutement et la formation de jeunes dans le service de voirie municipale pouvant manipuler des engins lourds (camions à benne compressive, excavateurs etc.)	X			E.2.1.14 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès du MICT pour le recrutement et la formation de jeunes dans le service de voirie municipale pouvant manipuler des engins lourds (camions à benne compressive, excavateurs etc.)
A.2.1.15.: Installation de vingt (20) poubelles dans les lieux publics (places publiques, écoles, terrains de jeu)	X			E.2.1.15 : Vingt (20) poubelles sont installées dans les lieux publics
A.2.1.17 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le curage de 1000 mètres linéaires de canaux dans le centre-ville		X		E.2.1.17 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le curage de 1000 mètres linéaires de canaux dans le centre-ville

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.2.1.18. : Réalisation de 2 concours annuels de nettoyage de quartiers de concert avec les structures organisées	X			E.2.1.18. : 2 concours annuels de nettoyage de quartiers sont réalisés de concert avec les structures organisés
A.2.1.19. : Réalisation de 2 campagnes annuelles de sensibilisation des ménages sur la protection et la gestion des sources et rivières de la commune	X			E.2.1.19. : 2 campagnes annuelles de sensibilisation des ménages sont réalisées sur la protection et la gestion des sources, rivières
A.2.1.20. : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour le recrutement de 10 employés de voirie	X			E.2.1.20. : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour le recrutement de 10 employés de voirie
A.2.1.1 ; A.2.1.2 ; A.2.1.16. sont en annexes				E.2.1.1 ; E.2.1.2 ; E.2.1.16. sont en annexes
SP.2.2. : ACCROISSEMENT DE LA RÉSILIENCE ET DÉVELOPPEMENT DE COMMUNAUTÉS DURABLES				
A.2.2.1 Réalisation d'une séance de formation annuelle à l'intention des 50 ménages sur les normes de construction anticyclonique	X			E.2.2.1 Une séance de formation annuelle est réalisée à l'intention des 50 ménages sur les normes de construction anticyclonique
A.2.2.2 Etablissement d'un arrêté communal pour déterminer une ligne d'interdiction de construction de maisons dans les zones les plus exposées à la hausse du niveau de la mer (Chabannon, Haut Saline, Bas Saline, Bord de mer)			X	E.2.2.2 Une ligne d'interdiction de construction de maisons dans des zones les plus exposées est établie à la hausse du niveau de la mer (Chabannon, Haut Saline, Bas Saline, Bord de mer)
A.2.2.3 Réalisation de deux séances de formation annuelle pour sensibiliser la population sur une meilleure connaissance du changement climatique et les comportements à adopter.	X			E.2.2.3 Deux séances de formation annuelle sont réalisées pour sensibiliser la population sur une meilleure connaissance du changement climatique et les comportements à adopter.
A.2.2.5. : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'identification et mise aux normes d'un réseau d'écoles et d'infrastructures servant d'abris en cas de catastrophes	X			E.2.2.5. : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'identification et la mise aux normes d'un réseau d'écoles et d'infrastructures servant d'abris en cas de catastrophes

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.2.2.6. : Réalisation d'une séance annuelle de formation et de simulation sur les comportements à adopter dans les écoles en cas de tremblement de terre	X			E.2.2.6. : Une séance annuelle de formation est réalisée sur les comportements à adopter dans les écoles en cas de tremblement de terre
A.2.2.7. : Réalisation d'une séance annuelle de formation et de simulation à l'intention de 20 organisations des quartiers de Bord de mer et de Chabannon sur les risques de tsunami			X	E.2.2.7. : Une séance annuelle de formation et de simulation est réalisée à l'intention de 20 organisations des quartiers de Bord de mer et de Chabannon sur les risques de tsunami
A.2.2.8. : Achat de 3 motocyclettes au profit des comités locaux de protection civile	X			E.2.2.8. : 3 motocyclettes sont achetées pour les comités locaux de protection civile
A.2.2.9. : Réalisation d'une séance annuelle de simulation à l'intention de 50 employés de l'administration publique sur les comportements à adopter en cas de séisme	X			E.2.2.9. : Une séance annuelle de simulation est réalisée à l'intention de 50 employés de l'administration publique sur les comportements à adopter en cas de séisme
A.2.2.4 est en annexe				E.2.2.4 est en annexe
PROGRAMME 3 : PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE				
S.P3.1. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET OPÉRATIONNELLES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES				
A.3.1.1. : Organisation de deux séances de formation par année pour des cadres de la Mairie sur l'application des procédures comptables et administratives	X			E.3.1.1. : Deux séances de formation par année sont organisées pour des cadres de la Mairie sur l'application des procédures comptables et administratives
A.3.1.12. : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'aménagement du bâtiment administratif de la Mairie		X		E.3.1.12. : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'aménagement du bâtiment administratif de la Mairie
A.3.1.13. : Création d'un site internet pour l'administration communale de Limonade		X		E.3.1.13. : Un site internet est créé pour l'administration communale

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.3.1.14 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la réalisation d'une session de formation sur les procédures de recouvrement forcé au profit des agents fiscaux et des cadres de l'Agence Locale des Imptôs	X			E.3.1.14 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la réalisation d'une session de formation sur les procédures de recouvrement forcé au profit des agents fiscaux et des cadres de l'Agence Locale des Imptôs
A.3.1.15 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'actualisation du montant des impôts communaux désuets (droit d'alignement, taxe de numérotage des maisons, taxes sur les matériaux et denrées sur la voie publique...)	X			E.3.1.15 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'actualisation du montant des impôts communaux désuets (droit d'alignement, taxe de numérotage des maisons, taxes sur les matériaux et denrées sur la voie publique...)
A.3.1.17 : Actualisation du recensement des propriétés bâties	X			E.3.1.17 : Le recensement des propriétés bâties est actualisé
A.1.1.18 : Installation du logiciel civitax pour la gestion des opérations fiscales	X			E.3.1.18 : Le logiciel civitax est installé pour la gestion des opérations fiscales
A.3.1.19 : Recensement des entreprises de la commune	X			E.3.1.19 : Les entreprises de la commune sont recensées
A.3.1.21 : Etablissement d'une redevance sur chaque spectacle de gaguères dans la commune			X	E.3.1.21 : Une redevance est établie sur chaque spectacle de gaguères de la commune
A.3.1.22 : Organisation de deux séances de formation au profit de 20 organisations sur le leadership et la gestion transparente	X			E.3.1.22 : Deux séances de formation au profit de 20 organisations sur le leadership et la gestion transparente sont organisées
A.3.1.23 : Organisation d'une séance annuelle de formation au profit de 20 organisations sur l'archivage et le registrariat	X			E.3.1.23 : Une séance annuelle de formation est organisée au profit de 20 organisations sur l'archivage et le registrariat
A.3.1.24 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financiers et comptables	X			E.3.1.24 : Plaidoyer et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financiers et comptables

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.3.1.25. : Réalisation d'une séance de formation à l'intention des cadres du service des affaires sociales et culturelles de la Mairie sur la définition de politique publique sociale et culturelle		X		E.3.1.25. : Une séance de formation est réalisée à l'intention des cadres du service des affaires sociales et culturelles dans la définition de politique culturelle
A.3.1.26. : Organisation d'une audience publique annuelle réunissant les élus locaux et les acteurs communaux	X			E.3.1.26. : Une audience publique annuelle est organisée réunissant les élus locaux et les acteurs communaux
A.3.1.27. : Restructuration et opérationnalisation du CDC	X			E.3.1.27. : Le CDC est restructuré et opérationnel
A.3.1.28. : Renforcement des capacités Conseil de Développement Communal	X			E.3.1.28. : Les capacités du Conseil de Développement Communal sont renforcées
A.3.1.2. ; A.3.1.3. ; A.3.1.4 ; A.3.1.5. ; A.3.1.6 ; A.3.1.7 ; A.3.1.8 ; A.3.1.9 ; A.3.1.10 ; A.3.1.11. A.3.1.16 ; A.3.1.20. sont en annexes				E.3.1.2. ; E.3.1.3. ; E.3.1.4 ; E.3.1.5. ; E.3.1.6 ; E.3.1.7 ; E.3.1.8 ; E.3.1.9 ; E.3.1.10 ; E.3.1.11. E.3.1.16 ; E.3.1.20. sont en annexes
SP 3.2 : GARANTIE D'UN CLIMAT DE PAIX ET DE SÉCURITÉ				
A.3.2.1. : Démarches et suivi auprès du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique pour un appui technique et financier pour le recrutement de deux juges et deux greffiers (un juge et un greffier pour le tribunal du centre ville et un juge et un greffier pour le tribunal de la première section)	X			E.3.2.1. : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le recrutement de 2 juges et deux greffiers au tribunal du centre-ville et celui de la première section
A.3.2.8. : Démarches et suivi auprès du pouvoir central et des PTF pour un appui technique et financier pour la construction d'un Bureau d'Assistance Légale (BAL) dans la commune		X		E.3.2.8. : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la construction d'un bureau d'assistance légale (BAL)
A.3.2.12. : Appui à l'achat de 4 véhicules et de motocyclettes au profit du commissariat du centre-ville et du sous-commissariat de Bord de mer afin d'augmenter les capacités de réponse de la police communale	X			E.3.2.12. : Un appui est donné à l'achat de 4 véhicules et de motocyclettes au profit des policiers pour augmenter les capacités de réponse du commissariat du centre-ville et du sous-commissariat de Bord de mer

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.3.2.13 : Plaidoyer et suivi auprès du pouvoir central pour l'augmentation du nombre de policiers d'au moins 25%	X			E3.2.13 : Des Démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour l'augmentation du nombre de policiers d'au moins 25%
A.3.2.2; A.3.2.3; A.3.2.4; A.3.2.5; A.3.2.6; A.3.2.7; A.3.2.9 ; A.3.2.10. ; A.3.2.11. ; A.3.2.14 sont en annexes				E.3.2.2; E.3.2.3; E.3.2.4; E.3.2.5; E.3.2.6; E.3.2.7; E.3.2.9 ; E.3.2.10. ; E.3.2.11. ; E.3.2.14 sont en annexes
PROGRAMME 4 : PROMOTION DU RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE ET DE L'ÉQUITÉ DE GENRE				
SP4.1 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D' ACTIONS ET D'AUTONOMISATION DES FEMMES				
A.4.1.1. Réalisation d'une émission radiophonique locale pour encourager la population à réduire les inégalités socio-économique et politiques liées au genre.	X			E.4.1.1 : Une émission locale est réalisée pour encourager la population à réduire les inégalités socio-économiques et politiques liées au genre
A.4.1.2. Sensibilisation de 50 OCB au respect du quota d'au moins 30% des femmes dans leur structure de coordination	X			E.4.1.2. 50 OCB sont sensibilisées sur le respect du quota de 30% de femmes dans leur structure de coordination
A.4.1.3: Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour le recrutement d'une inspectrice au Bureau du District Scolaire pour la supervision pédagogique des centres d'éducation préscolaire	X			E.4.1.3 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour le recrutement d'une inspectrice au Bureau du District Scolaire pour la supervision pédagogique des centres d'éducation préscolaire
A.4.1.4 : Réalisation de 2 séances de formation à l'intention des OCB de femmes sur la comptabilité financière, le montage de dossiers comptables et la gestion d'entreprises	X			E.4.1.4 : 2 séances de formation sont réalisées à l'intention des OCB de femmes sur la comptabilité financière, le montage de dossiers comptables et la gestion d'entreprises
A.4.1.5 : Formation annuelle de 20 jeunes femmes dans la transformation de déchets plastiques en objets d'arts	X			E.4.1.5 : 20 jeunes femmes sont formées chaque année dans la transformation de déchets plastiques en objets d'arts

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.4.1.6 : Formation de 50 commerçantes pendant trois (3) ans sur la gestion financière d'emprunts dans les institutions de micro-crédit pour la création de micro entreprises	X			E.4.1.6 : 50 commerçantes sont formées chaque trois ans sur la gestion financière d'emprunts dans les institutions de micro-crédit pour la création de micro entreprises
A.4.1.7 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la subvention d'initiatives économiques de 50 femmes entrepreneures	X			E.4.1.7 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la subvention d'initiatives de 50 femmes entrepreneures
SP4.2. : PROMOTION ET GARANTIE DU RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX DE LA PERSONNE				
A.4.2.1 Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la construction d'un orphelinat communal	X			E.4.2.1 Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la construction d'un orphelinat communal
A.4.2.2 Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour l'adaptation des nouvelles constructions de l'administration publique communale aux personnes à mobilité réduite.	X			E.4.2.2 Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour l'adaptation de nouvelles constructions de l'administration publique aux personnes à mobilité réduite.
A.4.2.3 : Création d'un bureau au tribunal de paix du centre-ville en appui aux femmes victimes de violences sexuelles et viols sur les procédures légales de poursuite		X		A.4.2.3 Un bureau est créé pour appuyer les femmes victimes de violences sexuelles et viols sur les procédures légales de poursuite au tribunal de paix du centre-ville
A.4.2.4 Mise en place d'un programme de bourses d'études pour les élèves les plus vulnérables et nécessiteux	X			E.4.2.4 Des bourses d'études sont octroyées aux élèves les plus vulnérables et nécessiteux
A.4.2.5 Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la mise en place d'un programme de transport gratuit pour les ouvriers du parc industriel de Caracol résidant dans la commune	X			E.4.2.5 Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la mise en place d'un programme de transport gratuit pour les ouvriers du parc industriel de Caracol qui résident dans la commune

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.4.2.6. Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'encouragement de la promotion du leadership et de la participation des femmes à tous les niveaux des postes décisionnels de la commune	X			E.4.2.6. Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'encouragement de la promotion du leadership et la participation des femmes à tous les niveaux des postes décisionnels
A.4.2.7. Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la fourniture de bons d'achats de 1000 gourdes par mois à 50 ménages disposant d'un revenu de moins de 1 dollar américain par jour	X			E.4.2.7. Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la fourniture des bons d'achats de 1000 gourdes par mois à 50 ménages disposant d'un revenu de moins de 1 dollars US par jour
PROGRAMME 5 : AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET SOCIAL DE LA POPULATION				
SP5.1. : GARANTIE DE L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE				
A.5.1.4. Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'aménagement d'une salle de travail avec toilettes, d'une salle d'accouchement et d'une salle de post partum au centre de santé du centre-ville		X		E.5.1.4. Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'aménagement d'une salle de travail avec toilettes, salle d'accouchement et salle de post partum au centre de santé du centre-ville
A.5.1.6. Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au recrutement d'un dentiste pour le centre de santé du Bord de mer			X	E.5.1.6. Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au recrutement d'un dentiste au niveau du centre de santé du Bord de mer
A.5.1.7. Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'aménagement d'une salle de consultation dentaire		X		E.5.1.7. Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'aménagement d'une salle de consultation dentaire
A.5.1.8. Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour le recrutement d'une infirmière sage-femme pour le centre de santé de Bord de mer			X	E.5.1.8. Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour le recrutement d'une infirmière sage-femme au centre de santé de Bord de mer

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.5.1.10. : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier en vue de la construction de 2 CCS (centre communautaire de santé) au niveau de la deuxième et de la troisième sections	X			E.5.1.10. : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier en vue de la construction de 2 centres communautaires de santé au niveau de la deuxième et de la troisième sections
A.5.1.16. : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'acquisition de deux ambulances pour les deux centres de santé publics	X			E.5.1.16. : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'acquisition de 2 ambulances aux centres de santé
A.5.1.22. : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier en vue de l'extension du réseau du CAEPA dans les zones agglomérées des sections communales	X			E.5.2.1. : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier en vue de l'extension du réseau du CAEPA dans les zones agglomérées des sections communales
A.5.1.24. : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la construction d'un système d'adduction d'eau fonctionnant à l'énergie solaire au niveau de la 2 ^e section			X	E.5.1.24. : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la construction d'un système fonctionnant à base d'énergie solaire au niveau de la 2 ^e section
A.5.1.25. : Sensibilisation des 117 abonnés à payer leur frais mensuel au Comité d'adduction d'Eau Potable (CAEPA)	X			E.5.1.25. : Les 117 abonnés sont sensibilisés à payer leur frais mensuel au Comité d'Adduction d'Eau Potable
A.5.1.26. : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour le raccordement chaque année de 100 nouveaux abonnés au système d'approvisionnement d'eau du la CAEPA	X			E.5.1.26. : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'intégration de 100 nouveaux abonnés chaque année dans le système d'approvisionnement du CAEPA du centre-ville
A.5.1.28. : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au recrutement de 5 techniciens formés pour assurer la maintenance au niveau du système d'adduction d'eau de la commune	X			E.5.1.28. : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au recrutement de 5 techniciens pour assurer la maintenance au niveau du système d'adduction d'eau de la commune

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.5.1.29. : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la révision à la hausse du montant des frais payés par les abonnés pour le financement des activités du la CAEPA	X			E.5.1.29. : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la révision à la hausse du montant des frais payés pour financer les activités du la CAEPA
A.5.1.31. : Réalisation d'une campagne annuelle de sensibilisation sur l'hygiène publique	X			E.5.1.31. : Une campagne annuelle de sensibilisation sur l'hygiène est réalisée
A.5.1.32. : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le recrutement de 2 techniciens pour assurer la réparation et la maintenance des PMH (Pompes à Motricité Humaine)	X			E.5.1.32. : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le recrutement de 2 techniciens pour la réparation et la maintenance des PMH
A.5.1.37. : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le recrutement d'un technicien en eau potable et assainissement communal (TEPAC)	X			E.5.1.37. : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le recrutement d'un technicien en eau potable et assainissement communal
A.5.1.38. : Supervision des entreprises de vente et de traitement des eaux par osmose inverse dans la commune	X			E.5.1.38. : Les entreprises de vente et de traitement des eaux par osmose inverse sont supervisées
A.5.1.1 ; A.5.1.2. ; A.5.1.3 ; A.5.1.5. ; A.5.1.9 ; A.5.1.11 ; A.5.1.12 ; A.5.1.13 ; A.5.1.14 ; A.5.1.15. ; A.5.1.17. ; A.5.1.18 ; A.5.1.19 ; A.5.1.20 ; A.5.1.21 ; A.5.1.23. ; A.5.1.27 ; A.5.1.30. ; A.5.1.33 ; A.5.1.34 ; A.5.1.35 ; A.5.1.36 sont en annexes				E.5.1.1 ; E.5.1.2. ; E.5.1.3 ; E.5.1.5. ; E.5.1.9 ; E.5.1.11 ; E.5.1.12 ; E.5.1.13 ; E.5.1.14 ; E.5.1.15. ; E.5.1.17. ; E.5.1.18 ; E.5.1.19 ; E.5.1.20 ; E.5.1.21 ; E.5.1.23. ; E.5.1.27 ; E.5.1.30. ; E.5.1.33 ; E.5.1.34 ; E.5.1.35 ; .5.1.36 sont en annexes
SP5.2. : CRÉATION D'UN CADRE PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT PHYSIQUE ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DE LA POPULATION				
A.5.2.1: Elaboration d'une politique culturelle communale	X			E.5.2.1: Une politique culturelle communale est élaborée
A.5.2.2: Elaboration d'un plan de gestion du patrimoine matériel de la commune	X			E.5.2.2: Un plan de gestion du patrimoine matériel est élaboré

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.5.2.3: Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le classement des sites historiques de Fosse Capois, Bassin manbo, Caserne de déricourt, Habitation Nan kafe, Bambou maitresse, Bellevue palais roi, habitation la chapelle patrimoine matériel national;	X			E.5.2.3: Démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour classer les sites historiques Fossé Capois Bassin manbo, Caserne de déricourt, Habitation Nan kafe, Bambou maitresse, Bellevue palais roi, habitation la chapelle patrimoine matériel national;
A.5.2.8 : Réhabilitation, mise aux normes et augmentation de la capacité d'accueil du CLAC		X		E.5.2.8: La capacité d'accueil du CLAC est réhabilitée et mise aux normes
A.5.2.9: Mise en valeur du patrimoine naturel et organisation d'événements annuels autour des sites Bassin Manbo, Lagon aux boeufs, Kay wòch, Mapou de la courbe Welsh, source Dusson etc.			X	E.5.2.9 : Le patrimoine naturel est mis en valeur et des événements annuels sont organisés autour des sites de Bassin Manbo, Lagon aux boeufs, Kay wòch, Mapou de la courbe Welsh et source Dusson
A.5.2.10: Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le renforcement des équipements et matériels au niveau du CLAC de Limonade (sonorisation, chaises, tables etc)		X		E.5.2.10: Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le renforcement du CLAC en équipements et matériels (sonorisation, chaises, tables etc)
A.5.2.12 : Appui aux études de 6 jeunes à l'Ecole Nationale des Arts (ENARTS) dont 2 en théâtre, 2 en danse et 2 en musique ;	X			E.5.2.12 : 6 jeunes sont appuyés à l'Ecole Nationale des Arts (ENARTS) dont 2 en théâtre, 2 en danses et 2 en musique
A.5.2.13 : Signature d'un protocole d'accord entre le Campus Henry Christophe de Limonade et la Mairie pour offrir deux bourses d'études par année à deux jeunes en musique et Art Visuels	X			E.5.2.13 : Un protocole d'accord est signé entre le Campus Henry Christophe de Limonade et la Mairie pour offrir deux bourses d'études par année à deux jeunes en musique et Art Visuels
A.5.2.14 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour le recrutement d'un animateur/gestionnaire de spectacle affecté au CLAC		X		E.5.2.14 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour le recrutement d'un animateur/gestionnaire de spectacle affecté au CLAC

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.5.2.15 : Mise en place d'un programme d'accompagnement de groupes théâtraux, de troupes de danse et de troupes théâtrales et les 8 fanfares	X			E.5.2.15 : Un programme d'accompagnement est mis en place de groupes théâtraux de troupes de danse et de troupes théâtrales et les 8 fanfares
A.5.2.16 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la création d'un fonds pour financer les activités culturelles des groupes de théâtres, troupes de danse et des fanfares	X			E.5.2.16 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la création d'un fonds pour financer les activités culturelles des groupes de théâtres, troupes de danse et des fanfares
A.5.2.17 : Réhabilitation annuelle des infrastructures de 2 gaguères communales			X	E.5.2.17 : Les infrastructures de 2 gaguères sont réhabilitées
A.5.2.18 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la réalisation annuelle d'une séance de formation et subvention de 2 opérateurs culturels et producteurs de spectacle	X			E.5.2.18 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la réalisation d'une séance annuelle de formation et la subvention de 2 opérateurs culturels et producteurs de spectacles
A.5.2.19 : Organisation d'un événement culturel chaque mois au CLAC ;		X		E.5.2.19 : Un événement culturel est organisé au CLAC chaque mois
A.5.2.24 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour l'aménagement des 4 terrains de football dans les localités de Calvaire, Buclair, kada et Dubourg ;			X	E.5.2.24 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour l'aménagement de 4 terrains de football dans les localités de Calvaire, Buclair, Kada et Dubourg
A.5.2.27 : Organisation de 2 championnats interscolaires par année	X			E.5.2.27 : 2 championnats interscolaires sont organisés par année
A.5.2.28 : Organisation de compétitions locales pour des disciplines sportives populaires (football, volleyball, basket-ball)	X			E.5.2.28 : Des compétitions locales pour des disciplines sportives populaires sont organisées
A.5.2.29 : Encadrement technique et financier de 8 organisateurs locaux de championnats à travers les sections communales et le centre-ville ;	X			E.5.2.29 : 8 organisateurs locaux de championnats sont encadrés techniquement et financièrement à travers les sections communales et le centre-ville

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.5.2.30 : Réalisation d'une émission de promotion des clubs sportifs et de sensibilisation des jeunes à la pratique du sport	X			E.5.2.30 : Une émission de promotion des clubs sportifs et de sensibilisation des jeunes est réalisée à la pratique du sport
A.5.2.31 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la création d'une école sportive multidisciplinaire ayant une capacité d'accueil de 100 étudiants	X			E.5.2.31 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la création d'une école sportive multidisciplinaire ayant une capacité d'accueil de 100 étudiants
A.5.2.32 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'équipement de 7 écoles publiques en infrastructures de sports (terrain de football, basket etc.)	X			E.5.2.32 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'équipement de 7 écoles publiques en infrastructures de sports
A.5.2.33 : Réalisation d'une rencontre par école pour sensibiliser des comités de classe sur l'importance de la pratique du sport pour la santé ;	X			E.5.2.33 : Une rencontre par école pour sensibiliser des comités de classe sur l'importance de la pratique du sport pour la santé est réalisée ;
A.5.2.34 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'organisation d'une séance de formation à l'intention de 50 nouveaux jeunes professionnels dans le domaine sportif (arbitres, encadreur et moniteurs sportifs);	X			E.5.2.34 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'organisation et la réalisation des séances de formation au profit de 50 nouveaux jeunes professionnels dans le domaine sportif (arbitres, encadreur et moniteurs sportifs);
A.5.2.4; A.5.2.5; A.5.2.6; A.5.2.7; A.5.2.11; A.5.2.20 ; A.5.2.21 ; A.5.2.22 ; A.5.2.23 ; A.5.2.25 ; A.5.2.26 ; A.5.2.35 ; A.5.2.36 sont en annexes				E.5.2.4; E.5.2.5; E.5.2.6; E.5.2.7; E.5.2.11; E.5.2.20 ; E.5.2.21 ; E.5.2.22 ; E.5.2.23 ; E.5.2.25 ; E.5.2.26 ; E.5.2.35 ; E.5.2.36 sont en annexes
SP5.3. RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT D'UN ESPACE D'APPRENTISSAGE ET DE RECHERCHE				
A.5.3.2 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour l'équipement de 10 écoles de systèmes d'alimentation en énergie solaire	X			E.5.3.2 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour l'équipement de 10 écoles de systèmes d'alimentation en énergie solaire
A.5.3.3 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la mise en place d'une salle multimédia muni de projecteurs, d'ordinateurs dans les écoles publiques	X			E.5.3.3 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la mise en place d'une salle multimédia dans les écoles publiques

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.5.3.4: Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour l'acquisition de 5 motocyclettes pour faciliter les visites et les supervisions pédagogiques des inspecteurs dans les écoles.	X			E.5.3.4 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour l'acquisition de 5 motocyclettes pour faciliter les visites et les supervisions pédagogiques des inspecteurs dans les écoles
A.5.3.7: Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la construction d'une bibliothèque municipale au centre-ville		X		E.5.3.7 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la construction d'une bibliothèque municipale au centre-ville
A.5.3.8: Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le recrutement de 5 nouveaux inspecteurs de zone, soit 1 au centre-ville, 1 dans la 1 ^{ère} section, 2 dans la 2 ^e section et 1 dans la 3 ^e section pour faciliter la supervision pédagogique et administrative de toutes les écoles	X			E.5.3.8 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le recrutement de 5 nouveaux inspecteurs de zone soit 1 au centre-ville, 1 dans la 1 ^{ère} section, 2 dans la 2 ^e section et 1 dans la 3 ^e section
A.5.3.9: Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour établir un salaire minimal par heure pour les enseignant-e-s	X			E.5.3.9 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'établissement d'un salaire minimal par heure pour les enseignant-e-s
A.5.3.11: Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 10 séances de formation continue au profit de 200 enseignant-e-s des écoles publiques et non publiques sur la pédagogie de l'enseignement, la didactique, les évaluations des apprentissages, les méthodes de l'enseignement, la gestion de classe et la planification pédagogique	X			E.5.3.11 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 10 séances de formation continue au profit de 200 enseignant-e-s des écoles publiques et non publiques sur la pédagogie de l'enseignement, la didactique, les évaluations des apprentissages, les méthodes de l'enseignement, la gestion de classe et la planification pédagogique

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.5.3.12: Réalisation de 5 séances de formation à l'intention des responsables d'écoles pour intégrer la Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) dans l'enseignement fondamental et secondaire	X			E.5.3.12 : 5 séances de formation sont réalisées à l'intention des responsables d'écoles pour intégrer la TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) dans l'enseignement fondamental et secondaire
A.5.3.13: Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la réalisation de 10 séances de formation pour 100 enseignant-e-s sur l'approche par compétence et les nouvelles matières relatives au nouveau secondaire haïtien	X			E.5.3.13 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la réalisation de 10 séances de formation pour 100 enseignant-e-s sur l'approche par compétence et les nouvelles matières relatives au nouveau secondaire haïtien
A.5.3.15: Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la construction de 2 écoles professionnelles techniques équipées à vocation d'abri provisoire	X			E.5.3.15 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la construction de 2 écoles professionnelles techniques, équipées à vocation d'abri provisoire
A.5.3.17: Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la mise en place d'un programme d'excellence académique facilitant l'accès de 10 bourses d'études selon les performances des élèves de 9e AF aux examens d'Etat.	X			E.5.3.17 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la mise en place d'un programme d'excellence académique facilitant l'accès de 10 bourses d'études selon les performances des élèves de 9e AF aux examens d'Etat
A.5.3.18: Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la mise en place et opérationnalisation de 7 centres d'alphabétisation et d'éducation populaire dont 1 au centre-ville et 2 dans chaque section communale.	X			E.5.3.18 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la mise en place de 7 centres d'alphabétisation et d'éducation populaire dont 1 au centre-ville et 2 dans chaque section communale
A.5.3.20: Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la remise sur pied de l'activité de Génie en herbe dans les écoles pour la motivation extrinsèque et intrinsèque des élèves	X			E.5.3.20 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la remise sur pieds de l'activité de Génie en herbe dans les écoles pour la motivation extrinsèque et intrinsèque des élèves

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.5.3.21 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la mise en place des filières de formation sur l'entrepreneuriat, gestion de petites et moyennes entreprises, élaboration de plan d'affaires pour 25 jeunes par an au Campus Henry Christophe de Limonade	X			E.5.3.21 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la mise en place de filières de formation sur l'entrepreneuriat, gestion de petites et moyennes entreprises, élaboration de plan d'affaires au Campus Henry Christophe de Limonade
A.5.3.24 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'installation d'infirmières dans les écoles fondamentales publiques	X			E.5.3.24 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'installation d'infirmières dans les écoles fondamentales publiques
A.5.3.25 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le recrutement d'un psychologue scolaire pour chaque école publique	X			E.5.3.25 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le recrutement d'un psychologue scolaire pour chaque école publique
A.5.3.1 ; A.5.3.5 ; A.5.3.6 ; A.5.3.10 ; A.5.3.14 ; A.5.3.16 ; A.5.3.19 ; A.5.3.22 ; A.5.3.23 ; A.5.3.26 sont en annexes				E.5.3.1 ; E.5.3.5 ; E.5.3.6 ; E.5.3.10 ; E.5.3.14 ; E.5.3.16 ; E.5.3.19 ; E.5.3.22 ; E.5.3.23 ; E.5.3.26 sont en annexes
PROGRAMME 6 : ORGANISATION ET MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE				
SP6.1. : MODERNISATION DES BASES DE L'ÉCONOMIE LOCALE				
A.6.1.1 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la création d'un fonds local pour faciliter des prêts à un taux faible aux agriculteurs	X			E.6.1.1 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la création d'un fonds local pour faciliter des prêts à un taux faible aux agriculteurs
A.6.1.2 : Appui aux agriculteurs des 3 sections à se regrouper en 3 coopératives d'agriculteurs	X			E.6.1.2 : Les agriculteurs des 3 sections communales sont appuyés pour se regrouper en 3 coopératives d'agriculteurs
A.6.1.4 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la création d'une structure d'encadrement des agriculteurs composée de 30 techniciens agricoles	X			E.6.1.4 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la création d'une structure d'encadrement d'agriculteurs composée de 30 techniciens agricoles

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.6.1.7 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la construction de 2 nouveaux barrages (un sur la petite rivière et un à Parois)			X	E.6.1.7 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la construction de 2 nouveaux barrages à raison d'un sur la petite rivière et un autre à Parois
A.6.1.9 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la subvention annuelle de 50 producteurs dans les filières porteuses (banane, cacao, canne à sucre etc.)	X			E.6.1.9 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la subvention annuelle de 50 producteurs dans les filières porteuses (banane, cacao, canne à sucre etc.)
A.6.1.10 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la facilitation de l'accès aux intrants par la mise en place d'une banque de semences dans le centre-ville, et de trois (3) boutiques d'intrants agricoles à raison d'une par section communale			X	E.6.1.10 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la facilitation de l'accès aux intrants par la mise en place d'une banque de semences dans le centre-ville, et de trois (3) boutiques d'intrants agricoles à raison d'une par section communale
A.6.1.12 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour le renforcement du BAC en matériels par l'acquisition de 4 motoculteurs, 2 tracteurs et 1 moissonneuse batteuse.	X			E.6.1.12 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour le renforcement du BAC en matériels par l'acquisition de 4 motoculteurs, 2 tracteurs et 1 moissonneuse batteuse.
A.6.1.13 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour le renforcement des capacités logistiques de la police et de la justice pour lutter contre l'insécurité foncière	X			E.6.1.13 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour le renforcement des capacités logistiques de la police et de la justice pour lutter contre l'insécurité foncière
A.6.1.15 : Construction de deux bassins de 500m ² dans la troisième section pour l'abreuvement des animaux dont l'un à l'Est et l'autre à l'Ouest de la route nationale #6			X	E.6.1.15 : Deux bassins de 500m ² dont un à l'Est et l'autre à l'Ouest de la route nationale sont construites à la troisième section
A.6.1.17 : Création d'une brigade anti-vol d'animaux	X			E.6.1.17 : Une brigade anti-vol d'animaux est créée

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.6.1.19 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la construction et équipement d'un abattoir moderne dans la deuxième section			X	E.6.1.19 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la construction d'un abattoir moderne et équipé dans la deuxième section
A.6.1.20 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour l'aménagement du Palan de la deuxième section			X	E.6.1.20 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour l'aménagement du palan de la deuxième section
A.6.1.22 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la construction d'une pharmacie vétérinaire	X			E.6.1.22 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivis est assuré auprès de l'administration centrale pour la construction d'une pharmacie vétérinaire
A.6.1.23 : Publication d'un arrêté communal pour l'interdiction de l'abattage des animaux en dehors de l'abattoir	X			E.6.1.23 : Un arrêté communal est publié pour interdire l'abattage d'animaux hors abattoir
A.6.1.24 : Publication d'un arrêté communal pour interdire la vente d'animaux sans le carnet d'identification	X			E.6.1.24 : Un arrêté communal est publié pour interdire la vente d'animaux sans le carnet d'identification
A.6.1.25 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la réalisation d'une campagne annuelle de sensibilisation pour encourager les éleveurs à la culture de nouvelles herbes (herbes guinée, cross,) pour alimenter leur bétail	X			E.6.1.25 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la réalisation d'une campagne annuelle de sensibilisation pour encourager les éleveurs à la culture de nouvelles herbes (herbes guinées, cross...)
A.6.1.31 : Application du code rural pour freiner les pratiques d'élevage libre dans la troisième section			X	E.6.1.31 : Le code rural est appliqué pour freiner les pratiques d'élevage libre dans la troisième section
A.6.1.34 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour le renforcement des capacités des agents vétérinaires par la réalisation de 2 séances annuelles de formation aux 19 agents vétérinaires	X			E.6.1.34 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour le renforcement des capacités des 19 agents vétérinaires par la réalisation de 2 séances annuelles de formation

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.6.1.36 : Réalisation de 2 séances annuelles de formation pour sensibiliser les riverains et les usagers de la mer sur l'importance de la salubrité marine			X	E.6.1.36 : 2 séances annuelles de formation sont réalisées pour sensibiliser les riverains et les usagers de la mer sur l'importance de la salubrité marine
A.6.1.38 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le reboisement en palétuviers de 10 hectares de littoral dont 5 à Bord de mer, 2.5 à Chabanon et 2.5 à Bas Saline			X	E.6.1.38 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le reboisement de 10 hectares de forêts en palétuviers sont reboisés à raison de 5 à Bord de mer, 2.5 à Chabanon et 2.5 à Bas Saline
A.6.1.39 : Mise en place d'un cadre légal et remobilisation de la brigade de surveillance environnementale			X	E.6.1.39 : Un cadre légal est mis en place et la brigade de surveillance environnementale est remobilisée
A.6.1.41 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la distribution de 100 gilets de sauvetage aux pêcheurs			X	E.6.1.41 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la distribution de 100 gilets de sauvetage aux pêcheurs
A.6.1.44 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la construction de 2 chambres froides, une (1) au centre-ville et une (1) à bord de mer	X			E.6.1.44 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la construction de 2 chambres froides dont une au centre-ville et une autre à Bord de mer
A.6.1.47 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'ouverture et la gestion d'une boutique de vente de matériels de pêche par une coopérative de pêcheurs			X	E.6.1.47 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'ouverture d'une boutique de vente de matériels de pêche par une coopérative de pêcheurs
A.6.1.48 : Appui et incitation des pêcheurs à se constituer en coopérative de pêche			X	E.6.1.48 : Des pêcheurs sont appuyés et incités à se constituer en coopérative de pêche
A.6.1.49 : Réalisation de 2 séances de formation au profit des villageois du Bord de Mer sur l'importance des récifs coralliens			X	E.6.1.49 : 2 séances de formation au profit des villageois du Bord de Mer sont réalisées sur l'importance des récifs coralliens

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.6.1.50 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la mise en place d'un DCP dans la pointe grand récif (1) et de deux à force passe pour les pêcheurs			X	E.6.1.50 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la mise en place de 3 DCP en place dans les localités de la Pointe, Grand récif et Force passe
A.6.1.53. Construction de deux bureaux de CASEC (un dans la première section et l'autre dans la deuxième section) ;	X			E.6.1.53. Deux bureaux de CASEC (un dans la première section et l'autre dans la deuxième section) construits
A.6.1.54. Organisation d'une séance annuelle de formation à l'intention des exploitants des carrières pour une meilleure protection de l'environnement ;			X	E.6.1.54. Une séance annuelle de formation à l'intention des exploitants des carrières pour une meilleure protection de l'environnement est organisée
A.6.1.55. Aménagement d'un espace pour loger le marché de bétail dans la deuxième section;	X			E.6.1.55. Un espace est aménagé pour loger le marché de bétail dans la deuxième section;
A.6.1.56. Etablissement d'une redevance sur les carrières	X			E.6.1.56 Une redevance est établie les carrières
A.6.1.57. Sensibilisation de 50 exploitants sur les consignes de sécurité et les bonnes pratiques pour l'exploitation des carrières à Parois, Dubourg, Anba larivyè, Morne Bambou, Ti rivyè, Buclair et Eskinmwatye;	X			E.6.1.57 : 50 exploitants sont sensibilisés sur les consignes de sécurité et les bonnes pratiques pour l'exploitation des carrières dans les localités de Parois, Dubourg, Anba larivyè, Morne Bambou, Ti rivyè, Buclair et Eskinmwatye;
A.6.1.61. Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la mise en place d'une structure de sécurité au niveau des sites d'exploitation;	X			E.6.1.61 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la mise en place d'une structure de sécurité au niveau des sites d'exploitation
A.6.1.3 ; A.6.1.5 ; A.6.1.4 ; A.6.1.8 ; A.6.1.11 ; A.6.1.14 ; A.6.1.16 ; A.6.1.18 ; A.6.1.21 ; A.6.1.26 ; A.6.1.27 ; A.6.1.28 ; A.6.1.29 ; A.6.1.30 ; A.6.1.32 ; A.6.1.33 ; A.6.1.35 ; A.6.1.37 ; A.6.1.40 ; A.6.1.42 ; A.6.1.43 ; A.6.1.45 ; A.6.1.46 ; A.6.1.51 ; A.6.1.52 ; A.6.1.58 ; A.6.1.59 ; A.6.1.60. A.6.1.61. sont en annexes				E.6.1.3 ; E.6.1.5 ; E.6.1.4 ; E.6.1.8 ; E.6.1.11 ; E.6.1.14 ; E.6.1.16 ; E.6.1.18 ; E.6.1.21 ; E.6.1.26 ; E.6.1.27 ; E.6.1.28 ; E.6.1.29 ; E.6.1.30 ; E.6.1.32 ; E.6.1.33 ; E.6.1.35 ; E.6.1.37 ; E.6.1.40 ; E.6.1.42 ; E.6.1.43 ; E.6.1.45 ; E.6.1.46 ; E.6.1.51 ; E.6.1.52 ; E.6.1.58 ; E.6.1.59 ; E.6.1.60 ; E.6.1.61. sont en annexes

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
SP6.2 : DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE L'ENTREPRENARIAT LOCAL				
A.6.2.1 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la mise sur pieds d'un appel à projet chaque année pour financer à hauteur de 10.000 dollars US la meilleure idée de projet présentée par de jeunes dans la création d'entreprises	X			E.6.2.1 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la mise sur pieds d'un appel à projet annuel pour financer à hauteur de 10.000 dollars US la meilleure idée de projet présentée par de jeunes dans la création d'entreprises
A.6.2.2 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la réalisation de 3 séances de formation par année à l'intention des producteurs de banane dans la première section dans la transformation de banane en produits dérivés (papita, chico, farine etc.)	X			E.6.2.2 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la réalisation de 3 séances de formation par année à l'intention des producteurs de banane dans la première section dans la transformation de banane en produits dérivés
A.6.2.4 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour allouer une partie du fonds de Développement Industriel pour le financement des petites unités de transformation	X			E.6.2.4 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour allouer une partie du fonds de développement industriel pour financer les petites unités de transformation ;
A.6.2.5 : Organisation de 10 séances annuelles de formation auprès des propriétaires de petites unités de transformation sur les démarches pour l'obtention de moyens financiers à partir du fonds de développement industriel et sur les filières porteuses	X			E.6.2.5 : 10 séances de formation sont organisées auprès des propriétaires de petites unités de transformation sur le processus d'obtention de fonds à partir du fonds de développement industriel et sur les filières porteuses
A.6.2.6 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 4 séances de formation pour de jeunes entrepreneurs sur le montage de plans d'affaires, les étapes et les mécanismes d'obtention de financement auprès du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)	X			E.6.2.6 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 4 séances de formation auprès de jeunes entrepreneurs sur le montage de plans d'affaires, les étapes et les mécanismes d'obtention de financement auprès du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.6.2.7 : Réalisation de pétitions pour subventionner de petites unités de transformation en faillite	X			E.6.2.7 : Des pétitions sont réalisées pour subventionner de petites unités de transformation en faillite
A.6.2.9 : Création d'un répertoire de producteurs de cacao de la deuxième section	X			E.6.2.9 : Un répertoire des producteurs de cacao de la deuxième section est créé
A.6.2.10 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 2 séances de formation par année sur la transformation du cacao en chocolat au profit des producteurs de cacao	X			E.6.2.10 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 2 séances de formation par année sur la transformation de cacao en chocolat pour les producteurs de cacao
A.6.2.11 : Réalisation au profit des propriétaires de PME/PMI de deux séances de formation par année sur les marchés locaux, régionaux et internationaux comme débouchés potentiels pour leurs produits	X			E.6.2.11 : Deux séances de formation sont réalisées sur les marchés locaux, régionaux et internationaux comme potentiels débouchés au profit des propriétaires et PME/PMI
A.6.2.12 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 5 séances de formation sur la transformation des fruits en jus pour 30 producteurs de mangues et d'arbre véritable	X			E.6.2.12 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 5 séances de formation pour 30 agriculteurs par section pour les producteurs de mangues et d'arbre véritable
A.6.2.13 : Organisation d'un forum annuel de partage d'expériences entre les jeunes associations évoluant dans la transformation et les OCB expérimentées comme AFLIDEPA, Sonje Haïti et RAFAVAL	X			E.6.2.13 : Un forum annuel de partage d'expériences est organisé entre les jeunes associations évoluant dans la transformation et les OCB expérimentées comme AFLIDEPA, Sonje Haïti et RAFAVAL
A.6.2.14 : Appui aux études de 5 jeunes par année dans le domaine de la technologie alimentaire pour accompagner les producteurs dans la transformation des produits agricoles.	X			E.6.2.14 : Cinq jeunes sont appuyés annuellement dans le domaine de la technologie alimentaire pour accompagner les producteurs dans la transformation des produits agricoles
A.6.2.15 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la construction d'un centre de stockage et de conditionnement des semences et des produits agricoles au centre-ville		X		E.6.2.15 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la construction d'un centre de stockage et de conditionnement des semences et des produits agricoles

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.6.2.18 : Réalisation d'un recensement sur une base triennale des entreprises fonctionnant sur le territoire	X			E.6.2.18 : Un recensement sur une base triennale des entreprises fonctionnant sur le territoire est réalisé
A.6.2.19 : Réalisation d'un annuaire des entreprises, des PME et PMI	X			E.6.2.19 : Un annuaire des entreprises, des PME et PMI est réalisé
A.6.2.22 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour réalisation de 10 séances de formation à l'intention des PME/PMI sur la comptabilité financière, le montage de dossiers comptables et la gestion d'entreprises	X			E.6.2.22 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 10 séances de formation à l'intention des PME/PMI sur la comptabilité financière, le montage de dossiers comptables et la gestion d'entreprises
A.6.2.23 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la création de deux structures bancaires de type BAKOLA (Bank Kominotè Lakay) dans la première et la deuxième section			X	E.6.2.23 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la création de deux structures bancaires de type BAKOLA (Bank Kominotè Lakay) dans la première et la deuxième section
A.6.2.25 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la promotion de Partenariat Public Privé et la création de sociétés anonymes mixtes par actions dans la commune	X			E.6.2.25 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la promotion de Partenariat Public Privé et la création de sociétés anonymes mixtes par actions dans la commune
A.6.2.28 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le réaménagement et l'agrandissement du marché du centre-ville en ajoutant de nouvelles échoppes pour les commerçant-e-s		X		E.6.2.28 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le réaménagement et l'agrandissement du marché du centre-ville
A.6.2.29 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'équipement du marché du centre-ville de 2 blocs sanitaires supplémentaires		X		E.6.2.29 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour l'équipement du marché du centre-ville de 2 blocs sanitaires
A.6.2.32 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la réalisation d'une foire annuelle agricole et gastronomique	X			E.6.2.32 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour la réalisation d'une foire annuelle agricole et gastronomique

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.6.2.33 Réalisation de 4 séances de formation à l'intention de 100 commerçant-e-s et propriétaires d'unités de transformation pour les sensibiliser à monter une coopérative	X			E.6.2.33 : 4 séances de formation sont réalisées à l'intention de 100 commerçants et propriétaires d'unités de transformation
A.6.2.34 : Etablissement d'un accord avec l'entreprise ISM pour l'achat des matières premières locales telles que mangues, fruits auprès de 50 producteurs pour leur transformation en jus	X			E.6.2.34 : Un accord avec l'entreprise ISM pour l'achat des matières premières locales est établi
A.6.2.8 ; A.6.2.16 ; A.6.2.17 ; A.6.2.20 ; A.6.2.21 ; A.6.2.24 ; A.6.2.26 ; A.6.2.27 ; A.6.2.30 ; A.6.2.31 sont en annexes				E.6.2.8 ; E.6.2.16 ; E.6.2.17 ; E.6.2.20 ; E.6.2.21 ; E.6.2.24 ; E.6.2.26 ; E.6.2.27 ; E.6.2.30 ; E.6.2.31 ; sont en annexes
SP6.3 VALORISATION DES POTENTIALITÉS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE				
A.6.3.2 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour le développement de partenariat public-privé dans la construction de 50 chambres d'hôtels supplémentaires ;	X			E.6.3.2 : Des activités de plaidoyer sont réalisés et suivi est assuré auprès de l'administration centrale pour le développement d'un partenariat public-privé dans la construction de 50 chambres d'hôtels supplémentaires;
A.6.3.3 : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la protection d'anciens vestiges, ruines et infrastructures coloniales et sites archéologiques menacés			X	E.6.3.3 : Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la protection d'anciens vestiges, ruines, infrastructures coloniales et sites archéologiques menacés
A.6.3.4 : Etablissement d'un calendrier d'événements culturelles chaque année par le service d'animation socio-culturelle de la Mairie	X			E.6.3.4 : Un calendrier d'événements culturels chaque année est établi par le service d'animation culturelle de la Mairie
A.6.3.5 : Elaboration d'un plan de développement touristique	X			E.6.3.5 : Un plan de développement touristique est établi
A.6.3.6 : Elaboration des cartes de sites touristiques	X			E.6.3.6 : Des cartes de sites touristiques sont élaborées
A.6.3.11 : Consolidation d'échanges culturels avec d'autres villes étrangères pour attirer les touristes et pour le renforcement des relations socio-culturelles;	X			E.6.3.11 : Des échanges culturels avec d'autres villes étrangères sont consolidés pour le renforcement des relations socio-culturelles

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.6.3.13: Réalisation de deux séances de formation à l'intention de 30 guides touristiques sur la connaissance et l'histoire des sites, le positionnement des grottes et des vestiges	X			E.6.3.13: Deux séances de formation sont réalisées à l'intention de 30 guides touristiques sur la connaissance et l'histoire des sites, le positionnement des grottes et des vestiges
A.6.3.15: Sensibilisation de la population au moyen de spots publicitaires sur la protection et la valorisation de la faune et de la flore marine et terrestre	X			E.6.3.15 : La population est sensibilisée sur la protection et la valorisation de la faune, flore marine et terrestre
A.6.3.17: Construction d'un marché touristique et artisanal à Bord de mer			X	E.6.3.17: Un marché touristique et artisanal est construit
A.6.3.19: Initiation d'un partenariat entre le Campus Henry Christophe de Limonade et la Mairie pour la formation de 50 jeunes sur l'hôtellerie, la restauration et le tourisme	X			E.6.3.19: Un partenariat pour la formation de 50 jeunes entre le Campus Henry Christophe et la Mairie est initié sur l'hôtellerie, la restauration et le tourisme
A.6.3.21: Etablissement d'un partenariat entre l'Organisation de Gestion et de Développement du Nord d'Haïti (ODGNH) et la Mairie de Limonade pour promouvoir les lieux de destination touristiques de la commune	X			E.6.3.21: Un partenariat est établi entre l'Organisme de Gestion et de Développement du Nord d'Haïti et la Mairie de Limonade pour promouvoir les lieux de destination touristiques de la commune
A.6.3.23: : Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le financement de la création de 3 ateliers d'artisans mesurant chacun 1000 m2 dans la localité de Bord de mer, la deuxième section et au centre-ville;	X			E.6.3.23: Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour le financement de la création de 3 ateliers d'artisans mesurant chacun 1000 m2 dans la localité de Bord de mer, la deuxième section et au centre-ville;
A.6.3.25: Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la réalisation de 3 séances de formation par an au profit des artisans sur l'utilisation des matières premières locales telles que Bambou, latannier, cuires, feuille de palmistes, bois, argile dans la création d'œuvre d'art	X			E.6.3.25: Des démarches sont entreprises et suivi est assuré auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier pour la réalisation de 3 séances de formation par an au profit des artisans sur l'utilisation des matières premières locales telles que Bambou, latannier, cuires, feuille de palmistes, bois, argile dans la création d'œuvre d'art

Actions	Localisation			Extrants:
	C*	V*	S*	
A.6.3.27: Organisation de 2 foires et expositions annuelles en collaboration avec la faculté des Beaux Arts du Campus de Limonade;	X			E.6.3.27: 2 foires et expositions annuelles sont organisées en collaboration avec la faculté des Beaux Arts du Campus de Limonade
A.6.3.28: Organisation d'un programme de visites d'échanges entre des artisans de Limonade et des artisans d'autres villes du pays ;	X			E.6.3.28: Un programme de visites d'échanges est organisé entre des artisans de Limonade avec les artisans locaux et d'autres villes du pays
A.6.3.1; A.6.3.7; A.6.3.8; A.6.3.9; A.6.3.10; A.6.3.12; A.6.3.16; A.6.3.18; A.6.3.20; A.6.3.22; A.6.3.24; A.6.3.26 sont en annexes				E.6.3.1; E.6.3.7; E.6.3.8; E.6.3.9; E.6.3.10; E.6.3.12; E.6.3.16; E.6.3.18; E.6.3.20; E.6.3.22; E.6.3.24; E.6.3.26 sont en annexes

Source : Mairie de Limonade / Atelier de programmation physique du PCD / 2021



5.5. PROGRAMMATION FINANCIÈRE



5.5.1

SCHEMA DE FINANCEMENT DU PCD

Le schéma de financement qui exige l'accès à certaines informations sur la fiscalité locale n'a pas pu être élaboré dans les moindres détails vu les difficultés d'accès aux données en raison des réticences des cadres de l'administration municipale. Ce qui limite l'établissement des prévisions de recettes sur le quinquennat du PCD. A une plus haute échelle, le Plan Triennal d'Investissement (PTI) non plus n'a été disponible pour prévoir les engagements de l'administration centrale pour les prochaines années. Aucune lettre d'intention n'a pu être obtenue de la part des Partenaires Techniques et Financiers durant la période.

En conséquence, les seules sources de financement sur lesquelles la Mairie peut véritablement compter au moment de la rédaction du document sont les ressources

internes du budget. Ainsi, on a considéré le scénario le plus pessimiste et en même temps conservateur qui consiste à admettre l'hypothèse que la Mairie continue à collecter une moyenne de 11,611,925.69 Gourdes annuellement. Ce montant cumulerait à 58,059,628.43 pour les cinq prochaines années.

Lors même que la Mairie change le Schéma d'utilisation de son budget annuel et concentrerait ses efforts pour allouer 70% du budget aux investissements contrairement à la moyenne qui se situe autour de 30%, ce montant ne permettrait pas de subvenir aux besoins de financement des actions retenues pour les cinq prochaines années. Il faudra donc que la Mairie tienne compte des sources de financement externes pour alimenter son budget d'investissement.

5.5.2

PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT PLURIANNUEL

Le plan d'investissement présente, à titre indicatif, le coût estimatif des actions relevant de la compétence de la commune sur

les cinq années du PCD. Ce coût est élevé à cent quatre-vingt-trois millions quatre cent soixante et un mille cinq cent gourdes

(183,461,500.00 HTG) et 00/00 gourdes. Les interventions de l'Administration centrale nécessaires pour le développement de la commune sont tout simplement signalées dans un tableau synoptique en annexe et devraient faire l'objet d'un autre plan d'investissement qui serait élaboré par les ministères sectoriels. La commune, de son côté, ne dispose pas de compétences légales pour décider des interventions de l'Etat et encore moins de leurs coûts.

Cependant, le caractère participatif du PCD et la logique d'interdépendance des actions de développement ont amené les partici-

pants et participantes des ateliers à identifier des actions relevant respectivement des compétences et des champs d'actions naturels de l'administration centrale et du secteur privé. La commune ne va pas se limiter à s'occuper seulement des actions relevant de ses compétences. Elle se donne pour tâches de démarcher et de mener des actions de plaidoyer auprès des autres acteurs (Administration centrale, secteur privé, acteurs non étatiques, etc.) pour les mobiliser autour du PCD. Comme déjà indiqué plus haut, le Conseil Municipal devra, à côté des autres instances, mobiliser des fonds pour le financement du PCD.



TABLEAU 83 : Plan quinquennal d'investissement du PCD de 2022-2027

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
PROGRAMME 1 : STRUCTURATION DU TERRITOIRE COMMUNAL									
SP1.1. PLANIFICATION DE LA GESTION ET MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE									
A.1.1.1 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'actualisation du cadastre communal	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.1.1.2 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'élaboration et la mise en application du Plan d'Aménagement et d'Embellissement et d'Extension	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.1.1.3 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'actualisation du Plan Local d'Urbanisme	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.1.1.4 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.1.1.8 : Equipement du service d'urbanisme de 2 GPS et 4 tablettes		250,000.00				250,000.00	X		
A.1.1.10 : Réalisation d'une séance de formation annuelle à l'intention de 20 contremaîtres sur les normes de construction parasismique	300,000.00	300,000.00	300,000.00	300,000.00	300,000.00	1,500,000.00	X		
A.1.1.12 : Réaménagement du parc saint Anne			2,750,000.00	2,760,000.00		5,510,000.00		X	
A.1.1.13 : Identification des rues du centre-ville et de zones des sections communales		500,000.00	2,500,000.00	3,000,000.00		6,000,000.00	X		
A.1.1.14 : Numérotation des maisons du centre-ville		1,500,000.00	2,000,000.00	4,000,000.00		7,500,000.00		X	

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.1.1.15 : Réalisation d'une séance annuelle de formation pour 20 vendeurs de blocs dans la fabrication de blocs vibrés	300,000.00	300,000.00	300,000.00	300,000.00	300,000.00	1,500,000.00	X		
TOTAL SOUS-PROGRAMME 1.1	780,000.00	3,110,000.00	8,190,000.00	10,580,000.00	730,000.00	23,390,000.00	8X	2X	-
SP1.2 : ORGANISATION DE L'ESPACE ET DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES									
A.1.2.1.1 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la réalisation d'une percée de 1 km en terre battue reliant la 2 ^{ème} section à la commune de Grande-Rivière-du-Nord	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.1.2.2 . Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la réalisation d'une percée de 1 km en terre battue reliant la 2 ^{ème} section à la commune de Sainte Suzanne	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.1.2.5 . Démarches et suivi auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la construction de 15 km de route en Béton hydraulique reliant Chabanon à Bord de Mer	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00			X
A.1.2.8 . Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour l'entretien de 7 km de route en asphalte de la route nationale # 6	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.1.2.15 . Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la construction d'un pont sur Rivière Gédé connectant la localité de Avida et Mercellus	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.1.2.17 . Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour le fonctionnement d'un service d'inspection de véhicules	50,000.00	70,000.00	90,000.00	30,000.00	25,000.00	265,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.1.2.18. Réhabilitation en terre battue 5 km de pistes sur l'habitation de Bas-canal		1,000,000.00	3,000,000.00			4,000,000.00			X
A.1.2.19. Profilage de 5,000 mètres linéaires de canaux de drainage		1,500,000.00	1,750,000.00	2,500,000.00		5,750,000.00	X		
A.1.2.22. Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au développement du transport de passagers en commun par voie maritime reliant Bord de mer de Limonade et Cap-Haïtien	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.1.2.23. Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'extension du réseau d'électrification de la NRECA dans les zones agglomérées des 3 sections communales	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00			X
A.1.2.24. Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour diminuer le coût du kilowat/heure	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.1.2.25. Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'installation de 50 lampes dans les rues du CV	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00		X	
A.1.2.27. Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la subvention annuelle de 1000 ménages pour l'achat d'équipements domestiques liés au Gaz Propane Liquéfiés	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.1.2.28. Formation de 200 ménages par année sur l'utilisation des équipements utilisant le Gaz Propane Liquéfié	350,000.00	350,000.00	350,000.00	350,000.00	350,000.00	1,750,000.00	X		
A.1.2.29. Subvention annuelle de kits d'énergies utilisant des panneaux solaires de 100 watts pour 200 familles	4,000,000.00	5,000,000.00	5,500,000.00	1,000,000.00	500,000.00	16,000,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.1.2.31. Sensibilisation pour l'implantation des antennes de la Natcom et de la Digicel pour la couverture des zones d'accès difficiles		60,000.00	70,000.00	20,000.00		150,000.00	X		
A.1.2.33. Aménagement d'un espace pour l'implantation d'un centre communal multiservices équipé d'internet, de matériel d'impression au centre de Lecture et d'Animation Culturelle			1,000,000.00	2,500,000.00		3,500,000.00		X	
A.1.2.34. Réalisation de 10 séances de formation dans les écoles publiques et non publiques sur une meilleure utilisation des médias de communication de masse	100,000.00	150,000.00	180,000.00	80,000.00	60,000.00	570,000.00	X		
A.1.2.36. Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'établissement d'un protocole d'accord avec l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP) pour financer la formation professionnelle de 20 jeunes par année pendant 5 ans dans les filières de construction et des TIC	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00		X	
TOTAL SOUS-PROGRAMME 1.2	4,990,000.00	8,840,000.00	12,870,000.00	7,060,000.00	1,285,000.00	35,045,000.00	9X	3X	7X
TOTAL PROGRAMME 1	5,770,000.00	11,950,000.00	21,060,000.00	17,640,000.00	2,015,000.00	58,435,000.00	17X	5X	7X
PROGRAMME 2 : GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET RÉDUCTION DES VULNÉRABILITÉS FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES									
SP.2.1. PROTECTION DE L'ESPACE ET DU MILIEU NATUREL									
A.2.1.3 : Réalisation d'une campagne annuelle pour le reboisement de 10 hectares de bassin versant avec 50000 plantules d'arbres fruitier et forestiers dans la troisième et la deuxième section	110,000.00	110,000.00	110,000.00	110,000.00	110,000.00	550,000.00			X
A.2.1.4 : Réalisation d'une rencontre annuelle de sensibilisation auprès des entrepreneurs locaux pour la promotion de création d'entreprise de vente de GPL et dérivés	50,000.00	70,000.00				120,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.2.1.5 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour le recrutement de 6 agents forestiers à raison de 2 par section communale	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00			X
A.2.1.6 : Renforcement des capacités de la protection civile			2,500,000.00			2,500,000.00	X		
A.2.1.7 : Installation de 10 poubelles pour préserver le littoral et la biodiversité marine de la pollution (3 Bas-Saline, 1 Haut Brocher, 2 villages Bord de mer, 2 kay Boule).		20,000.00	30,000.00			50,000.00			X
A.2.1.8 : Élaboration d'un plan de gestion et de collecte des déchets	150,000.00					150,000.00	X		
A.2.1.9 : Distribution annuelle de 200 kits de poubelles et de sachets de 2 couleurs différentes pour le tri et la collecte des déchets	200,000.00	200,000.00	200,000.00	200,000.00	200,000.00	1,000,000.00	X		
A.2.1.10 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la construction de 7 blocs sanitaires publiques, à raison de 1 au marché du centre-ville, 1 au marché de la deuxième section et 4 dans les terrains de jeu	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.2.1.11 : Organisation de Plaidoyer auprès du pouvoir central et la BID pour la poursuite des phases du projet AITOM	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.2.1.12 : Réparation du camion à benne compressive et des trois tricycles du service de la voirie	250,000.00					250,000.00	X		
A.2.1.13 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'équipement du service de la voirie de 2 bascules, 10 brouettes et 2 tricycles	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.2.1.14 : Démarches et suivi auprès du MICT pour le recrutement et la formation de jeunes dans le service municipal de voirie pouvant manipuler des engins lourds (camions à benne compressive, excavateurs etc.)	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.2.1.15 : Installation de vingt (20) poubelles dans les lieux publics (places publiques, écoles, terrains de jeu)		40,000.00	30,000.00	20,000.00	10,000.00	100,000.00	X		
A.2.1.17 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au curage de 1000 mètres linéaires de canaux dans le centre-ville	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00		X	
A.2.1.18 : Réalisation de 2 concours annuels de nettoyage de quartiers de concert avec les structures organisées	100,000.00	100,000.00	100,000.00	100,000.00	100,000.00	500,000.00	X		
A.2.1.19 : Réalisation de 2 campagnes annuelles de sensibilisation des ménages sur la protection et la gestion des sources et rivières de la commune	50,000.00	50,000.00	50,000.00	50,000.00	50,000.00	250,000.00	X		
A.2.1.20 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour le recrutement de 10 employés de voirie	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
TOTAL SOUS-PROGRAMME 2.1	1,240,000.00	1,060,000.00	3,630,000.00	940,000.00	720,000.00	7,590,000.00	13X	1X	3X
SP.2.2. : ACCROISSEMENT DE LA RÉSILIENCE ET DÉVELOPPEMENT DE COMMUNAUTÉS DURABLES									
A.2.2.1. Réalisation d'une séance de formation à l'intention des 50 ménages par an sur les normes de construction anticyclonique	67,500.00	67,500.00	67,500.00	67,500.00	67,500.00	337,500.00	X		
A.2.2.2 : Etablissement d'un arrêté communal pour déterminer une ligne d'interdiction de construction de maisons dans des zones les plus exposées à la hausse du niveau de la mer (Chabannon, Haut Saline, Bas Saline, Bord de mer)	100,000.00					100,000.00			X

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.2.2.3 : Réalisation de deux séances de formation annuelle pour sensibiliser la population sur une meilleure connaissance du changement climatique et les comportements à adopter.	80,000.00	80,000.00	80,000.00	80,000.00	80,000.00	400,000.00	X		
A.2.2.5 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'identification et mise en normes d'un réseau d'écoles et d'infrastructures servant d'abris en cas de catastrophes	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.2.2.6 : Réalisation d'une séance annuelle de formation et de simulation sur les comportements à adopter dans les écoles en cas de tremblement de terre	110,000.00	110,000.00	110,000.00	110,000.00	110,000.00	550,000.00	X		
A.2.2.7 : Réalisation d'une séance annuelle de formation et de simulation à l'intention de 20 organisations des quartiers de Bord de mer et de Chabannon sur les risques de tsunami	100,000.00	100,000.00	100,000.00	100,000.00	100,000.00	500,000.00			X
A.2.2.8 : Achat de 3 motocyclettes au profit des comités locaux de protection civile				1,080,000.00		1,080,000.00	X		
A.2.2.9 : Réalisation d'une séance annuelle de simulation à l'intention de 50 employés de l'administration publique sur les comportements à adopter en cas de séisme	67,500.00	67,500.00	67,500.00	67,500.00	67,500.00	337,500.00	X		
TOTAL SOUS-PROGRAMME 2.2	575,000.00	495,000.00	515,000.00	1,585,000.00	465,000.00	3,635,000.00	6X	-	2X
TOTAL PROGRAMME 2	1,815,000.00	1,555,000.00	4,145,000.00	2,525,000.00	1,185,000.00	11,225,000.00	19X	1X	5X
PROGRAMME 3 : PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE									
S.P.3.1. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET OPÉRATIONNELLES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES									
A.3.1.1 : Organisation de deux séances de formation par année pour des cadres de la Mairie sur l'application des procédures comptables et administratives			250,000.00	250,000.00		500,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.3.1.12 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'aménagement du bâtiment administratif de la Mairie	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00		X	
A.3.1.13 : Création d'un site internet pour l'administration communale de Limonade		200,000.00				200,000.00	X		
A.3.1.14 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la formation des agents fiscaux et les cadres de l'Agence Locale des Imptôs sur la procédure de recouvrements forcés	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.3.1.15 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'actualisation du montant des impôts communaux désuets (droit d'alignement, taxe de numérotage des maisons, taxes sur les matériaux et denrées sur la voie publique...)	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.3.1.17 : Actualisation du recensement des propriétés bâties		4,000,000.00				4,000,000.00	X		
A.3.1.18 : Installation du logiciel civitax pour la gestion des opérations fiscales	110,000.00					110,000.00	X		
A.3.1.19 : Recensement des entreprises de la commune		3,500,000.00				3,500,000.00	X		
A.3.1.21 : Etablissement d'une redevance sur chaque spectacle de gaguères dans la commune		10,000.00				10,000.00			X
A.3.1.22 : Organisation de deux séances de formation au profit de 20 organisations sur le leadership et la gestion transparente			60,000.00			60,000.00	X		
A.3.1.23 : Organisation d'une séance annuelle de formation au profit de 20 organisations sur l'archivage et le registariat	100,000.00	130,000.00	145,000.00	120,000.00	90,000.00	585,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.3.1.24 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.3.1.25 : Réalisation d'une séance de formation à l'intention des cadres du service des affaires sociales et culturelles de la Mairie sur la définition de politique publique sociale et culturelle			100,000.00			100,000.00	X		
A.3.1.26 : Organisation d'une audience publique annuelle réunissant les élus locaux et les acteurs communaux	10,000.00	10,000.00	10,000.00	10,000.00	10,000.00	50,000.00	X		
A.3.1.27 : Restructuration et opérationnalisation du CDC		200,000.00	200,000.00			400,000.00	X		
A.3.1.28 : Renforcement des capacités du CDC		1,500,000.00	2,500,000.00	1,000,000.00		5,000,000.00	X		
TOTAL SOUS-PROGRAMME 3.1	410,000.00	9,820,000.00	3,615,000.00	1,650,000.00	245,000.00	15,740,000.00	14X	1X	1X
S.P.3.2. GARANTIE D'UN CLIMAT DE PAIX ET DE SÉCURITÉ									
A.3.2.1 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au recrutement de deux juges et deux greffiers (un juge et un greffier pour le tribunal du centre-ville et un juge et un greffier pour le tribunal de la première section)	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.3.2.8 : Démarches et suivis auprès du pouvoir central et des PTF pour un appui technique et financier à la construction d'un bureau d'assistance légale (BAL) dans la commune	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.3.2.12 : Appui à l'achat de 4 véhicules et de motocyclettes au profit du commissariat du centre-ville et du sous-commissariat de Bord de mer afin d'augmenter les capacités de réponse de la police communale		1,966,250.00	1,966,250.00	1,966,250.00	1,966,250.00	7865,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.3.2.13 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'augmentation d'au moins 25% le nombre de policiers	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
TOTAL SOUS-PROGRAMME 3.2	80,000.00	130,000.00	8,160,000.00	60,000.00	50,000.00	8,480,000.00	4X	-	-
TOTAL PROGRAMME 3	490,000.00	9,950,000.00		1,710,000.00	295,000.00	24,220,000.00	18X	1X	1X
PROGRAMME 4 : PROMOTION DU RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE ET DE L'ÉQUITÉ DE GENRE									
SP4.1. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D' ACTIONS ET D'AUTONOMISATION DES FEMMES									
A.4.1.1 : Réalisation d'une émission radiophonique locale pour encourager la population à réduire les inégalités socio-économiques et politiques liées au genre	60,000.00	60,000.00	60,000.00	60,000.00	60,000.00	300,000.00	X		
A.4.1.2 : Sensibilisation de 50 OCB au respect du quota d'au moins 30% des femmes dans leur structure de coordination	37,500.00	37,500.00	37,500.00	37,500.00	37,500.00	187,500.00	X		
A.4.1.3 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour le recrutement d'une inspectrice au Bureau du District Scolaire pour la supervision pédagogique des centres d'éducation préscolaire	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.4.1.4 : Réalisation de 2 séances de formation à l'intention des OCB de femmes sur la comptabilité financière, le montage de dossiers comp- tables et la gestion d'entreprises		140,000.00	140,000.00			280,000.00	X		
A.4.1.5 : Formation annuelle de 20 jeunes femmes dans la transforma- tion de déchets plastiques en objets d'arts	150,000.00	150,000.00	150,000.00	150,000.00	150,000.00	750,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.4.1.6 : Formation de 50 commerçants pendant trois ans sur la gestion financière d'emprunts dans les institutions de micro-crédit pour la création de micro entreprises		200,000.00	200,000.00	200,000.00		600,000.00	X		
A.4.1.7 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la subvention d'initiatives économiques de 50 femmes entrepreneures	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
TOTAL SOUS-PROGRAMME 4.1	347,500.00	727,500.00	767,500.00	607,500.00	327,500.00	2,777,500.00	7X	-	-
S.P.4.2. PROMOTION ET GARANTIE DU RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX DE LA PERSONNE									
A.4.2.1 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la construction d'un orphelinat communal	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.4.2.2 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'adaptation des nouvelles constructions de l'administration publique communale aux personnes à mobilité réduite.	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.4.2.3 : Création d'un bureau au tribunal de paix du centre-ville en appui aux femmes victimes de violences sexuelles et de viols sur les procédures légales de poursuite	600,000.00					600,000.00		X	
A.4.2.4 : Mise en place d'un programme de bourses d'études pour les élèves les plus vulnérables et nécessiteux	400,000.00	400,000.00	400,000.00	400,000.00	400,000.00	2,000,000.00	X		
A.4.2.5 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la mise en place d'un programme de transport gratuit pour les ouvriers du parc industriel de Caracol résident dans la commune	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.4.2.6 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'encouragement de la promotion du leadership et de la participation des femmes à tous les niveaux des postes décisionnels de la commune	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.4.2.7 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la fourniture de bons d'achats de 1000 gourdes par mois à 50 ménages disposant d'un revenu de moins de 1 dollars américain par jour	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
TOTAL SOUS-PROGRAMME 4.2	1,210,000.00	710,000.00	810,000.00	600,000.00	540,000.00	3,870,000.00	6X	1X	-
TOTAL PROGRAMME 4	1,557,500.00	1,437,500.00	1,577,500.00	1,207,500.00	867,500.00	6,647,500.00	13X	1X	-
PROGRAMME 5 : AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET SOCIAL DE LA POPULATION									
S.P5.1. GARANTIE DE L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE									
A.5.1.4 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'aménagement d'une salle de travail avec toilettes, d'une salle d'accouchement et d'une salle de post partum au centre de santé du centre-ville	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00		X	
A.5.1.6 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au recrutement d'un dentiste pour le centre de santé du Bord de mer	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00		X	
A.5.1.7 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'aménagement d'une salle de consultation dentaire	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00		X	

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.5.1.8 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour le recrutement d'une infirmière sage-femme pour le centre de santé de Bord de mer	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00		X	
A.5.1.10 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la construction de 2 CCS (centre communautaire de santé) au niveau de la deuxième et de la troisième section	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.5.1.16 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'acquisition de deux ambulances pour les deux centres de santé publique	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.5.1.22 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'extension du réseau du CAEPA dans les zones agglomérées des sections communales	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.5.1.24 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la construction d'un système d'adduction d'eau fonctionnant à l'énergie solaire au niveau de la 2 ^e section	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.5.1.25 : Sensibilisation des 117 abonnés à payer leur frais mensuel au Comité d'adduction d'Eau Potable (CAEPA)	10,000.00	10,000.00	10,000.00	10,000.00	10,000.00	50,000.00	X		
A.5.1.26 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour le raccordement chaque année de 100 nouveaux abonnés au système d'approvisionnement d'eau du CAEPA	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.5.1.28 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au recrutement de 5 techniciens formés pour assurer la maintenance au niveau du système d'adduction d'eau de la commune	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.5.1.29 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la révision à la hausse du montant des frais payés par les abonnés pour le financement des activités du CAEPA	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.5.1.31 : Réalisation d'une campagne annuelle de sensibilisation sur l'hygiène publique		259,000.00	300,000.00	350,000.00	100,000.00	1,009,000.00	X		
A.5.1.32 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au recrutement de 2 techniciens pour assurer la réparation et la maintenance des PMH (Pompes à Motricité Humaine)	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.5.1.37 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au recrutement d'un technicien en eau potable et assainissement communal (TEPAC)	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.5.1.38 : Supervision des entre-prises de vente et de traitement des eaux par osmose inverse dans la commune	75,000.00	75,000.00	75,000.00	75,000.00	75,000.00	375,000.00	X		
TOTAL SOUS-PROGRAMME 5.1	655,000.00	1,174,000.00	1,475,000.00	1,075,000.00	585,000.00	4,964,000.00	9X	4X	3X
S.P.5.2 : CRÉATION D'UN CADRE PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT PHYSIQUE ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DE LA POPULATION									
A.5.2.1 : Elaboration d'une politique culturelle commune		500,000.00				500,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.5.2.2 : Elaboration d'un plan de gestion du patrimoine matériel de la commune			1,500,000.00			1,500,000.00	X		
A.5.2.3 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au classement des sites historiques de Fosse Capois, Bassin manbo, Caserne de déricourt, Habitation Nan kafe, Bambou maitresse, Bellevue palais roi, habitation la chappelle patrimoine matériel national;	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.5.2.8 : Réhabilitation, mise aux normes et augmentation de la capacité d'accueil du CLAC		2,500,000.00				2,500,000.00		X	
A.5.2.9 : Mise en valeur du patrimoine naturel et organisation d'événements annuels autour des sites Bassin Manbo, Lagon aux boeufs, Kay wòch, Mapou de la courbe Welsh, source Dusson etc.	250,000.00	250,000.00	250,000.00	250,000.00	250,000.00	1,250,000.00	X		
A.5.2.10 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au renforcement des équipements et matériels au niveau du CLAC de Limonade (sonorisation, chaises, tables etc)	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00		X	
A.5.2.12 : Appui aux études de 6 jeunes à l'Ecole Nationale des Arts (ENARTS) dont 2 en théâtre, 2 en danses et 2 en musiques ;		150,000.00	150,000.00	150,000.00	150,000.00	600,000.00	X		
A.5.2.13 : Signature d'un protocole d'accord entre Campus Henry Christophe de Limonade et la Mairie pour offrir deux bourses d'études par année à deux jeunes en musique et Art Visuels		100,000.00				100,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.5.2.14 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour le recrutement d'un animateur/gestionnaire de spectacle affecté au CLAC	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00		X	
A.5.2.15 : Mise en place d'un programme d'accompagnement de groupes théâtraux, de troupes de danse, de troupes théâtrales et des 8 fanfares		1,000,000.00	1,500,000.00	750,000.00	400,000.00	3,650,000.00	X		
A.5.2.16 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la création d'un fonds pour financer les activités culturelles des groupes de théâtre, troupes de danse et des fanfares	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.5.2.17 : Réhabilitation annuelle des infrastructures de 2 gares communales		400,000.00	400,000.00	400,000.00	400,000.00	1,600,000.00			X
A.5.2.18 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la réalisation annuelle d'une séance de formation et subvention de 2 opérateurs culturels et producteurs de spectacle	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.5.2.19 : Organisation d'un événement culturel chaque mois au CLAC;	120,000.00	120,000.00	120,000.00	120,000.00	120,000.00	600,000.00		X	
A.5.2.24 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'aménagement des 4 terrains de football dans les localités de Calvaire, Buclair, kada et Dubourg;	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.5.2.27 : Organisation de 2 championnats interscolaires par année	300,000.00	300,000.00	300,000.00	300,000.00	300,000.00	1,500,000.00	X		
A.5.2.28 : Organisation de compétitions locales pour des disciplines sportives populaires (football, volleyball, basketball)	300,000.00	300,000.00	300,000.00	300,000.00	300,000.00	1,500,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.5.2.2.29 : Encadrement technique et financier de 8 organisateurs locaux de championnats à travers les sections communales et le centre-ville ;	150,000.00	150,000.00	150,000.00	150,000.00	150,000.00	750,000.00	X		
A.5.2.2.30 : Réalisation d'une émission de promotion des clubs sportifs et de sensibilisation des jeunes à la pratique du sport	5,000.00	5,000.00	5,000.00	5,000.00	5,000.00	25,000.00	X		
A.5.2.3.1 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la création d'une école sportive multidisciplinaire ayant une capacité d'accueil de 100 étudiants	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.5.2.3.2 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'équipement de 7 écoles publiques en infrastructures de sports (terrain de football, basket etc.)	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.5.2.3.3 : Réalisation d'une rencontre par école pour sensibiliser des comités de classe sur l'importance de la pratique du sport pour la santé ;		100,000.00				100,000.00	X		
A.5.2.3.4 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'organisation d'une séance de formation à l'intention de 50 nouveaux jeunes professionnels dans le domaine sportif (arbitres, encadrateurs et moniteurs sportifs) ;	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
TOTAL SOUS-PROGRAMME 5.2	1,535,000.00	6,465,000.00	5,445,000.00	2,945,000.00	2,375,000.00	18,765,000.00	18X	4X	1X
S.P.5.3 : RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT D'UN ESPACE D'APPRENTISSAGE ET DE RECHERCHE									
A.5.3.2 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'équipement de 10 écoles de systèmes d'alimentation en énergie solaire	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.5.3.3 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la mise en place d'une salle multimédia munie de projecteurs, d'ordinateurs dans les écoles publiques	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.5.3.4 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à l'acquisition de 5 motocyclettes pour faciliter les visites et les supervisions pédagogiques des inspecteurs dans les écoles.	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.5.3.7 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la construction d'une bibliothèque municipale au centre-ville	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00		X	
A.5.3.8 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au recrutement de 5 nouveaux inspecteurs de zone, soit 1 au centre-ville, 1 dans la 1 ^{ère} section, 2 dans la 2 ^e section et 1 dans la 3 ^e section pour faciliter la supervision pédagogique et administrative de toutes les écoles	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.5.3.9 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour établir un salaire minimal par heure pour les enseignant-e-s									
A.5.3.11 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 10 séances de formation continue au profit de 200 enseignant-e-s des écoles publiques et non publiques sur la pédagogie de l'enseignement, la didactique, les évaluations des apprentissages, les méthodes de l'enseignement, la gestion de classe et la planification pédagogique	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.5.3.12 : Réalisation de 5 séances de formation à l'intention des responsables d'écoles pour intégrer la Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) dans l'enseignement fondamental et secondaire	150,000.00	150,000.00	150,000.00	150,000.00	150,000.00	750,000.00	X		
A.5.3.13 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la réalisation de 10 séances de formation pour 100 enseignant-e-s sur l'approche par compétence et les nouvelles matières relatives au nouveau secondaire haïtien	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.5.3.15 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la construction de 2 écoles professionnelles techniques équipées à vocation d'abri provisoire	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.5.3.17 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la mise en place d'un programme d'excellence académique facilitant l'octroi de 10 bourses d'études selon les performances des élèves de 9 ^e AF aux examens d'Etat.	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.5.3.18 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la mise en place et opérationnalisation de 7 centres d'alphabétisation et d'éducation populaire dont 1 au centre-ville et 2 dans chaque section communale.	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.5.3.20 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la remise sur pied de l'activité de Génie en herbe dans les écoles pour la motivation extrinsèque et intrinsèque des élèves	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.5.3.21 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la mise en place des filières de formation sur l'entreprenariat, gestion de petites et moyennes entreprises, plan d'affaires pour 25 jeunes par an au Campus Henry Christophe de Limonade	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.5.3.24 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'installation d'infirmières dans les écoles fondamentales publiques	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.5.3.25 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au recrutement d'un psychologue scolaire pour chaque école publique	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
TOTAL SOUS-PROGRAMME 5.3	800,000.00	1,080,000.00	1,360,000.00	1,020,000.00	635,000.00	4,895,000.00	14X	1X	-
TOTAL PROGRAMME 5	2,990,000.00	8,719,000.00	8,280,000.00	5,040,000.00	3,595,000.00	28,624,000.00	41X	9X	4X
PROGRAMME 6 : ORGANISATION ET MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE									
SP6.1. MODERNISATION DES BASES DE L'ÉCONOMIE LOCALE									
A.6.1.1 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la création d'un fonds local pour faciliter des prêts à un taux faible aux agriculteurs	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.6.1.2 : Appui aux agriculteurs des 3 sections à se regrouper en 3 coopératives d'agriculteurs		100,000.00				100,000.00			X
A.6.1.4 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la création d'une structure d'encadrement des agriculteurs composé de 30 techniciens agricoles	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.6.1.7 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la construction de 2 nouveaux barages (un sur la petite rivière et un à Parois)	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00			X
A.6.1.9 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la subvention annuelle de 50 producteurs dans les filières porteuses (banane, cacao, canne à sucre etc.)	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.6.1.10 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la facilitation de l'accès aux intrants par la mise en place d'une banque de semence dans le centre-ville, et de trois (3) boutiques d'intrants agricoles à raison d'une par section communale	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.6.1.12 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour le renforcement du BAC en matériels par l'acquisition de 4 motoculteurs, 2 tracteurs et 1 moissonneuse batteuse.	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00			X
A.6.1.13 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour le renforcement des capacités logistiques de la police et de la justice pour lutter contre l'insécurité foncière	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.6.1.15 : Construction de deux bassins de 500m ² dans la troisième section pour l'abreuvement des animaux dont l'un à l'Est et l'autre à l'Ouest de la route nationale #6		50,000.00	450,000.00			500,000.00			X
A.6.1.17 : Création d'une brigade anti-vol d'animaux		100,000.00				100,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.6.1.19 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la construction et l'équipement d'un abattoir moderne dans la deuxième section	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00			X
A.6.1.20 : Démarches et suivis pour l'aménagement du Palan de la deuxième section	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.6.1.22 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la construction d'une pharmacie vétérinaire	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00			X
A.6.1.23 : Publication d'un arrêté communal pour l'interdiction de l'abattage des animaux en dehors de l'abattoir		75,000.00				75,000.00	X		
A.6.1.24 : Publication d'un arrêté communal pour interdire la vente d'animaux sans le carnet d'identification			75,000.00			75,000.00	X		
A.6.1.25 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la réalisation d'une campagne annuelle de sensibilisation pour encourager les éleveurs à la culture de nouvelles herbes (herbes guinée, cross.) pour alimenter leur bétail	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.6.1.31 : Application du code rural pour freiner les pratiques d'élevage libre dans la troisième section	50,000.00					0.00	X		
A.6.1.34 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour le renforcement des capacités des agents vétérinaires par la réalisation de 2 séances annuelles de formation aux 19 agents vétérinaires	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.6.1.36 : Réalisation de 2 séances annuelles de formation pour sensibiliser les riverains et les usagers de la mer sur l'importance de la salubrité marine	175,000.00	175,000.00	175,000.00	175,000.00	175,000.00	875,000.00			X

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.6.1.38 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au reboisement en palétuviers de 10 hectares de littoral dont 5 à Bord de mer, 2.5 à Chababon et 2.5 à Bas Saline	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.6.1.39 : Mise en place d'un cadre légal et remobilisation de la brigade de surveillance environnementale		100,000.00				100,000.00			X
A.6.1.41 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la distribution de 100 gilets de sauvetage aux pêcheurs	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00			X
A.6.1.44 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la construction de 2 chambres froides, 1 au centre-ville et 1 à bord de mer	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.6.1.47 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'ouverture et la gestion d'une boutique de vente de matériels de pêche par une coopérative de pêcheurs	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00			X
A.6.1.48 : Appui et incitation des pêcheurs à se constituer en coopérative de pêche		150,000.00				150,000.00			X
A.6.1.49 : Réalisation de 2 séances de formation au profit des villageois du Bord de Mer sur l'importance des récifs coralliens	175,000.00	175,000.00	175,000.00	175,000.00	175,000.00	875,000.00			X
A.6.1.50 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la mise en place d'un DCP dans la pointe grand récif (1) et de deux à force passe pour les pêcheurs	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.6.1.53 : Construction de deux bureaux de CASECs (un dans la première section et un autre dans la deuxième section)		5,000,000.00	5,000,000.00			10,000,000.00	X		
A.6.1.54 : Organisation d'une séance annuelle de formation à l'intention des exploitants des carrières pour une meilleure protection de l'environnement;	57,000.00	57,000.00	57,000.00	57,000.00	57,000.00	285,000.00	X		
A.6.1.55 : Aménagement d'un espace pour loger le marché de bétail dans la deuxième section ;			5,500,000.00			5,500,000.00			X
A.6.1.56 : Etablissement d'une redé- vance sur les carrières			100,000.00			100,000.00	X		
A.6.1.57 : Sensibilisation de 50 exploitants sur les consignes de sécurité et les bonnes pratiques pour l'exploitation des carrières à Parois, Dubourg, Anba Iarivye, Morne Bambou, Ti rivyè, Buclair et Eskamwatye;	75,000.00	75,000.00	75,000.00	75,000.00	75,000.00	375,000.00			X
A.6.1.61 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la mise en place d'une structure de sécurité au niveau des sites d'exploitation;	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00			X
TOTAL SOUS-PROGRAMME 6.1	1,322,000.00	7,257,000.00	13,167,000.00	1,622,000.00	1,112,000.00	24,480,000.00	13X	1X	19X
SP6.2 : DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE L'ENTREPRENARIAT LOCAL									
A.6.2.1 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la mise sur pieds d'un appel à projet chaque année pour financer à hauteur de 10 000 dollar américain la meilleure idée de projet présentée par des jeunes dans la création d'entreprises	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.6.2.2 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la réalisation de 3 séances de formation par année à l'intention des producteurs de banane dans la première section dans la transformation de banane en produits dérivés (papita, chico, farine etc.)	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00			X
A.6.2.4 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour allouer une partie du fonds de Développement Industriel pour le financement des petites unités de transformation	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.6.2.5 : Organisation de 10 séances annuelles de formation auprès des propriétaires de petites unités de transformation sur les démarches pour l'obtention de moyens financiers à partir du fonds de développement industriel et sur les filières porteuses	100,000.00	100,000.00	100,000.00	100,000.00	100,000.00	500,000.00	X		
A.6.2.6 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 4 séances de formation pour de jeunes entrepreneurs sur le montage de plans d'affaires, les étapes et les mécanismes d'obtention de financement auprès du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.6.2.7 : Réalisation des pétitions pour subventionner des petites unités de transformation en faillite	50,000.00					50,000.00	X		
A.6.2.9 : Création d'un répertoire de producteurs de cacao de la deuxième section		100,000.00				100,000.00			X

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.6.2.10 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 2 séances de formation par année sur la transformation du cacao en chocolat au profit des producteurs de cacao	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.6.2.11 : Réalisation au profit des propriétaires de PME/PMI de deux séances de formation par année sur les marchés locaux, régionaux et internationaux comme débouchés potentiels pour leurs produits	60,000.00	60,000.00	60,000.00	60,000.00	60,000.00	300,000.00	X		
A.6.2.12 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 5 séances de formation sur la transformation des fruits en jus pour 30 producteurs de mangues et d'arbre véritable	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.6.2.13 : Organisation d'un forum annuel de partage d'expériences entre les jeunes associations évoluant dans la transformation et les OCB expérimentées comme AFLIDE-PA, Sonje Haïti et RAFAVAL	150,000.00	150,000.00	150,000.00	150,000.00	150,000.00	750,000.00	X		
A.6.2.14 : Appui aux études de 5 jeunes par année dans le domaine de la technologie alimentaire pour appuyer les producteurs dans la transformation des produits agricoles.		150,000.00	150,000.00	150,000.00	150,000.00	600,000.00	X		
A.6.2.15 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la construction d'un centre de stockage et de conditionnement des semences et des produits agricoles au centre-ville	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00		X	
A.6.2.18 : Réalisation d'un recensement sur une base triennale des entreprises fonctionnant sur le territoire		350,000.00		350,000.00		700,000.00	X		
A.6.2.19 : Réalisation d'un annuaire des entreprises, des PME et PMI		250,000.00				250,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.6.2.22 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la réalisation de 10 séances de formation à l'intention des PME/PMI sur la comptabilité financière, le montage de dossiers comptables et la gestion d'entreprises	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.6.2.23 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la création de deux structures bancaires de type BAKOLA (Bank Kominoté Lakay) dans la première et la deuxième section	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00			X
A.6.2.25 : Plaidoyer et suivi auprès de l'administration centrale pour la promotion de Partenariat Public Privé et la création de société anonyme mixte par actions dans la commune	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.6.2.28 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au réaménagement et l'agrandissement du marché du centre-ville en ajoutant de nouvelles échoppes pour les commerçant-e-s	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00		X	
A.6.2.29 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour l'équipement du marché du centre-ville de 2 blocs sanitaires supplémentaires	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00		X	
A.6.2.32 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour la réalisation d'une foire annuelle agricole et gastronomique	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.6.2.3.3 : Réalisation de 4 séances de formation à l'intention de 100 commerçant-e-s et propriétaires d'unités de transformation pour les sensibiliser à monter une coopérative		150,000.00				150,000.00	X		
A.6.2.3.4 : Etablissement d'un accord avec l'entreprise ISM pour l'achat des matières premières locales telles que mangues, fruits auprès de 50 producteurs pour leur transformation en jus	10,000.00					10,000.00	X		
TOTAL SOUS-PROGRAMME 6.2	990,000.00	2,190,000.00	1,600,000.00	1,700,000.00	935,000.00	7,415,000.00	17X	3X	3X
SP6.3 VALORISATION DES POTENTIALITÉS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE									
A.6.3.2 : Plaidoyer et suivis auprès de l'administration centrale pour le développement de partenariat public-privé dans la construction de 50 chambres d'hôtels supplémentaires ;	50,000.00	70,000.00	90,000.00	80,000.00	40,000.00	330,000.00	X		
A.6.3.3 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier à la protection d'anciens vestiges, ruines et infrastructures coloniales et sites archéologiques menacés	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		
A.6.3.4 : Etablissement d'un calendrier d'événements culturels annuel par le service d'animation socio-culturelle de la Mairie	10,000.00					10,000.00	X		
A.6.3.5 : Elaboration d'un plan de développement touristique		3,000,000.00				3,000,000.00	X		
A.6.3.6 : Elaboration de cartes des sites touristiques		1,000,000.00				1,000,000.00	X		

Programmes / Sous-programmes / Actions	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	Commune	CV	Sect.
A.6.3.11 : Consolidation d'échanges culturels avec d'autres villes étrangères pour attirer les touristes et pour le renforcement des relations socio-culturelles ;	500,000.00	1,500,000.00	2,200,000.00	900,000.00	200,000.00	5,300,000.00	X		
A.6.3.13 : Réalisation de deux séances de formation à l'intention de 30 guides touristiques sur la connaissance et l'histoire des sites, le positionnement des grottes et des vestiges		150,000.00	150,000.00			300,000.00	X		
A.6.3.15 : Sensibilisation de la population au moyen de spots publicitaires sur la protection et la valorisation de la faune et de la flore marine et terrestre		20,000.00				20,000.00	X		
A.6.3.17 : Valorisation de la grotte bassin manbo au terme d'un partenariat public-privé		250,000.00	750,000.00			1,000,000.00			X
A.6.3.19 : Construction d'un marché touristique et artisanal à Bord de mer			2,000,000.00	4,500,000.00		6,500,000.00			X
A.6.3.21 : Initiation d'un partenariat entre le Campus Henry Christophe de Limonade et la Mairie pour la formation de 50 jeunes sur l'hôtellerie, la restauration et le tourisme	300,000.00	300,000.00	300,000.00	300,000.00	300,000.00	1,500,000.00	X		
A.6.3.23 : Démarches et suivis auprès de l'administration centrale et des PTF pour un appui technique et financier au financement de la création de 3 ateliers d'artisans mesurant chacun 1000 m2 dans la localité de Bord de mer, la deuxième section et au centre-ville;	40,000.00	60,000.00	80,000.00	30,000.00	25,000.00	235,000.00	X		

5.5.3

RÉSUMÉ DU PLAN D'INVESTISSEMENT

En résumé, le plan quinquennal d'investissement couvre 30 champs d'intervention dans les domaines de la gestion du territoire et de l'aménagement, de l'environnement et des changements climatiques, de l'économie, des services de base, de la gouvernance et du genre et l'inclusion sociale. L'enveloppe budgétaire prévue par domaine est de 31.85% pour la planification et l'aménagement du territoire, le domaine de l'environnement et des changements climatiques accuse un pourcentage de 6.12%, l'économie 29.61%, 15,60% services sociaux de base, genre et inclusion sociale 3.62%, la gouvernance 13.20%

En somme, le résumé du plan d'investissement démontre que le montant des investissements que la commune doit consentir diffère selon les années et forme une parabole. Si la première année concentre 8.97% du montant global à consacrer pour la mise en œuvre des actions, la deuxième et la troisième années enregistrent une nette augmentation passant de 27.29% à 37%. Tandis que la quatrième et la cinquième années enregistrent une baisse consécutive de 20.64% à 6.09%.

Par ailleurs, en termes de financement par intervention sectorielle, on peut consta-

ter que les poches de dépenses sont aussi concentrées dans le domaine de l'aménagement car cette réalité présente un enjeu particulier pour la commune de Limonade au regard de son développement urbain accéléré. Par ailleurs, on peut aussi constater que les investissements dans le domaine de l'environnement traduisent la volonté des acteurs pour renforcer la résilience de la commune au regard des grands problèmes environnementaux du moment.

En termes d'impacts, 70.75 % (150) des investissements au niveau des sous-programmes ont un impact sur toute l'étendue du territoire communal contre 19.82% (42) sur le centre urbain et 9.43% (20) sur les sections communales.

Il faut souligner que les sources de financement des actions du PCD proviennent d'estimations de ressources municipales à travers le budget annuel de la commune. Les ressources externes sont à mobiliser à travers des démarches et des activités de plaidoyer à travers des allocations, des subventions ou de fonds du pouvoir central et des contributions des acteurs économiques, de la société civile ainsi que des partenaires bilatéraux et multilatéraux.



TABLEAU 84 : - Résumé du plan quinquennal d'investissement

Domaines d'intervention	Objectifs spécifiques	Champs d'investissement	Financement proposé de 2022-2027						Sources de financement potentiel				Impacts	
			2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	CL	AC	BF	C	V	SC
THÈME 1 : STRUCTURATION DU TERRITOIRE COMMUNAL														
DOMAINE 1 : STRUCTURATION DU TERRITOIRE COMMUNALE	Planifier la gestion et mettre en œuvre le cadre d'aménagement du territoire	Planification et gestion territoriale ; Aménagement du territoire	780,000.00	3,110,000.00	8,190,000.00	10,580,000.00	730,000.00	23,390,000.00	X	-	-	8X	2X	-
	Organiser l'espace et développer les infrastructures	Infrastructures et mobilité ; Production d'énergie ; télécommunication et NTIC	4,990,000.00	8,840,000.00	12,870,000.00	7,060,000.00	1,285,000.00	35,045,000.00	X	-	-	9X	3X	7X
	TOTAL DOMAINE I		5,770,000.00	11,950,000.00	21,060,000.00	17,640,000.00	2,015,000.00	58,435,000.00	2X	-	-	17X	5X	7X
	THÈME 2 : GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉDUCTION DES VULNÉRABILITÉS FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES													
DOMAINE II : ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	Protéger l'espace et le milieu naturel	Protection de l'environnement ; Gestion de déchets et assainissement	1,240,000.00	1,060,000.00	3,630,000.00	940,000.00	720,000.00	7,590,000.00	X			13x	1x	3x
	Accroître la résilience et développer des communautés durables	Risques, désastres et changement climatique	575,000.00	495,000.00	515,000.00	1,585,000.00	465,000.00	3,635,000.00	X	-	-	6X	-	2x
	TOTAL DOMAINE II		1,815,000.00	1,555,000.00	4,145,000.00	2,525,000.00	1,185,000.00	11,225,000.00	2X	-	-	19x	1x	5x
THÈME 3 : PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE														
DOMAINE V : GOUVERNANCE	Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des administrations publiques	Administration publique et services déconcentrés ; Finances locales ; Gouvernance et développement local	410,000.00	9,820,000.00	3,615,000.00	1,650,000.00	245,000.00	15,740,000.00	X	-	-	14X	1x	1x

Domaines d'intervention	Objectifs spécifiques	Champs d'investissement	Financement proposé de 2022-2027							Sources de financement potentiel					Impacts		
			2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	CL	AC	BF	C	V	SC			
	Garantir un climat de paix et de sécurité et de sécurité	services et accessibilité; Sécurité	80,000.00	130,000.00	8,160,000.00	60,000.00	50,000.00	8,480,000.00	X	-	-	4x	-	-			
	TOTAL DOMAINE V		490,000.00	9,950,000.00	11,775,000.00	1,710,000.00	295,000.00	24,220,000.00	2X			18X	1X	1X			
THÈME 4 : PROMOTION DU RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE ET DE L'ÉQUITÉ DE GENRE																	
DOMAINE VI : GENRE ET INCLUSION SOCIALE	Renforcer les capacités d'action et d'autonomisation des femmes	Équité de genre et rapports sociaux; Empowerment et créativité féminine	347,500.00	727,500.00	767,500.00	607,500.00	327,500.00	2,777,500.00	X	-	-	7x	-	-			
	Promouvoir et garantir le respect des droits fondamentaux de la personne	Handicap et protection des personnes ; inclusion et solidarité	1,210,000.00	710,000.00	810,000.00	600,000.00	540,000.00	3,870,000.00	X	-	-	6X	1x	1x			
	TOTAL DOMAINE VI		1,557,500.00	1,437,500.00	1,577,500.00	1,207,500.00	867,500.00	6,647,500.00	2X	-	-	13x	1x	1x			
THÈME 5 : AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET SOCIAL DE LA POPULATION																	
DOMAINE IV : SERVICES DE BASE	Garantir l'accès aux services sociaux de base	Accessibilité aux soins de santé ; eau potable ; scolarisation et Formation universitaire	655,000.00	1,174,000.00	1,475,000.00	1,075,000.00	585,000.00	4,964,000.00	X	-	-	9X	4x	3x			
	Créer un cadre propice à l'épanouissement physique et améliorer le cadre de vie de la population	Cadre de vie ; Infrastructures sportives et culturelles	1,535,000.00	6,465,000.00	5,445,000.00	2,945,000.00	2,375,000.00	18,765,000.00	X	-	-	18X	4x	1X			
	Renforcer le développement d'un espace d'apprentissage et de recherche	Alphabétisation et formation professionnelle	800,000.00	1,080,000.00	1,360,000.00	1,020,000.00	635,000.00	4,895,000.00	X	-	-	14x	1x	-			
	Total Domaine IV		2,990,000.00	8,719,000.00	8,280,000.00	5,040,000.00	3,595,000.00	28,624,000.00	3X			41X	9X	4X			

Domaines d'intervention	Objectifs spécifiques	Champs d'investissement	Financement proposé de 2022-2027						Sources de financement potentiel				Impacts		
			2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total	CL	AC	BF	C	V	SC	
THÈME 6 : ORGANISATION ET MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE															
DOMAINE III : ÉCONOMIQUE	Moderniser les bases de l'économie locale	Agriculture; Production animale; Economie bleue et pêche; mines et carrières	1,322,000.00	7,257,000.00	13,167,000.00	1,622,000.00	1,112,000.00	24,480,000.00	X	-	-	13X	1x	19X	
	Développer et renforcer l'entrepreneuriat local	Développement d'entreprise et PME/PMI;	990,000.00	2,190,000.00	1,600,000.00	1,700,000.00	935,000.00	7,415,000.00	X	-	-	17X	3x	3x	
	Valoriser les potentialités touristiques du territoire	Patrimoine et tourisme ; Artisanat et industries créatives	1,530,000.00	7,020,000.00	6,280,000.00	6,420,000.00	1,165,000.00	22,415,000.00	X	-	-	12X	-	3x	
	Total Domaine III		3,842,000.00	16,467,000.00	21,047,000.00	9,742,000.00	3,212,000.00	54,310,000.00	3X	-	-	42x	4x	25x	
	TOTAL PLAN D'INVESTISSEMENT (D1+D2+D3+D4+D5+D6)			16,464,500.00	50,078,500.00	67,884,500.00	37,864,500.00	11,169,500.00	183,461,500.00	14X			150X	20X	42X

Source : Mairie de Limonade / Atelier de programmation financière du PCD / 2021

6.

MISE EN ŒUVRE

Il demeure incontestable que la réalisation des objectifs du Plan dans le contexte actuel ne sera qu'une utopie sans la conjugaison d'un ensemble de conditions essentielles comprenant une série de mesures et de mécanismes dont la plus importante est la volonté politique réelle des autorités locales et centrales. Au niveau de la commune, cette volonté se traduit par la mise en application d'une gamme de mesures d'ordre politique, économique et social ainsi que de mécanismes orientés vers la mobilisation des acteurs, la mobilisation des ressources et des stratégies de financement indispensables à la mise en œuvre du Plan Communal de Développement.



6.1. MESURES POLITIQUES

En vue d'assurer la durabilité des actions qui seront menées dans le Plan Communal de Développement, celles-ci doivent se dérouler dans un cadre institutionnel fort et organisé. Ainsi, une série de mesures de politiques s'imposent. Par conséquent, le Conseil Communal s'engage donc à : coordonner les actions de développement, développer des coopérations et des partenariats, mobiliser et coaliser avec les acteurs étatiques, travailler en équipe et déléguer des pouvoirs, démarcher auprès des autorités centrales et défendre le PCD et mobiliser les ressources financières locales et renforcer les capacités de gestion des Collectivités.

- Coordonner les actions de développement
- Développer des coopérations et des partenariats
- Mobiliser et coaliser avec les acteurs étatiques
- Travailler en équipe et déléguer des pouvoirs
- Démarcher auprès des autorités centrales et défendre le PCD
- Mobiliser les ressources financières locales et renforcer les capacités de gestion des Collectivités.



COORDONNER LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

L'administration communale entend prendre des mesures pour rendre opérationnel le CDC, responsable du suivi des actions du PCD. En effet, le suivi et l'évaluation des actions seront assurés par le CDC en tant qu'organe de participation citoyenne ayant les prérogatives légales de mettre en place des mécanismes de suivi des actions du PCD.

De multiples acteurs interviennent sur le territoire de la commune de Limonade :

ONG, Services déconcentrés de l'Etat, OCB et secteur privé des affaires. Par conséquent la Mairie décide de mettre en place un espace de dialogue entre les élus locaux, les opérateurs privés et les acteurs de développement. La création de cet espace de dialogue permettra aux autorités locales d'avoir une meilleure connaissance des champs d'intervention de ces acteurs et de mieux harmoniser les efforts de développement.

Sous la supervision du conseil municipal, une équipe de coordination composée de cadres qualifiés de l'administration com-

munale et de représentant-e-s des acteurs de la société civile sera mis en place pour coordonner les actions sur le terrain. Son double rôle est de surveiller d'une part à ce que les actions et interventions soient en articulation avec le PCD, d'autre part à ce qu'il n'y ait pas de duplication dans la réalisation des actions sur le terrain.

DÉVELOPPER DES COOPÉRATIONS ET DES PARTENARIATS

La Mairie décide de développer des relations avec des institutions autonomes de l'administration centrale et des services déconcentrés de l'Etat, notamment la Direction Générale des Impôts, le bureau de monétisation des programmes d'aide au développement afin de financer des interventions du PCD.

La Mairie délègue officiellement la responsabilité de la gestion de la coopération à la direction générale qui bénéficiera en ce sens de séances de formation pour renforcer ses capacités dans ce domaine. L'objectif sera une meilleure gestion des partenariats existants et la recherche d'éventuelles coopérations. Cette nouvelle tâche doit offrir la possibilité de réorienter, dynamiser et pérenniser les relations de coopération existantes vers la réalisation des actions du PCD.

La commune de Limonade a jugé bon de s'associer avec des communes limitrophes telles que Quartier-Morin, Caracol, Sainte Suzanne et Trou-du-Nord pour développer des projets communs de préoccupation local-régionale tels que la gestion des déchets, l'approvisionnement en eau potable, l'endiguement de rivières et la construction de

canaux d'irrigation. Par ailleurs, la Mairie décide, dans une dynamique de partenariat public privé, de miser sur la réalisation de projets mixtes nécessitant de gros investissements dans le domaine des infrastructures, et de la construction d'équipements collectifs avec la société civile notamment les entreprises privées nationales, voire internationales.

MOBILISER ET COALISER AVEC LES ACTEURS ÉTATIQUES

Une diversité d'acteurs publics et privés interviennent sur différentes unités géographiques du territoire. Les conseillers municipaux sont tout naturellement chefs d'orchestre pour la mobilisation et la coalition des acteurs du territoire dans la mise en œuvre du PCD. Cela consiste d'abord à solliciter la participation des acteurs dans des forums ou des rencontres périodiques pouvant leur permettre de concerter ensemble. Ces espaces de concertation faciliteront le dialogue non seulement pour mettre en œuvre des programmes conjoints; mais aussi pour faciliter les prises de décision communes relatives à la gestion de la chose publique.

Le conseil municipal se rend compte de la nécessité d'agir d'un commun accord avec les autres acteurs afin d'apporter des réponses communes aux problématiques de développement local. Vu les enjeux multisectoriels liés à la mise en œuvre du PCD, qui est un document de politique publique territoriale, les élus décident de se mettre à l'écoute et de travailler conjointement

avec les services déconcentrés de l'Etat, les organes d'exécution et de délibération des sections communales afin de créer des synergies pour la poursuite d'objectifs communs définis à travers le PCD.

TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET DÉLÉGUER DES POUVOIRS

Le conseil communal décide de répartir, entre ses membres, les tâches relatives aux 11 champs de compétences que la loi leur incombe. Conformément à son mandat, l'organe exécutif communal entend coordonner le travail de la direction générale et des services techniques dans la définition de politiques publiques communales efficaces. En ce sens, des mises en place seront effectuées suivant un calendrier de rencontres mensuelles ou hebdomadaires entre le staff technique basé sur des indicateurs de suivi et d'évaluation des politiques.

Par ailleurs, les conseillers municipaux décident de renforcer leurs relations institutionnelles avec les élus des autres collectivités à savoir les CASEC, ASEC et délégués de ville. Pour cela, la municipalité crée des espaces de dialogue, pour développer des synergies entre les organes et réaliser des actions collectives. Le conseil municipal comme chef d'orchestre décide de travailler avec les SDE dans l'objectif d'offrir de meilleurs services à la population. Ce qui implique des interventions conjointes sur le territoire, la définition en commun des problèmes de la municipalité, d'objectifs clairs et l'établissement de bonnes relations de communication interinstitutionnelles, etc.

DÉMARCHER AUPRÈS DES AUTORITÉS CENTRALES ET DÉFENDRE LE PCD

La Mairie décide de mettre en place des stratégies de lobbying pour vulgariser le PCD auprès d'instances capables de contribuer au financement des actions du PCD. Les conseillers municipaux comptent ainsi sur l'influence de leurs connaissances spécifiques pour présenter des actions clés du plan communal de développement. D'autres démarches seront effectuées auprès de l'administration centrale afin de soumettre le document stratégique de planification auprès de certaines entités et ministères sectoriels et des organismes autonomes à caractère financier, tels que le FDI, la BNDA, le ministère du commerce et de l'industrie et le BMPAD. Le plan de développement communal peut être non seulement présenté lors des campagnes électorales ; mais aussi soumis aux parlementaires représentant la commune et le département afin de promouvoir son contenu.

L'intérêt des interventions du plan dans le contexte d'aménagement de la région Nord et Nord-Est pour certaines institutions comme le CIAT sera présenté dans des émissions de télévision, en ligne ou lors de grands événements. La Mairie poursuit aussi sa collaboration avec des ONG et des organismes de coopération en orientant et en canalisant leurs projets vers les actions du PCD. Les actions pouvant avoir des effets multiplicateurs sont à présenter auprès des autorités centrales afin de promouvoir leur viabilité pour un développement local intégré et durable.

MOBILISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES LOCALES ET RENFORCER LES CAPACITÉS DE GESTION DES COLLECTIVITÉS

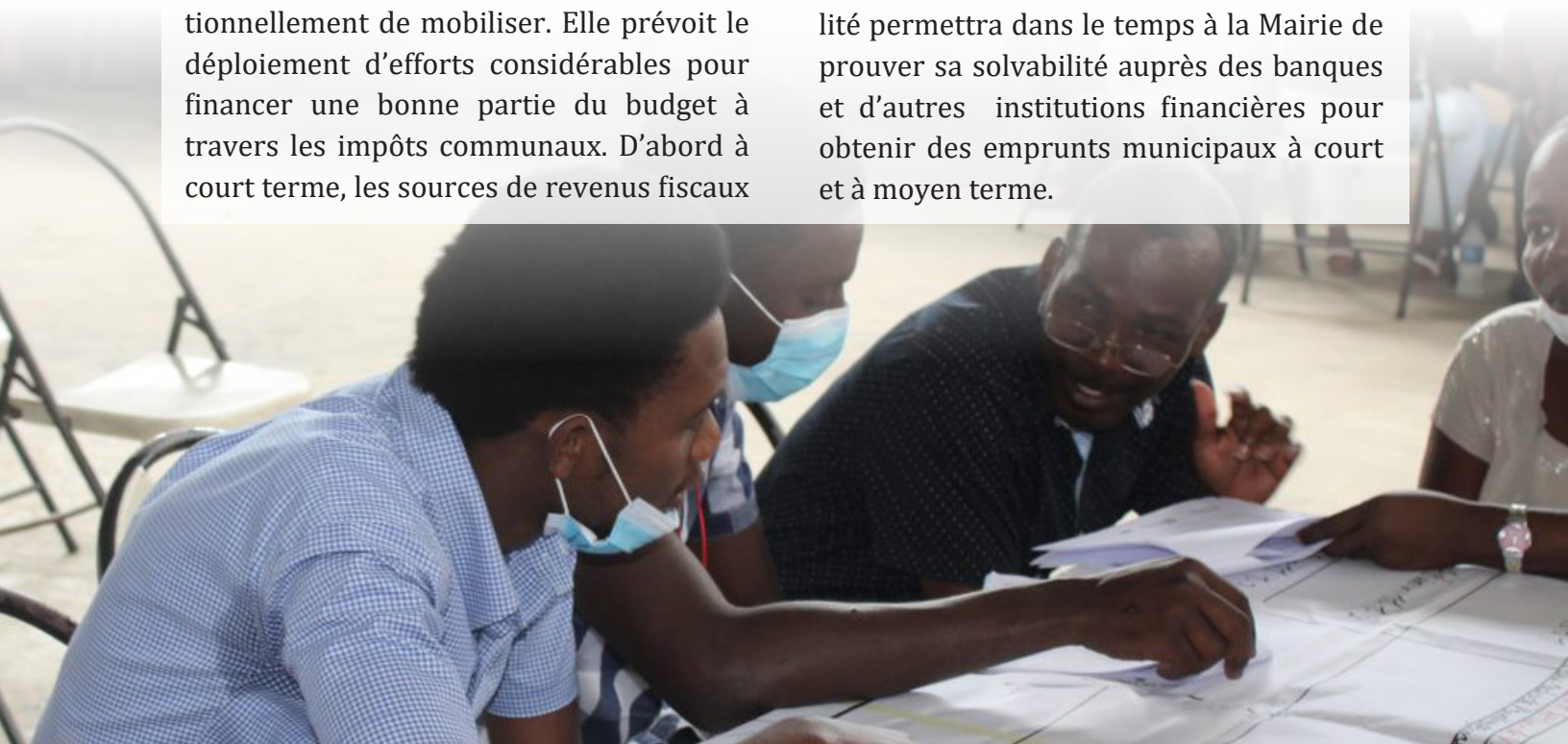
Le renforcement des capacités financières de la Mairie de Limonade passe par quatre canaux de financement. Le premier a rapport aux dotations de l'administration centrale. Pour cela, la Mairie de Limonade, de concert avec l'Association des maires du Nord (AMNORD) et en collaboration avec la FENAMH, a jugé bon de faire des plaidoyers auprès de l'Exécutif pour l'application de l'arrêté du 26 janvier 2017 qui a actualisé le montant des allocations du FD-GCT accordé aux collectivités. D'autres plaidoyers seront aussi réalisés pour l'accès et la régularisation d'autres fonds, notamment le FNE et les fonds communaux. Ces ressources contribueront à financer le budget municipal et à augmenter les dépenses d'investissement.

La municipalité de Limonade dispose d'une richesse énorme en termes de sources locales d'impôts qu'elle décide inconditionnellement de mobiliser. Elle prévoit le déploiement d'efforts considérables pour financer une bonne partie du budget à travers les impôts communaux. D'abord à court terme, les sources de revenus fiscaux

rentables comme la patente, la contribution foncière des propriétés bâties et les permis d'inhumer, seront inventoriées et exploitées. Ensuite, à moyen terme, pour les autres sources de revenus peu rentables, comme le droit d'alignement, les taxes sur la numérotation des maisons et les taxes sur les matériaux et denrées sur la voie publique feront l'objet de plaidoyers auprès des pouvoirs législatif et exécutif pour leur revalorisation.

Par ailleurs, la Mairie prendra des dispositions pour améliorer le rendement et comptabiliser les autres sources de revenus non fiscaux telles les redevances sur les services publics. En ce sens, la Mairie envisage d'actualiser des redevances sur les échoppes et de créer de nouvelles redevances sur les carrières par exemple.

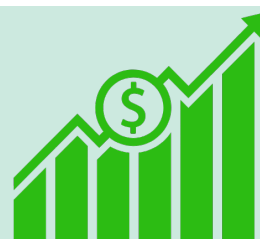
Rendre effectives ces mesures implique que des dispositifs de collecte de ces sources de revenus soient mis en place. En effet, la veille technologique sera aussi utilisée afin de faire des projections en termes d'investissement. Enfin, retracer et collecter les sources de revenus avec efficacité et fiabilité permettra dans le temps à la Mairie de prouver sa solvabilité auprès des banques et d'autres institutions financières pour obtenir des emprunts municipaux à court et à moyen terme.



6.2. MESURES ÉCONOMIQUES

Sur le plan économique, pour assurer la mise en œuvre de certaines actions à réaliser dans le cadre du Plan Communal de Développement, le Conseil Municipal adopte une série de mesures de nature économique. Ainsi donc il s'engage à :

- Faciliter la mise en place de mécanismes et de structures de service pour les investissements
- Encourager l'investissement et le développement des secteurs productifs



FACILITER LA MISE EN PLACE DE MÉCANISMES ET DE STRUCTURES DE SERVICE POUR LES INVESTISSEMENTS

L'économie de la commune de Limonade repose sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. La commune dispose aussi d'avantages stratégiques pouvant booster l'investissement notamment l'électricité 24h/24, des terres fertiles, plus de 70% du relief constitué de plaine et une bonne couverture en eaux de surface et souterraines. Son positionnement géographique dans la région, dominé par des investissements d'importance et sa localisation entre Cap-Haïtien et République Dominicaine la situent dans une zone stratégique.

Ainsi, la municipalité décide d'engager

d'une part des plaidoyers auprès du ministère de l'agriculture pour la mise en place d'un système d'irrigation alimenté par le barrage de Latannerie. D'autre part, elle entend aussi engager des plaidoyers auprès du MARNDR et de la BNDA pour la mise en place de mécanismes d'assurance, de fonds de couverture et de garantie sur les récoltes, vu que l'agriculture dépend de facteurs naturels comme les précipitations et aussi d'aléas, telles les sécheresses et les inondations. Par ailleurs, des appuis continus seront fournis aux producteurs, aux PME/PMI par la recherche de nouveaux marchés locaux, nationaux et internationaux en termes de débouchés pour écouler leurs produits.

Des structures seront mises en place et des services fournis au niveau local aux filières de rente comme la banane, la canne à sucre

qui bénéficieront d'appuis, notamment dans l'agro-industrie et l'agrobusiness. De plus, l'accompagnement pour la mise en réseau des agriculteurs et la disponibilité de semences de qualité à haut rendement devront permettre à ceux-là d'être plus productifs et mieux aptes à vivre de leurs activités.

Enfin, des mesures seront prises pour propulser les jeunes évoluant dans le domaine de l'entrepreneuriat en les canalisant sur les processus d'obtention de fonds (appel à projets, fonds étatiques, fonds d'organismes de la coopération internationale, etc.) et de facilitation en termes de prêts auprès d'institutions financières.

ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS PRODUCTIFS

L'administration communale entend prendre des mesures incitatives pour encourager l'investissement et le développement de l'économie locale. En ce sens, elle compte sur tous les acteurs, que ce soit la diaspora, le pouvoir central, les agences de coopération bilatérale et multilatérale ou le secteur privé.

Les agriculteurs, les éleveurs et ceux qui travaillent dans la chaîne de production agricole seront accompagnés sur les pro-

cédures d'octroi de prêts des institutions financières. Par exemple, des sessions d'informations seront réalisées pour porter à la connaissance de jeunes entrepreneurs les procédures de décaissement des banques publiques et privées comme la Banque Nationale de Développement Agricole et le financement à partir des fonds étatiques, comme le Fonds de Développement Industriel ainsi que des micro-crédits.

L'économie locale peut aussi compter sur la contribution de la diaspora. Limonade dispose d'une communauté outre-mer qui peut investir dans la mise en œuvre des actions du PCD à condition que l'aide soit canalisée dans des projets durables, tels que la mise en place d'autres fermes agricoles, notamment au niveau de la deuxième section, Bois de Lance, le financement des projets agrobusiness, etc. Des circuits d'information seront mis en place pour encourager les associations locales à répondre à des appels à projets financés par le pouvoir central, des ONG ou des fonds internationaux.

Par ailleurs, l'administration communale s'engage à réaliser des activités pour faire le marketing territorial de la commune. Ces activités s'accompagneront de mesures incitatives comme la diminution des impôts dans les premières années d'investissement pour encourager les entreprises locales, régionales et internationales à s'installer dans la communauté.



6.3. MESURES SOCIALES

Sur le plan social, le Conseil Municipal adopte aussi une série de mesures pour faciliter la mise en œuvre de certaines actions à réaliser dans le cadre du Plan Communal de Développement. Ainsi donc il s'engage à:

- Mobiliser les forces vives de la commune
- Communiquer et rendre compte
- Favoriser l'éducation citoyenne
- Etendre les services sociaux sur le territoire
- Organiser et aménager le territoire communal



MOBILISER LES FORCES VIVES DE LA COMMUNE

La mobilisation des forces vives de la commune nécessite la création d'espace de dialogue au sein de la communauté Limonadienne. Ces espaces de dialogue prendront surtout la forme de rencontres entre structures et partis politiques différents pour promouvoir le vivre ensemble et la tolérance. Le développement de rapports entre les forces vives sera encouragé par la Mairie et consolidé par les acteurs, notamment lors de moments de fêtes nationales, patronales et locales par des discours de solidarité, de gestion territoriale commune, de paix, etc.

Au-delà de ces approches multiformes, les autorités communales décident de pro-

mouvoir de bons rapports entre la population et les autorités locales par des rencontres entre les élus et des membres de la population par habitation ou localité afin d'apporter des informations et des éclaircissements sur des interrogations populaires.

COMMUNIQUER ET RENDRE COMPTE

La Mairie de Limonade décide de projeter le modèle d'une Mairie digne de confiance et transparente. En ce sens les élus prennent des dispositions pour projeter l'image de dirigeants honnêtes et crédibles afin de créer un climat de confiance au sein de la population. Ainsi, des signaux clairs seront envoyés aux contribuables. Par exemple, il

sera créé un site web permettant de rendre public, entre autres, les dépenses effectuées dans le cadre des interventions de la Mairie, le montant des recettes fiscales collectées, les allocations de l'administration centrale, etc. Cette initiative favorisera aux mandants d'être informés sur la gestion de l'administration et des affaires d'intérêt local.

De plus, la Mairie entend impliquer désormais la population dans diverses décisions relatives à la gestion de la communauté comme les finances locales à travers le budget participatif dans une logique de gouvernance tripartite et collaborative. De cette manière, des audiences publiques et des séances de reddition de compte seront réalisées afin de permettre à la population de questionner certaines décisions et surtout de faire des propositions. Pour cela, le conseil de développement communal sera restructuré et opérationnalisé. Le conseil municipal prendra des mesures pour faciliter sa remise en place et le doter de différentes instances nécessaires à son fonctionnement.

FAVORISER L'ÉDUCATION CITOYENNE

L'administration communale entend exiger des citoyen-ne-s leur implication dans la gestion et le développement communal. Ce rapport du / de la citoyen-e avec sa communauté sera inculqué par l'éducation à travers l'enseignement scolaire. Ce type de programme fera l'objet d'un plaidoyer pour son intégration au curriculum du ministère de l'éducation nationale. L'implication de la population pour la résolution des problé-

matiques locales sera apprise par la réalisation de séances d'information sur des domaines diversifiés tels que la dégradation de l'environnement, le respect des biens publics, la corruption, le civisme et le paiement des redevances fiscales.

Des campagnes de sensibilisation seront ensuite organisées sur les droits et devoirs du / de la citoyen-ne dans les espaces de rencontres et les lieux de rassemblement. Ces orientations seront fournies au cours d'événements culturels, de loisirs et de sports. De plus, des gestes pour la promotion de citoyen-ne-s responsables seront divulgués comme le partage des valeurs communes, le respect de la montée du drapeau et la connaissance de l'hymne national.

La Mairie impliquera aussi les médias à s'associer à la cause pour diffuser des messages préenregistrés sur la promotion de la responsabilité citoyenne, le développement des solidarités aux grands événements, le vivre ensemble et l'engagement citoyen.

Ces mesures favoriseront l'unité des citoyen-ne-s comme groupe ayant partagé le territoire avec ses problèmes et la recherche de réponses communes pour améliorer les conditions de vie de toute la communauté.

ÉTENDRE LES SERVICES SOCIAUX SUR LE TERRITOIRE

Les services sociaux sont répartis de manière inégale sur le territoire communal. La majeure partie des services (électricité, eau courante, identification) et des SDE sont concentrés au centre-ville et dans une

moindre mesure dans la première section, plus particulièrement au quartier de Bord de mer. Les sections communales Roucou et Bois de Lance sont moins équipées. Des plaidoyers seront réalisés auprès de l'administration centrale, non seulement pour aider les SDE à définir des plans d'intervention sur le territoire; mais aussi en leur offrant des moyens logistiques et financiers pour étendre leurs services à la population, prioritairement dans les deux sections communales susmentionnées.

De plus, les services fournis par ces institutions seront améliorés. La mise en place d'un bureau pour recevoir les doléances de la population à la Mairie pourra orienter vers la création d'un pont entre la population et l'administration municipale d'une part, et d'autre part, inciter la Mairie à agir rapidement sur les problèmes urgents en ciblant notamment des interventions préalablement définies dans le PCD. Ces interventions développeront un équilibre au niveau de l'offre géographique et la demande de services et apporteront des améliorations aux conditions de vie de la population.

ORGANISER ET AMÉNAGER LE TERRITOIRE COMMUNAL

La commune de Limonade est en plein essor. Ce développement économique et démographique est lié à l'attrait social et la disponibilité d'un certain nombre de services et sa proximité au parc industriel de Caracol. Cette réalité récente nécessite l'aménagement et l'organisation du territoire communal. L'organisation du territoire débutera par le zonage de l'espace de la municipalité définissant ainsi les espaces réservés à l'agriculture, aux logements de type parasismique, à l'extension urbaine, à la couverture forestière, au développement du commerce et de l'industrie, etc.

L'orientation du développement spatial sera par ailleurs consolidée par l'élaboration d'autres outils de planification et d'aménagement, tels le PAEE, le plan d'urbanisme, le cadastre, etc. Le coût de ces outils étant exorbitant, la commune comptera sur l'appui du pouvoir central, des acteurs de la coopération, des ONG, du secteur privé et du budget communal pour financer l'élaboration de ces outils de gestion territoriale.

La Mairie entend aussi déployer des efforts considérables afin d'adopter des mesures pour opérationnaliser, avec la collaboration de la société civile, ces outils de planification stratégique pour une meilleure répartition de la population et l'augmentation de la résilience de la communauté face aux catastrophes naturelles et aux désastres.



6.4. MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE

La grande diversité des actions identifiées dans le PCD et le principe de la continuité des interventions font que sa mise en œuvre exige la participation et l'engagement de tous les acteurs intervenant dans la commune. Chacun de ces acteurs ont des compétences légales propres et des champs naturels d'intervention.

En ce sens, la mise en œuvre du Plan Communal de Développement nécessite, d'une part, la définition de mécanismes afin d'éviter tout blocage dans l'exécution des actions programmées, et d'autre part, la mise en place d'un certain nombre de dispositifs pour le suivi/évaluation de l'exécution des actions du PCD.

- Cadre institutionnel de la mise en œuvre
- Communication autour du PCD et mobilisation des acteurs
- Mobilisation de ressources et mécanismes de financement
- Stratégies de mobilisation des ressources
- Suivi et évaluation de la mise en œuvre

CADRE INSTITUTIONNEL DE LA MISE EN ŒUVRE

La nature interdépendante des actions du PCD exige une participation qui doit se faire de manière structurée et ordonnée pour pouvoir atteindre de bons résultats. Il est important que la mise en œuvre du PCD s'inscrive dans un cadre institutionnel tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel. Par conséquent, la structuration du processus de mise en œuvre participative se fait à deux niveaux :

Niveau stratégique : Suivant les prescrits du décret de février 2006 sur la décentralisation et portant sur l'organisation et le

fonctionnement des communes ainsi que le cadre méthodologique du Ministère de la planification, le montage du PCD est une initiative des autorités municipales qui ont la responsabilité de son exécution. Néanmoins, sa mise en œuvre fait appel à une instance beaucoup plus large et participative : le Conseil de Développement Communal (CDC) suivant le décret ou le Comité de Mise en Œuvre (CMO) conformément au cadre méthodologique du MPCE. Cette structure jouera le rôle de veille dans la mise en œuvre du Plan Communal de Développement.

Niveau opérationnel : Le CDC/CMO, dirigé par un Comité Exécutif, s'est doté d'un

secrétariat permanent qui en assure l'animation et d'un bureau exécutif administré par un agent exécutif qui assure le fonctionnement continu du CDC/CMO au niveau des locaux de la Mairie. Le Comité Exécutif devra aussi et surtout rechercher l'implication des acteurs techniques et financiers dans la mise à exécution des projets. Sous le leadership du Conseil Communal, le Comité exécutif du CDC/CMO devra :

- Planifier les actions à entreprendre;
- Négocier les modalités des interventions ;
- Rechercher et mobiliser les sources de financement ;
- Orienter les investissements ;
- Coordonner la mise en œuvre ;
- Prendre des mesures qui s'imposent pour les corrections.

Par ailleurs, un ensemble de mécanismes est nécessaire, sinon indispensable pour atteindre les objectifs du PCD et réaliser les programmes et projets qui y sont inscrits. Il s'agit entre autres de mettre en place une stratégie de communication, des stratégies de mobilisation des ressources, des mécanismes de financement des actions, des mesures de suivi et d'évaluation.

COMMUNICATION AUTOUR DU PCD ET MOBILISATION DES ACTEURS

La nature même du PCD lui confère indubitablement un caractère communicatif qui est un attribut essentiel sinon nécessaire à la responsabilisation des acteurs et à la mise en œuvre des actions identifiées. Leur appropriation et leur collaboration passent d'abord par une bonne connaissance des actions à travers un système de vulgarisa-

tion du Plan supportée par des stratégies multiples de communication active, attractive, continue et efficace.

- L'utilisation de la radio locale à ses heures de fonctionnement et d'autres stations communautaires captées dans la commune aux fins de promotion et de vulgarisation de masse du Plan ;
- La création d'un site web qui peut être utilisé non seulement pour la promotion des sites touristiques; mais aussi pour le PCD. Ce dispositif offre plusieurs avantages comme la sensibilisation des Limonadiens de toutes parts, la consultation en ligne du document, la mobilisation de partenaires techniques et financiers, la communication des avancées effectuées, etc. ;
- L'élaboration de dépliants, de brochures et d'une version allégée du PCD pour faciliter sa consultation et favoriser la diffusion de son contenu;
- L'organisation de rencontres d'information et de plaidoyers auprès des Ministères sectoriels redevables à travers le budget national et directement concernés par la réalisation de certaines interventions au regard de leurs compétences et des dispositions légales correspondantes;
- La planification de séances d'information et de lobbying avec les représentants des Organisations Non Gouvernementales, des partenaires techniques et financiers, des agences de coopération internationale, en vue de l'obtention de lettre d'intention pour la réalisation de certaines interventions ou le financement de certaines actions ;

- La création d'une plateforme de communication permanente avec des entrepreneurs, des investisseurs, la chambre de commerce départementale dans une logique de lobbying, de négociation en vue d'attirer des investissements pour les projets de production de biens et de services marchands ;
- L'organisation d'audiences publiques trimestrielles ou semestrielles sur l'état d'avancement du PCD et la reddition de compte.

Le but ultime de ce système de communication est d'informer et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan, de négocier avec d'autres acteurs pouvant contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires au financement des programmes et projets. La communication autour du PCD pourra être réalisée par :

MOBILISATION DE RES-SOURCES ET MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Le coût estimatif d'opérationnalisation de des interventions spécifiques se chiffre à cent quatre-vingt-trois millions quatre cent soixante et un mille cinq cent gourdes (183,461, 500.00 HTG) et 00/00 gourdes. Ce coût brut traduit les besoins en termes de ressources nécessaires au financement des actions du PCD relevant des compétences de la Commune. Par conséquent plusieurs sources de financement seront mobilisées pour assurer la mise en œuvre du présent PCD tels :

- Les recettes fiscales communales, notamment la CFPB et la patente ;

- Le financement par le budget national et l'administration centrale à travers les subventions des entités de l'Etat central, les dépenses de transfert et le dégel de fonds destinés aux collectivités territoriales ;
- La contribution des agences internationales, des Organisations Non Gouvernementales, des institutions étrangères d'aide au Développement, des projets locaux, régionaux et nationaux ;
- Le cofinancement par des partenaires techniques et financiers pour les actions de Développement ;
- La mobilisation commune de ressources de nature diverse dans le cadre de la coopération intercommunale ;
- Le partage d'expertises et de ressources matérielles, financières et humaines dans le cadre de la coopération décentralisée avec les Mairies d'outre-frontière et d'outre-mer ;
- La Commune pourra aussi contracter des prêts auprès du Ministère des Finances et des banques pour des projets d'investissement.

STRATÉGIES DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Au vu des besoins énormes de financement des actions du présent PCD, la Mairie devra donc s'engager rapidement dans une véritable course pour la mobilisation de res-

sources internes et externes. A cet égard, les recettes fiscales de la Municipalité pour les derniers exercices fiscaux sont très maigres. L'augmentation des ressources internes passe la comptabilisation des ressources non fiscales et inévitablement par la mobilisation fiscale. A cet égard, la commune semble disposer d'un potentiel fiscal fort intéressant au vu du nombre et des caractéristiques des immeubles du centre urbain.

Par conséquent, l'accroissement significatif et progressif des ressources budgétaires passent nécessairement par la valorisation des potentialités, le développement d'activités génératrices de revenus ainsi que la mise en place des infrastructures et services socio-économiques prévues dans le PCD comme la construction des routes, l'exploitation des sites touristiques, l'extension du réseau électrique qui sont autant de facteurs de croissance économique qui contribueront en retour à l'accroissement des recettes et l'élargissement de l'assiette fiscale. La mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du PCD suppose un ensemble d'actions :

- Mobiliser les ressortissants de la commune afin d'identifier et de négocier des partenariats aux fins de la coopération décentralisée avec des Mairies d'outre-mer sur des projets de renforcement des capacités institutionnelles ou de développement de la Voirie ;
- Négocier la réalisation de projets à caractère intercommunal ou d'intérêt régional avec les communes voisines partageant les mêmes ressources et les mêmes réalités comme Quartier-Morin, Acul-du-Nord, Milot dans le domaine du Tourisme, de l'aménagement du territoire, des infrastructures routières de l'agriculture, de la pêche, des systèmes de soins ;
- Rechercher, motiver et négocier avec les organismes de développement et les ONG afin qu'ils exécutent des projets du PCD qui sont dans leurs champs d'action et/ou dans leurs domaines d'intervention ;
- Concarter avec les parlementaires pour que leurs projets soient discutés au niveau du CDC avec les élus locaux et qu'ils rentrent dans la logique du PCD.
- Sensibiliser et mobiliser continuellement les potentiels investisseurs afin de les porter à être intéressés à investir dans la commune ;
- Entreprendre des démarches aux fins de bénéficier des allocations et subventions prévues par la loi pour le développement des collectivités territoriales, notamment le Fonds de Gestion des Collectivités Territoriales à travers le MICT et le MEF, le Fonds d'Allocation aux Collectivités Territoriales inscrit dans le Budget de la République, les subventions du BMPAD et les allocations du FNE à travers les Ministères sectoriels ;

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

Le suivi et l'évaluation constituent un mécanisme cyclique qui permet non seulement d'apprécier l'évolution de la réalisation des actions mais aussi d'évaluer les faiblesses en vue d'apporter les corrections nécessaires et d'améliorer la performance de la mise en œuvre.

Il permet en ce sens d'évaluer les résultats, de mesurer les effets, d'estimer les impacts et d'apprécier les changements provoqués par les différentes interventions

sur l'espace communal et sur les groupes socio-économiques. C'est un instrument de mesures qualitatives et quantitatives qui nécessitent l'utilisation d'outils appropriés, d'expertise technique et la participation des parties prenantes.

DISPOSITIFS DE SUIVI-ÉVALUATION

Le CDC/CMO est le principal organe de suivi et évaluation du PCD. Il devra s'assurer :

- d'un suivi technique assuré par le secrétariat et par les commissions thématiques ou sectorielles, en particulier la commission de suivi et d'évaluation ;
- d'un suivi et évaluation participatifs en consultant la population, les bénéficiaires et les OCB à travers des foras, des groupes de discussions et des audiences publiques. Ce dispositif de consultation donnera l'opportunité aux citoyens d'exprimer leur niveau d'appréciation des actions réalisées dans le cadre du PCD.

En ce sens le CDC assure périodiquement le suivi de la réalisation des projets, élabore un bilan annuel et procède à l'évaluation à mi-parcours et à l'évaluation finale (Bilan) du Plan Communal de Développement. Pour ce faire, le Comité Exécutif du CDC mettra en place un mécanisme simple avec des possibilités de faire régulièrement (trimestriellement ou semestriellement) un bilan des réalisations et difficultés rencontrées avec les différents intervenants (services techniques, services déconcentrés, projets/programmes, ONG, bailleurs, etc.). Ainsi, chaque acteur pourra évaluer ses performances, et tirer les leçons qui s'imposent.

Cette stratégie permettra aux populations de suivre l'avancement de chaque action au cours de l'année et d'informer tout le monde, d'évaluer les résultats des actions entreprises afin de les (re) planifier si nécessaire, d'évaluer l'engagement de chaque responsable (populations locales et techniciens) dans les activités entreprises et clairement définies dans la Programmation d'Investissement Annuelle (PIA) de la commune.

Un tel dispositif permettra à l'autorité chargée de la coordination de la mise en œuvre du Plan d'en assurer un suivi technique permanent. Il s'agira essentiellement d'une observation continue et critique de l'exécution des différentes actions et mesures du Plan, surtout sous l'angle des calendriers, des coûts et des résultats.

Le suivi permettra également de veiller à la mobilisation des différents financements. Le dispositif devra générer des informations pertinentes sur les performances de la mise en œuvre du Plan, c'est-à-dire, l'atteinte des résultats attendus dans les différents programmes découlant du PCD. L'analyse périodique des informations permettra de proposer, en cas de besoin, des ajustements d'objectifs et/ou de stratégies.

Le suivi permanent sera renforcé par une évaluation à mi-parcours qui permettra d'apprécier les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan. Aussi, une évaluation finale jugera-t-elle du bien-fondé des objectifs, à savoir l'atteinte des objectifs spécifiques des différents programmes, de la pertinence du Plan, de l'efficacité des interventions et de l'impact découlant de la réalisation des actions du Plan au regard des changements obtenus au terme de la mise en œuvre du PCD. Cette

évaluation constituera le socle de l'actualisation du document pour une prochaine génération de PCD.

Il est à noter que le dispositif de suivi prendra en compte, entre autres paramètres, les effets environnementaux potentiellement importants, les éléments sensibles de l'environnement, les incertitudes possibles, le rétablissement des équilibres dans les rapports de genre, ainsi que l'équité dans l'accès des femmes et des hommes aux biens et services sociaux de base.

De même, le dispositif du suivi prendra en compte les changements envisagés (impacts) au terme de la mise en œuvre du PCD. Ces derniers pourraient porter sur :

- les performances de l'administration communale (fonctionnement efficace de l'administration et des commissions communales, amélioration de la mobilisation des recettes locales et offre de services de qualité aux populations) ;
- le profil social (développement du capital humain de la Commune et atténuation des disparités dans l'accès aux services sociaux de base y compris la sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables) ;
- la production (création de richesses additionnelles en qualité et en quantité et leur incidence sur le maintien et la création d'emplois locaux ainsi que l'amélioration des revenus des producteurs) ;
- les autres secteurs (création de meilleures conditions d'épanouissement des populations en matière de sécurité publique, de communication et de développement des activités ludiques et sportives) ;
- l'environnement (meilleure gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement).
- l'équité de genre (accès équitable des hommes et des femmes aux biens et services sociaux de base, participation des femmes aux prises de décisions, meilleure participation politique des femmes à la gestion des affaires communales). Il est question de s'assurer de l'implication des hommes et femmes dans le processus de suivi-évaluation, de l'élaboration et de la mise en œuvre des outils de suivi évaluation sensible au genre, de l'utilisation d'indicateurs désagrégés par sexe, de l'emploi d'indicateurs spécifiques pour mesurer la réduction des inégalités de genre et l'émancipation des femmes et enfin, de la détermination des impacts différenciés des interventions de développement sur les femmes et les hommes.

OUTILS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

L'évaluation de la mise en œuvre du PCD se basera sur l'utilisation d'outils simples et efficaces, permettant de collecter et d'analyser les données nécessaires au suivi, et de tirer les conclusions qui s'imposent. Les outils proposés ici ont fait preuve de leur efficacité à maintes reprises.

► FICHE DE SUIVI

Les fiches de suivi sont conçues de manière à évaluer la progression des activités programmées chaque année avec leurs indicateurs, pour préciser leur état d'avancement

chaque trimestre. Ces fiches de suivi serviront de base pour les sessions trimestrielles du Conseil de Développement Communal ou Comité de Mise en Œuvre.

► FICHES D'ÉVALUATION DES PLANS ANNUELS

Les fiches d'évaluation des plans annuels permettent d'évaluer les activités planifiées sur l'année. Il s'agit d'un tableau qui reprend les activités planifiées sur l'année ainsi que leurs indicateurs. Une colonne permet d'évaluer quantitativement et qualitativement ces activités. Les écarts sont calculés et les mesures à prendre sont retenues pour être prises en compte dans la planification de l'année suivante.

► FICHE DE SUIVI BUDGÉTAIRE

Le suivi budgétaire se fera trimestriellement pour s'assurer que les ressources à

mobiliser et les décaissements à faire le sont dans les délais. La fiche de suivi budgétaire sert aussi de support aux sessions du Conseil de Développement Communal ou Comité de Mise en Œuvre.

INDICATEURS DE SUIVI

Le suivi de la mise en œuvre du Plan Communal de Développement nécessite un ensemble d'indicateurs permettant de mesurer les résultats obtenus et les changements observés par rapport à la situation de départ. Ces indicateurs permettront d'évaluer les résultats et de prendre les mesures correctives nécessaires au cours de la phase de mise en œuvre du PCD. Le tableau qui suit définit les indicateurs associés aux objectifs spécifiques du PCD et aux actions de la programmation physique.



TABLEAU 85.- : Indicateurs de suivi du PCD

Objectifs spécifiques	Indicateurs d'objectifs	Indicateurs de suivi
PLANIFICATION ET GESTION DE L'ESPACE ; AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.1 : Planifier la gestion de l'espace communal	• Nombre d'outils et d'instruments de planification stratégiques élaborés et actualisés • Niveau de travaux d'aménagements urbains réalisés	• Cadastre communal actualisé • PAEEV élaboré • Plan local d'urbanisme élaboré • Plan d'Occupation des Sols élaboré • Parc Sainte Anne réaménagé • Pourcentage de maisons identifiées • Nombre de rues, de zones identifiées et nombre de maisons numérotées • Nombre d'unités de logements sociaux construites • Nombre d'équipements alloués au service d'urbanisme • Nombre de mètres linéaires de canaux corrigés et profilés • Nombre de contremaîtres formés en matière de construction parasismique • Nombre de rues du centre-ville adressées
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.2 : Organiser l'espace et développer les infrastructures	• Nombre d'infrastructures routières et de canaux d'évacuations réhabilitées • Nombre de séances de formation réalisées • Taux de couverture du territoire par les réseaux de télécommunications	• Nombre de lettres d'intention obtenues ; • Nombre de protocoles d'accord signés ; • Nombre de kilomètres de pistes réhabilités • Nombre de mètres linéaires de canaux de drainage profilés • Nombre de ménages formés sur l'utilisation du Gaz Propane Liquéfié • Nombre de kits d'énergie subventionnés • Nombre de compagnies téléphoniques sensibilisées sur l'implantation d'antennes dans les zones reculées • Pourcentage de séances de formation réalisées
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES		
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2.1 : Protéger l'espace et le milieu naturel	• Nombre d'hectares de terre protégés ; • Nombre de matériels de ramassage et gestion de déchets utilisés	• Nombres de lettres d'intention obtenues ; • Nombre de protocoles d'accords signés ; • Nombre de campagnes de reboisement réalisées ; • Nombre d'entreprises exonérées du montant de la patente ; • Nombre de spots publicitaires réalisés

Objectifs spécifiques	Indicateurs d'objectifs	Indicateurs de suivi
	Nombre d'instruments de gestion, et de sensibilisation sur les déchets élaborés	- Nombre de poubelles installées sur Bas-Saline, Haut Brocher, villages Bord de mer et kay Boule ; - Plan de gestion et de collecte de résidus élaboré - Nombre de kits de poubelles et de sachets distribués - Nombre de camions à benne compressive et de tricycles réparés - Nombre de poubelles installées dans les lieux publics ; - Nombre de concours de nettoyage de quartiers réalisés - Nombre de campagnes annuelles de sensibilisation sur la protection et la gestion des sources et rivières réalisées
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2.2. : Accroître la résilience et développer des communautés durables	- Pourcentage de la population sensibilisé sur les normes de constructions - Pourcentage de la population sensibilisé sur le changement climatique	- Nombres de protocoles d'accord signés ; - Nombres de lettres d'intention obtenues ; - Nombre de séances de formation sur les normes de construction anticyclonique réalisées ; - Ligne d'interdiction de maisons établie à Chabannon, Haut Saline, Bas Saline, Bord de mer ; - Nombre de séances de formation réalisées sur une meilleure connaissance du changement climatique sur les comportements à adopter dans les écoles en cas de tremblement de terre et sur les risques de tsunamis ;
PROMOTION DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS		
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3.1. Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'administration publique	- Niveau de performance des cadres de la Mairie - Niveau d'efficacité des services administratifs communaux - Mise aux normes des infrastructures publiques	- Nombre d'employés nouvellement recrutés dans des postes de direction clés - Nombre de séances de formation suivies par les cadres municipaux - Nombre d'infrastructures logeant l'administration publique locale aménagées - Pourcentage de cadres qualifiés recyclés - Nombre de sessions de formation réalisées pour les cadres dans les directions clés

Objectifs spécifiques	Indicateurs d'objectifs	Indicateurs de suivi
	- Niveau de recettes municipales collectées - Niveau de respect de procédures comptables et administratives - Taux de recouvrement - Niveau d'implication de la société civile - Conseil de développement communal opérationnel	- Pourcentage de recettes issues de redevances nouvellement établies - Nombre de contribuables ayant acquitté le paiement de CFPB par année fiscale - Nombre d'entreprises nouvellement acquittées du paiement de la patente par année fiscale - Pourcentage de recouvrements forcés par année fiscale - Manuel de procédures élaboré - Personnel formé dans l'application des procédures comptables et administratives - Niveau de collaboration entre la Mairie et la DGI ; - Nombre de séances de formation réalisées au profit des OCB - Nombre d'initiatives mixtes société civile/élus locaux entreprises - Nombre d'audiences réalisées - Nombre d'engagements communs pris - Pourcentage de décisions communales concertées - Degré d'implication du CDC - Nombre de réunions de CASEC/ASEC
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3.2. Garantir un climat de paix et de sécurité	- Niveau d'accès aux services de justice - Niveau de satisfaction des justiciables - Nombre de structure de sécurité opérationnelle	- Nombre de protocoles d'accord signés ; - Nombre de lettres d'intention obtenues ; - Nombre de nouveaux juges recrutés - Ratio juges/population - Nombre de décisions de justice rendues par mois - Nombre d'infrastructures de justice aménagées - Degré de logistique et de matériel des tribunaux - Nombre de rencontres organisées par le Conseil de Sécurité Communal - Nombre de policiers recrutés - Ratio policier/population - Niveau d'équipement des policiers en matériels de travail

Objectifs spécifiques	Indicateurs d'objectifs	Indicateurs de suivi
DROIT DE LA PERSONNE HUMAINE ET ÉQUITÉ DE GENRE		
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 4.1 : Renforcer les capacités d'action et l'autonomisation des femmes	- Degré d'implication des femmes dans les affaires civiles, économiques et politiques - Niveau de représentativité des femmes - Niveau de formation OCB de femmes	- Nombre d'émissions locales liées au genre réalisées - Nombre d'OCB sensibilisées sur le respect du quota de 30% de femmes dans leur structure de coordination - Nombre de séances de formation réalisées à l'intention des OCB de femmes sur la comptabilité financière, le montage de dossiers comptables, la gestion d'entreprises et la gestion financière d'emprunts dans les institutions de micro-crédit ; - Nombre de bureaux construits / mis en place pour appuyer les femmes victimes de violences sexuelles et de viols sur les procédures légales de poursuite ; - Nombre de bourses d'études octroyées aux élèves les plus vulnérables et nécessiteux ; - Nombre de protocoles d'accord signés ; - Nombre de lettres d'intention obtenues ;
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 4.2. Promouvoir et garantir le respect des droits fondamentaux de la personne	Niveau d'encadrement des personnes en situation de handicap et vulnérables	- Nombre d'orphelinats construits - Nombre d'infrastructures publiques adaptées aux personnes à mobilité réduite - Nombre de bureau d'appui des femmes victimes de VBG mis en place - Nombre de bourses d'études octroyées aux personnes vulnérables - Nombre d'initiatives prises pour encourager et promouvoir le leadership féminin et la participation des femmes aux postes décisionnels - Pourcentage de bons d'achats offerts aux ménages disposant d'un revenu de moins de 1 dollar américain par jour
AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET SOCIAL DE LA POPULATION		
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 5.1 Garantir l'accès aux services sociaux de base	Taux d'accès à l'eau potable de qualité ;	- Nombre de protocoles d'accord signés ; - Nombre de lettres d'intention obtenues ; - Nombre de dentistes et d'infirmières recrutés - Nombre d'infrastructures sanitaires construits et aménagés - Nombre d'abonnés sensibilisés à payer leur frais mensuel

Objectifs spécifiques	Indicateurs d'objectifs	Indicateurs de suivi
	Niveau de municipalisation des services de l'eau potable et de l'assainissement	- Nombre de nouveaux abonnés enrolés au CAEPA - Nombre de techniciens en eau potable et assainissement recrutés - Nombre de campagnes annuelles de sensibilisation sur l'hygiène réalisées - Nombre d'entreprises de vente et de traitement des eaux par osmose inverse supervisées
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 5.2. Créer un cadre propice à l'épanouissement physique et à l'amélioration du cadre de vie de la population	- Niveau de dynamisme des infrastructures culturelles - Niveau de formation des jeunes en culture et patrimoine - Taux d'accès aux pratiques sportives - Niveau d'accompagnement des structures de promotion sportives	- Politique culturelle communale définie - Plan de gestion du patrimoine matériel élaboré - Pétitions et communiqués élaborés - Nombre de protocoles d'accords signés ; - Nombre de lettres d'intention obtenues - Nombre de patrimoine naturel mis aux normes et d'événements annuels organisés - Nombre de bourses d'études octroyées à l'intention de jeunes en matière de théâtre, danse et musique - Nombre de programmes d'accompagnement de groupes culturels mis en place - Nombre d'infrastructures de gaguères réhabilitées - Nombre d'événements culturels organisés au CLAC chaque mois - Nombre de championnats interscolaires, de compétitions locales pour des disciplines sportives populaires organisées - Nombre d'organismes locaux de championnats encadrés et financés - Nombre d'émissions de promotion des clubs sportifs et de sensibilisation des jeunes réalisées - Nombre de rencontres par école pour sensibiliser des comités de classe sur l'importance de la pratique du sport réalisé ;

Objectifs spécifiques	Indicateurs d'objectifs	Indicateurs de suivi
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 5.3 Renforcer le développement d'un espace d'apprentissage et de recherche	Niveau de professionnalisme et de formation des enseignants-e-s	- Nombre de lettres d'intention obtenues ; - Nombre de protocoles d'accords signés ; - Nombre d'écoles équipées en systèmes d'alimentation en énergie solaire et salles multi-médias - Nombre de nouveaux inspecteurs recrutés
	- Niveau d'accès au matériel technologique dans l'enseignement - Taux de supervision des écoles	- Nombre de séances de formation continue au profit des enseignant-e-s et de responsables d'écoles - Nombre d'écoles professionnelles techniques équipées réalisées - Nombre de programmes d'excellence académique et de bourses d'études octroyées - Nombre de psychologue scolaire recrutés
ORGANISATION ET MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE		
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 6.1. Moderniser les bases de l'économie locale	- Niveau d'appui des agriculteurs - Pourcentage de séances de formations réalisées au profit des agriculteurs - Cadre légal en appui au secteur - Niveau de sensibilisation des exploitants de carrières - Niveau de recettes liées à l'exploitation des carrières	- Nombre de lettres d'intention obtenues - Nombre d'agriculteurs appuyés pour se regrouper en coopératives d'agriculteurs - Nombre de structures d'encadrement d'agriculteurs créées - Nombre de nouveaux barrages construits - Pourcentage de producteurs subventionnés dans les filières porteuses - Niveau d'accès aux intrants - Nombre de protocoles d'accords signés ; - Nombre de bassins de 500m² construits dans la troisième section - Nombre de brigades antiviol d'animaux créées - Nombre d'arrêtés communaux pour interdire l'abattage d'animaux hors abattoir, la vente d'animaux sans le carnet d'identification publiés - Nombre d'articles du code rural appliqués - Nombre de séances de formation réalisées à l'intention des riverains et des usagers de la mer sur l'importance de la salubrité marine - Nombre de dispositions légales mises en place - Nombre de brigades remobilisées

Objectifs spécifiques	Indicateurs d'objectifs	Indicateurs de suivi
		• Nombre de pêcheurs appuyés et incités à se constituer en coopérative de pêche • Nombre de séances de formation réalisées au profit des villageois du Bord de Mer sur l'importance des récifs coralliens • Nombre d'arrêtés communaux sur une meilleure utilisation et sur les conditions d'exploitations des mines et carrières publiés • Nombre de redevances sur les carrières appliquées Nombre d'exploitants sensibilisés sur les consignes de sécurité et les bonnes pratiques pour l'exploitation des carrières;
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 6.2 Développer et renforcer le l'entrepreneuriat local	• Baisse du taux de chômage au niveau du territoire communal • Accroissement des niveaux des investissements au niveau communal • Niveau de formation des entrepreneurs • Degré de représentation des structures financières	• Fonds disponible pour financer les projets économiques • Nombre de pétitions réalisées ; • Nombre de séances de formation à l'intention de jeunes sur l'entrepreneuriat et l'élaboration de plans d'affaires • Répertoire créé pour les producteurs de cacao de la deuxième section • Nombre de séances de formation organisées sur les marchés locaux, régionaux et internationaux au profit des propriétaires et PME/PMI • Nombre de forums annuels de partage d'expériences réalisés entre les jeunes associations évoluant dans la transformation et les OCB expérimentées • Nombre de bourses d'études octroyées par année à l'intention de jeunes dans le domaine de la technologie alimentaire et la transformation agroalimentaire • Nombre de recensements d'entreprises, de PME/PMI fonctionnant sur le territoire réalisés • Nombre de séances de formation à l'intention de commerçant-e-s et de propriétaires d'unités de transformation réalisées • Nombre d'accords établis entre la Mairie et d'autres instances ; • Pourcentage de personnes ayant intégrées les structures financières • Nombre de structures financières implantées sur le territoire

Objectifs spécifiques	Indicateurs d'objectifs	Indicateurs de suivi
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 6.3. Valoriser les potentialités touristiques du territoire	• Nombre d'espaces culturels, patrimoniaux et touristiques valorisés • Niveau de formation des opérateurs touristiques et culturels	• Calendrier culturel annuel établi par le service d'animation culturelle de la Mairie • Plan de développement touristique élaboré • Carte des sites touristiques élaborée • Nombre d'échanges culturels avec d'autres villes étrangères réalisés pour le renforcement des relations socio-culturelles • Nombre de séances de formation à l'intention de guides touristiques réalisées sur la connaissance et l'histoire des sites, le positionnement des grottes et des vestiges
	• Nombre d'instruments de planification, de gestion et d'informations touristiques élaborés • Nombre de partenariats établis	• Nombre de personnes sensibilisées sur la protection et la valorisation de la faune, la flore marine et terrestre • Nombre de partenariats établis entre la Mairie et d'autres institutions • Nombre de foires et expositions annuelles réalisées en collaboration avec la faculté des Beaux Arts du Campus de Limonade • Nombre de programmes de visites d'échanges d'artisans de Limonade avec les artisans locaux et d'autres villes du pays élaborés et organisés ¹

Source : Mairie de Limonade / Echanges avec les autorités locales / Tableau synoptique des programmes et actions du PCD / 2021



ACTUALISATION DU PCD DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

L'actualisation du Plan Communal de Développement de deuxième génération sera réalisée dans cinq ans. Elle consistera en un bilan de la mise en œuvre du PCD et l'adaptation des actions par rapport aux changements observés et aux progrès réalisés en matière de développement en tenant compte du contexte économique, social et politique qui prévaudra au moment de la révision du document.



🌀 Cérémonie de présentation du PCD

ANNEXES



Annexe 1

TABLEAU SYNOPTIQUE

des programmes et actions du PCD de la commune de Limonade pour 2022-2027 relevant des compétences de l'administration centrale et des champs d'intervention naturels des acteurs économiques et des organisations de la société

Les interventions de l'Administration centrale, des acteurs économiques et des organisations de la société civile nécessaires pour le développement de la commune sont signalées dans ce tableau synoptique à partir de deux couleurs : bleu et vert. Les actions en bleu sont les interventions qui sont de la responsabilité du pouvoir central et celles en vert représentent les actions qui tombent dans les champs d'intervention naturelle des acteurs économiques et de la société civile.

Objectif général : Promouvoir une société équilibrée, formée et bien gouvernée garantissant l'accès aux services sociaux de base et la promotion de l'équité de genre, la modernisation de l'économie locale et la promotion de l'investissement privé par l'exploitation et la mise en valeur des atouts du territoire en assurant le développement ordonné de l'espace, la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques dans la bonne gouvernance.

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
PROGRAMME 1 : STRUCTURATION DU TERRITOIRE COMMUNAL				
SP1.1 : PLANIFICATION DE LA GESTION ET METTRE EN ŒUVRE LE CADRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE				
A.1.1.5. : Réalisation des travaux de réfection des façades de 20 maisons en mauvais état à rue Saint Paul	X			E.1.1.5. : Des travaux de réfection des façades de 20 maisons en mauvais état à la rue Saint Paul sont réalisés
A.1.1.6 : Reprofilage de 2000 mètres linéaires de 2 rivières (Grande Rivière et Ti Rivière)	X			E.1.1.6.: 2000 mètres linéaires de la Grande et Ti rivière sont reprofilés
A.1.1.7 : Correction de 1500 mètres linéaires de 10 ravines dans les première et deuxième sections				E.1.1.7 : 1500 mètres linéaires de 10 ravines dans les première et deuxième sections sont corrigés
A.1.1.9. : Construction annuelle de 50 logements sociaux en bloc couvert de tôles de 81 m ² au profit des personnes vulnérables			X	E.1.1.9. : 50 logements sociaux en bloc couvert de tôles de 81 m ² pour des personnes vulnérables sont construits
A.1.1.11 : Construction d'un parc de jeux au centre- ville		X		E.1.1.11 : Un parc de jeu au centre-ville est construit
*C: Commune; V: Ville; S: Section				

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
SP1.2 : ORGANISATION DE L'ESPACE ET DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES				
A.1.2.3. Réhabilitation de 7.5 km de route en béton hydraulique reliant carrefour Monazard à Bord de Mer			X	E.1.2.3 : 7.5 km de route en béton hydraulique reliant carrefour Monazard à Bord de Mer sont réhabilités
A.1.2.4. Réhabilitation de 11 km de route en béton bitumineux reliant Carrefour Cesuline-à Fossé Capois			X	E.1.2.4 : 11 km de route en béton bitumineux reliant Carrefour Cesuline-à Fossé Capois sont réhabilités
A.1.2.6. Réhabilitation de 9 km de route en asphalte reliant Dimini à morne Garata en passant par Déréal, Beline et Pistère			X	E1.2.6. : 9 km de route reliant Dimini à morne Garata en passant par Déréal, Béline et Pistère sont réhabilités
A.1.2.7. Réhabilitation en béton hydraulique de 14 km de route reliant le tronçon Dimini à St Isidor			X	E1.2.7. : 14 km de route reliant Dimini à St Isidor sont réhabilités
A.1.2.9. Réhabilitation en béton hydraulique de 1,5 Km de route reliant Cercadorno et Déricou			X	E1.2.9. : 1,5 km en béton hydraulique reliant le tronçon Cercadorno-Déricou sont réhabilités
A.1.2.10. Construction en terre battue de 5 km de route reliant la route Déréal à Bassin Mambo en passant par la Chênée			X	E1.2.10 : 5 km de route en terre battue reliant la route Déréal à Bassin Mambo sont construits
A.1.2.11. Construction d'un pont en béton hydraulique à Duhaut connectant Bas rivière et Duhaut			X	E1.2.11 : Un pont connectant Duhaut à Bas rivière est construit
A.1.2.12. Construction d'un pont en béton hydraulique sur Grand Rivière servant de liaison entre la localité de Four à chaud et Jean Bernard			X	E1.2.12 : Un pont en béton hydraulique reliant Fourt à Chaud à Jean Bernard est construit.
A.1.2.13. Construction d'un pont sur Ti rivière reliant Carrefour Cadet et Viard			X	E1.2.13 : Un pont sur Ti rivière reliant Carrefour Cadet et Viard est construit
A.1.2.14. Construction d'un pont à carrefour Béliné reliant la localité de Béliné et Bellevue			X	E1.2.14 : Un pont à carrefour Béliné reliant la localité de Béliné et Bellevue est construit
A.1.2.16. Construction d'un pont au niveau de la localité de Gilot			X	E1.2.16 : Un pont à la localité de Gilot est construit
A.1.2.20. Construction en béton bitumeux de 20 km de route reliant le tronçon carrefour St Hubert et la 2ème section	X			E1.2.20 : 20 km de route en béton bitumeux reliant le tronçon Carrefour St Hubert à la 2ème section sont construits
A.1.2.21. Construction d'une gare routière dans la première section dans la localité de Nan Ferèp				E2.1.21 : Une gare routière dans la première section dans la localité de Nan Ferèp
*C: Commune; V: Ville; S: Section				

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
A1.2.26. Installation de 150 lampadaires solaires dans les sections à raison de 50 par section communale			X	E1.2.26 : 150 lampadaires solaires sont installés dans les sections communales
A.1.2.30 : Raccordement de 100 ménages en électricité de la NRECA au quartier de Bord de mer				E.1.2.30 : 100 ménages sont raccordés en électricité de la NRECA à de Bord de mer
A.1.2.32 : Création d'une radio communautaire dans le centre-ville		X		E.1.2.32 : Une radio communautaire est créée dans le centre-ville
A.1.2.35: Dotation de la commune d'une chaîne de télévision	X			E.1.2.35 : La commune est dotée d'une chaîne de télévision
PROGRAMME 2 : GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉDUCTION DES VULNÉRABILITÉS FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES				
SP2.1 : PROTECTION DE L'ESPACE ET DU MILIEU NATUREL				
A.2.1.1 : Réalisation d'une étude sur les causes du déclin des palétuviers dans la première section	X			E.2.1.1 : Une étude sur la cause du déclin des palétuviers dans la première section est réalisée
A.2.1.2 : Reboisement annuel d'un hectare du littoral en 500 plantules de palétuviers			X	E.2.1.2 : Un hectare du littoral est reboisé annuellement en 500 palétuviers
A.2.1.16. : Construction de 3000 mètres linéaires de canaux de drainage à raison de 1000 mètres dans la première section, 1000 mètres dans la deuxième et mille mètres dans la troisième section	X			E.2.1.16. : 3000 mètres linéaires de canaux de drainage à raison de 1000 mètres dans la 1 ^{ère} section, 1000 mètres dans la 2 ^{ème} section et 1000 mètres au centre-ville sont construits
PROGRAMME 3 : PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE				
S.P3.1. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET OPÉRATIONNELLES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES				
A.3.1.2. : Equipement du bureau de l'ONI de deux laptops, deux caméras et d'un appareil d'enregistrement d'empreinte		X		E.3.1.2. : Le bureau de l'ONI est équipé de deux laptops, deux caméras et 1 appareil d'enregistrement d'empreinte
A.3.1.3. : Recrutement de 2 employés au bureau de l'ONI		X		E.3.1.3. : 2 employés sont recrutés pour le bureau de l'ONI
A.3.1.4. : Réalisation d'une séance annuelle de formation au profit des officiers d'état civil sur l'archivage des registres	X			E.3.1.4. : Une séance annuelle de formation au profit des officiers d'état civil sur l'archivage de registres est réalisée
*C: Commune; V: Ville; S: Section				

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
A.3.1.5. : Réalisation d'une séance annuelle de formation au profit des officiers d'état civil sur l'informatique bureautique	X			E.3.1.5. : Une séance annuelle de formation au profit des officiers d'état civil sur l'informatique bureautique est réalisée
A.3.1.6. : Réalisation d'une campagne mobile d'identification des citoyens chaque mois dans les zones reculées des sections			X	E.3.1.6. : Une campagne mobile d'identification des citoyens est réalisée mensuellement dans les zones reculées des sections communales
A.3.1.7. : Distribution mensuelle de 300 formulaires aux 2 officiers d'état civil			X	E.3.1.7. : 300 formulaires sont distribués aux 2 officiers d'état civil
A.3.1.8. : Equipement de bureaux de CASEC des première et troisième sections d'un système à énergie solaire, d'un ordinateur de bureau et d'une imprimante			X	E.3.1.8. Les bureaux de CASEC des première et troisième sections sont équipés d'un système à énergie solaire, d'un ordinateur de bureau et d'une imprimante
A.3.1.9. : Installation de 6 panneaux de 100 watts et 10 batteries avec inverter au complexe administratif du centre-ville		X		E.3.1.9. : 6 panneaux de 100 watts et 10 batteries inverter sont installés au complexe administratif
A.3.1.10. : Equipement du commissariat de police d'un ordinateur de bureau et d'une imprimante				E.3.1.10. : Le commissariat de police est équipé d'un ordinateur de bureau et d'une imprimante
A.3.1.11. : Recrutement de deux 2 employés à l'agence locale des impôts	X			E.3.1.11. : 2 employés à l'agence locale des impôts sont recrutés
A.3.1.16. : Installation de deux ordinateurs et deux imprimantes à l'agence locale des impôts		X		E.3.1.16. : Deux ordinateurs et deux imprimantes sont installés au bureau de l'agence locale des impôts
A.3.1.20. : Organisation de séances de formation continue des agents fiscaux	X			E.3.1.20. : Des séances de formation continue sont organisées pour les agents fiscaux
SP3.2 : GARANTIE D'UN CLIMAT DE PAIX ET DE SÉCURITÉ				
A.3.2.2. : Équipement des tribunaux de paix de 4 bureaux, 10 chaises et de deux ordinateurs	X			E.3.2.2. : Les tribunaux de paix sont équipés 4 bureaux, 10 chaises et deux ordinateurs
A.3.2.3. : Acquisition de deux motocyclettes pour les deux tribunaux de paix	X			E.3.2.3. : Deux motos sont acquises pour les tribunaux de paix
A.3.2.4. : Aménagement d'un logement secondaire pour héberger les juges dans la commune	X			E.3.2.4. : Un logement secondaire est aménagé pour héberger les juges dans la commune
A.3.2.5. : Reconstruction du tribunal de la première section dans un espace de 3870 m ² dans la localité de la Chapelle			X	E.3.2.5. : Le tribunal de la première section est reconstruit sur un espace de 3870m ²
*C: Commune; V: Ville; S: Section				

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
A.3.2.6 Réaménagement et agrandissement du commissariat du centre-ville.		X		E.3.2.6 : Le commissariat du centre-ville est réaménagé et agrandi
A.3.2.7. Construction d'un nouveau local et relocalisation du sous-commissariat de la première section			X	E.3.2.7 : Le sous-commissariat de la première section est construit dans un nouveau local et relocalisé
A.3.2.9. : Achat de 4 motocyclettes au profit des commissariats à raison de deux pour le centre-ville et deux pour le sous commissariat de Bord de mer	X			E.3.2.9. : 4 motocyclettes sont achetées au profit des commissariats à raison de deux pour le commissariat du centre-ville et deux pour le sous-commissariat de Bord de mer
A.3.2.10. : Achat d'une voiture tout terrain pour le sous-commissariat de Bord de mer			X	A.3.2.10. : Une voiture tout terrain est achetée pour le sous-commissariat de Bord de mer
A.3.2.11. : Affectation de 2 policières au commissariat du centre-ville et au sous commissariat du Bord de mer	X			E.3.2.11. : 2 policières sont affectées au commissariat centre-ville et au sous commissariat du Bord de mer
A3.2.14 : Réalisation quatre (4) sessions de formation annuelle au profit des policiers	X			E.3.2.14 : (4) sessions de formation au profit des policiers sont réalisées
PROGRAMME 5 : AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET SOCIAL DE LA POPULATION				
SP5.1. : GARANTIE DE L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASES				
A.5.1.1. : Aménagement et agrandissement du centre de santé du centre-ville		X		E.5.1.1. : Le centre de santé du centre-ville est aménagé et agrandi
A.5.1.2. : Construction d'un dortoir pour le personnel du centre de santé du centre-ville	X			E.5.1.2. : Un dortoir est construit au centre de santé pour le personnel
A.5.1.3. : Mise en fonction du service de maternité du centre de santé public du centre-ville		X		E.5.1.3. : Le service de maternité du centre de santé public du centre-ville est mis en fonction
A.5.1.5. : Recrutement d'un comptable pour le centre de santé de Limonade			X	E.5.1.5. : Un comptable est recruté pour le centre de santé de Limonade
A.5.1.9. : Recrutement de 6 agents de santé communautaire polyvalents	X			E.5.1.9. : 6 agents de santé communautaire polyvalents sont recrutés
A.5.1.11. : Recrutement de 4 agents de sécurité à raison de deux pour le centre de santé du centre-ville et 2 pour le centre de santé de la Chapelle	X			E.5.1.11: 4 agents de sécurité à raison de deux pour le centre de santé du centre-ville et 2 pour le centre de santé de la Chapelle sont recrutés
*C: Commune; V: Ville; S: Section				

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
A.5.1.12. : Réalisation d'une séance annuelle de formation continue à l'intention de 10 membres formant le personnel technique des centres de santé publique	X			E.5.1.12. : Une séance annuelle de formation continue à l'intention de 10 membres formant le personnel technique des centres de santé publics est réalisée
A.5.1.13. : Réalisation d'une séance d'éducation sanitaire hebdomadaire dans les établissements de santé sur l'importance de la pyramide alimentaire	X			E.5.1.13. : Une séance annuelle de formation sur l'importance de la pyramide alimentaire est réalisée
A.5.1.14. : Acquisition de 2 incubateurs, 2 réfrigérateurs, 2 centrifugeuses, 2 osmoseurs et 2 hottes à flux laminaires pour les laboratoires des CDS publics	X			E.5.1.14. : 2 incubateurs, 2 réfrigérateurs, 2 centrifugeuses, 2 osmoseurs et 2 hottes à flux laminaires sont acquises pour les laboratoires des CDS publics
A.5.1.15. : Approvisionnement régulier des pharmacies et des établissements de santé en médicaments essentiels	X			E.5.1.15. : Les pharmacies sont approvisionnées régulièrement en médicaments essentiels
A.5.1.17. : Mise en place de réseaux communautaires de santé (personnel médical, médecins traditionnels, matrones) et d'une table sectorielle de santé	X			E.5.1.17. : Des réseaux communautaires de santé (personnel médical, médecins traditionnels, matrones) et une table sectorielle de santé sont mis en place
A.5.1.18. : Mise en place d'un programme de nutrition dans les centres de santé publics au profit des femmes enceintes, des femmes en âge de procréer et des enfants	X			E.5.1.18. : Un programme de nutrition dans les centres de santé pour le respect de la pyramide alimentaire haïtienne est mis en place
A.5.1.19. : Mise aux normes des services fournis par les établissements de santé au regard du PES (Paquet Essentiel de Service)			X	E.5.1.19. : Des services fournis par les établissements de santé au regard du PES (Paquet Essentiel de Service) sont mis aux normes
A.5.1.20. : Organisation de deux séances annuelles de formation et équipement des matrones de la commune				E.5.1.20. : Deux séances annuelles de formation sont organisées et des équipements sont fournis aux matrones de la commune
A.5.1.21. : Organisation de formation et affectation de 51 agents de santé communautaire polyvalents dans la commune	X			E.5.1.21. : 51 agents de santé communautaire polyvalents sont formés et affectés dans la commune
A.5.1.23. : Réparation de 3 conduits endommagés dont 1 au centre ville, 1 dans la 1 ^{ère} section et 1 dans la 3 ^{ème} section	X			E.5.1.23. : 3 conduits endommagés dont 1 conduit au centre ville, 1 dans la 1 ^{ère} section et 1 dans la 3 ^{ème} section sont réparés

*C: Commune; V: Ville; S: Section

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
A.5.1.27. : Réparation de 20 kiosques au centre-ville et les environs	X			E.5.1.27. : 20 kiosques du centre-ville et des environs sont réparés
A.5.1.30. : Opérationnalisation du service de surveillance et de contrôle bactériologiques des points d'eau de la commune (PMH, sources, kiosques, puits)	X			E.5.1.30. : Le service de surveillance et de contrôle bactériologique des points d'eau communale (PMH, sources, kiosques, puits) est opérationnalisé
A.5.1.33. : Réalisation d'une étude pour mesurer le taux de contamination des puits par rapport aux toilettes de proximité	X			E.5.1.33. : Une étude sur la proximité des forages de puits par rapport aux toilettes est réalisée
A.5.1.34. : Forage de quinze (15) puits artésiens publics dotés de pompes à motricité humaine fonctionnant à énergie solaire dans les sections rurales	X			E.5.1.34. : Quinze (15) puits artésiens publics dotés de pompes à motricité humaine fonctionnant à énergie solaire sont forés dans les sections rurales
A.5.1.35. : Entretien trimestriel du système de distribution d'eau potable par les techniciens du CAEPA	X			E.5.1.35. : Le système de distribution d'eau potable est entretenu chaque trois mois par les techniciens du CAEPA
A.5.1.36. : Captage de 2 sources à régime permanent potentiel de la commune			X	E.5.1.36. : 2 sources à régime permanent potentiel sont captées
SP5.2. : CRÉATION D'UN CADRE PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT PHYSIQUE ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DE LA POPULATION				
A.5.2.4. : Construction d'un centre de recherche et d'études du patrimoine au Campus Henry Christophe de Limonade	X			E.5.2.4. : Un centre de recherche et d'études du patrimoine au Campus Henry Christophe de Limonade est construit
A.5.2.5. : Construction de 3 bibliothèques; une à Bord de mer, une à Dereal et une à Bois de Lance			X	E.5.2.5. : 3 bibliothèques sont construites dont une à Bord de mer, une à Dereal et une à Bois de Lance
A.5.2.6. : Création d'une revue scientifique spécialisée sur les études du patrimoine culturel, immatériel et matériel ;		X		E.5.2.6. : Une revue scientifique spécialisée sur les études du patrimoine culturel, immatériel et matériels est créée;
A.5.2.7. : Equipement des 3 bibliothèques en matériel, augmentation du nombre d'ouvrages et mise en place d'une composante numérique au niveau des 3 bibliothèques	X			E.5.2.7. : 3 bibliothèques sont équipés en matériels, les ouvrages sont augmentés et une composante numérique est mis en place au niveau des 3 bibliothèques
*C: Commune; V: Ville; S: Section				

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
A.5.2.11 : Construction d'un centre d'animation culturel à Bois de Lance			X	E.5.2.11 : Un centre d'animation culturel à Bois de Lance est construit
A.5.2.20 : Formation d'une association de vodouisants				E.5.2.20 : Une association de vodouisant est formée
A.5.2.21 : Encadrement à la structuration des groupes vodou en association	X			E.5.2.21 : Des groupes vodou sont encadrés à se structurer en association
A.5.2.22 : Appui au financement de la construction de 2 temples de vodou	X			E.5.2.22 E.10.1.23 : La construction de 2 temples de vodou est appuyée financièrement
A.5.2.23 : Construction de 3 centres multiplex avec une surface règlementaire de 1ha et ½ soit 15 000 mètres carré ;	X			E.5.2.23 : 3 centres multiplex avec une surface règlementaire de 1ha et ½ soit 15 000 mètres carré sont construits
A.5.2.25 : Intégration de 5 nouvelles disciplines sportives, formation de moniteurs et organisation d'activités d'entraînement en Natation, Tennis, cyclismes, Marathon et Gymnastique	X			E.5.2.25 : 5 nouvelles disciplines sportives (Natation, Tennis, cyclismes, Marathon, Gymnastique, Basketball et de Volley-Ball) sont intégrées
A.5.2.26 : Appui à la structuration de 4 associations sportives et de loisirs dans la commune	X			E.5.2.26 : 4 associations sportives et de loisirs dans la commune sont appuyées pour leur structuration
A.5.2.35 : Réaménagement de la place publique du bourg	X			E.5.2.35 : La place publique du bourg est aménagée
A.5.2.36 : Aménagement des places publiques des trois sections communales ;	X			E.5.2.36 : Des places publiques des trois sections communales sont aménagées
SP5.3. RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT D'UN ESPACE D'APPRENTISSAGE ET DE RECHERCHE				
A.5.3.1 : Equipement de 10 écoles publiques dont 8 fondamentales et 2 lycées en mobiliers, matériels didactiques et pédagogiques à raison de 250 chaises, 10 tableaux, 5 bureaux, et 5 classeurs métalliques par école.	X			E.5.3.1 : 10 écoles publiques dont 8 fondamentales et 2 lycées sont équipés en matériels didactiques et pédagogiques à raison de 250 chaises, 10 tableaux, 5 bureaux, et 5 classeurs métalliques par école.
A.5.3.5 : Recrutement d'une inspectrice au Bureau du District Scolaire pour la supervision pédagogique des centres d'éducation préscolaire	X			E.5.3.5 : Une inspectrice au Bureau du District Scolaire pour la supervision pédagogique des centres d'éducation préscolaire est recrutée
A.5.3.6 : Encadrement et dotation de 4 écoles nationales de 10 ordinateurs et d'une bibliothèque par école au centre-ville et dans chaque section communale.	X			E.5.3.6 : 4 écoles nationales sont encadrées et dotées de 10 ordinateurs et d'une (1) bibliothèque par école dans le centre-ville et dans chaque section communale

*C: Commune; V: Ville; S: Section

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
A.5.3.10: Construction de 2 écoles publiques supplémentaires dans les sections communales selon les normes exigées par la carte scolaire			X	E.5.3.10 : 2 écoles publiques supplémentaires dans les sections communales selon les normes exigées par la carte scolaire sont construites
A.5.3.14: Nomination de 5 enseignant-e-s qualifiés par école publique dispensant des cours dans l'enseignement fondamental et secondaire				E.5.3.14 : 5 enseignant-e-s qualifiés par école publique pour dispenser de cours dans l'enseignement fondamental et secondaire sont nommés
A.5.3.16: Construction d'un lycée professionnel et technique, moderne doté d'un laboratoire, d'une cafétéria et d'une bibliothèque	X			E.5.3.16 : Un lycée professionnel et technique, moderne doté d'un laboratoire, d'une cafétéria et d'une bibliothèque est construit
A.5.3.19: Réhabilitation de 4 écoles publiques à raison d'une par section communale et une dans le centre-ville	X			E.5.3.19 : 4 écoles publiques à raison d'une par section communale et une dans le centre-ville sont réhabilitées
A.5.3.22 : Appui à la formation de 6 formateurs de pilotage d'engins lourds	X			E.5.3.22 : La formation de 6 formateurs de pilotage d'engins lourds est appuyée
A.5.3.23 : Mise en place des filières de formation sur l'entrepreneuriat, gestion de petites et moyennes entreprises, plan d'affaires pour 25 jeunes par an au Campus Henry Christophe de Limonade	X			E.5.3.23: Des filières de formation sur l'entrepreneuriat, gestion de petites et moyennes entreprises, plan d'affaires sont mis en place au Campus Henry Christophe de Limonade
A.5.3.26 : Construction de 4 centres d'éducation préscolaire équipés de matériels adéquats favorisant le développement psychomoteur, social et affectif des enfants.	X			E.5.3.26 : 4 centres d'éducation préscolaire bien équipés avec de matériels adéquats sont construits
PROGRAMME 6 : MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE				
SP6.1. : MODERNISATION DES BASES DE L'ÉCONOMIE LOCALE				
A.6.1.3 : Appui technique et financier au renforcement des capacités productives de 2000 agriculteurs	X			E.6.1.3 : Le renforcement des capacités productives de 2000 agriculteurs sont appuyés techniquement et financièrement
A.6.1.5 : Formation de 1000 agriculteurs et 20 organisations de producteurs dans les 3 sections communales en technique moderne de pratique agricole, de transformation et de commercialisation des produits	X			E.6.1.5 : 1000 agriculteurs et 20 organisations de producteurs dans les 3 sections communales sont formés en technique moderne de pratique agricole, de transformation et de commercialisation des produits
*C: Commune; V: Ville; S: Section				

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
A.6.1.6 : Réhabilitation de 3000 mètres de canaux d'irrigation alimenté par le barrage de Latannerie	X			E.6.1.6 : 3000 mètres de canaux d'irrigation alimenté par le barrage de Latannerie sont réhabilités
A.6.1.8 : Formation de 3 comités de gestion des périmètres irrigués	X			E.6.1.8 : 3 comités de gestion des périmètres irrigués sont formés
A.6.1.11 : Création de conditions favorables pour encourager le secteur privé à construire 4 nouvelles fermes agricoles de 100 ha chacune	X			E.6.1.11 : Des conditions favorables pour encourager le secteur privé à construire 4 nouvelles fermes agricoles de 100 ha chacune sont créées
A.6.1.14 : Introduction de nouvelles variétés adaptées, à haut rendement et à haute valeur commerciale			X	E.6.1.14 : De nouvelles variétés adaptées à haut rendement et à haute valeur commerciale sont introduites
A.6.1.16 : Distribution de 300 bovins et 1000 caprins de races améliorées aux éleveurs			X	E.6.1.16 : 300 bovins et 1000 caprins améliorés sont distribués aux éleveurs
A.6.1.18 : Construction de 8 infrastructures d'élevage dont 1 porcherie, 2 poulaillers, 3 de bovins et 2 de caprins			X	E.6.1.18 : 8 infrastructures d'élevage dont 1 porcherie, 2 poulaillers, 3 de bovins et 2 de caprins sont construites
A.6.1.21 : Construction de 2 stations de monte communales			X	E.6.1.21 : 2 stations de monte communales sont construites
A.6.1.26 : Réalisation de 10 séances de formation à l'intention de 1000 éleveurs en pratique d'élevage intensif et en conservation de fourrage			X	E.6.1.26 : 10 séances de formation à l'intention de 1000 éleveurs en pratique d'élevage intensif et en conservation de fourrage sont réalisées
A.6.1.27 : Distribution de 300 lapins et 300 ovins à 150 familles dans la 3e section			X	E.6.1.27 : 300 lapins et 300 ovins à 150 familles dans la 3e section sont distribués
A.6.1.28 : Mobilisation de 10 agronomes en vue d'organiser des sessions de formation à l'intention des éleveurs dans 10 localités (Pistère, Du bourg, Déréal, Chabanon, Duhaut, Bas Saline, Déricourt, Bellevue, Destouches)			X	E.6.1.28 : 10 agronomes sont mobilisés en vue d'organiser des sessions de formation à l'intention des éleveurs dans 10 localités (Pistère, Du bourg, Déréal, Chabanon, Duhaut, Bas Saline, Déricourt, Bellevue, Destouches)
A.6.1.29 : Dynamisation du GSB (Gwoupman Sante Bèt) par la réalisation de formation continue au profit des membres	X			E.6.1.30 : Le GSB (Gwoupman Sante Bèt) est dynamisé par la réalisation de formation continue au profit de leurs membres
A.6.1.30 : Réalisation de 4 campagnes annuelles de vaccination (new castle, gonborro, pian, charbon)			X	E.6.1.30 : 4 campagnes annuelles de vaccination sont réalisées (new castle, gonborro, pian, charbon)
A.6.1.32 : Appui à la promotion des techniques de préparation d'aliments pour le bétail			X	E.6.1.32 : La promotion des techniques de préparation d'aliments pour le bétail est appuyée
*C: Commune; V: Ville; S: Section				

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
A.6.1.33 : Distribution de semences et de boutures d'espèces fourragères à 200 éleveurs par section			X	E.6.1.33 : Des semences et de boutures des espèces fourragères sont mises à la disposition des éleveurs
A.6.1.35 Construction d'un (1) nouveau palan				E.6.1.35 : Un nouveau palan est construit
A.6.1.37 : Endiguement de 1000 mètres de la grande rivière			X	E.6.1.37 : 1000 mètres de la grande rivière sont endigués
A.6.1.40 : Distribution de 40 ruches apicoles aux riverains du quartier de Bord de mer et de Chabanon			X	E.6.1.40 : 40 ruches apicoles sont distribuées aux riverains du quartier de Bord de mer et de Chabanon
A.6.1.42 : Formation de 20 techniciens en technique de réparation de DCP			X	E.6.1.42 : 20 techniciens sont formés en technique de réparation de DCP
A.6.1.43 : Organisation annuelle d'une séance de formation pendant cinq ans sur les pratiques modernes de pêche	X			E.6.1.43 : Une séance annuelle de formation pendant cinq ans sur les pratiques modernes de pêche est organisée
A.6.1.45 : Construction et équipement de 2 centres de pêche dans les localités de Chabanon et Bord de mer			X	E.6.1.45 : 2 centres de pêche dans les localités de Chabanon et Bord de mer sont construits et équipés
A.6.1.46 : Appui à l'achat 'un bateau de pêche				E.6.1.46 : Un bateau de pêche est acheté
A.6.1.51 : Construction de 2 lacs collinaires de 1000 m3 chacun dans les 2ème et 3ème sections			X	E.6.1.51 : 2 lacs collinaires de 1000 m2 chacun sont construites dans les 2ème et 3ème sections
A.6.1.52 : Formation de 2 associations en gestion et exploitation des lacs			X	E.6.1.52 : 2 associations en gestion et exploitation des lacs sont formées
A.6.1.58 . Organisation de brigades de surveillance contre les fouilles sauvages et illégales des carrières	X			E.6.1.58 : Une brigade de surveillance contre les fouilles sauvages et illégales des carrières est organisée
A.6.1.59 . Réalisation d'une étude pour l'identification des ressources minières de la commune;	X			E.6.1.59 : Une étude pour identifier les ressources minières de la commune est réalisée ;
A.6.1.60 . Mécanisation de l'exploitation des carrières par l'aquisition d'une excavatrice et 1 pelleteuse;	X			E.6.1.60 : L'exploitation des carrières est mécanisée par l'acquisition d'une excavatrice et 1 pelleteuse ;
SP6.2 : DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE L'ENTREPRENARIAT LOCAL				
A.6.2.3 : Création d'un fonds destiné à financer les producteurs investissant dans l'agroalimentaire et la transformation des produits locaux	X			E.6.2.3 : Un fonds destiné à financer les producteurs investissant dans l'agroalimentaire et la transformation des produits locaux est créé
A.6.2.8 : Création d'une association regroupant les PME/PMI	X			E.6.2.8 : Une association regroupant les PME/PMI est créée
*C: Commune; V: Ville; S: Section				

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
A.6.2.16 : Construction d'une usine de transformation des céréales (centre de moulins)	X			E.6.2.16 : Une usine de transformation des céréales est construite
A.6.2.17 : Aménagement de la laiterie de Limonade	X			E.6.2.17 : La laiterie de Limonade est aménagée
A.6.2.20 : Création de 2 nouvelles mutuelles dans chaque section communale par année			X	E.6.2.20 : 2 nouvelles mutuelles dans chaque section communale sont annuellement créées
A.6.2.21 : Réseautage de 10 mutuelles par section pour faciliter des prêts aux membres			X	E.6.2.21 : 10 mutuelles par section sont mises en réseau par année
A.6.2.24 : Réalisation d'une émission radiophonique pour sensibiliser les entrepreneurs sur la compréhension des institutions financières et les modalités de prêts, crédit, taux d'intérêts, solvabilité etc.	X			E.6.2.24 : Une émission radiophonique est réalisée pour sensibiliser les entrepreneurs les modalités de prêts, crédit, taux d'intérêts, solvabilité est réalisée
A.6.2.26 : Création d'une filière pour la formation de professionnels de commerce et d'entrepreneurs à l'université de Limonade.			X	E.6.2.26 : Une filière pour la formation de professionnelle en commerce et d'entrepreneuriat à l'université de Limonade est créée
A.6.2.27 : Réalisation de 5 spots publicitaires dans des médias, réseaux sociaux, journaux pour faire le marketing territorial de la commune de Limonade	X			E.6.2.27 : 5 spots publicitaires dans des médias, réseaux sociaux, journaux pour faire le marketing territorial sont réalisés
A.6.2.30 : Construction d'un marché à la deuxième section, dans la localité de Gédé			X	E.6.2.30 : Un marché à la deuxième section, dans la localité de Gédé est construit
A.6.2.31 : Construction d'un marché équipé de dépôts dans la première section			X	E.6.2.31 : Un marché équipé de dépôts dans la première section est construit
SP6.3 : VALORISATION DES POTENTIALITÉS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE				
A.6.3.1 : Construction d'un hôtel standard avec 3 hibiscus dans la 2ème section de Bois de Lance;			X	E.6.3.1 : Un hôtel standard avec 3 hibiscus dans la 2ème section de Bois de Lance est construit
A.6.3.7 : Construction d'un musée à Fossé-Capois			X	E.6.3.7 : Un musée à Fossé-Capois est construit
A.6.3.8 : Aménagement au terme d'un partenariat public- privé de 5 plages: plage dlo brocher, plage bambou beach, plage sur le site de Kay boule, plage du Basen Ste Philomène			X	E.6.3.8 : 5 plages sont aménagées au terme de partenariat public-privé (plage dlo brocher, plage bambou beach, plage sur le site de Kay boule, plage du Basen Ste Philomène)
*C: Commune; V: Ville; S: Section				

Actions	Localisation			Extrants
	C*	V*	S*	
A.6.3.9: Création d'une revue touristique et culturelle trimestrielle communale;	X			E.6.3.9: Une revue touristique et culturelle trimestrielle communale est créée;
A.6.3.10 : Organisation pendant cinq ans de 5 foires touristiques et artistiques	X			E.6.3.10: 5 foires touristiques et artistiques sont organisées pendant cinq ans
A.6.3.12 : Implantation de deux agences de voyage dans la commune	X			E.6.3.12: Deux agences de voyage sont implantées dans la commune
A.6.3.16: Valorisation de la grotte bassin manbo au terme d'un partenariat public-privé			X	E.6.3.16: La grotte de bassin manbo est valorisée au terme d'un partenariat public-privé
A.6.3.18: Construction de deux centres d'observation d'oiseaux (un à Morne dusson et un autre dans la 2ème section)			X	E.6.3.18: Deux centres d'observation d'oiseaux (un à Morne dusson et un autre dans la 2ème section) sont construites
A.6.3.20: Création de 2 espaces d'attraction et de loisirs à Fossé Capois et sur le site de la source de Dusson;	X			E.6.3.20: Deux espaces d'attraction et de loisirs sont créés à Fossé Capois et sur le site de la source de Dusson;
A.6.3.22 Formation d'une association d'artisans	X			E.6.3.22: Une association d'artisans est formée
A.6.3.24: Construction de 3 galeries d'exposition de 500 m2 à Bord de mer, 400 m2 dans la section de Bois de lance et 400m2 au centre-ville;	X			E.6.3.24: 3 galeries d'exposition sont construites dont une de 500 m2 à Bord de mer, une autre de 400 m2 dans la section de Bois de lance et une autre de 400m2 au centre-ville;
A.6.3.26: Construction d'une boutique de vente de matériel artisanal ;	X			E.6.3.26: Une boutique de vente de matériel artisanal est construite
*C: Commune; V: Ville; S: Section				

Source: Mairie de Limonade / Atelier de programmation physique et par compétences du PCD / 2021

Annexe 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE PILOTAGE

Nom	Prénom	Zone représentée	Institution
Joachim	Samantha	Centre-ville	Société civile
Augustin	Joranne	Centre ville	COFEDEL
Louis	Kesnel	1 ^{ère} section	COFEDEL
Julien	Altitude	Centre ville	OJDL
Michel	Ezechiël	Centre ville	FORCE
Elot	Lovensky	Centre ville	Limonade debout
Geffrard	Gessica	Centre ville	Forum
Fonrose	Bernadin	Limonade	FORCE
Alane	Edeline	Limonade	FORCE
Louis	Jean Renel	Centre ville	GAC
Joseph	Manès	Centre ville	SLHPP
Dieudonné	Gesner	Limonade	Mairie
Etienne	Kesnel	Limonade	AJDB
Pierre	Nirva	Centre ville	AJAT
Jean	Loudrwige	Centre ville	Ligue des pasteurs/CAEPA
Pierre	Leonard	Limonade	FORCE
Augustin	Phanel	3 ^{ème} section	FORCE
Mesidor	Wilnise	Limonade	Délégué de ville
Toussaint	Loux	1 ^{ère} section	OGNS
Dieudonné	Marie-Joseph	Limonade	AFKODA
Pierre	Mackendy	Limonade	FORCE
Pierre	Jovenie	Limonade	OPHA
Gérome	Romain	Limonade	Mairie
Gustave	Jolicoeur	Limonade	Mairie
Nérestant	Anitat	Limonade	RAFAVAL

Antolius	Jose	2 ^{ème} section	CASEC
Jean Louis	Wesner	1 ^{ère} section	CASEC
Thimothé	Evans	1 ^{ère} section	OPPBL
Obéi	Wiliamnick		Délégué de ville
Paul	Phaniel	1 ^{ère} section	FORCE
Mompoint	Paulius	1	CASEC
Joseph	Roseline	3 ^{ème} section	ASEC
Vincent	Walky	Centre-ville	
Moliné	Tonise	Limonade	AFKODA
Dieudonné	Kidner	Limonade	
Esteve	Stanley-Frantz	Limonade	
Petit-Do	Romenitho	Limonade	
Milien	Roudy	Limonade	
Dieudonné	Marie Jocelyne	Limonade	AFKODA
Méhu	Micial	Limonade	
Colas	Snarly	Limonade	
Bien-Aimé	Henry-Claude	2 ^{ème} section	MPDB
Mompoint	Charléus	2 ^{ème} section	
Michel	Halande	2 ^{ème} section	
Pierre	St Juste	Centre-Ville	
Robert	Emmanuel Antoine	Centre-Ville	
Dorsainvil	Eliothe	Centre-Ville	
Saint-Hilaire	Laustère	2 ^{ème} section	
Jean	Lucien	Centre-Ville	
Augustin	Paul Guensy	Centre-Ville	
St Fleur	Lunia	1 ^{ère} section	ASEC
Manguira	Jean-Delavoix	1 ^{ère} section	SLHPP
Bazil	Fritznel	Centre-Ville	
Agenor	Osseliteau	Centre-Ville	
Voltaire	Loveline	2 ^{ème} section	CASEC

Source: Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

Annexe 3

COMITÉ DIRECTEUR DU COMITÉ DE PILOTAGE

Nom	Prénom	Fonction
Dieudonné	Gesner	Président
Claudin	Saül	Vice-Président
Romain	Gérome	Responsable relations publique
Augustin	Phanel	Secrétaire
Augustin	Joranne	Sous-secrétaire
Manguira	Jean Delavoix	Conseiller
Néréstant	Anita	Conseillère

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

Annexe 4

ÉQUIPE TECHNIQUE DE TERRAIN (ANIMATEURS, FACILITATEURS ET COORDONNATEUR)

► ANNEXE 4.1 : EQUIPE DE COORDINATION TECHNIQUE

Nom	Prénom	Fonction
Honoré	Patrick Hermain	Coordonnateur
Dalias	Jude	Facilitateur

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► ANNEXE 4.2 : ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Nom	Prénom	Fonction	Unité géographique représentée
Bernadin	Ramcès	Animateur	3 ^{ème} section, Roucou
Monfiston	Duckenson	Animateur	
Manguira	Hochimine	Animateur	1 ^{ère} section
Mompoint	Luckency	Animateur	
Manguira	Rivanova	Animatrice	
Misterant	Denise	Animatrice	2 ^{ème} section
Brave	Renald	Animateur	
Francois	Walky	Animateur	Centre-ville
Ylaïs	Jean Claude	Animateur	

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► **ANNEXE 4.3 : TECHNICIENS ET TECHNICIENNES SECTORIEL-LE-S**

Nom	Prénom	Fonction
Lubin	Saumol Max	Technicien-consultant pour les thématiques Communication, télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, urbanisme, habitat, foncier, logement et aménagement du territoire
Etienne	Hérard	Technicien-consultant pour les thématiques Environnement, changements climatiques, risques et désastres
André	Abel	Technicien-consultant pour les thématiques Administration locale et services déconcentrés, Partenariat, intercommunalité et coopération décentralisée
Venance	Valcin	Technicien-consultant pour la thématique Finances locales
Pierre	Sam Klarynson	Technicien-consultant pour les thématiques Organisations et société civile, Culture, cultes et religions
Jean	Luckenson	Technicien-consultant pour les thématiques Patrimoine, arts et lettres
Adrien	Carlyle	Technicien-consultant pour les thématiques Sports, loisirs et activités culturelles
Mirlande	Borgella	Technicien-consultant pour les thématiques Justice et droits humains. Sécurité, État civil et identification de la population
Chérustin	Rico	Techniciens-consultant pour les thématiques Éducation, alphabétisation et formation professionnelle
Clairesia	Joël	
Finis	Rony	Technicien-consultant pour les thématiques Énergie, électricité et éclairage public, mines et carrières, voies de communication, mobilité, routes et transport, construction, bâtiments et travaux publics, eau, hygiène publique et assainissement
Dalias	Jude	Technicien-consultant pour les thématiques Agriculture et sylviculture, élevage, pêche et chasse
Sanon	Woodly	Technicien-consultant pour les thématiques Commerce et institutions financières, industrie PME/PMI et entrepreneuriat
Borgella	Mirlène	Technicienne-consultante pour les thématiques Artisanat, métier et industries créatives
Lubin	Eddy	Technicien-consultant pour les thématiques Tourisme, hôtellerie et restauration
Johny	Denis	Technicien-consultant pour les thématiques Santé et nutrition
Rachel	Saint Julien	Technicienne-consultante pour les thématiques Genre et inclusion sociale

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

Annexe 5

PARTICIPANT-E-S AUX ATELIERS D'ACTUALISATION DU PCD

Nom	Prénom	Sexe
1. Abela	Eldie	F
2. Accilien	Antoine	M
3. Adrien	Carly	M
4. Agenat	Osseliteau	M
5. Alchemin	Toussaint Obeï	M
6. Alexis	Lucie	F
7. Alexis	Wesly	M
8. Almonor	Angelot	M
9. Alphonse	Philogène	M
10. Alteon	Elie	M
11. Althed	Ali Junior	M
12. André	Abel	M
13. Antenor	Urielle	F
14. Antenor	Wilner	M
15. Antoine	Accilis	M
16. Antoine	Anne	F
17. Antoine	Anne-Therèse	F
18. Antoine	Ilan-Kendy	M
19. Antoine	Jeanty	M
20. Antoine	Louis-Denson	M
21. Antoine	Maguerrite	F
22. Antoine	Sorel	M
23. Aristide	Wensdy	M
24. Aswald	Edeline	F
25. Auguste	Ader	M
26. Augustin	Arhins	M
27. Augustin	Castro	M
28. Augustin	Dieumène	F
29. Augustin	Emmanuel	M
30. Augustin	Paul Gueny	M
31. Augustin	Phanel	M
32. Aurel	Gabrielle	F
33. Bazil	Aristony	M
34. Bazil	Guitaud	M

35.	Beliard	Philomé Jeftey	M
36.	Belimaire	Evenson	M
37.	Bernadin	Emmanuel	M
38.	Bernadin	Ernson	M
39.	Bernadin	Evason	M
40.	Bernadin	Ramcès	M
41.	Bernadin	Saint-Phart	M
42.	Bessard	Johnson	M
43.	Bien-Aimé	Henry-Claude	M
44.	Bien-Aimé	Jacson	M
45.	Blaise	Laveau	M
46.	Borgella	Mirlande	F
47.	Brave	Renald	M
48.	Bréus	Wilfrant	M
49.	Cadet	Junia	F
50.	Cadet	Misanne	M
51.	Cadet	Wilmain	M
52.	Cajuste	Duckenson	M
53.	Orrphilien	Wisman	M
54.	Cenat	Weed Mayer	M
55.	Cerant	Renold	M
56.	Charles	Etzer	M
57.	Charles	Luxon	M
58.	Charles	Pierre	M
59.	Charles	Pierre-Louis	M
60.	Charles	Roslyn	M
61.	Cherfils	Alexis	M
62.	Cherfils	Eddy	M
63.	Cherfils	Merci-Dieu	M
64.	Cherfils	Sandra	F
65.	Cherfils	Sorel	M
66.	Cherizard	Eddy	M
67.	Chery	Catiana	F
68.	Cinéas	Lucksinèl	M
69.	Clairdis	Nicodène	M
70.	Clèrmon	Nella	F
71.	Clermond	Magalie	F
72.	Lisca	Mehu	M
73.	Compère	Jean Fritz	M

74.	Dadaille	Fabiola	F
75.	Dalias	Jude	M
76.	Dameus	Frantz	M
77.	Damoclès	Chermond	M
78.	Daniel	Pierre	M
79.	Davilmar	Nerlande	F
80.	Dazil	Guिताud	M
81.	Delis	Werly	M
82.	Desamour	André	M
83.	Desamour	Foslin	M
84.	Desamour	Herode	M
85.	Desravines	Anne-Rose	F
86.	Desravines	Erick	M
87.	Dessin	Espere	M
88.	Dieudonné	Marie-Joceline	F
89.	Dorelas	Joseph	M
90.	Dorvil	Henry-Claude	M
91.	Durant	Jesula	F
92.	Durosier	Avira	F
93.	Dutrevil	Jocelyn	M
94.	Elizé	Ricardo	M
95.	Elot	Lovekendy	M
96.	Estinphar	M. Dumassais	M
97.	Etienne	Kesnel	M
98.	Falix	Fenelon	M
99.	Fenelon	Felix	M
100.	Finis	Rony	M
101.	Fleurand	Gensly	M
102.	Fleurand	Odelyn	M
103.	Fleurentin	Lynda	F
104.	Fleurentin	Phael	M
105.	Fleurimond	Samuel	M
106.	Fonrose	Bernadin	M
107.	François	Jacqueline	F
108.	François	Jodanois	M
109.	François	Roland	M
110.	Francois	Walky	M
111.	Frazer	Meneighdo	M
112.	Garçon	Jacquelin	M

113. Geffrard	Jean-Vixon	M
114. Geffrard	Jessica	F
115. Gérôme	Romain	M
116. Gérôme	Ulysse	F
117. Gertride	Emam	M
118. Gesner	Dieudonné	M
119. Grégoire	Fradeland	M
120. Guerrier	Chermana	F
121. Guerrier	Steven	M
122. Guerrier	Tamaha	F
123. Gustave	Eranckel	M
124. Gustave	Jolicoeur	M
125. Gustave	Julny	F
126. Henry	Nitehbenison	M
127. Histerant	Denise	F
128. Honoré	Patrick Hermain	M
129. Hyacinthe	Fernande	F
130. Isaac	Vitevius	M
131. Isaac	Wilmise	F
132. Isaixe	Sony	M
133. Jacques	Edmond	M
134. Jasmin	Fritz-Nella	F
135. Jean	Emmanuel	M
136. Jean	Exon	M
137. Jean	Frantzdy	M
138. Jean	Guerlanda	F
139. Jean	Guirlanda	F
140. Jean	Jhoubly	M
141. Jean	Widmaillet	M
142. Jean-Baptiste	Eddy	M
143. Jean-Baptiste	Fabiola	F
144. Jean-Baptiste	Harold	M
145. Jean-Baptiste	Harry	M
146. Jean-Baptiste	Manawine	F
147. Jeaneus	Daniel	M
148. Jean-Francois	Doudlin	M
149. Jean-Louis	Junior	M
150. Jean-Philippe	Chadley	M
151. Jean-Pierre	Dieudonné	M

152. Jean-Pierre	Exon	M
153. Jean-Pierre	Romel	M
154. Jérôme	Alin	M
155. Jérôme	Romain	M
156. Joachin	Bendji	M
157. Joachin	Philomise	F
158. Joseph	Djersly	M
159. Joseph	Alkerson	M
160. Joseph	Alma	M
161. Joseph	Alna	F
162. Joseph	Antoine	M
163. Joseph	Donald	M
164. Joseph	Grégory	M
165. Joseph	Jovens	M
166. Joseph	Kenson	M
167. Joseph	Manar	M
168. Joseph	Manès	M
169. Joseph	Richason	M
170. Joseph	Robins	M
171. Joseph	Ronald	M
172. Joseph	Ruth-Mania	F
173. Joseph	Widmak	M
174. Julien	Altude	F
175. Julien	Midlin	M
176. Julien	Vanessa	F
177. Julmice	Pasly	M
178. Julmice	Ramy	M
179. Jwachen	Marianie	F
180. Laguerre	Silibert	M
181. Lainé	Asha	F
182. Lebrun	Chrysmène	F
183. Lebrun	Jeanlusma	M
184. Lebrun	Justin	M
185. Lefort	Boisleau	M
186. Louidor	Eximond	M
187. Louidor	Gaby	M
188. Louis	Antoine	M
189. Louis	Frantzdy	M
190. Louis Jean	Renel	M

191. Louis	Jean-Louis	M
192. Louis	Rodney	M
193. Louis	Roudy	M
194. Louis	Sergo	M
195. Lubain	Max Samuel	M
196. Lubin	Eddy	M
197. Luckessi	Djery	M
198. Lucien	Samuel	M
199. Lucien	Gener	M
200. Malgloire	Daniel	M
201. Manguira	Ounisse Rivanova.	F
202. Manguira	Hochimine	M
203. Manguira	Jean-Delavoix	M
204. Matial	Islande	F
205. Maxi	Jasmine	F
206. Meran	Lisea	F
207. Mesidor	Samantha	F
208. Mesidor	Wilnise	F
209. Mexil	Alex	M
210. Michal	Dovid	M
211. Michel	Joseph Santel	M
212. Michel	David	M
213. Michel	Jacques	M
214. Michel	Jean-Mary	M
215. Michel	Marckenson	M
216. Michel	Mardeline	F
217. Michel	Rosenie	F
218. Milien	Estidieu	M
219. Mistererant	Denise	F
220. Mistererant	Jenise	F
221. Moline	Tonise	F
222. Mompont	Marie Lucie	F
223. Moncher	Emmanuel	M
224. Mondesir	Edlin	M
225. Mondesir	Carmène	F
226. Mondesir	Edlin	M
227. Mondesir	Faton	M
228. Mondestin	Miratus	M
229. Mondestin	Wisly	M

230. Monfiston	Duckenson	M
231. Mompont	C.Luckency	M
232. Mompont	Delima	M
233. Mompont	Luccency	M
234. Mompont	Nolas	M
235. Mompont	Paulius	M
236. Mompremier	Paulius	M
237. Monvil	Masli	M
238. Monvil	Merlet	M
239. Myrtil	Emmanuel	M
240. Nemour	Bedeline	F
241. Neretant	Anita	F
242. Nerestant	Thelor	M
243. Noël	Garry	M
244. Obeï	Aristide	M
245. Obeï	Wisland	M
246. Obeï	Rivenson	M
247. Océan	Emanise	F
248. Octama	Wildy	M
249. Olibrice	Fodeline	F
250. Olibrice	Morolus	M
251. Oravien	Fendjy	M
252. Ozirus	Eliacin	M
253. Paul	Chrissie	F
254. Paul	Phaniel	M
255. Paul	Wileau	M
256. Paul	Yfettina	F
257. Paul	Youselin	M
258. Pericles	Juslaine	F
259. Perikles	Yanik	M
260. Petit-Do	Romenitho	M
261. Petit-Frère	Amouse	F
262. Petit-Frère	Chantal	F
263. Petit-Frère	Fritz	M
264. Petit-Frère	Maurice	M
265. Petit-Frère	Maurier	M
266. Petit-Frère	Shedeline	F
267. Petit-Maitre	Noé	M
268. Philemond	Edouard	M

269. Philemond	Meis	M
270. Philippe	Paulien	M
271. Philippe	Gerilien	M
272. Philippe	Max Grégore	M
273. Pierre	Léonard	M
274. Pierre	Angeline	F
275. Pierre	Antolius	M
276. Pierre	Arsène	M
277. Pierre	Daniel	M
278. Pierre	Dutrevil	M
279. Pierre	Fridelande	F
280. Pierre	Hudson	M
281. Pierre	Jasmin	M
282. Pierre	Joudelande	F
283. Pierre	Léonard	M
284. Pierre	Metellus	M
285. Pierre	Michel	M
286. Pierre	Micky Ardouin	M
287. Pierre	Nivar	M
288. Pierre	Olio	M
289. Pierre	Renel	M
290. Pierre	Reonard	M
291. Pierre	Sam Klarynson	M
292. Pierre	Wigenson	M
293. Pierre	Wilbert	M
294. Pierre	Wilma	M
295. Pierre	Wilna	F
296. Pierre-Louis	Elinx	M
297. Pierrot	Caly	M
298. Prinevil	Patrick	M
299. Prophète	Remy	M
300. Prophète	Wildy	M
301. Prophète	Yvon	M
302. Remaud	Evens	M
303. Renaud	Chenet	M
304. René	Buly	M
305. René	Jocelyn	M
306. René	Bertrand	M
307. Rev. Jean	Loudwige	F

308. Robert	Apolès	M
309. Rony	Voltaire	M
310. Saint Julien	Rachel	F
311. Saint Juste	Antoine Philomé	M
312. Saintil	Kelly	M
313. Saint-Fleur	Roselande	F
314. Saint-Fleur	Jeftey	M
315. Saintilaire	Lautère	M
316. Saint-Juste	Jacquelin	M
317. Saint-Noé	Yves	M
318. Saint-Val	Wislande	F
319. Sandra	Duma	F
320. Saufranc	Walnique	M
321. Saül	Claudin	M
322. Sautel	Michel	M
323. Seide	Jacky	M
324. Semerant	Jean-Baptiste	M
325. Séraphin	Dieu-Lourdes	F
326. Séraphin	Jovenel	M
327. Sévère	Malaika	F
328. Siméon	Rodney	M
329. Siméon	Tamara	F
330. Sinsmyr	Walky	M
331. Stephen	Mikendy	M
332. St-Firmin	Wisly	M
333. St-Fleur	Lunia	F
334. St-Hillaire	Jacques Belony	M
335. St-Hubert	Jose	M
336. St-Preux	Booz	M
337. St-Vil	Roland	M
338. Sylpha	Piervil	M
339. Tanis	Wilmin	M
340. Tanis	Wismènet	M
341. Tanis	Yvrose	F
342. Thelusma	Eventz	M
343. Thimothée	Evans	M
344. Thimothée	Léonce	M
345. Toussaint	Darline	F
346. Toussaint	Hermide	F

347. Toussaint	Louis	M
348. Valmy	Eidney	M
349. Vedrine	Jean-Marco	M
350. Victor	Josiane	F
351. Victor	Lyogeens	M
352. Vincent	Joanem	M
353. Vincent	Lucianie	F
354. Vincent	Luciany	M
355. Vincent	Walky	M
356. Voltaire	Loveline	F
357. Wisly	St-Firmin	M
358. Ylais	Jean-Claude	M
359. Ylisee	Varonne	F
360. Zéphyr	Wisly	M

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

Annexe 6

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DES INSTANCES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL / COMITÉ DE MISE EN OEUVRE

► CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL / COMITÉ DE MISE EN OEUVRE

No	Prénom et Nom	Institutions /Secteurs / Organisations	Téléphone
1.-	Gesner Dieudonné	Conseil Municipal	3744-3747
2.-	Saül Claudin	Conseil Municipal	3710-9175
3.-	Carmen Mondesir	Conseil Municipal	3791-4863
4.-	Sergo Louis	Directeur Général de la Mairie	3608-2436
5.-	Sophonie François	CASEC 1 ^{ère} Section	3612-2746
6.-	Antolius Pierre	CASEC 2 ^{ème} Section	3690-5479
7.-	Rénold Cérant	CASEC 3 ^{ème} Section	4113-4120/
8.-	Lunia Saint- Fleur	ASEC 1 ^{ère} Section	42086073
9.-	Hallande Michel	ASEC 2 ^{ème} Section	3411-4270
10.-	Wilbert Pierre	ASEC 3 ^{ème} Section	3385-1444
11.-	Olibrice Marc	Vice Délégation	
12.-	Elima Obéi	Tribunal de Paix	

13.-	Dorsainvil Elliothe	Police Nationale d'Haïti	4279-3828
14.-	Israël Milien	État Civil	4019-4056
15.-	Renaud Evens	Office Nationale d'Identification	3663-5088/3220-8731
16.-	Lourdige Jean	Comité d'Adduction d'Eau Potable	3774-3817
17.-	Joseph Samuel	Bureau Agricole Communal	4911-6225
18.-	James J. Georges Jeancé	Agence Locale des Impôts	3220-0365
19.-	Petit-Do Romenito	Protection Civile	4212-4846
20.-	Oswald Edeline	Organisations de femmes	32795058/37650550
21.-	Louis Inias	Société Limonadienne d'Histoire et de Protection de Patrimoine	3644-8768/4289-1122
22.-	Méhu Lisca	Diaspora	3762-7264
23.-	Nolis Charles	Secteur privé de l'Éducation	
24.-	Louis Jean	Secteur privé de la santé	
25.-	Paul Phaniel	FORCE	3725-9999
26.-	Frandy Orélien	Syndicat enseignant-e-s	
27.-	Jean Fritz Compère	Presse, médias et téléphonie mobile	4403-2501
28.-	Romel Jean Pierre	Secteur Sports et loisirs	3823-6567
29.-	Jean baptiste Michel Jean- Gilles	Secteur Culture	
30.-	Jean Renel Louis	Tourisme, hôtellerie et restauration	3470-8687
31.-	Josué Jean Baptiste	Pêche et chasse	3310-0023
32.-	Yvon prophète	Secteur Privé Agricole	4250-6750/3752-4758
33.-	Frismin Vincent	Secteur Privé des Affaires	
34.-	Olibrice Moralis	Ti plantè	4309-3471
35.-	Mezadier Josette	Caisses populaires Fraternité	3822-9032
36.-	Louix Toussaint	Chambre d'Agriculture de Limonade	4844-2996
37.-	Michel Rosenie	Mouvman Fanm Peyizan Limonad (MOFAPELI)	3757-1378
38.-	Oswald Edeline	Mouvman Fanm pou Devlopman Limonad	3279-5058/3765-0550
39.-	Faustin Desamours	Notable	4205-7430
40.-	Philippe Gérien	Notable	4232-3969/40567831
41.-	Bathuel Bertrand	Notable	
42.-	Aurelle Gabrielle	ONG 1/ Sonje haiti	
43.-	Francois Walky	Union des Cadres pour le Progrès	4654-9447
44.-	Brave Renald	Regroupement des Jeunes Actifs pour le Développement de Bois-de-Lance	4833-5023
45.-	Joseph Manès	Association des fermiers de Limonade	4708-2553

46.-	Siméon Rodney	Organisation des Jeunes pour le Développement Limonade	4718-4797
47.-	Gustave Jolicoeur	Rasanbleman Oganizasyon Peyizan Limonad	44809465
48.-	Hochimine Manguira	Action des Jeunes pour l'Émergence d'Haïti	4425-7078/4207-5020
49.-	Rivanova Manguira	Organisation No limit en Action pour le Développement	4681-6844/ 3366-7492
50.-	Mésidor Wilnise	Konbit pou Rebati Limonad	4195-9563
51.-	St Hubert Jose	Association des Jeunes de Goyard	4293-1498/4413-8986

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► COMITÉ EXÉCUTIF DU CDC / CMO

Postes	Prénom	Nom	Téléphone
Président	Gesner	Dieudonné	3744-3747
Vice-président	Carmen	Mondésir	3791-4863
Secrétaire	Brave	Rénald	4833-5023
Secrétaire Adjoint	Siméon	Rodney	4718-4797
Trésorière	Edeline	Oswald	3765-0550
Trésorière Adjointe	Rosenie	Michel	37571378/3531-8231
Premier conseiller	Gérilien	Phillippe	4232-3969/4056-7831
Deuxième conseiller	Rose-Phara	Toussaint	4475-2980

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► COMMISSION : ROUTES/ TRANSPORT/INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Max Gregor	Philippe	3720-9711
Secrétaire	Lyoguens	Victor	4762-5663
Conseiller	Hochiminh	Manguira	4425-7078/4207-5020

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► COMMISSION : PARTENARIAT, INTERCOMMUNALITÉ ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉ

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Hochimine	Manguira	4425-7078/4207-5020
Secrétaire	Jean Renel	Louis	3470-8687/4040-7575

Conseiller	Gérilien	Philippe	4232-3969/4056-7831
Membre # 1	Phanel	Augustin	3313-2093/ 4483-3709
Membre # 2	Louix	Toussaint	3326-4115
Membre # 3	Wilnise	Mésidor	4195-9563/ 3880-7835

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► COMMISSION : COMMERCE / PME/PMI / INDUSTRIE /INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Manès	Joseph	4705-2553
Secrétaire	Julien	Altude	4427-4971/4460-7118
Conseiller	Jean-Pierre	Wideline	3666-0086/4009-9960
Membre # 1	Rosenie	Michel	3757-1378/3531-8231
Membre # 2	Hilaire	Elizé	3611-0239

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► COMMISSION : TOURISME/ HÔTELLERIE/ ARTISANAT

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Jean Renel	Louis	3470-8687
Secrétaire	Manès	Joseph	3249-9698
Conseiller	Inias	Louis	4289-1122
Membre # 1	Chrissie	Paul	33545361

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► COMMISSION : SPORT/CULTURE/LOISIRS

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Simon	Frantzus	3725-1234
Secrétaire	Jean-Fritz	Compère	3807-0314
Conseiller	Chadeley	Jean-Philippe	3225-4252/4923-0458
Membre # 1	Jolicoeur	Gustave	3708-1420
Membre # 2	Rose-Phara	Toussaint	4107-0742
Membre # 3	Jose	Antolius	3690-5479

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► **COMMISSION : JUSTICE/SÉCURITÉ/DROITS HUMAINS
/ETAT CIVIL/GENRE**

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnatrice	Phaniel	Paul	4195-9563/ 3880-7835
Secrétaire	Wilnise	Mesidor	4232-3969/4056-7831
Conseiller	Renold	Cerant	
Membre	Gerilien	Phillippe	

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► **COMMISSION : FONCIER, LOGEMENT, HABITAT
ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Walky	Francois	4654-9447
Secrétaire	Luckency	Mompont	4761-1036
Conseiller	Hilaire	Elizé	3611-0239
Membre # 1	Ronel	Joseph	3756-2494
Membre # 2	Rosenie	Michel	3757-1378

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► **COMMISSION : EAU ET ASSAINISSEMENT, HYGIÈNE PUBLIQUE**

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Lyoguens	Victor	4762-5663
Sécrétaire	Ounissé Rivanova	Manguira	4681-6844/ 3366-7492
Conseiller	Max Gregor	Philippe	3720-9711

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► **COMMISSION : ENVIRONNEMENT RISQUES
ET DÉSASTRES/CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Luckency	Mompont	4761-1036
Secrétaire	Walky	Francois	4654-9447
Conseiller	Chadeley	Jean Philippe	3225-4252
Membre # 1	Rodney	Siméon	4718-4797

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► **COMMISSION : SANTÉ /NUTRITION**

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Louix	Toussaint	4844-2996/
Secrétaire	Ounisse Rivanova	Manguira	4681-6844/ 3366-7492
Conseiller	Léandre	Ronald	3698-7737
Membre # 1	Renald	Brave	4833-5023
Membre # 2	Lunia	St Fleur	4135-9377
Membre # 3	Louix	Toussaint	3326-4115
Membre # 4	Rose-Phara	Toussaint	4475-2880
Membre # 5	Roselène	Louis	4107-0742

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► **COMMISSION : EDUCATION/FORMATION PROFESSIONNELLE /ALPHABÉTISATION/SERVICE CIVIQUE**

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Phanel	Augustin	3313-2093/ 4483-3709
Secrétaire	Jose	St Hubert	4293-1498/4413-8986
Conseiller	Wilner	Pierre	3568-7716
Membre # 1	Eddy	Jean-Baptiste	4613-0142
Membre # 2	Renold	Cerant	4113-4120
Membre # 3	Ronel	Joseph	4049-4668
Membre # 4	Renald	Brave	4833-5023
Membre # 5	Jose	Antolius	3690-5479

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► **COMMISSION : AGRICULTURE/ELEVAGE/PÊCHE, MINES ET CARRIÈRES**

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Hallande	Michel	4644-5898
Secrétaire	Roseline	Joseph	3664-1288
Conseiller	Robenson	Joseph	4151-3360
Membre # 1	Wilbert	Pierre	3385-1444
Membre # 2	Raphaël	Petit-Frère	4474-2418/ 3229-4987
Membre # 3	Altude	Julien	4427-4971

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► **COMMISSION : CONTRÔLE**

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Gessica	Geffrard	4786-9502
Secrétaire	Eddy	Jean-Baptiste	4613-0142
Conseiller	Robert	Emmanuel	4205-7430

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022

► **COMMISSION : SUIVI ET ÉVALUATION**

Fonction	Prénom	Nom	Téléphone
Coordonnateur	Walky	Francois	4654-9447
Secrétaire	Manès	Joseph	4705-2553
Conseiller	Louix	Toussaint	3326-4115
Membre # 1	Gessica	Geffrard	4786-9502
Membre # 2	Hallande	Michel	4644-5898
Membre # 3	Hochiminh	Manguira	4207-5020
Membre # 4	Luckency	Mompont	2476-1036
Membre # 5	Jean Renel	Louis	3470-8687
Membre # 6	Simon	Frantzus	3725-1234
Membre # 7	Lyoguens	Victor	4762-5663
Membre # 8	Max Gregor	Philippe	3720-9711
Membre # 9	Phanel	Augustin	3313-2093

Source : Mairie de Limonade / Archives du PCD / 2020-2022



NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

- MPCE, Livre blanc du Nord, 1995
- MPCE, Esquisse de Plan d'Urbanisme de Limonade, avril 2013
- IHSI, Inventaire des Ressources et Potentialités des Communes d'Haiti, 2004
- MARNDR, Recensement Général Agricole, 2009
- IHSI, Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimées en 2015, 2015
- Mairie de Limonade, Plan de financement des services publics communaux (PFC), avril 2015
- Constitution haïtienne du 29 Mars 1987
- Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, Bottin des Cours et Tribunaux, Février 2015
- Plan communal de développement de Limonade 2014 – 2019
- Plan Stratégique de Développement d'Haiti (PSDwsezdxs), mai 2012
- Centre de Formation Citoyenne et d'Appui au Développement (CEFCAD), éléments de plan de développement des sections communales et du centre-ville de Limonade, 2010
- IHSI. Inventaire des ressources et des potentialités des Communes d'Haïti, Liste des zones d'extensions, novembre 2012.
- PRIVERT Jocelerme, Décentralisation et Collectivités Territoriales, Ed. Le Beréen, Canada 2006
- Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MAR-NDR) Recensement Général de l'Agriculture, 2012
- Le Moniteur, Décret du 22 Septembre 1964 portant loyer et fermage des biens du domaine privé de l'état

- Le Moniteur, Décret du 16 Janvier 1963 portant aliénation des biens du domaine privé de l'état, Moniteur #5 du 16 Janvier 1963
- Groupe de travail su le droit foncier en Haiti, Manuel des transactions foncières haïtiennes, Vol. 1, Vente légale de bien foncier en Haïti: guide pratique, Juin 2012
- CIAT, la réforme foncière en Haïti : orientation et méthodes, 2014
- CIAT, sécuriser le foncier en milieu rural, 2014
- CIAT, Sécurisation foncière et cadastre : définir la politique foncière haïtienne, 2014
- RENAUD Raymond, le régime foncier en Haïti 1934
- MPCE et PNUD, Éléments de problématique départementale du nord, Vol. I. 1995.
- Kramer.P et Al, (2016) Baseline Ecological, Inventory for Three Bays National Park, Haiti. The Nature Conservancy: Report to the Inter-American Development Bank. Pp.1-206.

► SITES INTERNET

- <http://www.dloc.com>
- www.Haiti-Data.org
- http://agriculture.gouv.ht/statistiques_agricoles/EnqueteCommunautaire/documents/DEP03.html
- <http://bme.gouv.ht/energie/eole/index.html>
- <http://www.jurimedia.org/publications/Rapport>
- <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/haiti/climate-data-historical>
- <https://fr.climate-data.org/amerique-du-nord/haiti/departement-du-nord/limonade-48269/>
- <https://fr.weatherspark.com/y/25392/M%C3%A9t%C3%A9o-habituelle-%C3%A0-Limonade-Ha%C3%A0>

